This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vol. 29

Bound

28 1906

Harvard College Library

FROM THE

CONSTANTIUS FUND

Established by Professor E. A. SOPHOCLES of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books, (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." (Will, dated 1880.)

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (12, rue de l'Abbaye) est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les manuscrits destinés à la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef gérant de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri Lebègue, agent bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, vi^e^.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XVIII

ANNÉE 1905

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1905

1234-39

MICROFILMED
AT HARVARD

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVIII

N° 79

Janvier-Mars 1905

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à **M. Théodore Reinach**, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux. Toutes celles qui concernent l'*Administration* doivent l'être à M. Henri Lebègue, agent de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

ERNEST LEROUX, EDITEUR 28, RUE BONAPARTE, PARIS, VIe

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
Sous la direction de MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, membres de l'Institut
Avec le concours de M. Paul Jamot, secrétaire de la rédaction.

Publication de grand luxe, illustrée de clichés dans le texte et de planches en héliogravure, héliochromie et chromolithographie.

Prix de souscription : Paris, **40** fr.; Départements, **42** fr.; Étranger, **44** fr.

TOME PREMIER, avec 28 planches.

Georges Perrot. Eugène Piot.
G. Maspero. Le scribe accroupi de Giséh.
Léon Heuzey. Les armoiries chaldéennes de Sirpoula, d'après les découvertes de M. de Sarzec.
Maurice Holleaux. Figurines béotiennes en terre cuite à décoration géométrique (Musées du Louvre et de Berlin).
E. Pottier. Cratère grec de style corinthien et rhodien (Musée du Louvre).
Max Collignon. Loutrophore attique à sujet funéraire (Musée du Louvre).
A. Héron de Villefosse. Tête d'Apollon (Musée du Louvre).
Etienne Michon. Tête d'athlète (Musée du Louvre).
Ernest Babelon. Sapor et Valérien, camée sassanide de la Bibliothèque nationale.
G. Schlumberger. Un tableau-reliquaire byzantin inédit du xe siècle.
Héron de Villefosse. Athlète, bronze de l'école d'Argos (Musée du Louvre).
Etienne Michon. Adolescent au repos, statue en marbre (Musée du Louvre).
Georges Perrot. Tête de femme (Musée du Louvre).
Max Collignon. Aphrodite Pandémos, relief de miroir en bronze et disque en marbre (Musée du Louvre).
Paul Jamot. Vénus pudique, statuette de bronze (Musée du Louvre).
Gustave Schlumberger. Un ivoire chrétien inédit (Musée du Louvre).
André Michel. Statue tombale de Louis de Sancerre, connétable de France (abbaye de Saint-Denis).
Paul Durrieu. Un dessin du Musée du Louvre attribué à André Beauneveu.
E. Müntz. Les plateaux d'accouchées et la peinture sur meubles du xive au xvie siècles.

TOME DEUXIÈME, avec 28 planches.

Léon Heuzey. Le vase d'argent d'Entéména, découvert par M. de Sarzec.
Georges Bénédite. La statuette de la dame Toui (Musée du Louvre).
E. Pottier. Deux coupes à fond blanc de style attique (Musée du Louvre).
Salomon Reinach. Un bas-relief de Panticapée (Kertch), au Musée d'Odessa.
P. Gauckler. La patère de Bizerte.
A. Héron de Villefosse. Lampe romaine avec légende explicative.
A. Geoffroy. La colonne d'Arcadius à Constantinople, d'après un dessin inédit.
G. Schlumberger. La croix byzantine dite des Zaccaria (trésor de la cathédrale de Gênes).
Frœhner. Apollon, bronze archaïque de la collection du comte Tyzkiewiez.
A. de Ridder. Statuette de bronze (Musée central d'Athènes).
Max Collignon. Tête de jeune fille (Musée du Louvre).
E. Pottier. Trois figurines de terre cuite (Musée du Louvre).
Paul Jamot. Vénus à la coquille, deux figurines de terre cuite (Musée du Louvre).
Salomon Reinach. Tête en marbre de la collection Singher.
Héron de Villefosse. Buste de Ptolémée, dernier roi de Maurétanie (Musée du Louvre).
Gabriel Millet. Mosaïque de Daphni.
E. Molinier. L'évangéliaire de l'abbaye de Morienval, conservé à la cathédrale de Noyon.
E. Saglio. Triptyque de Saint-Sulpice (Tarn), au Musée de Cluny.

TOME TROISIÈME, avec 27 planches.

Henri Lechat. Athéna devant Erichthonios (Musée de l'Acropole d'Athènes).
André Joubin. L'Athéna Hopé.
Max Collignon. Bas-relief funéraire de Béotie (Musée national d'Athènes).
Salomon Reinach. Aigle en marbre, de la collection de Lord Wemyss, à Gosford (Longuiddry).
Héron de Villefosse. Bacchus enfant, statuette de bronze trouvée à Vertault (Côtes-d'Or).
Etienne Michon. Esculape jeune, statuette du Musée du Louvre.
R. de Lasteyrie. Les miniatures d'André Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin.
Emile Molinier. La Descente de croix, groupe en ivoire du xiiie siècle conservé au Musée du Louvre.
Louis Couve. Diadumène, statue de marbre trouvée à Délos.
Théodore Reinach. Apollon, statue trouvée à Magnésie du Sipyle (Musée impérial de Constantinople).
Etienne Michon. Jeune fille drapée, statue fontaine (Musée du Louvre).
Paul Gauckler. Le Domaine des Laberii à Uthina.
Charles Diehl. Mosaïques byzantines de Saint-Luc.
J.-J. Marquet de Vasselot. Deux œuvres d'Antoine Le Moiturier.
André Michel. La Madone et l'enfant, statue en bois peint et dorée attribuée à Jacopo della Quercia.

TOME QUATRIÈME, avec 21 planches.

Léon Heuzey. La Minerve de Chantilly.
Emile Chassinat. Une statuette de bronze de la reine Karomama (Musée du Louvre).
A. S. Murray. Sarcophage de Clazomène, appartenant au Musée britannique.

Philo. 291

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jules Maurice, délégué dans les fonctions de trésorier, 33, rue Washington.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Appelée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MAI 1905

ALLOCUTION DE M. PAUL GUIRAUD

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Messieurs,

Ce n'est pas moi qui devrais occuper aujourd'hui cette place, c'est celui que vous aviez choisi pour vous présider, M. Paul Tannery. Vous savez avec quelle rapidité il nous a été enlevé, presque au début de ses fonctions. Nous avons apporté sur son cercueil l'hommage de nos regrets ; mais vous trouverez naturel que j'en renouvelle l'expression dans notre réunion générale.

M. Tannery avait parmi nous cette originalité d'être à la fois un savant et un helléniste, et c'est parce qu'il était un savant qu'il était devenu helléniste. Passionné pour la philosophie et pour la science, il avait été attiré de bonne heure vers la Grèce, et comme il n'était pas homme à travailler autrement que d'après les textes, il s'était mis à acquérir par un effort personnel cette connaissance indispensable du grec que son éducation première ne lui avait pas donnée. Il en était arrivé à posséder cette langue à fond, en véritable philologue, et, à l'aide de cet instrument qu'il maniait avec aisance, il avait réussi à élucider une foule de problèmes relatifs à l'histoire des sciences dans l'antiquité. Il avait en outre consacré trois ouvrages spéciaux à des sujets plus étendus. Dans son livre intitulé : *Pour la science hellène*, il essaie de reconstituer les doctrines de ces vieux pen-

seurs ioniens qui furent, non pas des philosophes, mais des *physiologues*, des savants de la nature, et vous n'ignorez pas, Messieurs, combien la tâche était ardue, puisqu'il ne nous reste d'eux que des fragments très mutilés et souvent altérés. Un autre de ses écrits a pour objet l'examen critique des sources de l'histoire de la géométrie grecque. Enfin, dans ses *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne* il montre que les Grecs « tentèrent de fournir une explication rationnelle du système du monde », qu'ils « touchèrent à la vérité », mais que par une déviation singulière ils retournèrent ensuite aux conceptions erronées du passé. Et cette constatation l'amène à une conclusion dont nous devons tous faire notre profit, à savoir que « la science ne se développe que lorsqu'on la cultive pour elle-même », et non pas en vue de l'utilité pratique qu'elle peut avoir.

Notre confrère ne se confinait pas dans le domaine des choses helléniques ; l'éditeur de Diophante était aussi l'éditeur de Fermat et de Descartes. Mais la Grèce était son terrain de prédilection. On était unanime, en France et plus encore hors de France, à lui attribuer une haute compétence philosophique. Pour lui, ce qu'il ambitionnait le plus, c'était le titre d'historien des sciences, et, certes, il était largement autorisé à le revendiquer. Néanmoins, dans deux circonstances, on lui refusa l'honneur, qu'il méritait plus que personne, d'exposer cette histoire au Collège de France, où il était ardemment désiré. Il se consola de cette injustice en rédigeant sur ce sujet un *Discours* (comme il l'appelait) que sa mort a interrompu. Mais s'il n'a pu faire lui-même la synthèse des études qui ont rempli sa vie, les pierres de l'édifice subsistent intactes et déjà prêtes, et quand son dessein sera repris, c'est toujours à lui qu'il faudra recourir.

M. Wallon était notre doyen, comme il était celui de l'Institut et du Sénat. Depuis longtemps il s'était porté vers l'histoire du moyen-âge et l'histoire moderne, et aussi vers la politique active, qui lui procura l'occasion de jouer dans une crise mémorable un

rôle décisif. Mais c'est par la Grèce qu'il avait débuté. Son *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* fut, en dehors de ses thèses de doctorat, son premier ouvrage. On lui reconnut, quand il parut en 1847, une grande valeur, puisqu'il lui ouvrit bientôt après l'Académie des Inscriptions. Lorsqu'il le réédita en 1879, M. Wallon eut le tort de n'en pas pousser la revision plus à fond. Mais, bien que ce livre nous semble actuellement un peu suranné, il est encore le plus complet, et, dans ses traits essentiels, le plus exact qui existe sur la matière. C'est bon signe pour un travail de ce genre que depuis un demi-siècle nul, même à l'étranger, n'ait songé à le refaire en entier.

A côté de ce vieillard de 92 ans, dont la nombreuse descendance formait autour de lui une espèce de γένος comparable à ceux de l'époque patriarcale, M. Guillaume, mort à 83 ans, paraît presque jeune. Nous devons à sa bienveillance de tenir nos séances dans cette belle salle, dont notre modeste budget ne nous aurait pas permis de trouver ailleurs l'équivalent. Et il n'est pas étrange qu'un sculpteur d'inspiration toute classique, comme lui, ait eu des sympathies pour nous. Au surplus, quel est l'artiste, même parmi les plus originaux, qui n'est en quelque manière l'élève et l'obligé des Grecs ?

L'année dernière vous couronniez un Américain, M. Stickney, pour sa thèse sur *les Sentences dans la poésie grecque depuis Homère jusqu'à Euripide*. Six mois à peine s'étaient écoulés et nous apprenions la mort de notre lauréat à l'âge de 30 ans. Son éducation cosmopolite avait aiguisé en lui les qualités natives d'un esprit très ouvert et très éveillé, capable de mener de front la traduction d'un poème sanscrit, la composition d'un petit volume de vers et l'élaboration d'une étude solide et fine de littérature. Sans oublier ce qu'il devait à l'Allemagne, M. Stickney avait une secrète préférence pour la culture française, dont il s'était longuement imprégné. A l'Université d'Harvard, où il professait le grec, il était demeuré l'ami fidèle de notre pays. Il était pour nous en Amérique un de ces défenseurs officieux qu'il est bon que nous ayons un peu partout, pour nous proté-

ger contre les attaques de ces rivaux hargneux qui croient avoir intérêt et qui, en tout cas, éprouvent tant de plaisir à nous dénigrer.

C'est aussi à la fleur de l'âge qu'a disparu du milieu de nous M. Paul Glachant, professeur au lycée Condorcet. Il était des nôtres par tradition de famille, étant fils de notre ancien confrère Ch. Glachant, inspecteur général de l'Université, et petit-fils de Duruy. Les études si curieuses qu'il a faites avec son frère sur les manuscrits de Victor Hugo sont l'application à un auteur moderne des règles de la philologie grecque et latine, et il a prouvé par cet exemple combien elles pouvaient être fécondes.

M. Wescher était un de nos membres fondateurs. Il nous appartenait également par la nature de ses anciennes fonctions à la Bibliothèque nationale, par son enseignement dans la chaire d'archéologie jadis annexée à cet établissement, et par ses publications épigraphiques, dont la principale est celle du monument bilingue de Delphes.

Si j'ajoute à tous ces noms M. de Chantepie du Dézert, dont la vaste érudition bibliographique était si précieuse pour la Bibliothèque de la Sorbonne confiée à sa garde, — M. Poitrineau, inspecteur d'Académie honoraire, — M. Dumontier, chef de bataillon du génie en retraite, — le P. Antrobus, prêtre de l'Oratoire à Londres, — M. Lysandre Costa, directeur de l'École hellénique d'Odessa, — M. Miliarakis, lauréat du prix Zappas en 1899, auteur d'excellents travaux d'histoire et de géographie byzantine, vous connaîtrez, Messieurs, le bilan, toujours trop long, de nos pertes de l'année.

Elles ont été compensées, quant au nombre, par les adhésions que nous avons recueillies. J'en signalerai une qui nous a particulièrement flattés. S. M. le roi des Hellènes s'est inscrit parmi nos donateurs, et, comme antérieurement M. le duc de Loubat, il nous a fait verser en cette qualité la somme de mille francs. Nous le remercions chaudement de l'appui matériel et moral dont il veut bien nous honorer, et nous souhaitons que

sa générosité provoque dans son royaume et dans tout l'Orient grec une émulation favorable à notre société. Je suis heureux aussi de vous annoncer que nous avons fini par entrer en possession du legs de M. Pélicier. Nous n'avons eu qu'à nous louer du concours que nous a prêté dans cette affaire le notaire chargé de nos intérêts, M. Huillier, notre confrère depuis 1874.

Ces ressources nouvelles nous aideront à faire un peu plus de bien. Dès cette année, nous avons pu augmenter, moins sans doute que nous n'aurions voulu, la liste de nos lauréats. Nous y étions presque obligés par le mérite des ouvrages qui nous étaient soumis, et il nous a été agréable de trouver dans notre budget, légèrement accru, de quoi leur rendre justice.

Mais, Messieurs, les récompenses pécuniaires que nous décernons, même avec l'appoint des éloges formulés dans le rapport annuel de notre secrétaire, ne sont pas la partie essentielle de notre œuvre. Nous encourageons encore plus les études grecques par les travaux qui sortent d'ici. Notre Revue, en leur donnant une hospitalité aussi large que possible, permet aux absents de les apprécier. Mais, outre qu'elle ne les publie pas tous, elle n'enregistre que d'une façon très sommaire, dans les procès-verbaux de nos séances, les discussions souvent fort utiles qu'ils soulèvent. Quel que soit le sujet traité, il n'en est aucun qui n'offre quelque intérêt, aucun qui n'ajoute à nos connaissances. C'est là sans doute un avantage que nous partageons avec toutes les sociétés savantes. Mais ce qui nous distingue de plusieurs autres, c'est que nous savons écouter. Mes prédécesseurs vous ont fréquemment félicités du silence que vous gardez dans vos réunions. Il ne semble pas que vous ayez envie de renoncer à cette excellente habitude. On ne vient pas chez nous, comme ailleurs peut-être, pour causer avec ses amis ; on y vient pour s'instruire et pour instruire. La valeur de vos communications et l'attention de l'assistance sont la marque du goût raisonné que vous avez pour les choses de la Grèce. Elles attestent qu'il y a ici un foyer d'hellénisme, vivant et actif. Pour l'entretenir, je fais appel à la bonne volonté de

tous. S'il en est qui ne puissent pas nous apporter en personne leurs travaux, ils n'ont qu'à nous les envoyer ; nous les lirons à la Société, et, quand la place le permettra, nous les insérerons dans notre Revue. Elle a plus d'une fois accueilli des articles qui n'avaient point figuré à l'ordre du jour de nos séances; a plus forte raison accueillera-t-elle ceux qui auront servi à les alimenter.

Dans le domaine si riche de l'hellénisme ce ne sont pas les sujets qui manquent, et ce ne sont pas non plus les compétences qui font défaut parmi nous. Littérature, philologie, archéologie, épigraphie, numismatique, philosophie, histoire politique, économique et sociale, tout cela est représenté ici, et la multiple activité des Grecs n'a rien qui dépasse la variété des talents et des aptitudes groupés dans notre association. Nous n'avons pas pour l'ancienne Grèce l'admiration béate des gens irréfléchis ou mal informés. Nous nous efforçons avant tout de la bien connaître; mais nous pensons qu'on ne peut la connaître sans l'admirer. Je suis médiocrement ému, quant à moi, des efforts qu'on fait ailleurs pour mettre le grec en quarantaine. Qu'on réduise tant qu'on voudra sa part dans les programmes d'enseignement ; qu'on l'y supprime même; on ne réussira pas à bannir la Grèce de l'histoire, et il se rencontrera toujours des hommes éclairés que sa grandeur et son charme séduiront.

Il n'y a pas eu, Messieurs, de miracle grec; car le miracle est ce qui ne s'explique pas, et le génie grec n'est pas inexplicable; mais il y a eu un peuple très heureusement doué, qui a excellé en tout, un peuple qui a créé la science et la philosophie, la liberté intellectuelle et la liberté politique, la beauté artistique et la beauté littéraire, un peuple tout pénétré de l'amour de la patrie, de l'esprit de justice et des principes d'humanité, un peuple enfin de qui émane, directement ou non, presque toute la civilisation moderne. N'est-il pas naturel que cette race d'élite excite au plus haut point notre curiosité, et ne serait-ce pas un signe de barbarie, si elle nous devenait tout à coup

indifférente ? Ne vous semble-t-il pas qu'elle est pour le moins aussi digne d'intérêt que ces sauvages de l'âge de la pierre ou de l'âge de bronze, dont l'anthropologie relève pieusement les plus humbles vestiges? Ce n'est pas nous, en tout cas, qui serons jamais tentés de considérer l'étude de la Grèce comme une sorte de luxe désormais incompatible avec les préoccupations utilitaires d'une démocratie laborieuse. Nous estimons que rien n'est plus instructif que l'évolution d'un peuple qui a tenu dans le monde une place si belle, que c'est là une leçon de choses inappréciable, et qu'à ne voir dans l'histoire qu'un moyen d'éducation nationale, celle-ci vaut autant et même mieux que beaucoup d'autres.

Vous excuserez, Messieurs, ces réflexions qui n'ont assurément rien de nouveau pour vous. Il est des vérités banales qu'il faut avoir le courage de répéter; car l'erreur ne craint pas les redites. J'ai peut-être eu tort de l'imiter; mais je l'ai imitée sobrement. C'est hélas! la seule preuve d'atticisme que je suis en état de vous donner.

RAPPORT DE M. AM. HAUVETTE

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1904-1905

MESSIEURS,

Un des premiers articles de nos statuts porte que l'Association « propose, s'il y a lieu, des sujets de prix ». Grâce à cette heureuse formule, « s'il y a lieu », nous avons échappé, Dieu merci, à l'obligation d'organiser — sauf pour les typographes — de véritables concours. Nos fondateurs, bien avisés, ont préféré attribuer les récompenses de l'Association à des ouvrages déjà imprimés, librement conçus par leurs auteurs, et composés en dehors de toute préoccupation, si j'ose dire, académique. Excellente pensée, mais qui ne rend pas encore notre tâche facile ! Car enfin, parmi ces bons livres qui nous sont offerts, il faut bien toujours choisir les meilleurs, et la nécessité d'une sorte de concours s'impose à nous, en dépit de notre répugnance à nous ériger en arbitres et en juges. Votre Commission des prix, Messieurs, forte de son indépendance et de son impartialité, n'a jamais reculé devant la responsabilité de ses choix ; jamais elle n'a manqué même de signaler, au besoin, parmi les œuvres de ses lauréats, celles qui eussent mérité une distinction hors ligne ; elle n'hésite pas à marquer les nuances nécessaires entre les éloges qu'elle décerne, et cette année, par exemple, elle a le devoir de reconnaître, de proclamer la valeur émi-

nente d'un livre qui a d'abord conquis tous ses suffrages. Mais, à côté du beau travail de M. Glotz, d'autres ouvrages se recommandaient à elle, qui pouvaient justement prétendre à une récompense. Votre Commission administrative nous a aidés, Messieurs, à sortir d'embarras, en nous accordant, à l'occasion du legs Pélicier qui vient enfin de nous être remis, une sorte de don de joyeux avènement : à titre exceptionnel, elle nous a permis de joindre cette année un prix de 300 francs aux ressources ordinaires que nous vaut la générosité des Zographos et des Zappas.

M. Gustave Glotz, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, professeur au lycée Louis-le-Grand, est un de ces maîtres que la rude besogne de l'enseignement secondaire n'a pas détournés des travaux personnels et de la recherche scientifique. De bonne heure il marquait sa place dans le domaine de l'histoire grecque par une active collaboration au *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio : il s'y attachait à l'étude des questions juridiques et jetait déjà les bases du monument qu'il vient d'achever. *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, tel est le titre de l'ouvrage qui lui a valu un éclatant succès en Sorbonne, et que l'Association est heureuse de couronner à son tour. Oserai-je dire qu'elle se plaît d'autant plus à louer ce livre qu'elle pourrait être tentée de s'en attribuer un peu le mérite ? Nous n'ignorons pas tout ce que doit M. Glotz à l'Université, à l'Ecole normale surtout, et plus encore à son effort personnel, à son infatigable labeur. Mais comment oublier qu'il est venu à nous dès le temps où il mettait la première main à son œuvre? Sous les auspices du maître qui est aujourd'hui notre Président, il nous a donné la primeur de ses travaux; il a trouvé parmi nous, pour l'entendre et pour lui répondre à l'occasion, les hommes les plus compétents, les auteurs de ce *Recueil des inscriptions juridiques* qu'il cite presque à chaque page de son livre. Quiconque étudie le droit grec reconnaît M. Dareste pour son maître ; et M. Dareste nous

appartient, comme un de nos doyens vénérés, un de nos conseillers fidèles, un des hommes qui font le plus d'honneur à notre Association.

L'histoire du droit criminel en Grèce est assurément peu connue, faute d'un code qui ait échappé au naufrage, comme le code babylonien d'Hammourabi ; mais elle a un malheur plus grave encore : c'est qu'on a cru longtemps la connaître. Aujourd'hui même, une opinion assez répandue, jusque dans le monde savant, veut que la législation criminelle des Grecs soit restée toujours attachée à de vieilles coutumes familiales, primitives pour ne pas dire barbares, surannées tout au moins, et contraires à l'esprit de progrès moral et de liberté qui anime les institutions politiques de la Grèce, les œuvres de ses écrivains, de ses philosophes et de ses artistes. On s'imagine avoir tout dit, quand on a fait observer que les lois de Dracon, fondées encore sur la vengeance privée, ont inspiré aux Athéniens du ve et du ive siècle un respect superstitieux. On s'autorise volontiers de cette apparente contradiction pour condamner un système qu'en vérité l'on ignore. M. Glotz a entrepris de jeter quelque lumière dans ces ténèbres d'une législation méconnue. Non pas qu'il nie la puissance persistante de la solidarité familiale dans le droit criminel des Grecs ! Tant s'en faut ! Mais, plus cette puissance a été forte, plus elle a résisté aux attaques du temps et des mœurs, mieux on s'explique, et plus on admire, le rôle des législateurs qui ont peu à peu refoulé ces instincts primitifs de la race, gagné du terrain sur les préjugés les plus rebelles, atténué par une habile jurisprudence les effets de l'impitoyable coutume, et fait servir tour à tour la religion et la politique au triomphe d'une loi plus humaine et plus juste. Convaincu de cette marche incessante des Grecs vers une législation meilleure, M. Glotz devait s'arrêter d'abord, avec complaisance, sur la période de l'histoire du droit où la famille est souveraine, où la solidarité encore intacte des membres du γένος se traduit par la responsabilité collective du crime, par le droit et le devoir collectifs de la vengeance. C'est la première

partie de son livre. Mais voici que, vers le début du VIIe siècle avant notre ère, les premières législations écrites tendent à régler et à restreindre les privilèges de la famille : des signes précurseurs annoncent l'aurore d'une justice nouvelle ; des restrictions, des amendements au droit ancien apparaissent; Dracon lui-même prépare les voies aux réformes capitales de Solon. C'est la période de transition, la lutte de la cité contre la famille, et le second livre de M. Glotz. Enfin, avec les dernières années du Ve siècle coïncide un progrès plus décisif encore, qui établit le principe de la responsabilité personnelle, et qui corrige dans la pratique les survivances d'une législation condamnée. La cité est dès lors souveraine à son tour, et la religion seule conserve le souvenir de la croyance héréditaire à la responsabilité collective.

Dans ce triple tableau, dont la belle ordonnance ne vous a pas échappé, Messieurs, on a plaisir à suivre le développement d'une thèse, voire d'un système, qui révèle d'abord une pensée vigoureuse. Mais comment analyser ici dans le détail une démonstration qui remplit plus de 600 pages? Permettez-moi de vous indiquer seulement la méthode appliquée par l'auteur à la critique des documents variés que lui offrait chacune des grandes périodes de son sujet. Jusqu'au début du VIIe siècle, les poèmes d'Homère et d'Hésiode, en même temps qu'ils reflètent la civilisation contemporaine, gardent la trace de coutumes infiniment plus anciennes, de lointaines traditions, dont l'origine se perd dans la nuit des âges. L'épopée héroïque nous fait remonter jusqu'au seuil de la mythologie, et la mythologie elle-même est l'image d'une société primitive. « Il y a, dit M. Glotz, tout un coutumier caché dans la légende grecque. » Et c'est pourquoi il interroge et interprète toutes les fables, celles même que la poésie n'a pas immortalisées, et qui revivent à peine dans les recueils des mythographes et polygraphes de basse époque. Mais il existe une autre source de documents : la méthode comparative nous apprend à utiliser, pour l'intelligence du droit familial en Grèce, les données relatives à des

tribus, anciennes ou modernes, qui ont passé ou qui passent encore sous nos yeux par les mêmes degrés de civilisation. M. Glotz manie avec une singulière habileté ces instruments de précision que la science de la mythologie et de l'ethnographie comparées mettait entre ses mains. Cependant, l'histoire est son domaine propre, et, durant cette période même où la solidarité de la famille semble immuable, il s'efforce de découvrir, dans l'extension de la solidarité au groupe social tout entier, les symptômes d'une transformation future. Chez Homère il analyse les idées morales dans leurs développements en apparence les plus imperceptibles, et voit poindre, par exemple, les premières lueurs de la conscience sociale dans cette opinion du peuple, δήμου φάτις, qui déjà suffit à empêcher le crime, en attendant qu'elle concoure à le faire expier. Chaque mot homérique, pour peu qu'il exprime un sentiment moral, qu'il touche au jeu des passions, des haines ou des amitiés de famille, est ici l'objet d'une étude précise, où les philologues trouveront beaucoup à apprendre. Qui se douterait que le mot φιλότης représentât dans Homère, à côté de la transaction (αἴδεσις) et de la composition (ποινή), un acte véritable, un traité de paix privée, dont M. Glotz connaît les caractères et les formalités traditionnelles? Peut-être lui reprochera-t-on d'être allé un peu loin dans cette voie, dans cette poursuite des termes juridiques qui auraient échappé jusqu'ici à l'œil attentif des lettrés. Un passage d'Hésiode me paraît bien lui avoir suggéré une interprétation forcée. De ce que Platon et Gaius emploient l'adjectif grec ἄζωστος, ou un équivalent latin, pour désigner l'une des conditions requises dans une perquisition à domicile (φώρη), il ne résulte pas que le même mot, dans les *Travaux et les Jours*, se rapporte à une formalité du même ordre, et fournisse la preuve que, par une extension précoce de la solidarité aux voisins, ceux-ci dussent primitivement, en cas de vol, participer à la poursuite du coupable et à la recherche de l'objet volé. Aussi bien, dans le vers d'Hésiode, M. Glotz néglige-t-il de citer le second hémistiche, γείτονες ἄζωστοι ἕκιον,

ζώσαντο δὲ πηοί. Est-ce donc que les alliés (πηοί) n'auraient pas été tenus, comme les voisins, à prendre part sans armes à la perquisition légale? Cette exception irait contre toute la thèse de l'auteur. Non, Hésiode vante seulement le bon voisin qui vient à votre secours en toute hâte, sans prendre le temps de mettre sa ceinture; et du même coup il décoche un trait de malice bien populaire aux parents par alliance, moins empressés que les voisins.

Les documents de la seconde période consistent surtout en fragments épigraphiques : une vieille inscription éléenne, trouvée il y a vingt-cinq ans dans les fouilles d'Olympie; la loi de Gortyne, plus récemment exhumée en Crète; la copie, sur un marbre attique du ve siècle, d'une partie du code criminel de Dracon, voilà les textes principaux qu'il s'agissait d'élucider. M. Glotz propose pour l'un d'eux, la *rhètra* éléenne, une interprétation aussi neuve que vraisemblable, et qui a reçu de M. Dareste une approbation sans réserve. Il explique avec non moins de maîtrise les mesures législatives de Solon, et, parmi les résultats nouveaux, pour moi du moins, de cette enquête, je vous signalerai les pages où il interprète comme un reste de l'antique usage de la *cojuration* la loi portée contre les citoyens qui, en présence d'une discorde civile, éviteraient de se prononcer pour l'un ou l'autre parti.

Le recueil des orateurs attiques fournit enfin une ample matière à l'étude du droit criminel pendant la période classique de l'histoire grecque. Mais alors de nouveaux problèmes se posent; la critique réclame ses droits : elle conteste l'authenticité d'un texte de Pollux ou d'un discours de Démosthène. D'un débat de ce genre dépend la question de savoir si les Athéniens ont vraiment connu l'accusation publique de meurtre (γραφὴ φόνου), ou bien s'ils ont maintenu, même dans le triomphe des idées nouvelles, les actions et transactions privées en matière d'homicide. M. Glotz admet la seconde de ces deux hypothèses, et son opinion ne sera peut-être pas acceptée de tous; mais elle offre du moins, ce semble, cette garantie, qu'elle

va plutôt à l'encontre de la pensée maîtresse de son livre. Cette preuve d'impartialité scientifique nous inspire confiance, et nous dispose à suivre l'auteur, lorsque, dans un autre cas, il rejette l'authenticité d'un plaidoyer de Démosthène qui fournirait un exemple d'une femme condamnée pour impiété et mise à mort avec sa postérité tout entière. Une telle survivance de la vieille solidarité passive semble à M. Glotz inacceptable dans l'Athènes du IVe siècle : trop d'autres témoignages lui paraissent établir que la peine de mort collective avait dès lors disparu, au profit de la responsabilité individuelle. Il y a bien dans cette conclusion quelque optimisme, et l'auteur lui-même éprouve le besoin de répondre d'avance aux objections qu'il prévoit : il n'ignore pas que la législation athénienne a imposé jusqu'au bout la privation collective des droits civiques et la confiscation ; mais il insiste sur l'indulgence d'Athènes envers les familles frappées, sur les correctifs apportés aux sévérités traditionnelles de la loi, sur la clémence, la « philanthropie » des contemporains de Démosthène, et cette thèse, d'une méthode rigoureuse, d'un style ferme, parfois même un peu austère, et toujours d'une irréprochable tenue scientifique, se termine comme un dithyrambe à la gloire de la cité d'Athéna !

M. Louis Laloy, qui partage avec M. Glotz le prix Zographos, nous a donné, lui aussi, une œuvre éminemment historique. Si le droit criminel des Grecs nous apparaissait naguère comme enfermé, et pour ainsi dire enseveli, dans d'immuables croyances, leur musique, loin de se présenter à nous comme un art libre et vivant, se réduisait à un vaste système de règles et de chiffres savamment combinés, s'étalait en de magnifiques tableaux synoptiques, et semblait se complaire en de subtiles classifications, en des divisions et des subdivisions infinies, où prenaient place en bon ordre toutes les nuances imaginables de genres, de tons et de modes. Singulière contradiction ! Le même auteur qui imposait ces lois inflexibles aux théoriciens et aux historiens de la musique grecque était celui-là même qui leur avait révélé dans la poésie la vraie nature du rythme,

par opposition au mètre, Aristoxène de Tarente! C'est lui qui avait permis à Bœckh et à Westphal de découvrir dans la strophe des phrases et des périodes rythmiques, plus variées, plus souples, que les membres élémentaires qui la composent. C'est lui qui avait parlé de l'œuvre musicale en véritable artiste, avec le sentiment le plus juste de l'unité d'impression qu'elle réalise par la variété de ses moyens. Mais hélas! ce grand musicien était aussi un philosophe, qui n'avait pas tout à fait oublié ses origines pythagoriciennes et qui devait à son maître Aristote le goût, le besoin de la science. Il n'a donc combattu les théories mathématiques ou empiriques des harmoniciens, ses prédécesseurs, que pour construire à son tour un système, pour tracer des plans symétriques, pour élever des façades, des frontons majestueux, et ce bel ensemble de lois a paru être « le testament authentique de la musique grecque disparue ». M. Laloy a senti qu'il y avait là une erreur, et certaines découvertes récentes, les inscriptions de Delphes et les fragments rythmiques d'Oxyrhynchos, l'ont confirmé dans l'opinion, que la réalité ne répondait pas de tous points à la théorie aristoxénienne. Au lieu d'un exposé impersonnel de la musique grecque, nous avons sous les yeux, dans les écrits d'Aristoxène, une conception qui lui est propre; et cette conception s'est imposée à presque toutes les spéculations ultérieures des musicographes; elle pèse encore aujourd'hui en quelque mesure sur les lois mêmes de la musique moderne.

Pour entreprendre la revision d'un procès aussi grave, il fallait à la fois un philologue et un musicien. M. Laloy réunit ces deux conditions : ancien élève de l'École normale et de l'École pratique des Hautes-Études, agrégé et docteur ès-lettres, il donne aujourd'hui la meilleure part de son temps à la direction d'une importante publication périodique, la *Revue musicale*. A vrai dire, l'helléniste qu'est M. Laloy se dissimule presque, ou du moins se fait bien modeste, dans ce livre sur *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique de l'antiquité*. On dirait que l'auteur a voulu écarter de parti-pris toute

discussion philologique, tout appareil de critique savante, toute note qui aurait encombré le bas de ses pages ; et l'on constate la même sobriété, ou la même pénurie, de renseignements bibliographiques jusque dans son *Lexique d'Aristoxène*, qui atteste pourtant la connaissance la plus sûre et la plus étendue de la langue musicale des Grecs. Il faut lire le texte même de son ouvrage pour s'apercevoir que son information est complète, et que sa compétence ne laisse rien à désirer en matière de métrique, de rythmique et de musique ancienne. Et quelle érudition ne fallait-il pas, en effet, pour distinguer, dans les deux traités d'Aristoxène sur l'harmonie et le rythme, la trace des théories antérieures, pour reconstituer les écrits perdus de ces harmoniciens que réfute le sévère disciple d'Aristote, pour refaire d'après lui l'histoire des opinions qu'il combat ! Les chapitres II, III et IV du livre de M. Laloy évoquent, avec une singulière puissance, des doctrines disparues depuis vingt-cinq siècles. Vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, que ces pages techniques, où la science des logarithmes coudoie la physique et la géométrie la plus abstraite, ne soient point d'une lecture facile. En tête de ces chapitres l'auteur aurait pu écrire ce vers qu'un musicographe grec, Gaudence, plaçait au début de son *Introduction harmonique :* « Je chante pour les savants ; fermez la porte, profanes, ἀείδω ξυνετοῖσι, θύρας δ' ἐπίθεσθε, βέβηλοι ». Un peu plus clair sans doute est l'exposé des théories mêmes d'Aristoxène sur l'Harmonie (ch. V); mais ici encore une sorte d'obscurité et de confusion résulte du mélange perpétuel de l'analyse et de la critique : M. Laloy suit de près Aristoxène ; il le cite, ou l'abrège, presque à chaque ligne. Mais, à chaque instant aussi, et quelquefois sans crier gare, il le corrige ou le blâme, vante son admirable sentiment musical, ou note les piquantes contradictions de sa méthode. De ce commentaire continu ressort, il est vrai, avec relief la figure attachante du vieux maître ; mais il s'y mêle aussi bien des traits qui n'appartiennent pas au modèle, et qui trahissent les préoccupations, les goûts, les tendances du peintre lui-même.

C'est que le musicien, chez M. Laloy, est plus exigeant peut-être que l'helléniste : il ne se laisse jamais oublier; il intervient dans la discussion contre Aristote ou Pythagore; il s'échauffe et se passionne, jusqu'à donner à cette œuvre d'érudition les allures et le ton d'une profession de foi. Sous cet amas de distinctions et de règles établies par Aristoxène, il découvre les vestiges d'une musique plus libre, plus simple, plus jeune, plus vivante ; il entrevoit les élans spontanés et naïfs des premiers constructeurs de rythmes; il assiste à leurs efforts créateurs pour varier les motifs traditionnels de l'inspiration populaire. Mais il tient surtout à remarquer que le sévère Aristoxène lui-même, malgré son esprit systématique, n'a jamais connu ni formulé cette loi rythmique de l'équidistance des temps forts, qui a passé pour un dogme jusqu'à nos jours, et qui, dans l'étude de la poésie lyrique des Grecs, a donné lieu, depuis Bœckh et Westphal, aux hypothèses les plus déconcertantes. Ni les dactylo-épitrites ni les logaèdes ni les dochmiaques ne se plient à cette prétendue règle, unanimement acceptée des théoriciens modernes. Le grand théoricien du IVe siècle, Aristoxène, traitait, dans une partie aujourd'hui perdue de son œuvre, des « modulations rythmiques », et là, ce semble, la clé de ce terrible problème ! L'oreille des Grecs n'était pas choquée de ces légères déviations dans la marche régulière et cadencée du rythme musical; elle s'y était accoutumée de bonne heure, dès le temps où, sur le rythme grave de l'hexamètre dactylique, Archiloque avait spirituellement greffé la mesure à six temps du ditrochée; peu à peu s'étaient multipliées, dans le lyrisme choral et dans la chanson, ces modulations gracieuses, dont l'art tout moderne de M. Vincent d'Indy a retrouvé parfois le secret. M. Laloy est de la même école, et la musique qu'il rêve offre des formes si riches, une allure si libre et si aisée, qu'on se plaît à y reconnaître avec lui une création du génie grec.

Pour l'attribution du prix Zappas, votre Commission, Messieurs, n'a garde d'oublier que la volonté du donateur, sans

nous obliger expressément, nous invite à faire porter notre choix de préférence sur des travaux qui intéressent la Grèce byzantine, médiévale ou moderne. Nous comprenons dans cette série tous les ouvrages écrits en grec, quel qu'en soit le sujet, qui nous viennent d'Athènes, de Constantinople, ou de quelqu'une de ces colonies helléniques qui portent à l'étranger le bon renom de la Grèce. Les publications de ce genre ne manquent jamais, et cette année encore nous a valu des études de philologie, d'histoire, d'archéologie, en même temps que des essais purement littéraires. C'est une de ces dernières œuvres que votre Commission a distinguée, en décernant le prix Zappas à M. Alexandre Pallis, pour sa traduction, aujourd'hui achevée, de l'*Iliade* d'Homère. Elle n'a pas considéré qu'elle dût méconnaître la valeur de ce livre parce que l'auteur est, comme on l'a dit, un « vulgariste intransigeant ». Si les questions philologiques ont pris en Grèce le caractère de discussions violentes, dangereuses même pour la paix publique, il appartient à une Association comme la nôtre de les envisager au contraire avec sang-froid, et d'observer, dans le tumulte des partis, l'impartialité de la science. Cette impartialité, Messieurs, n'est pas de l'indifférence : chacun de nous reste libre d'embrasser en son nom personnel la cause qui lui paraît bonne ; mais c'est un fait, que la Grèce moderne cherche encore sa langue littéraire ; c'est un fait, que les partisans de l'un et de l'autre idiome rivalisent de zèle pour produire des écrits dignes de s'imposer à l'opinion publique. Notre Association suit avec intérêt cette lutte passionnée de deux forces rivales ; elle a couronné naguère, sans jamais se solidariser avec personne, des ouvrages qui étaient de nature à fortifier, en théorie ou en pratique, le parti de la langue savante ; elle rétablit l'équilibre, en reconnaissant le mérite d'une œuvre conçue dans l'esprit contraire.

Et certes, nous n'ignorons pas les objections qu'on peut faire à cette œuvre : nous les sentons même avec d'autant plus de force que la merveilleuse épopée d'Homère nous est aujour-

d'hui mieux connue, par les découvertes admirables de l'archéologie et de l'érudition contemporaines. M. Pallis ne répond pas, avouons-le, à nos soucis d'historiens, à nos scrupules d'archéologues : il a voulu mettre Homère à la portée du peuple, et il l'a de parti-pris rapproché de nous. Mais cette tentative ne va pas sans un redoutable danger : l'anachronisme nous guette, chaque fois que nous voulons faire entendre à des profanes les choses du passé. Quelque respect que M. Pallis professe pour le divin poète, les héros argiens deviennent chez lui des « capitaines de pallicares » ; Agamemnon rejette les prières du « Papa-Chrysès » ; Andromaque se rend à « l'église de la Vierge vénérable », Hector « baptise » son fils du nom de Scamandrios. Pourquoi faut-il que ces néologismes nous gênent et nous inquiètent comme une espèce de travestissement? D'autres inexactitudes encore découlent du même parti-pris, et même des coupures, pratiquées çà et là par l'auteur, semblent bien n'avoir pour objet que de supprimer des détails qui choqueraient le goût moderne. Quant à la langue qu'écrit M. Pallis, on peut en admettre le principe sans approuver l'emploi de termes et de formes vraiment inintelligibles pour le commun des Grecs, sans accepter surtout certaines singularités d'orthographe qui blessent inutilement, ce semble, des habitudes respectables.

Mais, en revanche, cette traduction d'Homère a des mérites d'une qualité rare : si elle diminue un peu les héros, elle peint les hommes avec une incroyable vigueur; elle trouve des accents d'une vérité profonde, pour rendre les sentiments les plus forts ou les plus délicats de l'âme humaine; il n'est pas même jusqu'à une certaine couleur locale qu'elle ne réalise, quand elle fait revivre, dans la bouche des rudes personnages d'Homère, les expressions les plus franches de la langue du peuple. Mais c'est encore dans la peinture simple des mœurs primitives qu'elle rencontre ses plus heureux effets : on croit sentir une sorte de convenance intime entre ces tableaux homériques et la naïveté, la saveur champêtre du langage moderne.

Quand Hécube, du haut de la muraille, conjure Hector de se mettre à l'abri des coups d'Achille, elle découvre son sein, soulève ses mamelles, et les montre en pleurant au fils qu'elles ont nourri. Ce geste pathétique choquait les préjugés mondains d'un La Motte : combien il semble naturel dans cette langue où le poète Solomos célébrait les vierges de Corinthe, dansant sous les pins, tandis que la garnison turque est enfermée dans la place! « Mon âme, dit-il, se réjouit que le sein de chacune d'elles prépare pour un doux allaitement le lait de la vaillance et de la liberté ! »

Ἡ ψυχή μου ἀναγαλλιάζει,
πῶς ὁ κόρφος κάθε μιᾶς
γλυκοβύζαστο ἑτοιμάζει
γάλα ἀνδρείας καὶ ἐλευθερίας.

Cette langue si pittoresque, si colorée, M. Pallis la manie avec un rare bonheur, en véritable artiste, et la souplesse des mots composés qu'il invente fait penser parfois, osons le dire, à la perfection même du modèle antique.

Les livres dont je viens de vous parler, Messieurs, œuvres de science ou d'art, ne peuvent servir que de loin, et comme indirectement, au progrès des études grecques en France : aussi votre Commission a-t-elle été heureuse de distinguer, parmi les ouvrages les plus dignes d'une récompense, un travail composé en vue de l'enseignement français, et publié dans une « collection à l'usage des classes ». A vrai dire, le *Traité d'accentuation grecque* de M. J. Vendryes, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, ne devra être mis qu'assez tard entre les mains de nos élèves : au début de leurs études, il leur suffira de connaître la pratique de l'accentuation, pour en avoir appris les règles essentielles avec les formes de la grammaire; mais il arrive un moment où la curiosité de nos jeunes hellénistes se rebute d'un enseignement empirique, où la composition d'un bon thème grec n'est plus l'objet unique de leurs efforts, où ils cherchent à pénétrer la raison d'être des

formes et des usages, à s'expliquer les variétés mêmes de l'accentuation dans le texte des poètes qu'ils lisent. Pour répondre aux exigences légitimes de ce naissant esprit scientifique, aucun livre ne saurait être plus chaudement recommandé aux maîtres de l'enseignement secondaire que le petit volume de M. Vendryes : ils y trouveront, avec la théorie des anciens, les observations nouvelles qui se fondent sur la grammaire comparée et la linguistique; sans sortir même du grec, ils auront plaisir à voir classées, et coordonnées en un système logique, les remarques que leur expérience n'avait pas manqué de leur suggérer d'elle-même; ils tireront de cette lecture une foule de petits faits qui prendront place à l'occasion dans le commentaire d'un passage d'Homère ou de Théocrite. Depuis la publication de son livre, M. Vendryes, dans un ingénieux article qu'il nous a offert, montre par un exemple amusant l'intérêt des problèmes d'accentuation en apparence les plus menus : la plaisanterie d'Ulysse, se faisant passer pour *Personne* auprès de Polyphème, ne va pas sans difficulté en grec, s'il est vrai que le nom propre Οὔτις ne s'accentue ni ne se prononce de la même façon que l'enclitique τις précédé de l'adverbe proclitique οὐ. Voilà, Messieurs, des questions terriblement philologiques, n'est-ce-pas? Mais elles relèvent bien de notre domaine, et l'Association a voulu manifester une fois de plus l'intérêt qu'elle porte à l'étude du grec en France, en accordant à M. Vendryes le prix exceptionnel dont elle disposait cette année.

Une médaille enfin est attribuée au livre de M. Victor Chapot, ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur en droit, sur *La province romaine proconsulaire d'Asie*. Ce travail considérable, qui a valu à son auteur le titre d'élève diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, témoigne d'une vaste érudition et d'une bonne méthode; il aurait obtenu sans doute une distinction plus haute, si l'histoire des institutions romaines était l'objet propre de nos préoccupations scientifiques. Mais il intéresse pourtant la Grèce à plus d'un titre : la plu-

part des matériaux qu'il met en œuvre sont des inscriptions grecques, et les documents littéraires qu'il utilise le plus sont les discours de ces fameux atticistes, de ces rhéteurs dont les écoles, au Ier et au IIe siècle de notre ère, ont donné l'illusion d'une renaissance classique des lettres grecques. Ce n'est pas la faute de M. Chapot, et nous ne lui en voulons pas, si les Grecs d'Asie nous apparaissent dans son livre sous un jour moins favorable que ne le souhaiterait notre goût de la civilisation hellénique. Peut-être lui en voudrions-nous davantage de n'avoir pas tenté, malgré tout, une peinture plus complète et plus vive de cette province grecque, de sa situation économique, de son industrie, de son art, de son caractère et de ses mœurs. Du moins devons-nous avouer que, dans les limites où l'auteur s'était enfermé, il a pleinement atteint son but, qui était de décrire, en un vaste tableau, l'organisation politique de l'Asie proconsulaire.

Votre Rapporteur a trop insisté, Messieurs, sur les ouvrages de nos lauréats, pour qu'il ait le droit d'appeler encore votre attention sur d'autres livres qui sont venus enrichir cette année notre bibliothèque : je dois me borner à vous signaler d'un mot la pénétrante étude de M. Decharme sur *La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque;* le troisième et dernier volume de la grande *Épopée byzantine,* de M. Schlumberger, *Les Porphyrogénètes Zoé et Théodora;* les fascicules II et III (Deuxième série) du savant *Recueil des inscriptions juridiques grecques* de MM. Dareste, Haussoullier et Théodore Reinach; le magnifique ouvrage de MM. Pontremoli et Haussoullier sur *Didymes;* le tome III des *Œuvres* de Flavius Josèphe, traduites en français sous la direction du dévoué Rédacteur en chef de notre *Revue.* Il ne serait que juste d'accorder un plus ample tribut de remercîments et d'éloges aux publications qui nous arrivent de loin : de Saint-Pétersbourg, M. Papadopoulos Kerameus nous a envoyé, avec un nombre presque incalculable de brochures récentes, quatre volumes du Catalogue des manuscrits grecs de la *Bibliothèque*

de Jérusalem, et quatre autres d'extraits (Ἀνάλεκτα) de cette bibliothèque; de Grèce, nous avons reçu, entre autres hommages, une bonne *Histoire d'Athènes sous la domination turque*, par M. Th. N. Philadelpheus, puis les trois volumes, avec planches, de M. Svoronos sur les *Monnaies des Ptolémées*, et le tome II des Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα de M. Hatzidakis. La plupart de ces noms, Messieurs, vous rappellent d'anciens lauréats de l'Association, et c'est également ici-même, à cette place, que vous m'avez entendu naguère apprécier les travaux de MM. de Ridder et Mazon. Le premier de ces savants vient de nous adresser le tome III (fasc. I et II) du Catalogue de la Collection de Clercq, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. de Vogüé, Babelon et Pottier; le second, que vous avez couronné en 1903 pour sa traduction de l'*Orestie* d'Eschyle, a écrit sur Aristophane et la composition de ses comédies une étude personnelle et neuve, qui le range décidément parmi les maîtres. Vous voyez, Messieurs, que nous n'avons pas fait fausse route en attribuant jadis à ces jeunes auteurs les encouragements que décerne notre Association. Cette pensée est un encouragement pour nous-mêmes; elle nous rassure, et nous donne toute confiance dans l'utilité de notre tâche; elle nous soutient dans l'accomplissement de la besogne délicate que vous nous avez confiée

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

L'année 1904 et les mois écoulés de 1905 sont comptés par votre Commission administrative au nombre des temps heureux de l'Association.

Il y a un an, nous signalions à votre reconnaissance M. le duc de Loubat. Aujourd'hui nous comptons une fois de plus un bienfaiteur insigne en la personne de Sa Majesté le roi George de Grèce. Le chef respecté de la nation hellénique a daigné accepter le titre de membre donateur et nous a fait remettre, lors de son dernier voyage à Paris, une somme de 1,000 fr. Il a fourni ainsi une preuve nouvelle de l'intérêt qu'il porte aux études helléniques, il encourage en même temps l'élite des Hellènes à se joindre de plus en plus à nous dans l'œuvre que nous poursuivons. Que Sa Majesté veuille bien agréer ici l'hommage officiel et public de notre respectueuse gratitude !

Un autre sujet de satisfaction, c'est que nous sommes en possession du legs Pélicier. Un décret de M. le Président de la République en date du 2 mars 1905 nous ayant autorisés à l'accepter, nous avons prié notre confrère M. Huillier, ancien président de la chambre des notaires de Paris, de se mettre

en rapports avec le notaire de la succession; le 15 avril, votre Président et votre Trésorier, réunis dans l'étude de M. Huillier, donnaient décharge de la somme de 6,000 fr. qui leur était remise nette de tous frais, conformément aux dispositions testamentaires du donateur. Je suis certain d'être l'interprète de l'Association tout entière en rendant ici un nouvel hommage à la mémoire de M. Pélicier; vous vous associerez aussi aux remerciements que nous avons déjà adressés à M. Huillier pour la complaisance éclairée avec laquelle il nous a prêté le concours de son ministère.

J'ai voulu, Messieurs, dès le début de ce rapport, exposer les deux faits principaux qui ont marqué la vie administrative de notre Association depuis la dernière assemblée générale. Divers détails mériteront encore de retenir votre attention : ils trouveront place comme commentaire des tableaux de recettes et de dépenses dont je dois maintenant vous donner lecture.

I. *État comparatif des Recettes en 1903 et 1904.*

A. Intérêts de capitaux.

	1903		1904	
1° Rente Deville 3 °/o.....	500 »	3,130 80	500 »	3,158 »
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,212 27		2,212 10	
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20		259 20	
4° Coupons de 9, puis 11 oblig. Est...	136 33		158 40	
5° Intérêts du compte courant.....	23 »		28 30	

B. Subventions et dons divers.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	1,692 »	500 »	939 30
7° Don de l'Université d'Athènes (475 *drachmes*).....	292 »		339 30	
8° Dons pour l'illustration de la *Revue*.	900 »		100 »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

9° Cotisations des membres ordinaires.	3,764 50	4,358 50	3,950 »	5,119 75
10° Souscriptions de membres donateurs	400 »		1,000 »	
11° Vente de publications et médailles.	194 »		169 75	
	9,181 30		9,217 05	

II. *État comparatif des Dépenses en 1903 et 1904.*

A. Publications.

	1903		1904	
1° *Revue des Études grecques*.....	2,956 »	3,156 »	3,385 80	3,585 80
2° *Bibliographie* (rédaction de la).....	200 »		200 »	

B. Encouragements.

3° Prix Zographos.....	1,000 »	1,383 35	1,000 »	1,218 10
4° Prix classiques.....	83 35		218 10	
5° Concours typographique.....	300 »		» »	

C. Frais généraux.

6° Impressions diverses.....	61 65	3,209 70	115 15	3,166 69
7° Loyer, impositions et assurance..	905 20		905 »	
8° Service du palais des Beaux-Arts..	124 »		117 60	
9° Indemnité de l'agent bibliothécaire.	1,000 »		1,000 »	
10° Droits et frais divers à la Société générale.....	35 55		33 45	
11° Distribution de publications.....	511 20		361 82	
12° Recouvrement des cotisations.....	140 25		100 25	
13° Frais de bureau, commis, correspondance et divers.....	213 65		289 47	
14° Nettoyage, éclairage et chauffage.	75 20		81 20	
15° Médailles.....	5 70		14 75	
16° Reliure de livres.....	137 30		148 »	
	7,749 05		7,970 59	

III. Budget sur ressources spéciales ou fondation Zappas.

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

Recettes de l'exercice 1903 (encaissées seulement en 1904) : 357 fr.

Dépenses en 1904 : 357 fr.

Recettes de l'exercice 1904 : 376 fr. 50.

Montant du prix en 1905 : 376 fr. 50.

IV. *Mouvement des fonds en 1904.*

Solde en caisse au 1er janvier 1904.....		5,558 32
Recettes en 1904 (tableau I).....		9,217 05
Rente Zappas pour 1903, encaissée en 1904		357 »
Rente Zappas pour 1904		376 50
		15,508 87
Sorties de caisse (tableau n° II).....	7,970 59	
Prix Zappas.....	357 »	
Achat et mise au nominatif de 4 obligations Est	1,797 05	
	10,124 64	10,124 64
Il reste donc en caisse au 31 décembre 1904, la somme de.....		5,384 23
qui se décompose ainsi :		
1° Solde à la Société Générale.....	5,090 68	
2° En caisse de l'agent bibliothécaire.	293 55	
	5,384 23	

Messieurs, d'après les chiffres que je vous ai présentés, l'exercice 1904 se solde, déduction faite du capital de 1,000 fr. versé par Sa Majesté le roi George de Grèce, par une plus-value de 246 fr. 46 (8,217 05 — 7,970 59 = 246 46). Vous remarquerez aussi un don de 100 fr. pour l'illustration de la *Revue*, dû à la générosité de M. Loizon, et une augmentation de 180 fr. sur le produit des cotisations de membres ordinaires. Dans l'ensemble, les Recettes dépassent de 35 fr. 75 celles de l'exercice précédent (9,217 05 — 9,181 30 = 35 75), et les Dépenses ont augmenté de 221 fr. 54 (7,970 59 — 7,749 05 = 221 54). Cette augmentation des Dépenses n'a rien d'inquiétant : elle ne provient pas des frais généraux, diminués de 93 fr. 01 (3,209 70 — 3,116 69 = 93 01), mais d'un accroissement, justifié par les donations reçues depuis quelque temps à cet

effet, des frais d'illustration de la *Revue*, et aussi de l'importance plus grande donnée aux Prix classiques. Sur ce dernier point vous avez pu lire dans la *Revue* (t. XVII, p. 402) comment la suppression du Concours général nous avait amenés à décerner désormais dans chacun des Lycées de Paris deux récompenses annuelles, un prix en livres à l'élève de Troisième, une médaille de l'Association à l'élève de Première le plus distingué par son travail et ses succès en Grec dans le premier ou dans le second cycle ; ces encouragements, fort appréciés de nos lauréats, nous font utilement connaître, et nul ne regrettera les dépenses auxquelles ils nous entraînent.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous soumettre le projet de budget pour 1905.

V. *Recettes prévues pour 1905.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0	500	»	3,390	20
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,212	20		
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20		
4° Coupons de 27 obligations Est...	388	80		
5° Intérêts du compte courant	30	»		

B. Subventions et dons.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»	840	»
7° Don de l'Université d'Athènes (475 *drachmes*)	340	»		

C. Cotisations et ventes.

8° Cotisations des membres ordinaires	3,950	»	4,130	»
9° Vente des publications et médailles	180	»		
TOTAL			8,360	20

VI. *Dépenses prévues pour 1905.*

A. Publications.

1° Arriéré de 1904 : impression du n° 78, supplément, brochage...	1,201	»	3,581	»
2° Année 1905 : impression, moins le dernier numéro de l'année.....	1,680	»		
3° Illustration de la *Revue*.....	500	»		
4° Rédaction de la Bibliographie....	200	»		

B. Encouragements.

5° Prix Zographos.....	1,000	»	1,820	»
6° Prix exceptionnel à l'occasion de l'entrée en jouissance du legs Pélicier.....	300	»		
7° Prix classiques.....	220	»		
8° Concours typographique.....	300	»		

C. Frais généraux.

9° Loyer, impositions, assurances..	905	20	2,959	20
10° Indemnité de l'agent-bibliothécaire.	1,000	»		
11° Service du palais des Beaux-Arts.	120	»		
12° Distribution de publications.....	300	»		
13° Frais de recouvrement.....	100	»		
14° Impressions diverses.....	70	»		
15° Frais divers et droits à la Société Générale.....	34	»		
16° Frais de bureau, de commis, de correspondance et divers.....	210	»		
17° Nettoyage, éclairage, chauffage...	80	»		
18° Reliure de livres pour la bibliothèque.....	140	»		
TOTAL.....			8,360	20

Votre Commission administrative prévoit donc pour 1905 en recettes et en dépenses une somme égale de 8,360 fr. 20. Elle vous prie aussi de remarquer que le nombre de nos obligations du chemin de fer de l'Est est porté de 11 à 27, soit une différence *en plus* de seize : sur ce chiffre, treize obligations représentent l'emploi du legs Pélicier (achat du 17 avril), les trois autres l'emploi des cotisations de membres donateurs reçues en 1904 et dans les premiers mois de 1905. Félicitons nous, Messieurs, de ces résultats, mais ne nous croyons pas pour cela dispensés de veiller sévèrement sur notre budget. Cherchons tous à attirer sur lui les plus libérales sympathies, afin que nous puissions, nombreux et riches, encourager plus largement les études grecques et contribuer pour une part plus grande encore au bon renom de la science française.

Pour les membres de la Commission administrative.

Le trésorier, Max Egger.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE GRECQUE

PROCÈS-VERBAL

lu dans l'Assemblée générale du 7 mai 1903 (1)

Le concours de typographie grecque a eu lieu, cette année, à Paris et dans les départements, le jeudi 12 mars pour les ouvriers compositeurs, le vendredi 13 mars pour les apprentis.

Ont pris part au concours des ouvriers :

A *Paris*, sous la surveillance de M. Am. Hauvette, 6 concurrents;

A *Bordeaux*, sous la direction de M. G. Radet, 4;

A *Nancy*, sous la surveillance de M. A. Martin, 1.

Ont pris part au concours des apprentis :

A *Paris*, sous la surveillance de M. A. Puech, 11 concurrents;

A *Bordeaux*, sous la surveillance de M. G. Radet, 3;

A *Nancy*, sous la surveillance de M. G. Cousin, 3.

En ce qui concerne les ouvriers de Paris, la commission a décerné les récompenses suivantes :

1er prix : Mme Boucher, de l'imprimerie Lahure.

2e prix : M. Duval, de l'imprimerie Lahure.

Pour les départements :

1er prix : M. Dinot, de l'imprimerie Berger-Levrault, à Nancy.

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements.

1. Paris,
2. Nancy,
3. Paris.

Le concours des apprentis a donné le résultat suivant :

1° Pour Paris :

1er livret de caisse d'épargne : M. Gensollen (Jules), de l'imprimerie Chaix.

2e livret : M. Olivier (Henri), de l'école municipale Estienne.

(1) Par suite d'un oubli, ce procès-verbal n'a pas été inséré en son temps dans la *Revue*. Nous réparons aujourd'hui cette omission.

Mention très honorable : M. Nurdin (Ferdinand), de l'imprimerie Chaix.

Mentions honorables : M. Travail (Abel), de l'imprimerie Chaix, et M. Hoyaux (Paul), de l'école Estienne.

2° Pour les départements :

1er livret de caisse d'épargne : M. Roy (Charles), de l'imprimerie Gounouilhou, à Bordeaux.

Mention honorable : M. Ferry, de l'imprimerie Berger-Levrault, à Nancy.

Classement comparatif des lauréats de Paris et des départements.

1. Paris,
2. Bordeaux,
3. Paris,
4. Paris,
5. Paris,
6. Nancy,
7. Paris.

La commission s'est plu à constater les excellents résultats obtenus dans l'un et l'autre concours, et elle a décerné la médaille de l'Association à Mme Boucher.

Le Président de la Commission,
Am. Hauvette.

Les membres de la Commission,
Ch. Huit, H. Lebègue, J. Petitjean, A. Puech,
Ch.-Ém. Ruelle.

Rapport sur le concours de typographie grecque lu dans la séance générale du 11 mai 1905.

Le concours de typographie grecque a eu lieu, cette année, à Paris et dans les départements, le lundi 20 mars pour les ouvriers compositeurs, le mardi 21 mars pour les apprentis.

Ont pris part au concours des ouvriers :

A *Paris*, sous la surveillance de M. Puech, 10 concurrents ;
A *Angers*, sous la surveillance de M. Brizemur, 3 concurrents ;
A *Bordeaux*, sous la surveillance de M. Radet, 4 concurrents ;
Au *Puy*, sous la surveillance de M. Bury, 7 concurrents ;
A *Rennes*, sous la surveillance de M. Dottin, 7 concurrents ;
A *Tours*, sous la surveillance de M. Sourdillon, 2 concurrents,
En tout, 33 concurrents.

Ont pris part au concours des apprentis :

A *Paris*, sous la surveillance de M. Puech, 10 concurrents ;
A *Angers*, sous la surveillance de M. Brizemur, 1 concurrent ;
A *Bordeaux*, sous la surveillance de M. Radet, 3 concurrents ;
Au *Puy*, sous la surveillance de M. Bury, 1 concurrent ;
A *Rennes*, sous la surveillance de M. Dottin, 6 concurrents,
En tout, 21 concurrents.

Pour les ouvriers de Paris, la commission a décerné les récompenses suivantes :

1er prix : Mme Bigey (imprimerie Lahure).

Mention très honorable : M. Magoriec (imprimerie Lahure).

Pour les départements :

1er prix et médaille de l'Association : Mlle Marcet (imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs) (Le Puy).

2e prix : Mme Boulègue (imprimerie Marchessou, Peyriller et Cie, succrs) (Le Puy).

Mentions très honorables : Mme Aillot (imprimerie Burdin) (Angers), et M. Liénard fils (imprimerie Burdin) (Angers).

Mentions honorables : M. Enjolras (imprimerie Marchessou, Peyriller et Cie, succrs) (Le Puy), et M. Lefeuvre (imprimerie Simon) (Rennes).

Classement général : 1, Le Puy; 2, Le Puy; 3, Angers; 4, Paris; 5, Angers; 6, Paris; 7, Le Puy; 8, Rennes.

Le concours des apprentis a donné les résultats suivants :

1° Pour Paris :

1er prix : M. Dumaisnil (imprimerie Chaix).

2e prix : M. Joly (imprimerie Chaix).

Mention très honorable : M. Huser (imprimerie Lahure).

Mention honorable : M. Bretteville (école Estienne).

2° Pour les départements :

1er prix : M. Fablet (imprimerie Simon) (Rennes).

2e prix : M. Vidal (imprimerie Gounouilhou) (Bordeaux).

Mention très honorable : M. Rapin (imprimerie Gounouilhou) (Bordeaux).

Mention honorable : M. Marchau (imprimerie Gounouilhou) (Bordeaux).

Classement général : 1, Paris; 2, Paris; 3, Rennes; 4, Bordeaux; 5, Bordeaux; 6, Paris; 7, Bordeaux; 8, Paris.

Le concours des ouvriers a réuni cette année — et nous nous en félicitons — d'assez nombreux concurrents. Les compositions couronnées sont très honorables dans l'ensemble; la première vraiment bonne. Nous avons été particulièrement satisfaits du concours des apprentis, où ceux que nous avons récompensés se suivaient d'assez près les uns les autres.

Le Président de la Commission,
A. Puech.

Les membres de la Commission,
Am. Hauvette, Huit, Lebègue, Petitjean, Ruelle.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Institut Thiers.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales aux musées du Louvre.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), de l'Académie française.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Weil (Henri), membre de l'Institut.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Demetrius).
Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat (duc de).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. PATIN, membre de l'Institut.
1868. EGGER, *Id.*
1869. BEULÉ, *Id.*
1870. BRUNET DE PRESLE, *Id.*
1871. EGGER, *Id.*
1872. THUROT, *Id.*
1873. MILLER, *Id.*
1874. HEUZEY, *Id.*
1875. PERROT, *Id.*
1876. EGGER, *Id.*
1877. CHASSANG, inspecteur général de l'Université.
1878. FOUCART, membre de l'Institut.
1879. GIDEL, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. DARESTE, membre de l'Institut.
1881. WEIL, *Id.*
1882. MILLER, *Id.*
1883. QUEUX-DE-SAINT-HILAIRE (marquis de).
1884. GLACHANT, inspecteur général de l'Université.
1885. JOURDAIN, membre de l'Institut.
1886. GRÉARD, *Id.*
1887. GIRARD (Jules), *Id.*
1888. MÉZIÈRES, *Id.*
1889. CROISET (A.), *Id.*
1890. MASPERO, *Id.*
1891. RENAN (Ernest), *Id.*
1892. HOUSSAYE (Henry), *Id.*
1893. COLLIGNON (Max.), *Id.*
1894. SCHLUMBERGER (G.), *Id.*
1895. BIKÉLAS (D.).
1896. BRÉAL (M.), membre de l'Institut.
1897. DECHARME (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. CROISET (M.), membre de l'Institut.
1899. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Id.*
1900. D'EICHTHAL (Eugène), *Id.*
1901. GIRARD (P.), professeur à la Faculté des Lettres.
1902. REINACH (Salomon), membre de l'Institut.
1903. POTTIER (Edmond), *Id.*
1904. TANNERY, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1905-1906

Président : M. GUIRAUD.
1er *Vice-Président :* M. BABELON.
2e *Vice-Président :* M. Th. REINACH.
Secrétaire-archiviste : M. Am. HAUVETTE.
Secrétaire-adjoint : M. PUECH.
Trésorier délégué pendant l'absence de M. EGGER : M. J. MAURICE.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1905-1906

Nommés en 1903.

MM. CROISET (Maurice).
REINACH (S.).
SCHLUMBERGER.
MONCEAUX (Paul).
MM. LEGRAND (Émile).
GLACHANT (Victor)
BODIN.

Nommés en 1904.

MM. POTTIER.
BIKÉLAS.
DIEHL.
FOUCART.
MM. HÉRON DE VILLEFOSSE.
SAGLIO.
FOUGÈRES.

Nommés en 1905.

MM. HOMOLLE.
BRÉAL.
DARESTE.
D'EICHTHAL.
MM. DE RIDDER.
HOUSSAYE.
RUELLE.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. BIKÉLAS.
CROISET (Alfred).
DARESTE.
D'EICHTHAL (Eug.).
HOUSSAYE (Henry).
MM. MASPERO.
POTTIER (E.).
RUELLE (C.-Ém.).
VASNIER.
REINACH (Th.).

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. BIKÉLAS.
HAUSSOULLIER.
HOUSSAYE (Henry).
MASPERO.
MM. REINACH (Théodore), *rédacteur en chef-gérant de la Revue.*
Les anciens PRÉSIDENTS de l'Asssociation.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. COLLIGNON (Max.).
HAUSSOULLIER.
HÉRON DE VILLEFOSSE.
HEUZEY (L.).
HOMOLLE.
MM. MARTHA (J.).
PERROT (G.).
POTTIER (E.).
REINACH (Th.).
SAGLIO.

MEMBRES DONATEURS

S. M. le Roi de Grèce.
L'Université d'Athènes (1).

MM.

† Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Gif.
Alès (l'abbé Adhémar d'), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).
† Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
† Antrobus (Fr.), à Londres.
† Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonin), à Taganrog.
Baltazzi, député, à Athènes.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
Bassia (Typaldo), avocat à la Cour suprême à Athènes.
Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Bernès (H.), professeur au Lycée Lakanal, à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
† Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Athènes (2).
† Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Blanchet (Adrien), à Paris.
Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
† Bounos (Élie), à Paris.
Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut catholique de Paris.
† Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
† Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.

(1) Don annuel de 400 francs.
(2) Don d'une somme de 200 francs.

CARATHEODORY-EFFENDI (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie).
† CASTORCHIS (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte).
CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut.
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.
† CHASLES (Michel), membre de l'Institut.
CHASLES (Henri), à Paris.
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Constantinople.
CHÉVRIER (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
CHÉVRIER (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
CHOISY (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant, à Athènes.
† CLADO (Costa), à Londres.
† CLADO, docteur, à Paris.
COLARDEAU, professeur à l'Université de Grenoble.
COLIN (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.
CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
† CONSTAS (H. Lysandre), directeur de l'Ecole hellénique, Odessa.
CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres.
† CORONIO (Georges), à Paris.
† COUMANOUDIS (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† COUVE (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
CROISET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
CROISET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Versailles.
CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
DALMEYDA (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
† DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog.
DELYANNI (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† DEMETRELIAS (C.), à Odessa.
† DESJARDINS (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
DESJARDINS (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† DEVILLE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† DEVILLE (Mme veuve), à Paris (2).

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au Lycée Lakanal.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur à l'école commerciale supérieure de Iassy, à Paris.
† Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Philippopoli, à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
† Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Dürrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École Hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
† Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), professeur au lycée Henri IV.
Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, à Paris.
Expert (Henry), publiciste, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
† Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
Fallières, président du Sénat, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Gennadius (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Gillon (G.), à Paris.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers.
Girard (Paul), professeur à l'Université de Paris.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Gœlzer, professeur à l'Université de Paris.
Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
† Goldschmidt (Léopold), à Paris.

GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Écully, près Lyon.
GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
† GRÉARD, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
GYMNASE AVÉROFF, à Alexandrie (Égypte).
GYMNASE DE JANINA.
HACHETTE (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.), à Toulouse.
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
† INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
JASONIDIS (O. John), à Limassol (île de Chypre).
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
KRIVTZOFF (Mme), en Russie.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
LALOY, docteur ès lettres, à Paris.
† LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
† LAPERCHE, à Paris (1).
† LATTRY (A.), à Odessa.
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LEBÈGUE (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études.
LE BRET (Mme), à Paris.
LECHAT, professeur à la Faculté des lettres, Lyon.
LECOMTE (Ch.), négociant à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
† LEGRAND (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
† LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LEUDET (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† LEVIEZ (Ernest), à Paris.
LOUBAT (duc de), à Paris.
† LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
LUR-SALUCES (comte de), à Paris.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE (Jean), à Saint-Bonnet-le-Château (Loire).
† MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSI (Démétrios de), à Paris.
MANUSSIS (Constantin de), à Athènes.
† MANZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† MAURICE (Mme Ch.) née Vincent.
MAURICE (Jules), membre résidant de la société des Antiquaires, à Paris.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
† MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
† MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
† MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ministre, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
MAZON (Paul), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† MELAS (B.), à Athènes.
MELAS (Léon), à Athènes.
† METAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.
MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

† Mourier (A.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negroponte (Michel), négociant à Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
† Negroponte (Jean), à Paris.
Negropontes (Ulysse), à Paris.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
† Nicolaïdès (Nicolas), à Taganrog.
Nicolopoulo (Jean-G.), à Paris.
Nicolopoulo (Nicolas-G.), à Paris.
Nolhac (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
Omont (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Paisant (A.), Président honoraire du tribunal civil, à Versailles.
Paix-Séailles, à Paris.
Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspati (Georges), à Athènes.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons (1).
† Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Perrin (Ernest).
† Perrin (Hippolyte).
Persopoulo (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Peyre (Roger), professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.
† Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Poinsot (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).
Pottier (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† Psicha (Étienne), à Athènes.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris
Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris.
† Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
Reinach (Joseph), ancien député, à Paris.
Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.
Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, à Paris.
Renauld, professeur au lycée, à Toulouse.
† Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† Richard-Kœnig, à Paris.
Ridder (de), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.
† Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.

(1) Don d'une somme de 6,100 francs.

† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (Emmanuel), à Paris.
† Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
† Rodocanachi (Pierre), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
† Saraphis (Aristide), négociant, à Mételin.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Neuilly-sur-Seine.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
† Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sibien (Armand), architecte, à Paris.
† Sinadino (Michel), à Paris.
† Sinadino (Nicolas), à Paris.
† Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
† Souchu-Servinière, à Laval.
† Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
† Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
† Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† Syngros (A.), à Athènes.
† Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, à Pantin (Seine).
† Tarlas (Th.), à Taganrog.
† Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
† Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), professeur honoraire au petit séminaire de Rouen.
† Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

TRAVERS, directeur des postes et télégraphes, à Montpellier.
TSACALOTOS (E.-D.), professeur à Athènes.
† VALIERI (Jérôme), à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, greffier des bâtiments, à Giberville (Calvados).
VENDRYÈS (J.), professeur à la Faculté des Lettres de Clermont Ferrand.
† VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Antoine), à Paris.
† VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† VLASTO (Th.), à Liverpool.
† VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
† VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Athènes.
† VUCINA (J.-G.), à Odessa.
† WADDINGTON (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
† WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre à Athènes.
† XYDIAS (Sp.), à Athènes.
† ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† ZARIPHI (Georges), négociant.
† ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
† ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*, à Paris.
† ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er DÉCEMBRE 1905

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

* S. M. LE ROI DE GRÈCE. — 1904.
ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue du Luxembourg. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
* ALÈS (l'abbé Adhémar d'), 4, square du Croisic. — 1905.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
* ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg, Galernaïa 73. — 1869.
ANDREADÈS (Mme), fondatrice et ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue Château-Fadaise, à Nîmes.— 1867.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, recteur de l'Académie de Besançon. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire . — 1880.
AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des lettres, 12, rue du Jardin-des-Plantes, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 33, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
AUTRAN (C.), chez MM. Ralli frères, 12, allées des Capucines, Marseille. — 1905.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.

BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil, VIIe. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
* BARENTON (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, VIe. — 1898.
* BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
BASILY (Alexandre de), 47, rue Pierre-Charron. — 1894.
* BASSIA (Typaldo), avocat à la Cour suprême, agrégé de l'Université, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.
BAYET (Ch.), directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle, 110. — 1875.

* Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 23, rue Roquelaure. — 1884.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellanger (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
Bérard (Victor), maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 58, rue de Vaugirard. — 1892.
Berger, professeur au Lycée Lakanal, à Paris, 72, avenue de la République. — 1896.
Bernard (Camille), architecte diplômé du Gouvernement, 21, rue de l'Odéon. — 1902.
* Bernès (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
* Berranger (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
Berthier (abbé), agrégé de l'Université, professeur au collège Stanislas, 7, place Daumesnil, xive. — 1904.
Bertrand-Geslin (Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
Beurlier (l'abbé), docteur ès lettres, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame-d'Auteuil, 4, rue Corot. — 1886.
Bézanos (Eliade), 4, faubourg Poissonnière. — 1905.
Bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne. — 1890.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
Bibliothèque de l'Université de Tubingue. — 1900.
Bidez, professeur à l'Université, 39, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
Bignault (Ed.), 71, rue de la Victoire. — 1898.
* Bikélas (D.), 1, rue Valaoritis, Athènes. — 1867.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.
* Blampignon (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
* Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, Paris, viie. — 1894.
Bleu (Albert), licencié ès-lettres, 144, rue du Faubourg Poissonnière. — 1904.
Bloch (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 72, rue d'Alésia. — 1877.
Bodin (Louis), chargé de conférences à la Faculté des Lettres, 32, rue Bansac, à Clermont-Ferrand. — 1894.
Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut, 23, quai Conti, vi^e. — 1869.
Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.
* Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 48, rue Bassano. — 1906.
Boppe (Auguste), conseiller de l'ambassade à Constantinople. — 1885.
Bordeaux (P.), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.

Bouché-Leclercq (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

Boucouvala (Georges), directeur de l'école Abed, au Caire. — 1904.

Boudhors (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue du Sommerard. — 1895.

Boudreaux (Pierre), membre de l'école française de Rome, Palais Farnèse, Rome. — 1904.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.

Bourgault-Ducoudray (L.-A.), professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor, Paris Auteuil. — 1874.

Bourguet (Émile), docteur ès lettres, maître de conférences de littérature grecque à la Faculté des lettres, à Montpellier. — 1897.

* Bousquet (abbé), professeur à l'Institut catholique, 11, rue d'Assas. — 1897.

Bouvier, professeur de première au Lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.

Bouvy (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, Demi-rue à Louvain (Belgique) — 1891.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel, v^e^. — 1868.

Brenous (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.

Bréton (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.

Brisac (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.

Brizemur, professeur au Lycée d'Angers. — 1903.

Broglie (duc de), député, 9, square de Messine. — 1888.

* Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.

Buisson (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.

Bureau (Paul), avocat à la cour d'appel, 59, rue de Turenne. — 1897.

Burileanu, professeur à l'Université, 3 *bis*, str. Sevastopol, à Bucarest. — 1899.

Cahen, ancien élève de l'école d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue du Quatre-Septembre, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.

Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon. — 1867.

Callipoliti (Georges), docteur-médecin à Adramyttion, Turquie d'Asie. — 1893.

Calogeropoulo (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, rue Agésilas, 52, Athènes. — 1891.

CAMBAS (N.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1904.
* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, ministre de la justice, à Athènes. — 1868.
* CARATHEODORY-EFFENDI (Ét.), docteur en droit, ancien ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Corinthe-Isthmie (Grèce). — 1876.
CARCOPINO, membre de l'École française, Palais Farnèse à Rome. — 1906.
CARPENTIER (Paul), avocat, 35, rue Jacquemart-Gielée, à Lille. — 1893.
CARRA DE VAUX (baron), professeur à l'Institut catholique, 6, rue de la Trémoïlle. — 1903.
* CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie). — 1875.
CASTELLANI (Giorgio), 55, via Palestro, Rome. — 1895.
CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
CAVAIGNAC (Eugène), ancien membre de l'École d'Athènes, 47, rue de Verneuil. — 1903.
CERCLE de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
* CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte). — 1903.
CHACORNAC (C.), proviseur du Lycée de Nice. — 1895.
CHAMONARD (J.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Marseille. — 1895.
* CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut, 3, rue Mazarine. — 1876.
CHAPOT (V.), docteur en droit, ancien membre de l'École d'Athènes, 66, rue de Rennes, VIe. — 1899.
CHAPRON (André), sous-préfet de Boulogne-sur-Mer. — 1893.
* CHASLES (Henri), 60, avenue Victor-Hugo. — 1881.
* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du Lycée grec de Péra, à Constantinople. — 1872.
CHATEL (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
* CHÉVRIER (Adolphe), conseiller à la Cour de cassation, 13 rue de Téhéran, Paris, VIIIe. — 1873.
* CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, hôtel de Seine, 52, rue de Seine. — 1880.
* CHOISY (Aug.), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.
* CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant, 4, place Saint-Denys, à Athènes. — 1869.
CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres, Château Borély, Marseille. — 1893.
* COLARDEAU, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.
* COLIN (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
COLIN (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, maître

de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux, 33, rue Boudet. — 1899.

COLLARD (F.), professeur à l'Université, 109, rue de la Station, Louvain. — 1879.

COLLARD (Paul), professeur au lycée de Douai. — 1905.

COLLIGNON (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain, v^e^. — 1875.

* COMBOTHECRAS (S.-J.), rue Tyraspolskaya, à Odessa. — 1873.

* CONSTANTINIDIS (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.

CONTOLÉON (Alexandre-Emmanuel), éphore des antiquités à Delphes, Grèce. — 1901.

* CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres, 53, Mount Street, Grosvenor Square, — 1867.

COSMAO DUMANOIR (Marcel), avocat, 3, rue de la Néva. — 1893.

COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.

* COURCEL (baron Alphonse de), de l'Institut, sénateur, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse, xve. — 1886.

CRÉPIN (Victor), professeur au Lycée Michelet, 2, rue Boulard, Paris. — 1891.

* CROISET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 13, rue Cassette, vi^e^. — 1873.

* CROISET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 26, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.

* CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.

CUMONT (Franz), correspondant de l'Institut de France, conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

* DALMEYDA (Georges), professeur au Lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.

* DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais, vi^e^. — 1867.

DARGENT (J.), ancien professeur à l'Université catholique, 60, boulevard Vauban, Lille. — 1898.

DÉCHELETTE, conservateur du Musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.

DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée Condorcet, 4, rue de Sèvres. — 1883.

DELAGRAVE (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

DELAMARRE (Jules), 51, rue de la Pompe, Paris Passy. — 1893.

* DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog. — 1873.

* DELYANNI (N.), ministre de Grèce à Paris, 3, rue Anatole de la Forge. — 1875.

DEMARGNE (Joseph), professeur à la Faculté des lettres d'Aix, Hôtel du Mont-Blanc, à Leysin (Suisse). — 1903.

DÉONNA (Wlademar), élève de l'école d'Athènes. — 1904.

DÉPINAY (Joseph), 81, rue de Miromesnil. — 1900.

DERENBOURG (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'École des Hautes Études, 30, avenue Henri Martin, XVIe. — 1890.
DESCHAMPS (Gaston), ancien membre de l'École d'Athènes, 13, rue Cassette. — 1901.
* DESJARDINS (Mme v^e Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.
DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
DIAMANTOPOULO (Mlle), ancienne élève de l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses, au Pirée (Grèce). — 1895.
* DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
DIEHL (Charles), correspondant de l'Institut, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris, 4, square du Roule, VIIIe. — 1891.
DIEUDONNÉ (A.), attaché au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
* DIEUX, professeur au lycée Lakanal, à Bourg-la-Reine (Seine). — 1889.
DIHIGO (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
DIRICQ (Raymond), 2, rue Bara. — 1904.
DORISON (L.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté des lettres 1, rue Piron, Dijon. — 1894.
* DOSSIOS (Nic.), professeur, 4, rue du Mont-Thabor, Paris. — 1881.
DOTTIN (Georges), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 37, rue de Fougères, Rennes. — 1897.
DOUBLET (Georges), ancien membre de l'école d'Athènes, professeur de première au lycée, villa Minerve, rue du Soleil, Saint-Barthélemy, Nice. — 1894.
* DOULCET (Mgr), évêque de Philippopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.
DRAGOUMIS (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
DRAGOUMIS (Marc), ancien ministre plénipotentiaire à Athènes.—1896.
DROSINIS, (Georges), à Athènes. — 1888.
DROZ (Alfred), avocat, 7, rue Saint-Florentin. — 1903.
DUCHESNE (Mgr), protonotaire apostolique, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
DUFOUR (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
DUJARDIN (P.), héliograveur, 28, rue Vavin. — 1891.
DURAND, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
DURAND-GRÉVILLE, 3, rue de Beaune, Paris (en hiver, villa Henry Gréville, à Menton, Alpes-Maritimes). — 1892.
* DÜRRBACH (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 40, rue du Japon. — 1892.
* DUSSOUCHET, professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.

DUVILLARD (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

EBERSOLT (Jean), pensionnaire de la fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris. — 1906.
* ECOLE BOSSUET, représentée par M. l'abbé Audollent, directeur, 6, rue du Luxembourg. — 1890.
ECOLE DES CARMES, représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
* ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* ÉCOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
* EGGER (Mme vve Émile), 68, rue Madame. — 1885.
* EGGER (Max), professeur au Lycée Henri IV, 71, rue de Vaugirard, Paris. — 1885.
* EGGER (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris, 72, rue d'Assas. — 1872.
EGINITIS (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* EICHTHAL (Eugène d'), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
ELÈVES (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
EMMANUEL (Maurice), docteur ès lettres, 42, rue de Grenelle. — 1893.
ENGEL (Arthur), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 66, rue de l'Assomption. — 1903.
ENOCH, professeur au lycée du Havre. — 1899.
ERLANGER (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
ERRERA (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), sénateur, 131, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1872.
EUMORFOPOULOS (Nicolas-A.), 33, Gloucester Square, Hyde Park, London W. — 1897.
* EXPERT (Henry), publiciste, 97, boulevard Arago. — 1900.

* FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
* FALLIÈRES (Armand), président du Sénat. — 1886.
FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
* FIX (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
FLAMAND-DUVAL (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
FLORISOONE, professeur au Lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
FOSSEY (Ch.), docteur ès lettres, chargé de cours à l'Ecole des Hautes Etudes, 1, avenue de l'Observatoire. — 1903.
FOTIUS (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École

française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob, VIe. — 1867.

FOUGÈRES (Gustave), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 6, rue d'Ulm, Paris, Ve — 1886.

FOUILLÉE (Alfred), membre de l'Institut, Villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.

FOURDRIGNIER (Ed.), correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, 119, rue du Cherche-Midi, VIe.— 1901.

FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux. — 1903.

FRANCE (Anatole), de l'Académie française, villa Saïd, 5, avenue du Bois de Boulogne, 64. — 1897.

FRANCISCATO (Sp.), commerçant à Alexandrie (Égypte). — 1906.

FRENEL (Jean), 6, quai de la Veveyse, à Vevey (Suisse). — 1905.

FRINGNET (Alphonse), inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard. — 1885.

GACHON, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.

GANDERAX (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 4, rue Boissière.— 1891.

GARDICAS (D.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Egypte). — 1903.

GASPAR (Camille), docteur en philosophie et lettres, 20, rue des Coteaux, Bruxelles. — 1901.

GAUDIER (Charles), professeur de première au lycée, 75, rue Libergier, à Reims. — 1893.

GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 75, boulevard Malesherbes. — 1878.

* GENNADIUS (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, Kensington Palace, Londres. — 1878.

GEORGIN, professeur au Lycée Henri IV, 30, avenue des Gobelins. — 1899.

GEORGIOU (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). — 1892.

* GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, place du Petit-Vallon, 18, à Bruxelles. — 1881.

GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.

* GILLON (G.), 18, rue Malher. — 1901.

* GIRARD (Paul), professeur à l'Université de Paris, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.

GIRONDE (comte de), 25, rue François Ier. — 1900.

GLACHANT (Victor), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, 90, rue d'Assas. — 1884.

GLOTZ (Gustave), docteur ès-lettres, professeur au Lycée Louis-le-Grand, 73, rue du Cardinal-Lemoine. — 1895.

GLYPTI (Georges), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Egypte). — 1902.

* GOELZER (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.

* Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 145, rue de Lonchamp. — 1883.
* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, 8, rue d'Anjou. — 1883.
* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
Gounouilhou, imprimeur, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. — 1893.
Graillot (H.), ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
* Grandin (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger, Auteuil. — 1890.
* Graux (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
Gravaris (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
Grégoire (Henri), docteur en philosophie et lettres, Les Longs-Thiers, Huy (Belgique). — 1904.
Grollier (de), 28, rue Godot de Mauroi. — 1901.
Grousset (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
Grouvèle (V.), 44, avenue de la Dame-Blanche, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1898.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gsell (Stéphane), docteur ès lettres, professeur à l'École supérieure des lettres, inspecteur du service des antiquités de l'Algérie, 77, rue Michelet, à Mustapha (Algérie). — 1893.
Guiraud (Paul), professeur à l'Université de Paris, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
* Gymnase Avéroff à Alexandrie (Égypte). — 1897.
* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Haïtas frères, banquiers, à Bucarest (Roumanie). — 1901.
Hallays (André), homme de lettres, 110, rue du Bac. — 1880.
Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
Hantz, proviseur du lycée de Bastia. — 1904.
Harmand, (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée, 20, rue Grandville, à Nancy. — 1892.
Harter, inspecteur d'Académie, à Rodez. — 1898.
Haury, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
Haussoullier (B.), de l'Institut, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* Hauvette (Amédée), professeur de poésie grecque à la Faculté des Lettres, 28, rue Racine. — 1883.
* Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans. — 1869.
Heiberg (le dr J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1891.
Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres, 95, rue Houdan, à Sceaux. — 1884.
* Hériot-Bunoust (l'abbé Louis), aux soins de M. Stanislas Ploncczynski, 33, rue de Cugnaux, Toulouse. — 1889.
Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur

des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 16, rue Washington, VIIIe. — 1872.

* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.

HOCHART, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.

* HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, Grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.

HOLLEAUX (Maurice), directeur de l'École française d'Athènes. — 1889.

HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre, pavillon Mollien. — 1876.

* HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 50 avenue Victor-Hugo, XVIe. — 1868.

HUBERT (Henri), agrégé d'histoire, conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 74, rue Claude-Bernard. — 1897.

HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

HUIT (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

HUMBERT (Louis), professeur au Lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.

HUNTINGTON (Henry Alonzo), commandant, 7, rue de Maurepas, à Versailles. — 1895.

HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

ICONOMOPOULOS (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.

IMHOOF-BLUMER (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890. *(Deux cotisations).*

* INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.

ISERENTANT, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

JACOB (Alfred), maître de conférences à l'Ecole des Hautes Études, 7 bis, rue Laromiguière. — 1902.

* JAMOT (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.

* JASONIDIS (O. John), à Limassol, Blondel Street (île de Chypre). — 1870.

JENKINS (Mlle), Thorwald, Loschwitz près Dresde (Allemagne). — 1899.

* JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque de Chora à Amorgos (Grèce). — 1869.

JOHNSTON (Mme Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Laurent Saint-Julien (Gironde). — 1894.

* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1874.

* JORET (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 64, rue Madame, VIe. — 1879.

JOUBIN (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres, professeur-adjoint à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier.
JOUGUET (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres, villa Stella, avenue Chalant, Lille Saint-Maurice. — 1898.

KANN (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
KARPELÈS (Mme), 143, rue de la Pompe. — 1897.
KEBEDJY (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
KINCH (K.-F.), docteur, Rhodes, postes françaises. — 1898.
KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune. — 1898.
* KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* KOUNDOURI (Panaghi), 23, rue de l'Arsenal, Marseille. — 1897.
KREBS (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 89, avenue d'Orléans. — 1878.

LABASTE, professeur de première au lycée de Tourcoing, 23, Grand'Place. — 1902.
* LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 105, boulevard Saint-Michel. — 1892.
LAFONT (Mlle Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
LAGONICO (Théodore), Alexandrie (Égypte). — 1904.
LAGOUDAKIS (Socrate), docteur médecin, 103, avenue de Villiers. — 1898.
* LALOY (Louis), docteur ès lettres, 33, avenue des Gobelins. — 1897.
LAMBROS (Spyridon), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
* LANDELLE (Charles), peintre, 17, quai Voltaire. — 1868.
LAURENT (Joseph), maître de conférences à la Faculté des lettres, 12-14, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
LA VILLE DE MIRMONT (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 11, rue Saubat, à Bordeaux. — 1888.
* LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique.
LE BÈGUE (Stéphan), architecte, 12, rue de Castellane. — 1899.
* LEBÈGUE (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études, 95, boulevard Saint-Michel, ve. — 1888.
* LE BRET (Mme Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
* LECHAT (Henri), docteur ès lettres, professeur d'histoire de l'art à la Faculté des lettres, 1, rue du Plat, Lyon. — 1891.
* LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
LEFÈBVRE (Gustave), ancien membre de l'école d'Athènes, inspecteur en chef au service des Antiquités d'Égypte, à Assiout (Égypte). — 1904.
LE FOYER (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.
* LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — 1890.
LEGRAND (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue Duquesne, Lyon. — 1892.
LELIOUX (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 21, rue de l'Odéon. — 1879.

LEMERCIER, doyen de la Faculté des lettres, 12, rue Sainte-Anne, à Caen. — 1893.
* LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
LE ROUX (Henri), ancien directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 7, rue de Passy. — 1897.
LEROUX (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
LEROY-BEAULIEU (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle, IXe, — 1870.
* LEUDET (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure). — 1887.
LÉVY (Georges-Raphaël), 26, avenue Victor-Hugo. — 1888.
LIARD (Louis), vice-recteur de l'Académie de Paris, 5, rue de la Sorbonne, Ve. — 1884.
LIMPRITIS, avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1877.
LOIZON (J.), juge au tribunal civil, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* LOUBAT (duc de), correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-Durville, XVIe. — 1903.
* LUR-SALUCES (comte de), 10, rue Dumont-Durville. — 1895.
LYCÉE CHARLEMAGNE, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.
LYCÉE MONTAIGNE, 17, rue Auguste Comte. — 1885.

* MACMILLAN (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.
* MAGGIAR (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
MAGNE (Lucien), professeur à l'École des Beaux-Arts et au Conservatoire National des Arts et Métiers, inspecteur général des Monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire du Louvre. — 1905.
* MAISONNEUVE (Jean), villa Taillefer, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire). — 1875.
MALLET (Ad.), chef du 1er bureau de l'enseignement secondaire, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.
MALLINGER (Léon), professeur à l'Athénée royal, 26, rue de Saint-Pétersbourg, Ostende (Belgique). — 1898.
* MANOUSSI (Démétrios de), 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
MANTADAKIS (P.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte). — 1903.
MANTZURANY (N), professeur de langues, 15, rue Champollion. — 1900.
* MANUSSI (Constantin de), à Athènes. — 1869.
MARCHEIX, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.
MARESTAING (Pierre), 17, boulevard Flandrin. — 1902.
MARGUERITTE DE LA CHARLONY, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte. — 1903.
MARINO (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
MARTHA (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.
MARTIN (Albert), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 9, rue Sainte-Catherine, Nancy. — 1887.
MARTIN (abbé J.-B.), professeur aux Facultés catholiques, 11, place de Fourvière, Lyon. — 1897.

MARTINI (Edgar), professeur à l'Université, 14, Querstrasse IIe, Leipzig. — 1904.

* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, Le Caire. — 1877.

MASQUERAY (P.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 36, rue Rodrigues-Pereire, Bordeaux. — 1893.

MAUCOMBLE (Émile), avoué honoraire, 2, rue Pigalle. — 1876.

* MAURICE (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 33, rue Washington. — 1902.

MAUROUARD (Lucien), premier secrétaire d'ambassade près la légation de France en Grèce, 56, rue de Solon à Athènes, et 110 boulevard Haussmann, Paris. — 1891.

MAURY, professeur à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.

* MAVRO (Spiridion), Athènes. — 1873.

* MAVROMICHALIS (Kyriacoulis P.), ministre, à Athènes. — 1888.

MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.

* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.

MAY (G.), professeur à l'Université de Nancy, chargé de cours à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.

* MAZON (Paul), docteur ès-lettres, maître de conférences à l'Université, 1, boulevard Thiers, à Dijon. — 1902.

MÉGACLÈS (Athanase), archevêque de Cyzique, à Artaki (Asie-Mineure), Turquie. — 1895.

MÉLAS (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.

* MELAS (Léon), à Athènes. — 1893.

MÉLY (F. de), 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.

MENDEL (Gustave), ancien membre de l'École d'Athèues 15, rue de l'Entrepôt, à Paris. — 1902.

MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1887.

MESSINESI (Léonce), 9, rue Bayard, VIIIe. — 1903.

MEUNIER (l'abbé J.-M.), professeur à l'Institution Saint-Cyr, rue Jeanne d'Arc, à Nevers. — 1895.

* MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Labourdonnais, VIIe. — 1884.

MEYLAN-FAURE, professeur à l'Université, clos du Matin, Valentin, à Lausanne. — 1904.

MÉZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1867.

MICHAELIDIS (C. E.), Rally brothers agency, Hull. — 1890.

MICHEL (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.

* MICHON (Etienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.

MIGEON (Gaston), conservateur au Musée du Louvre, 150, rue du Bois-Fleury, Meudon (Seine-et-Oise). — 1904.

MILLET (Gabriel), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 34, rue Hallé, XIVe. — 1896.

* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
* Monceaux (Paul), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1885.
Monferrato (Antoine), ancien ministre des cultes et de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.
Monnier (Jean), professeur à la Faculté de théologie protestante, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1902.
Monod (Gabriel), professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, Versailles. — 1869.
Moraïtis (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.
Moret (Alexandre), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 114, avenue de Wagram. — 1901.
Mossot, professeur honoraire, 20, rue de Verneuil. — 1887.
Mot (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.
Musée (le) du Cinquantenaire, à Bruxelles. — 1905.
Mutiaux (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1898.

Navarre (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1895.
* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Negropontes (Ulysse), 50, avenue du Bois de Boulogne. — 1890.
* Nicolaïdès (G.), homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.
Nicole (Jules), professeur à la Faculté des lettres, 10, boulevard de la Tour, Genève. — 1891.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopoulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nolhac (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
Normand (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.
Ollivier (Louis), 22, rue du Général-Foy. — 1905.
* Omont (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, XVIe. — 1884.
Oursel (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, VIIIe. — 1867.

Pagonis (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Paisant (Alfred), Président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
* Paix-Séailles (Charles), étudiant, 278, boulevard Raspail. — 1896.
* Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
Papadopoulos-Kerameus, professeur, agrégé à l'Université impériale,

bibliothécaire de théologie à la Bibliothèque impériale publique, Fontanka, 101, log. 6, à Saint-Pétersbourg, Russie. — 1902.

PAPAVASSILIOU (G.), professeur à Athènes. — 1889.

PARIS (Pierre), professeur à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.

PARMENTIER (Léon), professeur à l'Université de Liège (Belgique). — 1895.

* PARMENTIER (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.

PASCHALIS (D.-P.), île d'Andros (Grèce). — 1899.

* PASPATI (Georges), à Athènes. — 1888.

PASSY (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 75, rue de Courcelles. — 1867.

PATON (W.-R.), maison Camis, place Maze, Viroflay (Seine-et-Oise). — 1896.

PEINE (Louis), professeur au lycée Louis le Grand, 5, rue Latran. — 1894.

PELLETIER (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.

PEPIN-LEHALLEUR (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.

PERDRIZET (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 9, rue Désiles, Nancy. — 1889.

PEREIRE (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.

PERNOT (Hubert), répétiteur de grec moderne à l'Ecole des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1900.

PERROT (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 23, quai Conti. — 1867.

* PERSOPOULO (Nicolas), à Trébizonde (Turquie d'Asie). — 1873.

PESSONNEAUX (Raoul), professeur au lycée Henri IV, à Clamart. — 1888.

PETITJEAN (J.), professeur au Lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.

PETRIDÈS (Dr A.), médecin à l'hôpital hellénique d'Alexandrie (Égypte). — 1903.

* PEYRE (Roger), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.

PHARMAKOWSKY (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — 1898.

PHOTIADÈS (Etienne), 1, rue Coray, à Athènes. — 1900.

PICARD (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.

PICARD (Georges), 2 *bis*, rue de Benouville. — 1903.

PICHON (René), docteur ès lettres, professeur au Lycée Henri IV, 142, boulevard Montparnasse. — 1903.

PIERROTET (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, ve. — 1903.

PISANIS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.

* PISPAS (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.

* POINSOT (Mlle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.

* POTTIER (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris Passy. — 1884.

POYARD, professeur honoraire au Lycée Henri IV, 14, rue de Tournon. — 1900.
PRAROND (Ernest), 42, rue du Lillier, Abbeville. — 1871.
PRAZZICA (Aristote), à Alexandrie (Égypte). — 1904.
PRÉVOST, professeur au Lycée de Constantine. — 1904.
PSICHARI (Jean), professeur à l'École des Langues orientales vivantes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.
PUECH (Aimé), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

QUILLARD (Pierre), homme de lettres, 10, rue Nollet, Paris. — 1902.

RADET (G.), doyen de la Faculté des lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus Bordeaux. — 1890.
* RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
RALLI frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
RAVAISSON (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital. — 1898.
* REINACH (Joseph), ancien député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain-en Laye, à Paris, 4, rue Traktir. — 1878.
* REINACH (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 9, rue Hamelin. — 1884.
* RENAULD, professeur au lycée, 1, rue Valade, Toulouse. — 1902.
REYNAUD, professeur au lycée Louis-le-Grand, 28, avenue de l'Observatoire. — 1893.
RHEINART (Ferdinand), 14, rue du Regard, Paris. — 1903.
RIBIER (Eug. de), professeur au Lycée Voltaire, directeur de la *Revue des Poètes*, 5, rue de Sontay, XVIe. — 1895.
RICCI (Seymour de), 36, avenue Henri Martin. — 1901.
RICHARD (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
* RIDDER (André de), professeur en congé à la Faculté des lettres d'Aix, à Paris, 22, rue de Marignan. — 1894.
ROBERTI (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay. — 1873.
* RODOCANACHI (Emmanuel), 42, avenue Gabriel, VIIIe. — 1905.
* RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ROMANOS (Athos), ministre des affaires étrangères, Athènes. — 1891.
* ROTHSCHILD (baron Edmond de), 41, faubourg Saint-Honoré. — 1881.
ROUIRE (Dr), 16, rue Vavin, VIe. — 1905.
ROUJON (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, quai Conti, 25. — 1904.
ROUX (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode près et par Issoire. — 1887.
* RUELLE (Ch.-Émile), administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon. — 1869.

SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, 85, rue de Sèvres. — 1868.
SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie (Egypte). — 1888.
SALA (Mme la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
SALVAGO (Pantéli), 133, boulevard Malesherbes. — 1902.
SANSON (Ernest), architecte, 25, rue de Lübeck. — 1888.
* SARAKIOTIS (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
* SATHAS (Constantin), boulevard Saint-Germain, 91. — 1874.
* SAYCE (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
SCHLIEMANN (Mme Henri), à Athènes. — 1895.
* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin, VIIIe. — 1888.
SCHWAB (R.), 85, boulevard Port-Royal, XIIIe. — 1904.
SÉGUIER (comte de), à Son Serra, Casa Rey, Palma de Majorque. — 1895.
SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, VIIIe. — 1867.
SEREFAS (Athanasios D.), à Salonique. — 1905.
SERRUYS (Daniel), ancien membre de l'Ecole française de Rome, maître de conférences à l'École des Hautes Études, 29, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — 1902.
SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
SEURE, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur au lycée de Chartres (à Paris, 79, rue Madame, VIe). — 1901.
SÈZE (Romain de), professeur honoraire de l'Institut catholique, 76, rue de Seine. — 1893.
* SIBIEN (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
SINOIR, professeur de première au Lycée de Laval. — 1892.
SIOTIS (Dr), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Constantinople Péra. — 1905.
SKIAS (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
SKLIROS (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
SOTIRIADIS, éphore des antiquités et des musées, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
* SOUVADZOGLOU (Basile), banquier, à Constantinople. — 1878.
STAMOULIS (Anastase), négociant, à Silimvria (Turquie). — 1874.
STEPHANOS (Dr Clon), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.
STREIT (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
STRONG (Mme Arthur), 23, Grosvenor Road, Westminster S. W., à Londres. — 1899.
* SULLY-PRUDHOMME (Armand), de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré, VIIIe. — 1883.
SVORONOS (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.

TAMBACOPOULOS (D.), sous-directeur de la Banque d'Orient, à Alexandrie (Egypte). — 1906.

TERNAUX-COMPANS, ancien député, 25, rue Jean-Goujon. — 1878.
TERRIER, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
THEODORIDÈS (Jean), docteur, à Serrès (Macédoine). — 1895.
* TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire du Mont-aux-Malades, à Rouen. — 1867.
TOURNEUR (Médéric), agrégé d'histoire, fellow du Ministère de l'Instruction publique, 378, Harvard Street, Cambridge, Massachusets, États-Unis d'Amérique.
* TOURTOULON (baron de), 13, rue Roux-Alphéran, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1869.
* TRAVERS (Albert), directeur des postes et télégraphes de l'Hérault, à Montpellier. — 1885.
TRÉVERRET (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
TRIANTAPHYLLIDIS (G. J.), 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* TSACALOTOS (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.

* UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.

* VASNIER, greffier des bâtiments, Le Manoir, à Giberville (Calvados). — 1894.
VASSILAKIS (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Bizet, XVIe. — 1905.
VATELOT (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* VENDRYÈS (Joseph), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, 32, rue Bansac. — 1903.
VENETOCLES (Dém.), directeur du Lycée grec, à Alexandrie (Egypte). — 1879.
VERNET (Marcel), 10, rue d'Offémont, XVIIe. — 1904.
VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
VIDAL DE LABLACHE, professeur de géographie à la Faculté des Lettres, 6, rue de Seine. — 1870.
* VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
* VLASTO (Etienne-A.), à Ramleh San Stefano, Alexandrie (Egypte), — 1875.
VOGÜÉ (marquis de), de l'Académie française, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, VIIe. — 1875.
* VUCINA (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

WATEL, professeur honoraire au lycée Condorcet, 42, rue du Bras-d'Or, à Boulogne-sur-Mer. — 1871.
WATELIN (Louis), 203, boulevard Malesherbes. — 1904.
WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences hono-

raire à l'Ecole normale supérieure, 16, rue Adolphe Yvon XVIe. — 1867.

WEILL (Raymond), capitaine du génie, 39, rue de Paris, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1904.

WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.

WILLEMS professeur à l'Université, Bruxelles. — 1905.

WUHRER (Mlle Marie-Louise), 66, rue Gay-Lussac. — 1905.

* XANTHOPOULOS (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.

* XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre, chez M. Pylarinos, pharmacien, place Louis, Athènes. — 1884.

ZAHNAS (Démétrius), à Salonique. — 1904.

ZAÏMIS (Assemakis), à Atnènes. — 1891.

ZAÏMIS (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.

ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1880.

ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.

ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.

ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille — 1891.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Paris.

Société nationale des antiquaires de France.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Bulletin critique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Revue des questions historiques.

Athènes.

Ἀγών.
Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Παναθήναια.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Bruxelles.

Revue de l'Université de Bruxelles.

Bucharest.

Ἶρις.

Constantinople.

Κωνσταντινούπολις.

Leipzig.

Archiv für Religionswissenschaft.
Byzantinische Zeitschrift.

Lemberg.

Eos.

Liège.

Musée belge.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Rome.

Bessarione.
Bullettino dell' Istituto di diritto romano.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNES

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1905)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, Édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas, Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα, et M. Valettas, Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas, *Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*, et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis, Κυκλαδικά, et M. Margaritis Dimitza, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* Ve *et au* IVe *siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. Bryennios, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et Traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor Henry. Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege; — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens*, et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spirydon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x*e siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aélius inédit*, M. P. Milliet. Etudes sur les premières périodes de la céramique grecque, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, *Thèse sur l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias. Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Priy Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. de Ridder, *De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. Hesseling, *Les cinq livres de la loi* (*le Pentateuque*), traduction en néo-grec, et M. Hilaire Vandaele *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans*

l'antiquité. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. Ph.-E. LEGRAND, *Etude sur Théocrite*. Thèse pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale*. Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque*. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. OUVRÉ, *Les formes littéraires de la pensée grecque*.

— Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni*.

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle*.

— Prix Zappas. Le général DE BEYLIÉ, *L'Habitation byzantine*.

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. CARRA DE VAUX, *Les mécaniques ou l'élévateur de Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. DE RIDDER, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*.

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. STICKNEY, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. COLARDEAU, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. LALOY, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre PALLIS, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. VENDRYÈS, *Traité d'accentuation grecque*.

— Médaille d'argent, M. V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*.

AJAX FILS DE TÉLAMON

ÉTUDE DE MYTHOLOGIE HÉROÏQUE

Tout le monde a présent à la mémoire le rôle considérable d'Ajax dans l'*Iliade*, de celui des deux Ajax qu'Homère appelle *fils de Télamon*, Τελαμώνιος Αἴας. Il y a vingt ans, M. de Wilamowitz-Moellendorff a fait, au sujet de ce personnage, une conjecture intéressante. Sa patrie, d'après ce savant, ne serait point Salamine. A cette île ne le rattachent que deux passages suspects, un vers des *Catalogues* (1), et un autre du chant VII, déjà rejeté par Zénodote (2). Ajax était un héros du Nord, un Éolien, originaire du mont Aianteion dans la Thessalie orientale, par conséquent, un voisin d'Achille. Quant à son père, Télamon, il n'a jamais existé : ce nom n'est que le terme, transformé en nom propre, qui désignait le baudrier (τελαμών) auquel était suspendu l'énorme bouclier du héros ; de là est venu le patronymique éolien Τελαμώνιος, qu'Ajax a conservé dans la rédaction ionienne du poème (3).

Telle est, dans ses grandes lignes, cette conjecture, qui a fait fortune, et à laquelle ont adhéré des érudits comme

(1) *Iliade*, II, 557, éd. Christ.

(2) *Iliade*, VII, 199.

(3) Wilamowitz-Moellendorff, *Homer. Untersuchungen*, p. 244 et suiv. Il va sans dire que l'auteur ne se contente pas de retirer Ajax à Salamine ; il cherche à rendre compte des raisons qui lui ont fait donner cette île pour patrie. Je laisse de côté, pour le moment, cette partie de sa démonstration.

MM. Toepffer, Bethe, P. Cauer (1). M. Carl Robert, dans un récent ouvrage, l'a reprise à son tour, en insistant sur un point que M. de Wilamowitz n'avait fait qu'effleurer, sur l'invention tardive d'un second Ajax, originaire de la Grèce septentrionale, à laquelle, primitivement, appartenait le premier (2). Une étroite intimité règne, en effet, dans l'*Iliade*, entre les deux Ajax. Homère les associe souvent l'un à l'autre; il les montre accomplissant en commun de nombreux exploits (3). En réalité, ils se confondent, et Ajax fils d'Oïleus n'est qu'un doublet d'Ajax fils de Télamon. Comme M. de Wilamowitz, M. Robert voit d'ailleurs dans Τελαμώνιος une allusion au τελαμών (4); mais justement à cause de cet accessoire, ou plutôt du bouclier qu'il supportait et auquel Ajax devait en partie sa gloire, il pense qu'il faut chercher la patrie de ce héros non loin de la ville béotienne d'Hylé, où vivait Tychios, l'artisan du célèbre bouclier. Le prétendu fils de Télamon serait donc né dans une contrée limitrophe de la Béotie; il aurait été un Locrien, comme son homonyme (5).

Négligeons, provisoirement, cette divergence d'opinion. Ce qui paraît établi, c'est l'ignorance des plus anciens auteurs de l'*Iliade* relativement à la patrie et à la famille d'Ajax. Comme l'a remarqué M. de Wilamowitz, ce héros, dans leurs récits, est un solitaire, qui ne commande à personne, qui n'a pas autour de lui des compagnons dont il est le chef (6); c'est une figure

(1) Toepffer, *Attische Genealogie*, p. 270 et suiv.; E. Bethe, *Homer und die Heldensage, die Sage vom Troischen Kriege* (*Neue Jahrbücher für d. klass. Altertum*, 1901, p. 671); P. Cauer, *Erfundenes und Ueberliefertes bei Homer* (*ibid.*, 1905, p. 11).

(2) *Studien zur Ilias*, p. 406 et suiv.

(3) Il existe une autre interprétation des expressions Αἴαντε δύω, Αἴαντε, etc., qui reviennent souvent dans Homère. Ces expressions désigneraient, non pas les deux Ajax, mais Ajax, fils de Télamon, et Teukros, son frère (cf. Hirt, *Handbuch der griech. Laut- und Formenlehre*, 291, p. 213). Il est certain, pourtant, que, dans les passages auxquels renvoie M. Robert (*Il.*, XII, 335, 342, 343, 353, 354), le contexte lui donne raison.

(4) *Studien zur Ilias*, p. 359.

(5) *Ibid.*, p. 408.

(6) On pourrait opposer à cette affirmation le texte du chant XIII, v. 709 et suiv.; mais, de l'aveu unanime, ce passage est une interpolation tardive.

lointaine, qui s'est trouvée de bonne heure sans généalogie et sans lieu de naissance, et à laquelle on a refait un état civil héroïque, d'abord en lui donnant un père, ensuite en la fixant dans une île probablement fort éloignée de son pays primitif.

Je crois l'exemple de cette grande figure particulièrement propre à nous éclairer sur la façon dont s'est formée la légende de certains héros homériques. C'est à rechercher son origine et à retracer l'histoire de ses métamorphoses que seront consacrées les pages qui vont suivre. On y verra un spécimen, non pas de la méthode qui doit être appliquée à l'étude de *toutes* les légendes héroïques, mais de celle qui convient à l'étude de quelques-unes, et qui, en nous reportant aux sources mêmes de l'épopée, nous initie à l'une des lois les plus curieuses de son développement.

I

Une chose trouble un peu dans l'hypothèse de M. de Wilamowitz-Moellendorff, c'est ce lien de parenté qui aurait été imaginé entre Télamon, c'est-à-dire le *Baudrier*, et Ajax. Qu'un qualificatif comme εὐρυσάκης, allusion, semble-t-il, au célèbre bouclier de ce héros, se soit, avec le temps, détaché de sa personne pour désigner une personne indépendante et servir de nom à son fils (1), c'est ce qui se comprend à la rigueur; mais on conçoit moins aisément qu'une fortune analogue ait pu échoir à un mot qui n'était que le nom d'une pièce secondaire de son armure; car ce qui fait, dans l'épopée, la renommée d'Ajax, c'est son bouclier, ce n'est pas le baudrier qui le retenait à ses épaules. Cet immense bouclier formé de sept peaux de taureaux, recouvertes d'une plaque de métal, cette tour portative derrière laquelle il s'abrite pour combattre, et où il faut voir le type amplifié du grand bouclier mycénien (2), voilà son attribut

(1) Wilamowitz-Moellendorff, *op. c.*, p. 246.

(2) *Iliade*, VII, 219 et suiv., 245 et suiv., 266 et suiv.; XI, 485, 545; XVII, 128; XVIII, 192 et suiv. Cf. C. Robert, *op. c.*, p. 6 et suiv., et p. 13.

par excellence, l'arme qui explique sa tactique sur les champs de bataille, et dont l'emploi habituel n'a pas été sans influence sur la formation même de sa physionomie morale et de son caractère. Du baudrier qui l'aide à manœuvrer ce bouclier colossal, il n'est question, dans le poème, qu'incidemment (1), et c'est le plus simple et le plus ordinaire des baudriers; il n'est pas, comme d'autres, plaqué d'argent (ἀργύρεος) (2), ni décoré d'incrustations en émail (3), ni garni de lames d'or offrant en relief des scènes de chasse et de combat (4); en un mot, ce n'est pas une de ces pièces illustres de l'armement héroïque sur lesquelles les poètes aimaient à insister (5). On ne voit donc pas comment il aurait pu prendre, dans la légende, assez d'importance pour que le souvenir en fût devenu inséparable de celui d'Ajax, au point de donner naissance au mythe d'un Télamon, père de ce héros. C'est pourtant ainsi que les choses se seraient passées, si je comprends bien les explications un peu concises de M. de Wilamowitz; du τελαμών d'Ajax serait d'abord sortie la personne de Télamon, et de cette personne imaginaire aurait été tiré le patronymique Τελαμώνιος.

Je crois plutôt que c'est le contraire qui eut lieu : τελαμώνιος doit être un vieux mot dont le sens s'était obscurci, et qui fut pris pour un patronymique, lequel fut rattaché, comme il était naturel, au nom propre qui semblait l'avoir formé, Τελαμών.

Mais que signifiait, à l'origine, Τελαμώνιος? Et d'abord, cette hypothèse d'une expression homérique qui perd son sens pour en prendre un autre, sans doute très différent, est-elle légitime?

(1) *Iliade*, XIV, 404 et suiv.

(2) *Iliade*, XVIII, 480. Cf. Helbig, *L'Épopée homérique*, trad. Trawinski, p. 138 et 417, note 2. L'épithète φαεινός, qu'on trouve quelquefois jointe à τελαμών (*Il.*, XII, 401), indique également un revêtement métallique.

(3) *Iliade*, XI, 38-40. Cf. Helbig, *op. c.*, p. 490 et suiv.

(4) *Odyssée*, XI, 609-614. Cf. Helbig, *op. c.*, p. 435. Il est vrai qu'il s'agit ici d'un baudrier d'épée, non d'un baudrier de bouclier; mais, dans les deux cas, le travail et la décoration paraissent avoir été identiques.

(5) Cf. mon article *Comment a dû se former l'Iliade* (*Rev. des études grecques*, 1902, p. 273).

On n'en est plus à croire, aujourd'hui, à l'unité de la langue d'Homère; non seulement on aperçoit dans cette langue un mélange de dialectes qui en fait un idiome essentiellement composite (1), mais on y découvre, et l'on y découvrira de plus en plus, à mesure qu'on en examinera de plus près les éléments, des témoins des civilisations multiples dont elle est l'image. Tantôt ces témoins sont des termes descriptifs qui se sont autrefois appliqués à certains objets, et qui, visiblement, dans l'imagination des aèdes dont nous lisons les vers, s'appliquent à d'autres; tantôt ce sont des formules consacrées, des épithètes invariablement accolées à certains mots, et dont le sens, sinon la forme, s'est altéré au cours des âges, ce qu'elles désignaient primitivement ayant cessé d'être compris des poètes qui s'obstinaient à les employer.

Voici quelques exemples de cette fidélité tout épique à de vieux matériaux qu'on ne voulait point éliminer du vocabulaire, mais dont on se servait en leur donnant une destination souvent fort éloignée de leur destination originale.

Les meilleurs chapitres du livre dans lequel M. C. Robert a essayé de faire l'histoire des accroissements successifs de l'*Iliade* sont ceux où il montre que, parmi les termes relatifs à l'armement des héros, il en est qui remontent à une époque très reculée, tandis que d'autres appartiennent à une époque plus rapprochée de nous. Ce n'est pas le lieu d'examiner les conséquences qu'il tire de cette distinction : je ne crois pas qu'elle fournisse un critérium suffisant pour permettre de déterminer l'âge respectif des différentes parties du poème (2); mais elle n'a rien, en soi, de chimérique; elle répond à des réalités que fait toucher du doigt une lecture attentive de l'*Iliade*,

(1) Ce caractère a été nettement marqué dans une récente étude par M. Michel Bréal (*Un problème de l'histoire littéraire*, *Revue de Paris* du 15 février 1903, p. 763-764).

(2) Voy. les mêmes réserves dans le spirituel compte-rendu qu'a publié M. Michel Bréal du volume de M. Robert (*Journal des savants*, mars 1903, p. 141). Je suis d'ailleurs loin de m'associer à toutes les critiques dirigées dans cet article contre le savant allemand.

éclairée par les résultats des découvertes archéologiques. Nous appellerons, si l'on veut, *mycénienne* l'époque à laquelle nous reportent les termes les plus anciens, et *ionienne* celle où nous font descendre les plus récents.

Ceci établi, il est aisé de constater que, dans la description d'une même armure ou, souvent, d'une même pièce d'armure, termes mycéniens et termes ioniens se trouvent mêlés. Prenons pour exemple le bouclier d'Idoménée dans l'épisode du *Combat près des vaisseaux* (1). Comme beaucoup de boucliers homériques, il est qualifié de πάντοσ' εἴση, ce qui signifie, d'après M. Robert, *parfaitement rond*, proprement, *dont les bords sont partout à égale distance du centre* (2); sa forme ronde est d'ailleurs clairement attestée, deux vers plus loin, par l'épithète δινωτή (3). Nous n'avons donc pas affaire ici au grand bouclier long qui semble avoir été particulièrement en usage aux temps mycéniens, et que rendait mobile autour du corps le τελαμών passant sur l'épaule gauche du combattant (4). Le bouclier d'Idoménée n'a pas de τελαμών; il se manœuvre à l'aide de deux κανόνες, où M. Helbig et M. C. Robert s'accordent à voir « l'anse pour le bras et la poignée pour la main », c'est-à-dire deux accessoires caractéristiques du bouclier circulaire (5). Or ce bouclier circulaire, l'usage qu'en fait Idoménée est celui qu'on faisait du bouclier long : pour éviter une lance qui le menace, — celle de Déiphobos, — il se cache derrière lui,

κρύφθη γὰρ ὑπ' ἀσπίδι πάντοσ' εἴσῃ.

C'était la façon de parer indiquée avec le bouclier long, qui protégeait le corps depuis le menton jusqu'à la cheville (6);

(1) *Iliade*, XIII, 404 et suiv.
(2) *Studien zur Ilias*, p. 4.
(3) *Ibid.*, p. 7 et 9.
(4) Du moins, d'après le texte bien connu d'Hérodote, I, 171. Cf., sur les exceptions à cette règle, Helbig, *L'Épopée homérique*, p. 418.
(5) Helbig, *op. c.*, p. 416; C. Robert, *op. c.*, p. 9.
(6) *Iliade*, VI, 117 et suiv. C'est ce que rend très exactement l'expression ἀσπὶς ποδηνεκής Cf. Helbig, *op. c.*, p. 404 et 406.

le guerrier qui le portait, n'avait, pour échapper au coup de son ennemi, qu'à se baisser légèrement derrière ce mur improvisé, dont l'extrémité inférieure touchait presque le sol et pouvait, au besoin, y être appuyée. Au contraire, le combattant armé du bouclier rond, devait être plutôt amené, dans la même circonstance, à élever son bouclier à la hauteur de son visage; mais on comprend aussi qu'il s'en servît comme du bouclier long, à une condition, c'est que, s'accommodant de ses dimensions moindres, il se pelotonnât sous son abri, et se fît le plus petit possible, de manière à laisser passer la lance sans en être atteint. C'est justement le mouvement qu'exécute Idoménée :

τῇ ὕπο πᾶς ἐάλη, τὸ δ' ὑπέρπτατο χάλκεον ἔγχος.

« Sous lui (sous son bouclier) tout entier il se ramassa, et la lance d'airain vola au dessus. » L'aède qui, sans aucun doute, a peint ici une parade *mycénienne* (1), l'a donc *ionisée*; il a donné au verbe à sens *mycénien* κρύφθη un sens *ionien*, que précise, plus bas, le verbe ἐάλη, lequel traduit une vision très différente de celle que traduisait primitivement κρύφθη (2). Et si,

(1) Ce qui le confirme, c'est la matière même dont est fait le bouclier d'Idoménée : il est formé de peaux de bœufs entourées d'une bande de métal (*Il.*, XIII, 406). Or c'est de cuir — non de métal, dans tous les cas — que sont les armes homériques les plus anciennes, casques, cuirasses, boucliers. Voy. C. Robert, *op. c.*, p. 6, 41, 47, 48.

(2) Reichel, qui a tant fait pour l'éclaircissement des termes homériques relatifs aux armes, voit dans cette description une description purement mycénienne : pour lui, les mots τῇ ὕπο πᾶς ἐάλη ne sont qu'un complément explicatif de κρύφθη; ils font allusion, comme ce dernier verbe, au bouclier mycénien (*Homer. Waffen*, 2e éd., p. 19). Je ne puis admettre cette interprétation. L'action mycénienne de parer un coup était suffisamment rendue par κρύφθη, qui montrait le guerrier, dont la tête seule apparaissait au-dessus de son bouclier, la dissimulant par un mouvement qui consistait à l'abaisser au-dessous du bord supérieur; mais le pelotonnement, l'effort pour se ramasser sur soi-même, qu'exprime ἐάλη, n'étaient pas nécessaires dans cette parade. Ils l'étaient, au contraire, lorsqu'on parait avec le bouclier rond, sensiblement plus petit. L'expression τῇ ὕπο πᾶς ἐάλη n'est donc pas *naturellement* un complément explicatif de κρύφθη; elle ne l'est devenue que parce que κρύφθη a changé de sens, parce qu'il désigne ici un geste différent de celui qu'il désignait à l'origine, parce que l'aède, se faisant de l'épisode qui nous occupe une image ionienne, a conçu Idoménée armé du bouclier rond et se l'est représenté dans une attitude analogue à celle de quelques-uns des combat-

comme le pense M. Helbig, πάντοσ' ἐίση signifie *de tous côtés égal au corps, le protégeant tout entier*, si ce qualificatif est une épithète du bouclier mycénien (1), l'*ionisation* du tableau est plus complète encore, puisqu'il est évident que, pour notre aède, πάντοσ' ἐίση n'a plus ce sens, mais bien celui de *parfaitement rond*, sur lequel δινωτή ne laisse subsister aucun doute.

En résumé, le mélange, dans les passages qui concernent l'armement, de mots se rapportant à d'anciens usages, et d'autres se rapportant à des usages plus récents, est un fait qui n'est pas niable. Mais ce qu'il importe de retenir, c'est que ces rapprochements, qui semblent dénoter, quand on les analyse, une certaine incohérence d'imagination, avaient leur logique aux yeux de ceux qui les faisaient. Il n'y faut pas voir, ou il faut se garder de voir dans tous, comme y tend trop M. Robert, des confusions tardives, datant de l'époque alexandrine, c'est-à-dire d'un temps où la notion des *mycénismes* qui foisonnent dans Homère était à peu près complètement oblitérée (2) : de bonne heure, de très bonne heure, beaucoup de ces confusions ont eu lieu ; des expressions relatives aux armes mycéniennes,

tants du fronton occidental du temple d'Égine. La preuve, d'ailleurs, qu'ἐάλη implique l'emploi du bouclier rond, c'est ce qui est dit (*Il.*, XX, 278) de la tactique d'Énée se défendant contre Achille. Achille, avec sa lance, vise l'extrême bord du bouclier d'Énée; mais celui-ci, se ramassant, écarte de lui son bouclier en l'élevant au-dessus de sa tête :

> Αἰνείας δ'ἐάλη καὶ ἀπὸ ἕθεν ἀσπίδ' ἀνέσχεν
> δείσας,

et la lance, passant par dessus son dos (ὑπὲρ νώτου), va se ficher en terre derrière lui. Il tient donc son bouclier *à bout de bras*, et c'est ce qui lui permet de l'éloigner de son corps beaucoup plus qu'il n'eût pu le faire si ce même bouclier eût été fixé à ses épaules par le τελαμών. Le coup paré, il se dresse (ἔστη). Tout cela n'est intelligible que s'il se sert du bouclier rond, et l'épithète ἀμφιβρότη, qui caractérise celui qu'il porte (v. 281), et qui, en principe, ne convient qu'au bouclier mycénien (elle veut dire *protégeant tout le corps*, pouvant le couvrir *aussi bien à droite qu'à gauche*), ne saurait faire obstacle à cette manière de voir ; il est clair que, dans l'espèce, cette épithète a perdu sa signification primitive, pour en prendre une plus générale, plus vague, où ne semble subsister que la simple idée de *protection*.

(1) Helbig, *op. c.*, p. 403.

(2) C. Robert, *op. c.*, p. 4 et suiv.

des images rappelant les combats mycéniens, ont été associées à des expressions et à des images plus modernes, qui visaient d'autres objets, qui évoquaient d'autres spectacles; mais on les a pliées à ces destinations nouvelles; leur premier sens s'est perdu, ou s'est profondément modifié pour faire place à d'autres, et cela, je le répète, a dû se produire de très bonne heure, parce qu'il était inévitable que la civilisation se transformât, et parce que, d'autre part, l'esprit épique, essentiellement conservateur, ne pouvait renoncer à ces vieilles façons de peindre, contemporaines, peut-être, des débuts de l'épopée.

Voici un autre exemple non moins instructif, bien que fort différent; je le prends parmi ces locutions toutes faites qui figurent, si nombreuses, dans la poésie homérique. Il s'agit de la formule νυκτὸς ou ἐν νυκτὸς ἀμολγῷ (1). Elle a beaucoup embarrassé les anciens commentateurs, qui ont vu dans ἀμολγός un mot composé de α privatif et de μολεῖν, *aller*, ou de μογεῖν, *peiner*, ou qui l'ont rattaché au verbe ἀμέλγειν, *traire*. Dans le premier cas, ἀμολγός serait le temps pendant lequel toute activité est suspendue; dans le second, il désignerait le moment de la traite du bétail, c'est-à-dire la première ou la dernière heure de la nuit (2). La plupart des savants modernes ont rejeté ces étymologies; pour eux, ἀμολγός serait un très vieux mot, que le respect de la tradition aurait maintenu dans le vocabulaire épique. Mais quel en est le sens? Faut-il, avec Buttmann, en faire un vocable achéen synonyme de ἀκμή, ce qui donnerait à la périphrase ἐν νυκτὸς ἀμολγῷ la signification de *au plus fort de la nuit* (3)? Cette synonymie est déjà indiquée par Eustathe, qui invoque à l'appui le témoignage des

(1) *Iliade*, XI, 173; XV, 324; XXII, 28 et 317; *Odyssée*, IV, 841.

(2) Eustathe, *in Il.*, p. 838, 50 et suiv : Ἀμολγὸς δὲ νυκτὸς..., καθ' ὃν οὐδεὶς μολεῖ ἤ μογεῖ, ἢ ὅτε ἀμέλγονται ζῷα ἐκ νομῆς ἐλθόντα ἢ εἰς νομὴν ἀπιόντα. Cf. p. 1018, 10 et suiv., p. 1255, 6 et suiv., p. 1271, 30 et suiv.; *in Od.*, p. 1519, 50 et suiv.; *Schol. in Il.*, XI, 173 (Dindorf et Maas); XV, 324 (Maas); XXII, 317 (Maas); *Schol. in Od.*, IV, 841 (Dindorf).

(3) Ph. Buttmann, *Lexil. für Homer und Hesiod*, II, p. 39 et suiv. Cf. A. Goebel, *Lexil. zu Homer und den Homeriden*, I, p. 297.

glossographes d'Homère (1). Doit-on, comme M. Leo Meyer, traduire ἀμολγός par *obscurité*, en s'éclairant, pour l'expliquer, de rapprochements avec les langues du Nord de l'Europe (2) ? Y a-t-il un lien de parenté entre ce terme et le nom de l'île d'Amorgos ? Je me l'étais déjà demandé avant que parût la première partie de l'ouvrage de M. Victor Bérard sur *les Phéniciens et l'Odyssée*, où se trouve précisément examinée la question de l'origine de ce nom propre (3). D'après M. Bérard, cette origine serait sémitique : *Amorgos* se rattacherait au mot hébraïque *margoa* ou *morgoa*, qui contient l'idée de rafraîchissement et de repos. Si le fait est exact, ce que, faute de compétence, je suis tout à fait incapable de décider, il se pourrait que Ἄμοργος et ἀμολγός ne fissent qu'un (4) ; le second, joint à νυκτός, aurait alors signifié primitivement quelque chose comme le *repos de la nuit*.

Ce qui n'est pas douteux, c'est la haute antiquité de ἀμολγός, et probablement aussi de la formule νυκτὸς ἀμολγῷ ; mais ce qui ne l'est pas davantage, ce sont les modifications de sens qu'a subies cette formule au cours des siècles. Dans les cinq passages où elle se rencontre, il est visible qu'elle n'a pas la même valeur (5). Quand Homère s'en sert pour indiquer le moment où brille au ciel le Chien d'Orion, qui n'est autre que Sirius, il paraît songer à l'aube, qui marquait l'instant où se montrait cet astre et où il éclipsait tous les autres (6). C'est l'aube encore, ou

(1) Eustathe, *in Il.*, p. 1018, 10 et suiv. : ...Ἀχαιοὶ δὲ κατὰ τοὺς γλωσσογράφους ἀμολγὸν τὴν ἀκμήν φασιν, ὡς εἶναι νυκτὸς ἀμολγὸν τὴν ἀκμὴν ἤτοι τὸ μέσον κατὰ τὸ « θέρους ἦν ἀκμή ». Cf. l'expression hésiodique μάζα τ' ἀμολγαίη (*Travaux*, 590), et les textes qu'en rapproche Rzach (*Hesiodi carmina*, Leipzig, 1902, p. 230).

(2) Leo Meyer, *Handbuch der griech. Etymologie*, I, p. 229.

(3) P. 352 et suiv.

(4) Le changement de liquide est un phénomène connu. Quant à l'accent, il affecte indifféremment, dans Ἄμοργος, la première ou la dernière syllabe.

(5) Il est à remarquer que quatre de ces passages sont des comparaisons.

(6) *Iliade*, XXII, 25 et suiv. Cf. Eustathe, *in Il.*, p. 1255, 6 : Ἀμολγὸν δὲ νῦν μὲν τὸν πρὸς τῷ τέλει τῆς νυκτὸς καιρὸν νοητέον · τηνικαῦτα γὰρ ὁ Κύων ἐπιτέλλει, προανατέλλων τοῦ ἡλίου. Homère fait plus d'une fois allusion, dans ses comparaisons, au Chien d'Orion : voy. *Iliade*, V, 4 et suiv. ; XI, 61 et suiv. Cf. Roscher, *Lexikon*, au mot *Orion*, p. 1025.

c'est le soir, que vise l'allusion à l'éclat de Hespéros, auquel est comparé Achille (1). Au contraire, quand le poète fait voir les vaches ou les brebis attaquées par deux fauves, en l'absence de leur pasteur, μελαίνης νυκτὸς ἀμολγῷ, c'est à la nuit qu'il pense, à la nuit en général, et non à une heure déterminée de la nuit (2). Et il en est de même quand il peint le lion surprenant, à la faveur des ténèbres, un troupeau de génisses (3), ou quand il conte, dans l'*Odyssée*, le songe de Pénélope (4). Pour lui, en résumé, νυκτὸς ἀμολγῷ est une locution traditionnelle, qui lui permet de localiser dans le temps certains événements; mais tantôt il lui prête une précision chronologique qu'elle n'a pas par elle-même, qui résulte du contexte, tantôt il n'y enferme que la simple idée de *nuit*. C'est une vieille expression dont le sens a peut-être déjà varié avant lui, comme il varie entre ses mains, comme il variera entre les mains de ses successeurs. Dans un fragment des *Héliades* d'Eschyle, ἀμολγός semble bien signifier *profonde obscurité*, ce qu'il est loin de signifier dans deux au moins des passages où Homère l'emploie (5). Euripide, dans son *Alcmène*, en faisait un adjectif, synonyme de ζοφερός et de σκοτεινός (6). Rien ne prouve mieux que ce changement final de condition, et l'ancienneté du mot, et l'indécision où,

(1) *Iliade*, XXII, 317 et suiv.; Roscher, *Lexikon*, au mot *Hesperos*, p. 2603.

(2) *Iliade*, XV, 323 et suiv. Selon la judicieuse remarque d'A. Goebel (*op. c.*, I, p. 298), on ne doit pas conclure de l'emploi de μελαίνης que l'attaque a lieu *à la nuit noire*. Ce mot est une simple épithète *de nature*, à moins qu'il ne désigne plus spécialement une nuit sans étoiles et sans lune, très différente de la claire nuit dont il est question à la fin du chant VIII (v. 555 et suiv.), durant laquelle la lumière astrale qui baigne le paysage inspire au berger une sécurité joyeuse (γέγηθε δέ τε φρένα ποιμήν). Ici, les ténèbres sont profondes et pleines d'embûches, et si le pâtre est absent, c'est peut-être qu'il erre autour du pacage pour en surveiller les abords; mais ces ténèbres tiennent à l'état du ciel, elles n'indiquent pas nécessairement une heure avancée de la nuit.

(3) *Iliade*, XI, 172 et suiv.

(4) *Odyssée*, IV, 839 et suiv. Il n'y a pas de raison de supposer, avec Eustathe (*in Od.*, p. 1519, 50 et suiv.), qu'il s'agit ici de la nuit finissant plutôt que de la nuit, d'une manière générale.

(5) Nauck, *Trag. graecor. fragmenta*, 2e éd., p. 23, n° 69.

(6) Id., *ibid*, p. 389, n° 104 : Ἀμολγὸν νύκτα. Cf. Hésychios, *s. v.* : Εὐριπίδης Ἀλκμήνῃ, ζοφερὰν καὶ σκοτεινήν.

depuis longtemps sans doute, flottait son sens, quand nous le voyons, vers la fin du ve siècle, disparaître de la littérature (1).

Le troisième et dernier exemple que je citerai, est celui des épithètes βοῶπις et γλαυκῶπις, si souvent jointes dans les poèmes homériques aux noms de Héré et d'Athéné. On s'accorde à y voir deux des plus anciennes épithètes dont Homère ait fait usage (2), et le sens qu'on leur donne habituellement est *aux yeux de vache* et *aux yeux de chouette* (3). Pourtant, il est certain que ὤψ veut dire *visage*; c'est seulement, peut-être, en composition qu'il faudrait le traduire par *œil* (4). De plus, pour γλαυκῶπις, une autre étymologie se présente : c'est celle qui rattacherait ce mot, non à γλαύξ, *chouette*, mais à γλαυκός, *brillant*, avec ou sans l'idée de cette coloration bleuâtre ou vert pâle qui paraît être devenue plus tard un élément inséparable de la notion que ce terme prétendait rendre (5).

Je ne crois pas que, à l'origine, βοῶπις et γλαυκῶπις aient voulu dire autre chose que *à face de vache* et *à face de chouette*. Ces deux qualificatifs désignaient des divinités à tête d'animal, analogues, sans doute, aux divinités zoocéphales de l'Égypte et à certaines figures, encore imparfaitement expliquées, qui apparaissent sur les monuments mycéniens. Mais ce qui, mieux que tout le reste, en précise la signification, ce sont les curieuses terres cuites qui ont été trouvées à différentes reprises en Arcadie, et sur lesquelles a insisté, notamment, M. Perdrizet, en en rapprochant d'autres objets du même genre provenant de contrées restées fidèles, comme l'Arcadie, aux souvenirs de la période prédorienne (6). Ces figurines féminines à tête de vache ou de brebis, découvertes dans le sanctuaire de la Despoina, à

(1) Voy. encore, sur ἀμολγός, A. Goebel, *op. c.*, II, p. 260, et la bibliographie donnée par Ebeling dans son *Lexicon homericum*, *s. v.*

(2) Van Leeuwen, *Enchiridium dictionis epicae*, p. xxi.

(3) Leo Meyer, *op. c.*, III, p. 69.

(4) Id., *ibid.*, I, p. 643. Cf. A. Goebel, *op. c.*, I, p. 10; Hirt, *Handbuch der griech. Laut-und Formenlehre*, 333.

(5) Leo Meyer, *op. c.*, III, p. 69. Cf., même page, les remarques relatives au mot γλαυκιάειν.

(6) Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, 1899, p. 635 et suiv.

Lycosoura, sont de date relativement récente; elles appartiennent, pour la plupart, à l'époque romaine. Elles n'en témoignent pas moins de l'existence, dans le Péloponnèse, de très anciens cultes fondés sur le *totémisme*, ou simplement sur l'adoration des animaux considérés comme des dieux ou comme des démons (1). Ni les terres cuites de Lycosoura, ni les personnages à tête de loup, de lièvre, de grenouille, de cheval, de taureau, de lion, que reproduisent divers monuments trouvés à Chypre, en Ionie, en Étrurie, ne sont, semble-t-il, explicables en dehors de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses. Nous touchons donc ici à un fonds d'idées religieuses qui nous reporte tout près des religions primitives. C'est à ce fonds que je rattacherais la tête de vache et la tête de chouette que rappellent les épithètes βοῶπις et γλαυκῶπις. Ces deux mots ne sont que l'expression de vieilles croyances préhistoriques. Mais il est bien évident que, s'ils ont eu au commencement, dans la langue de l'épopée, le sens que je leur attribue, ils n'ont pas tardé à le perdre. Homère — du moins l'Homère que nous possédons — ne concevait pas Héré et Athéné avec des figures de bête (2); de bonne heure, pour les aèdes ioniens qu'il personnifie, sans doute même pour leurs prédécesseurs éoliens, βοῶπις a dû faire allusion aux grands yeux de Héré (3), de même que γλαυκῶπις faisait allusion au clair regard d'Athéné, dont on ne sut bientôt plus si l'épithète caractéristique admettait dans sa composition le nom commun γλαύξ ou l'adjectif γλαυκός. Cependant, la poésie épique garda fidèlement ces débris d'un autre âge, en leur prêtant un sens moderne, leur premier sens ne répondant plus aux croyances religieuses du temps.

(1) Voy. A. Lang, *Mythes, cultes et religion*, trad. Marillier, p. 56 et suiv.

(2) Les preuves de ce fait abondent dans l'épopée. Je me contenterai de rappeler les cas où les dieux se montrent sous leurs traits véritables, comme dans la scène de l'apparition d'Athéné à Achille (*Il.*, I, 197 et suiv.). Il est bien certain que, pour le poète, le colloque qui remplit cette scène avait lieu entre deux êtres à forme humaine, et non entre un guerrier et une femme à tête d'oiseau. Je ne crois pas nécessaire d'insister.

(3) Cf. Hésychios, *s. v.* βοῶπις.

Le lecteur me pardonnera de m'être attardé à ces préliminaires. Il n'était pas inutile de prouver, par quelques exemples, la légitimité de la question posée plus haut au sujet du mot τελαμώνιος. A-t-on le droit, *a priori*, de considérer ce mot comme un de ceux qui appartiennent aux couches profondes du vocabulaire homérique? Oui, car il y a dans ce vocabulaire des couches profondes, que nous atteignons au moins par endroit; mais dans ces profondeurs se sont opérés des rajeunissements; d'anciennes expressions ont pris des significations nouvelles, à mesure que les choses qu'elles désignaient vieillissaient, passaient de mode, et que s'en effaçait parfois jusqu'au souvenir. Il se peut que τελαμώνιος soit dans ce cas. Voyons si cette conjecture est fondée.

II

En formulant cette hypothèse, que τελαμώνιος a dû précéder le nom propre Τελαμών, je n'ai pas prétendu nier toute filiation entre ce terme et un nom commun τελαμών, d'où il est impossible de ne pas le faire venir. Mais ce nom commun est-il le même que celui auquel Homère a si souvent recours en parlant du baudrier qui retient soit le bouclier, soit l'épée de ses héros? Chez lui, en effet, τελαμών n'a pas d'autre sens. Rien n'autorise à supposer que, dans le combat qui se livre autour du corps de Patrocle, le Troyen Hippothoos se sert d'autre chose que du baudrier de son épée ou de celui de son bouclier, pour essayer de tirer à lui le cadavre, « après l'avoir attaché à un τελαμών passé autour des tendons, à la hauteur de la cheville »,

ὃησάμενος τελαμῶνι παρὰ σφυρὸν ἀμφὶ τένοντας (1).

Le τελαμών, dans l'épopée, est donc une courroie à laquelle

(1) *Iliade*, XVII, 288 et suiv. Je crois que si Homère avait voulu désigner ici autre chose que le baudrier, il eût employé le mot ἱμάς, ἱμάντες, qu'il emploie ailleurs en parlant de la ceinture de cuir qui serrait le chiton autour de la taille (*Il.*, XXI, 30 et suiv., et XXII, 396 et suiv. Cf. C. Robert, *Studien zur Ilias*, p. 36-37).

est suspendu un objet plus ou moins lourd. Encore n'est-ce pas, le plus souvent, sous cet aspect qu'Homère l'envisage, à moins qu'il ne représente la sueur coulant, pendant l'action, sur les membres des héros par suite du poids du bouclier, que supporte le large baudrier (1). Mais, en général, le τελαμών n'est à ses yeux qu'une bande de cuir, parfois richement ornée, une attache résistante et souple, artistement découpée dans une peau d'animal; le souvenir de sa *fonction* a disparu devant l'attention donnée à la *matière* dont il est fait, et à ses *qualités* : c'est ce qu'indique, notamment, l'épithète ἐΰτμητος, *bien coupé*, qui le caractérise quand il retient l'épée (2). Avec le temps, l'idée de *bande* devenant de plus en plus prépondérante, Hérodote appellera τελαμῶνες les bandelettes de lin employées par les Égyptiens pour embaumer les morts (3), et celles dont se servaient les Perses pour panser les blessés (4). Plus tard encore, le τελαμών ne sera plus qu'une bande d'étoffe quelconque (5).

Mais il existe un autre τελαμών, qu'Homère ignore, ou plutôt, ce même mot qui, chez lui, veut dire *baudrier*, se rencontre avec un sens très différent dans un certain nombre d'inscriptions qui vont s'échelonnant depuis le ve siècle avant J.-C. jusqu'au IIIe siècle de notre ère, et qui proviennent, pour la plupart, des pays situés à l'Ouest et au Nord du Pont Euxin. Il est vrai qu'on est parfois assez embarrassé pour le traduire dans ces documents épigraphiques. Il y a des cas où il semble désigner un bas-relief (6); mais, le plus souvent, il est synonyme de στήλη, et fait allusion à une plaque de pierre ou de marbre

(1) *Iliade*, II, 388 et suiv.; V, 796 et suiv. Cf. Helbig, *L'Epopée homérique*, p. 420.

(2) *Iliade*, VII, 304; XXIII, 825.

(3) Hérodote, II, 86. Cf. *Anthol. Palat.*, II, 11, 125, éd. Didot.

(4) Hérodote, VII, 181, cité par Suidas, *s. v.* τελαμών, qui qualifie ces bandes de εἰς λεπτὰ κατακεκομμένη ὀθόνη. Cf. Euripide, *Troyennes*, 1232; *Phéniciennes*, 1669; Satyros, dans Athénée, VI, p. 248 F (τελαμωνισθεὶς τὸν ὀφθαλμόν, en parlant de quelqu'un qui a, ou qui feint d'avoir un œil malade); Hésychios, *s. v.* τελαμώνιοι κόνδυλοι.

(5) Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, II, 68; Pausanias, II, 11, 6.

(6) Voy. Max Fraenkel, *Corp. inscr. graecar. Pelop. et insul. vicin.*, I, 517. Cf. Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, 1899, p. 592, pl. IV.

destinée à recevoir, ou qui a reçu un décret, une dédicace, une liste de noms, etc. (1).

Enfin, nous connaissons par Vitruve une dernière acception du mot τελαμών. Les Romains, nous dit cet auteur, appelaient *telamones* les figures viriles qui jouaient, en architecture, le rôle de support animé, celles-là même auxquelles les Grecs donnaient le nom d'ἄτλαντες (2).

Comment concilier ces données avec celles de l'épopée?

Pour les étymologistes, τελαμών, comme Ἄτλας, contiendrait l'idée de *porter*. L'un et l'autre se rattachent à la racine τελ, ταλ, d'où sont venues les expressions qui rendent la souffrance comme τλῆναι, τάλας et ses dérivés, le substantif τάλαντον (plateau de balance, talent), l'adjectif ἀτάλαντος (de même poids), les mots τάλαρος (panier), τόλμα (force de résistance, audace), le verbe τολμάω, le nom propre Τάνταλος (3). De là l'identité signalée par Vitruve entre les *télamons* et les *atlantes* : les uns et les autres étaient des *colonnes*, c'est-à-dire des *soutiens* de quelque partie d'édifice ; seulement, ces soutiens avaient les apparences de la vie. Vitruve ajoute que si le nom d'*atlante*, pour désigner la colonne vivante, s'explique par la fable du géant Atlas portant le ciel sur ses épaules, il n'existe pas de légende analogue qui permette de rendre compte de l'origine de *télamon*. Cette origine est cependant assez claire, et ce n'est pas dans la mythologie qu'il faut l'aller chercher : *télamon* signifiant *pilier animé*, se rattache évidemment à ces τελαμῶνες des inscriptions de la Thrace et des contrées avoisinantes, où nous voyons l'idée de colonne se combiner avec l'idée moins simple d'une colonne sculptée, ou d'une sculpture adhérant à une colonne.

Or l'idée de colonne, soutenant ou non quelque chose, ser-

(1) Voy., sur le sens habituel de τελαμών dans ces inscriptions, Boeckh, *C. I. G.*, II, p. 79; Radet, *Bull. de corr. hell.*, 1891, p. 486; Latyschev, *Inscr. ant. orae septent. Ponti Eurini*, II, p. 177 et 247.

(2) Vitruve, VI, 10, 6. Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, au mot *Atlantes*, p. 2107. Voy., sur les *télamons*, l'étude déjà ancienne, mais encore intéressante, d'E. Curtius (*Arch. Zeitung*, 1881, p. 13 et suiv.).

(3) G. Curtius, *Grundzüge der griech. Etymologie*, 5e éd., p. 220 et 723.

vant ou non de support à une sculpture, ou sculpture elle-même, ne se trouve pas dans le τελαμών homérique. Le poète n'en a pas moins, très précise, la notion de colonne, et il dispose, pour la traduire, de deux mots : στήλη et κίων. La στήλη, chez lui, est le cippe dressé sur le monceau de terre qui entoure la place où a été brûlé le cadavre (τύμβος) (1). C'est donc une colonne qui ne porte rien ; c'est un point de repère, un hommage rendu au mort (γέρας θανόντων), quelque chose, par conséquent, de très éloigné de ce que désigne le τελαμών homérique, mais de très voisin de ce que désigne le τελαμών thrace. Une seule fois, dans l'*Iliade*, — le cas mérite d'être noté, — στήλη ne s'applique point aux usages funéraires : c'est quand l'aède conte les efforts tentés par les Troyens pour détruire la muraille qui défend le camp des Achéens. Ceux-ci, afin de fortifier leur enceinte, l'avaient flanquée de pieux enfoncés en terre, qu'Homère appelle στῆλαι προβλῆτες, et que les Troyens essayent d'ébranler à l'aide de leviers (2). L'expression n'est pas claire, et l'on peut l'interpréter de plusieurs façons différentes : il semble bien pourtant qu'il faille entendre ici par στῆλαι des chevaux de frise destinés à écarter l'ennemi du mur (ἔχματα πύργων) (3).

Quant à κίων, qui se rencontre surtout dans l'*Odyssée*, il rend également l'idée de colonne, mais de colonne faisant partie d'un édifice, supportant un toit ou un plafond (4).

Que conclure de là ? Que le τελαμών d'Homère est un mot qui a changé de sens, et dont nous surprenons, dans Homère même, la tendance à en changer encore, puisqu'il y désigne, assurément, le *soutien* de l'épée ou du bouclier, mais surtout une bande de cuir souple, considérée en elle-même, indépendamment des usages auxquels elle servait. Pour lui restituer sa

(1) *Iliade*, XI, 371 ; XVI, 457 et 675 ; XVII, 434 ; *Odyssée*, XII, 14. Cf. Buchholz, *Die homer. Realien*, II, 2, p. 297.

(2) *Iliade*, XII, 259 et suiv.

(3) Ces στῆλαι sont nommées ailleurs σκόλοπες (*Il.*, VII, 441 ; VIII, 343 ; IX, 350 ; XII, 55, 63 ; XVIII, 177).

(4) *Odyssée*, VI, 307 ; VIII, 66 et 473 ; XIX, 38 ; XXII, 466. Cf. I, 53, les κίονες que porte Atlas et qui soutiennent (?) le ciel et la terre. Voy. Buchholz, *op. c.*, II, 2, p. 108 et suiv., 110 et suiv.

signification première, ou du moins, antérieure aux poèmes homériques, il faut, semble-t-il, nous reporter aux inscriptions de la Thrace, où paraît s'être conservé le vieux mot qu'Homère n'emploie plus quand il parle d'une colonne, celui qu'il remplace par des vocables plus modernes, parce que τελαμών, dans sa langue, ne veut plus dire *colonne*, mais signifie tout autre chose. Ailleurs, cependant, en dehors du style épique et, probablement, de toute littérature, ce terme, avec son sens de *colonne* ou de *pilier*, a vécu d'une vie latente : c'est cette vie que, longtemps après l'irrémédiable décadence de l'épopée, nous révèlent les inscriptions de la Thrace et de la région de l'Euxin.

Je trouve la confirmation de ce fait dans la provenance même de ces précieuses inscriptions. Si l'on veut relever méthodiquement les différents points où elles ont été découvertes, il faut partir de la Roumélie orientale. Là, sur l'emplacement de l'ancienne Bessapara, s'offre à nous, pour la première fois, le mot τελαμών (1). Nous sommes à l'entrée de la vallée de la Maritza, dans le pays des Βησσοί, la seule des peuplades thraces, nous dit Hérodote, qui fût, jusqu'à son temps, demeurée indépendante (2). Mais la présence de τελαμών si avant dans les terres est une exception ; c'est sur le littoral qu'il apparaît principalement. Redescendons vers la Propontide : nous le rencontrons à Périnthe (3) et à Byzantion (4), puis, plus au Nord, à Apollonia (5), à Mésambria (6), à Odessos (7), dans la Dobroudja (8), à Olbia (9). Dirigeons-nous maintenant du côté de l'Est, franchissons l'isthme de Pérékop : le voici à Panticapée (10). Revenons

(1) Dumont, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*, p. 322, n° 1.
(2) Hérodote, VII, 111.
(3) Dumont, *op. c.*, p. 382, n° 72 *c*.
(4) Ch. Michel, *Recueil d'inscr. grecques*, n° 535, IV et V.
(5) Dumont, *op. c.*, p. 458, n° 111 *d* 1 (= *C. I. G.*, 2056 *d*; inscription attribuée aussi à Odessos et à Olbia).
(6) *C. I. G.*, 2053 *b* (= Dumont, *op. c.*, p. 461, n° 111 *f*; Ch. Michel, *op. c.*, n° 329).
(7) *C. I. G.*, 2056; Mordtmann, *Athen. Mittheil.*, 1885, p. 315 (= Ch. Michel, *op. c.*, n° 332).
(8) Ch. Michel, *op. c.*, n° 328.
(9) Latyschev, *Inscr. ant. orae septent. Ponti Euxini*, I, 17 et 25.
(10) Id., *ibid.*, II, 29 A.

sur nos pas, longeons la mer d'Azov : tout au fond de cette mer, nous le retrouvons à Tanaïs (1). Suivons toujours la côte, cette fois dans la direction du Sud : le voilà sur la rive orientale du Bosphore Cimmérien, aux environs de Phanagoria (2). Ici, une énorme lacune : ni les rivages de la mer Noire que domine la chaîne du Caucase, ni l'immense étendue de pays comprise entre Batoum et Scutari, ne semblent en avoir gardé le souvenir. Mais il reparaît sur la côte asiatique de la Propontide, à Kios de Bithynie (3), et un peu plus à l'Ouest, dans les parages de Daskylion (4). J'ai omis à dessein, pour la commodité de ce rapide voyage, le plus ancien exemple que nous connaissions de τελαμών dans un texte épigraphique : il nous est fourni par une inscription de l'Héraeon d'Argos, qu'on peut rapporter au commencement du ve siècle (5).

L'emploi de ce mot, — l'emploi intermittent, mais fidèle, — dans les diverses stations que nous venons d'énumérer, n'est point l'effet du hasard. Ces stations jalonnent des itinéraires préhistoriques, ceux qu'ont dû suivre les émigrants primitifs qui passèrent d'Europe en Asie. Laissons de côté la période encore obscure à laquelle nous reportent certaines découvertes comme celles qui ont été faites dans la vallée de la Toundja (6) : ce qui paraît certain, c'est que les grands mouvements de peuples dont les Grecs se souvenaient s'étaient effectués — les premiers du moins — par terre, évitant autant que possible la mer et ses périls.

C'est un fait peu familier à la plupart des modernes histo-

(1) Latyschev, *op. c.*, II, 438, 439, 449, 450, 452, 456, 459.

(2) Id., *ibid.*, II, 351 et 353.

(3) Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure*, 1143; Radet, *Bull. de corr. hell.*, 1891, p. 484 (cf. p. 486).

(4) Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, 1899, p. 592 (cf. p. 595-596), pl. IV.

(5) *Corp. inscr. graecar. Pelop. et insul. vicin.*, I, 517; Ch. Waldstein, *The argive Heraeum*, I, p. 197 et suiv.

(6) On sait que ces découvertes ont mis au jour les restes d'une civilisation analogue à la plus ancienne de celles qu'ont révélées les fouilles d'Hissarlik (Rapport de M. Degrand, consul de France à Philippopoli, communiqué par M. Collignon à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 20 février 1903).

riens de la Grèce, que cette peur de la mer. Parce que les Grecs ont été de grands navigateurs, on se figure qu'ils l'ont toujours été. Eux-mêmes ont contribué à accréditer cette légende : si haut qu'ils remontent dans le passé de leur histoire, ils parlent volontiers d'expéditions maritimes. On n'a pourtant pas de peine à discerner dans leurs témoignages la preuve qu'eux ou leurs prédécesseurs étaient surtout des terriens, timides devant la mer et ne s'y aventurant qu'à la dernière extrémité. M. Victor Bérard a bien mis en lumière, pour ce qu'on peut appeler l'époque *odysséenne*, cette instinctive appréhension des longues traversées (1). Dans le monde où l'*Odyssée* semble avoir pris naissance, la navigation, sans doute, est active, mais le trajet par mer n'est jamais qu'un pis aller : on l'abrège le plus possible ; on atterrit aux rivages les plus proches, et de là les caravanes pénètrent dans l'intérieur. C'est cette pratique constante, ce sont ces routes commerciales, — routes de terre partant des ports et conduisant au cœur des continents, ou les franchissant pour aboutir à d'autres ports, — qui expliquent la situation de villes telles que Mycènes, Thèbes, Ilios, etc. Ces villes, parfois très éloignées du littoral, sont de grands entrepôts par où passent le trafic de la côte et celui de la mésogée. M. Bérard n'exagère pas en qualifiant de *loi* cet état de choses : c'est bien une loi, — la *loi des isthmes traversés*, comme il l'appelle, — que cet usage universel dans l'Orient méditerranéen, qui consiste à réduire le chemin de mer au minimum, sauf à le compléter par le chemin de terre, toujours plus sûr.

Cette crainte de la mer, si peu conforme à nos sentiments, on la retrouve dans l'antiquité tout entière. M. Bérard cite des exemples, pour la période historique, qui montrent qu'elle existait même au temps des grandes marines, des marines de guerre constituant la principale force de certains États. On se ména-

(1) V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 68 et suiv., 78-82, 83 et suiv., 135, 203, 225, 233, 409 et suiv.

geait des relâches entre deux points par trop distants ; on faisait des détours, pour ne pas perdre de vue la côte. L'histoire d'Athènes est pleine de faits où se trahit cette préoccupation, et qui confirment avec éclat la théorie de M. Bérard. C'est une espèce de tour de force pour la marine athénienne, et un événement dans ses annales, que les deux voyages accomplis coup sur coup à Lesbos, dans l'été de 427, peu après la rébellion de Mytilène (1). Le second surtout est si rapide, que la trière chargée de porter le contre-ordre à Pachès, — le contre-ordre qui doit sauver les Mytiléniens, — navigue jour et nuit ; les hommes prennent leurs repas tout en ramant, et dorment à tour de rôle. Par bonheur, aucun vent contraire ne s'élève, et l'on arrive à temps pour annuler le premier message. C'est là une prouesse rare : ordinairement, surtout en escadre, on va moins vite, et l'on relâche en route, pour s'approvisionner et pour permettre aux équipages de se refaire. Nos relais de charbon, qui pèsent d'un poids si lourd sur la marine à vapeur et sur la politique internationale, ne sont rien auprès de la nécessité des fréquentes escales pour la marine grecque, même à l'époque de sa plus grande prospérité. Le superbe armement qui, en 415, quitte le Pirée pour gagner la Sicile, ne s'y rend pas directement : il fait un long circuit, qui le conduit d'abord à Corcyre, où la flotte athénienne opère sa jonction avec les flottes alliées (2). Là sont formées trois divisions, placées chacune sous les ordres d'un stratège. Et cette disposition n'est pas une simple précaution militaire : on veut par là, dit Thucydide, éviter que cette masse imposante de vaisseaux — 136 en tout — se voie refuser l'entrée des ports où elle doit, en cours de route, faire de l'eau et se procurer des vivres (3). C'est qu'une force navale de cette importance est incapable de se suffire longtemps à elle-même ; elle a conti-

(1) Thucydide, III, 36, 3, et 49, 2-4.

(2) Id., VI, 30, 1.

(3) Id., VI, 42, 1 : ... ἵνα μήτε ἅμα πλέοντες ἀπορῶσιν ὕδατος καὶ λιμένων καὶ τῶν ἐπιτηδείων ἐν ταῖς καταγωγαῖς, πρός τε τἆλλα εὐκοσμότεροι καὶ ῥᾴους ἄρχειν ὦσι, κατὰ τέλη στρατηγῷ προστεταγμένοι. Cf. VI, 43, 1, pour l'effectif total de la flotte confédérée.

nuellement besoin de la terre et de ses ressources. Elle franchit donc le détroit à la hauteur du cap Iapygion, et son objectif est Tarente, puis les ports locriens, puis Rhégion. Tout le long du parcours, ce ne sont que négociations pour obtenir l'accès des marchés (ἀγορὰ καὶ ἄστυ), ou tout au moins le droit au mouillage et à l'eau potable (ὕδωρ καὶ ὅρμος). Tarente et les Locriens refusent même ce minimum; Rhégion l'accorde sans empressement (1). Là, du moins, on se concentre avant de passer dans les eaux siciliennes. On voudrait pouvoir aborder à Messine, mais Messine, qu'Alcibiade en personne a entrepris de convaincre, reste sourde à ses raisons, et il faut, pour se ravitailler, pousser jusqu'à Naxos. A Catane, nouveau refus : un peu plus tard, on y entrera par ruse; en attendant, on mouille à l'embouchure du Térias, en pays léontin (2). C'est ainsi que, laborieusement, on arrive à Syracuse, après bien des traverses et une prodigieuse dépense de diplomatie pour subvenir aux mille besoins de ce formidable armement qui redoute le large, et ne peut se soutenir qu'à la condition de ranger la côte.

Lorsque, deux ans plus tard, une flotte de renfort est envoyée à Nicias sous la conduite de Démosthène, elle suit le même chemin : elle gagne Corcyre, puis le cap Iapygion, fait escale successivement à Métaponte à et Thurii, longe le territoire de Crotone, passe sans s'arrêter devant les ports hostiles des Locriens, et vient mouiller à Leucopétra, d'où elle se dirige en droite ligne sur Syracuse (3). Si la navigation a été plus heureuse, les pourparlers plus efficaces pour obtenir en route, non seulement l'hospitalité nécessaire, mais des troupes auxiliaires, exigées en vertu d'anciens traités, l'itinéraire parcouru n'a pas varié, et cet itinéraire montre à quelles conditions une grande flotte de guerre pouvait se déplacer dans ces temps de marine à voile et à rame, et quel rôle la politique était appelée à jouer dans ces déplacements. La politique extérieure d'Athènes est en partie

(1) Thucydide, VI, 44, 2-3.
(2) Id., VI, 48, et 50-51.
(3) Id., VII, 26, 33, 35, 42.

dominée, au ve siècle, par ces conditions : il faut aux escadres athéniennes des relâches coûte que coûte, et de là tout un système d'alliances destiné à les assurer (1). Il en faut également aux navires de commerce, et il leur faut de plus des entrepôts, d'où les marchandises puissent aller plus loin.

On comprend par ces détails, qu'il serait aisé de multiplier (2), comment, aux époques lointaines qui nous occupent, la mer inspirait une sorte de terreur. Si, au siècle de Périclès, on s'y risquait avec tant de prudence, à plus forte raison était-elle redoutée au temps où naviguer paraissait une aventure. Fallait-il transporter d'un continent à l'autre des masses considérables, on réduisait le plus qu'on pouvait le trajet maritime ; on traînait ces masses énormes à travers les terres, on gagnait un détroit, et l'on passait. C'est encore, en pleine période historique, la tactique de Xerxès. Ce fut certainement celle des populations primitives qui, changeant de territoire, chassées de chez elles par des envahisseurs, se déplaçaient sans but précis, obligées, pour subsister, de faire la guerre, ou submergeant, par des infiltrations continues, les peuplades rencontrées en chemin. Nous ne savons pas exactement quel fut le caractère des premières migrations qui s'accomplirent d'Ouest en Est sous l'impulsion de ce qu'on est convenu d'appeler l'Invasion dorienne. Mais c'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut les imaginer.

La plus ancienne que mentionne Strabon est la migration éolienne, antérieure de quatre générations à la migration ionienne, et qui se serait prolongée durant un temps beaucoup plus long (3). Dirigée d'abord par Oreste, elle aurait eu pour chef, après la mort d'Oreste en Arcadie, son fils Penthilos, qui l'aurait conduite jusqu'en Thrace ; ensuite, à Penthilos, succéda son fils Archélaos, qui la fit passer en Asie et l'établit dans le pays qui

(1) Voy. Hans Droysen, *Athen und der Westen vor der Sicil. Expedition*, Berlin, 1882.

(2) Voy. les textes cités dans mon article *La trilogie chez Euripide* (*Rev. des études grecques*, 1904, p. 155, note 3), sur l'itinéraire suivi par les convois de blé qu'Athènes faisait venir d'Eubée au ve siècle. Cf. V. Bérard, *op. c.*, I, p. 69 et suiv.

(3) Strabon, XIII, p. 582.

devait être plus tard la Cyzicène, aux environs de la future Daskylion ; enfin, Gras, le plus jeune fils d'Archélaos, pénétra en Troade par la vallée du Granique, et, ajoute Strabon, « mieux outillé », il franchit l'un des bras de mer qui séparent Lesbos du continent et occupa cette île avec la plus grande partie de ses bandes (1). Vers le même temps, deux autres descendants d'Agamemnon, Kleuès et Malaos, guidaient hors de Grèce une autre migration de même race ; mais celle-ci s'attardait longtemps en Locride, autour du mont Phrikion, et n'atteignait qu'après bien des délais la côte asiatique, où elle fondait l'éolienne Kymé (2).

Il y a dans ce témoignage des indications précieuses. Nous y voyons d'abord de grands mouvements d'hommes qui s'effectuent sous plusieurs chefs successifs, ce qui est une preuve de leur lenteur. Nous y voyons de plus, ou nous y devinons, que ces hommes, par nature, ne sont pas des conquérants : s'ils se battent, c'est par nécessité ; ils ne demandent qu'à vivre en paix là où le sort les a conduits ; ils voyagent probablement avec toutes leurs richesses, sans doute avec de nombreux troupeaux ; où ils se trouvent bien, ils se fixent. Vont-ils vers des terres jadis habitées par eux ? Regagnent-ils une patrie perdue, et cette marche qui remonte d'abord vers le Nord pour tourner ensuite à l'Est, est-elle l'indice d'un dessein prémédité, où s'use l'énergie consciente d'une dynastie de Moïses ? On l'a soutenu, et cela est possible ; il est possible que ces émigrants, parmi lesquels beaucoup étaient d'origine orientale (3), aient eu

(1) ... Γρᾶν δὲ τὸν υἱὸν τούτου τὸν νεώτατον προελθόντα μέχρι τοῦ Γρανίκου ποταμοῦ καὶ παρεσκευασμένον ἄμεινον περαιῶσαι τὸ πλέον τῆς στρατιᾶς εἰς Λέσβον καὶ κατασχεῖν αὐτήν. Tout cela se passe, suivant Strabon, *après* la guerre de Troie ; du moins, cette guerre est achevée depuis soixante ans, et les Héraclides envahissent le Péloponnèse, quand Penthilos arrive en Thrace. Je me propose de revenir ailleurs sur cette question de chronologie. On sait aujourd'hui que la guerre de Troie est *postérieure* au retour des Héraclides, ou, pour mieux dire, à l'Invasion dorienne.

(2) Strabon, XIII, p. 582. *Cf.* p. 621.

(3) Je demande, encore cette fois, la permission d'affirmer sans preuve. Je reviendrai sur ce point dans une étude ultérieure. La suite de ce travail montrera, d'ailleurs, quelle est ici ma pensée.

pour but lointain ce même Orient, berceau d'une partie de leur race. Si ce souci a été le leur, un autre paraît les avoir surtout obsédés, celui de leur existence immédiate. Ils cherchaient avant tout des terres habitables, vraisemblablement des terres à bétail, où ils pussent mener leur vie traditionnelle de riches éleveurs et de pâtres armés. C'est ce qui expliquerait, en dehors de la difficulté, pour eux, de passer la mer, leur attachement à la terre ferme. Un jour, pourtant, ils s'enhardirent; apercevant, au-delà d'un détroit, des territoires qui les tentaient, ils s'embarquèrent. Mais ce détroit, quel était-il?

Le texte de Strabon n'est pas très explicite. Aux yeux du géographe, l'établissement de Gras à Lesbos marque le terme de l'exode : Oreste, Penthilos, Archélaos, ont fait parcourir aux Éoliens différentes étapes, dont la dernière a été la Cyzicène; un nouvel effort les conduit au Granique, puis dans l'île de Lesbos, où, tout au moins pour les compagnons de Gras, finit l'épreuve commencée dans le Péloponnèse. Il est clair, d'après cela, que le bras de mer qu'ont traversé les bandes éoliennes n'est pas le détroit des Dardanelles; autrement elles eussent rencontré le Granique avant d'atteindre la Cyzicène, et c'est le contraire que dit Strabon. Lors donc qu'elles sont arrivées à ce fleuve, elles venaient de l'Est, et non de l'Ouest, et le détroit qu'elles ont franchi ne peut être que le Bosphore. Une fois en Asie, elles ont contourné la Propontide, remonté le cours du Granique, inondé la Phrygie et passé de là dans l'île de Lesbos.

Cette interprétation, qui est certainement la vraie, est grosse de conséquences. Elle nous fait voir la migration éolienne procédant comme les fourmis, quand elles tournent autour d'une flaque d'eau et en suivent patiemment toutes les sinuosités pour atteindre le bord opposé. Ces hommes sont à ce point des terriens, qu'ils reculent, semble-t-il, devant le premier détroit qui les sépare de la côte asiatique, et se décident à grand peine à passer le second, qui les rejette à une distance considérable des rivages aperçus d'Europe, les oblige à

un énorme détour et ne leur fait retrouver que bien tard cette mer Égée, dont ils paraissent vouloir conserver le contact, tout en craignant de s'y aventurer. C'est ainsi, c'est par l'intérieur, en remontant les fleuves qui aboutissent à la Propontide, en descendant ceux qui ont leur embouchure sur le littoral égéen, qu'ils envahissent, nous dit Strabon, tout le pays depuis la Cyzicène jusqu'au Caïque, et même jusqu'à l'Hermos (1).

Il y a dans le livre de M. Bérard un mot profond : « Les Grecs, écrit-il, *devenus navigateurs*..... (2). » Ce n'étaient point, assurément, des navigateurs que ces premiers Grecs amenés en Asie par les chefs éoliens. Leur promenade autour de la Propontide en dit long sur leur ignorance des choses maritimes. Elle suggère, en outre, cette hypothèse, que, pour des peuples encore plus inexpérimentés, qui voyaient dans le Bosphore une barrière infranchissable, un circuit plus long, plus pénible s'imposait, le circuit de la mer Noire.

Je ne puis traiter ici, avec tous les développements qu'il comporte, un sujet sur lequel je compte m'étendre ailleurs à loisir. Qu'on veuille bien seulement me permettre d'affirmer qu'il y a des présomptions nombreuses en faveur de la thèse que je viens d'énoncer. Il y a des textes, il y a des faits sur lesquels on peut s'appuyer pour soutenir que d'anciennes migrations, en route vers l'Asie, ont passé au Nord du Pont Euxin. La steppe, avec ou malgré sa diversité, attirait et retenait ces peuples pasteurs, auxquels leur inexpérience et la vie même qu'ils avaient coutume de mener interdisaient les traversées aventureuses, qui ne quittaient guère, pourtant, le voisinage de la mer, qui y trouvaient leur compte, à qui ce voisinage procurait les avantages de la pêche et de la piraterie, qui, sans connaître les grands vaisseaux, disposaient, pour le passage des fleuves et pour les courses à courte distance le long du littoral, de petites barques portatives, analogues à celles que

(1) Strabon, XIII, p. 582.
(2) *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 203.

manœuvraient si adroitement ces Achéens du Caucase dont Strabon nous décrit les mœurs en détail (1). Où allaient ces émigrants? où se perdaient-ils dans la vaste Asie? Faut-il croire que quelques-uns firent le tour de l'immense bassin de la mer Noire, et le mot de *circuit* que j'ai employé doit-il être maintenu dans son sens précis et littéral? Pour le moment, je n'oserais me prononcer (2). Mais il est, semble-t-il, impossible de nier, à côté de l'itinéraire qui franchissait le Bosphore, l'existence de cet autre itinéraire plus septentrional, imposé par l'appréhension de la mer, ce trait caractéristique des migrations primitives.

Revenons maintenant à τελαμών. L'origine de ce mot est facile à deviner : c'est un vieux terme grec appartenant au vocabulaire des peuples qui ont suivi l'une des deux voies que je viens d'indiquer dans leurs déplacements d'Ouest en Est.

On objectera : ces peuples n'étaient pas tous de race grecque ; les premiers, les plus anciens, étaient des barbares aux idiomes divers, au langage, dans tous les cas, non hellénique (3). Que

(1) Strabon, XI, p. 495-496.

(2) Le circuit de la mer Noire, malgré son étendue, ne paraîtra peut-être pas trop extraordinaire si l'on songe à ces Crétois réfugiés à Tarente, après la malheureuse expédition de Minos contre Kokalos, et que Strabon (VI, p. 279) nous montre contournant l'Adriatique (πεζῇ περιελθόντας τὸν Ἀδρίαν), pour aller se fixer en Macédoine, dans le pays des Βοττιαῖοι (cf. Strabon, VI, p. 282).

(3) Cf., sur la langue parlée par les Pélasges, Hérodote, I, 57 : Ἦσαν οἱ Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες. Pour Hécatée, les Grecs, dans le Péloponnèse, avaient été précédés par des barbares, et Strabon, qui cite le témoignage de cet historien, ajoute (VII, p. 321) : Σχεδόν δέ τι καὶ ἡ σύμπασα Ἑλλὰς κατοικία βαρβάρων ὑπῆρξε τὸ παλαιόν. Cf. Thucydide, I, 6, 6. — La délicate question du polyglottisme de la Grèce primitive ne saurait être traitée ici. Je rappellerai seulement que, de cette variété de langues, Homère paraît avoir conservé le souvenir. C'est ce que prouve, dans le récit mensonger d'Ulysse à Pénélope, ce passage relatif à la population de la Crète (*Odyssée*, XIX, 175 et suiv.) :

ἄλλη δ' ἄλλων γλῶσσα μεμιγμένη · ἐν μὲν Ἀχαιοί,
ἐν δ' Ἐτεόκρητες μεγαλήτορες, ἐν δὲ Κύδωνες
Δωριέες τε τριχάικες, δῖοί τε Πελασγοί.

Mais ce qui frappe surtout le poète, c'est le polyglottisme des alliés de Priam. Voy. *Iliade*, II, 804 et 867; IV, 437 et suiv. La survivance de ces langues diverses dans l'Europe orientale et en Asie Mineure, est attestée par de nombreux témoignages, la survivance et, naturellement aussi, le mélange avec une multitude

τελαμών se rencontre en Thrace et sur la côte asiatique de la Propontide, c'est-à-dire dans des pays traversés par les Éoliens de Penthilos, d'Archélaos et de Gras, rien de plus naturel; mais il est moins aisé d'expliquer sa présence au Nord du Pont Euxin, sur un chemin parcouru, à l'origine, par des émigrants dont la nationalité nous est inconnue, qui semblent, de toute façon, n'avoir point été des Hellènes.

Rien ne prouve, cependant, que ce chemin ait été abandonné immédiatement après la découverte d'un autre plus rapide. Les routes de terre par où l'on émigre, comme celles par où l'on trafique, ne sont délaissées qu'à la longue; on ne renonce qu'à regret à leurs avantages connus. De plus, il faut tenir compte des traditions, de la routine, de l'esprit d'imitation qui porte à se diriger dans le sens où d'autres se sont dirigés déjà, des circonstances identiques, des conditions de vie semblables, qui exigent qu'on prenne les mêmes voies, qu'on suive, pour ainsi dire, les mêmes pistes séculaires. Recourir à la mer, s'y risquer, même en multipliant les relâches, suppose d'autres mœurs. Une pareille évolution ne se fait pas en un jour. Je ne verrais donc aucun inconvénient à ce que des Grecs, ou des populations *de plus en plus hellénisées*, aient tenté encore le grand détour de la mer Noire, à une époque où d'autres Grecs, plus hardis et disposant d'autres moyens, s'essayaient tant bien que mal à couper au plus court. Ce sont ces premiers Grecs, ce sont les premiers de ceux que les écrivains de la période historique devaient appeler les Éoliens, qui ont parcouru le second des deux itinéraires dont j'ai parlé, en y laissant des traces persistantes de leur civilisation et de leur langue, des mots comme τελαμών, obscurs, mais irrécusables témoins de leur passage.

d'idiomes locaux. Dans la ville de Dioscourias, qui était le grand marché des Caucasiens, se donnaient rendez-vous soixante-dix peuples, ou trois cents, d'après certaines autorités un peu suspectes d'exagération, et chacun d'eux avait son langage (Strabon, XI, p. 498). Chez les seuls Ἀλβανοί, peuplade voisine de la Caspienne, si une sorte d'unité avait fini par se faire, on avait compté jadis jusqu'à vingt-six langues, qui contribuaient à former autant de groupes distincts, ayant chacun leur roi (Strabon, XI, p. 503), etc.

On objectera encore : il se peut que ce vocable ait été apporté beaucoup plus tard dans les différents lieux où il se rencontre. Les villes, en effet, qui l'ont conservé, sont de fondation relativement récente, et doivent leur existence à de lointaines métropoles : Périnthe est une colonie de Samos, Byzantion une colonie de Mégare, Phanagoria une colonie de Téos, Apollonia, Odessos, Olbia, Panticapée, Kios, sont des colonies de Milet. N'est-il donc pas possible que ce mot soit un intrus sur les côtes de la mer Noire, et ne commet-on point une erreur en le considérant comme indigène ?

L'objection serait valable si, dans l'épigraphie des métropoles que je viens de nommer, l'emploi de τελαμών, avec le sens de στήλη, avait été relevé jusqu'ici ; mais cette constatation n'a pas, que je sache, encore été faite. Ce mot n'est donc pas un mot importé, ou, s'il l'est, son importation est très ancienne, car il a poussé dans le pays de profondes racines : en effet, les sept inscriptions de Tanaïs qui le contiennent sont *toutes* des inscriptions de sociétés privées, c'est-à-dire des textes dont la langue a d'ordinaire un goût de terroir que n'a pas celle des actes publics (1).

Seule la dédicace de l'Héraeon d'Argos nous reporte loin de la Thrace et du Pont Euxin, et ce qui complique les choses, c'est l'usage simultané qui y est fait de τελαμών et de στήλη. Cette simultanéité n'est pas sans exemple : on la trouve dans une inscription d'Apollonia, il est vrai mutilée, et qu'on ne peut restituer sûrement ; peut-être les deux termes y sont-ils synonymes (2). Telle n'est pas le cas dans la dédicace de l'Héraeon : στάλα et τελαμώ(ν) y ont chacun leur sens, assez difficile à saisir. Je ne crois pas, avec M. Waldstein, que στάλα désigne une inscription gravée sur marbre, et τελαμώ(ν), le bloc de pierre calcaire dans lequel l'inscription était encastrée (3). En dehors de la difficulté — aperçue par l'éditeur — qui naît

(1) Cf. Latyschev, *op. c.*, II, p. 246.
(2) Voy. plus haut, p. 18, note 5.
(3) Ch. Waldstein, *The argive Heraeum*, I, p. 201.

du rapprochement avec une inscription de Mésambria signalée plus haut (1), le dessin publié par M. Waldstein ne permet guère une semblable interprétation. La cavité qu'il reproduit paraît avoir reçu un objet de bronze, peut-être un bas-relief : c'est ce bas-relief, à mon sens, que la dédicace appelle τελαμώ(ν); la στάλα est la base qui le supportait (2). Mais ce qu'il importe de noter, c'est la présence de τελαμών en Argolide. Qui s'étonnera que, dans ce centre mycénien, près de l'Héraeon, un des plus anciens sanctuaires de la Grèce, un mot ait subsisté, parmi les dorismes modernes, qui rappelait une très vieille langue, et se rattachait au plus lointain passé du pays?

En résumé, τελαμών, avec le sens de *colonne*, est sensiblement antérieur aux poèmes homériques; c'est ce qui ressort des documents épigraphiques où il apparaît, documents, pour la plupart, d'époque tardive, mais où revivent, dans ces trois modestes syllabes, des souvenirs qui remontent à des milliers d'années. On m'excusera d'avoir tant insisté sur ce terme, dont il fallait, pour l'intelligence de ce qui va suivre, préciser l'origine. Il reste à chercher le rapport de τελαμών avec l'énigmatique héros qui nous occupe, avec l'Ajax de l'épopée.

III

Si τελαμώνιος, le qualificatif habituel d'Ajax dans Homère, ne vient ni de Τελαμών, nom propre, ni de τελαμών, nom commun signifiant *baudrier*, il ne peut venir que de τελαμών signifiant *pilier* ou *colonne*. L'existence d'un lien entre τελαμών et Ajax n'est donc pas douteuse; ce qu'il faut, c'est déterminer la nature de ce lien.

La première pensée qui s'offre à l'esprit est que τελαμώνιος faisait primitivement allusion, dans l'épopée, à la force de

(1) Voy. p. 18, note 6.

(2) Sur τελαμών désignant un bas-relief ou un objet quelconque, *rapporté* et soutenu par une base, voy. plus haut, p. 15.

résistance d'Ajax. Homère, en maint endroit, l'appelle le « rempart des Achéens » (ἕρκος Ἀχαιῶν). Ulysse, dans la rencontre de la *Nékyia*, le compare à une tour (πύργος) (1). Il excelle, en effet, à couvrir les retraites, témoin le beau récit du onzième chant de l'*Iliade*, où se trouve la célèbre comparaison avec l'*âne* (2). Sa haute stature, — il dépasse de la tête et de ses larges épaules tous les Argiens (3), — l'énorme bouclier dont il se couvre comme d'une tourelle mobile (4), tiennent en respect les assaillants. C'est un géant redoutable à ses adversaires, et dont la présence inspire la sécurité à ses amis. Un des adjectifs qu'Homère accole volontiers à son nom est πελώριος, dont il aime aussi à faire précéder le nom d'Arès : le dieu et le héros méritent également cette épithète pour leur corpulence et leur colossal armement, qui donnent de leur personne une idée surhumaine (5).

Il se peut que τελαμώνιος ait rappelé ce côté de la physionomie d'Ajax; un qualificatif impliquant l'assimilation de ce personnage à une colonne, n'aurait point été en désaccord avec son caractère : colonne par sa masse et par la stabilité qui en était la conséquence, colonne par son rôle de défenseur, de *boulevard* des Achéens, les deux sens se seraient confondus dans ce vocable, qui n'aurait fait que reproduire un sentiment maintes fois exprimé, celui que rend cette image banale, relevée dans un chant populaire de la Grèce moderne :

ἤσουν κολόνα στὸν Μωρεάν....,
ἤσουν καὶ 'ς τὴν Τριπολιτσὰν πύργος θεμελιωμένος.

« Tu étais, dit l'épouse éplorée de Kiamil-bey, prisonnier des

(1) *Odyssée*, XI, 556.
(2) *Iliade*, XI, 558 et suiv.
(3) *Iliade*, III, 225 et suiv.
(4) Φέρων σάκος ἠύτε πύργον (*Iliade*, VII, 219).
(5) Cf., sur πέλωρ, πελώριος, A. Goebel, *Lexil. zu Homer und den Homeriden*, I, p. 468 et suiv.

pallikares, tu étais une colonne pour la Morée...; tu étais aussi, pour Tripolitza, une tour au solide fondement (1). »

Τελαμώνιος serait donc un vieux mot éolien, qui aurait désigné une qualité, ou un ensemble de qualités d'Ajax, celles qui le caractérisent encore dans l'*Iliade* ionienne; mais ce mot, avec le temps, n'aurait plus été compris; on l'aurait pris pour un patronymique, et de là la fortune du héros Télamon.

Cette explication aurait de grandes chances d'être la vraie, si elle était confirmée par le texte actuel d'Homère, si, τελαμώνιος ayant perdu son sens, nous en voyions l'idée subsister dans l'épopée sous une autre forme, par exemple, sous la forme d'une comparaison dont l'un des termes serait la στήλη. Or il y a précisément dans l'*Iliade* une comparaison entre un guerrier et une στήλη, qui paraît être, à première vue, la monnaie de τελαμώνιος; mais il suffit d'un rapide examen pour reconnaître à quel point elle est étrangère à la conception du *héros-colonne*, que τελαμώνιος aurait eu pour objet de traduire. Il s'agit du meurtre du Troyen Alcathoos par Idoménée, qui a pour protecteur et pour allié Poseidon, « lequel, dit le poète, fascine les yeux brillants d'Alcathoos et enchaîne ses membres souples, en sorte qu'il ne peut ni fuir ni se défendre, mais qu'il reste immobile comme une colonne (στήλη), ou comme un arbre à la haute frondaison : alors le héros Idoménée lui passe sa lance au travers du corps (2) ». Ici, comme on le voit, στήλη n'indique nullement la résistance, mais l'immobilité, ce qui est tout différent, et il en est de même dans une autre comparaison suggérée par la douleur des chevaux d'Achille après la mort de Patrocle. En vain Automédon use, pour les faire partir, « du fouet, des douces paroles, de la menace : ils ne veulent ni retourner du côté des vaisseaux, vers le large Hellespont, ni suivre les Achéens dans la

(1) Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, II, p. 62. Cf., dans l'*Hymne de Rigas* (p. 24), cet appel aux armes : ἔλα νὰ γένῃς στύλος τῆς ἴδιας σου φυλῆς. « Allons, sois la colonne de ta propre nation, » etc.

(2) *Iliade*, XIII, 434 et suiv.

mêlée, mais, comme une colonne (στήλη) demeure en place sur le tombeau du mort ou de la morte sur lequel on l'a dressée, ainsi ils restent immobiles, attelés au beau char, la tête penchée vers la terre (1) ».

Quand Homère fait intervenir la στήλη dans ses comparaisons, c'est donc pour donner l'idée d'un être privé de mouvement, non d'un être qui résiste à un choc, à un assaut, avec la fermeté passive d'une colonne. La στήλη, comme l'arbre, est essentiellement, à ses yeux, un objet fixé au sol et sans vie; elle n'a même pas l'espèce de résistance obscurément animée du rivage, qui oppose sa solide inertie aux flots de la mer et fait obstacle à leurs envahissements (2).

Il semble, étant donné le cercle restreint où se meuvent la pensée et l'imagination épiques des Grecs, que, si τελαμώνιος avait été primitivement une expression destinée à peindre, sous une forme concise, la faculté de résistance d'un héros, le contenu, l'esprit, en fût demeuré dans l'épopée, et que le fait de ne l'y pas trouver indique que ce mot n'a jamais eu un pareil sens, que jamais Homère, ou les poètes qui l'ont précédé, n'ont assimilé un guerrier qui soutient victorieusement l'attaque de ses adversaires, et la décourage par son immobilité, à une colonne.

Il faut donc chercher ailleurs, et peut-être dans un tout autre ordre de préoccupations ou de souvenirs.

Le mot τελαμώνιος n'aurait-il point une origine religieuse? De récentes fouilles ont appelé l'attention sur un culte très ancien, dont l'existence n'était pas ignorée, mais sur lequel ces fouilles ont répandu une lumière toute nouvelle : c'est le *culte du Pilier*. L'histoire de ce culte est encore à faire, malgré les études, parfois très développées, dont il a été l'objet (3). Il ne

(1) *Iliade*, XVII, 429 et suiv.

(2) Image, comme on sait, familière à Homère. Voy. *Iliade*, IV, 422 et suiv., etc.

(3) De ces études, on sait que la plus importante de beaucoup est celle que M. Evans, associant, comme il est légitime, le culte du Pilier et celui de l'*Arbre*, a publiée dans le *Journal of hellenic studies*, sous ce titre : *Mycenaean tree and pillar cult and its mediterranean relations* (1901, p. 99-204).

peut être question de la faire ici; je voudrais seulement en détacher quelques traits qui montrent le rapport que je crois apercevoir entre le Pilier et Ajax.

On connaît, par les descriptions et par les reproductions qui en ont été publiées, l'édifice ou le groupe d'édifices dont M. Evans a retrouvé les restes en Crète, et que tout le monde, jusqu'ici, s'accorde à désigner du nom de « palais de Knossos (1) ». Cet ensemble de constructions offre, entre autres particularités, le plan très net de deux petites salles, dans chacune desquelles se dresse un Pilier quadrangulaire formé de blocs superposés, portant, profondément incisé sur leurs faces latérales, le dessin d'une hache à double tranchant. Ces Piliers, qui mesurent 1 m. 75 à 1 m. 78, atteignaient-ils autrefois une plus grande hauteur? Servaient-ils de support à une double hache plantée à leur sommet (2)? N'étaient-ils surmontés d'aucun objet étranger? A ces questions il est difficile de répondre. Ce qui semble hors de doute, c'est leur indépendance par rapport au bâtiment où ils se voient encore : ils n'y avaient évidemment aucune fonction architectonique; qu'ils se soient suffi à eux-mêmes, ou qu'ils aient été comme les piédestaux d'armes symboliques encastrées à leur partie supérieure, leur destination religieuse paraît certaine. Des Piliers analogues ont été découverts dans les ruines préhistoriques d'une autre ville crétoise, Phaestos, et dans l'île de Milo, au lieu dit *Phylakopi* (3). Ils ont contribué, avec ceux de Knossos et un certain nombre de monuments figurés déjà connus, ou trouvés dans le même temps, gemmes, peintures sur terre cuite ou sur enduit,

(1) Je me contenterai de renvoyer, sur ces fouilles, aux travaux suivants : E. Pottier, *Le palais du roi Minos*, 1er article (*Revue de Paris* du 15 février 1902, p. 827, surtout p. 834 et suiv.; voir la bibliographie donnée dans les notes); A. Evans, *The palace of Knossos* (*Ann. of the Br. School at Athens*, VII, 1900-1901, p. 1 et suiv.; VIII, 1901-1902, p. 1 et suiv.; IX, 1902-1903, p. 1 et suiv.).

(2) E. Pottier, *art. cité*, p. 848. M. S. Reinach signale, au musée de Candie, un sarcophage mycénien « orné de peintures, dont l'une représente une hache double placée debout sur une colonne ou un pilier » (*L'Anthropologie*, 1901, p. 679).

(3) S. Reinach, *Les fouilles de Phaestos en Crète* (*L'Anthropologie*, 1901, p. 678-682).

etc., à éclairer d'un nouveau jour les cultes *aniconiques* en honneur, quinze ou vingt siècles avant notre ère, dans le bassin de la Méditerranée orientale.

Ces cultes sans images, ou mieux, sans représentations humaines, peuvent se ramener à trois formes principales : culte des arbres, culte des pierres, culte des animaux. Comme rien ne périt tout à fait des inventions des hommes, nous voyons subsister dans les religions de la Grèce classique des traces nombreuses de ces trois formes (1). Ces survivances ne sont pas de notre sujet, ou elles n'en sont que dans la mesure où elles nous renseignent sur le culte du Pilier, qui seul nous intéresse et dont nous voudrions essayer de préciser l'un des caractères primitifs.

On éprouve d'abord, à s'occuper du Pilier, quelque embarras. Quelle est au juste l'origine de ce culte, et a-t-il une origine unique? De quoi le Pilier était-il le symbole ? A-t-il successivement symbolisé plusieurs choses ? A-t-il commencé par ne rien symboliser du tout? Quelles transformations son culte a-t-il subies ? Comment l'ont entendu et pratiqué les races, probablement assez différentes, chez lesquelles il a existé? Je ne sais s'il est possible, à l'heure actuelle, de donner une réponse satisfaisante sur ces divers points d'histoire religieuse. La variété même qui se remarque dans la forme des Piliers que nous connaissons, leurs dimensions inégales, le fait qu'ils apparaissent sur les monuments qui les figurent, tantôt à l'air libre, tantôt enfermés dans un édicule qui leur sert d'abri, et que tantôt nous avons affaire à un seul Pilier, tantôt à deux, tantôt à plusieurs, est de nature à inspirer une sage méfiance à l'égard des solutions qui prétendraient tout expliquer d'un mot. Il a pu, il

(1) Voy. notamment C. Boetticher, *Ueber den Baumkultus der Hellenen und Roemer* (Berlin, 1856); Overbeck, *Griech. Kunstmythologie, Besond. Theil,* I (Leipzig, 1871, p. 3 et suiv.); Saglio, *Dictionnaire*, aux mots *Arbores sacrae*, *Argoi lithoi*, *Baetylia*; V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 74 et suiv.; surtout M. W. de Visser, *Die nicht menschengestaltigen Goetter der Griechen* (Leide, 1903), recueil commode de textes et de renvois archéologiques, méthodiquement groupés, accompagné d'*indices* et suivi d'une bibliographie considérable.

a dû y avoir *Pilier et Pilier*. Les Piliers de Knossos, constructions massives, marquées du signe de la double hache, n'ont qu'une lointaine analogie avec le modeste Pilier à sommet arrondi, et qui paraît être d'un seul morceau, que j'aperçois dans un petit sanctuaire, sur une gemme reproduite par M. Evans (1). Il y a des Piliers qui ont la forme de tiges, compliquées au sommet et à la base, parfois aussi à mi-hauteur, d'épanouissements bizarres, qui leur donnent l'aspect de gros champignons superposés (2). Il y en a qui sont de véritables colonnes, d'un caractère architectonique non douteux, et qui se dressent entre deux monstres (3). D'autres sont des arbres plus ou moins stylisés (4) ; d'autres supportent des tables d'offrandes (5), etc.

Quelle que soit l'incertitude où jettent ces figurations différentes, et les symboles, les rites, les cultes différents auxquels elles font penser (6), la religion du Pilier a certainement été répandue, dès l'époque la plus reculée, dans tout l'Orient, et dans les pays qui avaient avec l'Orient quelque attache. Appartenait-elle exclusivement aux peuples de race sémitique? Je n'oserais l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que l'Orient sémitique fournit sur cette religion, et sur sa diffusion, sur les adaptations très diverses dont elle a été l'objet, une multitude de témoignages (7). C'est donc de là, selon toute apparence, qu'elle a passé chez les Grecs ; c'est grâce à des influences sémitiques qu'ils l'ont adoptée à leur tour, en l'accommodant à

(1) *Mycenaean tree and pillar cult*, p. 177, fig. 53.
(2) *Ibid.*, p. 169, fig. 47; p. 170, fig. 48 (cf. plus loin notre figure 2).
(3) *Ibid.*, p. 156 et suiv.
(4) *Ibid.*, p. 153 et suiv.
(5) *Ibid.*, p. 112 et suiv.
(6) On se fera une idée assez exacte de ces incertitudes en lisant quelques chapitres du P. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques* (Paris, 1903, p. 187-213). Cf. l'article de G. F. Moore, *Baetylia* (*American journal of archaeology*, 1903, p. 198 et suiv.).
(7) Au risque de paraître téméraire, je verrais volontiers, dans le *Didou* égyptien, un cousin germain du Pilier sémitique. Cf., sur cet obscur symbole, les explications données par Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 130.

la forme particulière de leur esprit, sans jamais parvenir à en effacer la marque d'origine.

Or, laissons de côté les questions troublantes qui se rapportent au Pilier; ne nous attachons qu'aux points qu'on peut regarder comme hors de conteste. Un de ces points est celui-ci : je ne vois pas de quel terme se seraient servis les Hellènes pour désigner le Pilier auquel rendaient un culte leurs prédécesseurs sémites, et qu'ils adorèrent eux-mêmes en le transformant, s'ils ne l'avaient appelé τελαμών. Ce mot, avec son sens primitif, tel que nous nous sommes efforcé de le préciser, est celui qui convient le mieux à un grand nombre de représentations que nous font connaître les monuments figurés, en particulier les gemmes mycéniennes. Voici quelques faits à l'appui de cette hypothèse.

Il y avait en Étrurie, un peu au Sud de l'embouchure de l'Ombrone, un port appelé Télamon (1). D'où venait ce nom? Timée le rattachait à la légende des Argonautes. Ceux-ci, ayant remonté le Tanaïs, avaient porté Argo à travers les terres jusqu'à la rencontre d'un autre fleuve qui les avait menés à l'Océan (2); à partir de là, ils avaient navigué du Nord à l'Ouest, en ayant la côte à leur gauche; puis, franchissant le détroit de Gadès, ils étaient rentrés dans la Méditerranée. Partout subsistaient des traces de leur passage : chez les Celtes, le culte des Dioscures; dans l'île d'Aethalia, Port-Argo; plus bas, sur les rivages de la Tyrrhénie, Télamon; plus bas encore, dans le Latium, Port-Aeétès (la Caieta des Romains) (3). Ce sont là des explications fantaisistes. Pour nous en tenir à Télamon, le géographe Ptolémée place en Étrurie, non loin, à ce qu'il semble, de l'endroit où s'élevait cette ville, un cap Τελαμών, d'où il est probable qu'elle tirait son nom (4). On n'a pas de

(1) Polybe, II, 27, 2; Diodore, IV, 56, 6; Plutarque, *Marius*, 41; Étienne de Byzance, *s. v.* Τελαμών.

(2) Timée, dans Diodore, IV, 56, 3.

(3) Timée, dans Diodore, IV, 56, 3-6.

(4) Ptolémée, III, 1, 4.

peine à reconnaître ici le souvenir d'un établissement sémitique, par lequel avait pénétré dans ces parages le culte de la montagne, du *mont-pilier*, soutien du ciel, ou, plus modestement, borne sacrée, terme lointain d'une navigation sur des mers inconnues. Le cap Télamon était l'Atlas en miniature des rives de Toscane, ou mieux, — la côte étant très peu élevée — il marquait la limite, la fin d'un monde, comme les colonnes d'Hercule à l'entrée de la mer Intérieure (1).

Autre exemple. On a vu l'identité de la στήλη ionienne et du τελαμών (2); il se peut donc que là où se rencontre le mot στήλη, nous trouvions à nous instruire aussi sûrement que lorsque nous sommes en présence du mot τελαμών. C'est le cas pour une ville crétoise, Στῆλαι, dont l'emplacement est difficile à déterminer, mais qui paraît avoir été située dans le Nord de l'île, puisque Étienne de Byzance la dit voisine de Rhéthymné et de Paraesos (3). S'agit-il encore ici de στῆλαι naturelles? On peut aussi songer à une de ces agglomérations de stèles qui remplissaient les sanctuaires à ciel ouvert des Phéniciens (4), à moins qu'il ne faille voir dans Στῆλαι la ville des stèles ou des *Piliers sacrés*, comme Ἀθῆναι paraît avoir été la ville des Athénas dispersées sur le territoire de l'antique cité κατὰ κώμας qu'avait été la primitive Athènes (5).

Le souvenir d'un de ces Piliers sacrés vivait encore, au temps

(1) Ce qui me ferait pencher vers la seconde interprétation, c'est que ce cap Τελαμών portait aussi le nom de Τέλμιον, qui ne peut être une altération de Τελαμών. Je verrais dans Τέλμιον, par un changement de liquide très fréquent, une corruption de τέρμιον, adjectif formé de τέρμα, ou diminutif de ce mot. D'après une version reproduite par Eustathe dans ses *Commentaires* sur Denys le Périégète (64), les Στῆλαι Ἡρακλέος étaient aussi des hauteurs naturelles (λόφοι). — Sur le culte des montagnes chez les Sémites, voy. Perrot, *Hist. de l'art*, III, p. 56 et suiv.; Lagrange, *op. c.*, p. 190. — Sur *Atlas-Télamon*, voy. V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 244.

(2) Voy. plus haut, p. 17.

(3) Étienne de Byzance, *s. v.* Στῆλαι. Peut-être Paraesos doit-elle être identifiée à Praesos. — Cf., sur l'emplacement de Στῆλαι, R. S. Conway, *Ann. of the Br. School at Athens*, VIII, 1901-1902, p. 137.

(4) Lagrange, *op. c.*, p. 182.

(5) Voy. Paul Kretschmer, *Einleitung in die Gesch. der griech. Sprache*, p. 418 et suiv. Cf. Pauly-Wissowa, *Supplem.* I, p. 159.

de Pausanias, dans l'île de Salamine, où l'on montrait près du port une pierre (λίθος), sur laquelle le héros Télamon s'était assis pour assister au départ de ses fils naviguant vers Troie (1). Il ne peut guère y avoir de doute sur l'origine de cette légende : le monument autour duquel elle s'était formée était un *télamon désaffecté*, dont le nom, traversant les âges, avait donné naissance à ce conte sentimental, où se trahit l'oubli de sa première destination (2).

Voici maintenant quelques arguments mythologiques. Nous avons noté la synonymie d'Ἄτλας et de τελαμών ; on sait, de plus, combien les termes βαίτυλος, βαιτύλια, reviennent fréquemment dans les textes relatifs au culte des pierres. Or il n'est pas indifférent de constater que Philon de Byblos, qui reproduit une vieille *Théogonie* phénicienne, — que ce soit ou non celle de Sanchoniaton, — fait naître d'Ouranos et de Gé quatre fils : El, qui, dit-il, n'est autre que Kronos, *Baetylos*, Dagon, identique à Siton, et *Atlas* (3). L'origine divine du Pilier est clairement attestée par ce témoignage, et il importe peu que, pour le désigner, l'auteur n'emploie pas le mot τελαμών. D'autre part, Diodore nous apprend qu'Atlas, fils d'Ouranos, eut plusieurs fils et sept filles, dont l'aînée, Maïa, s'étant unie à Zeus, donna le jour à Hermès, qui, on le verra plus loin, se confondit longtemps avec le Pilier (4).

Nous possédons, enfin, une inscription d'Halicarnasse, du nᵉ ou du premier siècle avant notre ère, qui constitue pour nous un document précieux : c'est une liste de prêtres de Posei-

(1) Pausanias, I, 35, 3.

(2) Certains de ces Piliers n'avaient pas une grande hauteur, et pouvaient passer, aux yeux de gens qui ne les comprenaient plus, pour des espèces de sièges massifs. Je citerai comme exemple ceux qu'on voit représentés sur une plaque de verre reproduite par M. Evans (*Mycenaean tree and pillar cult*, p. 117, fig. 13). — D'autres pierres très anciennes, considérées comme ayant servi de siège à des dieux ou à des héros, sont signalées par Pausanias (I, 23, 5 ; IX, 10, 3) et par le Scholiaste d'Aristophane (au vers 785 des *Cavaliers*).

(3) *Fragm. hist. graecor.*, III, p. 567, 14. Ce n'est, semble-t-il, qu'une variante de la même tradition qu'on trouve un peu plus bas (p. 568, 19) :... ἐπενόησε θεὸς Οὐρανὸς βαιτύλια, λίθους ἐμψύχους μηχανησάμενος.

(4) Diodore, III, 60, 1-4.

don, qui remonte jusqu'aux temps fabuleux (1). Le premier nom qu'elle donne est celui de Télamon, fils du dieu de la mer ; viennent ensuite les trois fils de Télamon, Antidios, Hypérès et Alkyoneus, puis ses petits-fils et ses arrière-petits-fils. Nous n'avons pas à nous occuper de l'ordre dans lequel se succèdent ces prêtres ; c'est affaire aux érudits qu'intéresse l'organisation des cultes patrimoniaux. Ce qui nous touche dans ce texte, c'est ce Télamon qui ouvre la liste. Pour savoir ce qu'il représente, souvenons-nous des origines d'Halicarnasse.

Cette ville était une colonie de Trézène, et Trézène était la capitale d'un pays sur lequel avaient régné de très anciens rois. Le plus ancien de tous était Oros, un Égyptien, nous dit Pausanias ; ensuite, la royauté avait passé aux mains d'Althépos, fils de Poseidon et de Léïs, fille d'Oros, puis à celles de Saron. Ici, une lacune jusqu'au règne de deux frères, Hypérès et Anthas, tous deux fils de Poseidon et d'Alkyoné, fille d'Atlas. Ils fondent les cités d'Hypéreia et d'Antheia. Ils ont pour successeur Aétios, fils d'Anthas, sous le règne duquel arrivent dans la contrée les Pélopides Trézène et Pitthée, qui partagent avec lui le pouvoir. Mais ceux-ci, bientôt, sont les plus forts : ce qui le prouve, c'est que, Trézène étant mort, Pitthée fait d'Hypéreia et d'Antheia une ville unique, à laquelle il donne le nom de son frère. Ce fut longtemps après ces événements, ajoute Pausanias, que les descendants d'Aétios conduisirent en Carie des colons qui fondèrent Halicarnasse et Myndos (2).

Si j'ai rappelé ces faits, et si je les ai rappelés d'après Pausanias, dont le récit, en ce qui concerne la fondation d'Halicarnasse, paraît plus digne de foi que celui de Strabon (3), c'est qu'ils sont pour nous singulièrement instructifs. Nous y retrouvons le souvenir d'Atlas, dont la fille, Alkyoné, est la mère d'Anthas. Or Anthas figure sur la liste d'Halicarnasse,

(1) *C. I. G.*, 2655. Cf. Ch. Michel, *Recueil d'inscr. grecques*, n° 877.
(2) Pausanias, II, 30, 5-9.
(3) Toepffer, dans Pauly-Wissowa, au mot *Antheadai*, p. 2359. Cf. Strabon, VIII, p. 374.

où il occupe le septième rang, et où il a pour père Alkyoneus, fils de Télamon. Les deux généalogies semblent bien n'en faire qu'une : toutes deux rattachent Anthas au Pilier, et ce Pilier, dans l'inscription d'Halicarnasse, est fils de Poseidon ; il descend, comme Althépos, de Poseidon Phytalmios, qu'on adorait en divers lieux, notamment à Trézène, où son culte était associé à celui de Déméter Thesmophore (1). C'était un antique dieu de la végétation, dont le caractère transparaît, non seulement dans l'épithète qu'on lui donnait à Trézène, mais encore dans les noms de ceux auxquels l'unissaient les liens du mariage ou du sang : Léïs, sa femme, c'était la semence ; Althépos, son fils, c'était celui qui fait croître ; deux autres de ses enfants, Hypérès et Anthas, — celui-ci appelé aussi Anthès, Anthos, Antheus, — étaient considérés par les Trézéniens comme présidant à la culture de la vigne (2). Nous verrons quel surprenant accord existe entre ces fonctions et celles du Pilier, et combien est naturelle la place de celui-ci dans cette lignée divine ; contentons-nous, pour le moment, d'enregistrer l'appellation du *prêtre-Pilier* d'Halicarnasse, dont le nom de Télamon paraît être un argument décisif en faveur de notre conjecture.

Τελαμών a donc été le plus ancien, ou l'un des plus anciens noms grecs du Pilier, et il s'ensuit qu'Αἴας Τελαμώνιος n'a pu primitivement signifier qu'une chose : Ajax *du Pilier*, c'est-à-dire le dieu, le génie du Pilier ; non que je prétende, en employant ces mots, traduire le nom Αἴας ; j'ignore, je veux ignorer, pour l'instant du moins, la signification de ce nom : le seul fait que je crois possible d'affirmer, c'est qu'Ajax, l'Ajax homérique, n'était autre, à l'origine, que l'*esprit* du Pilier, et que tel est le sens qu'il faut donner à l'adjectif τελαμώνιος (3). Comment rendre compte du rapprochement de cet

(1) Pausanias, II, 32, 8.

(2) Aristote, dans Athénée, I, p. 31 C ; Suidas, *s. v.* ὑπεριάς. Cf. Toeppffer, dans Pauly-Wissowa, au mot *Anthas*, p. 2358.

(3) Sur la désinence -ιος de certains patronymiques usités dans la Grèce du Nord, et qui sont de véritables adjectifs possessifs, voy. K. Keil, *Inscr. thessalicae tres*, p. 5 et suiv. Cf. G. Curtius, *Grundzüge*, 5e éd., p. 635, où Τελαμώνιος est assimilé à ces patronymiques thessaliens.

adjectif et de ce nom? C'est ici que l'archéologie va nous prêter ses lumières.

IV

Il était nécessaire que, avant d'imaginer l'anthropomorphisme, c'est-à-dire une religion où les dieux sont des hommes, des hommes complets, ayant la forme, les organes, les sentiments, les passions de l'humanité, on procédât par étape, et que l'*humanisation* de la puissance divine se fît, en quelque sorte, progressivement. Ces tâtonnements sont très sensibles dans l'ancienne Égypte.

Les Égyptiens paraissent avoir vénéré de bonne heure des objets inanimés, qu'animait par moment une figure humaine, qui en sortait pour y rentrer bientôt. Voici ce qu'écrit M. Maspero au sujet des châsses sacrées de Toumou, de Khopri, de Râ et d'Osiris, que certaines représentations figurent surmontées de deux têtes d'homme; le passage que je vais citer débute par la traduction d'un texte égyptien : « Ce sont ici les talismans « mystérieux de l'autre monde, les coffres des têtes mysté- « rieuses. Ceux qui ont atteint ce canton, les têtes [qui sont « dans les coffres en] sortent, lorsqu'elles entendent [la voix « de Râ], puis elles disparaissent après que ce dieu grand a « traversé cette cité. » Cette phrase, ajoute le savant égyptologue, revient plusieurs fois dans des descriptions d'objets appartenant aux divinités de l'autre monde. Ces objets *sont animés par des génies qui, en temps ordinaire, se dissimulent à l'intérieur et demeurent invisibles.* Quand le soleil passe, ils sortent leurs têtes... pour apercevoir le dieu et le saluer : quand le dieu a passé, *ils mangent, ils avalent leur propre image* (1), ou, moins métaphoriquement, ils ramènent la tête à l'intérieur et redeviennent invisibles (2). »

(1) Mots en italiques dans le passage cité.
(2) Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 104-105.

Voilà une des formes de l'anthropomorphisme primitif : des objets inanimés, qui vivent cependant, et dont la vie se manifeste par l'apparition intermittente de *parties d'homme*, de visages qui en émergent.

Un autre exemple nous sera fourni par le culte de l'arbre. Les Égyptiens adoraient certains sycomores, d'une beauté exceptionnelle, et qu'ils croyaient habités par une divinité, Nouît ou Hâthor, que des peintures représentent debout dans le feuillage, ou montrant sa main seulement, parfois sa tête et son buste. « Elle porte un plateau chargé de pains et un flacon d'eau fraîche : le mort ou son âme, debout devant elle, reçoit l'eau dans le creux de ses mains et s'en désaltère (1). » Ce motif est, en effet, un motif funéraire : on le trouve dans les peintures qui figurent les pérégrinations des âmes. Le mort, accueilli par l'habitante de l'arbre, devenait son hôte et « ne pouvait plus revenir sur ses pas (2) ». « Je crois, écrit encore M. Maspero, que, si la déesse avait des gâteaux et de l'eau à donner aux morts, c'est qu'on les lui donnait à elle-même, en d'autres termes, que les dévots de l'antique Égypte adoraient les sycomores d'Hâthor et de Nouît et disposaient des offrandes à leur pied, dans le même esprit que les Musulmans d'aujourd'hui entretiennent l'eau des *sébîls* (3). » Et, de fait, nous connaissons, par l'imagerie égyptienne, ces offrandes au sycomore. La déesse n'y est pas visible, mais le contenu de ces jarres dressées devant l'arbre, ces fruits que porte une table placée derrière le tronc, ne peuvent être que pour elle (4). Le sycomore vit donc dans l'imagination de ces peuples, il vit réellement, mais sa vie ne serait qu'une abstraction sans couleur et sans vraisemblance, si elle ne se traduisait pas, au moins par intervalle, sous une forme sensible; et quelle figure pourrait-elle revêtir, sinon celle qui, aux yeux de l'homme, exprime le

(1) Maspero, *op. c.*, II, p. 224.
(2) Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 184.
(3) Maspero, *Études*, II, p. 227.
(4) Maspero, *Histoire*, I, p. 121, figure reproduisant « l'offrande du paysan au sycomore ».

mieux l'idée qu'il se fait de la vie, c'est-à-dire la figure humaine?

Cet anthropomorphisme naissant n'apparaît pas seulement sur les monuments de l'Égypte; on le reconnaît aussi dans ceux de la Chaldée ; j'en citerai deux exemples qui me semblent typiques. Le premier est un cylindre rapporté par M. de Sarzec, et sur lequel, suivant M. Heuzey, se déroule « toute une scène encore inédite de l'épopée chaldéenne ». — « Une déesse de haut rang, ainsi que l'indiquent les huit cornes de sa tiare, s'est réfugiée et agenouillée au pied d'un arbre, et cet arbre miraculeux s'est replié sur elle pour la couvrir. Contre les rameaux abaissés s'acharne avec fureur un dieu ou un génie demi-nu, aux formes herculéennes, coiffé du bonnet à double corne : des pieds et des mains il s'efforce de briser l'obstacle, en s'aidant aussi de l'herminette chaldéenne à tranchant horizontal. Cependant, sous l'arcade de verdure, s'accomplit un autre miracle : *du tronc même de l'arbre sort le buste d'un dieu*, et ce protecteur inattendu présente à la déesse une masse d'armes, sans doute pour qu'elle puisse se défendre contre son ennemi (1). » On ne peut mieux rendre, à la fois, la vie anthropomorphe de l'arbre divinisé, et le caractère intermittent de cette vie, que met en lumière la circonstance dramatique où elle se manifeste.

J'emprunterai le second exemple à une scène d'invocation figurée sur une empreinte de cylindre également recueillie par M. de Sarzec, et dont la partie gauche laisse voir une « divinité assise, paraissant imberbe et portant la coiffure à cornes sur ses cheveux demi-longs, enroulés par derrière vers la naissance du cou ; de ses épaules sortent... de longues tiges végétales assez semblables à des tiges de blé et rappelant de plus près encore les grands roseaux de la région marécageuse, tels qu'ils sont représentés sur les bas-reliefs assyriens. Divinité agricole ou

(1) L. Heuzey, *Rev. arch.*, 1887, II, p. 267 et suiv., fig. 8. Cf. *Découvertes en Chaldée*, pl. 30 *bis*, n° 17 b.

divinité de la végétation spontanée, c'est de toute manière un type très rare. Ici, l'image est comme doublée par une petite figure debout et de face, placée derrière elle et environnée des mêmes tiges végétales, qui s'élèvent de ses épaules et aussi de sa longue robe ; une base en forme de tronc de cône ou de pyramide tronquée la supporte, et nous montre une statue, une véritable idole, à côté de la représentation en quelque sorte vivante de la divinité (1) ». Cet objet est, comme on le voit, assez différent du cylindre de tout à l'heure. Empreinte et cylindre n'en doivent pas moins être rapprochés. L'une et l'autre placent sous nos yeux des végétaux divinisés, dont le caractère divin est attesté par la présence de la figure humaine ; mais, tandis que, sur le cylindre, le végétal demeure l'essentiel, tandis que l'arbre reste un arbre, habité par un génie qui n'en sort que dans de rares occasions, ici le végétal est relégué au second plan ; c'est la figure humaine qui occupe le premier, et qui l'occupe en permanence, sous deux aspects : d'abord, sous celui d'une idole anthropomorphe dont le rapport avec le végétal qu'elle représente n'est qu'incidemment indiqué par les tiges qui l'environnent ; ensuite, sous celui d'une projection vivante de cette idole, qui n'a guère plus de lien que l'idole elle-même avec l'arbre ou la plante dont elle figure l'esprit. Et nous assistons là à un progrès sensible dans l'accaparement de la divinité par l'homme, dans l'effort pour façonner Dieu entièrement à son image, en ne lui laissant que quelques attributs symboliques, qui rappelleront de plus en plus loin la retraite primitive où il se dissimulait.

Si, maintenant, nous passons en Grèce, nous y trouvons des traces certaines, à l'époque historique, de croyances analogues. Qu'était-ce, en effet, que les chênes parlants de Dodone, si ce n'est des manifestations intermittentes et *humaines* de la divinité cachée dans des arbres ? Qu'indique le mot *hamadryade*, sinon un génie qui fait corps avec le chêne, ou, pour mieux dire, qui

(1) L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, 4e livraison, 2e fascicule, p. 287, fig. G.

en est l'âme, et qui en sort, à de certains moments, sous la figure d'une femme? Et *Oxylos*, et *Kyparissos*, et *Karya*, et *Oreios*? Ne voilà-t-il pas des noms significatifs, désignant l'*esprit* du bois, l'*esprit* du cyprès, l'*esprit* du noyer, l'*esprit* de la montagne (1)? Et ces esprits, avec le temps, avaient fini par se détacher de l'objet qu'ils animaient de leur présence invisible ; ils s'étaient rendus indépendants, avaient acquis une vie distincte. Oxylos avait sa généalogie : il était le fils d'Oreios et le frère d'Hamadryas. Ou bien encore, primitivement anonymes, désignés par un mot rappelant leur antique demeure, ils s'étaient fondus, pour ainsi dire, dans une divinité officielle qui les avait absorbés, dont ils portaient le nom. Les pierres sacrées de Pharai, en Achaïe, étaient toutes appelées du nom d'un dieu (2). Il y avait en Laconie une Ἄρτεμις Καρυάτις qui tenait son surnom, selon toute vraisemblance, non du lieu nommé *les Noyers* (Κάρυαι), mais des noyers jadis habités par elle, ou plutôt, par les génies auxquels elle avait succédé (3). A Rhodes, on adorait un Ζεὺς Ἔνδενδρος (4). Je ne m'étendrai pas sur un sujet rebattu. Partout, en somme, c'est la même conception d'une divinité qui se dérobe aux regards dans un objet inanimé dont elle a fait sa résidence, et qu'on vénère à cause d'elle ; et sa présence se manifeste par le nom donné à cet objet, ou par les sons qui s'en échappent, ou par les formes qui s'en dégagent, évoquant toutes, plus ou moins, le souvenir de l'homme. Et le mot de *divinité* dont je me sers, n'est pas encore assez compréhensif ; des héros, des mortels mêmes étaient ainsi rattachés à des spécimens privilégiés du règne minéral ou végétal : d'après une tradition rapportée notamment par Apollodore, Adonis était né d'un myrte (5), et toute une race humaine, de

(1) Roscher, *Lexikon*, aux mots *Hamadryaden*, *Oxylos*, *Karya*, *Oreios* ; Demargne, *Bull. de corr. hell.*, 1899, p. 635.

(2) Pausanias, VII, 22, 4 : ...τούτους (τοὺς λίθους) σέβουσιν οἱ Φαρεῖς, ἑκάστῳ θεοῦ τινὸς ὄνομα ἐπιλέγοντες.

(3) Pausanias, III, 10, 7.

(4) Hésychios, *s. v.* ἔνδενδρος.

(5) Apollodore, III, 14, 4.

celles qu'énumère et décrit Hésiode, la race d'airain, était sortie des frênes (ἐκ μελιῶν) (1).

Or, si de telles croyances ont persisté à travers les siècles, il serait surprenant que, dans la Grèce primitive, une lacune en eût interrompu le cours entre les civilisations égygtienne et chaldéenne, où elles se rencontrent de si bonne heure, et la période classique. *A priori*, une pareille lacune est invraisemblable : les faits vont nous prouver qu'elle n'existe pas.

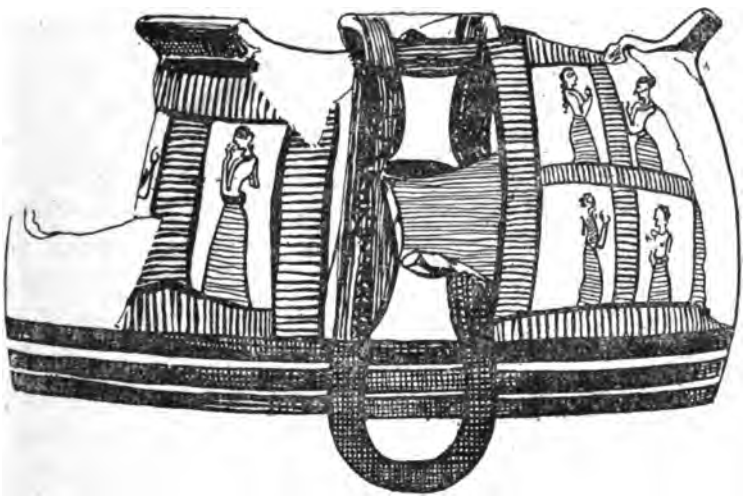

Fig. 1. — Fragment d'un vase de terre cuite provenant d'*Enkomi* (île de Chypre).

Je voudrais insister avec quelque détail sur un certain nombre de monuments mycéniens d'où l'on peut, je crois, tirer cette preuve, et qui se rapportent tous au culte du Pilier, ou qui font songer à ce culte.

Sur un fragment de vase trouvé dans l'île de Chypre, à *Enkomi* (l'ancienne Salamine), on voit très nettement reproduite l'adoration du Pilier (fig. 1) (2). Les adorants sont des femmes, qui font avec la main le geste connu de l'invocation, et qui n'ont, semble-t-il, entre elles aucun rapport; si, deux à

(1) Hésiode, *Travaux et jours*, 145, éd. Rzach.
(2) D'après Evans, *Mycenaean tree and pillar cult*, p. 112, fig. 6. Cf. p. 111.

deux, elles se font face, c'est uniquement pour les besoins de la symétrie; chacune d'elles est indépendante, enfermée dans un espace limité par le sol, le plafond, le Pilier et une longue bande parallèle au Pilier, ces quatre limites figurées de même. Nous avons affaire ici à une sorte de stylisation de l'adoration du Pilier, d'où il résulte qu'on ne saurait dire si ce Pilier sert de soutien à l'édifice où sont les adorantes, ou s'il est isolé. A première vue, il ne l'est pas, parce que l'artiste, dans son désir de simplification, a dessiné une espèce de damier où le Pilier ferme d'un côté le quadrilatère dans lequel se tient chacune des femmes; mais rien ne prouve que ce soit là l'image de la réalité, que le Pilier, objet d'un culte, ait été parfois l'une des colonnes qui supportaient le toit de la maison. Rien non plus, il est vrai, ne prouve clairement le contraire. Ce qu'il importe de noter, c'est le fait même de l'adoration; elle s'adresse évidemment, non au Pilier, mais au génie qui l'habite, et qui, jusqu'ici, y demeure invisible.

La figure 2, qui nous reporte à une époque bien antérieure, est beaucoup plus instructive (1). Elle mérite que nous nous y arrêtions davantage. C'est un chaton de bague provenant de Knossos, et sur lequel on distingue les motifs suivants : tout à fait à gauche, des plantes, des arbustes disposés suivant les règles de cette perspective mycénienne dont les gobelets de Vaphio ont fourni les premiers exemplaires; ensuite, une femme debout, tournée à droite et faisant le geste de l'adoration. On la croirait d'abord montée sur un tertre rocailleux, formé par des espèces de bourrelets superposés. Mais les monticules de ce genre sont d'ordinaire figurés autrement dans l'art oriental; je n'en veux pour témoin qu'un fragment de bulle du roi Sargon l'Ancien, sur lequel on aperçoit, à gauche, une série de cônes qui s'étagent les uns au-dessus des autres, figurant une montagne (2). Les mêmes cônes amoncelés, — détail plus

(1) Evans, *op. c.*, p. 170, fig. 48.

(2) L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, 4me livraison, 2e fascicule, p. 283, fig. C. Cf. 1er fascicule, p. 209.

précieux encore, puisqu'il nous ramène à la Crète, — apparaissent sur un cachet de Knossos : au sommet du tertre qu'ils forment se tient debout une déesse aux pieds de laquelle est un adorant (1). Il est donc plus naturel de rattacher les bourrelets de notre figure au costume du personnage à qui ils semblent servir de piédestal ; et ce rattachement devient aisé par la comparaison avec un cachet de Mycènes qui représente une scène d'adoration où figurent deux femmes, dont l'une porte, sous sa jupe de dessus, terminée en pointe, une jupe de dessous qui la

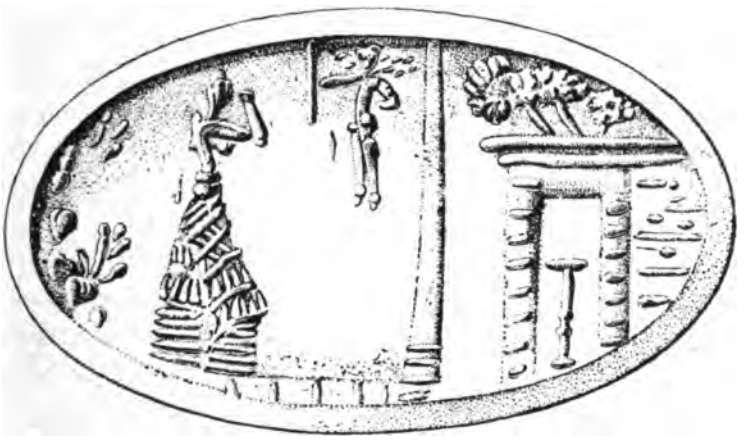

Fig. 2. — Chaton de bague trouvé à Knossos (agrandissement).

dépasse, et dont le *rendu* rappelle exactement les bourrelets de notre vignette (2). Ces bourrelets ne sont donc autre chose qu'une de ces jupes bouffantes ou un de ces larges pantalons que représentent, avec plus de précision, d'autres pièces d'orfèvrerie ou d'autres peintures mycéniennes. Un dernier trait : l'adorante est debout sur une terrasse ou une estrade que paraissent soutenir des pilotis. La même particularité se retrouve ailleurs (3).

(1) Evans, *Ann. of the Br. School at Athens*, VII, 1900-1901, p. 29, fig. 9. Cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 657. Mais ici les cônes ont été remplacés par ces imbrications régulières qui indiquent, sur les bas-reliefs assyriens, les sites montagneux.

(2) Evans, *Mycenaean tree and pillar cult*, p. 183, fig. 57.

(3) Dans la figure 57 d'Evans ; mais là l'estrade paraît être à deux degrés.

Laissons de côté le motif principal, pour y revenir à loisir. La partie droite de la composition est occupée par un temple dans l'intérieur duquel on aperçoit un de ces Piliers en forme de champignon signalés plus haut (1). Au-dessus sont trois arbres. Sortent-ils du sanctuaire, qui serait hypèthre, d'après M. Evans, et sont-ce des arbres sacrés? Sont-ils plantés sur la toiture en terrasse de l'édifice? Symbolisent-ils un paysage en perspective? Je ne saurais trancher la question.

Enfin, devant le temple, se dresse à l'air libre, sur une base de pierre, un haut Pilier qui va s'amincissant vers son sommet, lequel n'est pas compris dans le champ du tableau. C'est à ce Pilier que la femme adresse sa prière, et elle en voit descendre une petite figure virile entièrement nue, qui tient de la main droite non pas une lance, comme on le croit généralement, mais un énorme bâton; la forme même de cet objet et la manière dont le personnage le tient, excluent l'idée d'une lance. C'est une baguette magique, la traditionnelle baguette des enchanteurs et des thaumaturges (2). Une baguette analogue se voit aux mains de la déesse montée sur un tertre pierreux, dont il a été question tout à l'heure (3). La petite figure paraît être ithyphallique; du moins M. Evans l'a vue ainsi, et il a eu sous les yeux l'original, ce qui donne à son opinion une valeur singulière (4). Des points allongés, disséminés autour de la tête et dirigés tous dans le sens opposé à la marche aérienne de la figure, semblent indiquer sommairement des ailes (5).

(1) Page 36.

(2) Voy. Hubert, dans Saglio, *Diction. des antiquités*, au mot *Magia*, p. 1516.

(3) Voy. p. 49, note 1.

(4) Evans, *op. c.*, p. 170. M. Sieveking, dans Roscher, *Lexikon*, au mot *Palladion*, p. 1327, croit au contraire que le détail auquel je fais allusion figure la saillie de la hanche droite du petit personnage. Je ne le pense pas. — Peut-être le trait vertical qu'on distingue un peu en avant confirme-t-il l'hypothèse de M. Evans, bien que ces sortes d'indication affectent d'ordinaire un autre aspect, celui d'une grêle de points ou de gouttes.

(5) M. Evans (*op. c.*, p. 172; cf. G. Karo, *Altkretische Kultstätten*, *Archiv für Religionswissenschaft*, 1904, p. 144), voit dans ces points la traduction d'une sorte de rayonnement lumineux. Je reconnais qu'il existe quelque rapport entre

Voilà, à n'en pas douter, le génie du Pilier, le démon qui s'en échappe quand on l'appelle, qui vole vers l'adorant et le

Fig. 3. — Petit côté d'un sarcophage de terre cuite trouvé à *Milato* (Crète).

touche de sa baguette, qui, en temps ordinaire, reste enfermé dans sa prison, et n'en sort qu'à l'occasion, d'une façon inter-

ces points et les ailes flamboyantes dont sont pourvus certains personnages sur les cylindres chaldéens (voy. L. Heuzey, *Mythes chaldéens*, *Rev. arch.*, 1895, I, p. 298 et suiv.). Mais le caractère *ailé* des personnages en question ne saurait être douteux, et je crois qu'il en est de même de notre petite figure.

mittente. Si le détail de mon interprétation est exact, nous avons affaire ici à une divinité de la fécondation, à laquelle on adresse des vœux très simples, comme ceux que peuvent concevoir les natures primitives, comme ceux dont, de tout temps, on a cherché à obtenir la réalisation par des prières ou des offrandes faites aux esprits intermédiaires entre Dieu et l'homme, à qui l'on demandait ζωήν, ὑγιείαν, σωτηρίαν, πλοῦτον, εὐτεχνίαν, etc. (1). Nous allons voir ce caractère confirmé par d'autres représentations.

Sur un très ancien sarcophage de terre cuite, découvert à *Milato*, en Crète (fig. 3), je reconnais, avec M. Evans, le même petit dieu, indépendant cette fois, loin du Pilier qui lui sert d'habitation, et volant au-dessus de la mer, indiquée par un poisson, dans la partie inférieure du tableau (2). Je dis *loin du Pilier,* et peut-être, cependant, convient-il de voir l'image du Pilier dans cette large bande verticale, peinte à gauche, derrière la figure volante, et qui ne semble pas s'être prolongée jusqu'en haut de la composition. Quoi qu'il en soit, les ailes, ici, sont facilement reconnaissables. On serait tenté de les prendre, au premier abord, pour des boucles de cheveux semblables à celles qui se détachent de la tête de certaines figures dansantes (3); mais le point dont elles partent et la présence, sur le pourtour du crâne, de houpettes qui font penser à des cheveux crépus, obligent à rejeter une pareille explication. De sa main droite levée ce petit génie paraît ne rien tenir, mais, de la gauche, il porte un grand bouclier. C'est là un élément nouveau, dont il faut essayer de préciser le sens.

Nous connaissons depuis longtemps des boucliers-amulettes qui reproduisent en miniature la forme du bouclier de guerre mycénien, et qui proviennent, pour la plupart, des tombeaux de Mycènes; quelques-uns ont été trouvés à Spata, d'autres sur l'Acropole d'Athènes. La matière dont ils sont faits est l'ivoire,

(1) Texte cité par Hubert, *Magia*, p. 1495. Voy. une autre explication dans Milani, *Studi e materiali*, II, 1902, p. 3.

(2) Evans, *op. c.*, p. 174, fig. 50.

(3) Evans, *Ann. of the Br. School at Athens*, VIII, 1901-1902, p. 55, fig. 28.

le verre ou la terre vernissée. Il y en a qui sont en or (1) : une bague d'or, découverte à Égine, a pour chaton un bouclier de ce genre (2); une plaque d'or, trouvée à Maroni (île de Chypre), en 1898, et qu'on peut voir au British Museum, est décorée, au repoussé, de boucliers identiques. Voici comment s'exprime, sur ces petits monuments, M. E. Gardner, qui leur a consacré une courte monographie : « Ces curieux objets, trouvés parmi les antiquités mycéniennes, ont un sens symbolique... Ils doivent être regardés comme des représentations conventionnelles et réduites d'une divinité armée. Leur donner le nom de *Palladia* est la manière la plus simple d'exprimer ce fait, qu'il faille ou non les identifier à la divinité armée que toute la Grèce a connue sous le nom de Pallas Athéné (3). » Je ne sais si cette interprétation est la vraie. Il se peut que ces boucliers minuscules aient été, à l'origine, la reproduction d'un coquillage ouvert. L'emploi du coquillage semble avoir été fréquent aux temps mycéniens : nous en avons la preuve dans une curieuse scène figurée sur une gemme provenant de l'antre Idéen de Crète (4). Des coquillages semblables à celui que représente cette gemme, ont été trouvés dans de très vieilles sépultures crétoises. Leur forme, à elle seule, indique l'usage qu'on en faisait dans la pratique : on s'en servait comme de trompe; rien ne nous révèle, si ce n'est peut-être leur présence dans les tombeaux, qu'ils aient joué le rôle d'amulette (5). Je crois, dans tous les cas, apercevoir le coquillage-bouclier sur quelques cachets (6). Quel qu'ait été le prototype de ce sym-

(1) Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. II, 2. Cf. p. 12, n° 1.

(2) Evans, *A mykenaean treasure from Aegina* (*Journ. of hell. studies*, 1893, p. 213).

(3) E. Gardner, *Palladia from Mycenae* (*Journ. of hell. studies*, 1893, p. 24). Cf. Milani, *Studi*, II, 1902, p. 14 et suiv.

(4) Evans, *Mycenaean tree and pillar cult*, p. 141-142, fig. 25.

(5) Cf. l'usage du coquillage artificiellement coloré qu'ont révélé les fouilles de Knossos (Evans, *Ann. of the Br. School at Athens*, IX, 1902-1903, p. 43 et suiv.).

(6) Evans, *Mycenaean tree and pillar cult*, fig. 52 et 53. Sur le premier de ces cachets, on distingue, à droite, un énorme bouclier contre lequel paraît s'appuyer une petite figure féminine. Sur le second, le même objet, beaucoup plus petit et rappelant de plus près un coquillage, se voit à gauche sous une vasque dans laquelle une femme fait ses ablutions.

bole, son caractère prophylactique ne paraît pas douteux, et l'on retrouve ce caractère à l'époque historique. A Argos, dans la procession en l'honneur d'Athéna, probablement d'Athéna *Oxyderkès*, patronne de Diomède (1), on portait, à côté du Palladion, le bouclier de ce héros (2). Je soupçonne là quelque déformation, la présence à Argos d'un bouclier miraculeux, sauvegarde de la cité, analogue aux *ancilia* romains, et dont, par un oubli de sa qualité primitive, on aurait fait plus tard une des pièces de l'armure de Diomède (3).

On ne saurait donc être surpris de voir aux mains du génie du Pilier, d'un démon bienfaisant, fécondant, dispensateur des biens élémentaires qui sont la condition primordiale du bonheur, le grand bouclier représenté sur le sarcophage de *Milato*. La petite figure qui le porte à bras tendu au-dessus de l'élément liquide fait déjà songer à l'Éros de Sophocle, à l'Éros invincible, maître des dieux et des hommes, qui franchit les mers (ὑπερπόντιος) (4).

J'appellerai tout spécialement l'attention sur la figure 4, qui marque une intéressante évolution dans la conception du Pilier (5). La scène représentée sur ce cachet souvent décrit, et qui provient de l'Acropole de Mycènes, est assez compliquée. Ce qui y frappe tout d'abord, c'est un groupe de quatre femmes dont l'une, assise au pied d'un arbre, paraît recevoir les hommages des trois autres, lesquelles lui apportent des fleurs. La première de ces trois, plus petite que ses compagnes, se tient debout sur une sorte d'éminence rocailleuse (6). Dans la partie droite de la composition, une cinquième figure féminine, de petite taille, et qui ne touche pas le sol, semble chercher à

(1) Pausanias, II, 24, 2.

(2) Callimaque, Λουτρὰ τῆς Παλλάδος, 35 et suiv.

(3) N'est-ce pas à l'usage du bouclier prophylactique, plutôt qu'à une idée guerrière, que remonteraient les boucliers qui décoraient l'architrave du Parthénon?

(4) Sophocle, *Antigone*, 785. Cf. Milani, *Studi*, I, 2, 1901, p. 230 et suiv.

(5) Furtwaengler, *Ant. Gemmen*, I, pl. 2, n° 20. Cf. le texte, II, p. 9 et III, p. 36. Voy. aussi Evans, *Mycenaean tree and pillar cult*, p. 108, fig. 4; Roscher, *Lexikon*, au mot *Palladion*, p. 1326; G. Karo, *art. cité*, p. 149, fig. 34.

(6) Peut-être ne fait-elle pas partie du groupe des adorantes.

cueillir les fruits de l'arbre. Mais, en dehors de ce motif principal, d'autres méritent d'attirer le regard : c'est d'abord, au centre du tableau, une grande double hache, puis, au-dessus, le disque du soleil, le croissant de la lune et une espèce de ruban ondulé, qui est peut-être l'image de la voie lactée; à gauche, sur le pourtour du cachet, six têtes d'animaux, que M. Furtwaengler croit être des têtes de lion; enfin, entre ces têtes et

Fig. 4. — Chaton de bague trouvé sur l'Acropole de Mycènes (agrandissement).

les astres, une petite figure où l'on reconnaît sans peine le Pilier, mais le Pilier vêtu, pour ainsi dire, du bouclier, derrière lequel sa rigidité transparaît, et, de plus, pourvu de pieds, d'une tête et d'un bras qui tient, non pas une « lance levée », comme interprète M. Furtwaengler, mais la baguette que nous a déjà montrée la figure 2. Je ne pense pas que les deux traits qui s'aperçoivent du côté opposé au bras, traduisent, suivant l'opinion de l'archéologue allemand, les boucles d'une longue chevelure. Sans doute, les longs cheveux de deux des femmes debout sont indiqués à peu près de même; mais ces deux traits sont tracés bien loin de la tête de la petite figure, dont le crâne

paraît d'ailleurs complètement rasé : j'y vois plutôt une indication d'ailes, de ces ailes dont semble munie la figure féminine de droite, celle qui fait la cueillette dans l'arbre.

Ainsi, le Pilier et le bouclier, ici, ne font plus qu'un. En outre, — et ce second fait surtout est digne de remarque, — le Pilier s'est changé en un être animé; nous n'avons plus affaire à une stèle d'où s'échappe par intermittence le génie qui l'habite : c'est la stèle elle-même qui vit humainement d'une façon permanente, tout en gardant sa forme de stèle, à laquelle sont venus s'ajouter une tête, des ailes, un bras et des pieds (1).

Sans prétendre établir entre ces monuments une chronologie relative, dont les éléments font défaut, je crois qu'il est possible de saisir, sinon le point de départ, du moins quelques étapes de cette transformation du Pilier. Je citerai le cachet trouvé dans l'antre Idéen, dont j'ai déjà parlé (2) : l'autel qui y est représenté est flanqué, à droite, d'une étoile à cinq rayons, à gauche, d'une sorte de base tétragonale, légèrement rentrante à mi-hauteur et surmontée d'une stèle conique qui se continue derrière elle, comme le prouve la saillie perpendiculaire qu'elle y forme. On peut rapprocher de ce symbole un certain nombre des fétiches qui font partie de la collection des antiquités troyennes du musée de Berlin (3), et les fétiches analogues qu'ont fournis certaines sépultures des Cyclades (4). Il est difficile de dire si ces derniers objets ont précédé ou suivi l'apparition du Pilier-bouclier à tête humaine, s'ils en révèlent la genèse ou s'ils en sont une simplification stylisée. Ce qu'il est permis de penser, c'est qu'ils s'y rattachent; mais on voit en même temps comment leur structure même les a de bonne heure acheminés vers la forme d'idoles féminines : le cône qui les surmonte devait sans peine se changer en une tête, comme

(1) Voy. une explication différente dans Milani, *Studi*, I, 2, 1901, p. 200.
(2) Page 53.
(3) Hubert Schmidt, *Heinrich Schliemann's Sammlung Trojanischer Alterthümer* (Berlin, 1902, p. 277 et suiv., notamment les nos 7409, 7461, 7462, 7519, 7520, 7521).
(4) Tsountas, Ἐφημ. ἀρχ., 1898, p. 194 et suiv., pl. 11.

les deux parties circulaires du bouclier devaient aisément devenir un ample buste et de larges hanches.

Il est regrettable qu'une peinture sur enduit, trouvée dans une maison privée, à Mycènes, soit trop endommagée pour être utilement reproduite dans cet article. Il n'en faut pas moins nous y arrêter un moment ; elle a sa place dans la série des monuments que nous étudions (1). On y voit figuré, au centre d'un quadrilatère limité par une bande jaune striée de noir, le Pilier-bouclier que nous connaissons déjà ; la tête et les pieds manquent, mais la silhouette du Pilier est très visible : elle traverse perpendiculairement les deux hémisphères du bouclier. Je crois, à droite, apercevoir la trace d'un bras à demi levé, tandis qu'à gauche le trait jaune dans lequel M. Tsountas voit l'autre bras, indique une aile. Le visage du dieu paraît donc avoir été tourné à droite, vers une femme qui l'invoque, séparée de lui par un autel. A cette adorante, une autre fait pendant, dont il ne reste guère que la tête et le buste. Nous avons là, si je ne me trompe, une scène religieuse déjà à demi stylisée, analogue à celle que représente le fragment de vase de Chypre (fig. 1).

Le dernier objet que je placerai sous les yeux du lecteur est un fragment d'empreinte trouvé à Knossos, où l'on devine une file de trois guerriers probablement tournés tous trois vers la droite (fig. 5) (2). Un seul d'entre eux, celui du milieu, est à peu près intact. Coiffé d'une sorte de bonnet-turban surmonté d'une mèche, — type connu de coiffure mycénienne, — il a le buste et les jambes entièrement cachés par un grand bouclier aux deux parties égales : de la partie supérieure émerge la tête, de l'inférieure, un pied, dont la position même en dehors de l'axe du corps indique que le personnage est en marche. A la hauteur de l'épaule, une main paraît, qui tient une lance, dont la pointe, démesurée, est dirigée en l'air. Un coup d'œil suffit pour

(1) Tsountas, Ἐφημ. ἀρχ., 1887, p. 162 et suiv., pl. 10, n° 2. Cf. Tsountas et Manatt, *Mycenaean age*, pl. XX.

(2) Evans, *Ann. of the Br. School at Athens*, VIII, 1901-1902, p. 77, fig. 41.

reconnaître dans cette petite figure un dérivé du Pilier-bouclier: même port de la tête et des bras, même position verticale du bouclier, même raideur dans l'ensemble. Seulement, les ailes ont disparu; cette figure est un homme, qui pose sur le sol; quant à la baguette, elle s'est allongée, un fer la termine, il n'y a plus place ici pour le moindre doute.

Fig. 5. — Fragment d'empreinte trouvé à Knossos.

Il reste à dégager les enseignements que contiennent ces représentations. Comment, par quel chemin nous ramènent-elles à Ajax? Je prie qu'on veuille bien excuser les détours; grâce à eux, nous arriverons plus sûrement au but.

Voici, en résumé, les traits essentiels qui caractérisent le génie du Pilier:

Il vole, ou, si l'on nie qu'il ait des ailes, il se transporte, tout au moins, à travers les airs, parfois à de grandes distances, puisqu'il passe les océans;

C'est un génie de la fécondité, comme semble le prouver l'organe viril très apparent que montre une de ses images; dans tous les cas, c'est un génie bienfaisant, tutélaire, comme l'atteste le symbole prophylactique qui paraît être son attribut principal, cet énorme bouclier — quelle qu'en soit l'origine — qui lui sert de vêtement;

Il porte à la main une baguette qui n'est point une lance, ce qui lui est, d'ailleurs, commun avec d'autres divinités mycéniennes.

Or il est un dieu classique chez qui l'on retrouve, assez bien conservés, ces différents caractères : c'est Hermès. On les retrouve aussi chez d'autres dieux secondaires qui ont avec Hermès plus ou moins d'affinité.

Quelques-unes des épithètes qui qualifient Hermès dans Homère sont significatives : c'est ἐριούνιος (le bienfaisant) (1), σῶκος (le puissant) (2), ἀκάκητα (celui qui ne fait pas de mal) (3), δώτωρ ἐάων (le dispensateur des biens) (4). L'Hermès homérique connaît les simples et leurs vertus magiques : c'est lui qui donne à Ulysse le *moly*, à l'aide duquel le héros rendra inefficaces les enchantements de Circé (5). Les habitants de Gortyne adoraient ce dieu sous le nom d''Εδάς (le bienfaisant) (6), ceux de Mégalopolis, sous le nom d''Ακακήσιος (7). Il y avait en Arcadie une colline *de la Bienfaisance* ('Ακακήσιος λόφος), au pied de laquelle s'élevait jadis une ville d'Akakésion, fondée par Akakos, fils de Lykaon : c'est là qu'Hermès avait grandi, auprès de ce même Akakos (8). A Tanagra, il portait le surnom de Πρόμαχος, en souvenir d'une peste dont il avait sauvé la ville; un jour même que les gens d'Érétrie avaient débarqué sur le littoral, il avait conduit la jeunesse au combat, et, armé de la seule strigile des éphèbes, il avait mis les assaillants en fuite (9). Ce fait de guerre est, du reste, dans sa légende, une

(1) *Iliade*, XX, 72 ; XXIV, 360, 440, 457, 679. Cf. ἐριούνης (*Iliade*, XX, 34-35 ; *Odyssée*, VIII, 322-323, etc.).

(2) *Iliade*, XX, 72. Cf. l'épithète κρατύς, appliquée à Hermès quand il est désigné par le composé 'Αργειφόντης (*Iliade*, XVI, 181 ; XXIV, 345 ; *Odyssée*, V, 49).

(3) *Iliade*, XVI, 185 ; *Odyssée*, XXIV, 10.

(4) *Odyssée*, VIII, 335. Cf., pour ces détails, Buchholz, *Homer. Realien*, III, 1, p. 179, 183 et suiv.

(5) *Odyssée*, X, 302 et suiv.

(6) *Etym. Magn.* 315, 28 : 'Εδάς · ὄνομα τοῦ 'Ερμοῦ παρὰ Γορτυνίοις τῆς Κρήτης · (παρὰ τὸ) ἑάων εἶναι δοτῆρα · παρὰ τὸ ἐὰ, ἐάς · καὶ πλεονασμῷ τοῦ Δ, ἐδάς. Je donne cette étymologie pour ce qu'elle vaut. Peut-être faut-il rapprocher de ἐδάς l'épithète ἐδανός (*Iliade*, XIV, 172).

(7) Pausanias, VIII, 30, 6.

(8) Pausanias, VIII, 3, 2 et 36, 9-10.

(9) Pausanias, IX, 22, 1-2. Il est aisé de reconnaître ici une explication tardive du mot Πρόμαχος, dans lequel l'idée d'un *dieu tutélaire* avait fait place à celle d'un *dieu guerrier*, ou capable de le devenir à l'occasion.

exception; en général, Hermès est un dieu pacifique; son attribut habituel, à l'origine, est la baguette (ῥάβδος), qui n'est pas encore le caducée de l'époque classique, mais un simple bâton. Tout au plus ce bâton est-il, chez les poètes, en or ou doré : c'est grâce à lui, par un effet de sa puissance magique, que le dieu endort à son gré, ou éveille les hommes, qu'il distribue la richesse et le bonheur (1). Voilà bien des traits qui rappellent le démon du Pilier. Il y en a d'autres, plus précis encore.

Il est difficile de ne pas penser au Pilier et au génie fécondant qui l'habite, en présence de la dévotion de toute la Grèce pour l'Hermès-Pilier, l'Hermès ithyphallique dont l'image est présente à l'esprit de chacun. D'après Hérodote, l'usage de cette figure venait des Pélasges, et l'on sait que les Grecs appelaient ainsi toutes, ou presque toutes les populations préhelléniques. C'étaient les Athéniens qui, les premiers, l'avaient fabriquée, et tous les autres Grecs avaient suivi leur exemple (2). La Grèce d'Europe était pleine de ces Hermès. Pausanias en signale de célèbres à Kylléné, à Pharai, à Pelléné, à Phigalie (3). De moins connus se dressaient dans beaucoup d'autres endroits. Il est juste d'ajouter que cette façon de représenter un dieu n'était pas spéciale à Hermès. On voyait à Tégée un Zeus Τέλειος dont la partie inférieure était en forme de Pilier, et Pausanias observe : « Les Arcadiens me semblent avoir, pour la forme tétragonale, une prédilection toute particulière (4). » L'Apollon amycléen, dressé en plein air (5), coiffé du casque, armé de l'arc et de la lance, n'avait d'humain que la tête, les mains et les pieds; pour le reste, c'était une colonne (6). Et l'on peut encore citer le Zeus des monnaies de

(1) *Iliade*, XXIV, 343-344; *Odyssée*, V, 47; XXIV, 2 et suiv.; *Hymne à Hermès*, 528 et suiv. Cf. Buchholz, *op. c.*, III, 1, p. 177 et suiv.

(2) Hérodote, II, 51; Pausanias, IV, 33, 4.

(3) Pausanias, VI, 26, 5; VII, 22, 2 et 27, 1; VIII, 39, 6.

(4) Pausanias, VIII, 48, 6.

(5) Homolle, *Bull. de corr. hell.*, 1900, p. 441.

(6) Pausanias, III, 19, 2.

Kios, en forme d'obélisque (1), la Héra σανίς de Samos (2), la Héra κίων d'Argos (3), l'Athéna κίων de Lindos (4), etc. Mais le phallus était propre à Hermès, et c'est par là surtout qu'il rappelle le Pilier.

Une autre parenté réside dans les ailes, ou dans la faculté de se déplacer à travers l'espace. Sans vouloir, comme l'a fait paradoxalement M. Roscher, ramener tout Hermès à une personnification du vent (5), on ne peut méconnaître la facilité de ce dieu à se transporter rapidement d'un point à un autre, et, le plus souvent, le but de ces voyages aériens est d'exercer son action bienfaisante, de porter là où il s'abat la fécondité et la richesse. Il partage ce privilège avec d'autres personnifications du vent moins importantes, telles que Zéphyros, qui fait croître la végétation et mûrir les fruits dans le jardin d'Alkinoos (6), et qui, par son union avec Podargé, la Harpyie, — encore un symbole du vent, — a donné naissance aux chevaux immortels d'Achille, Xanthos et Balios (7). Cette croyance à la fécondation des animaux femelles par le vent se retrouve partout dans l'antiquité. On se souvient des charmants vers de Virgile sur les cavales rendues grosses par le Zéphyr :

Illae
ore omnes versae in Zephyrum stant rupibus altis
exceptantque levis auras, et saepe sine ullis
conjugiis vento gravidae (mirabile dictu)
saxa per et scopulos et depressas convallis
diffugiunt, non, Eure, tuos, neque solis ad ortus,

(1) Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien*, p. 11.

(2) Callimaque, dans Eusèbe, *Praeparat. evang.*, III, 8; Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, IV, p. 40.

(3) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 24, p. 418.

(4) Callimaque, dans Eusèbe, *op. c.*, III, 8. Cf. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 103-104.

(5) Roscher, *Lexikon*, au mot *Hermes*, p. 2360 et suiv.

(6) *Odyssée*, VII, 119.

(7) *Iliade*, XVI, 150 et suiv. Podargé, ici, est une jument divine; Homère la représente βοσκομένη λειμῶνι παρὰ ῥόον Ὠκεανοῖο. — Cf. Borée fécondant les cavales d'Érichthonios (*Iliade*, XX, 221 et suiv.).

in Borean Caurumque, aut unde nigerrimus Auster
nascitur et pluvio contristat frigore caelum (1).

Les Grecs connaissaient d'anciennes divinités du vent, les Τριτοπάτορες, qui passaient pour avoir créé les premiers hommes (2). Voilà pourquoi les vents sont devenus, chez ces poètes, de grands ravisseurs de jeunes filles : tel le gracieux mythe de Borée et d'Orithyie.

Hermès joue son rôle dans cette mythologie galante. L'*Iliade* nous le montre séduisant Polymélé, fille de Phylas, roi d'Éphyra; il s'introduit chez elle en montant à l'étage supérieur, où habitent les femmes (εἰς ὑπερῷ' ἀναβάς), et peut-être n'est-il pas téméraire de voir dans ce détail une preuve de l'aisance avec laquelle il s'insinue partout (3). Cette anecdote est contée dans un morceau qu'on juge avec raison de rédaction tardive, mais les passages de ce genre reproduisent parfois un fonds très ancien de légendes : c'est le cas de ce *Catalogue des Myrmidons* qui rapporte l'aventure d'Hermès et de Polymélé. Je suis frappé de l'étroit rapport de plusieurs des noms qu'il contient avec de vieilles croyances naturalistes où transparaissent les soucis, les rêves de la vie rurale. Des amours d'Hermès et de Polymélé naît *Eudôros*, symbole des dons de la nature. Le nom même de *Polymélé* est particulièrement expressif : c'est une claire allusion à ce qui constitue l'une des richesses des campagnards, le petit bétail.

Eudôros est l'un des cinq chefs Myrmidons qui combattent sous Achille. Un autre, Ménesthios, est le fils d'un fleuve, le Sperchios, et d'une fille de Pélée, *Polydôré*, dont le nom évoque les mêmes idées rustiques qu'Eudôros (4). Mais si c'est le Sperchios qui l'a engendré, c'est *Bôros* qui est son père en titre, et ce Bôros, qu'on ne peut point ne pas rapprocher de Boréas,

(1) Virgile, *Géorgiques*, III, 272 et suiv.
(2) Hésychios, *s. v.* τριτοπάτορας.
(3) *Iliade*, XVI, 179 et suiv.
(4) *Iliade*, XVI, 173 suiv.

est le fils de Périérès, lui-même fils d'*Éole* (1). Nous voilà ramenés à la fécondation par le vent.

Pour revenir à Hermès, on sait que, entre autres bonnes fortunes, il avait eu celle de s'unir à la nymphe *Rhéné*. C'est d'elle qu'il avait eu un fils, *Saon*, qui fut un grand législateur, un pasteur d'hommes (2). Or le mot ῥήν signifie *brebis*, et l'on reconnaît ici un mythe analogue à celui des amours d'Hermès et de Polymélé; c'est, sous une autre forme, la même allusion transparente à la vertu fécondante du dieu *Criophore* qui veille sur les troupeaux, qui les protège et les multiplie (3). Tout cela, encore une fois, fait penser à la petite figure volante et ithyphallique qui incarne le génie du Pilier. Non que je propose de donner à cette figure le nom d'Hermès : une des erreurs de l'exégèse mythologique, quand elle s'exerce sur les cultes mycéniens, est de vouloir, à tout prix, imposer un nom aux objets de ces cultes ; les dieux des Pélasges, nous dit Hérodote, n'avaient pas de nom, ils étaient désignés de la façon la plus vague (4). Ce que je constate seulement, c'est qu'il y a de l'Hermès dans le petit génie qui nous occupe : il est Hermès par son phallus et par sa faculté de voler, un peu peut-être par son bouclier-amulette, symbole de protection, de défense, mais surtout par son phallus et par l'étroite union qui se perpétue à travers les âges entre le phallus et le Pilier quadrangulaire; car le bouclier nous oriente vers une tout autre direction, et, pour ce qui est du vol, nous avons déjà vu que d'autres divinités mycéniennes en sont douées : témoin la minuscule femme ailée de la figure 4 ; témoin encore une autre femme, de proportions également réduites, mais dépourvue d'ailes, qu'on distingue sur un cachet, entre un autel surmonté de deux paires de cornes, et un adorant (5). D'une manière générale, il semble que l'Orient se soit plu à représenter cer-

(1) Roscher, *Lexikon*, au mot *Perieres*.
(2) Diodore, V, 48, 1.
(3) Cf. Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, 1903, p. 308 et suiv.
(4) Hérodote, II, 52.
(5) G. Karo, *Altkretische Kultstätten*, p. 144, fig. 23.

taines divinités dans l'espace, comme pour donner une idée plus sensible de leur caractère surhumain. On a présentes à la mémoire ces images d'Assour qui figurent le dieu sous les traits d'un personnage de petite taille, en l'air dans un cercle. Si donc le vol est un des liens qui unissent le génie du Pilier à Hermès, il n'est pas, à y regarder de près, le lien principal; les formes divines qu'il contribua à créer seraient plutôt ces Palladia tombés du ciel, qui, sous les aspects les plus divers, semblent remonter à une très haute antiquité. Mais ici d'autres éléments prennent le dessus.

Il était inévitable que le bouclier-amulette devînt de bonne heure un véritable bouclier, et que la baguette magique devînt une lance. Le passage de l'amulette au bouclier s'explique aisément, puisque tous deux étaient figurés de même, et que, d'ailleurs, nous ne saurions dire si l'amulette n'avait pas commencé par être un bouclier. Moins simple fut sans doute la transformation de la baguette en lance. Je crois trouver dans une légende relativement peu connue la suture entre les deux traditions. Je veux parler de la *lance guérisseuse* d'Achille.

D'après une donnée mise en œuvre par l'auteur des *Chants Cypriens*, les Achéens, croyant aborder aux rivages de Troie, avaient abordé en Mysie, où régnait Télèphe. Un combat s'était engagé, dans lequel Télèphe avait été blessé d'un coup de lance par Achille. De nombreux textes nous le montrent allant consulter l'oracle de Delphes au sujet de cette blessure qui le faisait cruellement souffrir. L'oracle lui répond : Ὁ τρώσας ἰάσεται, « celui qui t'a blessé te guérira » (1). Aussitôt, il part à la recherche d'Achille et, après bien des traverses, obtient de lui qu'il le guérisse en le touchant avec sa lance, — ce fameux frêne du Pélion, — préalablement dépouillée de son écorce. Les témoignages placent cet événement miraculeux en Thessalie, à Argos, à Mycène, à Troie. Peu importe; l'essentiel est de constater la merveilleuse propriété de cette arme, qui répare le

(1) Schol. d'Aristophane, au v. 919 des *Nuées*. Cf. Apollodore, *Epit.*, III, 17, 20; Hygin, *Fab.*, 101; Eustathe, *ad Il.*, I, p. 46, l. 39 et suiv.

mal qu'elle a fait. Peut-être y a-t-il là quelque réminiscence de la baguette bienfaisante des dieux pélasges, devenue plus tard, aux mains des héros, un instrument de douleur (1).

Quoi qu'il en soit, c'est par ses attributs guerriers, par son bouclier et son bâton magique changé en lance, que le génie du Pilier nous conduit aux Palladia de la période anthropomorphique, dont le plus ancien peut-être, le plus célèbre, dans tous les cas, est celui à la conservation duquel était lié le salut des Troyens. Et ce sont encore les mêmes attributs qui rattachent ce petit génie aux déesses belliqueuses telles que l'Aphrodite armée dont Pausanias a vu le ξόανον à Sparte (2). Enfin, c'est le bouclier qui a donné naissance à Ajax. Le héros homérique a donc la même origine qu'Hermès et que d'autres dieux descendus en ligne plus ou moins directe du Pilier mycénien ; mais il a sur eux cet inappréciable avantage de posséder un état civil singulièrement précis et clair, cette épithète τελαμώνιος qui l'a suivie de siècle en siècle, marquant d'un trait sûr sa filiation. Longtemps d'essence divine, comme ses congénères, et comme eux, tout pacifique, occupé à soulager, à guérir, à féconder, confiné dans son enveloppe de bois ou de pierre, dont il s'éloignait peu, d'où il sortait seulement quand on l'appelait, il s'est, avec le temps, spécialisé, pour ainsi dire ; l'amulette symbolique que des représentations relativement tardives — puisque la figure 2 ne la contient pas — nous font voir entre ses mains, s'est transformée en une arme de guerre, et cette arme a grandi démesurément, elle s'est enflée comme le barbet de Faust, jusqu'à devenir ce bouclier gigantesque dont l'épopée nomme l'artisan, détaille la façon, qui a son histoire, sa place au premier rang des engins héroïques que maniaient les hommes des âges disparus. Auparavant, il est probable que le petit dieu échappé du Pilier avait été, en Grèce, simple patron de clan, invoqué dans les combats entre peuplades limitrophes. Et puis

(1) On a vu plus haut (p. 50) que la baguette n'est pas particulière au génie du Pilier.

(2) Pausanias, III, 15, 10.

un jour avait eu lieu le grand départ, la ruée en masse vers la terre d'Asie, et l'Ajax s'était mobilisé comme tant d'autres, dans le costume, j'imagine, que met sous nos yeux la figure 5.

Le moment est venu de nous demander ce que signifie son nom, ce nom d'Αἴας, dont nous nous sommes, jusqu'ici, refusé à pénétrer le sens. On en a donné différentes explications. Y faut-il voir, avec Fick, l'idée de *mouvement*, de *vie* (1)? Doit-on, avec Goebel, le traduire par *celui qui s'élance*, sans pourtant le rattacher, comme G. Hermann, au verbe ἀΐσσω (2)? Je n'ai pu, malgré mes recherches, découvrir où M. Anatole Bailly, l'auteur du dictionnaire qui est entre toutes les mains, a pris l'indication qu'il reproduit au mot Αἴας, et d'où il résulterait que ce nom signifiait *le guérisseur* (3). Mon incompétence m'interdit de me prononcer. J'oserai, cependant, proposer une hypothèse que, en toute humilité, je soumets aux spécialistes.

Αἴας ne paraît pas être un mot d'origine grecque, et il semble que, dans la langue à laquelle appartenait ce mot, il ait été un nom commun. Voici les faits sur quoi se fonde cette conjecture.

Il y avait en Épire un fleuve Aôos qui, prenant sa source dans le massif du Lakmon, coulait vers le Nord-Ouest et aboutissait à l'Adriatique un peu au Sud de la ville d'Apollonia. Or ce fleuve, d'après Strabon, était appelé par Hécatée Αἴας (4). Rien ne prouve que les deux noms fussent synonymes; ce pouvait être des mots de sens très différent. Il faut pourtant noter que Ἀῶ était un des noms par lesquels on désignait Adonis et le titre que portaient les rois de Chypre (5). C'était donc plutôt un titre honorifique qu'un nom propre, et cette interprétation semble confirmée par le sens qu'on attribue généralement au

(1) Bechtel-Fick, *Griech. Personennamen*, 2e éd. (Goettingen, 1894, p. 425).

(2) A. Goebel, *Lexil. zu Homer und den Homeriden*, II, p. 553-554.

(3) M. Bailly, consulté par moi, n'a pu lui-même m'indiquer sa source. J'ai tenu, néanmoins, à ne pas omettre cette hypothèse, qui est intéressante.

(4) Strabon, VI, p. 271, et VII, p. 316.

(5) *Etym. Magn.*, *s. v.* Ἀῶος, 117, 33 : Ποταμὸς τῆς Κύπρου · Ἀῶ γὰρ ὁ Ἄδωνις ὠνομάζετο · καὶ ἀπ' αὐτοῦ οἱ Κύπριοι βασιλεῖς.

mot *Adonis,* qu'on traduit par *seigneur* (1). Ainsi, 'Αῶ voulait dire *seigneur*, et 'Αῶος, *seigneurial* ou *du seigneur*, à moins que cette forme ne fût un hellénisme ayant la même valeur que 'Αῶ. De là, selon toute apparence, le surnom donné à la mère d'Adonis, 'Αῶα, *la Dame* (2); et de là encore les 'Αῶοι, ces dieux importés de l'embouchure du Borysthène à Samothrace, peut-être à Lemnos, dieux sans nom, comme tous les dieux préhelléniques, et simplement appelés *les seigneurs* (3). L' 'Αῶος d'Épire était, par conséquent, *le fleuve seigneurial* ou *le seigneur fleuve*, un cours d'eau, sans doute, plus imposant que ses voisins à cause de son volume. Il y avait de même en Cilicie un fleuve 'Αῶος (4), comme il y avait en Phénicie, non loin de Byblos, un fleuve Adonis (5).

Or il est remarquable que ce *seigneur fleuve* épirote, cet Αἴας d'Hécatée, porte, dans Dion Cassius, le nom d' Ἄνας, où il est permis de voir, soit un synonyme, soit une autre forme de ἄναξ (6). Ἄνας était encore le nom d'un des plus grands fleuves de l'Espagne, le *Guadiana* des Arabes (7). Nous sommes ainsi conduits à admettre la synonymie très probable d' 'Αῶος et d'Αἴας, et l'on devine la conséquence : l' Αἴας τελαμώνιος était le *Seigneur du Pilier* ; il faut le ranger parmi ces dieux qui, comme les Kabires, les Curètes, les Dioscures, sont venus jusqu'à nous avec le titre vague d' ἄνακτες ou d' ἄνακες ; tel était aussi le nom des Τριτοπάτορες, ces divinités du vent dont la parenté avec l'esprit du Pilier a été signalée plus haut (8). Et c'est ce qui expliquerait pourquoi, sur l'Acropole de Mégare, se dressait

(1) Voy., sur ce dernier point, les réserves de Dümmler dans Pauly-Wissowa, au mot *Adonis*, p. 393.

(2) *Etym. Magn.*, 117, 35 et suiv.

(3) Hésychios, *s. v.* 'Αῶοι.

(4) Hésychios, *l. c.*

(5) Strabon, XVI, p. 755. Rapprochez, dans l'île de Chypre, le mont 'Αώϊον, ou mont *du seigneur*, et la Cilicie tout entière dont l'ancien nom était 'Αῶα (*Etym. Magn.*, *s. v.* 'Αῶος).

(6) Dion Cassius, XLI, 45, éd. Boissevain (Berlin, 1898). Voy., il est vrai, les nombreuses corrections qu'a suggérées ce passage.

(7) Strabon, III, p. 139, 140, 142, 148, 153, 162.

(8) Cicéron, *De nat. deor.*, III, 53. Cf. plus haut, p. 62.

un temple d'Athéna Αἴαντις (1). Ce surnom ne venait point, comme le croit Pausanias, d'Ajax fils de Télamon, fondateur, en ce lieu, d'un culte d'Athéna : c'était, dans cette ancienne station étrangère, un souvenir d'Orient, un titre honorifique donné à la déesse qu'on adorait ailleurs sous les noms de Δεσπότις ou de Δέσποινα (2).

Il est possible que l'habitant de l'antique *télamon* mycénien ait reçu, selon les temps, les lieux, d'autres dénominations, mais son nom homérique n'a pas, je crois, d'autre sens que celui qui se dégage des rapprochements que je viens de faire, et c'est là tout le mystère de l'étymologie de ce nom.

V

Il faut, avant de conclure, éclaircir un point sur lequel nous ne nous sommes pas encore expliqué, la coexistence, dans l'épopée, de deux Ajax, l'un fils de Télamon, l'autre fils d'Oïleus. On a vu que tous deux ne font qu'un, suivant une opinion qui a cours en Allemagne. Cette opinion est-elle fondée ? Les pages qui précèdent me paraissent la confirmer d'une manière éclatante.

Cependant, le second Ajax est, dans Homère, très différent de son homonyme : il est petit, et sa petitesse contraste avec la haute stature du fils de Télamon (3) ; il est léger à la course (ταχύς) (4), et ne le cède pour la rapidité qu'à Achille (5) ; il porte un simple justaucorps de lin (6) ; ses hommes n'ont ni le grand casque métallique à aigrette, ni le lourd bouclier, ni la lance de frêne : leur arme préférée est l'arc (7). Il semble, d'après ces traits, que le poète se soit appliqué à distinguer autant que possible le fils d'Oïleus de l'autre Ajax. Il lui a, de

(1) Pausanias, I, 42, 4.
(2) Voy. Bruchmann, *Epitheta deorum*, p. 7-8.
(3) *Iliade*, II, 528 et suiv.
(4) *Iliade*, II, 527 ; XIII, 701.
(5) *Iliade*, XXIII, 791 et suiv.
(6) *Iliade*, II, 529.
(7) *Iliade*, XIII, 714 et suiv.

plus, donné une patrie, la Locride (1), tandis que l'autre n'en a pas. Nous voilà loin du Pilier et de sa petite figure volante qui, s'alourdissant et faisant corps avec son amulette prodigieusement amplifiée, est devenue, par l'effet du temps, le robuste hoplite qu'on connaît, l'auxiliaire des retraites laborieuses, le rempart des Achéens.

Je crois pourtant qu'il est possible de retrouver le souvenir du Pilier dans quelques-uns des faits mythiques qui se rapportent au second Ajax. Son père Oïleus avait lui-même pour père *Hodoidokos*, le détrousseur, le brigand de grand chemin (2). Il est aisé de reconnaître dans ce nom la personnification de l'une des plus anciennes qualités d'Hermès, qu'unit au Pilier une parenté si étroite. L'Hermès voleur de bœufs, βοῦκλεψ, comme l'appelle Sophocle (3), est une très vieille conception de cette divinité pastorale intimement mêlée à la vie des champs. Les razzias de bœufs avaient une grande place dans les préoccupations des populations primitives de la Grèce; l'*Iliade* y fait souvent allusion, et il était naturel qu'on y invoquât le secours des dieux qui passaient pour veiller spécialement sur les troupeaux : c'est ainsi que celui qui, dans un clan, protégeait le bétail, était amené à se faire, dans le clan voisin, le complice de leur larcin. Telle est peut-être l'explication la plus simple du mythe d'Hermès voleur, qui ne tarda pas à dégénérer et à revêtir, dans la légende de ce dieu, un caractère légèrement comique (4).

Mais voici qui nous rapproche encore plus du Pilier, ou des génies bienfaisants comme celui qui l'habitait. Le nom d' 'Οιλεύς

(1) *Iliade*, II, 527.

(2) Roscher, *Lexikon*, *s. v.*

(3) Fragm. 932, dans Nauck, *Tragic. graecor. fragm.*, 2e éd., p. 343.

(4) La βοηλασία était largement pratiquée sous son patronage dans la Grèce primitive. « Hermès, dieu du vol, avait appris à ses enfants et à ses disciples à faire marcher à reculons les bêtes enlevées, à éviter les grandes routes en multipliant les détours, à choisir les heures de nuit et les temps de brume, à recommander le silence aux témoins oculaires, et à empêcher les chiens même d'aboyer, enfin à faire disparaître toute pièce à conviction » (Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, p. 201-202).

se rencontre chez Hésiode et chez Stésichore sous la forme Ἰλεύς (1), et Zénodote, dans son édition d'Homère, avait adopté la seconde de ces formes. Pindare, à la fin de la neuvième *Olympique*, nomme Ajax le Locrien Αἴαν Ἰλιάδα (2). Les deux noms semblent donc bien avoir désigné le même personnage, et l'on ne peut s'empêcher de voir un certain rapport entre ce personnage et ἵλεως (bienveillant), malgré l'aspiration qui, en langage attique, affecte la première syllabe de ce mot (3). Ὀιλεύς ou Ἰλεύς, c'était donc *le favorable, le bienveillant,* c'est-à-dire un de ces génies sans nom qu'adorait la Grèce Pélasgique, un de ces démons comme Hodoidokos, que la foi populaire caractérisa de bonne heure par un terme traduisant ses craintes ou ses espérances naïves; et cela rappelle la divinité du Pilier, qu'invoquaient les gens des campagnes. Comparez Saon (σαῶ, sauver), ce fils d'Hermès et de Rhéné dont il a été question plus haut (4). Et puisque le nom de Rhéné revient sous ma plume, je remarque encore que l'*Iliade* nous montre les compagnons de Philoctète commandés, après l'abandon de leur chef à Lemnos, par Médon, fils bâtard d'Oïleus *et de cette nymphe*, qui n'est autre, comme on l'a vu, que la patronne du petit bétail (5). Ainsi chez Oïleus et chez Hermès apparaissent le même souci des troupeaux, la même puissance fécondante s'exerçant dans les pacages, et comme Hermès a de fortes attaches avec le Pilier, il s'ensuit que les mêmes attaches, plus lâches peut-être, mais réelles, existent entre le Pilier et Oïleus.

Cette hypothèse est confirmée par l'identité très probable d'Oïleus-Ileus et d'Ilos, l'aïeul de Priam et le fondateur de

(1) Hésiode, Fragm. 116, 1, éd. Rzach. Voy. dans Rzach (p. 360-361) tous les textes relatifs à cette différence de forme.

(2) Pindare, *Ol.* IX, 112, éd. Christ. Cf. A. Ludwich, *Jahrbücher f. class. Philologie*, 1889, p. 252 et suiv.; E. Bethe, *Neue Jahrbücher für d. klass. Altertum*, 1904, p. 5 et suiv.

(3) On saisira, sans qu'il soit nécessaire d'insister, toute la différence entre cette explication et celle qui, dans Hésiode (fragm. 116), est fondée sur le même rapprochement.

(4) Page 63.

(5) *Iliade*, II, 727-728.

Troie. Ce héros est appelé par Hésiode Ileus (1) et M. Erich Bethe, dans l'esquisse d'un grand travail qu'attendent impatiemment tous ceux qu'intéressent ces questions d'origine, a récemment reconnu qu'il n'y a pas lieu de distinguer l'Ilos troyen de l'Ileus locrien (2). Or il y a dans la légende, relativement assez riche, d'Ilos un fait à retenir. Voici ce que conte Apollodore.

Ilos, fils de Tros, ayant passé de Dardanie en Phrygie, avait triomphé, à la lutte, du roi de la contrée, et il avait reçu pour prix de sa victoire cinquante jeunes gens et autant de jeunes filles. En même temps, le vaincu lui avait fait présent d'une vache, qu'il devait suivre : là où elle s'arrêterait et se coucherait à terre, il lui faudrait fonder une ville. Ilos obéit : la vache s'arrête et se couche sur la colline Até; c'est là qu'il fonde la ville d'Ilios; mais, pour être sûr de ne s'être pas trompé, il prie Zeus de lui envoyer un signe : alors, du ciel, tombe devant sa tente le Palladion, petite idole de trois coudées, aux pieds joints, et tenant de la main droite une lance levée, de la gauche une quenouille et un fuseau (3).

N'est-il pas curieux de trouver dans le mythe d'Ilos la première apparition de ce Palladion qui jouera le rôle qu'on sait dans la guerre de Troie, et dont le lien avec le Pilier est si peu contestable? Ce héros, qui est la cause de son introduction dans le cycle des légendes troyennes, a bien l'air d'être le Pilier lui-même qui lui sert de demeure, et d'où la petite figure sort à l'occasion, et peut-être faut-il voir dans la στήλη dressée sur le tombeau d'Ilos dont parle l'*Iliade*, un ancien Pilier des temps mycéniens transformé par l'imagination des aèdes en sépulture, et dont seul aurait subsisté le nom du dieu qui l'animait autrefois (4).

(1) Hésiode, Fragm. 116.

(2) E. Bethe, *Neue Jahrbücher*, 1904, p. 6 et suiv. Cf. le récent article de H. Usener, *Heilige Handlung* (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1904, p. 325 et suiv.).

(3) Apollodore, III, 12, 3.

(4) Voy., sur le tombeau d'Ilos, *Iliade*, X, 415; XI, 166, 371-372; XVI, 457, 675; XVII, 434-435; XXIV, 349.

Il y a donc toute apparence qu'Oïleus est le Pilier, et l'on s'explique, dès lors, qu'il ait pour fils Ajax ; mais cet Ajax n'est autre que l'Αἴας τελαμώνιος, dont le *télamon* a revêtu un aspect anthropomorphe. Car Oïleus est un ravageur de ville (πτολίπορθος) (1) ; il a pris part à l'expédition des Argonautes (2) ; sous le nom d'Ilos, il a bâti Troie. En Grèce, il est le roi des Locriens d'Oponte. On nomme ses ancêtres, Hodoidokos, son père, Kynos, son grand père (3). On cite la ville où il est né, Naryx (4). Cela prouve à quel point la fantaisie hellène s'est emparée de lui, l'a travaillé, déformé. Il n'en garde pas moins des traces certaines de sa lointaine origine, son nom d'Oïleus, Ileus, Ilos, le nom de son père, celui de sa mère, *Laonomé* ou *Agrianomé* (5), le souvenir de ses amours avec Rhéné, claires allusions à la vie pastorale. Et son fils, si différent du Τελαμώνιος, n'en rappelle pas moins de très près la petite figure volante, hôtesse du Pilier : il la rappelle par sa rapidité, sa légèreté ; il la rappelle par sa qualité de guérisseur. Pausanias rapporte le fait suivant : les Crotoniates étant en guerre avec les Locriens d'Italie, ceux-ci, dans un combat, invoquèrent le fils d'Oïleus, qui était leur héros national comme il l'était des Locriens Opontiens. Or Léonymos, le général des Crotoniates, s'étant porté là où il avait entendu dire qu'Ajax prêtait main forte aux siens, fut blessé à la poitrine. Sa blessure ne se fermant pas, il s'en fut à Delphes : l'oracle l'engagea à se rendre dans l'île Leuké ; là il verrait Ajax, qui le guérirait. Ainsi fit-il, et, de retour, plein de santé, il raconta qu'Achille lui était apparu, ainsi que les deux Ajax, et Patrocle, et Antiloque, ainsi qu'Hélène, devenue l'épouse d'Achille (6).

Il est donc évident que le grand et le petit Ajax sont nés des mêmes croyances et du même culte. Ce culte et ces croyances

(1) *Iliade*, II, 728.
(2) Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 74-76.
(3) Roscher, *Lexikon*, aux mots *Hodoidokos*, *Oïleus*.
(4) Hygin, *Fab.*, 14.
(5) Hellanicos, Fragm. 22 ; Hygin, *Fab.*, 14.
(6) Pausanias, III, 19, 12-13.

étaient probablement répandus partout dans la Grèce d'Europe. Il s'en est dégagé deux figures de héros sensiblement différentes, mais qu'il est facile de ramener à l'unité. C'est peine perdue, par conséquent, de se demander en quel lieu ces deux figures, qui n'en forment qu'une seule, ont pris naissance. Ajax, l'Ajax unique que nous connaissons maintenant, est né, si l'on peut dire, partout et nulle part. Les Locriens lui ont donné une physionomie; d'autres peuples lui en ont donné une autre, sans qu'il soit possible de désigner son berceau, de le rattacher à la petite cité béotienne d'Hylé, où a pu s'élaborer, à une époque que nous ignorons, une partie de sa légende, plutôt qu'au mont Aianteion, en Thessalie, ou inversement. Ce qu'on serait tenté de croire, c'est que partout où se rencontre ce nom d'Aianteion ou un nom analogue, un culte d'Ajax a existé plus important qu'ailleurs. Or, en dehors de la Thessalie, il y avait sur le Bosphore un Aianteion (aujourd'hui *Salibazar*) et, en Galatie, un lieu appelé Aianta (1). L'Aianteion, au cap Rhoiteion, en Troade, marquait l'emplacement du tombeau d'Ajax. Mais la qualité de nom commun, que j'ai cru pouvoir attribuer au mot Αἴας, laisse subsister des doutes sur la légitimité de cette interprétation. On a vu qu'Αἴας était le nom d'un fleuve. Un mont Αἴας s'élevait sur la côte égyptienne de la mer Rouge (2). En somme, nous ne saurions dire où s'est formé l'Ajax de l'épopée, ni d'où, exactement, il est parti pour la guerre de Troie, ni quels sont les émigrants qui, les premiers, ont transporté sa légende en Asie (3). Contentons-nous, au terme de cette longue étude, de résumer son histoire, dont nous souhaiterions, après le récit que nous en avons fait, qu'elle apparût au lecteur comme un chapitre de *folklore mycénien*.

(1) Pauly-Wissowa, *Supplem.* I, p. 34.

(2) Ptolémée, IV, 5, 14.

(3) Pour A. Brückner (*Troja und Ilion*, par W. Dörpfeld, p. 572), la légende d'Ajax aurait passé en Asie Mineure par l'intermédiaire de la migration éolienne qui s'était longtemps attardée autour du mont Phrikion (voy. plus haut, p. 24). Cf. E. Bethe, *Neue Jahrbücher*, 1904, p. 3 et suiv.; P. Cauer, *ibid.*, 1905, p. 11.

Un culte très ancien, de caractère sémitique, ou qui était connu, avant les dernières découvertes, surtout par des monuments sémitiques, a fleuri, dans l'Hellade préhellénique, aussi bien sur le continent que dans les îles : c'est le culte du Pilier. Ce culte était rendu au Pilier peut-être, mais plutôt à l'esprit qui en était l'âme, et cet esprit, de bonne heure, on l'imagina, on le figura sous une forme anthropomorphe. C'était un génie de la fécondité et de la richesse, particulièrement en faveur, à l'origine, parmi les pâtres. Il avait pour attributs une baguette, emblème de sa puissance, et un objet semblable à un bouclier, emblème de la protection qu'il accordait à ses fidèles. Il volait et parcourait les airs.

C'est à ces éléments constitutifs de sa divinité que se rattachent des dieux de l'époque classique comme Hermès, un héros d'épopée comme Ajax. Mais Ajax, plus qu'aucun autre, est son fils, par cette épithète de τελαμώνιος qui, dans Homère, n'appartient qu'à lui, et qui est un souvenir hellénisé du Pilier. Sans cette marque d'origine que la langue épique a pieusement conservée, sans ce mot qu'elle ne comprend plus, mais que rendent clair des inscriptions dont la répartition géographique est singulièrement révélatrice, la recherche de la paternité d'Ajax serait une chimère ; elle est possible grâce à ce mot.

Voilà donc le *Télamonien* sorti tout armé du Pilier, portant le bouclier du démon, son ancêtre, qui devient entre ses mains l'arme énorme que l'on sait, et, après une vie obscure dont la durée nous échappe, il part pour Troie. Si M. Bethe voit juste, peut-être y arrive-t-il bien avant Achille ; peut-être y est-il le héros d'une très ancienne guerre, dans laquelle c'est lui qui tue Hector (1). L'*Iliade*, dans tous les cas, ne laisse pas se perdre sa grande figure ; elle lui fait une place considérable dans ses tableaux. L'*Odyssée* elle-même s'attache à lui et conte sa mort. Le *Cycle* la conte aussi. En tant que fils de Télamon, il meurt misérablement, victime de la haine et de l'injustice

(1) E. Bethe, *Neue Jahrbücher*, 1904, p. 10.

des chefs achéens; en tant que fils d'Oïleus, il commet l'attentat contre Cassandre et périt dans une tempête, au Sud de l'Eubée. Comme fils de Télamon, il acquiert une patrie, il se fixe, lui errant jusque là; il devient un Éginète, un Salaminien. Je ne sais si les raisons que donne M. de Wilamowitz pour expliquer ce fait, sont les meilleures (1); je croirais plutôt que l'adoption d'Ajax par Égine et par Salamine fut le résultat d'anciennes migrations. Ce qui n'est pas douteux, c'est le grandissement du personnage par suite du voisinage d'Athènes. L'histoire proprement dite et l'histoire littéraire nous le montrent porté par le flot de la vanité et de la puissance athéniennes. Dès lors, sa gloire est assurée. Il est un des patrons, un des *saints* de l'Attique; une tribu emprunte son nom; les Athéniens le mêlent à leurs légendes; Sophocle étale ses malheurs sur la scène. Si l'on rapproche de cette fortune son humble origine, ce *pieu* qui jadis lui servait de retraite, au temps où il n'était que le bon génie des petites gens, on ne peut qu'être saisi d'une admiration profonde pour le génial auteur de sa métamorphose, pour cette âme grecque qui a fait de lui un héros, et le plus poignant, peut-être, le plus douloureux des héros, qui l'a frappé de démence et lui a rendu la raison pour le conduire à un suicide pathétique, qui a mis dans son cœur les plus nobles sentiments, l'a fait vibrer des plus tragiques émotions, qui a su, pour parler comme l'Hamlet de Shakespeare, *éveiller*, après tant de siècles,

le concert endormi dans ce morceau de bois.

(1) *Homer. Untersuchungen*, p. 245 et suiv.

Paul Girard.

A PROPOS DES EMPREINTES MURALES DE KNOSSOS

Il n'est peut-être pas à Knossos une pierre de taille qui ne porte plus ou moins en évidence quelque signe très simple fait de lignes géométriques diversement combinées. La variété de ces combinaisons élémentaires n'est pas très considérable; elles diffèrent entre elles, mais on peut grouper ces individus divers en familles de signes dans chacune desquelles on retrouve aisément un seul et même type primordial.

1° La *bipenne*, soit complète [1], soit incomplète — il manque ou un côté [2] ou le manche [3] ou un côté et le manche [4], — tantôt avec le manche traversant de part en part [5], tantôt avec

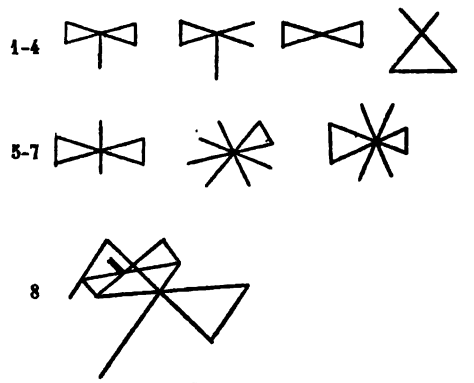

Bipennes.

deux tiges entrecroisées [6, 7] ou encore entrelacée avec une seconde bipenne [8]. Lorsqu'il manque un côté à la bipenne et qu'elle est traversée par deux tiges supplémentaires [6], il devient difficile de la distinguer de l'*étoile*.

2° Le *trident* ou *bident* avec tige [1, 2, 3, 4] ou sans tige [5, 6], avec les deux branches séparées, ou réunies par une [7] ou deux [8] barres transversales, avec les branches diversement prolongées [9, 10], avec la barre transversale droite ou brisée

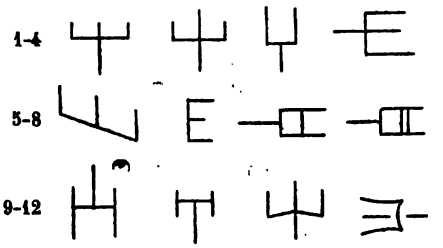

Tridents et bidents.

[11], avec les branches latérales recourbées, évasées et la branche centrale non pas continue, mais décomposée en deux traits nettement séparés [12] (1).

2° La *flèche,* simple [1], pennée [2], bipennée [3], tripennée [4, 5, 6], réduite à la pointe [7], avec la pointe renversée [8], avec deux pointes renversées et opposées [10], avec les deux

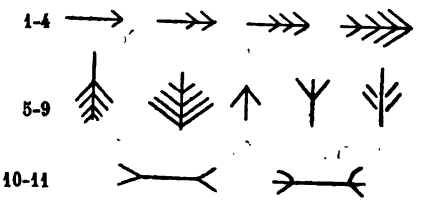

Flèches.

pointes renversées et opposées et traversées par la ligne qui les réunit, le tout légèrement convexe (2) [11], avec les pennes détachées de la barre centrale [9].

(1) On pourrait croire que ces deux derniers sous-types du type trident devraient être attribués au seul hasard : un mauvais instrument aux prises avec une pierre trop résistante. Mais comme on retrouve [12] fréquemment sur les pierres gravées; comme [11] se retrouve avec la même brisure caractéristique sur les tablettes écrites, il faut les admettre parmi les variétés du type trident. Le trident le plus régulier [1] n'a pas été relevé sur les murs de Knossos; nous le trouvons dans le rapport sur les fouilles de Phaestos (*Monum. dei Lincei*, 1902, p. 14).

(2) Je n'ai trouvé à Knossos aucun spécimen de cette variété. Le spécimen

4° L'*étoile*, disposée souvent comme une *rose des vents* et difficile à distinguer de certaines formes complexes de *bipennes* et de *croix* [1, 2, 3].

1-3 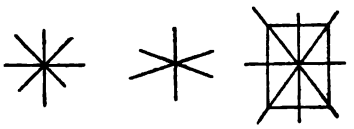

Étoiles.

5° La *croix* (1), dont la découverte a soulevé un si vif intérêt. C'est presque toujours la *croix grecque* [1], avec des variations [2, 3] qui semblent provenir, non d'un dessein préconçu, mais de la seule maladresse de l'exécutant, combinée, peut-être, avec le désir de modifier le motif essentiel : deux droites coupées à angle droit en leur milieu. Parmi ces modifications, celle qui crée la *croix latine* — l'allongement de la barre infé-

1-5

6-10

Croix.

rieure, les trois autres étant moitié plus petites et égales entre elles — ne semble guère avoir été en usage (2). Souvent les extrémités de la croix sont marquées d'un trait perpendiculaire

reproduit ici provient de Phaestos (*Monum. dei Lincei*, 1902, p. 14); on la trouve aussi sur un talent d'Hagia Triada (cf. [3] p. 83). Quant au sous-type [9], il faut le rapprocher du sous-type [12] du trident; comme lui, il se retrouve souvent sur les pierres gravées, avec la même facture moins rigide et moins géométrique.

(1) Bien que varié, le type de la croix semble déjà stylisé. On ne remarque dans les exemplaires swastikoïdes ni cette bifidie, ni cette triangulation d'une des extrémités supérieures qui ont fait croire à l'origine animale ou végétale de la croix gammée. La sinuosité qu'ont souvent les lignes et qui rapproche la croix du *triskéle* ou du *tétraskéle* ne semble due qu'à l'inexpérience de l'artisan.

(2) Cette variation particulière du type de la croix, si elle ne semble pas se retrouver parmi les empreintes murales, n'est pourtant pas étrangère à l'art égéo-crétois; ainsi on l'a trouvée sur un sceau de Phaestos, *Monum. dei Lincei*, 1903, fig. 43, n° 1. Dans la même figure on trouve la croix entourée d'un cercle; ce curieux sous-type reparaît encore sur les tablettes écrites; je l'ai vue gravée sur une pierre détachée d'un mur à Mycènes (ville haute).

et l'on a la *croix pattée* [4]. Parfois, ces traits ne s'allongent que dans une seule direction et l'on a la *croix gammée* ou *swastika* [5]. Parfois les deux branches de la croix se coupent en X et l'on a la *croix de Saint André* [6, 7]. Enfin, ces différentes croix sont quelquefois entourées d'un carré ou d'un cercle [8, 9, 10] ou superposées, donnant ainsi des types composites qu'on ne peut distinguer de l'étoile.

Voilà donc les empreintes murales de Knossos réduites à cinq familles ou types. Nous ne pensons pas y avoir groupé *tous* les signes qu'on peut trouver à Knossos ou à Phaestos, mais bien *tous* les signes à *forme définie*. On n'a qu'à parcourir, pour s'en convaincre, sinon les lieux, du moins les publications de MM. Evans et Halbherr. On y remarquera que tous les signes qui ne rentrent pas dans nos familles ne présentent à l'esprit aucune de ces formes qui suggèrent aussitôt l'idée d'un objet déterminé ; s'ils ont jamais été des idéogrammes, ils sont tellement fragmentaires et altérés qu'on ne saurait plus les reconnaître.

Nos cinq types ont donc seuls pu avoir une valeur précise et constante. Était-elle religieuse ou architecturale, c'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Sur ces cinq types, M. Evans a surtout mis en évidence ceux de la bipenne et de la croix, en leur attribuant une valeur religieuse. L'adjonction des trois types du trident, de la flèche et de l'étoile, ou de tout autre, n'est pas de nature à mettre en péril cette théorie. Comme on a montré dans la bipenne le symbole d'un dieu tonnant et orageux et dans le swastika celui d'un dieu rayonnant et solaire, on pourra trouver symbolisé dans le trident le principal attribut de la divinité marine ; dans la flèche et dans l'étoile, on montrera aisément, avec comparaisons classiques à l'appui, de nouveaux symboles solaires, etc. Aussi n'est-ce pas ainsi que se pose la question. Tous ces signes, que nous avons réduits à cinq types, peuvent avoir été en telle ou telle circonstance, en tel ou tel emplacement, des symboles religieux. C'est là un fait indiscutable. Mais ce que l'on peut

et ce que l'on doit mettre en doute, c'est le caractère religieux de ces signes lorsqu'on les gravait sur les pierres murales. La bipenne peut avoir été ici, sur un autel, symbole religieux, en même temps que là, sur une pierre de taille, marque de tâcheron. Passons sommairement en revue les principaux arguments qui militent en faveur de cette dernière théorie, en opposition avec celle qu'a essayé d'établir M. Evans :

1° Il n'est presque pas de pierre bien taillée qui ne porte quelqu'une de ces empreintes. Si elles avaient une signification religieuse, on ne comprendrait pas bien qu'on les eût à ce point répandues, vulgarisées; on ne conçoit guère qu'on ait mis un symbole religieux au fond de chaque cellier où l'on ne pouvait le voir, sur chaque gradin d'escalier où l'on marchait dessus.

2° Sur les pierres qui les portent, ces signes ne sont ni mis en évidence, ni distribués d'une façon uniforme et déterminée, double condition qu'eût comportée leur signification religieuse. Tantôt ils sont perdus dans un coin, tantôt ils sont détachés au milieu de la dalle : nulle règle ne semble avoir présidé à leur distribution.

3° Non seulement cette distribution et le nombre des signes excluent toute idée religieuse, mais leur forme surtout s'y oppose. Tout signe religieux se distingue par la fixité de son type; on le reproduit toujours identique à lui-même, en lui conservant certaines proportions consacrées qui en constituent précisément le caractère cultuel. Or, rien de semblable ne se rencontre à Knossos. Chaque type comprend des variétés incompatibles avec l'hypothèse religieuse; si nos cinq types étaient hiératisés, on ne trouverait qu'*un* trident, qu'*une* croix. Est-ce que l'église catholique n'attache pas au maintien du type de la croix latine autant d'importance que l'église orthodoxe à celui de la croix grecque? C'est que le signe, dès qu'il est devenu symbole, doit être invariable comme la divinité qu'il représente. La maladresse de l'exécutant ne peut pas rendre compte de toutes ces variations; il faut reconnaître que l'exécutant ne cherchait pas à reproduire un type consacré, mais

une marque qui pût servir d'indice, soit pour la construction, soit pour le paiement.

4° Presque toutes les parois qui portent ces empreintes semblent avoir été recouvertes d'une couche de stuc ou de peinture qui devait les cacher. Sans doute on a prétendu (1) que les signes avaient pu être accusés par dessus cette couche par l'emploi de couleurs spéciales; mais on ne voit vraiment pas

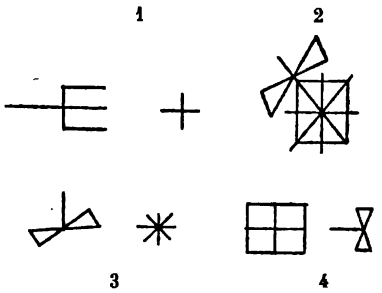

Signes accouplés.

pourquoi, en ce cas, on se serait donné la peine de creuser dans la pierre des empreintes qui devaient être recouvertes ensuite, au lieu de ne les marquer que par la peinture. Un pareil procédé ne se recommande par aucun avantage; si donc on a creusé ces signes dans la pierre nue qui, la construction achevée, devait être masquée, c'est qu'ils n'avaient de rôle que dans la construction, rôle tout pratique, ni ornemental ni religieux.

5° On trouve parfois sur la même pierre deux ou plusieurs signes marqués ensemble : par exemple, le trident et la croix, l'étoile encadrée et la bipenne, l'étoile simple et la bipenne, la bipenne et la croix dans un carré (2). Sans doute l'on peut

(1) Ce sont les arguments d'A. Evans, *Journal of hellenic Studies*, t. XXI, et de S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1902, en réponse aux critiques de Rouse : *The double axe and the labyrinth*, dans le *Journ. of hell. Stud.*, t. XXI.

(2) Remarquons à ce propos que la figure si fréquente qu'on a considérée comme quatre carrés accolés ou encore comme une fenêtre peut toujours se réduire au sous-type de la croix encadrée. Cette remarque multiplie les figures avec croix dont M. Evans n'a réussi à réunir qu'un si petit nombre pour sa

soutenir qu'ils nous révèlent deux cultes associés, un couple de puissances divines. Mais on peut chercher une explication plus simple : y voir, par exemple, la marque de deux ouvriers qui auraient travaillé ensemble ou successivement, ou bien l'équivalent de deux ou plusieurs lettres qui indiqueraient le rôle de la pierre dans l'édifice, ou toute autre explication d'ordre pratique et architectural (1).

6° Il semble, bien que des statistiques précises puissent seules établir ce fait capital, qu'il y ait certaines parties du palais, ou tout au moins certaines parois, où domine tel ou tel de nos types. Comme les premières fouilles ont mis au jour des parties où dominait la bipenne, on a voulu y voir le palais du Minotaure, le *labyrinthe,* mot qu'on expliquait par la *labrys* carienne, le palais de la « double hache ». L'association de la bipenne et du taureau s'était déjà rencontrée sur des objets recueillis à Mycènes, le labyrinthe était à la fois le palais du taureau et le palais de la double hache. Plus tard, on a exhumé d'autres parties du palais où semblait dominer le trident ; en même temps on remarquait qu'à Phaestos l'étoile était le signe le plus fréquent. Il faudrait donc, si le signe mural prédominant doit être considéré comme symbole religieux, avoir le palais de l'étoile à côté de celui de la double hache, et, dans ce dernier, la partie de la bipenne, la partie du trident, etc. Assurément, les partisans de l'hypothèse religieuse peuvent recourir à pareilles explications. Mais comment feront-ils pour expliquer le mélange des signes sur une même paroi? la différence des

théorie religieuse; mais, en accroissant ce nombre, elle contribue à ruiner la théorie. Si les croix sont si nombreuses et d'un type si peu hiératisé, c'est qu'elles n'avaient pas, sur les pierres murales tout au moins, de signification religieuse.

(1) Selon Milani (*Rendiconti dei Lincei,* 1902), l'assemblage de quatre haches comme celui de quatre piliers serait une représentation du Zeus préhellénique; c'est supposer que le système religieux crétois fut aniconique. Or, on a trouvé en abondance dans les palais crétois des représentations anthropomorphes des divinités : si l'on admet que les empreintes murales étaient des symboles religieux, il faudrait donc admettre que dans la religion crétoise ont coexisté un système aniconique et un système iconique.

bipennes murales et des bipennes à signification religieuse? Celles-ci, en effet, telles qu'on les retrouve sur d'innombrables objets de culte, ont les deux tranchants convexes et, le plus souvent, en arrière de chaque tranchant extérieur comme un second tranchant également convexe, en sorte que la bipenne semble plutôt une quadripenne, signe dont la bizarrerie même a un caractère religieux; en revanche, la bipenne murale consiste simplement en deux triangles isocèles opposés, traversés par une verticale en leur sommet. Les premières ont toute la complexité d'un symbole religieux; les secondes toute la simplicité d'une marque de construction qu'on doit pouvoir graver aisément et promptement.

7° Ces signes ne se trouvent pas seulement sur les murailles, mais aussi sur les pierres gravées, gemmes, sceaux, vases, etc. C'est là un des arguments, les meilleurs en apparence, que peuvent invoquer les partisans de l'hypothèse religieuse; si les signes n'ont qu'une valeur architecturale, comment les retrouver ailleurs que dans les constructions? Aussi ne pensons-nous pas que ces signes n'aient qu'une valeur architecturale. Ils ont une valeur propre que nous essayerons d'indiquer, indépendante de leur application. Il faut, en effet, distinguer la valeur propre de la valeur relative, en un mot, du rôle. C'est le *rôle*

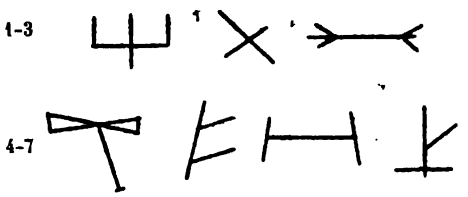

Empreintes des talents de Haghia-Triada.

des empreintes murales qui nous semble tout architectural, quelle qu'en soit la valeur propre. Ce que nous ne pouvons admettre, c'est que cette valeur soit religieuse. Comment un signe à valeur religieuse serait-il employé indépendamment de cette valeur? Comment aurait-il ici un rôle architectural, là un rôle économique? Or, c'est ce dernier rôle qu'il joue évidem-

ment sur les sept talents exposés au Musée de Candie et trouvés avec onze autres par M. Halbherr à Haghia-Triada. Dans l'état où on peut les reconstituer, malgré les boursouflures et l'oxydation qui les défigurent, quatre des sept signes qui les décorent peuvent se rapprocher des signes suivants : trident [1], croix [2], flèche [3], bipenne [4]; mais les trois autres [5, 6, 7] ne présentent aucune forme évoquant l'idée d'un symbole religieux. Dans l'hypothèse religieuse, il faudrait donc conclure que, parmi les signes employés sur un même objet, pour une

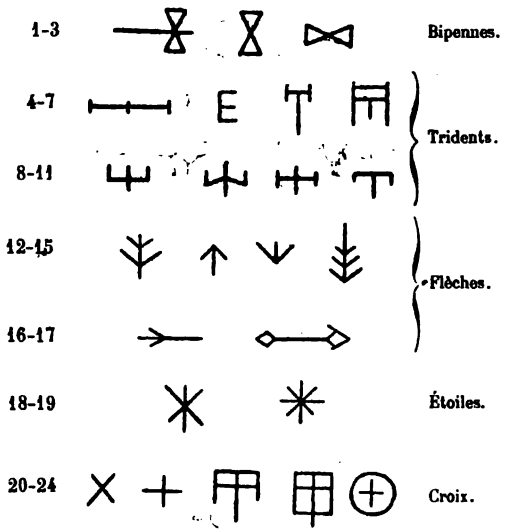

Caractères des tablettes crétoises, analogues aux empreintes murales.

même fonction, quatre seraient des symboles religieux et trois n'en seraient pas (1). Une telle conséquence condamne la théorie. Il faut donc que nos signes aient eu une valeur qui leur permît de jouer un rôle à la fois sur une dalle et sur un talent. *Cette valeur ne peut avoir été qu'alphabétique.*

(1) Ces talents ont comme poids de 27 à 29 kilos, comme largeur de 40 à 32 cm., comme longueur de 52 à 36 cm., comme épaisseur de 6 à 4 cm. Les signes 7 et 6, 5 et 4 sont associés sur deux des cinq talents, les deux derniers sont précisément un signe symbolique et un signe qu'on ne peut considérer comme tel; ce serait là, en admettant l'explication religieuse, une nouvelle invraisemblance.

On n'a, en effet, qu'à regarder les tablettes écrites de Knossos pour voir qu'elles présentent fréquemment les mêmes cinq signes typiques [1-24] (1), qu'on doit rapprocher de ceux relevés sur les talents, les gemmes, les pierres. Ce rapprochement opéré, la solution apparaît.

Les empreintes murales ne sont pas des signes cultuels, mais des signes d'écriture. Sur les murs de Knossos, leur valeur propre est alphabétique, leur rôle architectural. En même temps, sur des objets de culte, des signes pareils ont pu avoir une signification religieuse. Loin de s'exclure, les deux théories se soutiennent. Chez un peuple primitif, le dieu dont la hache, frappant l'enclume des nuages, est censé produire la foudre, sera représenté par cette hache qui lui servira de symbole pour les besoins du culte. Aussi bien, toute écriture primitive est-elle idéographique, et la hache sera représentée graphiquement par une hache réduite à ses lignes élémentaires. Grâce à son extrême simplicité, ce signe peut passer tel quel de l'idéographisme au syllabisme et au phonétisme. Ainsi, en Égypte, où toutes les phases de l'évolution de l'alphabet sont plus nettement marquées que partout ailleurs, le bœuf peut être ici symbole divin et représenter Apis, là, symbole alphabétique et représenter la syllabe Q A. De même, la bipenne peut avoir sur le moule en stéatite de Siteia (2) une signification religieuse et, sur les murs de Knossos, une signification alphabétique. Bien plus, sur telle partie du palais qui semble avoir eu une fonction religieuse, sur un trône ou sur un pilier, — si l'on admet que ces cultes fussent en usage chez le vicaire du dieu de la double hache (3), — la bipenne peut avoir été attribut et symbole

(1) Tous ces signes proviennent des tablettes de Knossos. Seul 9 est emprunté aux trouvailles de Phaestos, *Monum. dei Lincei*, 1903, pl. IV. Les types si caractéristiques (21, 24) sont donnés dans la même planche IV par Halbherr et par Evans dans son Report, 1899-1900, pl. II, et 1902-1903, fig. 27 *b*. C'est dans cette dernière figure que se trouve aussi le type le plus pur du trident [8].

(2) Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1900, pl. 4.

(3) Voir : S. Reinach, *La Crète avant l'histoire*, *Anthropologie*, janvier 1902, septembre 1904 et G. Karo, *Altkretische Kultstätten* dans *Archiv f. Religionswissenschaft*, 1904.

divin, tandis que partout ailleurs elle n'a rien de religieux. Telle marque, comme la bipenne ou comme la croix, peut avoir été plus employée que d'autres comme marque conventionnelle et pratique, parce que, symbole religieux en même temps que signe alphabétique, elle se trouvait plus fréquemment sous les yeux des artisans illettrés. C'est ainsi que pour les illettrés du moyen âge et encore de nos jours, la croix qu'ils emploient en guise de signature n'est pas un signe cultuel ; mais c'est parce qu'il est le plus répandu des signes cultuels, qu'il leur vient tout naturellement à l'esprit et à la main, sans qu'ils se rendent compte de sa signification symbolique. Ainsi, de la présence sur une pierre d'église byzantine de la croix grecque, comme marque de tâcheron, on peut conclure que l'artisan qui l'a tracée connaissait le culte de la croix; mais cette croix elle-même n'en a pas moins un rôle simplement architectural. De même, si l'on trouve la croix sur les murs des édifices Égéo-crétois en même temps que sur des objets de culte, on pourra en conclure que la croix était un signe cultuel pour les Égéo-crétois, mais non point qu'elle eût seulement cette signification religieuse.

Il importe de distinguer les trois éléments du problème : 1° quelle était l'origine des signes employés comme empreintes murales? 2° quelle en était la valeur au moment où on les employait? 3° quel était le rôle qu'on leur faisait jouer?

A cette dernière question la réponse est aisée. Les différents ouvriers employés à la construction avaient besoin de marquer l'emplacement et la fonction d'une pierre par un signe conventionnel (ainsi s'explique que, en général, les pierres d'une même paroi portent la même empreinte) ; ils pouvaient aussi se servir de ce signe pour marquer une pierre ou un groupe de pierres dont le travail devait être payé soit à un ouvrier, soit à l'équipe dont il faisait partie. Chaque équipe ou chaque ouvrier peut avoir eu sa marque particulière, empruntée soit au symbolisme religieux, soit à l'alphabet, soit à l'un et l'autre. Les cinq types que nous avons distingués peuvent avoir servi à

l'un de ces usages, qui n'ont certainement rien de symbolique ni de religieux.

La question d'origine, qui revient à la question d'origine de tous les idéogrammes, ne peut être examinée ici. Disons seulement que les noms que nous avons donnés à nos cinq types n'ont d'autre prétention que d'être ceux qui conviennent le mieux aux idées qu'ils évoquent actuellement. Ces idées actuelles n'ont sans doute pas été celles auxquelles ils répondaient à l'origine. La bipenne a pu représenter dès l'origine cette hache, qui a été le premier instrument de la civilisation; mais d'autres idéogrammes, représentant originellement soit des bras croisés avec doigts ouverts, soit une tête de bœuf, ont pu venir se mêler à l'idéogramme qui représentait la double hache (1) : il a pu y avoir confusion et fusion dans le passage de l'idéographisme au syllabisme; un seul signe alphabétique a pu être l'aboutissant d'idéogrammes très différents de sens, quoique très semblables de forme. Ainsi certains spécimens de trident [7, 8] rappellent plutôt le sistre primitif tel qu'on le trouve sur la coupe dite des moissonneurs (Phaestos); certains spécimens de flèches [6-10] semblent bien plutôt avoir une provenance végétale, représenter une branche d'arbres, une fleur. Quant à la swastika, on sait qu'on a déjà proposé bien des théories pour rattacher ce signe à un type animal (cigogne, argonaute, poule) ou végétal (branches ou bâtons croisés) (2).

Quelle que soit l'origine de ces signes, il nous semble qu'au moment où on les employait sur les murs, leur valeur était alphabétique. Nous en venons donc à examiner quelle était la

(1) Ces deux idées, qui viennent tout naturellement en présence de certains spécimens de bipennes, ont été indiquées, la première par M. Evans, dans ses *Cretan Pictographs*, qui y voit un idéogramme ayant pu signifier *dix*, à cause des dix doigts des mains ouvertes, la seconde par M. Noack, dans son étude sur le palais homérique. On trouvera dans le tableau de la page 76 un spécimen [3] du type de bipennes sur lequel s'appuie l'hypothèse de M. Noack, et un spécimen [4] du type invoqué par M. Evans. C'est au tableau de tridents et de flèches de la p. 77 que renvoient les numéros suivants.

(2) V. S. Reinach, *Rev. Arch.*, 1902, I, 372-86, et Fréd. Houssay, *Revue des Idées*, avril 1904.

valeur alphabétique particulière de chacun des signes muraux (1). Sans doute, l'intelligence des signes muraux semble postuler celle des signes des tablettes. Tant que ceux-ci n'auront pu être expliqués, ceux-là ne le pourront être davantage. Néanmoins, on peut se demander si les signes des murs ne pourraient servir à l'explication de ceux des tablettes; si ces signes, au lieu de nous fournir des indications sur la mythologie des Crétois du xve siècle, ne pourraient du moins nous renseigner sur leur écriture.

En admettant que les ouvriers aient employé des lettres pour quelqu'un des usages pratiques que nous avons indiqués, il n'est pas vraisemblable qu'ils les aient choisies au hasard.

1° Ils pouvaient employer les premiers chiffres de leur système de numération. Mais si leur système était le système décimal de traits parallèles et juxtaposés que M. Evans croit avoir découvert, on voit, sans plus insister, que nos signes muraux n'ont avec lui aucun rapport. Si M. Evans se trompe et si leurs chiffres pouvaient être, comme dans la Grèce classique, représentés par leurs lettres dans le même ordre de succession, la question sera résolue en même temps que la suivante.

2° Ont-ils employé les premières lettres de leur alphabet? Sans doute cela est possible, mais on peut se demander pourquoi ils se seraient limités à cinq types de signes.

3° Les signes employés par eux sont-ils les voyelles de leur alphabet, ou, — si leur écriture était syllabique comme l'écriture cypriote, — les cinq groupes syllabiques les plus usuels, ou encore ceux qu'on formait pour représenter la combinaison

(1) C'est vers cette interprétation alphabétique que semble pencher M. Pigorini (*Bullet. di Paletnologia Italiana,* 1904, p. 91) pour les signes incisés dans les trois « pains » de cuivre de Serra-Ilixi (musée de Cagliari) si semblables aux signes 2, 4, 7 des talents de Haghia-Triada. A Enkomi, M. Murray (*Excavations at Cyprus,* p. 40, Londres, 1900) a signalé, sur un talent, une empreinte où il voit le signe *Si* de l'alphabet cypriote. N'est-ce pas là tout au moins une présomption en faveur de la théorie alphabétique?

d'une même consonne usuelle avec 5 voyelles différentes (par exemple, KA, KÉ, KI, KO, KOU)?

Quoi qu'il en soit de ce dernier groupe d'hypothèses, qui semble le plus vraisemblable (1), on peut, je crois, considérer comme acquis deux résultats : 1° un fait négatif : les empreintes murales de Knossos ne sont pas des symboles religieux; 2° un fait positif : ce sont des signes répondant à un but pratique et architectural et probablement de provenance graphique. Quant à l'interprétation de ces signes supposés graphiques, elle reste naturellement à déterminer. Mais les rapprochements avec les signes semblables des alphabets mieux connus pourront contribuer à la faciliter.

Nous n'avons pu ici qu'esquisser la solution du problème. Pour arriver à le résoudre complètement, il faudra procéder à des statistiques détaillées, donnant, pour chaque partie de l'édifice, le nombre, la forme, la position relative, les groupements divers, etc. des signes muraux. Il faudra faire rentrer dans ces dénombrements, non seulement les monuments de l'architecture égéenne de Crète, mais ceux de toutes les autres architectures égéennes, étudier les monuments si nombreux à Rhodes, à Chypre, etc., où l'on retrouve des signes semblables. Ou bien ces signes ont été gravés par les ouvriers modernes qui ont construit ces édifices, et il faudra savoir la signification qu'ils y attachaient et comment ces signes se sont transmis jusqu'à eux, ou bien les pierres qui les portent proviennent des ruines antiques du voisinage. Mais comme ces ruines ne remontent pas à l'époque égéenne, il faudra examiner comment la connaissance de ces signes s'est transmise aux ouvriers de la Grèce classique. Peut-être trouvera-t-on qu'à travers les siècles

(1) Comparez les signes reproduits dans cet article avec les hiéroglyphes hittites et les syllabaires cypriote et lycien ainsi qu'avec toute la série des alphabets asianiques qui en dérivent (Berger, *Histoire de l'alphabet*, p. 89, 146). On voit aisément combien l'identité ou, tout au moins, les rapports étroits que nous proposons de reconnaître entre les empreintes des murs de Knossos et les signes des tablettes crétoises, pourront, si l'on admet notre dernière hypothèse, faciliter le déchiffrement de l'Égéo-crétois.

les idéogrammes égéens se sont perpétués comme marques de tâcheron (1).

Adolphe J. Reinach.

(1) M. R. Herzog (*Man*, 1901, p. 66) a déjà émis l'hypothèse que l'écriture égéenne aurait survécu, comme à l'état fossile, dans les corporations des tailleurs de pierres. Comme les maçons de la Grèce classique (et les Phéniciens) se servaient des lettres de leur alphabet en guise de memento soit pour l'appareillage, soit surtout pour le salaire, et que les modernes en font autant, il est vraisemblable que cet usage remonte à la plus haute antiquité et que les maçons grecs l'avaient reçu de leurs maîtres crétois. Ils auraient si fidèlement conservé leur tradition qu'on peut retrouver à côté de blocs à caractères ioniens du IVe siècle avant J.-C., d'autres blocs à caractères égéo-crétois, peut-être de valeur alphabétique correspondante.

TORSE DE FEMME DRAPÉE

STATUETTE DE STYLE ATTIQUE

(Musée du Louvre.)

Le département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre a eu, en 1891, la bonne fortune d'acheter en vente publique (1), pour une somme très modique, un petit torse de femme drapée, dont la présence ne semble pas y avoir été depuis lors remarquée (2).

Il s'agissait, pourtant, d'une collection fort connue et justement réputée, la collection Julien Gréau. Deux fois déjà M. Gréau s'était séparé, de ses médailles d'abord, puis de ses figurines de bronze, et si, lors de la dispersion de celles-ci, le Musée avait pu s'enrichir de quelques statuettes de choix, il avait fallu, pour qu'il affrontât les enchères avec succès, le vote par le Parlement d'un crédit spécial. Une dernière série, particulièrement intéressante au point de vue de l'étude des différentes techniques, la verrerie, a depuis, je crois, pris le chemin de l'étranger. En 1891, le catalogue annonçait en premier rang et comme titre principal les terres cuites (3), qui ne compre-

(1) Vente faite à l'Hôtel Drouot du lundi 11 au samedi 16 mai 1891.

(1) Inventaire MNC. 1361 ; exposé dans la vitrine G de la salle de Clarac, consacrée aux petits marbres, *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 2717.

(3) *Collection J. Gréau, Catalogue des terres cuites grecques, vases peints et marbres antiques*, rédigé par M. Frœhner.

naient pas moins en effet de 1258 articles sur 1356 (1). Pour la « sculpture » proprement dite (2), 51 numéros seulement

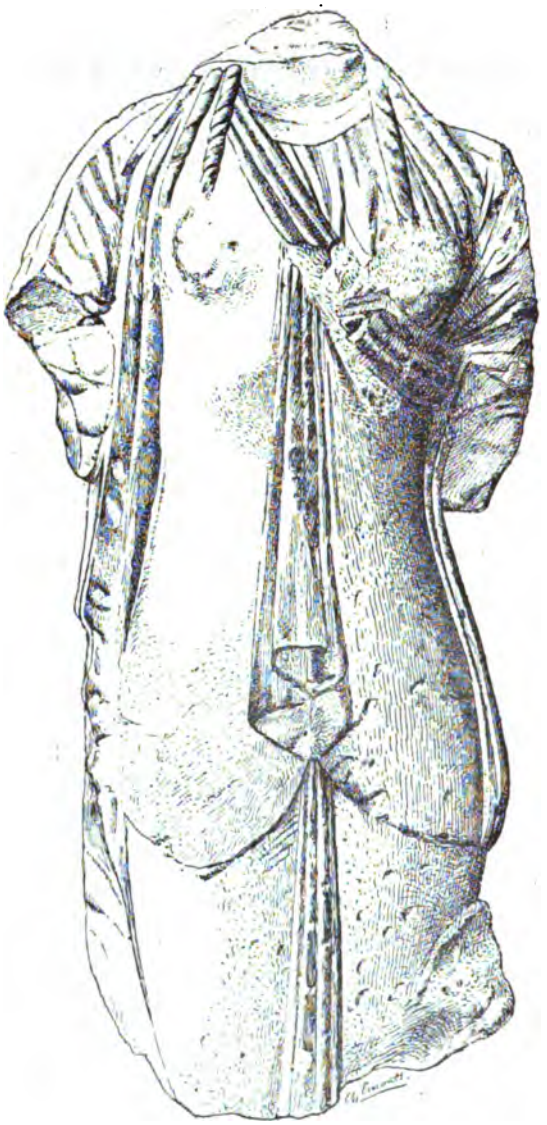

(1) P. 1 à 263.
(2) P. 265 à 290.

composaient la section de la « Grèce » (1), et du nombre, surtout des fragments, peu étaient de nature à tenter le grand public. Les prix, par suite, si on excepte deux ou trois pièces, dont une tête de roi nègre de l'époque ptolémaïque antérieurement au prince Napoléon et entrée alors dans la collection Jacobsen (2), y restèrent peu élevés.

Le Louvre en profita pour acquérir quelques petits marbres. Je me borne à signaler ici, à cause de leur origine restée inconnue au rédacteur du catalogue, les deux suivants, — une Cybèle assise tenant la patère et le tambourin, avec un lionceau sur ses genoux (3) et trois charmantes têtes de femmes, coiffées de bandelettes, formant le couronnement d'un *Hekataion* (4), — qui l'un et l'autre ont dû appartenir à Ph. Le Bas et sont reproduits dans son *Voyage archéologique* (5). M. S. Reinach, dans sa réédition du *Voyage* n'avait pu fournir de renseignements sur leur compte (6). Ils ont maintenant reçu au Louvre

(1) IV, Grèce, p. 275 à 285, nos 1287 à 1337.

(2) *Catalogue Gréau*, n° 1288, pl. LXVIII. Il ne sera peut-être pas inutile de signaler l'existence au Louvre (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1676) d'une grande stèle de granit gris, également de l'époque ptolémaïque, portant une inscription grecque en l'honneur de Ptolémée et de Cléopâtre, qui provient de cette même collection du prince Napoléon.

(3) *Catalogue Gréau*, n° 1326; *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 2603. L'origine « rapporté par Ph. Le Bas » a été attribuée par confusion à une autre Cybèle, représentée en bas-relief dans une grotte entre deux personnages plus petits (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 2679 ; *Catalogue Gréau*, n° 1329) et omise pour le n° 2603.

(4) *Catalogue Gréau*, n° 1311; *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 2589. M. Frœhner indique à tort que l'*Hekataion* est à ajouter à la liste des monuments semblables publiés par M. E. Petersen dans les *Archœologische-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich* : il y est en effet mentionné (t. V, 1881, p. 24, Va). Voy. aussi E. Michon, *Groupes de la Triple Hécate au Musée du Louvre* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XII, 1892, p. 407-424), p. 419-422 et fig. 5.

(5) *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*, pl. 44, II et 112, 2, sans indication de provenance pour la Cybèle, avec l'indication « stèle d'Athènes » pour la Triple Hécate.

(6) P. 68 et 104. Il se borne à remarquer, en ce qui concerne la Cybèle, que, quoique Stark l'eût fait reproduire avec la légende « statuette en marbre de Cybèle assise provenant d'Asie-Mineure » (*Niobe und die Niobiden*, p. 108, 449, pl. IV, *a*), il n'y a, à son avis, aucune raison pour l'attribuer à l'Asie-Mineure et qu'il lui semble au contraire, certain qu'elle se trouvait à Athènes. Le *Catalogue*

un asile définitif (1). M. Gréau possédait encore, avec l'indication qu'ils avaient été rapportés d'Orient par Philippe Le Bas, mais sans qu'on les trouve dessinés dans le *Voyage archéologique*, un fragment de sarcophage de beau style, comprenant la tête et la poitrine d'un guerrier casqué (2), et la partie inférieure d'une statuette de Vénus (3), dont je ne sais ce qu'ils sont devenus aujourd'hui, et enfin le petit torse provenant d'Athènes auquel sont particulièrement consacrées ces quelques pages (4). De ce dernier, il n'est pas exagéré de dire qu'il mérite une place de choix parmi les statuettes réunies dans les vitrines de la salle Clarac.

Le torse est ainsi décrit dans le catalogue de vente, où une phototypie lui est consacrée : « Torse de femme drapée, probablement de Minerve ; style attique du 6e siècle avant notre ère. Elle porte un peplos, dont la partie supérieure enveloppe étroitement le buste et les hanches et s'ouvre par devant, où elle forme une suite de plis triangulaires. Le manteau, en écharpe, descend comme une bandoulière sur la poitrine. Sur chaque épaule on remarque les extrémités de trois longues boucles de cheveux, au revers le chignon, qui forme une masse plate et lisse. La jambe g(auche) est un peu en retraite (5) ». Sans doute notre connaissance de l'ancienne sculpture attique est-elle aujourd'hui suffisamment précise, grâce surtout aux belles étu-

Gréau, au contraire donne très affirmativement le monument comme trouvé à Smyrne, alors qu'il est muet sur la provenance de l'*Hekataion*.

(1) Il en est de même d'un autre monument reproduit par Le Bas (pl. 54) et dont le sort ultérieur est resté inconnu à M. Reinach (p. 73), qui constate seulement que c'est sans doute à tort qu'il a été indiqué comme se trouvant à Athènes au Musée du Portique d'Hadrien. Il s'agit d'un « repas funéraire trouvé au Pirée », qui a été donné en 1881 à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres par M. Léopold Hugo et qui, en vertu de la décision prise alors par l'Académie, a été remis au Musée du Louvre, mais seulement dix ans plus tard, en 1891 (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 748). Cf. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XII, 1892, p. 420, note 3).

(2) *Catalogue Gréau*, n° 1336.

(3) *Ibid*, n° 1312.

(4) *Ibid*, n° 1287 et pl. LXVII.

(5) *Ibid*, p. 275.

des de M. H. Lechat réunies dans son volume *Autour du Musée de l'Acropole d'Athènes* (1), que nous aurons à suivre comme guide presque pas à pas, pour qu'il soit possible de donner une description à la fois plus précise et plus juste.

Le type est celui des statues archaïques de l'Acropole, de ces figures impersonnelles et anonymes, dont aucune, la nôtre non plus que les autres, n'a de titres, en l'absence de tout attribut déterminatif, pour être appelée une Athena et auxquelles restera sans doute le nom vague de « corés ». Un long chiton de toile forme le premier vêtement. Il était serré à la taille par un cordon, qui en diminuait la longueur. Ici tout particulièrement la présence de cette ceinture, dissimulée par l'himation, se manifeste par le rétrécissement de la taille nettement accusé et la franche saillie des seins, plus marquée qu'elle ne l'est d'ordinaire. Sur le chiton, l'himation de laine coupe en biais la poitrine de son bord supérieur replié en bourrelet. Trois longues boucles striées en tire-bouchons sur chaque épaule sont tout ce qui reste de la chevelure, au moins en avant : en arrière, l'indication à peine ébauchée laisse reconnaître un chignon rectangulaire descendant assez bas par dessus l'himation. Il n'est pas douteux, enfin, malgré la cassure qui a fait disparaître toute la partie inférieure du corps, que la jambe droite se présentait un peu avancée et que la main gauche abaissée ramassait de ce côté les plis du chiton.

Rapproché de celui des « corés », le costume, alors même qu'on a fait la part des différences dues à l'exiguité des proportions et au caractère courant et peu poussé du travail, donne lieu à une remarque qui porte sur l'ensemble. Il nous apparaît encore étrangement simplifié. La partie supérieure du vêtement de dessous est bien rendue à peu près telle que la faisaient dans la réalité l'ampleur surabondante et sans doute aussi une préparation voulue : une série de stries, droites sur la poitrine, obli-

(1) *Etudes sur la sculpture en Attique avant la ruine de l'Acropole lors de l'invasion de Xerxès* (*Annales de l'Université de Lyon*, nouvelle série, II Droit, Lettres, fasc. 10), Lyon et Paris, 1903.

ques et convergentes sur les manches tirées par l'himation, y traduisent le plissé de l'étoffe. Mais, dans le bas, où, quoique moins serrés et moins artificiels, des plis ne pouvaient manquer de se produire aussi, l'étoffe est, sauf la partie entre les jambes, laissée entièrement unie. Il en va de même pour le devant de l'himation. Deux seuls groupes de plis ont été traités plastiquement par l'artiste, tous deux sur la ligne médiane du corps et se superposant, plis étagés en zigzags de l'himation, longs plis droits du chiton. Le surplus de la surface, pourtant, ne devait pas présenter l'aspect lisse qu'il offre à nos yeux. Sans doute la peinture venait-elle à l'appui de l'insuffisance du ciseau. Les masses principales seules ont été sculptées: au pinceau était laissé le soin de rendre les détails secondaires.

De l'himation, il n'y a guère rien de particulier à dire. Il est, suivant la règle non pas générale, mais la plus fréquente, porté en écharpe à l'ionienne et agrafé sur l'épaule droite. Le bras gauche, de la sorte, est entièrement dégagé pour relever la draperie et les bords de l'himation, tombant à droite, établissent une sorte de contre-poids à la partie du chiton ramenée à gauche. Le bras droit, lui aussi, contrairement à l'habitude, est dans toute sa longueur à découvert. Une seule agrafe maintient l'himation sur l'épaule, non point plusieurs jusqu'au coude, et c'est dès l'épaule que le manteau s'entrouvre, au lieu d'être seulement écarté par l'avant-bras. Du haut en bas, le long du flanc droit, ses deux pans forment donc une chute de retombées symétriques. Il y a également du côté gauche un petit assemblage de plis épousant le contour de la taille, mais beaucoup moindre. Devant, le bord inférieur, retroussé au milieu, ainsi que nous l'avons indiqué, en plis savamment étagés, qui ont leur contre-partie sommaire dans le dos, s'étale ensuite tout uniment en une courbe régulière, à peu de chose près à même hauteur de part et d'autre, sans dessiner ces découpures capricieuses qui donnent tant de charme au costume des « corés », et, par la même simplification, le bord supérieur, privé de la succession de festons correspondant aux divers

plis, se réduit à un bourrelet creusé de sillons uniformes.

Venons maintenant au chiton. Il consiste, comme c'est la règle dans le costume ionien, en une pièce de toile cousue sur ses longs côtés, à l'exception de la partie supérieure qui donnait issue aux bras, et, en outre, à ses bords supérieurs, moins le trou nécessaire pour passer la tête. L'existence de cette dernière couture se reconnaît clairement sur le bras droit, où les bords sont uniformément rapprochés, sans adjonction de fibules ni d'agrafes. Sur le même bras droit, comme aussi autour du cou, se montre l'étroite bande lisse qui, dans les exemplaires les plus riches, recevait une décoration spéciale. L'originalité est, non dans la nature du chiton, mais dans la manière dont il est disposé. M. Lechat a dressé à ce point de vue un classement intéressant (1). Il était nécessaire, pour que la marche ne fût pas empêchée, que le chiton fût un peu raccourci et c'est habituellement l'office de la main gauche. Tel était bien le cas pour notre statuette et ce ne peut être que le restant des plis réunis dans cette main qui forme sur la cuisse gauche une saillie très visible. Placée exceptionnellement bas, peu au-dessus du genou, elle étonne d'abord, mais, si l'on tient compte que nous n'avons plus que le point de départ de la masse tenue en main et que tout le surplus a disparu, il ne me semble pas douteux que telle en soit bien l'explication. La règle générale, remarque M. Lechat, est donc que les plis étaient relevés par la main gauche le long de la jambe gauche (2), mais parfois la main droite remplaçait la gauche (3), parfois aussi les plis étaient réunis par devant entre les jambes (4), soit qu'encore la main s'occupât à les relever, soit que, sans son intervention, ils fussent seulement maintenus en place par la pression de la ceinture après avoir été légèrement tirés de bas en haut. Seule la statue, d'aspect très particulier, dénommée la « coré aux bottes rouges »,

(1) *Au Musée de l'Acropole d'Athènes*, p. 152-158.
(2) *Ibid.*, p. 152.
(3) *Ibid.*, p. 154.
(4) *Ibid.*, p. 154-156.

dit M. Lechat, « montre la réunion dans une même figure des deux systèmes décrits ci-dessus ; la grosse masse des plis du chiton y est réunie par devant entre les jambes, dans un empilement régulier, et soutenue d'en haut par la ceinture ; mais quelques autres plis, néanmoins, ont été rassemblés par la main qui les tire à elle contre la cuisse en dehors (1). » La statuette du Louvre constituerait un second exemple de cette particularité, avec substitution de la main gauche à la droite. Nous avons déjà noté, en effet, que sur le reste lisse du chiton tranche par devant, au milieu, un faisceau de longs plis verticaux groupés entre les jambes. Quoique tirée, d'une part, sur le côté et, d'autre part, massée par devant, l'étoffe, d'ailleurs, par une convention chère aux sculpteurs archaïques, plaque contre les jambes et en dessine les contours avec une précision impossible en réalité et toute conventionnelle.

Il faut noter encore que, comme dans la « coré aux bottes rouges » et quoique ici ce soit la main gauche qui serrait les plis du chiton, notre statuette, même brisée aux genoux, laisse reconnaître avec certitude que la jambe droite était légèrement avancée. L'archaïsme grec, d'ordinaire, à l'inverse, fait avancer la jambe gauche. La loi, toutefois, n'est pas sans exception et, outre la « coré aux bottes rouges », trois ou quatre autres des « corés » sont dans le même cas (2). Il y a là, pourtant, un indice qui, joint à l'aspect général de la statuette, permet de lui fixer une date relativement moderne. M. Lechat remarque, en effet, que, si la jambe gauche en avant a été la règle presque universelle au VIe siècle, dès la première moitié du Ve c'est la pose contraire qui est de plus en plus préférée (3). Faut-il aller plus loin encore ? M. Lechat ajoute que la jambe droite avancée se rencontre assez fréquemment dans les statues archaïsantes (4). Il n'est évidemment pas possible d'affirmer que notre petit

(1) *Ibid.*, p. 156.
(2) *Ibid.*, p. 167.
(3) *Ibid.*, p. 167, note 4.
(4) *Ibid.*, l. c.

marbre ne soit pas de ce nombre. La sécheresse et la simplification du travail, bien éloignées de la minutie et du raffinement des figures de l'Acropole, une certaine monotonie trop régulière dans la chute des plis de l'himation, y pourraient peut-être faire croire. Mais l'hypothèse, malgré tout, me paraît peu probable et, s'il n'est pas douteux qu'on ne puisse y assigner à la statuette du Louvre qu'un rang des plus récents, elle n'en doit pas moins, je crois, trouver place au terme de la série à laquelle nous avons essayé de la rattacher.

Étienne Michon.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — Architecture. Fouilles.

L'arc d'Auguste, à Suse. — M. Studniczka étudie (1), d'après la publication récente de Ferrero, la frise de l'arc de triomphe de Suse, bâti en l'an 9 avant notre ère par le préfet Cottius. Si le travail en est barbare, le monument n'en est pas moins intéressant par les traces d'archaïsme qu'on peut y relever. L'influence de la Grèce y semble évidente, mais, chose curieuse, de la Grèce du VIe siècle, ce qui surprend à pareille date. Si l'intermédiaire avait été Marseille, les résultats auraient été tout différents, d'où il résulte, pour M. Studniczka, que l'art grec s'est répandu en Gaule de proche en proche, et en passant par l'Italie.

Le « de architectura » de Vitruve. — J'ai signalé (2), sans pouvoir discuter ses arguments comme ils le méritaient, que M Mortet place vers le règne de Titus la rédaction du livre de Vitruve. Depuis l'auteur a passé en revue les sources littéraires et les documents épigraphiques (3) et fortifié ainsi sa thèse de preuves nouvelles.

(1) *Jahrbuch*, 1903, pl. I, fig. 1-3, pp. 1-24.
(2) *Rev. Et. Gr.*, 1904, p. 81.
(3) *Rev. Archéol.*, 1904, I, p. 222-233 et p. 382-393 ; 1904, II, p. 265-266.

II. — Sculpture.

La symétrie dans l'art mycénien. — Au-dessus de la porte de Mycènes, deux lions affrontés gardent parallèlement, l'entrée de l'Acropole. De même, sur les intailles mycéniennes, rien n'est plus fréquent que cette opposition symétrique de fauves et de monstres : l'histoire de l'art de Perrot, les articles d'Evans, les *Antike gemmen* de Furtwængler en offrent d'abondants exemples. Or, l'art « égéen », qui précède l'art mycénien, ne connaît pas ces groupements systématiques. Faut-il penser qu'une influence étrangère est intervenue, celle de l'Égypte avec ses palettes en relief, ou celle de l'Elam et de la Babylonie avec les cylindres et la stèle des Vautours? Le moindre inconvénient de ces hypothèses est de jongler avec les siècles ou même avec les millénaires. D'éminents archéologues, tels que MM. Heuzey et Furtwængler, ont eu le tort de se laisser aller à ces séduisantes conjectures. Suivant M. Jolles (1), la Chaldée, l'Égypte et la Grèce mycénienne ont pu arriver indépendamment à cette forme d'art, et s'il y eut des rapports entre les trois civilisations, encore n'y en eut-il guère qu'entre ces deux dernières, il faudrait se garder d'en exagérer la portée et d'en grossir les conséquences.

Stèle funéraire attique. — M. Philios publie dans l'Ἐφημερίς une curieuse stèle en marbre de Paros (2), qui vient d'être trouvée à Athènes, non loin de l'ancienne porte du Pirée. La disposition en est particulière : deux volutes ioniennes et sans doute une acrotère qui était rapportée en couronnent la partie supérieure, en bas est une plinthe de forme simple. Dans ce cadre on voit un homme nu, qui court à droite, la tête retournée vers la gauche et coiffée d'un casque, les bras également pliés au coude et les mains ramenées sur la poitrine, au-dessous des

(1) *Jahrbuch*, XIX, 1904, p. 27-55, fig. 1-22.
(2) 1903, p. 43-56, pl. 1.

aisselles. Le modelé, simple et très large, rappelle, autant qu'on peut comparer un relief à une statue en ronde bosse, des œuvres bien attiques telles que le Moschophore. M. Philios

date la stèle de 520 avant notre ère et y voit la représentation d'un hoplitodrome (1).

Bas-reliefs de Thasos. — D'un copieux et bel article de

(1) M. Norman Gardiner a récemment consacré aux hoplitodromes un intéressant article du *Journal of Hellenic Studies*, XXIII, 1903, p. 261-291 : il y rectifie, sur plusieurs points, l'étude que j'ai faite du bronze de Tubingen, *Bull. Corr. Hell.*, XXI, 1897, p. 222.

M. Studniczka (1), j'extrais ce qui concerne les bas-reliefs rapportés par Miller et conservés depuis 1864 dans la salle archaïque du Louvre (2). L'une des plaques est entière : on y voit d'un côté Apollon et Artémis, de l'autre les trois Nymphes, qui vont à la rencontre du Musagète ; entre ces deux groupes est une porte fausse. Les deux autres plaques sont entre elles dans le même rapport que les deux panneaux du relief principal. Trois Charites vont également à la rencontre d'Hermès, que suit une déesse, peut-être bien Hécate. La seule différence est que le motif central fait ici défaut : au lieu de la porte fausse, il devait y en avoir une vraie, d'où la solution de continuité entre les deux parties du même tout. Le Louvre posséderait ainsi les deux côtés longs d'un édifice rectangulaire, les seuls, semble-t-il, qui fussent ornés de reliefs. Que peut avoir été cet édicule, si bas et d'une disposition si particulière ? Sans nul doute un autel. Le culte des Charites étant éminemment chthonique, l'ouverture menait à un trou creusé dans la terre et où s'écoulait le sang des victimes. C'est ainsi que l'on pouvait pénétrer, au-dessous du colosse d'Amyclées (3), à l'intérieur de la tombe d'Hyakinthos : cette forme d'autels est assez fréquente dans le monde ancien et il est possible que nous la retrouvions en plein Forum de Rome dans le prétendu tombeau de Romulus.

Stèle grecque archaïque. — Un bas-relief, disparu depuis le XVIe siècle, vient d'être retrouvé dans une église de Rome (4). Il est incomplet, mais intact, ce qui paraît former son principal mérite, car, à en juger seulement par la photogravure, peu d'œuvres archaïques font une impression aussi fâcheuse. Torse mal raccordé aux lignes molles de l'abdomen, pose raide et forcée, gestes sans souplesse et sans grâce, tête grimaçante,

(1) *Jahreshefte*, VI, 1903, pp. 123-186, fig. 69-108. Voir *Bull. Corr. Hell.*, XXVII, 1903, p. 391-393, les objections de M. Mendel.

(2) Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, I, p. 275-277, fig. 138-140.

(3) *Rev. Et. Gr.*, *Bulletin archéologique*, 1902, p. 384.

(4) *Jahrbuch*, XVIII, 1903, pl. 8, p. 109-112, fig. 1-2, Amelung.

cheveux contournés en spirales improbables, crâne surélevé et qui paraît une caricature des têtes myroniennes la stèle a tous les défauts qu'on peut relever chez les Primitifs, sans avoir rien de la fraîcheur qui est leur charme. Elle représente un éphèbe, auquel un παῖς, dont les jambes pouvaient être croisées, tend un aryballe et un strigile.

Caryatide de Tralles. — Parmi les statues qu'une heureuse fortune vient de faire découvrir à Tralles, se trouve une belle figure de caryatide (1), de style, sinon de travail archaïque. Le poids du corps portant également sur les deux jambes, le pied gauche légèrement en avant, le genou droit à peine fléchi, elle relève d'une main l'himation à la hanche : le bras gauche qui était rapporté et dressé, soutenait un chapiteau ou une corbeille. Le costume est formé du chiton ionien et de l'himation agrafé sur l'épaule gauche, les cheveux, qui sont partagés en deux bandeaux au-dessous du polos évasé, tombent en tresses sur la poitrine : les yeux sont encore légèrement obliques et les coins de la bouche sont relevés. Tous ces détails ont leur importance, car nous connaissons une réplique fidèle, mais incomplète, de la statue, qui a été découverte à Cherchel et qui est conservée au musée

(1) Collignon, *Monuments et mémoires Piot*, X, 1903, pl. II-III, p. 13-29, fig. 3-11.

de cette ville (1). M. Collignon place vers 460 le prototype des deux caryatides. Le sculpteur qui l'aurait modelé serait d'une génération postérieure à celle des Maîtres de l'Acropole : il serait par contre antérieur à Phidias et à son école. De même la caryatide servirait de trait d'union entre les supports de Siphnos et de Cnide (2) et les piliers animés de l'Erechtheion.

Le fronton oriental du temple de Zeus à Olympie (3). — M. Furtwængler s'est attaqué de nouveau (4) au difficile problème qui consiste à retrouver la disposition originelle du fronton oriental. Il adopte pour les cinq figures centrales l'ordre proposé par Treu et qui semble, aussi bien, le meilleur. Pour les figures d'angle, il suit par contre la restitution de Curtius. Restent les attelages, pour lesquels il reprend, mais en la modifiant, l'hypothèse qu'il avait autrefois proposée. Il faut signaler qu'il retourne vers le fond du fronton le jeune valet d'écurie B, dont le corps se présente ainsi de dos et fait heureusement opposition au soi-disant Myrtile de Pausanias.

Tête de Corinthe. — M. Rufus Richardson fait connaître une belle tête d'éphèbe trouvée en 1902 dans les fouilles de Corinthe (5). N'était que le nez en est cassé, la conservation en serait presque parfaite. L'original était en bronze, comme le

(1) Gauckler, *Musée de Cherchel*, pl. IV, p. 38 (*Mon. Piot, l. l.*, fig. 3).
(2) *Rev. Et. Gr.*, *Bulletin archéologique*, 1902, p. 385-386.
(3) *Sitzungsberichte d. phil. Klasse d. k. Bayer. Akad. d. Wissenschaften*, 1903, III, p. 421-438.
(4) Voir sa première restitution, *Jahrbuch*, VI, 1891, p. 77-87.
(5) *Athen. Mitteil.*, XXVIII, 1903, pl. VI, p. 451-461, fig. 1-7.

montre le travail assez lourd de la chevelure, mais la forme du crâne n'est pas celle de l'Idolino, et paraît se rapprocher davantage du type myronien. Le front en est élevé, mais la tête est petite et la courbure en est régulière, les yeux sont très séparés, le menton est marqué et la bouche a les lèvres fermées. L'ovale du visage est presque régulier, mais assez court et les joues semblent plus pleines que dans la tête de Périnthe conservée au Musée de Dresde (1).

Le Zeus de Phidias. — M. Furtwængler observe (2) que nous connaissons très mal le Zeus de Phidias, mais qu'en revanche nous en savons très bien la date. C'est en 438 que le sculpteur, s'exilant d'Athènes, se réfugie en Élide, où il reçoit de grands honneurs et se fixe pour toujours. L'anecdote relative à Pantarkes, παῖς καλός en 436, prouve bien que Phidias travaillait alors à la statue, que d'autres raisons permettent d'ailleurs de placer après la Parthenos. Il est singulier que nous ayons aussi peu de bonnes répliques du Zeus et que nous n'en possédions pas de certaines avant l'époque d'Hadrien. Faut-il en conclure, avec M. Furtwængler, que le chef-d'œuvre fut discuté et que l'admiration ne fut pas unanime à son endroit ?

Le fronton oriental du Parthénon. — La naissance d'Athéna avait comme témoins naturels les grands dieux olympiens. Aussi les deux « Moires » que Phidias aurait réunies ne peu-

(1) *Ibid.*, fig. 1 et fig. 4 (p. 454 et 457).
(2) *Mélanges Perrot*, p. 109-120. Sur les monuments de l'Acropole, voir les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1904, p. 370-383.

vent guère être que Dèmèter et Kora. M. Studniczka en voit une preuve nouvelle (1) dans ce fait que les divinités sont assises, non sur des trônes, mais sur de grands coffres rectangulaires. Or, les monuments nous montrent souvent les Éleusiniennes siégeant sur des κιβωτοί ronds ou carrés. Dionysos, Aphrodite, Dione (?), Hermès et Iris leur tiendraient compagnie et assisteraient, comme elles, à la naissance miraculeuse.

Stèle de Candie. — MM. Perdrizet (2) et Benndorf (3) viennent simultanément de faire connaître un beau fragment de stèle funéraire, trouvé en Crète, près du Cap Diòn et transporté au Musée de Candie. L'un des éditeurs a remarqué qu'on aper-

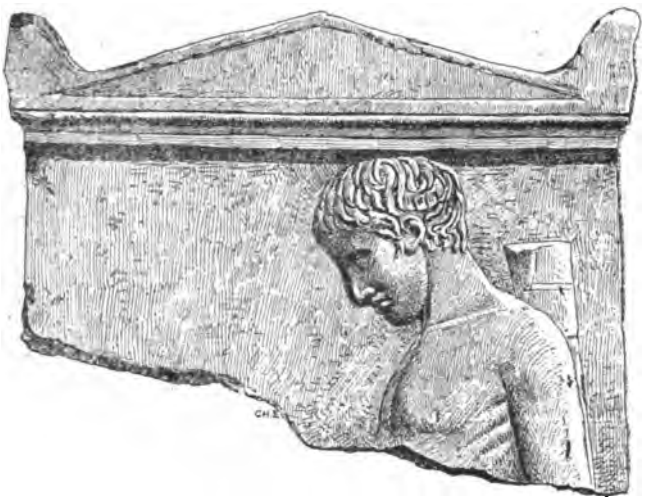

çoit en profil fuyant le sein droit du jeune éphèbe : la figure ne pouvait donc être qu'assise, et telle, ou à peu près, qu'Apollon est représenté sur les monnaies de Gortyne ou des Séleucides. C'est un chasseur au repos, dont la main droite pouvait tenir la flèche et dont le carquois est suspendu derrière le dos.

(1) *Jahrbuch*, XIX, 1904, pl. I, p. 1-10, fig. 1-7.
(2) *Rev. Étud. Anciennes*, V, 1903, p. 120-3, fig. 1, pl. III.
(3) *Jahreshefte*, VI, 1903, pl. I, p. 1-9, fig. 1-8.

L'exécution est minutieuse et plus précise, comme l'a observé M. Benndorf, que dans la majorité des stèles attiques. Les cils et les contours de la prunelle sont détaillés au burin et étaient sans doute, comme le baudrier, indiqués au pinceau. Si l'on se souvient que Crésilas de Kydonia travaillait vers la même

époque au buste de Périclès, on sera tenté, comme l'est le savant autrichien, d'attribuer l'œuvre à quelque sculpteur indigène. La ressemblance que la tête présente avec l'*Idolino* a frappé ces deux archéologues : si elle en diffère par quelques détails, elle paraît bien dater du même temps, sinon appartenir à la même école.

Stèles funéraires attiques. — Trois stèles attiques, dont deux sont inédites, viennent d'être découvertes dans une collection particulière anglaise, au château de Lyme Park (1). La plus grande mérite d'être signalée. Elle représente une femme assise, Melisto, à laquelle son mari, Épigenès d'Éleusis, donne la poignée de main symbolique. Au second plan une servante porte un coffret à bijoux. Le style est large, mais la date proposée (420 avant notre ère) paraît trop reculée : j'attribuerais volontiers le relief aux premières années du IVe siècle.

Tête d'Hygie. — Un long article de M. L. Curtius (2) est consacré à une tête trouvée sur le Palatin et conservée au Musée des Thermes. Le crâne est court et arrondi, les cheveux étant recouverts presque entièrement par une bandelette qui enserre plusieurs fois la tête, mais bouffant à l'occiput et en haut des oreilles. Les paupières, rigides et lourdes, voilent à demi des yeux très larges et qui s'enfoncent profondément aux commissures. La bouche, dont les lèvres sont grasses et épaisses, est fermée au-dessus d'un menton court et arrondi. La physionomie est particulière et très « prenante ». D'assez nombreuses répliques, car la tête de Rome n'est elle-même qu'une copie, prouvent que nous avons affaire à une Hygie, dont la main droite tendait une patère à un serpent enroulé sur l'épaule et qui pouvait tenir, dans la gauche, un étui de médecin. M. Mendel ayant trouvé à Tégée une tête de même style (3) et Scopas

(1) *Journ. Hellen. Stud.*, XXIII, 1903, pl. XI-XIII, p. 356-359, E. Strong.
(2) *Jahrbuch*, XIX, 1904, pl. II, p. 55-85, fig. 1-12.
(3) *Rev. Et. Gr.*, *Bulletin archéologique*, 1904, p. 90, fig.

ayant modelé une Hygie pour les Tégéates, M. Curtius conjecture que la tête du Palatin reproduit un original de Scopas. Malgré sa forme un peu singulière, l'article mérite d'être lu avec attention et les hypothèses en sont ingénieuses.

Apollon de Scopas. — M. P. Gardner a pu compléter, à l'aide d'un fragment trouvé à Boudroun et conservé dans les réserves du British Museum, une tête d'Apollon Citharède depuis longtemps connue. Le front bas et triangulaire, très bombé au-dessus des sourcils, les yeux allongés et étroits, l'air « passionné » de la physionomie se retrouvent dans des sculptures attribuées à Scopas et comme le maître avait travaillé au mausolée, rien ne s'oppose à ce que le marbre ne soit également de son école. D'autant que Scopas était l'auteur d'un Apollon Citharède dont la statue du Vatican paraît être une réplique. M. Gardner remarque à ce propos que l'art de Lysippe ressemble bien plus à celui de Scopas qu'on ne le croyait généralement. Si l'Agias de Delphes est une œuvre authentique du sculpteur, ce qu'on peut, à vrai dire, contester avec M. Furtwaengler, l'Héraklès de Lansdowne et peut-être le Méléagre du Vatican seraient de son école et non de celle de Scopas. Par contre l'Apoxyomène, et, par suite l' « adorant » de Berlin seraient postérieurs (1) et de travail hellénistique.

Ménade χιμαιροφόνος. — Une statuette en marbre de Carrare, acquise par M. Pollak près de Marino et qui a passé de sa collection à l'Albertinum de Dresde, est décrite par M. Treu dans les *Mélanges Perrot* (2). Elle représente une Ménade, la tête rejetée en arrière et les cheveux flottant au vent, le corps presque nu sur le côté gauche et uniquement vêtu d'un chiton attaché sur l'épaule droite et serré à la taille par une ceinture. Les bras ne sont pas conservés, mais le gauche, qui était ramené près du buste, pouvait tenir un faon qui chevauchait l'épaule :

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXIII, 1903, p. 121-131, fig. 3-5.
(2) P. 317-324, fig. 1-6, pl. V.

quant au bras droit il était baissé et la main était sans doute armée du glaive. Les formes sont pleines et jeunes, le sein petit et haut placé, le cou gros, le visage fort, les yeux enfoncés, les paupières lourdes, le front bas et proéminent, tous caractères qui s'accordent bien encore à ce que nous savons du style de Scopas. Faut-il, avec M. Treu, y voir une réplique de la célèbre χιμαιροφόνος?

Timotheos. — D'après l'inscription du temple d'Épidaure (1), Timotheos serait l'auteur, non seulement des modèles du fronton, mais des acrotères de l'un des côtés. M. Furtwaengler croit avoir retrouvé l'une de ces acrotères dans une Niké volant, d'un beau mouvement, qui était regardée jusqu'à lui comme une sculpture hellénistique. Il a, de plus, remarqué dans le petit musée d'Épidaure un éphèbe mort et étendu sur le dos qui viendrait de l'un des frontons : ce dernier marbre est inédit et M. Lechat ne paraît pas l'avoir connu. La conservation n'en est pas parfaite, mais le corps est plus entier que dans le peu de figures qui nous restent de l'œuvre de Timotheos.

Le Sarapis de Bryaxis. — La statue de culte qui fut brisée en l'an de grâce 395, passait suivant une tradition pour être l'œuvre de Bryaxis. M. Amelung (2) ne voit pas ce qui empê-

(1) *Sitzungsberichte d. phil. Klasse d. K. Bayer. Akad. d. Wissenschaften,* 1903, III, p. 439-446, pl. I-II (Furtwaengler).
(2) *Rev. Archéol.*, 1903, II, pl. XIV, p. 177-204, fig. 1-8.

cherait d'admettre cette attribution, car les nombreuses répliques de Sarapis assis que nous possédons paraissent bien remonter jusqu'à une sculpture attique du IVe siècle. Certaines,

dont la meilleure est reproduite par la vignette, ont été trouvées à Alexandrie même et devaient imiter de près l'original. Le Zeus d'Otricoli, dont le rapport est grand avec les têtes de Sarapis, est peut-être l'œuvre du même auteur.

Heures et Agraulides. — M. Hauser vient de faire une découverte heureuse. Rapprochant des reliefs « néo-attiques » épars dans trois musées, il a reconstitué à nouveau deux groupes de trois femmes qui se faisaient évidemment pendant. Non seulement les cassures s'adaptent exactement, mais le cadre a partout la même hauteur : il ne reste qu'une tête manquante, et celle-ci n'est pas difficile à restaurer. La figure ci-jointe montre

combien le marbre des Offices complète à propos la plaque du Musée Chiaramonti. A quelle époque placer, sinon les reliefs, dont l'exécution est sèche et désagréable, du moins leurs prototypes de marbre ou plutôt de métal? M. Hauser penche pour la fin du IVe siècle et observe avec raison que les figures tiennent à la fois du Scopas et du Praxitèle. Certains vases attiques, que l'on faisait jusqu'ici remonter à la fin du Ve siècle, offrent bien

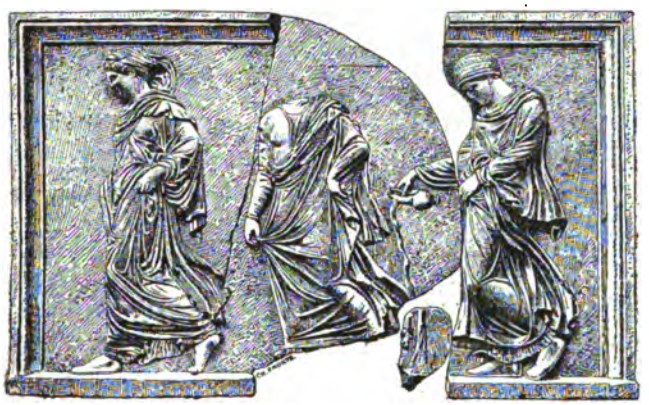

des silhouettes semblables, mais les peintures à figures rouges sont d'ordinaire datées bien trop haut et M. Furtwaengler a montré qu'elles descendent jusqu'à l'époque alexandrine. Les termes de comparaison sont donc concordants et les deux chœurs auraient bien été conçus dans le dernier tiers du IVe siècle. Il est difficile de suivre M. Hauser quand il les attribue à Céphisodote, le jeune, et qu'il les combine avec le putéal de Madrid pour en orner un autel du Pirée; mais ces hypothèses, dont le défaut est d'être trop ingénieuses, n'enlèvent rien au mérite de sa découverte.

L'éphèbe priant de Berlin (2). — Une pierre gravée de Stosch avait permis à M. Furtwængler d'imaginer comment devaient être

(1) *Jahreshefte*, VI, 1903, p. 79-107, fig. 37-39, pl. V-VI.
(2) *Rev. Et. Gr.*, *Bulletin archéologique*, 1904, p. 91.

restitués les bras du *Betende Knabe*. Le même geste se retrouve sur une petite stèle de Némée publiée par M. Lechat (1). Mais il y a une différence : à droite et à gauche du corps, tombe une bandelette, qui est tenue par les mains levées de l'éphèbe. Les monnaies de Sicyone, ville très voisine de Némée, donnent peut-être l'explication de la stèle : M. Babelon (2) y a retrouvé le même éphèbe, qui porte de la même manière l'*infula*. Celle-ci ne paraît pas être la bandelette agonistique : elle est formée de grains ou de touffes séparés comme le réseau de l'agrenion qui recouvre l'omphalos de Delphes ou comme la bandelette que tiennent les deux mains de l'Artemis éphésienne. Il semble bien qu'elle ait une signification liturgique.

Ephèbe de Tralles. — Outre la caryatide (v. *suprà*), on a découvert à Tralles un éphèbe qui s'appuie, les jambes croisées, à un pilier carré (3). Vêtu de la tunique à manches courtes, les bras chaudement enveloppés dans un court manteau qui forme un bourrelet autour du cou, il se repose après ou avant la lutte. La tête, quoique les cheveux en soient sommairement indiqués, est singulièrement vivante : les yeux profondément enfoncés sous une arcade saillante, la bouche très rapprochée du nez, les lèvres entrouvertes, l'air

(1) *Rev. Archéol.*, 1903, II, pl. XV, p. 205-210 et p. 411-2. *Arch. Anzeiger*, 1904, p. 75-6.

(2) *Revue numismatique*, VIII, 1904, p. 112-133, pl. II.

(3) *Monuments et mémoires Piot*, X, 1903, pl. IV-V, p. 29-37, fig. 12-3, Collignon. Le même auteur a publié dans les *Mélanges Perrot*, pl. I, p. 53-8, une belle tête voilée trouvée à Tralles.

brutal et sournois sont d'un artiste réaliste et habile, et l'étoffe du manteau n'est pas traitée avec moins de vérité, ni rendue avec un moindre souci d'exactitude. Tout porte à croire que le marbre n'est pas une réplique et M. Collignon l'attribue avec vraisemblance à quelque sculpteur du IVe siècle (1). La ressemblance que l'éphèbe présente avec certaines des Tanagras, est une raison de plus pour placer l'œuvre vers le règne de Philippe.

Aphrodites du IVe *siècle.* — Je résume ici diverses études qui ont été récemment consacrées aux Aphrodites praxitéliennes, qu'elles soient du maître lui-même ou des artistes de son école. — M. S. Reinach veut voir dans une déesse à demi-drapée, réunie d'ordinaire à un Eros et dont un groupe bien connu du Vatican nous offre la représentation la plus complète, non une dégénérescence de l'Aphrodite de Cnide, mais au contraire une création antérieure et qu'il faudrait également attribuer à Praxitèle (2).. — M. Mahler fait connaître une réplique de la Vénus d'Arles, conservée au Louvre (3), et que Pierre Jacques a copiée avec une tête différente (4). — Deux statuettes, qui représentent l'Aphrodite se coiffant, et dont l'une provient d'Egypte, nous reportent au chef-d'œuvre d'Apelle ou peut-être, comme le veut M. Furtwaengler, au sculpteur Euphranor (5). — Enfin M. Mahler estime que la Vénus Médicis se rattache à l'école de Lysippe (6)

(1) Signalons l'opinion d'Edhem Bey (*Bull. Corr. Hell.*, XXVIII, 1904, p. 64-7) qui y reconnaitrait, au contraire, une influence myronienne.
(2) *Rev. Archéol.*, 1904, I, p. 374-381.
(3) *Ibid.*, 1902, I, p. 301-3, pl. XI.
(4) *Ibid.*, 1903, I, p. 39-43, Michon.
(5) *Ibid.*, 1903, I, pl. V, r. 233-4 ; pl. VI, p. 388-391, S. Reinach.
(6) *Ibid.*, 1903, I, p. 33-8.

et M. de Mot pense que l'Aphrodite à la sandale procèderait d'un original de bronze sorti du même atelier (1).

L'Artémis d'Anticyre. — Le costume de l'Artemis Rospigliosi (2) rappelle pour le traitement des draperies la Victoire de Samothrace. D'autre part, le type se retrouve sur une monnaie d'Anticyre, et les fils de Praxitèle avaient précisément sculpté pour cette ville une statue de la déesse dont la description concorde à la fois avec la monnaie et avec le marbre de Rome. Ce serait une raison de plus pour dater l'Artemis des dernières années du quatrième siècle, et M. Benndorf avait aussi bien placé un peu après 306 l'exécution de la Victoire de Samothrace. Un miroir en bronze de Berlin paraît inspiré de ces sculptures postérieures à Praxitèle (3).

Sarcophages de Carthage. — L'année 1902 a été heureuse pour Carthage. Le R. P. Delattre (4) n'a pas découvert moins de trois sarcophages anthropoïdes, dont deux réunis dans la même sépulture (5). Deux d'entre eux représentent un prêtre (?) la main droite levée faisant le geste rituel de la prière, la jambe droite fléchie au genou, la main gauche tenant un vase à parfum. Le troisième relief montre une femme, prêtresse ou déesse, portant un riche gorgerin et tenant d'une main une colombe. Au-dessus de sa tête se dresse le vautour sacré, et deux grandes ailes d'oiseau se croisent sur son corps par-dessus la tunique à plis fins qui l'enveloppe tout entière. L'influence égyptienne est évidente, ce qui ne surprendra pas les visiteurs du Musée Saint-

(1) *Ibid.*, 1903, II, pl. XI, p. 10-20, fig. 1.

(2) S. Reinach, *Répertoire*, I, p. 310, 7.

(3) *Rev. Archéol.*, 1902, I, pp. 383-7, pl. VII (A. Mahler).

(4) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1903, pp. 11-34, fig. 1-5. *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, I, p. 312-3, pl., F. de Mély. Delattre, *Les grands sarcophages anthropoïdes du Musée Lavigerie à Carthage* (extr. du Cosmos), p. 1-30, fig. 1-65, 1903.

(5) Sur un quatrième sarcophage découvert après coup, est représentée une femme écartant un voile de la main droite, type qui paraît imité des stèles ou des statues funéraires attiques du IVe siècle.

Louis. Ajoutons que la sculpture était peinte et que les couleurs, fort riches, en sont bien conservées. Il est à remarquer que, sur tous ces reliefs, le mort est représenté debout et non couché;

comme les cuves peintes de Clazomènes, les sarcophages anthropoïdes de Carthage étaient faits pour être dressés et le décor en était vertical.

Bas-relief de Tralles. — Edhem Bey fait connaitre un curieux bas-relief de Tralles, trouvé avec la caryatide et avec l'éphèbe que nous avons vus plus haut. La plaque est complète, mais ne porte qu'une partie du sujet, de façon que l'action est peu claire. On voit sur la vignette un éphèbe, agenouillé sur le genou droit et dont la main droite, levée très haut, tient le bout d'une corde;

l'éditeur suppose que la main gauche, qui est baissée, se préparait à passer l'autre extrémité dans un anneau fixé au sol. Comme l'homme est vêtu de l'exomis, il n'est pas impossible qu'il soit occupé à tendre un filet de chasse. A l'arrière-plan est

un vieux platane dont les branches et les feuilles sont rendues *con amore* ; le fond du champ est creusé ou relevé à dessein afin de donner l'illusion de la perspective. L'art « hellénistique » a dû commencer par des reliefs de ce genre, et Edhem Bey

observe avec raison que « l'alexandrinisme » y est déjà en germe (1).

Statue d'Anzio. — Une curieuse statue, trouvée en 1878 dans la villa Sarsina à Anzio, vient d'être publiée et longuement étudiée par M. Altmann (2). Elle représente une jeune fille, vue du côté droit et dont le poids du corps porte sur la jambe gauche. Vêtue d'un chiton qui a glissé sur l'épaule droite et d'un himation enroulé sous les seins, elle penche la tête vers le plateau rond qu'elle tient des deux mains et sur lequel reposent un rouleau, une couronne de laurier et, semble-t-il, un lion accroupi. A ces signes imprévus, M. Altmann reconnaît une prêtresse d'Apollon de Patara. Si l'on ne cherche dans la statue que l'œuvre d'art, elle mérite à maints égards d'attirer l'attention : la tête est, comme l'épaule, délicatement modelée, les cheveux forment sur le front un nœud inédit et l'on sent dans l'indication des tissus une certaine recherche de l'exactitude. Si l'on fait attention que le marbre est fait pour être vu d'un seul côté, on sera tenté, avec M. Altmann, d'y reconnaître l'une des premières créations de l'école hellénistique : l'auteur, quel qu'il soit, se plaisait aux effets pittoresques, et son réalisme, qui est encore hésitant et qui ne manque pas d'afféterie, a, par cela même, une saveur toute nouvelle.

(1) *Bull. Corr. Hell.*, XXVIII, 1904, p. 71-4, 11*, pl. VII.
(2) *Jahreshefte*, VI, 1903, p. 186-200, fig. 109-116, pl. VII.

La statue de Démosthènes. — Polyeuktos, l'auteur de la statue en bronze de Démosthènes érigée en 280 sur l'agora, avait représenté l'orateur les mains croisées, l'esprit inquiet et tout à sa pensée. Or, les deux répliques conservées, dont l'une est au Vatican et l'autre à Knole Park, lui font l'une et l'autre tenir un volume, mais il est à remarquer que, dans les deux statues, les bras sont modernes et qu'ils peuvent être restaurés à tort. M. Hartwig a retrouvé à Rome dans les fouilles du Palais Barberini deux mains croisées qu'il croit provenir d'une réplique nouvelle et plus complète (1) ; de fait la statue gagne beaucoup à ce changement et elle devient ainsi à la fois plus large, plus simple et d'un plus heureux mouvement.

Damophon. — Les trois têtes colossales et le curieux manteau brodé de Lykosoura restent une énigme archéologique. Brunn datait Damophon du IVe siècle avant notre ère, M. Collignon le place au second ou au premier siècle, M. C. Robert descend jusqu'à l'époque d'Hadrien. M. Daniel (2) se range à l'avis de Brunn : si les raisons qu'il donne de son opinion ne sont pas toutes d'égale valeur, il a du moins le mérite de s'attaquer à un problème difficile et dont on ne peut dire qu'il soit encore résolu.

La trouvaille de Cythère. — La cargaison de statues et de bronzes qui a été repêchée dans la mer de Cythère continue d'attirer l'attention des archéologues. De fait, si la valeur artistique en est assez médiocre, l'intérêt historique ne laisse pas d'en être grand. M. Frost étudie les cinq pièces les mieux conservées et conclut, lui aussi, qu'aucune n'est un original (3) : ce sont des copies libres, faites pour l'exportation et destinées, semble-t-il, au marché de Rome, Le Musée de Naples contient des œuvres de même style et qui provenaient peut-être des mêmes ateliers.

(1) *Jahrbuch*, XVIII, 1903, pp. 25-33, fig. 1-6.
(2) *Journ. Hell. Stud.*, XXIV, 1904, p. 41-57, fig. 1-6.
(3) *Journ. Hell. Stud.*, XXIII, 1903, 217-226.

Les Gaulois devant Delphes. — M. Brizio vient d'acquérir pour le musée de Bologne (1) de nouveaux fragments de la frise en terre cuite qui ornait le temple de Cività Alba (2). La lutte des Gaulois contre les Grecs qu'accompagnent et que guident les divinités protectrices du sanctuaire y est rendue avec

une fougue et une vie singulières. Si l'on songe que la réplique est de style libre et que l'original asiatique (3) lui devait être de beaucoup supérieur, on ne pourra qu'être frappé par l'allure que gardent encore les figures conservées. J'ai fait reproduire un groupe de deux Gaulois, qui fuient également vers la gauche, mais en retournant la tête vers la droite et en menaçant encore l'ennemi ou le dieu : entre leurs jambes sont une patère et une amphore arrachées au sanctuaire.

III. — Fresques. Vases peints.

Céramique crétoise. — M. Duncan Mackenzie étudie, dans un important article du *Journal of Hellenic Studies* (4), les frag-

(1) *Notizie degli Scavi*, 1903, p. 177-185, fig. 1-6, Brizio.
(2) *Ibid.*, 1897, p. 296-304.
(3) Bienkowski, *Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie*, octobre 1902, p. 138-139.
(4) 1903, pl. IV-VII, fig. 1-15, pp. 157-205.

ments de vases découverts à Knossos par M. Evans. Comme ils se succèdent en série presque ininterrompue depuis le sol vierge jusqu'à une hauteur de plus de dix mètres, ils permettent de se représenter assez bien l'évolution de cette céramique. La première période, qui est néolithique, finit vers l'an 2000 avant notre ère : les poteries, faites à la main, sont d'abord lisses, puis décorées d'ondulations en relief ou de dessins incisés, dont les creux sont remplis d'un blanc de chaux. Dans la seconde phase apparaissent *simultanément* deux techniques contraires, l'une qui consiste dans l'emploi de couleurs mates sur un fond lustré, l'autre qui fait ressortir les teintes brillantes sur le fond terne et gris de la terre. La première école est polychrome et aboutit aux vases dits de Camarès, la seconde est monochrome et c'est d'elle que procèdera, dans la troisième période, la céramique mycénienne. Celle-ci, qui succède aux ateliers « minoens », n'est, en fin de compte, qu'une dégénérescence de l'industrie crétoise. M. Mackenzie ne met pas en doute qu'elle ne vienne de Crète et que la plupart des vases mycéniens, trouvés dans les terres grecques, n'aient été fabriqués dans la grande île. — Si l'auteur a raison, il faudra reviser de près la classification et la chronologie de MM. Furtwængler et Lœschcke.

Métopes peintes de Thermon. — Le vieux temple en bois de Thermon, bâti vers 550 avant notre ère sur un emplacement déjà plusieurs fois consacré, avait un décor, non de marbre ou de tuf, mais de terre cuite. Des peintures y remplaçaient les reliefs et cinq métopes presque entières en ont été conservées. Les planches en couleur, qui accompagnent l'article de M. Sotiriadis (1), permettent de s'en faire quelque idée à distance. La terre est rouge, mais recouverte d'un enduit jaunâtre, de même couleur (?) que la terre de Corinthe. Les teintes sont peu nombreuses, le rouge dont trois nuances sont conservées, le noir et

(1) Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1903, p. 71-96, pl. 2-6.

(rarement) le blanc. Une bande ornée de rosettes entoure les tableaux. Les sujets sont assez variés : le hasard nous a fait connaître une Gorgone, un chasseur revenant avec son butin, Persée portant la besace, Chelidôn (?) accompagnée d'une autre femme, enfin trois déesses assises, la seule peinture qui ait été refaite,

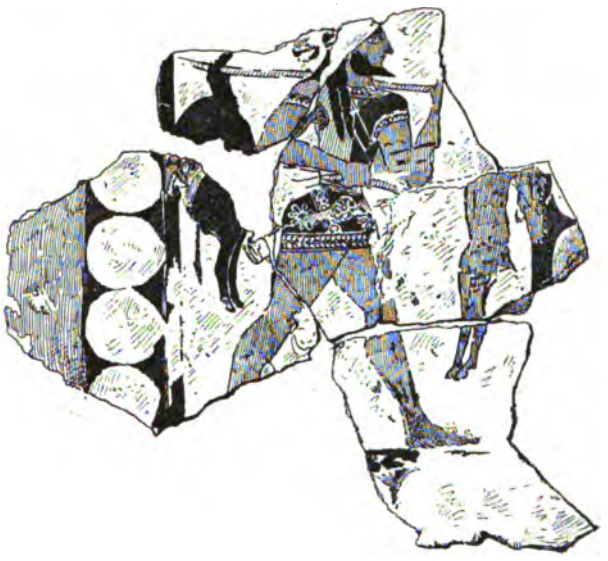

sans doute au IIIe siècle. Les pinakes de Pente Skouphia et les grands vases corinthiens de style développé seraient, parmi les monuments connus, ceux qui se rapprocheraient le plus des métopes. A vrai dire, le témoignage des inscriptions est peu concluant : à côté de caractères corinthiens, il y en a de sicyoniens et peut-être de chalcidiens, mais M. Sotiriadis qui a étudié avec soin les peintures, n'en est pas moins un partisan convaincu de leur origine corinthienne.

Un vase de Sotadès à Suse. — M. de Morgan a trouvé dans ses fouilles de Suse les débris d'un vase en forme de cheval, qu'un Perse avait peut-être emporté d'Athènes dans le sac de l'an 480 (1). La couverte blanche et l'excellence de la technique indi-

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1902, p. 428-438.

quaient un atelier attique, mais l'auteur restait inconnu. Un fragment de vase pareil récemment acquis par le Louvre vient d'en révéler le nom à M. Pottier (1). C'est Sotadès, l'un des plus exquis parmi ces céramistes d'Athènes et l'un de ceux qui paraissent s'être le plus préoccupés de décor plastique.

Légende d'Io. — On ne connaissait jusqu'ici que deux manières de représenter Io, l'une sous la forme animale, l'autre, comme une femme qui porte aux tempes des cornes de vache. Une œnochoé récemment acquise par le musée de Boston (2) vient de montrer une forme intermédiaire et qui sert de transition entre les deux types. La fille d'Inachos, sorte d'Acheloüs femelle, a tout encore de l'animal, mais le visage en est humain et le cou est dissimulé sous une sorte de klaft. C'est le βοτὸν... μιξόμβροτον des Suppliantes, que jusqu'ici on avait mal compris. Dans le Prométhée d'Eschyle, joué un peu plus tard, vers 468, Io paraît en personne et les nécessités de l'exécution scénique ont pu déterminer l'auteur à la représenter comme une femme, dont les cornes rappelleraient seules la métamorphose. D'où suit que toutes les figures d'Io sous forme humaine seraient nécessairement postérieures à 468. La thèse de M. Engelmann n'est pas sans appeler quelques réserves, mais on voit qu'elle n'intéresse pas moins l'histoire du théâtre que celle de la céramique.

Le tatouage dans l'antiquité. — M. Wolters étudie incidemment (3) un vase peint de Munich où des femmes Thraces sont représentées, les bras et les jambes ornés de dessins variés, étoiles, spirales, et cerfs. Nul doute qu'elles ne fussent tatouées, d'autant que les Thraces avaient coutume de s'orner ainsi le corps. M. Wolters estime, par contre, que le coloriage de la tête de Mycènes (4) peut provenir du simple plaisir de barbouiller,

(1) *Ibid.*, 1903, 216-219.
(2) *Jahrbuch.*, XVIII, 1903, p. 37-58, pl. II, fig. 1-10. Engelmann.
(3) *Hermès*, 1903, p. 265-273, fig.
(4) *Rev. Et. Gr.*, *Bulletin archéologique*, 1904, p. 81-82.

qui devait être chez les primitifs aussi vif qu'il l'est aujourd'hui chez les enfants.

Hydrie de Lampsaque. — Un tumulus récemment fouillé, près de Lampsaque, contenait un grand vase à reliefs d'une technique curieuse et nouvelle (1). Le fond de l'hydrie est doré et les sujets s'enlèvent en blanc sur le champ : seules les draperies sont bleues ou roses, tandis que les cheveux de l'un des chasseurs sont rouges et que la ligne de base est bleue. On peut songer à une imitation de vase chryséléphantin : les reliefs en barbotine remplaceraient des *crustæ* d'ivoire colorié, et l'hydrie primitive aurait été en or ou en argent doré. Le travail est d'ailleurs assez médiocre. Le sujet est sans grand intérêt et représente la chasse de Calydon : on y voit, outre le sanglier, Méléagre, peut-être Thésée, Atalante et trois chiens. Le monument est, au plus tôt, de la fin du IVe siècle.

Nécropoles puniques de l'Algérie. — Dans la nécropole de Gouraya, qui peut dater du IIIe siècle avant notre ère (2), M. Gsell a trouvé un skyphos et deux guttus à figures rouges (3). Le skyphos, ce qui prouve le prix que l'on attachait à sa possession, avait été raccommodé dans l'antiquité. Ces vases, de travail attique, ou d'imitation italienne, auraient été importés de Carthage et ne seraient pas venus directement d'Athènes ou de la Campanie. A Collo, l'on a découvert de même plusieurs œnochoés qui ressemblent de près aux poteries chypriotes (4) : une tête de femme, des bras et des seins, modelés à part et fixés avec de la barbotine, donnent à la partie supérieure du vase l'aspect d'un torse humain. Ces importations et ces imitations étrangères ne sont pas les seules que l'on ait relevées dans l'Afrique du Nord : elles prouvent l'extension singulière du

(1) *Monuments Piot*, X, 1903, pl. VI-VII, p. 37-47, fig. 1-2, S. Reinach.
(2) *Fouilles de Gouraya.* Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord. Leroux, 1903, p. 5-51, pl., fig. 1-28.
(3) *Ibid.*, fig. 7-8.
(4) *Ibid.*, fig. 26-7.

commerce et de l'influence de la Grèce avant l'époque hellénistique.

IV. — Bronzes. Terres cuites.

Hermès arcadien. — L'éphorie grecque a fait saisir à Andritzena trois bronzes, probablement arcadiens, dont le plus curieux est un Hermès qui porte un bélier sous le bras gauche. Le dieu, chaussé d'endromides à ailettes, est vêtu d'un justaucorps brodé à manches courtes et serré à la taille. La tête, forte et barbue, est coiffée d'une κυνῆ singulière et dont la pointe s'épanouit en double panache. M. Perdrizet, qui publie la figurine (1), étudie à ce propos l'Hermès archaïque d'Olympie, qu'Onatas avait modelé pour les Phénéates. Il est possible que la représentation la plus fidèle en soit encore un bronze du Cabinet des Médailles, qui porte une sorte de cape ou de chlamyde par dessus le chiton court ou le justaucorps. Il va sans dire que la statuette d'Andritzena est plus ancienne et qu'il n'y a aucun rapport entre elle et l'œuvre du sculpteur éginète.

Bronze de Phocide. — M. Homolle étudie dans les *Mélanges Perrot* (2) un « Apollon » de bronze haut de $0^{m}27$ et qui paraît provenir de Phocide. La figurine a les deux pieds à peu près d'aplomb et sur la même ligne, mais les jambes ne sont plus rigides : le poids du corps repose en

(1) *Bull. Corr. Hell.*, XXVII, 1903, pl. VII, p. 301-313.
(2) P. 191-4, pl. III.

réalité sur la jambe droite, ce qui donne un rythme nouveau aux membres, creuse légèrement les reins et fait bomber la poitrine. Pourtant la taille est encore mince et le buste très court. Le visage, assez fort, est remarquable par la carrure du menton et par la longueur de l'arête nasale, la boîte cranienne semble petite, haute et de forme arrondie. La statuette se place dans cette intéressante période de transition, où le style devient plus souple et plus libre. M. Homolle la date vers 470 avant notre ère et l'attribuerait volontiers à quelque atelier d'Athènes.

Miroir à manche. — Le musée de de Chicago vient de recevoir (1) un beau miroir à manche de travail grec. M. Bigelow Tarbell observe avec raison que ces miroirs, souvent représentés sur les vases peints, se rencontrent par contre assez rarement dans les Musées. Ce qui fait l'originalité du nouveau bronze est qu'il a conservé son manche, simple douille en os, qui est striée de cercles parallèles superposés. L'attache est formée par une sirène de face, les ailes recroquevillées et accostées par des palmettes beau style : le miroir peut dater du milieu du ve siècle.

Bronze de Coligny. — Un bronze de grandeur naturelle, découvert en 1897 à Coligny, dans le département de l'Ain, vient d'entrer au Musée de Lyon (2). Le bras droit qui est levé

(1) *A greek hand-mirror in the art institut of Chicago*, 1902, pl. I, p. 3-4, Fr. Bigelow Tarbell.

(2) *Monuments Piot*, X, 1903, pl. IX, pp. 61-90, fig. 1-6, Buche.

fait équilibre à la jambe gauche, dont le pied est très en arrière et sur la pointe. La tête, entourée de cheveux bouclés et frisant librement, n'est conservée que par devant : le crâne, qui était rapporté, n'a pas été retrouvé avec la statue. M. Buche veut qu'un casque ait coiffé la tête, mais la chose paraît difficile avec les mèches folles qui encadrent le visage, et, d'autre part, la main droite ne peut guère tenir la lance qui serait oblique et non verticale, comme elle l'est dans tous les exemples connus d'Arès. Il est plus probable, et c'était aussi bien l'avis des premiers éditeurs, que la statue représente un Hélios et qu'un bandeau entouré de rayons masquait jadis la soudure du crâne. Il est certain par contre que l'Alexandre de Lysippe devait ressembler au bronze, et nul ne songe à nier que les Mars imberbes procèdent, pour la plupart, des images officielles du héros macédonien.

Bustes funéraires. — Le Musée de Bruxelles vient d'acquérir deux bustes funéraires trouvés à Smyrne (1). L'un d'eux, qui

(1) *Rev. Archéol.*, 1903, I, pp. 1-11, pl. I-II.

est en terre cuite et de grandeur naturelle, est surtout étudié par M. Collignon. Il y voit un portrait exécuté après la mort et d'après un moulage : le nez pincé et l'affaissement de la bouche seraient, à cet égard, tout à fait caractéristiques. Seuls les yeux dont la forme est conventionnelle, auraient été repris et retouchés par le coroplaste. S'il en est bien ainsi, le buste se distingue à la fois des *imagines* romaines et des masques réunis par M. Benndorf (1). M. Collignon insiste sur ce point et sur la vogue dont la grande sculpture en terre cuite paraît avoir joui en Grèce, particulièrement à l'époque hellénistique.

(1) *Antike Gesichtshelme u. Sepulcralmasken*, 1878.

A. DE RIDDER.

COURRIER DE GRÈCE

Athènes, le 23 janvier/10 février 1905.

La fin de l'année dernière nous a apporté un nouveau Ministère et nous aurons bientôt une nouvelle Chambre. D'où est venue la rafale qui a emporté à la fois le Gouvernement et le parlement? D'un point de l'horizon qui inquiète depuis longtemps ceux qui ont charge des destinées de la Grèce. Cette région toujours nuageuse, c'est la question financière. Le royaume hellénique est pris entre le service écrasant d'une Dette publique et les errements d'une politique coûteuse; le nombre des représentants du peuple est énorme, si on le compare au nombre d'habitants; la division en 26 provinces d'une contrée dont la population équivaut à peine à celle de quatre départements français moyens, crée une pléthore de fonctionnaires de toutes branches qui épuise le budget. La situation géographique force en outre la Grèce d'entretenir à la fois une armée de terre et une armée de mer. Enfin, pour achever de détruire l'équilibre entre les recettes et les dépenses, les mœurs parlementaires ne laissent jamais la Chambre achever sa période législative de quatre ans prévue par la Constitution. La répétition fréquente des élections, les changements plus fréquents encore de Gouvernement, sont une source de dépenses considérables, chaque Ministère nouveau devant bouleverser de fond en comble, non seulement l'administration proprement dite, mais encore le personnel de l'Instruction publique et celui de la Justice elle-même, pour placer ceux qui l'ont soutenu de leur influence et de leurs votes.

Ces mœurs politiques ont déjà mis la Grèce dans une situation fâcheuse; elles la mèneront à la ruine, si l'on ne prend des mesures radicales pour enrayer le mal. Cette vérité désagréable, que tous les hommes politiques et les amis éclairés du royaume connaissent, il faut savoir gré à M. Théotokis, chef du Gouvernement qui vient de quitter le pouvoir, de l'avoir annoncée officiellement au peuple du haut de la tribune de la Chambre. En présentant le budget de 1905, il a exposé, dans un discours plein de courage civique, la nécessité d'apporter un remède immédiat et énergique à la situation financière, surtout si l'on veut réorganiser l'armée de terre et mettre la flotte en état de lutter contre des voisins qui semblent depuis quelque temps montrer une tendance à reconquérir la maîtrise de la mer dans la partie orientale de la Méditerranée.

M. Théotokis estimait à huit millions, au minimum, le chiffre des économies à réaliser sur le budget de l'État dès l'année 1905 et, pour atteindre ce but, il pro-

posait à la Chambre des réformes très importantes dans toutes les branches de l'administration. Le nombre des nomes aurait été réduit de 26 à 10. La police, confiée aujourd'hui aux officiers de l'armée, aurait été rendue à la gendarmerie et aux autorités communales, sauf dans les plus grandes villes où les agents de police actuels auraient été conservés. Dans le domaine de la justice, on supprimait deux Cours d'appel, onze tribunaux de première instance et tous les tribunaux de paix. Pour l'Instruction publique, l'État a fait de très louables efforts afin de répandre l'instruction jusque dans les plus humbles villages, mais les dépenses ont rapidement pris un essor qui dépasse les ressources du trésor. De plus, en dehors de la lourde part qui incombe à l'État de ce chef, un grand nombre de communes ne peuvent fournir les sommes nécessaires à l'entretien des établissements scolaires et au paiement de la quote-part laissée à leur charge dans la rétribution des instituteurs et professeurs, et l'Etat est dans l'obligation d'avancer, c'est-à-dire de payer de ses deniers cette contribution. De ce côté, M. le Président du Conseil des Ministres proposait une revision dans le nombre des écoles. Pour terminer le chapitre des économies administratives, le Ministre des finances proposait d'imposer à tous les fonctionnaires et employés de l'État une réduction de 2 à 5 pour 100 sur leurs appointements, selon le chiffre desdits appointements.

Enfin, la réforme la plus importante, au point de vue moral surtout, que comportait le projet ministériel était la diminution du nombre des députés et l'extension de la circonscription électorale. La division en toutes petites unités administratives a toujours été l'écueil politique de la Grèce antique comme de la Grèce moderne. Avec un tel système, les intérêts de clocher dominent aujourd'hui les intérêts généraux de l'État et l'élargissement des unités électorales contribuerait à agrandir le champ des idées pour les électeurs. Malheureusement cette modification dans le système électoral, qui pourrait devenir le point de départ d'une renaissance du royaume, sera la plus difficile à obtenir ; elle lèse trop d'intérêts particuliers pour ne pas être combattue à outrance. M. Théotokis, en exposant le plan des réformes projetées, ne se dissimulait pas les obstacles que devait rencontrer la réalisation de ses projets ; il semblait d'avance résigné à voir son gouvernement tomber le premier, victime de la coalition des intrigues de l'opposition et des intérêts locaux et particuliers, mais il exprimait la conviction que ces réformes devaient être votées tôt ou tard et qu'elles seraient imposées par les événements, si les représentants du pays n'avaient pas la sagesse de les accepter avant que le cas de force majeure ne se produise.

Le cabinet Théotokis se vit, en effet, refuser la confiance de la Chambre à la suite de l'exposé de son programme : il dut remettre sa démission au roi qui l'accepta et appela aux affaires le chef de l'opposition, M. Delyannis.

M. Delyannis ne pouvait compter gouverner avec la dernière Chambre ; il avait pu mettre en minorité le gouvernement précédent, grâce à l'appoint des voix du parti Zaïmis, mais il n'aurait même pu se présenter devant le parlement où le parti Théotokis, renforcé des voix des ex-ministres, aurait eu la majorité, même en présence de la coalition des deux autres groupes. La dissolution s'imposait donc et les élections furent fixées au 20 février prochain, anc. st.

Les élections vont donc se faire sur cette question de réformes, économiques

plus encore qu'administratives, mais, pour la première fois peut-être dans l'histoire de la Grèce moderne, les deux adversaires en présence, le gouvernement d'aujourd'hui et celui d'hier, sont d'accord sur la nécessité de ces réformes; ils ne sont en désaccord que sur le mode de réalisation. Nous connaissons le programme de M. Théotokis; nous en avons donné un aperçu très sommaire. Quant à celui de M. Delyannis, il ne consiste jusqu'à présent qu'en indications assez vagues sur la répression de la prodigalité mise en pratique par ses adversaires politiques.

Cependant il est une donnée qui se dégage des luttes politiques de ces dernières années et qui pourrait bien être l'indice d'un changement profond dans les mœurs politiques du royaume hellénique. De la polémique des partis en présence, il ressort que le parti Delyannis, le « Cordon », comme il s'appelle lui-même, se présente comme le parti du peuple, ou pour mieux dire, des classes déshéritées, tandis que le parti Théotokis, qui a succédé au parti Tricoupis, serait le représentant des classes plus aisées, c'est-à-dire un groupe qui correspondrait au parti conservateur des autres pays.

Il est encore un autre phénomène à noter, produit sans nul doute par l'accord des partis sur le fond, c'est-à-dire sur l'urgence d'apporter un remède à la mauvaise situation du Trésor public, c'est l'indifférence inusitée que manifeste la masse du public pour les élections. Nous ne sommes plus qu'à trois semaines du scrutin et les rues de la capitale sont tranquilles ; point de tumultueuses manifestations, point de balcons électoraux retentissant tour à tour de cris de triomphes ou d'anathèmes, point de feux de Bengale ni de fusées. Les agents électoraux et les nombreux fonctionnaires et employés, révoqués par fournées depuis l'arrivée au pouvoir des nouveaux ministres, sont presque les seuls à s'agiter.

Au milieu de ces péripéties financières et parlementaires, la question du renouvellement du matériel de guerre et de l'armement, et celle de la réorganisation de la marine restent forcément stationnaires. Le Gouvernement ne peut trancher de telles questions sans l'appui de la Chambre et nous ne saurons qu'au lendemain des élections s'il peut compter sur une majorité qui lui permette de résoudre un problème si important et si compliqué.

Peut-être de cette situation critique que nous avons dû exposer, puisqu'elle fait la seule plate-forme des élections prochaines et qu'elle occupera encore longtemps les discussions du parlement, sortira-t-il enfin une conception plus saine des besoins et des aspirations de la Grèce. Tous les citoyens éclairés du royaume le désirent et tous les vrais philhellènes le souhaitent.

Du reste, la vitalité du pays s'affirme justement dans ces circonstances difficiles. La situation économique générale s'améliore de jour en jour; la drachme-papier, si déconsidérée il y a quelques années, a remonté bien près du pair, preuve de l'abondance de l'or dans le royaume et conséquence de l'extension de la production et du développement incessant de la marine marchande. La tendance vers les professions industrielles, qui se dessinait à peine les années précédentes, s'accentue d'une façon sensible. Le progrès commercial est surtout visible à Athènes qui se transforme avec une rapidité inouïe en une ville tout à fait moderne avec des magasins luxueux, des hôtels gigantesques, des rues bordées de constructions grandioses ou élégantes. De vastes étendues de terrains vagues,

surtout à l'ouest de la ville, se sont changées en quartiers neufs où se succèdent les maisons à deux et trois étages.

Cette poussée vigoureuse ne se manifeste pas seulement dans le développement matériel de la capitale; la lutte littéraire se réveille plus vive que jamais. Les champions de toutes les écoles se combattent bien un peu à grand renfort d'invectives, mais aussi à coups de publications, ce qui vaut mieux. Les « Puristes », les « Populaires », les « Chevelus » éditent des œuvres qu'il serait très intéressant de voir reproduites en français. Ce serait le meilleur et surtout le plus honnête moyen de faire connaître, en dehors du royaume hellénique, la mentalité des Grecs modernes, d'autant mieux qu'en raison de la diversité et de l'intransigeance des appréciations qui ont été répandues sur cette question, il est impossible de s'en former une opinion juste à l'étranger.

Un grand progrès vient, en outre, de se produire dans une sphère plus modeste de l'instruction publique. Un Musée scolaire, fondé grâce au zèle infatigable de M. Bikélas, le fondateur du « Syllogue pour la propagation des Livres utiles », a été inauguré dimanche dernier, au siège dudit Syllogue et en présence de S. A. R. le prince-héritier et de la princesse Sophie, protectrice officielle de l'œuvre. Ce musée avait été ouvert lors de la tenue du Congrès pédagogique à Athènes, l'année dernière; la plupart des objets exposés par les autorités scolaires et les éditeurs de l'étranger avaient été laissés à titre de dons, puis les collections se sont peu à peu enrichies et multipliées et la fête du 23 janvier n'était que la consécration de l'état permanent de cette annexe du Syllogue des Livres utiles. A l'avenir, la salle du Musée scolaire sera ouverte à jours et heures fixes à ceux qui voudront étudier les procédés, les livres et le mobilier scolaires en usage dans les pays plus avancés au point de vue pédagogique. Au musée est adjoint une bibliothèque avec une salle de lecture où les principales revues et publications pédagogiques sont à la disposition des visiteurs. Ajoutons que le nombre des volumes édités jusqu'à présent par le syllogue s'élève au chiffre, incroyable pour la Grèce, de 697,200 en cinq ans, presque tous vendus aussitôt que publiés. Cette fondation est une nouvelle preuve de ce que peut l'initiative privée dans ce pays, quand elle n'est pas contrariée par la politique, et un témoignage éclatant de ce que pourra devenir le royaume quand il sera délivré du fléau de l'anarchie gouvernementale créée par les mœurs politiques actuelles.

J. Guillebert.

POST-SCRIPTUM

Les élections se sont passées cette année en Grèce au milieu d'une tranquillité inusitée. La cause de cette froideur électorale relative réside, comme je l'ai indiqué plus haut, dans le fait également inouï que les deux partis en présence étaient d'accord au fond sur la nécessité des réformes financières qui est

devenue à l'heure actuelle une question vitale pour le royaume. En outre, le parti Théotokis s'était pour ainsi dire désintéressé des élections; les réformes financières ne pouvant s'obtenir qu'en imposant de grands sacrifices à tous ceux qui vivent de politique, il est inévitable que le Gouvernement auquel incombera la tâche désagréable de tailler à grands coups de ciseaux dans la liste des sinécures, devienne rapidement impopulaire et les adversaires de M. Delyannis ont trouvé de bonne guerre de lui laisser cette corvée dangereuse. Aussi, bien des hommes politiques marquants du parti Théotokis sont-ils restés sur le carreau électoral. Le parti Zaïmis, dont le chef a eu une attitude très flottante, a été également fort éprouvé. Voici donc M. Delyannis appuyé dans la nouvelle Chambre sur une majorité hors de discussion et maître de la situation. Il pourra appliquer les mesures qui lui paraîtront nécessaires à la consolidation de la situation financière. Il est probable que la première période parlementaire se passera assez doucement pour le Ministère, puisque l'opposition, déja réduite numériquement à l'impuissance, ne peut qu'approuver la politique d'économie préconisée depuis si longtemps par M. Delyannis et que M. Théotokis avait reconnue lui-même indispensable, lors de son dernier passage aux affaires.

J. G.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *G. W. BAKER. De comicis graecis litterarum judicibus.* Harward Studies T. XV, pp. 121-240.

Cette dissertation n'est, à tout prendre, qu'un inventaire très soigné, minutieux parfois à l'excès, des fragments comiques relatifs à la critique littéraire. Mais avec la méthode qu'il adoptait l'auteur pouvait difficilement tenir les promesses de son titre.

Si l'on veut étudier utilement, j'entends de façon à les mieux comprendre, les fragments comiques, il va de soi qu'on doit chercher avant tout à les rattacher aux polémiques auxquelles ils appartiennent. Dans ce premier travail, le nom des poètes importe assez peu. Ce qu'il faut, c'est 1° dater les textes, 2° préciser les allusions qu'ils renferment. L'un ne va pas sans l'autre : tantôt la date permet, par un rapprochement, de saisir une allusion, tantôt au contraire une allusion suggère une date. M. B. procède d'une façon exactement inverse. Il classe les fragments par noms d'auteurs — ce qui est la tâche d'un éditeur, non d'un commentateur — puis, pour chaque auteur, sous un certain nombre de rubriques fixes, arrêtées *à priori* et nécessairement arbitraires. De la chronologie il ne paraît point se soucier. Tourner aussi délibérément le dos à son sujet, c'est s'interdire par avance toute découverte, c'est enlever à son travail toute portée générale. Il y paraît à la conclusion, dont la maigreur et la sècheresse surprennent en une pareille matière. Mais je puis citer un exemple de détail frappant. Après Meineke, après Kock, M. B. s'acharne sur un vers de la Πυτίνη de Kratinos (p. 196) Ὑπέρβολον δ'ἀποσβέσας ἐν τοῖς λύχνοισι γράψον, pour y découvrir, avec Zielinski, une allusion littéraire. Un simple rapprochement

chronologique lui eût donné la clef. La *Bouteille* est de la même année que les *Nuées* (423). A cette date, Hyperbolos désigné comme hiéromnémon venait d'être ou déposé ou suspendu (*Nuées* 623 sqq.) Le sens du vers est dès lors très clair. « Quant à Hyperbolos (le λυχνοποιός), traite le comme une lampe : souffle dessus ». Le fragment est politique et n'a rien à voir avec la critique littéraire. Ce n'est pas la sagacité de M. B. qui est ici en défaut : c'est sa méthode. M. B. a commencé par écarter de sa dissertation les comédies conservées d'Aristophane! Comme si ces comédies, par le seul fait qu'elles sont datées, n'étaient pas la base nécessaire de toute étude sur les fragments!

Sans doute les remarques précédentes s'appliquent surtout à la comédie ancienne et dans celle-ci même toutes les polémiques ne sont pas des polémiques d'actualité. Il y en a de traditionnelles qui durent autant que le genre lui-même, il y en a qui sont l'expression d'opinions individuelles, il y en a qui restent isolées. Une étude sur les poètes comiques, critiques littéraires, devrait justement avoir pour but de faire toutes ces distinctions. Elle ne saurait y réussir qu'à condition de s'appuyer, non sur des classifications extérieures et artificielles, mais sur des groupements logiques sortant directement du sujet.

Le travail de M. B. ne sera pas cependant inutile. Comme il est fait avec beaucoup de conscience, on y trouvera pour chaque fragment l'indication des meilleures interprétations proposées par les éditeurs, de bonnes bibliographies et sous une forme commode des renseignements qu'on est souvent obligé de chercher péniblement de côtés très divers. Il serait à souhaiter qu'avec une méthode plus appropriée on nous en donnât un analogue sur les fragments politiques.

L. Bodin.

2. *A. COUAT. Les Pensées de Marc-Aurèle;* traduction éditée par P. Fournier, in-8 de 277 p. Paris, Fontemoing, 1904.

Auguste Couat, en mourant, a laissé inachevés deux manuscrits d'une traduction de Marc-Aurèle; c'est elle que M. P. Fournier vient d'éditer avec un zèle pieux, ajoutant et améliorant beaucoup tant dans la traduction que dans le commentaire, mais effaçant modestement derrière le traducteur la grande part qu'il a eue à la mise au point de sa dernière œuvre. Malheureusement le commentaire reste incomplet et confus, avec les hypothèses différentes entre lesquelles M. Couat n'a pas eu le temps de se décider et celles de l'éditeur, souvent les plus justes, qui viennent s'y superposer encore. Quant à la traduction qui eût été inestimable en 1900 où l'on ne possédait encore que celles de Pierron (1867) et de Barthélemy Saint-Hilaire (1876), celle de M. Michaut, parue en 1901, moins française peut-être mais plus forte, lui a fait perdre quelque peu de son prix. Mais les *Pensées* sont un de ces livres dont on ne peut que s'applaudir d'avoir deux bonnes traductions, divergentes sur nombre de points, parce qu'elles ont été *pensées* à leur tour par les esprits divers de leurs traducteurs, ce qui fait leur valeur à toutes deux.

A.-J. R.

3. *G. GLOTZ. La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce,* in-8 xx-625 p. Paris, Fontemoing, 1904.

L'ouvrage de M. Glotz est de ceux qui, à peine parus, prennent leur place parmi les livres essentiels dont la méditation s'impose, non seulement à l'helléniste ou au juriste, mais à quiconque s'intéresse à l'histoire de la société humaine. A cette histoire du passage du

droit de la *gens* à celui de la *cité antique*, il a appliqué le meilleur de la doctrine des principes d'éthique et de sociologie. De la famille, unité confuse où la solidarité dans la vengeance et dans la peine, — devoir religieux qu'inspire aux vivants la crainte du mort — enchaîne les individus par la responsabilité collective qui brise toute initiative et détruit toute justice, se dégage peu à peu l'idée capitale que l'intérêt des individus prime celui du groupe gentilice. Une grande étape du progrès a été l'abandon noxal, où la famille a prononcé elle-même sa condamnation en refusant de se solidariser plus longtemps avec le membre criminel qu'elle rejette de son sein et prononce seul responsable de ses actes; de là l'humanité a passé, par un double travail d'intégration et de différenciation, à l'état où l'unité est l'individu, responsable devant les juges impartiaux que doivent être tous les individus libres qui forment la cité.

En nous traçant magistralement cette évolution de la solidarité juridique, c'est l'évolution toute entière de la famille à l'Etat dont M. Glotz nous a reconstitué l'histoire à l'aurore de la Grèce. Cette résurrection, M. Glotz l'a réalisée, par un bel effort où la science et l'érudition ne sont pas seules à avoir leur part, mais où l'imagination aussi et le cœur ont mis une chaleur et une vie qui font songer parfois à l'auteur des *Origines du Droit*. Seule, la troisième partie — la cité souveraine — nous transporte en plein ve siècle, en pleine lumière historique; la seconde — la cité contre la famille — n'est qu'à l'aube de l'histoire, VIIe-VIe siècle; la première — la famille souveraine, X^e-VIIe, est en pleine nuit historique. Pour apprécier la valeur du monument édifié, examinons brièvement la nature et la qualité des matériaux mis en œuvre, surtout par cette première partie, la plus nouvelle, la plus originale du livre.

1° Le droit grec a toujours eu un caractère religieux qui a assuré sa permanence; la coutume que les siècles ont sanctionnée devient la loi; ce qui a été θέμις reste tel; avec les besoins nouveaux et les idées nouvelles, d'autres θέμιστες viendront s'y ajouter, s'y superposer; les lois de Dracon sur le meurtre sont renouvelées en 406; les ἄξονες de Solon demeurent inébranlables, on les tourne, on les amende, on les complète, on ne les observe plus, mais on ne les abolit pas; survivances et vestiges du droit disparu subsistent ainsi dans la législation classique : ainsi les procès pour homicide n'ont jamais fait l'objet d'une γραφή, ils sont toujours restés affaire privée, inter-familiale; la δίκη φόνου est un privilège réservé aux parents de la victime; toujours elle finit par une transaction où le prix du sang est, comme aux temps les plus archaïques, mariage ou paiement. Ailleurs, les survivances sont révélées par des omissions; si le code de Dracon ne prévoit pas le parricide, ce n'est pas que ce crime n'existât pas ou ne fût pas considéré comme tel, mais qu'il relève exclusivement de la famille; enfin ce n'est point l'anthropomorphisme classique qui explique les animaux et les objets inanimés mis en jugement devant les éphètes, mais bien la croyance des premiers âges à la solidarité des choses et des bêtes avec les hommes.

2° A côté des survivances des anciennes coutumes dans la législation nouvelle, il faut placer les pays arriérés ou conservateurs où se maintiennent à l'époque classique des coutumes oubliées autour d'eux : ainsi les lois de Gortyne, de la Crète du ve siècle, nous reportent à une Grèce de deux siècles antérieure.

3° Il n'y a pas que les survivances de fait; plus nombreuses et plus frappantes sont celles des termes et des formules; c'est assurément une des parties les plus originales de l'œuvre de M. Glotz que l'heureux effort qu'il a fait pour arriver à déterminer leur sens primitif; distinction entre la θέμις, justice familiale où le patriarche

décide comme bon lui semble au mieux des intérêts de la famille, et la δίκη, droit réglant les relations entre les familles, qui n'est longtemps que le droit du plus fort, sens profond, qui persiste en se modifiant à l'époque classique, où la δίκη est la simple légalité, la justice humaine ; la θέμις, le droit supérieur, inné, inspiré, la justice divine. Tout ce qui est commandé à l'homme par la θέμις, lui est recommandé par l'αἰδώς. C'est la conscience du devoir, le sentiment des obligations, d'abord familiales, puis sociales, devant l'opinion publique qui apparaît, δήμου φάτις, et l'œil de Dieu, cette conscience extériorisée, ὄπις θεῶν. Par l'effet de ce « respect humain », à la vengeance, τιμή, τίσις, se substitue la transaction, l'αἴδεσις qui se maintient comme réconciliation privée à l'époque classique. Mais il n'y a de réconciliation possible que s'il y a eu ποινή, dédommagement pour la mort de la victime offert à ceux qui doivent en poursuivre la vengeance ; parents de même lignée et de lignée collatérale, κασίγνητοι ; parents plus éloignés, alliés et amis, liés par le culte ou l'hospitalité, ἕται, qui sur pied de guerre et appartenant à la même ἡλικία que la victime deviennent ses ἑταῖροι. Le dédommagement est d'abord sanglant, il exige la mort du coupable ; puis l'αἴδεσις se fait plus utilitaire, la famille de la victime préfère l'argent au sang du coupable ; la ποινή devient la composition pour la mort de la victime, se double de l'ἄποινα(ἀπο-ποινα), rançon de la vie du coupable ; l'acquittement de la ποινή met fin à la δίκη φόνου, dénonciation du crime, par une publique proclamation de retrait d'accusation et d'oubli du passé (la future ἀμνηστία), φόνου ἔκλησις ; en cas de non acquittement la guerre à mort est rouverte, ἄρης, que poursuivent les ἄρεω ἀλκτῆρες, ἀρωγοί de la victime. Quand il n'y a pas eu crime, φόνος, mais ὕβρις, violation de droits, outrage, comme entre Achille et Agamemnon, il y a hostilité latente, colère contenue (μῆνις) ; une déclaration publique (πρόρρησις) l'ouvre ; une déclaration d'abandon (ἀπόρρησις) la ferme avec échange des ὅρκια ; alors les adversaires s'engagent réciproquement à ne plus s'en vouloir (μνησικακεῖν), à devenir *siens* (φίλοι) ; l'amitié conclue rétablit l'équilibre (ἰσότης, φιλότης).

4° La légende est une des sources qu'a le plus largement exploitées M. Glotz : légendes divines, reflétant la vie humaine, en conservant aux humanités futures l'image des humanités disparues qui les ont formées à leur modèle ; légendes humaines, au développement desquelles le terrain de l'Hellade fut plus éminemment propice qu'aucun autre ; là, tout fait, pour peu qu'il ait vivement frappé l'imagination, légèrement embelli par elle, va grossir le trésor mythique où viennent puiser, pour la faire passer à l'immortalité, les plus grands poètes qui aient chanté. Pour Homère en particulier, le premier livre de M. Glotz renferme un véritable commentaire juridique. Jusqu'ici arbitrairement groupés en un même tableau, les mille traits des poèmes homériques qui se rapportent à la justice paraissent pleins de disparates et d'anachronismes inconciliables ; mais il n'y avait disparates que parce qu'on associait ce qui ne pouvait être assimilé ; anachronismes, que parce qu'on plaçait à la même époque ce qui s'espaçait sur deux ou trois siècles. Disposés sur des plans différents, dans le recul des âges, ces traits de mœurs font de l'Iliade et de l'Odyssée des documents de premier ordre pour l'évolution des conceptions et des formes de la justice. Achille poursuit la vengeance de Patrocle contre tous les parents et tous les descendants d'Hector tueur d'hommes ; mais Orsilochos homicide dégage sa famille et sa postérité de toute part de responsabilité, en se reconnaissant seul coupable et fuyant comme tel la vengeance qui ne s'adresse qu'à lui ; il n'y a pas de réconciliation possible entre Odysseus et les Prétendants, mais leurs

familles peuvent par transaction échapper au talion; dans l'Iliade, d'ordinaire, la prière du vaincu d'être admis à composition est brutalement repoussée; ce n'est encore qu'à grand peine et à contre-cœur qu'Achille sort de la tradition de vengeance inexpiable pour accepter la ποινή de Priam, la φιλότης d'Agamemnon, etc. Parfois ce n'est pas seulement dans Homère, mais d'Homère à Eschyle, plus profondément que ne l'a fait J. Girard, que M. Glotz suit l'évolution juridique d'un mythe: à l'origine, l'Oreste misérable, poursuivi par les déesses de la vengeance, est l'Oreste qui n'a pas encore vengé son père; la vengeance accomplie, c'est le triomphe de ce héros du devoir patriarcal; les Euménides sont satisfaites. Mais l'idée patriarcale s'affaiblit et, avec elle, l'Oreste idéal de la vengeance patriarcale perd son auréole; ce qui était justice au beau temps du γένος devient injustice du temps de la πόλις; à Oreste misérable avant la vengeance, la morale nouvelle ajoute Oreste plus misérable encore après; aux Euménides qui l'y excitent les Erinnyes qui l'en châtient; par cette association de deux conceptions contraires, s'explique l'illogisme apparent du mythe; la première date de la plus lointaine époque patriarcale, la seconde de celle où l'état qui se constitue fonde son premier tribunal, l'Aréopage.

5° En dernier lieu, M. Glotz a eu recours à l'analogie. Il possède tous les droits primitifs aussi bien que le droit grec; il les a fait servir à son explication; rien de plus légitime. Aux premiers stades de la civilisation, en tous temps et en tous lieux, l'humanité présente les mêmes caractères. Mais la différenciation vient plus vite que ne paraît le croire M. Glotz. La méthode comparative, qui donne dans son premier livre d'admirables résultats, devient plus contestable à mesure qu'on avance dans l'histoire. Peut-être n'aurait-elle pas toujours légitimé la thèse de M. Glotz. Car, comme tout grand livre d'histoire, celui de M. Glotz ne veut pas seulement établir des faits, faire renaître de la vie; il veut démontrer une théorie : de toutes les nations, l'Hellade a été la première à remplacer la justice familiale, qui est toute vengeance, par la justice sociale qui est toute bienveillance; la haine entre les hommes par l'amour; à la tête de l'Hellade est Athènes qui, en la dépassant, résume ses aspirations, et l'auteur finit sur un vrai *Panégyrique d'Athènes* et de sa *philanthropie*, fait nouveau dans l'histoire de l'humanité qui annonce et prépare la charité chrétienne. — Je crains que M. Glotz ne se soit exagéré le rôle d'Athènes, surtout le rôle d'Athènes primitive. Les législateurs de Sparte et des colonies Doriennes, la *rèthra* (1) d'Olympie qui, nous dit-il lui-même, « forme avec le Deutéronome un double anneau de la chaîne d'or qui se termine avec les *Déclarations des Droits de l'homme* » ont précédé, inspiré peut-être Dracon et Solon. Athènes n'a été vraiment à la tête de l'Hellade et de l'Orient hellénisé qu'à partir des guerres médiques; mais sur la pénombre antérieure, ses grands hommes ont jeté l'éblouissant manteau de la gloire qu'elle recevait d'eux. A travers les siècles, cette belle illusion a duré.

Le livre de M. Glotz offre plus d'un point de rapprochement avec celui de Fustel de Coulanges. Malheureusement le volume de M. Glotz a près de 650 pages in-8°, chargées de notes, de citations, de termes techniques et n'a pas d'index, tandis que Fustel, avec 450 pages in-18 presque sans notes et

(1) M. Glotz dans un de ses plus pénétrants chapitres en a donné une explication qu'on peut considérer comme définitive. Regrettons qu'il n'ait pas tenté le même travail sur la si curieuse inscription trouvée par M. G. Fougères (*Mantinée*, p. 526) et qui aurait pu, comme nous la comprenons, servir d'illustration à la loi d'Elis imposant l'intervention de l'Etat, en montrant l'application de ce principe à une affaire d'hiérosylie.

sans citations, muni d'une bonne table analytique, se présente incontestablement mieux pour être lu par le public non spécialiste. Souhaitons à M. Glotz le loisir et le désir de tirer de son grand ouvrage, en supprimant l'appareil critique et tout ce qui n'a d'intérêt que pour l'helléniste ou le juriste, un livre à la portée de tous, qui puisse répandre, chez tous ceux qui lisent, son nom avec ses idées.

A. J. R.

4. *E. PREUSCHEN. Zwei gnostische Hymnen ausgelegt*, Giessen. J. Rickert, 1904.

Les Actes de Thomas contiennent deux hymnes curieux, dont l'interprétation est très difficile; si difficile qu'on a même soutenu, en désespoir de cause (Harnak. *Chronologie der A. L. I. 546*), que le premier n'était qu'un chant nuptial syrien; et que le second, dont le sens est plus embarrassant à déterminer, ne contenait en tout cas rien de chrétien ni de gnostique. M. P. est de l'avis contraire; il risque une explication nouvelle; sa dissertation est une contribution à l'histoire du gnosticisme.

Il donne d'abord le texte des deux hymnes (grec — d'après Bonnet — et syriaque, — d'après G. Hoffmann, — pour le premier; syriaque seulement pour le second), en l'accompagnant d'une traduction. Il reconnaît ensuite que le premier est bien composé sur le modèle de ces chants de noces syriens, à la famille desquels appartient aussi le *Cantique des Cantiques*. Mais ce n'est pas un chant profane; la fiancée qu'il célèbre est « la fille de la Lumière. » Pour le rédacteur syrien, elle représente l'Eglise. Pour M. P., c'est la *Sophia* des gnostiques, qui attend la venue du Christ, envoyé pour la racheter. La première partie de l'hymne célèbre Sophia; la seconde le banquet nuptial qui doit réunir autour du Christ Sophia et ceux qui auront été rachetés avec elle; à ce banquet, les élus recevront le vêtement de lumière, le corps glorieux, pur de tout grossier élément matériel.

Le second hymne, qui est beaucoup plus long, a une affabulation romanesque. Ceux qui l'ont considéré comme ayant un sens allégorique et religieux y ont vu d'ordinaire le voyage de l'âme, descendue en ce monde, souillée par la matière, assoupie dans son enveloppe corporelle, et oublieuse de son origine, jusqu'à ce qu'un message venu d'en haut la réveille; alors elle accomplit sa tâche et retourne au monde supérieur. L'histoire nous est contée sous le voile d'une fiction, selon laquelle un fils de roi, venu de l'Orient, a reçu mission de conquérir, en Égypte, la perle que garde un dragon. Pour M. P., le récit symbolise la rédemption; le prince ne représente pas l'âme; il est le Rédempteur, l'Eon Christ qui descend du royaume de la Lumière, revêt le costume des Égyptiens, c'est-à-dire le corps humain, ravit au dragon la perle, c'est-à-dire les parcelles de lumière emprisonnées dans la matière, et retourne, sa mission remplie, reprendre sa place dans le Plérôme. Quelle est l'origine probable des deux hymnes? on les a attribués assez volontiers à Bardesane; M. P. croit l'attribution possible mais non démontrée.

La thèse que je viens de résumer mérite d'être prise en sérieuse considération. M. P. s'attend cependant à rencontrer bien des contradicteurs. On ne peut dire assurément que toutes les obscurités soient dissipées. Ne parlons que du second hymne. L'épisode le plus embarrassant, si l'on veut voir dans le prince le Rédempteur, est celui qui nous le montre oubliant sa mission en Égypte, jusqu'au moment où elle lui est rappelée par le message céleste qui lui parvient sous l'apparence d'un aigle. Si l'on n'était en présence que du verset 29 : « Je m'habillai comme les Égyptiens, afin qu'ils ne puissent pas soupçonner

que j'étais venu de l'étranger, pour prendre la perle, et qu'ils n'excitassent pas le dragon contre moi, » on admettrait assez aisément qu'il est question du Christ incarné. Mais les versets suivants nous montrent le prince séduit par les ruses des Égyptiens qui lui font goûter leur nourriture, si bien qu'il oublie son origine, sert leur roi, ne pense plus à la perle, tombe dans un profond sommeil causé par la pesanteur de cette nourriture, tandis que ses parents, informés de tout cela, ont du chagrin à son sujet. Ces versets évoquent certainement l'idée d'une faute commise, d'une chute, et alors on pense plutôt à l'âme déchue qu'au rédempteur incarné.

M. P. dit fort sagement, au début de son livre, qu'il faut bien se garder de prétendre enfermer dans une formule brève un mouvement aussi varié que le gnosticisme. Lui même cherche surtout à caractériser les écoles syriennes d'où proviennent selon lui les deux hymnes, et il reconstitue leur doctrine à l'aide de la cosmogonie de Sanchoniathon et du système des Ophites. Mais il laisse aussi entendre à plusieurs reprises son sentiment sur le caractère essentiel du Gnosticisme en général, ce n'est pas du tout pour lui un mouvement intellectuel; les gnostiques ne se proposent pas de résoudre le problème théorique de l'origine du mal; ce sont avant tout des âmes religieuses; aussi l'idée centrale de leurs systèmes est-elle celle de la rédemption, revêtue, il est vrai, de formes empruntées aux vieilles théogonies orientales.

A. Puech.

5. *Hermann REICH. Der König mit der Dornenkrone.* Leipzig, Teubner 1905. In-8° 31 p. (extrait des *Neue Jahrbl. f. das Klass. Alt.*)

Depuis longtemps on a signalé la ressemblance entre le récit des Évangiles sur le traitement de Jésus par les soldats romains et un épisode rapporté par Philon (*In Flacc*, 6) qui se produisit à Alexandrie lors du passage d'Agrippa Ier; là aussi on persifla le roi juif, puis l'on revêtit d'une pompe éphémère et l'on assouvit d'acclamations dérisoires « un roi de carnaval », le pauvre fou Karabas. Le philosophe juif ajoute que cette scène rappelait le mime (ὡς ἐν θεατρικοῖς μίμοις). M. R. s'empare de cette comparaison pour voir dans les deux cas une reproduction fidèle d'une « scène classique » du mime. Ce genre aurait été aussi populaire parmi les soldats romains que parmi les gamins d'Alexandrie; et les rois ridicules et les juifs bafoués y tenaient une large place. Les analogies invoquées par M. R. pour justifier cette thèse ne sont pas très probantes, mais nous valent une promenade intéressante à travers toute l'histoire du mime, comme un raccourci de son grand ouvrage. En passant, il s'occupe aussi du crucifié à tête d'âne du Palatin, qu'il rapproche du tesson Perennius (*Not. degli scavi*, 1896, 458) et pour lequel il maintient avec raison l'ancienne explication de Garucci contre la théorie séthianique » de Wünsch. Il est singulier que M. R., qui invoque tant de textes et fait tant de rapprochements inutiles, ignore le parallèle le plus curieux aux textes de Philon et de l'Evangile, le papyrus 68 de Paris réédité par Wilcken et par moi (*Revue des études juives*, juillet 1893; *Textes relatifs au judaïsme*, 218). On y lit (col. I) que le préfet (?) Lupus ordonne aux Alexandrins de traîner devant lui en le bafouant le roi de carnaval juif : ὡς προάγειν αὐτοὺς ἐκέλευε χλευάζων (pour χλευάζοντας?) τὸν ἀπὸ σκηνῆς καὶ ἐκ' μείμου βασιλέα. Ce sont presque les termes mêmes de Philon. Le rapprochement de ce texte avec ceux de Philon et de l'Évangile n'a pas échappé à Wilcken (*Hermes* 27, 475) ni à moi; je verse bien volontiers cette eau sur le moulin de M. R., mais j'avoue ma préférence pour l'explica-

tion du texte évangélique proposé par Wendland (*Hermes* 33, 175) qui pense à une pratique des Saturnales militaires (attestée par les actes de Saint Dasius). M. R. objecte que les Saturnales tombent en décembre et que Jésus fut crucifié à Pâques. Qu'en sait-il? qu'en savaient les Évangélistes?

T. R.

Bon à tirer donné le 17 avril 1905.
Le rédacteur en chef-gérant, Théodore Reinach.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

Pierre Paris. Le Diadumène de Madrid.
A. de Ridder. Miroirs grecs à reliefs.
S. Reinach. Panthère de bronze (Collection de M. le baron Edmond de Rothschild).
Emile Molinier. Phylactère du XIIIe siècle (Collection de M. Martin Le Roy).
Eug. Müntz. Le sculpteur Laurand et les Monuments de la Renaissance à Tarascon.
Pierre Paris. Buste espagnol de style gréco-asiatique, trouvé à Elché (Musée du Louvre).
Théophile Homolle. L'Aurige de Delphes.
Paul Perdrizet. Terres cuites de l'Asie Mineure.
M. Collignon. Groupe funéraire en pierre calcaire (Musée gréco-romain d'Alexandrie).
P. Gauckler. Les Mosaïques virgiliennes de Sousse.
Etienne Michon. Tête de femme de l'époque d'Hadrien (Musée du Louvre).
J.-Marquet de Vasselot. Quelques pièces d'orfèvrerie limousine.

TOME CINQUÈME avec 30 planches.

A. Héron de Villefosse. Le Trésor de Boscoreale.

TOME SIXIÈME, avec 20 planches.

Max Collignon. Tiare en or, offerte par la ville d'Olbia au roi Saïtapharnès.
Emile Bertaux. L'Email de Saint-Nicolas de Bari.
Gustave Schlumberger. Ivoire byzantin de l'ancienne Collection Bonnaffé.
André Michel. Les statues de saint Pierre, sainte Anne et sainte Suzanne (Musée du Louvre).
Emile Molinier. Un buste d'enfant du XVIe siècle (Collection de Mme la marquise Arconati-Visconti).
Léon Heuzey. Le taureau chaldéen à tête humaine et ses dérivés.
Edmond Pottier. Tête archaïque de terre cuite (Musée du Louvre).
André Joubin. Le Marsyas de Tarse (Musée impérial de Constantinople).
Maurice Besnier. Buste de César appartenant à la Collection du comte Grégoire Stroganoff, à Rome.
Hans Graeven. Pyxide en os représentant la naissance d'Apollon et de Diane (Musée du Louvre).
Jean-J. Marquet de Vasselot. Un coffret reliquaire du Trésor de Quedlinburg.
Gustave Schlumberger, Un coffret byzantin d'ivoire du Musée Kircher, à Rome.
F. de Mély. Le Camée byzantin de Nicéphore Botoniate à l'Heiligenkreutz (Autriche).
Dom E. Roulin, bénédictin. La Croix de la Collégiale de Villabertran (Catalongue).

TOME SEPTIÈME avec 20 planches.

L. Heuzey. Autre Taureau androcéphale, statuettes à incrustations (Musée du Louvre).
A. de Ridder. Amphore à figures rouges (cabinet des Médailles).
André Skias. Skyphos à figures rouges trouvé à Eleusis (Musée national d'Athènes).
A. Foucher. Sculptures gréco-boudhiques (Musée du Louvre).
F. de Mély. Le Coffret de Saint-Nazaire de Milan et le manuscrit de l' « Illiade » de l'Ambrosienne.
G. Schlumberger. L'Ivoire Barberini (Musée du Louvre).
Dom E. Roulin. Tableau byzantin inédit (Musée épiscopal de Vich).
Georges Bénédite. Sur un étui de tablette trouvé à Thèbes et conservé au Musée du Louvre.
M. Berthelot. Sur les métaux égyptiens; étude sur un étui métallique et ses inscriptions.
Henri Lechat. La tête Rampin, marbre antique du VIe siècle avant notre ère (Musée du Louvre).
Etienne Michon. Tête d'Athéna Parthènos (Musée du Louvre).
H. Omont. Peintures du manuscrit grec de l'Évangile de saint Mathieu, copié en onciales d'or sur parchemin pourpré, et récemment acquis par la Bibliothèque Nationale.
Paul Vitry. Une œuvre de Guido Mazzoni ou de son atelier en France: Le Groupe de la Dormition de la Vierge à la Trinité de Fécamp.

TOME HUITIÈME, avec 22 planches.

Robert de Lasteyrie. Etudes sur la sculpture française au moyen âge.

TOME NEUVIÈME, avec 20 planches.

Max Collignon. Situla en ivoire provenant de Chiusi (Musée du Louvre).
Camille Gaspar. Le peintre céramiste Smikros, à propos d'un vase inédit du Musée de Bruxelles.
E. Audouin. La Minerve de Poitiers.
Camille Benoit. La Résurrection de Lazare, par Gérard de Harlem.
Eugène Muntz. Tapisseries allégoriques inédites ou peu connues.
Georges Bénédite. Un guerrier libyen, figurine égyptienne en bronze inscrusté d'argent, conservée au Musée du Louvre.
Edmond Pottier. Epilykas, Étude de céramique grecque.
Ant. Héron de Villefosse. Le Canthare d'Alise.
Théodore Reinach. Le Sarcophage de Lidamara.
Gustave Schlumberger. Deux bas-reliefs byzantins ds stéatite de la plus belle époque, faisant partie de la collection de Mme la Comtesse R. de Béarn.

TOME DIXIÈME, avec 21 planches.

Max Collignon. Sculptures grecques trouvées à Tralles (Musée impérial ottoman de Constantinople).
Salomon Reinach. Vase doré à reliefs (Musée de Constantinople).
E. Pottier. Note complémentaire sur Epilykos.
P. Hartwig. Danaé dans le coffre, hydrie appartenant au Musée de Boston.
Joseph Buche. Le Mars de Coligny (Musée de Lyon).
Théodore Reinach. Note additionnelle sur le sarcophage de Sidamaria.
André Michel. La Madone dite d'Anvillers (Musée du Louvre).
Georges Benedite. Une nouvelle palette en schiste.
P. Perdrizet et L. Chesnay. La métropole de Serrès.
F. de Mély. Vases de Cana.
Marcel Dieulafoy. La statuaire polychrome en Espagne du XIIe au XVe siècle. (Aragon et Castille).
Paul Leprieur. Le don Albert Bossy au Musée du Louvre.
Camille Benoit. Le tableau de l'Invention de la Vraie Croix et l'École française du Nord dans la seconde moitié du XVe siècle.

TOME ONZIÈME avec 14 planches.

Salomon Reinach. Le manuscrit de la Bibliothèque de Philippe le Bon, à Saint-Pétersbourg. (Les Grandes Chroniques de l'histoire de France).

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE LITTÉRAIRE

Pages.

Paul Girard. — Ajax fils de Télamon, étude de mythologie héroïque..... 1

Adolphe J. Reinach. — A propos des empreintes murales de Knossos..... 76

Étienne Michon. — Torse de femme drapée, statuette de style attique (Louvre)..... 91

CHRONIQUE

A. de Ridder. — *Bulletin archéologique*..... 100

J. Guillebert. — *Courrier de Grèce*..... 130

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques..... 135

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée quatre ou cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris..... 10 »
Départements et étranger..... 11 »
Un numéro séparé..... 2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, succrs.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVIII

N° 80

Avril-Juin 1905

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux. Toutes celles qui concernent l'*Administration* doivent l'être à M. Henri Ledrogue, agent de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, PARIS

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

Par J. de MORGAN

Tome III, Ire partie. — ÉTUDES GÉOLOGIQUES
GÉOLOGIE STRATIGRAPHIQUE

Un volume in-4°, nombreuses illustrations, carte et 32 planches..... 40 fr.
Ce volume termine la publication de la MISSION EN PERSE.

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

L'ouvrage complet..... 340 fr.

On vend séparément :

Vol. I, II. **Études géographiques**..... 100 fr.
Atlas des cartes..... 15 fr.
Vol. III, en 4 tomes. **Géologie, paléontologie, échinides, mollusques.** 92 fr.
Vol. IV. **Archéologie**..... 60 fr.
Vol. V, en 2 tomes. **Linguistique**..... 80 fr.

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

Publiés sous la direction de **J. de MORGAN**, délégué général.

Tome VI. TEXTES ÉLAMITES SÉMITIQUES, 3e série.

Par V. SCHEIL

Un vol. in-4°. Planches en héliogravure..... 50 fr.

Tome VII. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES, 2e série.

Par **J. de Morgan, G. Jéquier, de Mecquenem, Haussoullier, Graadt van Roggen.**

Un volume in-4°, nombreuses illustrations et 30 planches..... 50 fr.

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

TOME LXXX

LE BÉYÂN ARABE

Le livre sacré du babysme, de Séyèd Ali Mohammed, dit Le Bâb.

Traduit de l'arabe par **A.-L.-M. NICOLAS**,
premier interprète de la légation de France à Téhéran.

Un volume in-18..... 5 fr.

Salomon REINACH,
Membre de l'Institut, conservateur des Musées nationaux.

RÉPERTOIRE DE PEINTURES

DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE (1280-1580)

Tome premier, contenant 1046 gravures, avec trois index. In-12 carré.. 10 fr.

LA PRISE DE PHOCÉE PAR LES PERSES

ET SES CONSÉQUENCES

La plupart des érudits modernes admettent, comme un fait établi, que la fondation de Massalia s'est faite en deux fois ; qu'il y a eu, à un intervalle de soixante années environ, deux bans de colons, le premier, dans les premières années du VIe siècle, entre 600 et 594, le second, après la chute de Phocée, en 540. Un examen attentif des textes anciens me semble démontrer que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées et que Massalia n'a jamais reçu qu'un seul ban de colons, le premier.

Pour se rendre compte des faits, il est nécessaire d'exposer en détail la suite des évènements qui amenèrent la chute de Phocée, qui ne fut d'ailleurs qu'un épisode, le plus dramatique de tous, de la catastrophe où sombrèrent toutes les villes et, avec elles, la civilisation de l'Ionie (1).

La puissance lydienne s'était écroulée d'un coup, avec la prise de Sardes et de son roi Crésus par Cyrus, en 546. Les cités ioniennes et éoliennes, se sentant menacées, firent à Cyrus des offres de soumission, aux mêmes conditions que leur avait faites Crésus, c'est-à-dire, sans doute, le paiement d'un tribut et le maintien de leur autonomie. Mais Cyrus se refusa durement à toute négociation de ce genre, parce que, avant d'entrer en

(1) Pour tout ce qui suit, voir Hérodote I, 141, 152, 161-169. — Pour les dates, j'admets, une fois pour toutes, celles données par Busolt.

campagne contre Crésus, il les avait engagées à faire défection, et qu'elles avaient refusé de lui obéir. Milet seule, nous ne savons pourquoi, put s'entendre avec le roi de Perse ; les autres Ioniens, décidés à défendre leur indépendance, réparèrent leurs remparts et tinrent conseil au Panionion. Là, on décida d'envoyer des députés à Sparte, la plus puissante cité de la Grèce continentale, pour lui demander du secours.

A Sparte, ce fut le député de Phocée, Pythermos (il semble que chaque cité n'ait eu dans l'ambassade qu'un représentant) qui porta la parole. Drapé, nous dit Hérodote, dans un manteau de pourpre, afin d'attirer le plus grand nombre possible d'auditeurs (c'est dans l'assemblée du peuple que se passe le débat), il se leva et parla longuement, implorant le secours de Sparte. Ce fut en vain, il n'obtint rien. Cependant, une fois les députés partis, les Spartiates jugèrent bon de se mettre exactement au courant de ce qui se passait en Asie-Mineure, et expédièrent une pentécontère, qui débarqua à Phocée même. De là, le chef de la mission, Lacrinès, se rendit à Sardes, où était encore Cyrus, et signifia au roi, de la part des Lacédémoniens, qu'il eût à s'abstenir d'attaquer aucune ville grecque, car ils ne le souffriraient pas.

A cette hautaine sommation, Cyrus répondit par des menaces adressées non seulement aux Spartiates, mais à tous les Grecs. Puis il partit pour Ecbatane, avec l'intention de marcher sur Babylone, dont la soumission était chose plus importante que celle des cités ioniennes, laissant la conduite de la guerre contre les Ioniens à son lieutenant Mazarès. Celui-ci, après avoir réprimé un soulèvement des Lydiens, se tourna contre les villes grecques de la côte qui leur avaient prêté secours, tout d'abord Priène et Magnésie du Méandre. Mais il tomba malade et mourut ; il fut remplacé par le Mède Harpagos, un de ceux qui avaient le plus contribué à élever Cyrus sur le trône. C'est Harpagos qui mena la campagne décisive contre les villes ioniennes. Il les assiégea les unes après les autres et les réduisit à l'aide de levées qu'il dirigea contre leurs

murailles. Il est visible, par le récit d'Hérodote, que c'est alors que pour la première fois l'on employa en pays grec ce genre de travaux, usité depuis longtemps chez les peuples asiatiques (1).

Phocée, ajoute Hérodote, fut la première ville ionienne dont Harpagos se rendit maître. Ce renseignement nous montre qu'Harpagos suivit un autre plan de campagne que Mazarès : celui-ci, en effet, avait commencé, peu de temps avant sa mort, par saccager Magnésie du Méandre (qui ne comptait pas parmi les villes ioniennes), puis avait fait vendre comme esclaves les citoyens de Priène, qui, elle, faisait partie de la confédération ionienne. Il semble, d'après cette façon de parler, que Priène n'ait pas été l'objet d'un siège en règle ; peut-être le général perse était-il entré dans la ville sans résistance après avoir battu les Priéniens hors de leurs murs. Mais ce qui est positif, c'est que l'armée perse qui venait de faire campagne, sous Mazarès, dans la région du Méandre, et avait commencé par réduire les villes ioniennes de la Carie, changea, sous Harpagos, de direction. Au lieu, comme il paraîtrait naturel, de continuer sa route du sud au nord, en attaquant successivement les villes de la Lydie, Éphèse, Colophon et Clazomène, pour terminer par Phocée, la plus septentrionale de toutes, c'est par cette dernière qu'il commença ; c'est-à-dire que l'armée perse repassa de la vallée du Méandre dans celle de l'Hermos, en laissant derrière elle plusieurs cités encore insoumises. Cette singulière stratégie, à défaut de tout renseignement, ne peut guère s'expliquer que d'une façon : à savoir que Phocée était à ce moment, c'est-à-dire depuis la défection de Milet, la ville la plus puissante de la confédération, son chef reconnu, et qu'Harpagos espérait, en s'en rendant maître d'abord, décourager le reste des Ioniens et peut-être se dispenser d'assiéger aussi leurs villes. Ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est que c'est le représentant de Phocée qui avait pris la parole devant l'as-

(1) Il en est question dans le Deutéronome, XX, 19-20.

semblée du peuple de Sparte, et parlé, lui seul, au nom de tous les Ioniens. De même, c'est à Phocée qu'avait débarqué l'ambassadeur envoyé à Cyrus par les Spartiates, et c'est là évidemment qu'il avait pris langue, avant de repartir pour Sardes. Si l'on ajoute qu'Hérodote, après avoir consacré cinq chapitres à l'histoire du siège de Phocée et du sort des Phocéens, résume en quelques lignes seulement ce qui concerne les autres villes ioniennes, on sera convaincu que, pour lui, Phocée était alors à la tête de la confédération ionienne et en dirigeait la politique.

Arrivé devant Phocée (il ne semble pas qu'il y ait eu, avant le siège, de combat en rase campagne), Harpagos se mit en devoir de l'assiéger. Toutefois il essaya d'un accommodement, demandant aux Phocéens de vouloir bien abattre seulement un pan de leurs remparts, et de consacrer une maison au Grand Roi. Cette assertion a lieu de surprendre, puisqu'un peu plus haut l'historien affirme que Cyrus avait rebuté les députés ioniens qui lui demandaient de leur laisser la même condition que leur avait faite Crésus. Or il semble que les conditions proposées par Harpagos n'eussent rien de bien dur : c'était simplement reconnaître la suzeraineté de la Perse, comme ils avaient déjà reconnu celle de la Lydie. Bien plus, Harpagos ne parlait même pas d'un tribut, ce tribut qu'ils payaient aux Lydiens. Aussi comprend-on mal l'expression qu'emploie Hérodote, à savoir que les Phocéens ne voulurent à aucun prix de *la servitude,* et ne peut-on s'empêcher de croire que les conditions exigées par Harpagos furent tout autres ; à moins que peut-être les Phocéens, se souvenant du mauvais succès de leur ambassade à Cyrus, n'aient pensé que son lieutenant outrepassait ses pouvoirs, et que le roi ne ratifierait pas ses promesses.

Quoi qu'il en soit, ils répondirent à Harpagos qu'ils lui demandaient, pour délibérer sur ses propositions, un délai d'un jour, pendant lequel il consentirait à éloigner ses troupes de leurs remparts. Le général perse leur répondit que, quoique devinant bien leurs projets, il consentait à les laisser délibérer

en paix, et en effet il éloigna ses troupes. Les Phocéens alors mirent à flot leurs pentécontères, y firent monter leurs femmes et leurs enfants, y déposèrent leurs meubles et les ex-voto qui se trouvaient dans les temples, à l'exception des objets en pierre ou en bronze et des peintures (1). Enfin ils s'embarquèrent eux-mêmes, et mirent à la voile pour Chios. Les Perses eurent ainsi Phocée, mais vide d'habitants.

Cette dernière partie du récit encore souffre beaucoup de difficultés. Il est surprenant d'abord que les Phocéens aient attendu jusque là pour armer leurs navires ; ils n'avaient en effet rien à redouter sur mer d'une attaque des Perses, qui, Hérodote l'a remarqué lui-même, ne possédaient point alors de marine, n'ayant pas encore conquis la Phénicie. Il paraîtra, de plus, incroyable qu'ils aient pu en un seul jour non seulement équiper leur flotte, mais y embarquer toute la population, avec tout son mobilier. Enfin il paraît également difficile d'admettre que cette flotte, si considérable qu'on la suppose (remarquez qu'Hérodote ne parle que de pentécontères et non de navires de transport), ait suffi pour embarquer toute cette population et un matériel aussi considérable.

Il est donc bien difficile d'accepter en bloc le récit d'Hérodote, et malheureusement nous n'avons aucun autre document qui permette de le contrôler. Selon toute vraisemblance, le siège de Phocée a duré plus longtemps que ne le dit l'historien. On ne comprend pas que les Phocéens, s'ils étaient décidés à résister, aient renoncé si tôt à leur dessein, ou bien qu'ils n'aient pas abandonné leur ville avant l'arrivée des Perses. Il est vraisemblable que c'est seulement après avoir épuisé tous les moyens de résistance qu'ils ouvrirent des négociations, dont ils profitèrent pour émigrer en masse.

(1) Il est intéressant de relever les expressions dont se sert Hérodote : τὰ ἀγάλματα τὰ ἐκ τῶν ἱρῶν καὶ τὰ ἄλλα ἀναθήματα. Le mot ἄγαλμα, *statue*, a bien quelquefois le sens d'*offrande aux dieux* en général ; mais ce ne peut être le cas ici, puisqu'il est suivi de ἀναθήματα, dont c'est précisément le sens propre. Et puisqu'on n'emporta ni les ex-voto de bronze, ni ceux de pierre (ou de marbre), c'est que les statues ainsi spécialement désignées étaient des statues de bois, des *xoana*.

Dans tous les cas, il n'y a pas lieu de révoquer en doute le fond même du récit, c'est-à-dire l'abandon de la ville par la majeure partie de ses habitants et l'occupation de Phocée par les Perses.

Mais la suite de ce récit offre des difficultés encore plus grandes. Les habitants de Chios, continue Hérodote, refusèrent aux Phocéens fugitifs de leur vendre les îles Œnussæ (situées entre cette île et le continent), craignant qu'ils n'établissent là un marché qui tuerait le leur. Les Phocéens alors se dirigèrent sur la Corse. Ce n'était pas un pays inconnu pour eux, car vingt ans auparavant (donc en 560) ils y avaient fondé une ville, Alalia. Mais avant de s'y rendre, ils repassèrent par Phocée, y surprirent la garnison laissée par Harpagos et la massacrèrent. Puis ils prononcèrent de solennelles imprécations contre ceux d'entre eux qui abandonneraient la flotte, et, pour mieux confirmer leur projet de départ sans retour, ils jetèrent à la mer une barre de fer et jurèrent de ne point rentrer dans Phocée, tant qu'elle ne remonterait pas à la surface. Néanmoins, au moment de remettre à la voile, plus de la moitié des citoyens, saisis de regret, violèrent leur serment et rentrèrent à Phocée. Les autres prirent définitivement le large.

Nous verrons plus tard ce qu'il advint de ces émigrés en Corse. Pour le moment, notons encore l'invraisemblance d'un exode en masse pour un pays aussi lointain que la Corse, dans de pareilles conditions. Comment des pentécontères, aussi lourdement chargées que celles dont nous parle Hérodote, auraient-elles pu affronter une pareille traversée? Non pas qu'il y ait à douter du départ pour la Corse; mais il a dû être prémédité de longue main et jusqu'à un certain point préparé. Le séjour aux îles Œnussæ a dû se prolonger beaucoup plus longtemps que ne semble le dire Hérodote, et c'est sans doute à la suite de vives discussions sur l'opportunité de ce projet qu'une partie des Phocéens fit défection et préféra rentrer à Phocée, au risque de s'exposer à la colère du Grand Roi. Tout porte à croire qu'avec ceux-là rentrèrent la plupart des femmes et des enfants,

et que ce furent des hommes valides qui s'expatrièrent définitivement (1).

Mais, quoi qu'il en soit des détails, ce qui demeure de positif dans la narration d'Hérodote, c'est qu'après la prise de Phocée, une partie des Phocéens émigra, et qu'ils se transportèrent en Corse, dans leur colonie d'Alalia (2).

Or d'autres historiens anciens présentent les choses tout autrement. Aristoxène de Tarente, qui écrivait au milieu du quatrième siècle avant notre ère, dit que, au temps où Harpagos le Mède assiégea et détruisit les villes d'Ionie, les Phocéens fugitifs fondèrent Massalia (3). Timagène, qui vivait au temps d'Auguste, s'exprimait, au rapport d'Ammien Marcellin, de la même façon (4), et d'autres encore qui à la vérité ne mentionnent le fait qu'incidemment et à propos d'autre chose (5). Que cette façon de voir soit erronée, c'est-à-dire que Massalia ait été fondée bien antérieurement, c'est ce que prouvent surabondamment les récits relativement détaillés d'Aristote et de Justin que tout le monde connaît (6). Aussi les anciens déjà s'étaient-ils efforcés de concilier les deux traditions. C'est ce qu'a fait par exemple le lexicographe Harpocration (7) : « Isocrate dit dans l'Archidamos

(1) Thisquen (*Phocaica*, Bonn, 1842) a déjà montré les difficultés que comporte ce récit d'Hérodote et conclu qu'il a un caractère purement légendaire.

(2) Il ne faut attacher aucune importance au dire d'un scholiaste de Thucydide (I, 13) suivant lequel les Phocéens fugitifs se seraient réfugiés en Afrique, « où est la ville de Massalia ». Il y a là une confusion due au rapprochement entre le nom de Massalia et celui de la tribu libyenne des Massylies ou Massœsyli.

(3) Frag. 23 (Müller, *Fragm. histor. græc.*, II, p. 279) : τῆς ὑπὸ Ἁρπάγου τοῦ Μήδου Ἰώνων πολιορκίας καὶ ἀναστάσεως, ἣν Φωκαεῖς φεύγοντες Μασσαλίαν ᾤκησαν.

(4) Amm. Marc., XV, 9, 7 : A Phocea vero asiaticus populus Harpali inclementiam vitans, Cyri regis praefecti, Italiam navigio petit ; cujus pars in Lucania Veliam, alia condidit in Viennensi Massiliam.

(5) Paus., X, 8, 6 : Οἱ δὲ Μασσαλιῶται Φωκαιέων εἰσὶν ἄποικοι, τῶν ἐν Ἰωνίᾳ μοῖρα καὶ αὐτὴ τῶν ποτε Ἅρπαγον τὸν Μῆδον φυγόντων ἐκ Φωκαίας ; — Hygin, dans Aulu-Gelle, X, 16, 4 : qui ab Harpalo, regis Cyri praefecto, ex terra Phocide fugati sunt, alii Veliam, partim Massaliam condiderunt. — Sénèque (*Consol. ad Helviam*, VII, 8) s'exprime d'une façon très vague : Phocide relicta, Graii, qui nunc Massiliam in colunt, prius in hac insula (Corsica) consederunt.

(6) Athénée, XIII, 576 A ; — Justin. XLIII, 3.

(7) *S. v.* Μασσαλία. — Il y a déjà longtemps, Dederich a démontré que la fondation de Massalia était bien antérieure à la chute de Phocée (*Rheinisches Museum*, IV, (1836), *Ueber die Gründung von Massalia*).

que des Phocéens fuyant la tyrannie du grand roi émigrèrent à Massalia : mais Aristote, dans sa Constitution des Massaliotes, montre qu'avant ce temps-là déjà Massalia avait été fondée par les Phocéens ».

Ainsi interprétée, la chose n'offrirait en elle même aucune difficulté: les exemples sont nombreux de colonies grecques ayant reçu successivement plusieurs bans de colons. Mais il est tout-à-fait surprenant que ni Aristote ni Justin, c'est-à-dire les deux seuls écrivains qui traitent avec quelque détail de l'histoire de Massalia dans ses premiers temps, ne fassent la moindre allusion à un événement qui avait eu en Grèce beaucoup de retentissement. Et il est plus surprenant encore qu'Hérodote, qui raconte si longuement la prise de Phocée, l'exode de ses habitants et leurs vicissitudes, n'en parle pas non plus, et semble ignorer qu'une partie au moins d'entre eux se rendit à Massalia. Pour ce qui est d'Hérodote, on peut objecter que dans les chapitres précédents il ne parle pas non plus de la fondation de Massalia, alors qu'il relate les découvertes des Phocéens dans l'Adriatique, l'Etrurie, l'Ibérie et Tartessos. Mais remarquons qu'il profite de l'exode des Phocéens pour mentionner leur colonie d'Alalia : n'aurait-ce pas été pour lui une occasion de mentionner Massalia, si vraiment quelques uns des émigrants s'y étaient réfugiés ?

Reste un dernier texte d'une importance considérable : c'est un passage d'Antiochos de Syracuse, passage qui nous a été conservé par Strabon. Or Antiochos vivait au milieu du cinquième siècle avant notre ère, et en Sicile, ce qui donne une grande valeur à son assertion. « Après la prise de Phocée par Harpagos, général de Cyrus, ceux qui le pouvaient s'embarquèrent avec toute leur famille et firent voile d'abord vers la Corse et Massalia, sous la conduite de Créontiadès; puis, repoussés, ils fondèrent Eléa » (1).

(1) Strabon, VI, 1, 1 : φησὶ δ'Ἀντίοχος Φωκαίας ἁλούσης ὑφ' Ἁρπάγου τοῦ Κύρου στρατηγοῦ, τοὺς δυναμένους ἐμβάντας εἰς τὰ σκάφη, πανοικίους πλεῦσαι πρῶτον εἰς Κύρνον καὶ Μασσαλίαν μετὰ Κρεοντίαδου · ἀποκρουσθέντας δὲ τὴν Ἐλέαν κτίσαι.

On a prétendu tirer de ce texte des conclusions grosses de conséquences pour toute l'histoire de Massalia dans les années qui ont suivi (1), conclusions qui me paraissent inadmissibles, mais dont la discussion ne serait pas ici à sa place. Je ne prétends d'ailleurs nullement méconnaître l'importance de ce texte, puisé évidemment à une source excellente : la mention du chef des Phocéens suffit à le prouver. Autre détail très caractéristique : ce ne sont pas, pour Antiochos, *tous* les Phocéens qui émigrent en masse, émigration dont dont nous avons indiqué l'invraisemblance ; c'est seulement *ceux qui le pouvaient* (2) et leur famille. De même, ce n'est pas seulement sur des pentécontères que s'embarquent tous ces fugitifs, mais sur des navires de toutes sortes, σκάφη. Il est difficile d'ailleurs de se rendre compte de la qualité de ceux qu'Antiochos désigne ainsi ; toutefois il n'est guère téméraire de penser qu'il s'agit de citoyens, aisés sans doute, mais qui n'étaient pas propriétaires fonciers, et qui pouvaient facilement emporter leur fortune avec eux (3). Mais personne, je crois, n'a remarqué l'invraisemblance de cette double expédition confiée à un seul et même chef. Comment veut-on que Créontiadès ait conduit les Phocéens à la fois en Corse et à Massalia? et pourquoi, et par qui, ont-ils été repoussés de ces deux pays? Il parait difficile que les colons Phocéens d'Alalia ou de Marseille aient eux-mêmes empêché le débarquement de leurs compatriotes fugitifs ; et d'ailleurs le sens du mot ἀποκρουσθέντας et le sens général de la phrase indiquent

(1) P. Castanier. *Les origines historiques de Marseille et de la Provence*, p. 86 et suiv., 247 et suiv.

(2) Que l'on traduise τοὺς δυναμένους par « ceux qui le pouvaient », ou par « les puissants, les riches », le sens demeure à peu près le même.

(3) Thisquen (*ouvr. cit.*) pense que ce sont les riches qui ont émigré et la plèbe qui est restée. Il allègue le petit nombre de pentécontères que Phocée fournira lors de la révolte de l'Ionie, petit nombre qui, dit-il, prouve le déclin du commerce de la ville, car les pentécontères étaient à la fois des navires de guerre et de commerce. Les deux hypothèses ne sont pas absolument contradictoires ; mais Thisquen oublie qu'entre la prise de Phocée par Harpagos et la bataille de Ladé il s'est écoulé quarante-trois ans ; ce n'est pas seulement l'exode d'une partie de la population, mais les conséquences de la soumission à la Perse, qui se font sentir alors.

qu'il s'agit d'un ennemi extérieur, qui ne peut être que les Carthaginois.

C'est-à-dire qu'en réalité le passage d'Antiochos se rapporte, non seulement aux événements qui ont suivi immédiatement la prise de Phocée, mais aussi à ceux qui se sont déroulés cinq ans plus tard, lorsque les Phocéens furent chassés de Corse par les Etrusques et les Carthaginois réunis. En d'autres termes, ce récit n'est qu'un résumé de la fin de celui d'Hérodote, auquel nous allons revenir. Et ce n'est pas Massalia qu'il faut lire dans le texte d'Antiochos, mais *Alalia* comme l'a déjà conjecturé Casaubon (1). Non seulement la phrase est beaucoup plus correcte, puisqu'on ne saurait guère dire d'émigrants qu'ils se dirigent à la fois « *vers la Corse et Massalia* », mais toutes les difficultés de fait tombent.

Au résumé, il n'y a aucun indice qu'une partie des Phocéens émigrés en 540 aient abordé à Massalia. Il n'y a assurément à cela rien d'impossible, mais aucun des textes qui le dit ne mérite de confiance, le seul qui ait de la valeur nous étant parvenu sous une forme altérée, et les autres résultant d'une méprise, due probablement à la même cause, la confusion entre Massalia et Alalia. Il est visible que tous ces textes proviennent d'une seule et même source, à savoir Antiochos de Syracuse, qui ne parlait point de Massalia, mais d'Alalia. La confusion était facile à faire ; elle le devint d'autant plus qu'Alalia disparut à peu près de l'histoire pour plusieurs siècles, tandis que Massalia devenait de plus en plus célèbre.

Ce second ban de colons, dont nous ne pouvons saisir l'apparition à Massalia en 540, n'y serait-il pas arrivé quelques années plus tard, et non pas directement de Phocée, mais d'Alalia? On comprendrait alors facilement l'erreur des auteurs anciens, qui n'auraient fait qu'une confusion de date, en antidatant seulement de quelques années un fait d'ailleurs exact. Il faut, pour élucider cette dernière question, reprendre et achever la narration

(1) I, 170.

d'Hérodote relative au sort de ces Phocéens établis en Corse. Mais tout d'abord, une remarque : pourquoi les Phocéens fugitifs ont-ils choisi pour lieu de leur retraite la Corse plutôt que toute autre de leurs anciennes colonies? On pense avant tout à Tartessos, leur pays de prédilection, où ils avaient déjà au moins deux établissements (1). Mais Hérodote nous indique lui-même d'un mot pourquoi ils ne le firent pas à ce moment : c'est que leur vieil ami le roi des Tartessiens, Arganthonios, était mort. On a pu supposer, avec infiniment de vraisemblance, qu'au même moment Carthage avait définitivement réussi à étendre sa domination sur le pays, qui se trouvait ainsi fermé aux Grecs (2). Restaient donc, en Occident, Massalia et Alalia. Or, il n'est pas douteux que les grandes îles du bassin occidental de la Méditerranée n'aient à ce moment excité la convoitise des Phocéens. Quelque temps après la soumission de l'Ionie, toujours au rapport d'Hérodote, Bias de Priène donna aux Ioniens, qui n'avaient point cessé leurs réunions au Panionion et qui, visiblement, devaient se plaindre de leur nouvelle situation, le conseil de partir en masse, de débarquer en Sardaigne, et d'y fonder, pour tous les Ioniens, une cité unique. Plus tard encore, lors de la révolte de l'Ionie, lorsque les affaires des révoltés commencèrent à péricliter (vers 498/7), Aristagoras de Milet proposa à ses partisans d'émigrer en Sardaigne (3).

Ce que Bias, puis Aristagoras, voulurent faire quelques années plus tard en Sardaigne, les Phocéens fugitifs de 540 essayèrent de le faire en Corse (4). Et l'on comprend très bien qu'à la Sardaigne encore complètement barbare, ils aient préféré la Corse,

(1) Cf. Th. Reinach, *Revue des Études grecques*, XI (1898), p. 53 et suiv.

(2) C. Jullian, *Revue des Études anciennes*, V (1903), p. 324.

(3) Hér., V, 124. Il semble d'ailleurs que l'on se fit alors de l'étendue et de la valeur de cette île une idée exagérée : Histiée de Milet, toujours au rapport d'Hérodote (V, 106), assurait à Darius que la Sardaigne, qu'il offrait de conquérir pour lui, était « la plus grande des îles. »

(4) S'il faut en croire Pausanias (IV, 23,5), les Messéniens, vaincus par les Spartiates dans ce que l'on appelle la seconde guerre de Messénie, auraient déjà songé à se réfugier en Sardaigne; on sait qu'en fait, c'est à Zancle que se réfugia une partie d'entre eux.

entamée déjà par l'hellénisme, mais où il y avait encore une large place pour de nouveaux venus. Et si Bias parla à ses concitoyens de la Sardaigne et non de la Corse, c'est précisément parce qu'il ne voulut pas risquer de causer un conflit entre cette masse d'Ioniens qu'il engageait à émigrer et les Phocéens installés à Alalia, qui devaient se considérer déjà comme les seuls maîtres de la Corse. C'était compléter la prise de possession des deux grandes îles.

D'ailleurs, toutes ces espérances ne furent guère de longue durée, et, cinq ans après l'arrivée des fugitifs à Alalia, les débris de la puissance phocéenne étaient à jamais anéantis. Voici comment Hérodote nous retrace cette catastrophe (1).

Arrivés en Corse, les Phocéens y vécurent pendant cinq ans (donc jusqu'en 535 au moins) en commun avec les anciens colons et y élevèrent des temples. Mais ils se mirent aussi à envahir et à piller tout le territoire des indigènes (2). Les Etrusques et les Carthaginois alors, sans doute appelés par les Corses, entrèrent, d'un commun accord, en campagne contre eux (en 535 par conséquent); ils équipèrent chacun une flotte de soixante vaisseaux, soit cent vingt en tout (3). Les Phocéens de leur côté en armèrent soixante, et les deux flottes se rencontrèrent dans la mer de Sardaigne, c'est-à-dire à l'ouest ou au sud-ouest de l'île. Les Phocéens, au dire d'Hérodote, remportèrent la victoire, mais ce fut une « victoire cadméenne » : qua-

(1) I, 166-167.

(2) Τοὺς περιοίκους, dit Hérodote, c'est-à-dire les habitants de l'intérieur de l'île, et non, comme on le traduit généralement, les voisins, en entendant par là les Carthaginois et les Étrusques. On comprendrait difficilement que les Grecs d'Alalia aient attaqué de propos délibéré ces voisins qu'ils savaient redoutables ; on s'explique très bien au contraire que, devenus plus nombreux, ils aient enlevé de nouvelles terres aux indigènes, et que ceux-ci aient appelé contre eux d'autres étrangers.

(3) Τυρσηνοὶ καὶ Καρχηδόνιοι νηυσὶ ἑκάτεροι ἑξήκοντα, ce qui leur faisait une flotte double de celle des Phocéens, et non de force égale, comme l'ont compris la plupart des traducteurs. Il est à remarquer que Diodore (V, 13, 4) ne mentionne que les Étrusques, et ignore la présence d'un contingent carthaginois à la bataille d'Alalia. Cela tient sans doute à ce que, comme il l'indique ensuite, ce furent les Étrusques seuls qui occupèrent l'île.

rante de leurs vaisseaux avaient été coulés, et les vingt qui restaient, ayant leurs éperons brisés, étaient hors de service. Ils ne purent que rentrer à Alalia, y embarquer précipitamment leurs femmes, leurs enfants, entasser sur leurs navires le plus possible de leur avoir; après quoi, abandonnant pour toujours la Corse, ils firent voile pour Rhégion (1).

Ce ne fut pas encore la fin de leurs tribulations. De Rhégion ils allèrent jusqu'au nord de l'Œnotrie (la Lucanie des Romains), près des frontières de la Campanie, et là ils fondèrent enfin une ville destinée à une grande célébrité, Hyélé (plus connue sous les noms de Éléa ou Vélia) (2). Un citoyen de Pæstum versé dans la science des oracles leur avait déclaré qu'ils s'étaient trompés en fondant une colonie à Alalia. C'était bien sur l'injonction d'un oracle qu'ils avaient fondé cette dernière ; mais l'oracle, en réalité, ne leur avait enjoint que d'honorer un héros du nom de Cyrnos, et non de s'établir dans l'île de ce nom (3). Quant aux Phocéens faits prisonniers dans la bataille, les Carthaginois et les Étrusques les emmenèrent et les lapidèrent. Mais les Étrusques d'Agylla (Cæré) furent punis de ce crime par une épidémie qui

(1) On a peine à s'expliquer comment Sénèque n'a pas connu toute cette histoire, ni compris les motifs de cet abandon de la Corse par les Phocéens : « quid eos fugaverit incertum est, utrum gravitas caeli, *an praepotentis Italiæ conspectus*, an natura importuosi maris » (*Consol. ad Helv.*, 7, 8). Il paraît l'avoir soupçonnée toutefois, en mentionnant, parmi les causes possibles, la *prépotence* de l'Italie; seulement cette Italie du VIe siècle n'avait rien de commun avec celle que se représentait sans doute Sénèque.

(2) D'après Hygin (Aulu-Gelle, X, 16) Éléa aurait été fondée sous le règne de Servius Tullius, dont les dates traditionnelles sont 578-534. Ce serait donc tout à fait à la fin de ce règne, puisqu'on ne peut placer la bataille d'Alalia avant 535. Mais on sait combien ces dates sont sujettes à caution. Par exemple, je ne crois pas qu'il faille prendre au pied de la lettre les cinq ans de séjour à Alalia des Phocéens fugitifs dont parle Hérodote. Il s'exprime, en effet, de la même façon à propos des Samiens fuyant la tyrannie de Polycrate, qui vinrent fonder en Crète Kydonia, où ils *bâtirent des temples* et vécurent pendant *cinq ans*, jusqu'à ce qu'ils fussent expulsés par les indigènes aidés des Éginètes (Hér., III, 59).

(3) Ὡς τὸν Κύρνον σφι ἡ Πυθίη ἔχρησε κτίσαι, ἥρων ἐόντα, ἀλλ' οὐ τὴν νῆσον. — On a proposé (voir E. Pais, *Storia della Sicilia e della Magna Grecia*, I, p. 306, n. 1) de lire, au lieu de ἥρων, ἕλος « marais », et supposé qu'on avait là une étymologie, inexacte d'ailleurs, du nom de la ville, Ὑέλη ou Ἐλέα. La correction est ingénieuse; je ne sais si elle est possible paléographiquement.

frappa à la fois les hommes et les animaux, jusqu'à ce que la Pythie de Delphes consultée leur eût fait instituer en l'honneur des victimes de grands sacrifices funèbres et des jeux gymniques et équestres, que l'on continuait à célébrer du temps d'Hérodote.

On voit que dans tout ce récit il n'est pas question de Massalia, pas plus que dans le récit précédent. Ce silence de la part d'Hérodote serait vraiment inexplicable si, après la bataille d'Alalia, une partie des Phocéens s'était retirée à Massalia. Et les deux seuls textes qui prétendent suppléer au silence de l'historien grec sur ce point émanent, et indirectement, l'un d'Hygin, l'autre de Timagène, deux écrivains d'une époque très postérieure, du temps d'Auguste. Pour tous deux, les Phocéens fuyant devant Harpagos fondèrent, les uns Vélia, les autres Massalia.

J'estime qu'il faut résolument écarter ces deux textes, et renoncer à admettre une émigration phocéenne à Massalia, aussi bien après la bataille d'Alalia qu'après la prise de Phocée. Outre le peu de valeur et le vague des documents que je viens de citer, il y a à cela des raisons d'ordre politique et militaire qui me paraissent s'y opposer formellement.

La bataille d'Alalia s'est engagée dans *la mer de Sardaigne* (1), c'est-à-dire sur la côte occidentale ou sud-occidentale de la Sardaigne. Battus en réalité, ou du moins incapables de résister à une seconde attaque qu'ils prévoyaient, les Phocéens rentrèrent à Alalia, soit en doublant au sud la Sardaigne, soit peut-être en longeant la côte occidentale et en traversant le détroit de Bonifacio. S'ils se sont décidés ensuite à abandonner Alalia, c'est évidemment parce qu'ils ont compris qu'ils ne pourraient plus s'y maintenir, et que leurs ennemis, soutenus sans doute par les indigènes, viendraient les relancer jusque là. Il faut

(1) Duncker (*Geschichte des Alterthums*, II, 694) fait remarquer justement que ce nom donné par les Grecs à cette partie du bassin de la Méditerranée montre bien l'importance que prit la Sardaigne comme point de relâche pour les relations entre l'Orient et l'Espagne.

remarquer qu'Agylla, qui apparaît comme la principale des cités étrusques engagées contre eux, est située presque exactement en face d'Alalia, à 120 kilomètres à peine.

Mais où pouvaient-ils se réfugier une fois de plus? La conséquence forcée de la bataille d'Alalia, c'était la maîtrise de la mer passée, et pour longtemps, aux Carthaginois et aux Étrusques, c'est-à-dire la mer d'Espagne et la mer Tyrrhénienne fermées également aux Grecs (1). Dans ces conditions, on s'explique que les vaincus n'aient pu songer à se réfugier à Massalia, qu'ils n'auraient probablement pas pu atteindre, et qu'ils aient fait voile pour la Grande Grèce, où leurs compatriotes régnaient en maîtres. Ce n'est pas seulement parce que Arganthonios était mort qu'ils renoncèrent aux pays de l'ouest, mais surtout parce que, avec cet événement, avait coïncidé une formidable expansion de l'élément punique en Espagne (2). On se demande même s'ils allèrent à Rhégion, à l'extrême sud de l'Italie, avec l'intention de s'y établir, ou s'ils n'avaient pas à ce moment le projet d'abandonner complètement les mers italiennes et de rentrer, comme l'avaient déjà fait une partie des leurs, à Phocée. Il est possible que là seulement, à Rhégion, ils aient obtenu sur l'Italie du sud des renseignements qui les décidèrent à rebrousser chemin au nord et à s'établir définitivement en Lucanie. Dans tous les cas, l'on s'explique fort bien qu'ils aient fait voile pour le sud; on ne pourrait s'expliquer qu'ils l'eussent fait pour le nord ou l'ouest, qui étaient devenus le domaine de leurs ennemis, et où Massalia isolée allait végéter péniblement pendant plus d'un demi siècle.

Il faut donc renoncer absolument à l'hypothèse d'une seconde colonisation phocéenne à Massalia, soit immédiatement après la prise de Phocée, soit quelques années plus tard, après la bataille d'Alalia. Les rares auteurs anciens qui en parlent — si l'on admet pour le passage d'Antiochos de Syracuse la correction de

(1) Cf. C. Jullian, *Revue des Études anciennes*, V, 1903, p. 324.
(2) *Ibid.*, p. 326.

Casaubon, — s'expriment d'une façon trop vague et sont d'une époque trop basse pour prévaloir et contre le silence d'Hérodote, et contre ce que nous savons des conditions historiques générales du temps.

Michel Clerc.

VILLES MÉCONNUES [1]

III. Aranda.

M. Franz Cumont a communiqué à l'Académie des Inscriptions et publié dans les Comptes rendus de cette Académie

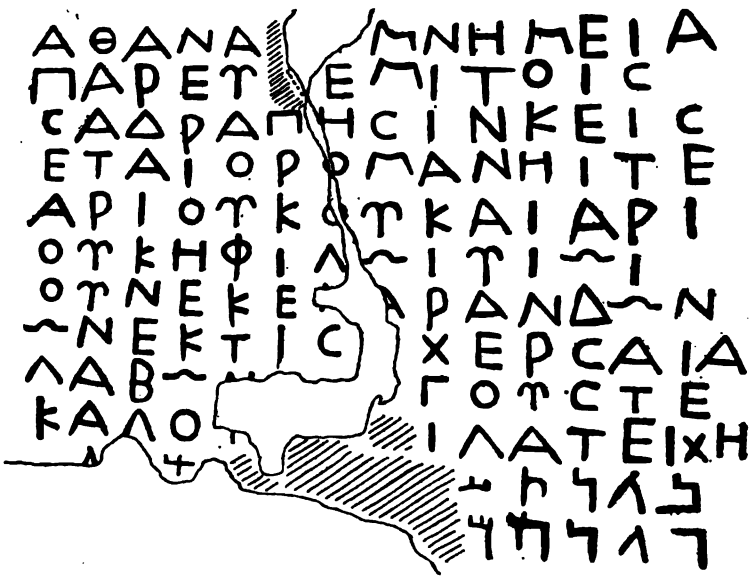

S. de Ricci del.

(1905, p. 93) une très curieuse incription bilingue découverte en 1900 par M. Grenard, consul de France à Sivas, au village

(1) Voir *Revue*, I, 383. — Le présent travail a été communiqué à l'Association dans la séance du Comité du 8 juin 1905. M. Clermont-Ganneau possède un estampage de l'inscription; il a bien voulu le communiquer à M. Seymour de Ricci, qui en a exécuté le fac-similé reproduit ici.

d'Aghatcha-Kalé, situé à 41 kilomètres au S. W. de Divrighi (Petite Arménie). L'inscription, gravée sur un rocher, se compose de 10 lignes de grec, suivies de 2 lignes d'araméen. De ces dernières il ne subsiste que quelques caractères; M. Clermont-Ganneau s'en est réservé l'étude, qui ne promet pas d'être bien fructueuse. Au contraire le texte grec est, sinon intact, du moins conservé dans une très large proportion, et, grâce à sa disposition στοιχηδόν, on peut tenter de le restituer intégralement. Mais cette restitution et surtout l'interprétation du document n'en offrent pas moins de sérieuses difficultés. M. Cumont en a résolu plusieurs, avec la sagacité et l'érudition dont il n'a plus à fournir la preuve. On ne peut pas dire cependant que sa publication lève tous les doutes, et il est le premier à en convenir. C'est dans l'espoir de faire avancer sur quelques points l'œuvre de déchiffrement et d'explication que je demande la permission de présenter le résultat de mes réflexions sur ce texte énigmatique.

La lecture des six premières lignes n'offre aucune incertitude; d'accord avec M. Cumont je les transcris ainsi :

'Αθάνα[τα] μνημεῖα
παρ' εὐ[θ]εμίτοισ
σαδράπησιν κείσ-
εται 'Ορομάνηι τε
'Αριούκου καὶ 'Αρι-
ούκη φίλωι υἱῶι

On notera l'adjectif nouveau εὐθέμιτος « observateur de la justice » et la forme insolite σαδράπησιν, dont M. Cumont a montré l'origine araméenne, mais qui s'est déjà rencontrée dans un texte éolien, l'inscription de Pordoséléné (Collitz, *Dialektinschr.* I, 304 A, l. 18 : πὰρ τῶν σαδράπαν).

Voici maintenant la traduction de M. Cumont : « Ces monuments immortels appartiendront aux satrapes légitimes (ou équitables) Oromanès fils d'Arioukès et Arioukès son fils chéri. »

Le sens adopté par M. Cumont pour la locution παρ(ὰ) — κεῖμαι « appartenir à » n'est pas facile à justifier, et lui-même il n'en cite aucun exemple. Assurément rien n'est *impossible* dans une contrée aussi lointaine et si mal frottée de civilisation grecque ; pourtant il ne faut admettre le solécisme comme le barbarisme qu'à la dernière extrémité. Je considère donc comme probable, sinon comme certain, qu'il faut distinguer entre les personnes promises à un souvenir immortel (le seigneur Oromanès et son fils Arioukès) et celles au souvenir de qui on les recommande (les satrapes présents et futurs). Pour la construction de κεῖμαι (ou τίθεμαι) avec παρά et le datif de la personne, dans le sens de « se souvenir », on pourrait comparer Démosthène, *Couronne* (XVIII), § 138 (p. 273, 18) : ἀλλ' οὐ τίθεται ταῦτα παρ' ὑμῖν εἰς ἀκριβῆ μνήμην; et pour le double datif, celui de l'honoré et celui de l'honorant, les deux exemples de Synésius cités par le *Thesaurus*, s. v. κεῖμαι (p. 1408) : ἐν καλῷ μοι κείσεται παρὰ τῷ Θεῷ et παρ' ἐμοί σοι πολλαπλάσιον κείσεται. De plus il n'est ni nécessaire ni même plausible de prendre μνημεῖα au sens étroit de tombeau, monument funéraire, comme le fait M. Cumont (1); ce mot désigne soit le souvenir lui-même, soit l'objet quelconque, stèle, statue, édifice, ou même simplement la présente inscription, destinée à perpétuer le souvenir d'Oromanès et d'Arioukès.

On remarquera que le rédacteur a eu la prétention ou du moins l'intention d'écrire en vers. Les trois premières lignes forment même un hexamètre correct :

ἀθάνατᾱ μνημεῖα παρ' εὐθεμίτοις σαδράπησιν

car la finale de ἀθάνατα peut à la rigueur s'allonger devant la double consonne. Ensuite on aurait un second hexamètre supportable en écrivant soit κείσεται Ὀρομάνηι τ(ε) Ἀριούκου καὶ φίλωι υἱῶι, soit même κείσεται Ὀρομάνηι τε καὶ Ἀριούκη φίλωι

(1) A la vérité un μνημεῖον ou μνῆμα funéraire est quelquefois dit ἀθάνατον « immortel », par exemple dans une épigramme du Céramique d'Athènes (Kaibel, n° 21 :) ἀθάνατόμ με θα[νοῦσιν ἐθῆκαν σῆμα πολῖται].

υἱῶι. Car le *rho* peut compter comme lettre double pour allonger la syllabe initiale de Ὀρομάνης et, d'autre part, dans le nom propre Ἀριούκης le *iota* peut, à la rigueur, être traité comme une consonne (*fluviorum rex Eridanus*, a dit Virgile); mais en combinant les deux rédactions, le scribe — ou l'auteur? — a faussé lamentablement le mètre.

Les quatre dernières lignes sont lues ainsi par M. Cumont :

οὕνεκε [ἕ]δραν δωμ-
ῶν ἔκτισ[α], χερσαῖα
λαβώ[ν, στέ]γουσ τε
καλο[ῦ δαψ]ιλὰ τείχη.

Et il traduit : « C'est pourquoi, bâtissant un sanctuaire, je l'ai fondé dans un lieu désert que j'ai occupé et j'ai construit les murs somptueux d'un beau sépulcre. »

J'accepte l'explication ingénieuse proposée pour χερσαῖα λαβών, quoique χερσαῖος ne se soit pas encore rencontré dans ce sens (où l'on trouve χέρσος), et aussi l'excellente restitution στέ]γους. Le reste est inadmissible. Ni le sens purement homérique attribué à οὕνεκε, ni la forme sans précédent de cet adverbe (on trouve seulement οὕνεκα et οὕνεκεν), ni l'extraordinaire participe δωμῶν (de δωμάω), ni enfin la brusque apparition de la première personne (ἔκτισα) qui, par surcroît, évite de se nommer, ne sont conformes aux habitudes du style épigraphique ou poétique; ἕδραν est terriblement vague; δαψιλά (au lieu de δαψιλῆ), appuyé sur un unique exemple d'Empédocle, très choquant. J'ajoute que les traces de caractères visibles sur l'estampage, et vérifiées pour moi par M. de Ricci, ne justifient pas suffisamment la restitution proposée. A la l. 7 (οὕνεκε etc.), la lettre lue Δ dans ἕ]δραν paraît être plutôt un A : c'est M. Cumont lui-même qui a bien voulu m'en avertir. La lettre finale de cette même ligne, très empâtée, paraît néanmoins être plutôt N que M, car la haste de droite est verticale et non oblique comme dans les autres M de l'inscription. A la l. 8 la lettre perdue à la fin de ΕΚΤΙΣ... est plutôt E que A; les A sont d'ordinaire si larges qu'on aper-

cevrait presque nécessairement l'amorce de la branche droite. Enfin il convient d'observer que dans notre inscription, quoique écrite στοιχηδόν, le *iota* ne compte pas toujours pour une place entière mais peut être rattaché à la lettre qui suit (ex. χερσαῖα, τεῖχη); dès lors l'adjectif terminé par ...ΙΛΑ peut être complété par 4 lettres dont un *iota,* au lieu de trois, et la restitution ποικ]ίλα s'offre ou plutôt s'impose à l'esprit.

Voici maintenant comment je proposerais de restituer ces 4 lignes :

οὕνεκε[ν] Ἀράνδων
ὧν ἔκτισ[ε], χερσαῖα
λαβώ[ν, στέ] γους τε
καλο[ῦ ποικ]ίλα τεῖχη.

Le génitif d'attraction ὧν est parfaitement correct; quant à l'accusatif ποικίλα τεῖχη (au lieu de ποικίλων τειχῶν) il constitue certainement une anacoluthe, mais dont la syntaxe grecque offre des exemples lorsqu'un verbe actif (ἔκτισε) s'insère après le relatif (1). Reste le singulier ἔκτισε qui est, sinon incorrect, du moins obscur, mais qui l'était peut-être moins si le texte original du second vers portait

κείσεται Ὀρομάνηι τ' Ἀριούκου καὶ φίλωι υἱῶι

le fils, non dénommé, disparaissant dans la personnalité du père.

Je n'ai pas besoin de faire observer que la structure métrique, qui se maintient encore dans les premiers pieds du 3e vers, s'effondre ensuite pour ne reparaître que dans la finale ποικίλα τεῖχη.

La ville d'Aranda, dont notre inscription commémorait donc la fondation et vantait le palais aux murs bigarrés (c'est-à-dire ornés de faiences ou de briques muticolores) est

(1) Grammaticalement on pourrait faire dépendre τεῖχη de λαβών, mais cela ne donnerait pas un sens satisfaisant.

inconnue d'ailleurs, mais des noms à terminaison analogue sont fréquents dans cette région (Laranda, Dalanda, etc.). On pourrait être tenté de l'identifier soit avec l'*Arangas* de la Table de Peutinger (route de Mélitène à Zimara), soit avec l'Ἀράνη de Ptolémée (V, 6, 20) et de l'*Itinéraire Antonin* (p. 177 Wess. *Aranis*), sur la route de Sébastée à Mélitène. Dans cette même région, Ptolémée nomme une ville de Ὀρόμανδος, dont le nom rappelle curieusement celui de notre Ὀρομάνης. Mais *hypotheses non fingo.*

Je n'en ferai pas non plus sur la date exacte de notre monument; je renvoie sur ce point aux excellentes observations de M. Cumont. L'association de l'araméen et du grec, les formes épigraphiques assez spéciales et contradictoires conduisent au milieu du IIIe siècle avant J.-C. La disposition στοιχηδόν ne permet guère de descendre plus bas. Nous ne savons presque rien sur l'état politique de la Cappadoce orientale et de la Petite Arménie à cette époque; mais il est bien probable que les satrapes dont il est question dans notre texte sont des satrapes indépendants comme celui qui gouvernait la Petite Arménie au temps de la guerre de Pharnace.

Donnons en terminant une restitution d'ensemble du texte suivi de sa traduction :

Ἀθάνα[τα] μνημεῖα παρ' εὐ[θ]εμίτοισ σαδράπησιν
κείσεται Ὀρ(ρ)ομάνηι τε <Ἀριούκου> καὶ Ἀριούκη φίλωι υἱῶι
οὕνεκε[ν] Ἀράνδων, ὧν ἔκτισ[ε], χερσαῖα λαβώ[ν,
στέ]γουσ τε καλο[ῦ ποικ]ίλα τείχη.
(aram.) BGNT...
WGNMS...

« Des souvenirs immortels rappelleront aux équitables satrapes (le seigneur) Oromanès, fils d'Arioukès, et son cher fils Arioukès, à cause d'Aranda, qu'il (Oromanès) a fondée, ayant reçu un pays stérile, ainsi que les murs aux couleurs variées d'un beau palais. »

Théodore Reinach.

THÉOPHANE DE MITYLÈNE

I

Théophane reçoit le droit de cité romaine en l'an 692-62, comme historien de Pompée.

En l'an 692-62, dans le discours où il s'attachait à démontrer que le poète Archias était bien citoyen romain et qu'il s'était rendu digne du droit de cité par ses mérites littéraires, Cicéron rappelait avec quel appareil théâtral ce même droit venait d'être conféré à un autre Grec d'Asie. « Eh ! quoi, celui de nos concitoyens qui a mérité, comme Alexandre, le nom de Grand, notre Pompée, qui a su faire marcher de pair sa fortune et sa valeur personnelle, n'a-t-il pas octroyé le droit de cité à Théophane de Mitylène, l'historien de ses grandes actions, devant l'assemblée de ses soldats ? Et tous ces braves gens, malgré leur rudesse militaire, émus de la gloire accordée à leur général, comme s'ils se rendaient compte qu'ils avaient quelque part aux éloges de l'historien, n'ont-ils pas approuvé par de vives acclamations l'acte de Pompée (1) ? »

D'après Valère Maxime, qui emprunte à peu près les termes de Cicéron pour raconter la même anecdote, dans le chapitre des *Faits et Paroles mémorables* où il traite « de l'Amour de la gloire chez les Romains », il semble que Pompée ait eu besoin d'aider par des explications l'intelligence médiocre de ses

(1) *Pro Archia*, x, 24.

soldats, peu habiles à comprendre quelle part leur revenait dans les éloges donnés par Théophane à leur général : « Le grand Pompée ne fut pas insensible à cette gloire qui résulte des panégyriques, lui qui octroya le droit de cité à Théophane de Mitylène, l'historien de ses grandes actions, devant l'assemblée de ses soldats : honneur considérable en soi, rendu plus éminent encore par le discours très soigné où les motifs en étaient expliqués. Aussi personne ne douta que ce bienfait ne fût moins une faveur que le paiement d'une dette de reconnaissance (1). »

Nous ne savons ni en quelle année, ni en quel pays, Théophane se vit conférer le droit de cité d'une manière si honorable. On peut admettre que la scène racontée par Cicéron et par Valère Maxime se passa, en 62, à Mitylène même, patrie du nouveau citoyen romain.

Au commencement des guerres de Mithridate contre Rome, Mitylène avait été une des premières cités grecques à chercher un protecteur dans le roi du Pont. En l'an 665-89, M'. Aquilius, qui avait été consul avec Marius en 653-101, était envoyé, *legatus populi Romani consularis* (2), pour régler les difficultés survenues entre Mithridate, d'une part, et, d'autre part, Ariobarzane, qui était roi de Cappadoce, et Nicomède, qui était roi de Bithynie, l'un et l'autre sous la tutelle de la République romaine. Aquilius s'était mis à la tête des armées de Nicomède et d'Ariobarzane qu'il excitait à envahir les états du roi du Pont (3). Cette agression privait le consulaire de l'inviolabilité qui couvrait la personne du *legatus*. Après plusieurs défaites, Aquilius dut se réfugier à Pergame ; bientôt, ne se croyant plus en sûreté sur le continent, il s'embarqua pour l'île de Lesbos. Il était retenu par la maladie à Mitylène, quand, pour faire leur cour à Mithridate, les habitants le livrèrent aux

(1) Valère Maxime, VIII, XIV, *De cupiditate gloriae in Romanis*, 3.

(2) *Pro lege Manilia*, V, 11.

(3) Pour le rôle d'Aquilius dans cette expédition, voir Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, Paris, 1890, p. 116 et suiv.

vengeances du roi. Le consulaire subit d'indignes traitements (1) ; la tradition rapporte qu'on le tua en lui versant de l'or fondu dans la bouche (666-88).

Plus tard, au printemps de 669-85, c'est à Mitylène, qui lui demeurait toujours fidèle, que Mithridate, vaincu et poursuivi par les Romains, venait se réfugier pour rallier les débris de ses forces terrestres et navales (2). La ville qui avait livré Aquilius et accueilli Mithridate devait s'attendre à toutes les rigueurs de Rome victorieuse. Elle résista pendant plus de cinq ans aux efforts des flottes romaines qui l'investissaient ; son courage ne fut pas abattu par une défaite sur mer que Lucullus lui avait infligée (3). C'est seulement en 79 que le propréteur M. Thermus, qui avait dû réclamer le concours de la flotte bithynienne, put s'emparer de Mitylène : aucune autre ville d'Asie n'avait osé continuer la guerre depuis la défaite de Mithridate (4). Jules César, qui faisait en Asie ses premières armes sous les ordres de M. Thermus, mérita par sa valeur à la prise de Mitylène d'être gratifié d'une couronne civique (5).

Velleius Paterculus, qui rappelle que les habitants de la ville vaincue furent réduits en servitude, ajoute que, dans la suite (*postea*), Pompée ne rendit son indépendance à cette cité coupable d'une criminelle perfidie qu'en considération du seul Théophane (6).

En l'an 63, dans son deuxième discours *Sur la loi agraire*, Cicéron pouvait dire au peuple romain : « Mitylène est bien devenue votre propriété, Quirites, par la loi de la guerre et par le droit de la victoire; la ville, d'abord, célèbre entre toutes par sa beauté naturelle, par sa situation, par l'ordonnance et

(1) *Pro lege Manilia*, v, 11 : [Mithridates] *legatum populi Romani consularem vinculis ac verberibus atque omni supplicio excruciatum necavit.* — Cf. Th. Reinach, *ouvr. cité*. p. 126-127.

(2) Th. Reinach, *ouvr. cité*, p. 202.

(3) Plutarque, *Lucullus*, IV.

(4) Tite-Live, *Epitome* LXXXIX.

(5) Suétone, *César*, II. — Cf. Th. Reinach, *ouvr. cité*, p. 208-209, 307, 314.

(6) Velleius Paterculus, II, XVIII, 1.

la splendeur de ses édifices; puis, le territoire, qui réunit à la fois la fertilité et l'agrément (1). »

En 62, après la mort de Mithridate et la fin de la guerre, Pompée, revenant d'Asie en Italie, s'arrêta dans l'île de Lesbos. « A Mitylène, il rendit à la cité son indépendance par estime pour Théophane; il assista au concours de poètes qui se célébrait suivant la coutume locale et qui avait pour seul sujet les exploits du vainqueur de Mithridate (2). » Il est probable que la cérémonie militaire où le droit de cité romaine fut conféré à Théophane faisait partie des fêtes qui signalèrent le séjour de Pompée à Mitylène.

L'immense vanité du vainqueur de Mithridate explique comment l'histoire élogieuse de ses exploits pouvait valoir à l'historien le titre de citoyen romain et la grâce de sa ville natale.

Salué à vingt-trois ans du titre d'*imperator* par Sylla qui se voyait contraint de lui reconnaître une indépendance absolue dans son commandement, vainqueur en Sicile et en Afrique des lieutenants de Marius et de leur allié Hiarbas de Numidie, reçu lors de son retour à Rome par les acclamations de la multitude, Pompée, simple chevalier, qui n'avait encore géré aucune magistrature, obtenait les honneurs du triomphe en 673-81. Il n'avait que vingt-six ans. L'heureuse fortune qui le suivait dès ses débuts ne devait l'abandonner qu'au moment de la guerre civile, qui lui réservait la défaite et la mort. En 683-71, à la tête de l'armée d'Espagne avec le titre de *pro consule* qui, pour lui, précédait le consulat, il avait mis fin à la guerre de Sertorius et de Perperna et terminé la guerre des esclaves, en détruisant les restes des bandes de Spartacus. Elu au consulat pour 684-70, sans avoir l'âge légal et sans avoir passé par la questure, l'édilité et la préture, il célébrait son second triomphe la veille de son entrée en fonctions. Chargé en vertu de la *lex Gabinia* d'un *imperium* extraordinaire sur

(1) *De Lege agraria*, II, XVI, 40.
(2) Plutarque, *Pompée*, XLII.

toutes les mers et sur toutes les côtes où les pirates exerçaient leurs ravages depuis plus de dix ans, en trois mois l'*imperator* délivrait le monde romain de ces dangereux adversaires qui avaient mis en échec les meilleurs généraux de la République (687-67). L'année suivante, le discours de Cicéron *Pro lege Manilia* lui faisait confier la direction de la guerre contre Mithridate qu'il devait terminer avec plein succès, en 62.

L'orateur avait comblé d'éloges immodérés celui qu'il proposait au choix du peuple pour l'*imperium*. Il avait trouvé dans les guerres où Pompée s'était déjà distingué la preuve éclatante que le général qu'il demandait de voir opposer à Mithridate possédait toutes les *virtutes imperatoriae*, et, en outre, l'*auctoritas* et la *felicitas* (1). Le panégyrique était complet; mais Pompée n'ignorait pas qu'une harangue prononcée devant le peuple ne survit guère au résultat immédiat qu'elle a pu produire : seule, l'œuvre historique demeure et donne une gloire immortelle au héros qu'elle célèbre (2).

Il lui fallait un historien qui, suivant ses expéditions, en racontant au jour le jour les épisodes glorieux, lui conférât l'immortalité. Alexandre le Grand s'était bien fait accompagner en Asie par de nombreux lettrés chargés d'écrire le récit de ses campagnes. Diodote d'Érythrées et Eumène, qui commandait dans l'armée macédonienne, avaient rédigé les *Éphémérides* de l'expédition; Béton et Diognète avaient fait un journal des *Étapes d'Alexandre;* Amyntas, un journal des *Étapes d'Asie*. Le chambellan (εἰσαγγελεύς) Charès avait composé une grande histoire des hauts faits de son roi (3).

Une comparaison avec Alexandre n'avait rien qui effrayât la modestie de Pompée. On remarquait en lui une certaine ressemblance physique avec le héros macédonien; on lui donnait, alors qu'il était tout jeune, le nom d'Alexandre, ce qui était

(1) *Pro lege Manilia*, x, 27-xvii, 50.
(2) Cf. Thucydide, I, xxii, 4 : Κτῆμά τε ἐς ἀεὶ μᾶλλον ἢ ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα.
(3) A. et M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*. Tome V, Paris, 1899, p. 95 et suiv.; 102 et suiv.

loin de le fâcher (1). « Dès son adolescence — dit Salluste (2) — Pompée, grâce aux flatteries de ses partisans, persuadé qu'il serait l'égal du roi Alexandre, s'évertuait à imiter les actes et les projets de ce prince. » Sylla avait, en quelque sorte, légitimé les prétentions du jeune vainqueur des derniers partisans de Marius en lui donnant ce surnom de *Grand* que la postérité faisait inséparable du nom du héros macédonien, Pompée avait conscience qu'il pouvait porter cet ambitieux *cognomen* de *Magnus*. Il lui était permis de ne pas se désoler comme le faisait Jules César qui, âgé de trente-trois ans et simple questeur en Espagne, pouvait aller pleurer devant la statue d'Alexandre voisine du temple d'Hercule à Gadès et se reprocher en gémissant de n'avoir encore rien fait de mémorable à l'âge où le Macédonien avait déjà conquis le monde entier (3). A trente-trois ans, Pompée avait un passé glorieux; à quarante-cinq ans, après ses succès définitifs en Orient, il méritait bien un historien.

C'était d'ailleurs un usage des anciens aristocrates de la République romaine de s'être fait accompagner dans leurs expéditions par un poète chargé de célébrer leurs exploits. Caton l'ancien reprochait au consul M. Fulvius Nobilior d'avoir amené dans sa province d'Étolie, en 565-189, le poète Ennius qui devait être le témoin et le héraut de ses conquêtes. Pour marquer sa reconnaissance à son protecteur, Ennius avait mis en scène, dans une *praetexta* intitulée *Ambracia*, la prise de la ville d'Ambracie par le consul; et, en l'an 570-184, Q. Fulvius Nobilior avait accordé le droit de cité au vieux poète de son père en souvenir de la campagne d'Étolie (4).

En 667-87, le poète Archias faisait partie de la *cohors* de L. Licinius Lucullus, questeur du proconsul Sylla, chargé de diriger la première guerre contre Mithridate. Le poète suivit

(1) Plutarque, *Pompée*, I.
(2) Salluste, *Historiarum libri* III, frgt. 88 (édit. Maurenbrecher, Leipzig, 1893).
(3) Suétone, *César*, VII.
(4) Cicéron, *Tuscul.*, I, II, 3; *Pro Archia*, XI, 27; *Brutus*, XX, 79.

son patron en Grèce, en Asie, dans les îles de la mer Egée, pendant toute l'expédition d'Orient. En 681-73, Lucullus qui recevait, à titre de proconsul, la mission de conduire la deuxième guerre contre Mithridate, amenait encore avec lui son poète qui occupait les loisirs de la campagne à préparer une épopée où était racontée toute la partie de l'expédition commandée par Lucullus de 681-73 à 688-66. Le poème était publié au moment où le discours *Pro lege Manilia* fut prononcé : Cicéron prétend que c'était un panégyrique qui passait sous silence les défaites du proconsul (1).

La vanité de Pompée ne se serait accommodée ni du panégyrique banal d'une épopée, ni des vaines allusions d'une *praetexta*. Le successeur de Lucullus estimait, sans doute, que la louange de la poésie épique ou dramatique languirait auprès de son grand nom et que la seule simplicité d'un fidèle récit historique, qui n'aurait pas à dissimuler des défaites, pourrait soutenir sa gloire affirmée par ses succès sur Mithridate. D'ailleurs, Alexandre, qu'il s'efforçait d'imiter en tout, n'avait pas eu à se louer du poète Choerilos par lequel il s'était fait accompagner en Asie. La légende prétendait que le chantre officiel était chargé de célébrer les exploits du conquérant dans une épopée dont chaque vers jugé bon devait être récompensé par une pièce d'or, chaque vers jugé mauvais, puni par un soufflet. Les mauvais vers étant en grande majorité, on assurait que Choerilos avait péri, tué par les soufflets, et qu'Alexandre répétait qu'il aurait mieux aimé être le Thersite d'Homère que l'Achille de Choerilos (2).

Choerilos n'avait servi en rien la gloire du héros macédonien ; au contraire, l'historien Charès de Mitylène avait fait connaître ses grandes actions. Pompée, qui ne voulait pas confier, comme son prédécesseur Lucullus, le soin de chanter ses exploits à un poète, tenait à en avoir le récit rédigé par un histo-

(1) *Pro lege Manilia*, IX, 25.

(2) Horace, *Épîtres*, II, I, v. 232 et suiv.; *Art poétique*, v. 357. — Voir les notes du scholiaste, à propos de ces passages, et Suidas, au mot Χοιρίλος.

rien. Cet historien, Théophane, était, comme Charès, de Mitylène : il ne déplaisait pas, sans doute, à l'*imperator* qui avait dompté Mithridate que la communauté de patrie de Charès et de Théophane fût un nouveau trait de ressemblance entre les deux vainqueurs de l'Asie.

En faisant l'histoire des conquêtes de Pompée, Théophane avait bien mérité de la République. Sylla s'était arrogé le pouvoir, qui appartenait au peuple romain, de conférer de sa propre autorité le droit de cité à beaucoup d'étrangers, entre autres à un certain Ariston de Marseille, qui est complètement inconnu (1), à un historien Alexandre Polyhistor, qui ne s'était occupé que des origines de l'histoire romaine (2). L'*imperator* Pompée n'avait-il pas le pouvoir de conférer, sans attendre une loi approuvée par le peuple, le droit de cité à Théophane de Mitylène, *scriptor rerum suarum*, comme le dictateur Sylla avait fait citoyen romain l'historien des origines de Rome?

II

Conjectures sur la vie de Théophane antérieurement à l'expédition de Pompée en Asie. — Ce que l'on sait de l'œuvre historique de Théophane.

Nous ne savons rien de la vie de Théophane de Mitylène antérieurement au jour où il fut gratifié par Pompée du droit de cité romaine devant l'assemblée des soldats. Une lettre de Cicéron à Atticus nous apprend que Théophane était *plébéien* (3), c'est-à-dire qu'il appartient à la plus basse classe de sa ville natale. Une inscription de Mitylène nous apprend qu'il était fils d'un certain Hiéroitas (4).

(1) *Pro Balbo*, XXII, 50.

(2) Servius, *ad Aen.*, X, v. 388 : *Hoc totum Alexander Polyhistor tradit quem L. Sulla civitate donavit.*

(3) *Epist. ad Attic.*, VII, VII, 6 : ... *plebeio* ... *Mitylenaeo.*

(4) *Inscriptiones Graecae insularum Maris Aegaei.* Fasciculus alter. Berlin, 1899, n° 150, p. 49.

Dans ses « Recherches sur la vie et sur les ouvrages de Théophane (1) », l'abbé Sévin, qui oublie l'humble origine du Mitylénien attestée par Cicéron, et qui force le sens d'un passage de Strabon où il est dit qu'il fut associé à toutes les grandes actions de Pompée (2), imagine un véritable roman à propos des premières années de son héros. Au moment où l'on décida de livrer M'. Aquilius à Mithridate, « les plus sages s'opposèrent en vain à une si lâche résolution »; ils furent contraints par la multitude de sortir de la ville. « Il y a bien de l'apparence que Théophane et son père furent du nombre des exilez... Il est à présumer que la plupart des exilez allèrent implorer la protection de Sylla, lorsqu'il entra en Grèce à la tête des légions romaines; que Théophane en fut reçu avec tous les égards dûs à son rang; que, la guerre finie, ce grand capitaine le conduisit en Italie; qu'il y vit Pompée et que dès lors se forma entre eux l'amitié la plus étroite et la plus constante. Car on ne sçauroit presque douter qu'elle n'ait commencé de très bonne heure... Théophane avoit accompagné Pompée dans ses premières expéditions (3). »

Évidemment, il n'est pas impossible que Théophane soit sorti tout jeune de Lesbos, comme un autre Grec d'Orient, son aîné, sans doute, de quelques années, le poète Archias, avait abandonné Antioche, sa patrie, pour aller chercher fortune dans les diverses villes de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie, et, enfin, à Rome. Théophane était poète au même titre qu'Archias. L'*Anthologie* a conservé deux de ses épigrammes :

Plaise au ciel que je devienne un beau lis blanc, afin que tu me cueilles et que tu m'approches de ton sein (4) !

Non pour son père, mais pour son fils, Lysis, dans sa douleur, a

(1) *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, avec les Mémoires de littérature tirés des Registres de cette Académie.* Tome XIV, p. 143-153 (13 novembre 1739), Paris, 1743.

(2) Strabon, XIII, II, 3.

(3) Sévin, *ouvr. cité*, p. 143-144.

(4) *Anthologie grecque*, traduction Dehèque, Paris, 1863, vol. II, p. 76, n° 35.

élevé ce monument vide et l'a arrosé de larmes; c'est le tombeau d'un nom, car les pauvres parents n'ont pu recueillir les restes de Mantithée, mort dans un naufrage (1).

Rien n'empêche de supposer qu'à l'exemple de beaucoup de poètes besoigneux et médiocres, ses compatriotes et ses contemporains, Théophane ait erré de ville en ville pour gagner son pain, récitant les poèmes qu'il avait déjà composés, en improvisant de nouveaux à la demande de ses auditeurs, et qu'il se soit enfin, comme Archias, établi à Rome où il aurait fait la connaissance de Pompée.

Mais il est aussi vraisemblable d'admettre que c'est en Asie même que Pompée fut mis en rapports avec son futur biographe, comme avec l'historien Castor de Rhodes. Celui-ci, qui était gouverneur d'une place forte de Mithridate, Phanagorie, sur la rive asiatique du Bosphore Cimmérien, excita, en 64, une révolte qui consomma la ruine du roi de Pont (2). Cette trahison lui valut de Pompée le titre de Ῥωμαίων φίλος.

Afin de témoigner sa reconnaissance à Pompée, Castor de Rhodes avait publié, entre autres ouvrages historiques, six livres de Χρονικά, sorte de résumé chronologique qui donnait la date de tous les événements importants depuis l'époque du fabuleux Ninus jusqu'au triomphe de Pompée, en 61. La sou-

(1) *Anthologie*, vol. I, p. 209, n° 537. — Dehèque attribue à Théophane cette épigramme qui est publiée sous son nom par Planude et par Reiske, sous le nom de Phanias par Céphalas et par Jacobs. Quant à une épigramme qui porte sans conteste le nom de Théophane (vol. II, p. 69, n° 14), il rappelle que c'est une poésie de décadence, œuvre d'un Théophane, abbé byzantin, mort en 817. — Diogène Laerce (II, CIV), passant en revue les divers personnages qui ont porté le nom d'Aristippe, dit que, dans son livre sur la peinture (ἐν τῷ Περὶ γραφικῆς), Théophane a mentionné Aristippe, peintre d'Éphèse. Sévin (*ouvr. cité*, p. 152) paraphrase ainsi ce passage de Diogène : « On voyoit encore de son tems [du temps de Plutarque] dans les bibliothèques le Traité que Théophane avoit publié sur la Peinture. Diogène Laerce est cependant le seul des Anciens qui en fasse mention. Ce qu'il en dit, quoique en passant, prouve clairement que l'Auteur s'étoit proposé dans cet ouvrage de transmettre à la postérité les particularités les plus remarquables de la vie des Peintres célèbres. » On n'a aucune raison d'attribuer le Περὶ γραφικῆς à Théophane de Mitylène.

(2) Cf. Th. Reinach, *ouvr. cité*, p. 404-405; *De vita et scriptis Castoris*, p. 153-155 du fascicule qui fait suite à l'*Hérodote* de la collection Didot, Paris, 1862.

mission définitive de l'Asie par le vainqueur de Mithridate terminait la période historique commencée avec l'avènement de Ninus.

Si elle n'allait pas jusqu'au triomphe de l'an 61, l'histoire de Théophane, qui valut à son auteur le droit de cité vers l'an 62, racontait toutes les péripéties de la guerre, depuis que la *lex Manilia* en avait confié la direction à Pompée jusqu'au moment où elle fut terminée par la mort de Mithridate. Quand bien même on admettrait, conformément à l'affirmation sans preuve de Sévin, que « Théophane avait accompagné Pompée dans ses premières expéditions », aucun des fragments, très rares, d'ailleurs, qui nous restent de l'historien du vainqueur de Mithridate (1) ne fait allusion aux campagnes de Pompée contre les lieutenants de Marius et Hiarbas de Numidie, en Sicile et en Afrique, contre Sertorius et Perperna en Espagne, contre les pirates sur la Méditerranée et le littoral asiatique de la mer Égée. Strabon ne cite dans sa *Géographie* l'ouvrage de Théophane qu'à propos des pays qui furent le théâtre de la guerre de Mithridate.

On peut mettre le biographe de Pompée au nombre des auteurs spéciaux de Μιθριδατικά, auxquels le géographe dit qu'il faut accorder le plus de confiance pour l'histoire et la description de ces pays (2). Après K. J. Neumann, qui a voulu établir que l'ouvrage de Théophane est une des sources principales de Strabon pour la description de la région du Caucase (3), et Franklin Arnold, qui s'est proposé de démontrer que l'on peut retrouver des traces de cet ouvrage, non seulement dans la *Géographie* de Strabon, mais aussi dans la *Vie de Pompée* par Plutarque et dans la *Guerre de Mithridate* par Appien (4),

(1) Les fragments de Théophane se trouvent dans le vol. III des *Fragmenta Historicorum Graecorum* de C. Müller, Paris, Didot, 1849, p. 312-316.

(2) Strabon, XI, II, 14 : Οἱ δὲ τὰ Μιθριδατικὰ συγγράψαντες, οἷς μᾶλλον προσεκτέον.

(3) K. J. Neumann, *Strabons Landeskunde von Kaukasien* (Fleckeisens Jahrbücher für klassische Philologie, Supplementband, XIII, 1883).

(4) Franklin Arnold, *Untersuchungen über Theophanes von Mytilene und Posidonius von Apamea* (Fleckeisens Jahrbücher für klassische Philologie, Supplementband, XIII).

Wilhelm Fabricius, auteur d'une importante *inaugural-Dissertation*, consacrée en grande partie à Théophane (1), suppose avec vraisemblance que le *scriptor rerum Pompeii,* qui ne s'occupait en rien de la période où la guerre fut dirigée par Lucullus, termina et publia pendant l'hiver de 63-62, à Ephèse, où Pompée avait pris ses quartiers après la mort de Mithridate, l'ouvrage qui lui valut le droit de cité romaine et qui était intitulé plutôt Τὰ περὶ τοῦ Πομπηΐου que Τὰ Μιθριδατικά (2).

Pompée a dû être suivi de Théophane dans toutes les régions où il a passé de 67 à 62, c'est-à-dire la Cilicie où se trouvait le vainqueur des pirates (hiver de 67-66) quand la *lex Manilia* le chargea de la guerre contre Mithridate; la Galatie où il eut une entrevue orageuse avec son prédécesseur Lucullus (printemps de 66); les pays où il fit successivement campagne : le Pont, la Petite Arménie (66), l'Ibérie, la Colchide, la région du Phase (65), l'Arménie, l'Albanie (65-64), la Cappadoce et la Syrie (64-63). Pour toutes ces régions qu'il a parcourues et sans doute décrites, Théophane a dû être l'autorité suivie par Strabon; conformément à cette hypothèse, W. Fabricius s'efforce de découper dans la *Géographie* de Strabon les passages où il croit retrouver les traces de l'influence de Théophane; il arrive ainsi à composer une *Sammlung* de soixante-trois fragments; Müller en donnait seulement cinq, mais avec des preuves certaines. Pour séduisante qu'elle soit, il paraît impossible d'admettre cette théorie d'après laquelle Strabon aurait emprunté à Théophane tous les passages de la *Géographie* où il est question des pays à travers lesquels Pompée a conduit ses expéditions contre le roi du Pont. Il est beaucoup plus sage de s'en tenir aux conclusions de M. Dubois : « Il faut concéder que les historiens des guerres de Mithridate dont Strabon fait mention ne sont ni nombreux, ni souvent cités... Théophane de Mity-

(1) Wilhelm Fabricius, *Theophanes von Mytilene und Quintus Dellius als Quellen der Geographie des Strabon.* Inaugural-Dissertation, Strassburg, 1888, VIII-235 p. in-8°.

(2) W. Fabricius, *ouvr. cité*, p. 7-8.

lène, compagnon et partisan de Pompée, auquel Strabon reconnaît un grand mérite d'historien, apparaît en tout cinq fois dans les Γεωγραφικά, dont deux seulement pour les pays du Caucase et de l'Arménie (1). »

Strabon regarde Théophane comme le plus illustre des Grecs qui ont vécu pendant les derniers temps de la République romaine (2). Mais il estime moins peut-être en lui l'historien (συγγραφεύς) que l'homme politique (πολιτικὸς ἀνήρ). « C'est — dit-il (3) — son mérite d'homme politique qui lui valut d'être choisi comme ami par Pompée qu'il aida dans la direction de toutes ses grandes entreprises. » Il ne craint pas de relever ses fautes de géographie.

Théophane partage l'erreur des auteurs qui ont admis que le Tanaïs prenait sa source dans le Caucase, et qu'après avoir longtemps coulé dans la direction du Nord, il se détournait brusquement pour aller se jeter dans la Palus Méotide (4).

Théophane se trompe de moitié pour les dimensions de l'Arménie : « Quant à l'étendue que Théophane assigne à l'Arménie, elle nous paraît exagérée, et nous croyons être plus près de la vérité en prenant pour la longueur la largeur même que Théophane indique, et pour la largeur la moitié seulement ou un peu plus de la moitié de la largeur indiquée (5). »

Le littérateur de Mitylène semble être surtout un philologue soucieux d'étymologies, un amateur de curiosités scientifiques, un érudit qui s'occupe des vieilles traditions mythologiques. Parmi les soixante-quinze châteaux destinés à recevoir en dépôt la majeure partie des trésors de Mithridate, l'un des plus importants était *Sinoria*, sur la frontière de la Grande-Armé-

(1) Marcel Dubois, *Examen de la Géographie de Strabon*, Paris, 1891. Deuxième partie, *Les sources de la Géographie de Strabon*, p. 285.

(2) Strabon, XIII, II, 3.

(3) Strabon, XIII, II, 3. — Je lis, suivant la correction de Coray, δι' τὴν ἀρετὴν ταύτην, au lieu de αὐτήν, leçon des manuscrits.

(4) Strabon, XI, II, 2.

(5) Strabon, XI, XIV, 11.

nie. Comme le mot συνορία signifie « situation limitrophe » (σύν, ὅρος), Théophane veut que ce château se nomme *Synoria* (1). Strabon rapporte, sans la garantir, une tradition d'après laquelle, « en Arménie, la neige aurait la propriété d'engendrer certains animalcules qu'Apollonidès nomme des *scolex* et Théophane des *thrips* (2) ». Strabon se moque de la légende incroyable des Amazones dont quelques-uns de ses contemporains, dit-il, admettent encore les invraisemblances (3); et il constate, non sans une certaine ironie, que « Théophane, qui a accompagné Pompée dans ses expéditions et qui est venu chez les Albans, dit que deux nations scythes, les Gèles et les Lèges, habitent entre les Amazones et les Albans et que le fleuve Mermadalis est la ligne de démarcation entre le territoire de ces nations et celui des Amazones (4) ».

Le scholiaste d'Apollonios de Rhodes rapporte qu'à propos d'Héraclée du Pont, Théophane s'occupait d'un autre personnage mythologique, le Dactyle Titias (5).

Il semble donc que, tout en s'acquittant consciencieusement de son office de panégyriste, l'historien de l'expédition de Pompée contre Mithridate n'a pas craint de faire montre dans son ouvrage de ses talents de grammairien sagace et de mythologue érudit. Peut-être même ses préoccupations littéraires lui faisaient-elles voir la postérité des légendaires Amazones dans les femmes guerrières de quelques tribus des Ibères ou des Albans, comme la vanité de Cicéron voyait des Parthes dans les montagnards qu'il combattait pendant son proconsulat de Cilicie (6). Appien constate que, parmi les prisonniers faits à

(1) Strabon, XII, III, 28.

(2) Strabon, XI, XIV, 4. — Le θρίψ est, au sens propre, le vers qui ronge le bois.

(3) Strabon, XI, V, 3.

(4) Strabon, XI, V, 1.

(5) Schol. *Argonaut.*, I, v. 1126. — La citation du scholiaste d'Apollonios n'est pas donnée par Müller, qui a recueilli en tout sept fragments, dont cinq sont empruntés à Strabon (XI, II, 2; XI, XIV, 1; XII, III, 28; XI, XIV, 4; XI, V, 1). Le sixième, dont il a déjà été parlé, est emprunté à Diogène Laerce (II, CIV), et le septième, dont il va être question, à Plutarque (*Pompée*, XXXVII).

(6) Cicéron, *Epist. ad Famil.*, II, X.

la bataille livrée sur les bords du Cyros, on trouva plusieurs femmes qui avaient combattu et reçu des blessures comme les hommes. « Ces femmes — dit l'historien (1) — passaient pour être des Amazones, soit qu'elles appartinssent à quelque nation d'Amazones voisine et alliée de ce pays, soit que ces barbares donnent le nom général d'Amazones à toutes les femmes qui prennent part aux combats. »

Pompée, d'ailleurs, devait encourager son historien dans ses goûts d'érudition mythologique qu'il partageait lui-même. « Il comptait — dit Duruy (2) — aller chercher Mithridate jusque dans le Caucase pour se vanter à Rome d'avoir porté ses aigles du fond de l'Espagne et de l'Afrique aux dernières limites du monde habitable et jusqu'aux rocs où Jupiter avait enchaîné Prométhée (3)... Pompée, accompagné du Grec Théophane, chercha sérieusement le rocher où Eschyle avait placé la scène de sa belle tragédie. » Appien ne cite le nom de Théophane en aucun passage de son histoire de la guerre de Mithridate; dans le chapitre auquel Duruy fait allusion, l'historien grec dit que Pompée, ayant poursuivi le roi de Pont jusqu'en Colchide, tint à parcourir le pays qui avait été le but des expéditions des Argonautes, de Castor et Pollux et d'Hercule, et qu'il désirait surtout voir l'endroit où l'on rapporte que Prométhée fut enchaîné sur le Caucase. Mais il est certain que Théophane, qui suivit Pompée pendant toutes ses campagnes d'Asie, l'accompagna jusqu'au Caucase; et il est fort probable que le Grec passionné pour la mythologie, avait conseillé à l'*imperator* de faire cette excursion archéologique. Au dire de Cicéron (4), Pompée était un bon orateur. Nous ignorons si, grammairien aussi érudit que César qui devait écrire un traité sur l'analogie, il s'intéressait assez aux questions de philologie pour s'occuper de l'étymologie de *Synoria* et du nom qui convient aux animalcules engendrés par la neige.

(1) Appien, *B. M.*, CIII.
(2) Duruy, *Hist. des Romains*, édit. de 1877, tome II, p. 312.
(3) Appien, *B. M.*, CIII.
(4) *Brutus*, LXVIII, 239.

On a reproché à l'histoire de Théophane des défauts plus graves que ses embellissements mythologiques et ses digressions grammaticales. On a soupçonné l'historien d'avoir travesti la vérité, et, comme dit M. Reinach, « de ne pas avoir reculé à l'occasion, devant les faux (1) ». Plutarque dit, en effet, que lorsque les archives secrètes de Mithridate conservées au Château Neuf (Καινὸν φρούριον) tombèrent aux mains de Pompée, en l'an 65, entre autres pièces remarquables à divers titres, « Théophane prétend qu'il y trouva un écrit de Rutilius dont le but était d'engager Mithridate à faire massacrer tous les Romains qui se trouvaient en Asie. Mais la plupart des historiens soupçonnent avec vraisemblance que c'est une calomnie (κακοήθευμα) de Théophane qui haïssait Rutilius parce qu'il ne lui ressemblait en rien. Peut-être Théophane a-t-il fabriqué ce faux pour faire plaisir à Pompée dont le père était représenté dans l'histoire de Rutilius comme un très méchant homme (2) ».

Le stoïcien P. Rutilius Rufus nous apparaît comme doué d'un des plus beaux caractères qui aient honoré les derniers temps de la République. Sous l'Empire, Velleius Paterculus admirait en lui le citoyen le meilleur, non seulement du siècle où il avait vécu, mais même de tous les temps (3). Son contemporain Cicéron parle souvent de lui et toujours avec les plus grands éloges : c'est un des hommes dont il aurait souhaité le plus que ses ouvrages philosophiques, écrits à la fin de sa carrière, eussent pu être lus et approuvés (4). Rutilius est, d'ailleurs, un des interlocuteurs du *De Re publica*. Dès son adolescence, son intimité dans la maison de P. Mucius Scaevola avait été l'origine de sa réputation d'extrême honorabilité et de profonde science du droit (5). L'amitié de ce jeune homme d'élite char-

(1) Th. Reinach, *ouvr. cité*, p. 428.
(2) Plutarque, *Pompée*, XXXVII, 3.
(3) Velleius Paterculus, II, XIII, 2 : *P. Rutilium, virum non seculi sui sed omnis aevi optimum.*
(4) *De Finibus*, I, III, 7.
(5) *De Officiis*, II, XIII, 47.

mait les vieux jours de Lælius (1). Cependant, il s'attachait au philosophe stoïcien Panætius (2); élève parfait du maître, il réalisait à peu près le type du vrai stoïcien (*prope perfectus in Stoicis*), avec toutes les vertus de caractère et aussi tous les défauts dans l'éloquence qui sont le propre du stoïcisme, le sérieux qui va jusqu'à la tristesse et la sévérité (*in quodam tristi et severo genere dicendi versatus*) (3).

Après avoir fait ses débuts comme tribun militaire sous les ordres de Scipion, le second Africain, dans la guerre de Numance (620-134), Rutilius illustra sa préture par la *constitutio Rutiliana;* consul en 649-105, il accompagna dans la province d'Asie, à titre de légat, son ami le proconsul Q. Mucius Scævola. Chargé seul de l'administration après le départ du proconsul qui ne resta que neuf mois dans son gouvernement, il s'attira la haine des publicains dont son austérité stoïcienne essaya de réprimer les exactions. Les publicains appartenaient à l'ordre équestre qui, depuis la promulgation de la *lex Sempronia* (122), occupait les fonctions judiciaires. A son retour à Rome, injustement accusé de concussion, il se laissa condamner à l'exil par un jury partial sans vouloir recourir à l'habileté oratoire de Crassus ou d'Antoine (4).

L'exilé résidait à Mitylène lors du soulèvement contre les Romains qui coûta la vie à beaucoup d'autres victimes que M'. Aquilius. Rutilius ne put échapper au massacre qu'en renonçant à sa nationalité. « La nécessité excuse la conduite de Rutilius; menacé d'être à Mitylène mis à mort par Mithridate, il n'évita la cruauté du roi qu'en abandonnant la toge. Ainsi, ce Rutilius, qui était pour nos Romains un modèle de vertu, de sagesse, de probité antique, ce personnage consulaire a donc pris les brodequins et le pallium des Grecs! Et personne n'a songé à lui en faire un crime; ce sont les malheurs des temps

(1) *De Amicitia*, XXVII, 101.
(2) *De Officiis*, III, II, 10.
(3) *Brutus*, XXX, 113-114.
(4) *Brutus*, XXX, 115; *De Oratore*, I, LIII.

qu'on a pu incriminer (1). » De Mitylène, Rutilius passa à Smyrne où il obtint le droit de cité (2) et où il resta jusqu'à sa mort, malgré les sollicitations de Sylla, qui, pour reconnaître les bons offices qu'il lui avait rendus en lui servant d'intermédiaire dans ses négociations avec Fimbria (3), le pressait de revenir d'exil et de rentrer à Rome (4). En 78, lors de son voyage en Asie Mineure, Cicéron put s'entretenir avec Rutilius (5). Il ne cesse, dans ses discours et dans ses traités, de proclamer l'innocence de cet exilé volontaire (6).

Rutilius, dit Quintilien, n'avait voulu opposer à une accusation injuste que les moyens de défense dont Socrate avait usé (*illo paene Socratico defensionis genere usus est*) ; on peut, à la rigueur, lui reprocher un moment de faiblesse en face de la mort, quand, à Mitylène, il renia sa nationalité : mais il se montra digne de Socrate, quand il répondit à Sylla que, exilé de Rome par un jugement aussi légal qu'inique, il ne pouvait y rentrer qu'en violant la loi. Cet honnête homme n'est pas suspect d'avoir écrit à Mithridate pour l'exciter au massacre des Romains établis en Asie. Mais il est tout naturel que dans une des œuvres historiques qu'il composa en exil (7), le rigide stoïcien ait parlé sévèrement du père de Pompée, Cn. Pompeius Strabo, dont la mémoire a été universellement flétrie (8).

Peut-on supposer que, pour satisfaire les rancunes filiales de son protecteur, Théophane ait imaginé cette lettre de Rutilius dont l'opinion contemporaine, édifiée sur l'intégrité du stoïcien en exil, n'aurait jamais admis l'authenticité? On le croit généra-

(1) *Pro Rabirio Postumo*, x, 27.
(2) *Pro Balbo*, xi, 28.
(3) Appien, *B. M.*, lx.
(4) Quintilien, XI, i, 12.
(5) *Brutus*, xxii, 85.
(6) *Pro Fonteio*, xvii, 38 ; *In Pisonem*, xxxix, 95 ; *Pro Scauro*, i, 2 ; *De Deorum Natura*, III, xxxii, 80.
(7) Ce qui reste des œuvres de Rutilius se trouve dans Müller, *Fragm. Hist. Graec.*, tome III, p. 199-200, et dans Peter, *Histor. Rom. frag.* (2e édit.), p. 120 et suiv.
(8) Plutarque, *Pompée*, i.

lement. Longtemps avant que M. Reinach accusât Théophane d'avoir commis un faux, l'abbé Sévin discutait longuement ce passage de Plutarque « qui charge terriblement la mémoire de notre Mitylénien », et il concluait : « Voilà, si je ne me trompe, Théophane pleinement convaincu de mensonge et de calomnie (1). » Il est permis de ne pas partager cette conviction, et de croire que Plutarque n'emprunte pas la mention de la lettre de Rutilius aux *Mithridatica* de Théophane, mais bien à l'ouvrage de l'historien Timagène, qui — on le verra — ne laissait échapper aucune occasion de blâmer ce qu'il appelait *la perversité* (ἡ μοχθηρία) de Théophane.

III

Théophane à Rome. Son rôle politique. Il pousse Pompée d'abord à conclure le triumvirat (694-60), puis à se brouiller avec César (705-49).

Après avoir réglé définitivement les affaires d'Orient, Pompée débarquait en Italie au mois de janvier de l'an 693-61. Il était accompagné de son historien Théophane. Le nouveau citoyen conservait, suivant l'usage, son nom grec comme *cognomen* et prenait le *praenomen* et le *nomen* du *patronus* qui l'introduisait, à titre de parrain, dans la cité romaine. Cn. Pompeius Theophanes était, dit Cicéron, un *plebeius* à Mitylène (2). Mais les bienfaits de Pompée lui avaient donné une richesse suffisante pour qu'il lui fût permis d'entrer dans l'ordre équestre. Depuis l'époque de Sylla, la seule condition requise pour être inscrit parmi les chevaliers était de justifier du *census equester*, c'est-à-dire de posséder 400,000 sesterces (environ 80,000 francs). Nous ignorons si Théophane devint chevalier en même temps que citoyen romain : mais Plutarque

(1) Sévin, *ouvr. cité*, p. 144-146.
(2) *Epist. ad Attic.*, VII, VII, 6.

nous apprend que, pendant la guerre civile, Pompée lui confia les fonctions de τεκτόνων ἔπαρχος (1), autrement dit de « préfet des ouvriers » (*praefectus fabrum*). La *praefectura fabrum* était un *munus equestre;* il appartenait à l'*imperator* de désigner lui-même le titulaire de ce *munus*, qui devait être un chevalier romain. Mais au commencemet de 61, la qualité même de citoyen pouvait être contestée à Théophane. Pompée avait pu la lui conférer, ainsi que les privilèges qu'il avait accordés à de nombreuses cités, en vertu de l'*imperium* qu'il tenait de la *lex Manilia.* Tous les actes accomplis pendant la guerre par l'*imperator*, dans l'exercice des pouvoirs sans limites dont il était investi, devaient, pour avoir force de loi, être ratifiés par le Sénat : le dévouement de Théophane à son *patronus*, en même temps que son propre intérêt, exigeait que tout ce qui avait été accompli en Orient fût confirmé par un sénatus-consulte. L'historien des exploits de Pompée devient désormais le conseiller et l'agent du vainqueur de Mithridate; il dépense toutes les ressources de sa finesse diplomatique à obtenir que les actes dont il a célébré la grandeur dans son histoire reçoivent une confirmation effective et passent du domaine des panégyriques littéraires dans celui des réalités politiques.

Pendant que le vainqueur de Mithridate s'attardait dans cette Asie soumise où il organisait la domination romaine, où il se vantait d'*étaler sa robe triomphale* depuis le Pont-Euxin jusqu'à la Mer Rouge (2), la conjuration de Catilina avait amené à Rome une transformation profonde dans les partis. Effrayés par les progrès de la démagogie qui, sans la vaillance du consul Cicéron, se serait emparée de la République, les *optimates* ne voyaient plus dans Pompée, jadis leur défenseur, qu'un ambitieux dont l'*imperium* en Asie était l'œuvre d'une loi portée par le tribun Manilius, l'un des chefs de cette plèbe révolutionnaire, complice de Catilina.

(1) Plutarque, *Cicéron*, XXXVIII, 3.
(2) Voir Duruy, *Hist. des Romains*, tome II, p. 317.

L'année même où Pompée accordait le droit de cité à Théophane, l'orateur du *Pro lege Manilia* chantait la palinodie dans le *Pro Archia*. Cicéron, en l'an 66, avait obtenu par son panégyrique de Pompée que Lucullus fût remplacé dans la direction de la guerre contre Mithridate; en l'an 62, par son panégyrique de Lucullus, il défaisait en partie ce qu'il avait fait quatre ans auparavant; tout au moins, il donnait des gages à l'aristocratie, qui seule pouvait le défendre contre les ennemis irréconciliables qu'il s'était préparés par son attitude en face la conjuration de Catilina. Ceux-là mêmes qu'il avait sauvés, en 63, lui reprochaient, en 62, d'avoir demandé et obtenu contrairement au texte formel de la *lex Porcia* et de la *lex Sempronia* la condamnation et la mort des conjurés convaincus de complot contre la sûreté de la République.

Déjà, pendant son consulat, Cicéron avait fait accorder à Lucullus les honneurs du triomphe qu'il attendait depuis longtemps et que, légalement, il n'avait pas mérité, puisqu'il n'avait pas terminé la guerre d'Orient (1). Le Sénat s'était empressé d'adopter la proposition du consul qui demandait le triomphe pour Lucullus; le Sénat s'obstinait à refuser le triomphe à l'*imperator* qui avait vaincu Mithridate et soumis l'Asie : Caton prétendait que les Asiatiques étaient des ennemis sans défense et que les victoires remportées sur eux étaient des victoires remportées sur de faibles femmes (2).

En vain, pour calmer les craintes de ceux qui redoutaient ou affectaient de redouter en lui un *imperator* disposé à usurper le pouvoir suprême, Pompée, dès son arrivée en Italie (janvier 693-61), avait licencié son armée et fait son entrée à Rome comme simple citoyen; il fut reçu froidement. Malgré sa modestie étudiée, c'est seulement le 28 et le 30 septembre qu'il lui fut enfin permis d'accomplir la solennité de son triomphe

(1) *Academic. Prior.*, II, I, 3 : *Nos enim consules introduximus paene in Urbem currum clarissimi viri.*

(2) *Pro Murena*, XIV, 31 : *Bellum illud omne Mithridaticum cum mulierculis esse gestum.*

sur Mithridate, sur Tigrane et les autres rois de l'Asie qu'il avait vaincus.

Mais Pompée devait comprendre que les *optimates* et le Sénat ne pouvaient lui faire qu'une opposition tracassière. Le rival dont il avait tout à redouter était César, jadis complice inavoué de Catilina, qui préparait avec une extrême habileté les éléments de sa grandeur future ; il se cherchait, il se trouvait partout des alliés et des amis ; il avait même attiré à lui le frère de Cicéron, Quintus, préteur en 62, qui devait être plus tard son légat dans les Gaules et qu'il faisait nommer propréteur en Asie, où il allait rester de l'an 61 à l'an 58 ; il entraînait dans son parti l'aristocrate M. Licinius Crassus, qui s'était enrichi, pendant les proscriptions, aux dépens des victimes de Sylla, et qui, après avoir été consul, en 70, avec Pompée, avait pris une part indirecte à la conjuration de Catilina.

L'intérêt de Pompée était de suivre dans son évolution vers le parti démagogique son ancien collègue Crassus à qui ses richesses assuraient plus d'influence que la gloire militaire conquise en Asie ne pouvait en faire obtenir au vainqueur de Mithridate.

Les négociations entre César et Pompée furent conduites par deux agents qui possédaient toute la confiance de leurs patrons.

César commettait le soin de ses intérêts à un Espagnol de Gadès, bien connu de Pompée, Balbus (1), qui, tout jeune encore, avait pris une part active aux combats contre Sertorius en faisant campagne sur les flottes et dans les armées romaines ; il était resté aux côtés de Pompée jusqu'aux derniers jours de la guerre (2).

La fidélité de Gadès fut récompensée par le renouvellement du traité d'alliance conclu avec Rome sous le consulat de M. Aemilius Lepidus et de Q. Lutatius Catulus, en 676-78 (3).

(1) Voir au sujet de Balbus mes articles sur *Cicéron et les Espagnols*, en cours de publication dans le *Bulletin Hispanique* (fascicules de janvier-mars 1905 et suivants).

(2) Cicéron, *Pro Balbo*, II, 5.

(3) *Pro Balbo*, XV, 34 ; XVI, 35-36.

Les plus méritants parmi les citoyens de la vieille alliée reçurent le droit de cité romaine ; Pompée leur accorda ce droit d'après la décision de son *consilium militare*, composé des *quaestores*, des *tribuni militum*, des *centuriones primipili* ; et il fit confirmer la décision du *consilium* par une loi des consuls de l'an 682-72, L. Gellius Poplicola et Cn. Cornelius Lentulus Clodianus (1). Balbus était au nombre des habitants de Gadès qui devinrent citoyens romains en 72 ; il avait environ vingt-huit ans.

Balbus était une créature des *optimates*. C'est grâce à Pompée qu'il avait pu obtenir le droit de cité ; et, cependant, quand il entra dans la vie politique et administrative, c'est sous les auspices de César, chef de la démocratie.

Il avait fait sa connaissance en 686-68, alors que César débutait dans la carrière des honneurs comme questeur de l'*Hispania Ulterior*. L'absence n'affaiblit pas l'amitié de César pour Balbus. Quand il revint dans la Péninsule, en 693-61, en qualité de propréteur de l'*Hispania Ulterior*, il choisit le chevalier de Gadès comme *praefectus fabrum*. Balbus fut pour César un véritable intendant ; ce n'était pas une sinécure. A son arrivée en Espagne, le propréteur était accablé de dettes (2). A son retour en Italie, après la soumission des Lusitaniens, des Callæciens et des tribus montagnardes encore indépendantes, Balbus lui avait amassé une assez forte somme d'argent *ex praeda*, *ex manubiis*, *ex auro coronario*, pour lui permettre de dépenser beaucoup pendant sa candidature au consulat. Rien d'étonnant que le propréteur se soit montré reconnaissant des utiles services (*officia*) que son *praefectus fabrum* lui avait rendus (3).

Quand César quitta sa province, Balbus l'accompagna à Rome pour se dévouer au succès de la candidature de son protecteur qui briguait le consulat. Digne ancêtre de Figaro, il devait à ses origines carthaginoises cette habileté dans la ruse

(1) *Pro Balbo*, VIII, 19.
(2) Suétone, *César*, XVIII ; Plutarque, *César*, XI.
(3) *Pro Balbo*, XXVIII, 63.

qui est le propre du légendaire *Barbier de Séville*. Cicéron constate sa « finesse punique (1) » et fait observer que le caractère insinuant de Balbus le disposait à être l'ami de tout le monde. Ce Philinte ne pouvait avoir d'ennemis; son habile modestie l'engageait à s'effacer lui-même, à combler de louanges les personnes avec lesquelles il se trouvait en relations (2). Toutes ces qualités lui permettaient de séduire aisément Crassus, qui était avide d'éloges et qui se laissait mener par ceux qui le louaient convenablement (3).

Pompée était beaucoup plus intelligent que Crassus. Mais la vanité du vainqueur de Mithridate le soumettait à tous ceux qui lui prodiguaient leurs flatteries. On sait quel empire avait sur lui son affranchi Démétrius (4), et l'on comprend quelle autorité devait exercer Théophane, l'ami et l'historien du grand homme, le confident et le conseiller, consulté avec empressement, écouté avec déférence dans les conjonctures les plus graves.

Le titre de citoyen romain accordé par Pompée à Théophane n'avait pas été, comme celui de Balbus, garanti par une loi consulaire. Le Grec de Mitylène avait tout intérêt à voir confirmer les actes de Pompée et tout espoir que César, dont il devinait la puissance, aurait le pouvoir de faire confirmer les actes du rival qui deviendrait son allié. Il fut donc l'agent le plus actif de la coalition (*coitio*) formée, à la fin de l'année 694-60, entre Crassus, qui ne demandait rien pour lui, Pompée, qui réclamait, en même temps que la concession de terres à ses vétérans, la ratification de tous les actes qu'il avait accomplis dans l'exercice de son *imperium* en Orient, et César, qui exigeait pour l'ordre équestre les privilèges refusés par le Sénat,

(1) *De Harusp. resp.*, IX, 19; *Acad. Prior.*, II, XXXI, 68; *De Fin.* IV, XX, 56.

(2) *Pro Balbo*, XXVI, 58 : *Nam huic quidem ipsi* [L. Cornelio Balbo] *quis est unquam inventus inimicus aut quis jure esse potuit?* — Voir les lettres de Balbus, *Epist. ad Attic.*, IX, VII, A, B.

(3) Plutarque, *Crassus*, VI.

(4) Plutarque, *Pompée*, XL.

et, pour lui-même, le consulat de l'an 695-59 et ensuite le proconsulat des Gaules.

Egaux en habileté diplomatique, le Grec de Mitylène et le Phénicien de Gadès s'étaient admirablement entendus pour amener le succès des négociations d'où le triumvirat devait sortir. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre; leur mutuelle sympathie allait les unir par des liens intimes. Comme gage de l'alliance qui se concluait, César, qui épousait Calpurnia, fille de L. Calpurnius Piso Caesoninus destiné au consulat pour l'an 696-58, donnait en mariage à Pompée sa propre fille Julia (1), et faisait adopter Balbus par Théophane; l'agent de Pompée devenait le père adoptif de l'agent de César, en même temps que Pompée devenait le gendre de César.

En 695-59, Balbus, né vers 654-100, avait environ quarante ans. Nous ignorons la date de la naissance de Théophane : en 66, il n'était pas sans doute un tout jeune homme inexpérimenté, puisque Pompée le choisissait pour faire de lui l'historien de ses compagnes contre Mithridate. Légalement — Cicéron rappelle le texte de la loi lorsqu'il conteste la validité de l'adoption de Clodius par un jeune plébéien (2) — celui qui adopte doit être parvenu à l'âge où l'on ne peut plus espérer d'enfants. Nous ignorons si Théophane était marié sans enfants ou célibataire, quand il adopta Balbus; mais nous savons qu'il eut un fils, évidemment après l'an 59 (3). L'adoption de Balbus, patricien de Gadès, par Théophane, plébéien de Mitylène, était aussi illégale que celle du patricien Clodius par le jeune plébléien P. Fonteius; elle fut attaquée : dans son plaidoyer pour Balbus, Cicéron affirme qne son client n'a tiré de cette adoption d'autre avantage que de recueillir les successions de personnes qui devenaient alliées par la parenté au fils adoptif de Théophane (4). Mais, dans ses lettres à Atticus, où il parle en

(1) Plutarque, *César*, XIV.
(2) *De Domo*, XIII, 44.
(3) Strabon, XIII, II, 3; Tacite, *Annales*, VI, XVIII.
(4) *Pro Balbo*, XXV, 57.

toute franchise, il ne dissimule pas le mécontentement que lui cause cette adoption où il voit un fait politique, une nouvelle preuve de l'alliance conclue entre Pompée et César (1).

Cicéron n'avait eu aucune part aux négociations qui devaient amener la formation du triumvirat. Au mois de décembre 694-60, Balbus était venu, au nom de César, tenter une démarche auprès de lui (2). Théophane n'avait pas jugé utile de le solliciter de la part de Pompée ; en définitive, les deux agents avaient réussi à arranger la *coitio* sans avoir besoin du consul de l'an 63 dont le concours aurait été une gêne pour l'ambition de César et de Pompée.

L'une des clauses du pacte de l'an 60 était que César serait consul en 59. L'élection de César au consulat se fit sans difficulté. Tout ce que les patriciens purent obtenir, à force de corruption électorale, ce fut de lui imposer comme collègue un aristocrate grotesque, qui se rendit célèbre par sa force d'inertie, M. Calpurnius Bibulus, édile curule de l'an 65 et préteur de l'an 62.

Pendant l'année 59, Cicéron raille le consul Bibulus et boude ou brave le consul César. Cependant, il s'inquiète beaucoup de savoir ce que Théophane peut révéler des projets de Pompée qui n'a rien de caché pour son conseiller intime. « Tes lettres — écrit-il à Atticus en avril et en mai — m'ont beaucoup appris sur les conversations de Théophane (3)... Je te serais reconnaissant si tu pouvais, en tirant adroitement des confidences de Théophane, savoir les dispositions de Pompée à mon égard (4). »

Naturellement Atticus, qui est l'ami de tout le monde, entretient des relations intimes avec Théophane comme avec les autres familiers de César et de Pompée. Cicéron a l'air de se tenir à l'écart du Mitylénien. Il semble cependant qu'en 58

(1) *Epist. ad Attic.*, VII, vii, 6.
(2) *Epist. ad Attic.*, II, iii, 3.
(3) *Epist. ad Attic.*, II, xii, 2.
(4) *Epist. ad Attic.*, II, xvii, 3 : *Velim ex Theophane expiscere.*

Cicéron ait reçu de l'agent de Pompée des avis utiles qu'il a eu le tort de ne pas suivre. Il écrira à Atticus, en février 49 : « Je n'ai pas oublié les conseils que tu m'as donnés au temps de mon exil, conseils qui m'eussent épargné bien des tristesses, si je les avais suivis. Je me rappelle notamment ce que Théophane m'a dit de ta part (1). » L'exilé de l'an 58 aurait dû garder quelque reconnaissance au confident du triumvir qui se faisait l'interprète d'Atticus; mais Cicéron ne témoigne jamais aucune sympathie pour Théophane. Peut-être a-t-il en vain sollicité de l'historien des guerres de Pompée une histoire de son propre consulat, comme il avait sollicité d'Archias, le poète de Lucullus, une épopée sur ses grandes actions de l'an 63, comme il devait solliciter de Lucceius, toujours avec le même insuccès, une relation élogieuse de son consulat, de son exil et de son retour (2). Aussi ne s'adresse-t-il pas directement à Théophane à propos d'une question qui a pour lui un intérêt spécial. Il désire depuis longtemps visiter Alexandrie et l'Égypte; ce serait une occasion d'échapper par l'absence à l'hostilité qu'on lui témoigne, et de faire, peut-être, désirer son retour. Mais, suivant son habitude, il hésite à demander une mission qu'il souhaite. Si on lui fait des avances, il réfléchira. « Ainsi — conclut-il dans une lettre à Atticus — au cas où Théophane t'en dirait quelque chose, évite d'opposer de ma part un refus absolu (3). »

On disait publiquement — Cicéron le constatait, en 63, dans son deuxième discours sur la loi agraire (4) — que le royaume d'Égypte appartenait au peuple romain en vertu du testament du roi Ptolémée Alexandre II; tout le monde était d'accord pour reconnaître que le prince régnant n'avait ni une naissance, ni des sentiments dignes d'un roi. Il s'agissait d'une mission auprès de ce prince, Ptolémée Aulète, fils naturel de Ptolémée Soter II, qui dut payer 6000 talents pour faire consacrer, en

(1) *Epist. ad Attic.*, VIII, XII, 5.
(2) *Epist. ad Famil.*, V, XII.
(3) *Epist. ad Attic.*, II, V, 1.
(4) *De lege Agraria*, II, XVI, 41 et suiv.

l'an 59, ses droits au trône par l'approbation du peuple romain. Cicéron ne fut pas envoyé à Alexandrie pour régler cette affaire; mais Théophane semble avoir été intimement mêlé à toute cette question d'Égypte. Déjà, en 62, alors que Pompée, après la mort de Mithridate, s'occupait de reconstituer l'Asie, il avait reçu des présents et de l'argent de Ptolémée Aulète qui le pressait de venir en Égypte l'aider à affermir son pouvoir ébranlé par les séditions de son peuple. L'*imperator* avait refusé de s'engager dans une expédition pleine de hasards et de dangers (1) : il obéissait probablement aux conseils avisés de son confident Théophane. Malgré l'appui qui lui avait été donné, en 59, le roi, client de Rome, excellent joueur de flûte, mais détestable politique, personnage en somme odieux et ridicule, fut bientôt après chassé par ses sujets et dut se réfugier auprès de Pompée à qui il demanda d'être réintégré dans le royaume, qu'il avait acheté, par le peuple qui avait été payé pour lui assurer le libre exercice de son pouvoir royal.

D'après Timagène, cité par Plutarque, la situation de Ptolémée à Alexandrie n'était pas assez difficile pour le contraindre à s'échapper de son royaume : il aurait cédé aux perfides suggestions de Théophane qui voulait procurer à Pompée le moyen de s'enrichir par une nouvelle expédition. Et Plutarque conclut que si *la méchanceté de Théophane* (ἡ Θεοφάνους μοχθηρία) permet d'admettre la vraisemblance de la perfidie dont Timagène l'accuse, l'honnêteté de Pompée, qui ne souilla jamais son ambition par aucune bassesse, interdit de supposer qu'il soit entré dans les vues de son confident (2).

On soupçonnerait plutôt dans cette anecdote une preuve de la méchanceté de Timagène, bien souvent flétrie par les auteurs anciens.

A propos du rhéteur grec Craton, qui vivait à Rome dans l'intimité d'Auguste, Sénèque le père rapporte qu'il entrait

(1) Appien, *B. M.*, CXIV.
(2) Plutarque, *Pompée*, XLIX, 7.

souvent en discussion devant l'empereur avec Timagène. Sénèque ajoute : « Ce Timagène était un homme à la parole piquante (1) et trop libre, sans doute parce que, pendant bien des années, il n'avait pas été libre lui-même. Réduit en esclavage, puis cuisinier, puis porteur de litière, il s'était élevé jusqu'à l'amitié d'Auguste. Mais il s'inquiétait si peu de ses deux conditions, celle où il se trouvait et celle où il s'était trouvé, que, l'empereur irrité contre lui pour beaucoup de motifs lui ayant interdit sa maison, il brûla toute l'histoire qu'il avait écrite de ses actions, comme pour lui interdire à son tour son talent. Homme éloquent et caustique, c'était un calomniateur plein de charme (*a quo multa improbe, sed venuste dicta*). »

On retrouve le même récit en termes à peu près identiques, mais avec quelques additions, dans le *De Ira* de Sénèque le philosophe (2). Timagène disait du mal d'Auguste, de Livie, de toute la maison impériale. Malgré de nombreux avertissements (3), comme il persévérait dans ses calomnies, il fut chassé du palais. Asinius Pollion le recueillit chez lui. L'empereur ne fit jamais de reproche à l'hôte de Timagène ; il se contenta de lui dire, un jour : « Tu nourris chez toi une bête féroce (θηριοτροφεῖς). » Cette bête féroce embrassait tous ses contemporains dans une haine commune. Sénèque, écrivant à son ami Lucilius, à propos de l'incendie qui venait de dévaster la ville de Lyon, rappelait un mot caractéristique de Timagène, cet ennemi du bonheur de Rome (*Timagenes felicitati Urbis inimicus*). Le seul chagrin, disait-il, qu'il éprouvait quand un incendie éclatait à Rome, c'est qu'il savait bien que les édifices consumés par les flammes seraient reconstruits plus beaux (4). Malgré sa mauvaise foi bien connue, l'historien Timagène était fort apprécié au premier siècle de l'Empire, à cause de ses qualités litté-

(1) Sénèque le Père, *Controv.*, X, v, 22 : ...*cum Timagene... homine acidae linguae*. Horace parle aussi de la *lingua Timagenis* (*Epist.*, I, xix, v. 15).

(2) *De Ira*, III, xxiii, 3-5.

(3) *De Ira*, III, xxiii, 3 : *Saepe illum Caesar monuit ut moderatius lingua uteretur*.

(4) *Epist. ad Lucilium*, xci, 13.

raires (1). Quintilien, qui semble ignorer les ouvrages de Timée, de Polybe et de Denys d'Halicarnasse, cite avec éloges Timagène à la suite d'Hérodote, de Thucydide, de Théopompe, de Philiste, d'Éphore et de Clitarque, l'historien contemporain d'Alexandre le Grand : « Longtemps après eux vint Timagène, qui est digne surtout de notre approbation parce qu'il a eu le mérite de restaurer l'art d'écrire l'histoire (2). » Plutarque partage évidemment l'admiration de Quintilien pour l'histoire éloquente de Timagène ; et son manque de critique l'empêche de se défier des anecdotes mensongères que l'historien calomniateur mettait en beau style : il est permis de supposer que c'est à Timagène, et non à Théophane lui-même, que l'auteur de la *Vie de Pompée* a emprunté ce qu'il dit de la fameuse lettre que P. Rutilius Rufus aurait adressée à Mithridate (3).

Pour ce qui est de l'affaire de Ptolémée Aulète, si nous ignorons quelles influences purent avoir les instigations de Théophane pour décider le roi d'Égypte à se réfugier à Rome, nous savons que, malgré tout le désir qu'il en avait, Pompée ne fut pas chargé de ramener à Alexandrie le prince exilé par ses sujets. En janvier 56, il disputait aigrement à son collègue Crassus cette mission d'où l'on pouvait tirer de sérieux avantages pécuniaires. Le Sénat était saisi de la question (4). Cicéron demandait éloquemment que le soin de restaurer Ptolémée fût confié au consul de l'an 57, P. Cornelius Lentulus Spinther, qu'il appelait son propre sauveur, car il lui devait d'avoir pu revenir d'exil. Les Pères Conscrits décidaient qu'il n'y avait pas lieu de ramener Ptolémée dans ses États, *vi et exercitu* (5). En 55, Pompée, consul pour la seconde fois, fit rétablir le roi égyptien par le proconsul de Syrie, A. Gabinius, le tribun de l'an 67, auteur de la *lex Gabinia* à laquelle il avait dû lui-même d'obte-

(1) Ce qui reste de Timagène se trouve dans le vol. III des *Fragm. Hist. Graec.* de Muller, p. 317-323.
(2) Quintilien, X, I, 75.
(3) Voir, plus haut, page 183.
(4) *Epist ad Famil.*, I, II ; IV.
(5) *Epist. ad Quintum fratrem*, II, II, 3.

nir l'*imperium* nécessaire pour terminer la guerre des pirates. Consul en 696-58, Gabinius avait laissé Clodius contraindre Cicéron de s'exiler. Celui-ci ne se fit pas faute d'accuser le proconsul de s'être vendu au roi d'Égypte, de lui avoir vendu ses faisceaux, l'armée du peuple romain, les oracles des dieux immortels, les réponses des prêtres, l'autorité du Sénat, les ordres du peuple, la gloire et la dignité de la République (1).

Cependant, jaloux d'égaler la renommée militaire de ses deux collègues, Pompée, qui avait conquis l'Asie, et César, qui soumettait la Gaule, Crassus entreprenait contre les Parthes une téméraire et inutile expédition où il était tué (701-53). Cette mort rompait le triumvirat; l'union ne pouvait durer entre les deux membres survivants de la *coitio* de l'an 60. Les campagnes des Gaules donnaient à César une popularité grandissante; Pompée se rapprochait maladroitement du Sénat auquel il laissait reprendre le premier rôle. La lutte devenait chaque jour plus imminente : César s'y préparait activement et Pompée s'endormait dans une indolente confiance.

Le proconsul des Gaules possédait à Rome d'excellents agents qui secondaient admirablement ses projets. Balbus, utilement aidé par C. Oppius, l'un des meilleurs lieutenants et des plus intimes familiers de César, employait toute son intelligence et toute son habileté à préparer la guerre civile au profit de son patron et à mettre tous les torts du côté de Pompée. Balbus et Oppius, qui — dit Tacite (2) — étaient maîtres de la paix et de la guerre *(potuere condiciones pacis et arbitria belli tractare)*, entretenaient avec le proconsul une correspondance chiffrée (3) pour le mettre au courant des événements et des progrès de l'opinion qu'ils dirigeaient d'une manière très sûre : grâce aux bruits qu'ils savaient répandre, tout le monde à Rome était persuadé que César faisait tous ses efforts pour assurer le maintien de la paix (4).

(1) *In Pisonem*, XXI, 48. — Cf. Appien, *De Rebus Syriacis*, LI.
(2) Tacite, *Annales*, XII, LX.
(3) Aulu-Gelle, *N. A.*, XVII, XIX, 1.
(4) Velleius Paterculus, II, XLIX, 3.

De son côté, Pompée se laissait guider par les conseils de l'historien L. Lucceius, candidat malheureux au consulat pour l'an 59, et surtout par ceux de Théophane qui ne semble pas, dans les années qui précédèrent la guerre civile, avoir fait preuve de cette habileté de politique profond que Strabon se plaît à reconnaître en lui. En 703-51, au sortir de son troisième consulat, Pompée affectait de quitter Rome et de vouloir se retirer en Espagne. Cicéron disait dans une lettre à Atticus : « Comme tu m'écris que Varron l'affirme, je pense que Pompée a certainement l'intention d'aller en Espagne ; c'est ce que je n'approuve pas du tout. Il m'a été facile de persuader à Théophane que le mieux était de ne pas s'éloigner de Rome. Que ce Grec s'occupe de le faire comprendre, lui dont l'influence est si puissante sur Pompée (1). »

Cicéron a des conférences avec Théophane; mais il marque peu d'estime pour *ce Grec*. C'est en décembre 704-50 qu'il écrit à Atticus combien il lui déplaît de voir son ami Balbus devenu le fils adoptif de ce plébéien de Mitylène (2). D'ailleurs Théophane et Balbus allaient se brouiller ; l'adoption arrangée au moment de l'alliance entre César et Pompée était dissoute au moment de leur rupture, et le père adoptif de Balbus pouvait, après 705-49, conclure le mariage qui devait lui donner un fils.

En décembre 704-50, en février 705-49, les lettres de Cicéron disaient à Atticus toutes ses inquiétudes : César feint de vouloir la paix ; Pompée laisse trop deviner qu'il désire la guerre en vue de laquelle il n'a fait aucun préparatif (3) ; il est excité dans ses projets belliqueux par ses maladroits conseillers, Lucceius et Théophane. Cicéron doit exécuter ce qui a été décidé par eux ; il ne cesse de le déplorer : « Et il faut entendre parler Lucceius et tout ce cortège des Grecs, et surtout ce Théophane (4)! » Et l'on doit faire ce qu'ils contraignent Pompée de faire :

(1) *Epist. ad Attic.*, V, XI, 3.
(2) *Epist. ad Attic.*, VII, VII, 6.
(3) *Epist. ad Attic.*, VII, VIII, 4; VIII, I, 3; VIII, VIII, 1.
(4) *Epist. ad Attic.*, IX, XI, 3.

« Donc, pour nous montrer bons citoyens, il faut porter la guerre en Italie, par terre et par mer; il faut rallumer contre nous la haine désormais éteinte des scélérats; il faut accomplir les projets de Lucceius et de Théophane (1)! »

IV

Rôle de Théophane pendant la guerre civile. — Ses dernières années. — La postérité de Théophane.

Pendant la guerre civile, Théophane est au nombre des trois conseillers intimes de Pompée; César le constate dans ses *Commentaires* : « C'est avec Libo, L. Lucceius et Théophane que Pompée avait coutume de s'entretenir des affaires les plus importantes (2). » Nous ne savons à quel titre officiel l'historien Lucceius pouvait faire partie de ce conseil. L. Scribonius Libo, qui avait eu à s'occuper de la question de Ptolémée et de l'Égypte comme tribun de la plèbe, en 56 (3), était l'ami de Varron, de Cicéron (4), et surtout de Pompée (5); sa fille avait épousé Sextus Pompée, fils de l'ancien triumvir (6). En sa qualité de *praefectus fabrum*, Théophane pouvait occuper une place importante dans le *consilium*. En effet, la « préfecture des ouvriers » correspondait à peu près à la direction du génie. Le *praefectus*, chargé de tous les travaux de construction et de fortification et de toutes les opérations des sièges, avait sous ses ordres les menuisiers, les maçons, les charpentiers, les forgerons, qui élevaient les baraquements militaires, qui construisaient les tours de bois, les chariots et les machines de guerre; les armuriers, qui fabriquent toutes les armes offensives ou

(1) *Epist. ad Attic.*, IX, I, 3.
(2) *De Bello Civili*, III, XVIII, 3.
(3) *Epist. ad Famil.*, I, I, 3.
(4) *Acad. Poster.*, I, I, 3.
(5) *Epist. ad Attic.*, VIII, XI, B, 2.
(6) *Epist. ad Attic.*, VII, XII, 2; XVI, IV, 1.

défensives, piques, flèches et javelots, boucliers, casques et cuirasses; les mineurs, qui creusaient des galeries souterraines destinées à aboutir dans la ville assiégée (1). En même temps qu'il dirigeait les ouvriers militaires, le *praefectus fabrum*, exerçait des fonctions financières ; il maniait de grosses sommes d'argent. Ce n'est pas le questeur, c'est le *praefectus* qui disposait du butin fait sur l'ennemi, des fonds qui provenaient de la vente de ce butin, de l'or donné par les provinces pour offrir des couronnes à l'*imperator* (*ex praeda, ex manubiis*, *ex auro coronario*); il était le maître des profits que le proconsul ou le propréteur pouvait faire dans son gouvernement. Aussi le fonctionnaire chargé de ces importants services, techniques et financiers, occupait une des premières places dans l'état-major; il vivait en intimité avec l'*imperator* qui l'avait choisi pour cette mission de confiance. Nous savons par Cicéron quels liens d'amitié familière unissaient Appius Claudius, proconsul de Cilicie, à son *praefectus*, L. Clodius (2) ; et lorsque le grand orateur dut succéder à Appius Claudius dans sa province, il ne fut pas moins intime lui-même avec son propre *praefectus fabrum*, Q. Lepta (3), qui administrait sa fortune privée et tenait ses comptes (4). Longtemps après avoir quitté la Cilicie, l'ancien proconsul adressait à son ancien préfet des lettres très affectueuses (5). Des personnages de l'ordre sénatorial tels que L. Vibullius Rufus, qui fut *praefectus fabrum* de Pompée (6), ne dédaignaient pas de remplir une charge qui appartenait à l'ordre équestre. L'historien Velleius Paterculus s'honore que son aïeul C. Velleius ait été choisi comme *praefectus fabrum* successivement par Cn. Pompeius, M. Brutus et Ti. Nero (7).

(1) Végèce, II, XI.
(2) *Epist. ad Famil.*, III, VI, 2.
(3) *Epist. ad Famil.*, III, VII, 4; V, XX, 4; *Epist. ad Attic.*, VI, I, 22; VIII, III, 7; XI, VIII, 1.
(4) *Epist. ad Famil.*, V, XX, 4; *Epist. ad Attic.*, X, XI, 2.
(5) *Epist. ad Famil.*, VI, XVIII-XIX. — Ces lettres sont de 709-45.
(6) César, *B. C.*, I, XV, 4; Cicéron, *Epist. ad Quintum fr.*, II, VII (IX), 2.
(7) Velleius Paterculus, II, LXXVI, 1.

Cicéron, qui, après de nombreuses hésitations, avait enfin rejoint le camp de Pompée où il fut accueilli très froidement, car il arrivait alors qu'on ne l'attendait plus, aurait, d'après Plutarque, exercé sa verve aux dépens du *praefectus fabrum* Théophane. Cicéron avait une réputation établie de railleur impitoyable. En l'an 63, Caton se consolait des plaisanteries dirigées dans le *Pro Murena* contre son stoïcisme par une observation qui est restée célèbre : *Habemus facetum consulem.* Depuis 63, bien des années s'étaient écoulées; l'ancien consul était toujours aussi facétieux et toujours aussi vaniteux. Le grand avocat prenait au sérieux le titre d'*imperator* qu'il pensait avoir justifié par les succès militaires de son proconsulat de Cilicie; il trouvait tout naturel d'obtenir le triomphe comme Pompée. Et il lui semblait ridicule de voir confier la *praefectura fabrum* au lettré de Mitylène, qui avait cependant fait l'apprentissage du métier des armes dans son long *contubernium* avec Pompée au temps de l'expédition contre Mithridate

« On louait Théophane le Lesbien, qui était préfet des ouvriers dans l'armée de Pompée, d'avoir adressé de belles paroles de consolation aux Rhodiens après la perte de leur flotte. Qu'on est heureux, dit Cicéron, d'avoir un Grec pour préfet des ouvriers (1)! » L'abbé Sévin se demande à quelle défaite sur mer des Rhodiens il est fait allusion dans ce passage de Plutarque : « On ne lit nulle part que les Rhodiens ayent essuyé la moindre disgrâce sur mer pendant le cours des guerres de Mithridate. Restent les guerres civiles; et constamment le seul échec que les Rhodiens ayent reçu alors fut devant Myndus, où les vaisseaux de Cassius battirent à deux reprises différentes la flotte de ces Insulaires; or, il paraît que la mort de Cicéron avoit précédé l'événement en question (2). » Pendant sa première guerre contre Rome, en 88, Mithridate battit dans les eaux de Myndos la flotte rhodienne, qui dut s'enfuir, mais qui

(1) Plutarque, *Cicéron*, XXXVIII, 3.
(2) Sévin, *ouv. cité*, p. 151-153.

ne fut pas détruite (1). C'est également dans les eaux de Myndos que C. Cassius, l'un des meurtriers de César, battit, en 43, la flotte des Rhodiens coupables d'avoir passé au parti du dictateur (2). Plutarque ne fait évidemment allusion à aucun des deux combats livrés aux environs de Myndos en 88 et en 43. Mais on sait par les *Commentaires* de César que, quelque temps avant la bataille de Pharsale, les navires fournis par les Rhodiens à Pompée et commandés par C. Marcellus et par C. Coponius (3), sortirent du port de Dyrrachium pour donner la chasse à la flotte césarienne. Une tempête s'abattit sur eux : « Tous les navires pontés — il y en avait seize — furent brisés sur la côte et détruits dans le naufrage ; les rameurs et les combattants, qui étaient très nombreux, furent, en partie, écrasés contre les rochers, recueillis, en partie, par les soldats de César : celui-ci renvoya chez eux tous ceux qu'on put arracher à la mort (4). » Il ne semble pas que Théophane ait commis un acte ridicule en envoyant aux Rhodiens la lettre de consolation et d'encouragement dont Cicéron se moque ; cette lettre était nécessaire — et ne fut pas suffisante — pour retenir dans l'alliance de Pompée les Rhodiens qui, séduits sans doute par la clémence de César, firent défection et s'attachèrent au vainqueur de Pharsale avec une fidélité persistante qui leur valut d'être traités en ennemis par Cassius.

Dès le commencement des hostilités, Pompée avait envoyé sa jeune femme Cornélie à Mitylène — peut être dans la maison de Théophane — pour la mettre à l'abri des hasards de la guerre. Après la défaite, il vint la chercher pour en faire la compagne de sa fuite. On s'arrêta en Cilicie et l'on tint conseil ; il s'agissait de décider quelle route on devait prendre. D'après Plutarque et Appien (5), Pompée avait l'idée étrange de se

(1) Voir Th. Reinach, *ouv. cité*, p. 144-145.
(2) Appien, *B. C.*, IV, LXXI-LXXII.
(3) César, *B. C.*, III, V, 3.
(4) César, *B. C.*, III, XXVII, 2. — Cf. Cicéron, *De Divinatione*, I, XXXII.
(5) Plutarque, *Pompée*, LXXVI ; Appien, *B. C.*, II, LXXXIII.

réfugier chez les Parthes qui avaient vaincu et tué Crassus ; ses conseillers lui proposaient de se retirer soit en Numidie où Juba, qui lui devait son royaume, lui avait déjà prouvé sa fidélité en luttant victorieusement contre le césarien Curion, soit en Égypte où le jeune roi Ptolémée témoignerait sa reconnaissance au consul de l'an 55 qui avait fait réintégrer son père dans ses États. Pompée se décida pour l'Égypte : au dire de Plutarque, c'est Théophane qui, contrairement à l'avis des autres membres de l'assemblée, aurait réprésenté que c'était une véritable folie (μανικόν) de renoncer à aller en Égypte; il fallait compter sur la gratitude de Ptolémée et se défier du roi des Parthes, barbare licencieux, chez lequel il serait dangereux de mener une jeune femme de la race des Scipions. C'est, d'après Appien et Plutarque, cette dernière raison qui détourna Pompée d'aller chez les Parthes et qui le décida à prendre le chemin de l'Égypte. Mais Appien ne dit rien de l'intervention de Théophane; il assure que tous les membres du conseil furent d'avis qu'il fallait se réfugier auprès de Ptolémée. Lucain fait prononcer un long discours non pas par Théophane, à qui il n'attribue aucun rôle, mais par L. Cornelius Lentulus Crus, l'un des consuls de l'an 49 (1). Le Lentulus de Lucain développe tous les arguments qui seront indiqués par le Théophane de Plutarque. Le consulaire insiste en particulier sur les dangers qui menaceront l'honneur de Cornélie dans le palais d'un prince dissolu (2). Il est probable qu'en ce passage de la biographie de Pompée, comme en bien d'autres, Plutarque a suivi une tradition accréditée par Timagène. L'historien calomniateur, qui s'acharne à flétrir la mémoire du conseiller intime de Pompée, aura voulu faire de Théophane l'auteur responsable du funeste projet qui devait coûter la vie au vaincu de Pharsale.

Nous ignorons ce que devint le Mitylénien après la mort de

(1) Lucain, *De Bello Civili*, VIII, v. 331-453.
(2) Lucain, *De Bello Civili*, VIII, v. 396-416.

son patron. « Il y a bien de l'apparence — dit l'abbé Sévin (1) — que Théophane ne fut pas des derniers à implorer la clémence du vainqueur avec lequel il avoit eu des liaisons très particulières. » Il est très probable que César, qui tenait à affermir son autorité par la clémence, n'aura pas mieux demandé que de se réconcilier avec Théophane comme avec Cicéron. Mais nous n'avons aucun renseignement sur la conduite de l'ancien confident de Pompée entre 48 et 44. Nous apprenons par une lettre à Atticus quelles étaient à la fin de juin 44 les angoisses de Théophane au sujet de la situation qui lui était faite par le meurtre de César. Il se tourne vers Cicéron qui est le chef nominal du parti des *liberatores rei publicae*. « Je ne sais — écrit celui-ci (2) — ce que veut Théophane. Il m'avait écrit; je lui ai répondu comme j'ai pu. Et voici qu'il m'annonce sa visite; il veut m'entretenir de ses propres affaires et de quelques autres qui me regarderaient personnellement. »

Telle est la dernière allusion au *plebeius Mitylenaeus* qui se trouve dans la correspondance de Cicéron. Peut-être alla-t-il passer la fin de sa vie dans sa ville natale qui, d'après Strabon, devait de notables embellissements soit à Théophane lui-même, soit à Pompée dont la générosité ne pouvait rien refuser aux sollicitations de cet habile politique, le plus illustre des Grecs de son temps (3). Les Mityléniens gardèrent la mémoire des bienfaits dont leur grand homme les avait comblés. Tacite constate qu'après la mort de Théophane, l'adulation grecque lui décerna les honneurs divins (4). On possède, en effet, des monnaies de Mitylène frappées à l'effigie de Θεὸς Θεοφάνης et de Θεοφάνης Θεός et des inscriptions où le fils de Hiéroitas est qualifié non seulement de *sauveur, bienfaiteur et second fondateur de sa patrie* (σωτῆρι καὶ εὐεργέτᾳ καὶ κτίστᾳ δευτέρῳ τᾶς πατρίδος)

(1) Sévin, *ouvr. cité*, p. 150.
(2) *Epist. ad Attic.*, XV, XIX, 1.
(3) Strabon, XIII, II, 3,
(4) Tacite, *Annales*, VI, XVIII.

mais encore de *dieu libérateur*, *ami de sa patrie* (θεῷ Διὶ Ἐλευθερίῳ Φιλοπατρίδι Θεοφάνῃ) (1).

Au moment où Strabon rédigeait sa *Géographie*, vers l'an 18 de l'ère chrétienne, le fils de Théophane, « Marcos Pompéios », qu'Auguste avait fait procurateur (ἐπίτροπος, *procurator*) de l'Asie, était au nombre des amis intimes de Tibère (2). On a depuis longtemps corrigé la leçon des manuscrits de Strabon Μάρκον Πομπήϊον en Μάκρον Πομπήϊον, et Meineke a conjecturé qu'il fallait lire υἱωνόν au lieu de υἱόν : Pompeius Macer, ami de Tibère, serait le petit-fils et non le fils de Théophane.

Le *procurator Asiae* (τῆς Ἀσίας ἐπίτροπος) dont parle Strabon est l'*illustris eques Romanus* dont parle Tacite (3). On sait que, bien distincts des *modici equites* (4), ou simples chevaliers, les *illustres equites* institués par Auguste étaient les membres de l'ordre équestre qui, possédant le cens sénatorial (un million de sesterces), portaient, comme les sénateurs, la toge laticlave et composaient la *nobilitas equestris*. C'est parmi eux que l'empereur choisit ses *procuratores* (5).

Avant d'exercer les fonctions de *procurator*, Pompeius Macer avait été chargé par Auguste de l'administration des bibliothèques de Rome (6). Suétone fait allusion à un billet très court et très simple par lequel l'empereur ordonnait au bibliothécaire de ne pas publier les œuvres de jeunesse de Jules César (7).

Ce bibliothécaire était un lettré qui avait fait ses preuves dans l'épopée. Nous savons par son ami Ovide que, poète

(1) *Inscript. Gr. insul. Maris Aegaei.* Fasciculus alter, n° 150 et n° 163 *b*, page 49.

(2) Strabon, XIII, II, 3.

(3) Tacite, *Annales*, VI, XVIII.

(4) Tacite, *Annales*, I, LXXIII.

(5) Tacite, *Agricola*, IV.

(6) Suétone, *César*, LVI : *Pompeium Macrum, cui* [Augustus] *ordinandas bibliothecas delegaverat.* — A. Macé (*Essai sur Suétone*, Paris, 1900, p. 221) admet que Pompeius Macer, « chargé de classer les bibliothèques », n'était pas l'intendant de toutes les bibliothèques, mais le conservateur de l'une d'elles et l'égal des autres bibliothécaires connus, C. Julius Hyginus et C. Melissus.

(7) Suétone, *César*, LVI.

d'Ilion, *Iliacus Macer* avait composé un poème anté-homérique, imité des cycliques, qui commençait au rapt d'Hélène, et qui, après avoir raconté le départ pour Troie des Achaiens conjurés, la mort de Protésilas et les événements des premières années du siège, s'arrêtait à la colère d'Achille, sujet de l'*Iliade* homérique (1).

Macer avait été le guide d'Ovide dans le voyage que le jeune poète de Sulmone, âgé de dix-huit ans, faisait en Asie Mineure, en l'an 729-25; il était à peu près du même âge que son ami. Il semble donc qu'il doit être le fils, et non le petit-fils de Théophane. Le père adoptif de Balbus n'a pu se marier qu'après que la brouille survenue entre César et Pompée eut rompu les liens qui attachaient le plébéien de Mitylène au patricien de Gadès. C'est sans doute après la mort de son protecteur que, rendu à la vie privée, Théophane eut les loisirs de fonder une famille. Macer avait, tout au plus, une vingtaine d'années quand il partit en voyage avec Ovide. Celui-ci ne pouvait souhaiter en Asie Mineure un guide plus sûr et plus autorisé que le fils de Théophane, ce Grec de Mitylène dont le nom était si célèbre sur tout le continent asiatique où il avait séjourné avec Pompée. Ensuite, Macer accompagna Ovide en Sicile; leur intimité continua après ces voyages de jeunesse. Le fils de Théophane jouissait de la faveur d'Auguste; il fit épouser à son ami une veuve issue de l'illustre *gens Fabia*, qui était parente et peut-être sœur de sa propre femme.

En l'an 18 de l'ère chrétienne, Pompeius Macer vivait dans l'intimité de Tibère; le fils de l'ancien procurateur d'Asie avait été préteur de l'an 15 (2); sa fille Pompeia Macrina était la femme d'Argolicus et la belle-fille de Lacon, qui appartenaient l'un et l'autre à la première noblesse d'Achaïe. En l'an 33, toute la famille de Théophane de Mitylène fut enveloppée dans

(1) Pour Pompeius Macer, voir mon ouvrage *La jeunesse d'Ovide* (Paris, 1905, p. 155-159; 208-209) où j'ai eu le tort de faire de l'ami d'Ovide le petit-fils de Théophane.

(2) Tacite, *Annales*, I, LXXII.

une commune disgrâce. Argolicus et Lacon avaient déjà été victimes de Tibère. « L'exil de Pompeia Macrina fut décidé ; son père, illustre chevalier romain, et son frère, qui avait été préteur, se voyant exposés à une condamnation imminente, se donnèrent la mort. On leur faisait un crime de ce que leur *proavus* Théophane de Mitylène avait été l'un des amis intimes de Pompée, et de ce que, après la mort de ce Théophane, l'adulation des Grecs lui avait décerné les honneurs divins (1). »

Le mot *proavus*, appliqué à Théophane, semble impropre : l'ami de Pompée ne peut, évidemment, être à la fois le bisaïeul de l'illustre chevalier romain et du fils et de la fille de ce chevalier. Il ne peut pas être non plus le bisaïeul de l'ancien préteur Macer et de Pompeia Macrina et l'aïeul de l'ancien procurateur d'Asie. C'est l'emploi du mot *proavus* par Tacite qui a conduit Meineke à changer dans le texte de Strabon υἱὸν en υἱωνόν. Par une correction contraire, Freinsheim et Ryck ont proposé de lire dans Tacite *avum* au lieu de *proavum*. L'expression *avum eorum* ne s'appliquerait qu'au *praetorius* et à sa sœur Pompeia Macrina.

En 786-33, Ovide, né en 711-43, aurait eu soixante-quinze ans ; Pompeius Macer, un peu plus âgé que son ami, avait moins de quatre vingts ans quand il se donna la mort. Préteur en 768-15, dans sa trentième année (2), son fils avait quarante-huit ans en 786-33. Rien n'empêche que ce *praetorius* ait eu Théophane pour *avus* et non pour *proavus*.

Les inscriptions de Mitylène (3) nous font connaître un M. Πομπήϊος Μακρεῖνος, νέος Θεοφάνης, qui fut κουατταροῦιρος (*quattuorvir*) (4), ταμίας καὶ ἀντιστράτηγος (*quaestor pro praetore*) du Pont et de Bithynie, δήμαρχος (*tribunus plebis*), στρατηγός

(1) Tacite, *Annales*, VI, XVIII.

(2) Pour l'âge auquel on parvenait à la préture sous l'Empire, voir Th. Mommsen, *Étude sur Pline le jeune*, traduction de C. Morel, Paris, 1873, p. 53-54.

(3) *Inscript. gr. insul. Maris Aegaei.* Fasciculus alter, n° 235, p. 62-63, et n° 236, p. 63.

(4) Les IV *viri* ou *praefecti juri dicundo Capuam*, *Cumas* ayant été supprimés par Auguste, il s'agit ici des IV *viri viis in urbe purgandis* dont les fonctions, comme celles des autres magistrats qui composaient le *vigintivirat*, se maintinrent jusqu'au IIIe siècle de l'ère chrétienne.

(*praetor*), ἐπιμελητὴς ὁδοῦ Λατείνης (*curator viae Latinae*), πρεσβευτής (*legatus*). Ce Théophane le jeune est le fils ou le petit fils du *praetorius* qui se tua en 786-33. Un siècle environ après la catastrophe qui ruina la famille de Théophane de Mitylène, Pompeia Agripinilla, fille de Théophane le jeune (1), était la femme de M. Gabius Squilla Gallicanus, qui fut consul avec T. Atilius Titianus, en 880-127, la dixième année du principat d'Hadrien. Le consul de l'an 127 et Pompeia Agripinilla eurent une fille, Cornelia Cethegilla, en la personne de qui une inscription (2), gravée conformément à une décision du Sénat et du peuple de Mitylène (ἁ βόλλα καὶ ὁ δᾶμος), célébrait une bienfaitrice de la ville (τὰν εὐεργέταν τᾶς πόλιος). Les Mityléniens ne séparaient pas dans l'expression de leur reconnaissance Cornelia Cethegilla et son lointain ancêtre, le bienfaiteur et le fondateur de la ville (εὐεργέταν καὶ κτίσταν τᾶς πόλιος).

Vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, Mitylène gardait encore vivante la mémoire de l'historien Théophane, l'homme de race hellénique le plus célèbre de son temps, l'un des auteurs du premier triumvirat, l'un des instigateurs de la guerre civile entre César et Pompée, et surtout l'ami dévoué de sa patrie qui, par les bienfaits dont il avait comblé sa ville natale, avait mérité qu'après sa mort la reconnaissance de ses concitoyens lui décernât les honneurs divins.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(1) *Inscr. gr. insul. Maris Aegaei.* Fasciculus alter, n° 236, p. 63.
(2) *Inscr. gr. insul. Maris Aegaei.* Fasciculus alter, n° 237, p. 63.

NOTES

SUR TROIS MANUSCRITS GRECS MATHÉMATIQUES

DE TURIN (1)

A la suite de l'incendie qui a détruit une partie des manuscrits grecs de la Bibliothèque de l'Université de Turin, je crois devoir publier aujourd'hui, telles quelles, les notes que j'avais prises sur trois de ces manuscrits en janvier 1886 et que je n'ai pas utilisées pour mon *Rapport sur une mission en Italie* inséré dans les *Archives des Missions* (3e série, tome XIII).

Ms. C. III. 16 (Pasini 73). — Voir p. 17 du *Rapport* précité.

1. Note marginale de seconde main (XVIe siècle) relative au scholion de Maxime Planude sur Ἀριθμοστόν (*Diophant.*, éd. Tannery, II, p. 127, l. 2).

Τοῦτο ψεῦδος · ἀριθμοστόν ἐστι $\frac{\alpha}{\alpha\ \text{ἀριθμ.}}$, δυναμοστὸν $\frac{\alpha}{\alpha\ \text{δυ.}}$ τουτέστιν ἀριθμοστὸν ἢ δυναμοστὸν <ἓν> διαιρούμενον διὰ τοῦ ἀριθμοῦ ἢ τῆς δυνάμεως καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων ὁμοίως.

2. Note de la même main sur Diophante. (I, p. 8, l. 13).

Θέων εἰς τὸ $\overline{\alpha}$ τῆς μαθημ. συντάξ. 40.

L'annotateur cite ici la page 40 de l'édition de Bâle, 1538, qui

(1) Cet article, trouvé dans les papiers de notre regretté collaborateur Paul Tannery, nous a été obligeamment communiqué par sa veuve et par M. Ch.-Émile Ruelle.

contient le commentaire de Théon sur le 1er livre de l'Almageste. Théon y reproduit en effet le passage de Diophante en question.

Quant à la note précédente, elle est juste au fond, mais on voit que l'annotateur emploie la notation moderne des fractions.

Ms. C. VI. 16 (Pasini 160). — Voir *Rapport*, p. 29-30.

Copie du commencement du commentaire sur le second livre de l'Arithmétique de Nicomaque, recension inédite d'Arsénios de Pergame.

Ἐνταῦθα μέλλει δεῖξαι ὅτι ἡ ἰσότης στοιχεῖόν ἐστι τοῦ πρός τι ποσοῦ ἤτοι τῆς ἀνισότητος, καί φησιν ὅτι ἐπεὶ στοιχεῖόν ἐστιν ἐξ οὗ γίνεταί τι ἢ εἰς ὃ ἐλάχιστον ἀναλύεται, οἷον τὰ γράμματα λέγονται στοιχεῖα τῆς ἐγγραμμάτου ἤτοι τῆς ἐνάρθρου φωνῆς ἤτοι (1) τοῦ προφορικοῦ λόγου · πᾶς γὰρ λόγος ἐκ τῶν γραμμάτων συντίθεται καὶ εἰς αὐτὰ πάλιν ἀναλύεται · τῶν δὲ φθόγγων τῆς μελωδίας στοιχεῖά εἰσι τὸ ὀξὺ καὶ τὸ βαρύ · σύνθετος (2) γὰρ καὶ ὁ φθόγγος ταύτης ἐστὶν ἐξ ὀξέος καὶ βαρέος · οὔτε γὰρ ἐξ ὀξέος μόνου φθόγγου δυνατὸν μελωδίαν γενέσθαι οὔτε ἐκ βαρέος μόνου, ἀλλ' ἐξ ἀμφοτέρων · ἡ γὰρ μελωδία ἕνωσίς ἐστι πολυμιγέων, ὥστε <καὶ> (3)ὁ φθόγγος τῆς μελωδίας ἐκ τούτων ἤτοι τοῦ ὀξέος καὶ βαρέως ἄρχεται συγκρίνεσθαι ἤτοι συγκιρνᾶσθαι (4).

Ms. C. VI. 21 (Pasini 238). — Voir *Rapport*, p. 42-43.

Fol. 15 v° περὶ τῶν ἑπτὰ κλιμάτων.

Κλίματά εἰσιν ἑπτά. Μεροή, Συήνη, Ἀλεξανδρία, Ῥόδος..... τοῦ Δανουβίου καὶ τὰ τούτου βορειότερα ἐν οἷς κατοικοῦσι Φράγγοι καὶ Χάζαροι ἐγγίζοντες τῷ ὠκεανῷ.

Fol. 17 r°. Μετάβασις ἀπὸ ζωδίου εἰς ζώδιον.

Les dates assignées pour l'entrée du soleil dans les douze signes sont :

(1) ἤτοι] τουτέστι, *Ambrosianus* B 77 sup.

(2) μελωδιάς... σύνθετος] μελωδίας εἰς τὸ ὀξὺ καὶ τὸ βαρὺ ἀναλυομένων, σύνθετος *Ambr.*

(3) καὶ *add. Ambros.*

(4) ἤτοι συγκριρνᾶσθαι] καὶ συντίθεσθαι *Ambr.*

Verseau.	Janv. 19/20 —	5 h. de nuit.	Lion.	Juillet 25	5 h. jour.
Poissons.	Févr. 19/20 —	4 h.	Vierge.	Août 25	4 h. —
Bélier.	Mars 21/22 —	9 h. 1/2	Balance.	Sept. 25	8 h. —
Taureau.	Avril 22/23 —	9 h. 1/2	Scorpion.	Oct. 24	Point du jour.
Gémeaux.	Mai 23/24 —	4 h.	Sagittaire.	Nov. 22	7 h. du jour.
Cancer.	Juin 24 —	10 h. jour.	Capricorne.	Déc. 21/22	4 h. de nuit.

Fol. 17. Fragments grammaticaux.

Πόσα στερητικὰ μόρια; πέντε.

$\overline{\alpha}$. οἷον ἄοικος, ὁ μὴ ἔχων οἶκον.

$\overline{\nu\epsilon}$. οἷον νεκρός, ὁ ἐστερημένος ψυχῆς · κὴρ γὰρ ἡ ψυχή.

$\overline{\nu\eta}$. οἷον νῆστις, ὁ ἐστερημένος σιτείων.

$\overline{\nu\omega}$. οἷον νωθρός, ὁ ῥάθυμος, ὁ ἐστερημένος τοῦ θωρεῖν ἤγουν πιδᾶν (sic).

καὶ $\overline{\nu o}$. οἷον νόσος, ἡ στεροῦσα τοῦ σώου.

Κόσμος πόσα σημαίνει, etc.

Les 46 vers politiques de Psellos qui suivent sous la rubrique περὶ γραμματικῆς sont ceux qui commencent :

Μελέτω σοι γραμματικῆς καὶ τῆς ὀρθογραφίας.
οὐκ ἔστι δὲ μονότροπος οὐδὲ κοινὴ καὶ μία.

et finissent :

τὸ τύπτω ἐνέργεια, τὸ τύπτομαι δὲ πάθος ·
μέσος γὰρ καὶ τὸ τέτυπα, πρὸς δὲ τὸ ἐτυψάμην.

Fol. 26. Fragment inédit (sauf le premier alinéa que j'ai reproduit dans la *Revue archéologique*, 1895, T. 1 (= t. 26, 3me série), p. 363 (1).

Ο χρόνος ἔχει νυχθήμερα $\overline{\tau\xi\epsilon}$ καὶ $\overline{\delta o\nu}$ καὶ ὥρας $\overline{,\eta\psi\xi\varsigma}$, λεπτὰ $\varkappa^{\alpha\varsigma}$ $\overline{\delta}$ καὶ $\overline{,\gamma\omega\lambda}$ καὶ στιγμὰς $,\alpha^{\alpha\varsigma}$ $\overline{\iota\zeta}$ καὶ $\overline{,\epsilon\tau\varkappa}$, καὶ ῥοπὰς $\ddot{\alpha}^{\alpha\varsigma}$ $\overline{\sigma\iota}$ καὶ $\overline{,\gamma\omega\mu}$. ὁ δὲ χρόνος τελεῖται εἰς μῆνας ιβ καὶ εἰς ἑβδομάδας $\overline{\nu\beta}$ · περιττεύει δὲ νυχθήμερον ἓν καὶ δ″ · ἕκαστον δὲ τῶν νυχθημέρων ἔχει ὥρας κδ · ἑκάστη δὲ ὥρα λεπτὰ $\overline{\epsilon}$ · ἕκαστον δὲ λεπτὸν στιγμὰς $\overline{\delta}$ · ἑκάστη δὲ στιγμὴ ἔχει ῥοπὰς $\overline{\iota\beta}$ · ῥοπή ἐστι τὸ μῦσαι καὶ ἀναβλέψαι.

(1) Sur les subdivisions de l'heure dans l'antiquité.

Ὁ γῦρος τοῦ οὐρανοῦ ὁ (1) πρὸς τὴν γῆν νεύων ἔχει · μίλια ,αας ρκε καὶ χξδ · καθ' ἓν μίλιον ἔχει ἀγγόνας ,αας ις καὶ ὁ ἀγγὼν ἔχει δακτύλους κδ.

Ἰστέον δὲ ὅτι κατὰ μίαν ὥραν περιπατεῖ ὁ ἥλιος βL΄ τατικά, καὶ σελήνη κατὰ β ὥρας ταράκιον ἕν · τὸ δὲ καθ'ἓν τατικὸν ἔχει φαρσάγγια ἤτοι μίλια ,ςφμγ καὶ τὸ καθ'ἓν ταράκιον φαρσάγγια ἤγουν μίλια ,αας λθ καὶ βφπ · εἰς τξ (2) διαιρεῖται (3) ὁ οὐρανὸς καὶ μία ἑκάστη μοῖρα ἔχει μίλια ,αας δω.

Fol. 28. D'une autre main que celle du manuscrit (celle-ci n'est pas italienne et semble bien du xve siècle) un ὡρολόγιον donnait les longueurs d'ombre en pieds pour chaque heure.

Fol. 29. Le fragment περὶ τῶν ἐναλίων ζώων commence : ὁ δελφῖν ἡγεμονεύει τῶν ἰχθύων ὡς ἀετὸς τῶν πετηνῶν.

Fol. 38-45. La dernière des lettres de Synésius est adressée Ἀθανασίῳ τῷ ὑδροκομήτῃ (sic : cf. Fabricius, IX, p. 201).

Paul Tannery.

(1) Leçon du Ms. τὸ.
(2) ξξ cod.
(3) διηρεῖται cod.

UN FRAGMENT PSEUDOCLÉMENTIN

La Bibliothèque Nationale de Paris possède un soi-disant fragment d'une *Vie de Clément d'Alexandrie* (1) qui a le privilège d'intriguer les savants étrangers (2). Désireux de satisfaire une curiosité si légitime, j'ai examiné le manuscrit, et j'ai constaté qu'à part la suscription française : *Vie de Clément d'Alexandrie*, d'une encre très jaunie et en partie effacée, rien, dans ces pages, ne se rapporte au docteur alexandrin. Elles contiennent un fragment (§§ 143-162) du deuxième épitomé pseudoclémentin, *De gestis Petri* (3), édité en 1859 par Dressel (4). Il n'y avait pas là grande nouveauté à glaner, d'autant que les développements de cet épitomé se retrouvent, au moins en abrégé, dans le premier épitomé, beaucoup plus connu grâce à l'édition Migne; que la meilleure partie est empruntée textuellement à l'épître de saint Clément à saint Jacques, pla-

(1) *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. III, p. 328, Supplément n. 1000 : *Pars vitae S.* (sic) *Clementis Alexandrini*, etc.

(2) Ehrhard, *Die altchristliche Litteratur* (1900), p. 312 : « Sehr wünschenswert wäre die Untersuchung des Fragments einer Lebensbeschreibung des Clemens, die in dem Cod. Par. Suppl. Gr. 1000 saec. X, fol. 1-5 vorliegt » ; Harnack, *Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, t. II (1904), p. 12, cite Ehrhard, et ajoute : « Leider ist auch jetzt noch diese Untersuchung unerledigt ».

(3) La constatation avait déjà été faite. Voir *Catalogus codicum hagiographorum graecorum bibliothecae nationalis Parisiensis*, edd. hagiographi Bollandiani et H. Omont (1896), p. 337 : Codex 1000 cum variis fragmentis continet folia quinque saeculo XI exarata, ex Clementis de gestis Petri.

(4) *Clementinorum epitomae duae, altera edita correctior, inedita altera nunc primum integra, ex codd. romanis et excerptis Tischendorfianis*, cura A. R. M. Dressel (Lipsiae, 1859). — Le premier épitomé fut édité dès 1555 par Turnèbe; avec plus de soin par Cotelier (1672), que reproduit Migne (1857). Le second n'est connu en entier que depuis Dressel, qui collationna 2 mss. : l'*Ottobonianus* 443, du XIVe siècle (= O), et le *Vaticanus* 824, du XIe siècle (= V). On connaît encore un *Monacensis* et un *Italicus*.

cée en tête des homélies clémentines ; qu'enfin la dernière page se lit à peu près mot à mot au début de la passion de saint Clément, due à Siméon Métaphraste (1). Néanmoins, comme le manuscrit présente certaines leçons excellentes, j'ai cru qu'il y avait lieu d'en tirer parti pour améliorer le texte, parfois inintelligible, de Dressel (2). On trouvera ci-dessous le texte du manuscrit de Paris, reproduit exactement, sauf les détails de ponctuation et d'orthographe, qu'il fallait adapter à nos usages, et un petit nombre de corrections, signalées dans l'apparat critique. Le manuscrit se compose de cinq feuilles de parchemin, écrites au recto et au verso, et mesurant $0^m,17 \times 0,22$. Nous avons respecté la disposition des lignes.

Adhémar D'ALÈS.

(1) Voici la table de correspondance de ces textes parallèles (les 3 derniers se trouvent au t. II de la Patrologie grecque).

2e ÉPITOMÉ Paragr. de l'éd. Dressel.	1er ÉPITOMÉ	LETTRE DE S. CLÉMENT A SAINT JACQUES	PASSION DE S. CLÉMENT
143	143		
144	144		
145	145	1	
146		2	
147		3	
148		4	
149		5	
150		6	
151		7	
152	146	8	
153		9	
154		10	
155		16	
156		17	
157		18	
158	147	19	
159		20	
160	148		
161	149		1
162	150		2

(2) Voir, sur le texte de Dressel, Paul de Lagarde, *Clementina* (Leipzig, 1865), p. 10. — Autant qu'on peut se fier aux collations de Dressel, le ms. V présente une remarquable conformité avec le fragment de Paris (P).

[Ἀκούσας δὲ ὁ βασιλεὺς οἷα συνέβη Φαύστῳ τῷ ἰδίῳ αὐτοῦ]

fol. I (CXLIII)

1 συγγενεῖ, ἐκέλευσε τῷ ἡγεμόνι τῆς Ἀντιοχείας τὸ τάχος ἀποστεῖλαι αὐτὸν ἅμα καὶ τῆς μητρὸς ἡμῶν. Δεξάμενος δὲ ὁ ἡγεμὼν τὴν τοῦ βασιλέως κέλευσιν, προσκαλεσάμενος τὸν πατέρα ἡμῶν καὶ τὴν μητέρα, μετὰ πολλῆς τιμῆς καὶ δορυφορίας πρὸς τὸν Καίσαρα Τιβέριον τούτους ἀπέ-
5 στειλε · θεασάμενος δὲ ὁ Καῖσαρ τόν τε πατέρα ἡμῶν καὶ τὴν μητέρα καὶ ἐπιγνοὺς αὐτούς, μαθὼν δὲ καὶ τὰ συμβεβηκότα αὐτοῖς, ἐξέστη ἐπὶ τοῦτο · καὶ ἐπιπεσὼν ἐπὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, ἔκλαυσεν σφόδρα · ἐπισχὼν δὲ τοῦ πένθους ἔφη πρὸς τὴν σύγκλητον · Συγχάρητέ μοι πάντες καὶ κοινὴν ἑορτὴν κροτήσωμεν ἐπὶ τῇ ἀνευρέσει Φαύστου καὶ Ματτιδίας, ὅτι νε-
10 κροὶ νομιζόμενοι ἀνέστησαν καὶ ἀπολωλότες εὑρέθησαν. Καὶ ποιήσας εὐωχίαν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ὁ Καῖσαρ μεγάλως ἐφιλοφρόνησεν. Καὶ τῇ ἐπιούσῃ προσκαλεσάμενος τὸν πατέρα ἡμῶν καὶ τὴν μητέρα, δέδωκεν αὐτοῖς χρήματα πολλὰ καὶ ἱματισμὸν παῖδάς τε καὶ παιδίσκας καὶ περιουσίαν ἄφατον. Ὑπῆρχον δὲ ἐν μεγάλῃ δόξῃ τιμώμενοι πα-
15 ρὰ πάντων, εὐσεβῶς βιοῦντες καὶ πολλὰ τοὺς πτωχοὺς εὐεργετοῦντες καθεκάστην · ζήσαντες δὲ χρόνον οὐκ ὀλίγον, πάντα τὰ ὑπάρχοντα αὐτοῖς τοῖς δεομένοις διανείμαντες, ἐν γήρει καλῷ πρὸς τὸν Θεὸν ἐξεδήμησαν, μνημόσυνον καλὸν τὸν ἑαυτῶν βίον καταλιπόντες τῇ πολιτείᾳ Ῥωμαίων. (CXLIV) Ἐγὼ μέντοι Κλήμης καὶ Ἀκύλας
20 καὶ Νικήτης ἐμείναμεν μετὰ τοῦ ἀποστόλου Πέτρου ἐν τῷ θείῳ κηρύ-

l. 11 Dr : αὐτοὺς ἐφιλοφρόνησεν

γματι, πλείσταις κώμαις καὶ πόλεσιν εὐαγγελιζόμενοι τὸν λόγον τῆς ἀληθείας · Πέτρος δὲ ὁ τοῦ Χριστοῦ ἀπόστολος, πολλοὺς ἀσθενεῖς θεραπεύσας καὶ δαιμονιῶντας ἰασάμενος, νεκρούς τε πολλοὺς ἀναστήσας τῇ τοῦ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ δυνάμει κατὰ πόλεις καὶ χώρας παραλα-
25 βών με μέχρι Ῥώμης αὐτῆς κατῆλθε κἀκεῖ κηρύξαι τὸν τῆς ἀληθείας λόγον, παραγενόμενος δὲ καὶ εἰσελθὼν ἐν τῇ πόλει, καθεκάστην ἐδίδασκεν ἐν ταῖς συναγωγαῖς καὶ ἐν τοῖς οἴκοις τὸν λό-
verso γον τῆς ἀληθείας, καὶ πολλοὺς προσήγαγε διὰ τοῦ βαπτίσματος τῷ Χριστῷ, μεγάλους τε καὶ μικροὺς, ἔπειτα τῶν εὐγενίδων γυναικῶν τὰς
30 περιφανεῖς · ὥστε ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ μικροῦ δεῖν προσδραμεῖν τῷ ἁγίῳ βαπτίσματι καὶ πιστεῦσαι πάντας τῷ Θεῷ διὰ τῆς τοῦ ἀποστόλου διδασκαλίας. (CXLV) Πέτρος τε ὁ μακάριος τοῦ Κυρίου ἀπόστολος ὁ διὰ τὴν ἀληθῆ πίστιν καὶ ἀσφαλεστάτην αὐτοῦ τῆς διδασκαλίας ὑπόθεσιν τῆς Ἐκκλησίας θεμέλιος εἶναι ὁρισθεὶς καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο ὑπ' αὐτοῦ
35 τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ ἀληθινοῦ Θεοῦ ἀψευδεῖ στόματι μετονομασθεὶς Πέτρος, ἡ ἀπαρχὴ τοῦ Κυρίου ἡμῶν, ὁ τῶν ἀποστόλων πρῶτος, ᾧ πρώτῳ ὁ Πατὴρ τὸν Υἱὸν ἀπεκάλυψεν, ὃν ὁ Χριστὸς εὐλόγως ἐμακάρισεν, ὁ κλητὸς καὶ ἔκλεκτος καὶ συνέστιος καὶ συνοδοίπορος, ὁ καλὸς καὶ δόκιμος μαθητὴς, ὁ τῆς δύσεως τὸ σκοτεινότερον τοῦ κόσμου
40 μέρος ὡς πάντων ἱκανώτερος φωτίσαι κελευσθεὶς — καὶ δὴ μέχρι ποῦ μηκύνω τὸν λόγον μὴ βουλόμενος σημῆναι τὸ λυποῦν δ ἐξ ἀνάγκης κἂν βραδὺ πάντως εἰπεῖν με δεῖ; — οὗτος αὐτὸς διὰ τὴν ἄμετρον πρὸς ἀνθρώπους στοργὴν σαφῶς δημοσίᾳ ἐπὶ τοῦ ἐνεστῶ-

23 O et Mon. 2e main : δαιμονῶντας — 28 Dr : τοῦ ἁγίου βαπτίσματος — 29 Dr : καὶ τῶν εὐγενίδων — 32 Dr : Ἀλλὰ Πέτρος ὁ μακάριος — 33 Dr : τὴν ἀληθινὴν πίστιν — 41 cod. λοιποῦν. Dr. lit λυποῦν, mais en note incline à λοιπόν

τος πονηροῦ αἰῶνος τὸν ἐσόμενον ἀγαθὸν ὅλῳ τῷ κόσμῳ μη-
45 νύσας βασιλέα, μέχρις ἐνταῦθα τῇ Ῥώμῃ γενόμενος, θεο-
βουλήτῳ διδασκαλίᾳ σώζων ἀνθρώπους, πρὸς αὐταῖς ταῖς ἡμέραις
αἷς ἤμελλε βιαίῳ τελευτᾶν θανάτῳ, συνηθροισμένων τῶν ἀ-
δελφῶν, αἰφνιδίως λαβόμενός με τῆς χειρὸς ἐγερθεὶς ἐπὶ τῆς
ἐκκλησίας ἔφη · (CXLVI) Ἀκούσατέ μου, ἀδελφοὶ καὶ σύνδουλοι ·
ἐπεὶ, ὡς ἐδι-
50 δάχθην ἀπὸ τοῦ ἀποστείλαντός με Κυρίου τε καὶ Διδασκάλου
Ἰησοῦ Χριστοῦ, αἱ τοῦ
θανάτου μου ἠγγίκασιν ἡμέραι, Κλήμεντα τοῦτον ἐπίσκοπον ὑ-
μῖν χειροτονῶ, ᾧ τὴν ἐμὴν τῶν λόγων πιστεύω καθέδραν, τῷ
ἀπ' ἀρχῆς μοι μέχρι τοῦ τέλους συνοδεύσαντι καὶ οὕτως πασῶν
μου τῶν ὁμιλιῶν ἐπακούσαντι · ὃς ἐν πᾶσι πειρασμοῖς μου
fol. II 55 κοινωνήσας τῇ πίστει προσκαρτερῶν εὑρέθη, ὃν πλεῖον πάν-
των πεπείραμαι θεοσεβῆ, σώφρονα, φιλάνθρωπον, ἀγαθὸν, πολυ-
μαθῆ,
ἁγνὸν, δίκαιον, μακρόθυμον, καὶ γενναίως εἰδότα φέρειν τὰς ἐνί-
ων τῶν κατηχουμένων ἀχαριστίας · δι' ὃ αὐτῷ μεταδίδωμι τὴν
ἐξουσί-
αν τοῦ δεσμεύειν καὶ λύειν, ἵνα περὶ παντὸς οὗ ἂν χειροτονήσῃ ἐπὶ
60 γῆς ἔσται δεδογματισμένον ἐν οὐρανοῖς. Δήσει γὰρ ὃ δεῖ δεθῆναι
καὶ λύσει ὃ δεῖ λυθῆναι, ὡς τὸν τῆς Ἐκκλησίας εἰδὼς κανόνα.
Αὐτοῦ οὖν ἀκούσατε, ὡς γνόντες ὅτι ὁ τὸν ἀληθείας προκαθε-
ζόμενον λυπῶν εἰς Χριστὸν ἁμαρτάνει καὶ τὸν Πατέρα τῶν ὅλων πα-
ροργίζει · οὗ εἵνεκεν οὐ ζήσεται. Καὶ αὐτὸν οὖν δεῖ τὸν προκαθε-
65 ζόμενον ἰατροῦ τόπον ἐπέχειν, οὐ θηρίου ἀλόγου θυμὸν ἔχειν.
(CXLVII) Αὐτοῦ ταῦτα λέγοντος, ἐγὼ προσπεσὼν ἐδεόμην αὐτοῦ
παραιτού-
μενος τὴν τῆς καθέδρας τιμήν τε καὶ ἐξουσίαν · ὁ δὲ ἀπεκρί-
νατο · Περὶ τούτου με μὴ ἀξίου · τοῦτο γὰρ γενέσθαι δέδοκταί μοι ·
ὅτι ἡ τοιαύτη καθέδρα οὐ φιλοκαθεδροῦντος τολμηροῦ χρεί-
70 αν ἔχει, ἀλλ' εὐλαβοῦς τὸν τρόπον καὶ φιλομαθοῦς τὸν λόγον. Δὸς
δὲ τὸν κρείττονα ὃς ἐμοί σου πλέον συνώδευσε καὶ τῶν λόγων ἐπή-

48 Dr : λαβόμενός μου — 53 Dr : μέχρι τέλους — 59-60 Dr : ἐπὶ τῆς γῆς

κουσε καὶ τὴν διοίκησιν τῆς Ἐκκλησίας ἐκμεμάθηκε. Καὶ οὐ κα-
ταναγκάσω σε καλῶς ποιεῖν οὐ θέλοντα · ἀλλ' οὐ δυνήσῃ νῦν τόν
σου κρείττονα παρασχεῖν, σὺ γὰρ δι' ἐμοῦ τῶν σωζομένων ἐθνῶν
75 ἡ κρείττων ἀπαρχή. Πλὴν καὶ τὸ ἕτερον λόγισαι, ὅτι εἰ τὸν κίνδυ-
νον τῆς ἁμαρτίας φοβούμενος οὐκ ἀναδέχῃ τῆς Ἐκκλησίας τὴν
διοίκησιν, εὖ ἴσθι εἰδὼς ὅτι πλεῖον ἁμαρτάνεις, ὃς τοῖς θεοσε-
βέσιν ὥσπερ πλέουσι καὶ κινδυνεύουσι βοηθεῖν δυνάμενος οὐ θέ-
λεις, διασκοπῶν μόνον τὸ ἴδιον καὶ οὐ τὸ κοινῇ πᾶσι συμφέρον.
Ὅτι δὲ
80 τὸν κίνδυνον πάντως ἀναδέξασθαί σε δεῖ, ἐμοῦ τοῦτο ἀξιοῦν-
τος καὶ μὴ παυομένου εἰς τὴν τῶν ἁπάντων βοήθειαν, ὀρθῶς ἐ-
verso πίσταμαι · ὅσον οὖν μοι ταχύτερον συνευδοκήσεις, τοσοῦτον
τῆς ἀ-
θυμίας κουφίσεις. (CXLVIII) Οἶδα δὲ καὶ αὐτός, ὦ Κλήμη,
λύπας καὶ ἀθυμίας
καὶ κινδύνους καὶ ψόγους τοὺς ἐξ ἀπαιδεύτων ὄχλων σοι συμβη-
σομέ-
85 νους · οὓς δυνήσῃ γενναίως φέρειν, ἐνορῶν τῆς ὑπομονῆς
τὸν ἐκ Θεοῦ σοι μέγαν ἀποδιδόμενον μισθόν. Ἀλλὰ καὶ δικαίως
ἐνθυ-
μήθητι · πότε σου τῆς ξυμμαχίας χρείαν ἔχει ὁ Χριστός, νῦν
ὅτε ὁ πονη-
ρὸς κατὰ τῆς αὐτοῦ νύμφης πόλεμον ἤρατο, ἢ εἰς τὸν ἐπιόν-
τα χρόνον, ὅτε νικήσας βασιλεύει, μηδὲ μιᾶς τοῦ λοιποῦ χρείαν
90 ἔχων βοηθείας; οὐχὶ καὶ τῷ βραχὺ νοῦν ἔχοντι δῆλον ὅτι νῦν;
Πάσῃ
οὖν προαιρέσει ἐν τῷ τῆς παρούσης ἀνάγκης χρόνῳ τάχυνον
ξυμμαχῆσαι βασιλεῖ ἀγαθῷ, μισθοὺς μεγάλους μετὰ τὴν νίκην
ἀποδιδόναι πεφυκότι. Χαίρων οὖν ἐπισκόπησον εὐκαίρως ταύ-
τῃ μᾶλλον, ὡς διοίκησιν Ἐκκλησίας παρ' ἐμοῦ μεμαθηκὼς εἷς

72-3 Dr : οὐκ ἀναγκάσω — 75 Dr : εἰ κίνδυνον — 80-1 cod. : ἐμοῦ τούτου ἀξιοῦντος καὶ μὴ παυομένου ; Dr. avec l'ép. à S. Jacques : ἐμοῦ τοῦτο ἀξιοῦν μὴ παυομένου — 82 ἐπίσταμαι avec O. V., Ép. à S. Jacques ; trad. de Rufin *certus esto* ; Dr : ἐπίστασαι — ib. Dr : τοσοῦτόν με — 89 Cotelier, ép. à S. Jacques : βασιλεύσει — 90 Dr : βραχὺν νοῦν — 91 Dr : τῇ προαιρέσει

95 τὴν τῶν ἡμῖν προσφευγόντων ἀδελφῶν σωτηρίαν. (CXLIX) Πλὴν καὶ βραχέα
ἐπὶ πάντων δι' ἅπαντος τὰ τῆς διοικήσεως ὑπομνῆσαι θέλω.
Σὲ μὲν χρὴ ἀνεπιλήπτως βιοῦντα σπουδῇ μεγίστῃ πάσας τὰς τοῦ
βίου ἀσχολίας ἀποσείεσθαι, μήτε ἐγγυητὴν γινόμενον μήτε
συνήγορον μηδὲ ἑτέρῳ τινὶ βιωτικῷ παραπεπλεγμένον πρά-
100 γματι · οὐ γὰρ κριτὴν καὶ δικαστὴν χρημάτων ἢ ἀσχολημάτων
καθεστάναι σε θέλει τῶν νῦν βιωτικῶν πραγμάτων ὁ Χριστὸς, ἵνα
συνεχόμενος εἰς τὰς νῦν τῶν ἀνθρώπων φροντίδας μὴ εὐσχολῇς χω-
ρίζειν λόγῳ ἀληθείας ἀνθρώπων τοὺς κρείττονας ἀπὸ τῶν χειρόνων ·
ἀλλὰ ταῦτα μὲν οἱ μανθάνοντες ἀλλήλοις παρεχέτωσαν, καὶ ἀ-
105 πὸ τῶν σώζειν δυναμένων λόγων μὴ ἀσχολείτωσαν. Ὡς γάρ σοι
ἀσεβές ἐστι τὰς βιωτικὰς φροντίδας ἀναδέξασθαι, καταλείψαντι ποιεῖν ὃ ἐκελεύσθης, οὕτως ἑκάστῳ λαϊκῷ ἁμαρτία ἐστὶν
ἐὰν μὴ ἀλλήλοις καὶ ἐν ταῖς βιωτικαῖς χρείαις παρίστανται.
fol. III Καὶ σὲ δὲ περὶ τούτων χρὴ ἀμέριμνον εἶναι, ἵνα μόνης τῆς Ἐκκλησί-
110 ας τὴν φροντίδα ἔχῃς, πρός τε τὸ διοικεῖν αὐτὴν καλῶς καὶ τὸ τοὺς
τῆς ἀληθείας λόγους παρέχειν. (CL) Ἐπεὶ ἐὰν βιωτικαῖς μερίμναις
ἀσχοληθῇς, καὶ σεαυτὸν καὶ τοὺς ἀκροατὰς ἐνεδρεύσεις · τὰ γὰρ συμφέ-
ροντα ἐφοδιάζειν διὰ τὴν ἀσχολίαν οὐ δυνηθεῖς, καὶ σὺ, ὡς μὴ
διδάξας τὸ συμφέρον, κολασθήσῃ, οἱ δὲ μὴ μαθόντες ἀγνοίας
115 αἰτίᾳ ἀπολοῦνται · δι' ὃ σὺ μὲν αὐτοῖς εὐσχολεῖν προκαθέσθητι,
πρὸς τὸ εὐκαίρους παρέχειν τοὺς σώζειν αὐτοὺς δυναμένους
λόγους, καὶ οὗτοι ἐπακουέτωσάν σου, εἰδότες ὅτι ὁ τῆς ἀληθείας πρεσβύτης ὃ ἂν δήσῃ ἐπὶ γῆς, δέδεται καὶ ἐν οὐρανῷ, ὃ δ' ἂν λύσῃ, λέλυται. Σὺ δὲ δήσεις ἃ δεῖ δεθῆναι καὶ λύσεις ἃ δεῖ λυθῆ-
120 ναι. Καὶ τὰ μὲν κατά σε τὸν προεστῶτα, ταῦτά ἐστι καὶ τὰ τούτοις

95 Dr : βραχεῖα — 99 cod., et aussi V : παραπεπλεγμένῳ — 108 Dr : εἰ μή. — 111 Dr : ἀληθείας sans article. — 115 cod., avec V : εὐσχολεῖν; Dr., avec O : εὐσχολῶν — 117 Dr : ἐπακουέτωσάν σοι — 118 Dr : ὃ ἐὰν δήσῃ — 120 Dr : σε τὸν παρεστῶτα καὶ ταῦτα

ὅμοια. (CLI) Τὰ δὲ κατὰ τοὺς πρεσβυτέρους ἔστω τάδε. Πρὸ πάντων τοὺς νέους πρὸς γάμον ζευγνύτωσαν ἐν τάχει, προλαμβάνοντες τῆς νεαζούσης ἐπιθυμίας τὰ παγιδεύματα. Ἀλλὰ μηδὲ τῶν ἤδη γερόντων περὶ γάμου ἀμελείτωσαν · ἐνίοις
125 γὰρ καὶ γηράσασιν ἀκμαία ἐστὶν ἡ ἐπιθυμία. Ἵνα οὖν μὴ ἡ πορνεία νομὴν λαβοῦσα καθ' ὑμῶν εἰς ὑμᾶς τὸν αὐτὸν ἐμβάλῃ λοιμὸν, προασφαλίζεσθε καὶ ἐρευνᾶτε μή πως τὸ τῆς μοιχείας λανθανόντως ἐν ὑμῖν ἀναφθῇ πῦρ · πολὺ γὰρ δεινὸν ἡ μοιχεία, τοσοῦτον ὅσον τὰ δευτερεῖα ἔχειν αὐτὴν τῆς κολάσεως,
130 ἐπεὶ τὰ πρωτεῖα τοῖς ἐν πλάνῃ οὖσιν ἀποδίδοται, κἂν σωφρονῶσι · δι' ὃ ὑμεῖς, ὡς Ἐκκλησίας πρεσβύτεροι, ἐξασκήσατε τῇ Χριστοῦ νύμφῃ εἰς σωφροσύνην · νύμφην δὲ λέγω τῆς Ἐκκλησίας τὸ σύστημα · ἐὰν γὰρ σώφρων καταληφθῇ ὑπὸ νυμφίου βασιλέως, τιμῆς μεγίστης τεύξεται, καὶ ὑμεῖς μεγάλης εὐφρασίας, ὡς κλητοὶ
135 γάμων, ἀπολαύσετε · ἐὰν δὲ ἡμαρτηκυῖα φωραθῇ, αὐτὴ μὲν
verso ἔκβλητός ἐστιν, ὑμεῖς δὲ δίκην δώσετε, μή πως παρὰ τὴν ὑμετέραν ἀμέλειαν γέγονεν ἡ ἁμαρτία. (CLII) Δι' ὃ πρὸ πάντων περὶ σωφροσύνης φροντίζετε · λίαν γὰρ παρὰ τῷ Θεῷ χαλεπὴ ὥρισται ἡ πορνεία. Πορνείας δὲ εἴδη πολλὰ, ὡς καὶ αὐτὸς Κλήμης
140 ὑμῖν διηγήσεται. Πλὴν πρώτη μοιχεία ἐστὶ τὸ ἄνδρα μὴ ἰδίᾳ μόνῃ χρήσασθαι γυναικὶ, καὶ γυναῖκα μὴ ἰδίῳ μόνῳ χρήσασθαι ἀνδρί. Ἐὰν σώφρων ᾖ τις, καὶ φιλάνθρωπος γενέσθαι δύναται · οὗ εἵνεκεν ἐλέους αἰωνίου τεύξεται · ὡς δὲ ἡ μοιχεία, μέγα κακὸν, οὕτως ἡ φιλανθρωπία μέγιστον ἀγαθόν · δι' ὃ ἀγαπᾶτε πάντας ὑ-
145 μῶν τοὺς ἀδελφοὺς σεμνοῖς καὶ ἐλεήμοσιν ὀφθαλμοῖς, τοῖς μὲν ὀρφανοῖς ποιοῦντες τὰ γονέων, ταῖς δὲ χήραις τὰ ἀνδρῶν, παρέχοντες μετὰ πάσης εὐφροσύνης τὰς τροφὰς, τοῖς ἀκμαίοις τοὺς γάμους καὶ τοῖς αὐτῶν ἀτέχνοις διὰ τῶν ἐπιτηδευμάτων ἐννοούμενοι τὰς προφάσεις τῆς ἀναγκαίας τροφῆς ·

126 Dr : τὸν αὐτῆς ἐμβάλλῃ — 129 Dr : καὶ τοσοῦτον — 135 cod. : φοραθῇ — 136 cod. et V : μή πως ; Dr : εἴ πως — 142 Dr : σωφρονῇ — 148 Dr. avec Cotelier : ἀτέχνοις ; mss. τέκνοις

150 τεχνίτῃ ἔργον, ἀδρανεῖ ἔλεος. (CLIII) Οἶδα δὲ ταῦτα ποιήσειν ὑμᾶς
ἐὰν ἀγάπην εἰς τὸν ὑμέτερον ἱδρύσητε νοῦν · πρὸς δὲ τὴν αὐτῆς
εἴσοδον μία τίς ἐστιν ἱκανὴ πρόφασις, ἡ κοινὴ τῶν ἁλῶν
μετάληψις · διὸ σπουδάζετε πυκνότερον συνέστιοι ἀλλήλων γί-
νεσθαι ὡς δύνασθε, ὅπως αὐτὴν μὴ ἀπεμπολήσητε · αἰτία
155 γάρ ἐστι τῆς εὐποιΐας, ἡ δὲ εὐποιΐα τῆς σωτηρίας · κοινοὺς οὖν
πάντες πᾶσι τοῖς κατὰ Θεὸν ἀδελφοῖς τοὺς ἑαυτῶν παρέχε-
τε βίους, εἰδότες ὅτι πρόσκαιρα δωρούμενοι αἰώνια λή-
ψεσθε. Πολλῷ μᾶλλον πεινῶντας τρέφετε καὶ διψῶσι παρέχε-
τε ποτόν, γυμνοῖς ἔνδυμα · τοὺς νοσοῦντας ἐπισκέπτεσθε · τοῖς
160 ἐν φυλακαῖς ἐπιφαινόμενοι ὡς δύνασθε βοηθεῖτε · τοὺς ξέ-
νους μετὰ πάσης προθυμίας εἰς τοὺς ἑαυτῶν οἴκους λαμβάνετε.
Πλὴν, ἵνα μὴ τὸ κατ' εἶδος λέγω, πᾶν καλὸν ἡ φιλανθρωπία ὑμᾶς
fol. IV ποιεῖν διδάξει, ὥσπερ ἡ μισανθρωπία τοῖς μὴ βουλομένοις
σώζεσθαι τὴν κακοπραξίαν ὑποδείκνυσιν. (CLIV) Οἱ πράγματα ἔ-
165 χοντες ἀδελφοὶ ἐπὶ τῶν ἐξουσιῶν μὴ κρινέσθωσαν, ἀλλὰ παρὰ
τῶν τῆς Ἐκκλησίας πρεσβυτέρων συμβιβαζέσθωσαν, παντὶ τρό-
πῳ ἑτοίμως αὐτοῖς πειθόμενοι. Πλὴν καὶ τὴν πλεονεξίαν οὕτως
φεύγετε ὡς προφάσει προσκαίρου κέρδους ἀπὸ τῶν αἰωνίων
ἀγαθῶν ζημιοῦν δυναμένην. Ζυγὰ, μέτρα, σταθμία τὰ τῶν
170 τόπων δίκαια ἐπιμελῶς φυλάσσετε · πρὸς τὰς παραθήκας
εὐγνωμονεῖτε. <Πλὴν ταῦτα καὶ τὰ τούτοις παραπλήσια μέχρι
τέλους ποιεῖν
ὑπομενεῖτε>, ἐὰν ἀχώριστον μνήμην περὶ τῆς ἐκ Θεοῦ γινομέ-
νης κρίσεως ἐν ταῖς καρδίαις ἔχητε · τίς γὰρ ἂν ἁμαρτήσῃ
πεπληροφορημένος ὅτι ἐκ Θεοῦ δικαίου τοῦ νῦν μόνου μακρο-
175 θύμου καὶ ἀγαθοῦ ἐπὶ τῇ τοῦ βίου συντελείᾳ ὡρίσθη γενέσθαι
κρίσις, ἵνα οἱ ἀγαθοὶ τοῦ λοιποῦ τῶν ἀπορρήτων ἀγαθῶν ἀϊ-

158 cod. διψῶντας — 160 Dr : βοηθῆτε — 165 Dr : ἐξουσιῶν κοσμικῶν, d'après le cod. Ottobonien de l'ép. à S. Jacques. — ib. Dr : ἀλλ' ὑπὸ — 165-6 ἀλλὰ... συμβιβαζέσθωσαν rajouté en marge du cod. — 170 τόπων avec mss., cf. Rufin : Pondera, mensuras, stateras pro locis quibusque aequissima custodite. Cotelier : ῥοπῶν — 171-2 Πλὴν... ὑπομενεῖτε suppléé d'après les mss. de Dr. Le scribe du cod. parisien, trompé sans doute par l'homœoteleuton εὐγνωμονεῖτε... ὑπομενεῖτε a omis une ligne, et suppléé en marge : Οἶδα δὲ ὑμᾶς τοῦτο ποιεῖν. — 173 ἁμαρτήσῃ. Traces de grattage à la fin. Ie main ἁμαρτήσεις ? — 175 Dr : γενέσθαι ὡρισθῇ. — 176 Dr : οἱ μὲν ἀγαθοί.

δίως ἀπολαύσωσιν, οἱ δὲ ἁμαρτωλοὶ εὑρεθέντες ὡς κακοὶ ἀπορρήτου κολάσεως τεύξωνται τῶν αἰώνων; (CLV) Καὶ ταῦτα μὲν οὕτως ἔχει. Δι' ὃ, ὦ Κλήμη, ἑκάστῳ κατὰ τὸ δυνατὸν προκαθέ-
180 σθητι βοηθὸς, τὰς πάντων φορτισθεὶς φροντίδας · ὅθεν τὸ σοὶ οἰκονομεῖν ἀναδέξασθαι χάριν οἶδα εἰληφὼς, οὐ δεδωκώς. Ἀλλὰ θάρρει καὶ γενναίως φέρε, ὡς εἰδὼς ὅτι ἀποδώσει σοι ὁ Θεὸς εἰς τὸν λιμένα τῆς ἀναπαύσεως καταντήσαντι τῶν μεγίστων ἀγαθῶν ἀναφαίρετον μισθὸν, καθότι ὑπὲρ τῆς τῶν ἁ-
185 πάντων σωτηρίας τὸν μείζονα ἀνεδέξω κάματον · ὥστε, ἐάν σε πολλοὶ τῶν ἀδελφῶν διὰ τὴν ἐπ' ἄκρον δικαιοσύνην μισήσωσι, τὸ αὐτῶν μὲν μῖσος οὐδέν σε βλάψει, ἡ δὲ τοῦ δικαίου Θεοῦ φιλία πολύ σε ὀνήσει. Ὥστε πειρῶ τὸν ἐξ ἀδικίας γινόμενον ἔπαινον ἀποσείεσθαι, διὰ δὲ δικαίαν διοίκησιν· τὸν ἐκ Θεοῦ ἐπωφελῆ
190 θηρεύειν ἔπαινον. (CLVI) Ταῦτα εἰπὼν καὶ τὰ τούτων πλείονα, πάλιν τῷ πλήθει προσβλέψας εἶπεν · Καὶ ὑμεῖς δὲ, ἀγαπητοί μου ἀδελφοὶ
verso καὶ σύνδουλοι, τῷ προκαθεζομένῳ τῆς ἀληθείας κατὰ πάντα ὑπείξατε, τοῦτο εἰδότες ὅτι ὁ τοῦτον λυπήσας Χριστὸν, οὗ τὴν καθέδραν πεπίστευται, οὐκ ἐδέξατο, καὶ ὁ Χριστὸν μὴ δεξάμενος
195 ὡς ἀθετήσας τὸν Πατέρα λογισθήσεται, δι' ὃ τῆς ἀγαθῆς βασιλείας ἀποβληθήσεται. Οὗ εἵνεκεν πειρᾶσθε ἐν πάσαις συνόδοις συνέρχεσθαι, ἵνα μὴ ὡς λειποτάκται, ὑπὸ τῆς τοῦ ταξιάρχου ἀθυμίας, ἁμαρτίας ἔγκλημα λάβητε. Δι' ὃ πρὸ πάντων οἱ πάντες τὰ ὑπὲρ αὐτοῦ φρονεῖτε, τοῦτο εἰδότες ὅτι
200 ἑκάστου ὑμῶν ὁ πονηρὸς αὐτῷ μόνῳ τὸ πλεῖον ἐχθραίνων προσπολεμεῖ. Ὑμεῖς οὖν πειρᾶσθε τῇ πρὸς αὐτὸν στοργῇ καὶ τῇ πρὸς ἀλλήλους εὐνοίᾳ διατελεῖν καὶ αὐτῷ ἐπακούειν, ἵνα καὶ αὐτὸς κουφίζηται καὶ ὑμεῖς σωθῆναι δυνηθῆτε. (CLVII) Ἔνια δὲ καὶ ἀφ' ἑαυτῶν νοεῖν ὀφείλετε, διὰ τὸ αὐτὸν μὴ δύνασθαι
205 ἐν φανερῷ λέγειν διὰ τὰς ἐπιβουλάς. Οἷον · ἐχθραίνει τινὶ, μὴ ἀναμένετε αὐτὸν εἰπεῖν, τῷ δὲ μὴ προσαμιλλᾶσθε,

178 Dr : τῆς αἰωνίου — 181 Dr : σὲ οἰκονομεῖν — 183-4 Dr : τὸ μέγιστον τῶν ἀγαθῶν — 184-5 Dr : τῶν πάντων — 196 cod : πειρᾶσθαι — 199-200 Dr : δι' ἕκαστον, O. V. Ep. à S. Jacques δι' ἑκάστου — 201 cod : πειρᾶσθαι — 205 Dr : Οἷον ἐὰν ἐχθραίνῃ τινί — 206 Dr : προσαμιλλᾶσθε

ἀλλὰ φρονίμως ἕπεσθε αὐτοῦ τῷ βουλεύματι, ἐχθροὶ γινόμενοι οἷς ἐχθραίνει, καὶ μὴ ὁμιλοῦντες οἷς μὴ ὁμιλεῖ, ἵνα ἕκαστος ἐπιδικαζόμενος τῷ πάντας φίλους ἔχειν, αὐτὸν
210 διαλλάττων σώζηται, τῆς αὐτοῦ ἐπακούων ὁμιλίας · εἰ δέ τις φίλος μένει οἷς αὐτὸς ἐχθραίνει καὶ λαλεῖ οἷς αὐτὸς οὐχ ὁμιλεῖ, εἷς ἐστι καὶ αὐτὸς τῶν ὁλοθρεύειν θελόντων τὴν Ἐκκλησίαν · τῷ γὰρ σώματι συνὼν ἡμῖν, τῇ γνώμῃ μὴ ὢν μεθ' ὑμῶν, καθ' ὑμῶν ἔστι πολλῷ χείρω τῶν ἔξωθεν φαινο-
215 μένων ἐχθρῶν, μετὰ δοκούσης φιλίας σκορπίζων τοὺς ἔσω. (CLVIII) Καὶ ταῦτα εἰπὼν ἐν μέσῳ ἐπὶ πάντων μοι τὰς χεῖρας ἐπιθεὶς εἰς τὴν αὐτοῦ καθέδραν καθεσθῆναί με ἐδυσώπησε · καθεσθέντι δὲ τοῦτό μοι εὐθέως ἔφη · Ἀξιῶ σε ἐπὶ πάντων μου
fol. V τῶν συμπαρόντων ἀδελφῶν · ὅπως ὁπόταν τοῦ ἐνταῦθα, ὡς
220 ἐμοὶ ὀφείλεται, ἀπαλλάξω βίου, σε Ἰακώβῳ τῷ ἀδελφῷ τοῦ Κυρίου διαπέμψαι ἐν ἐπιτομῇ ἀναγραψάμενον μέχρι καὶ τῶν ἐκ παιδός σου λογισμῶν, καὶ ὡς ἀπ' ἀρχῆς μέχρι τοῦ νῦν συνώδευσάς μοι, ὑπακούων τῶν κατὰ πόλιν ὑπ' ἐμοῦ κηρυχθέντων λόγων τε καὶ πράξεων · ἔπειτα πρὸς τῷ τέλει καὶ τὴν τοῦ θανάτου
225 μου πρόφασιν, ὡς προεῖπον, δηλῶσαι μὴ ὀκνήσῃς · οὐ γὰρ αὐτὸν λυπήσει τοῦτο, εἰδότα ὅτι ὃ πάντως ἔδει με παθεῖν, εὐσεβῶς ἀπεδόμην, μεγίστης δὲ παραμυθίας τεύξεται μαθὼν ὅτι μετ' ἐμὲ οὐκ ἀμαθὴς ἀνὴρ καὶ ζωοποιοὺς λόγους ἀγνοῶν καὶ Ἐκκλησίας κανόνα οὐκ εἰδὼς τὴν τοῦ διδάσκοντος ἐπιστεύ-
230 θη καθέδραν · πλάνος γὰρ ὁμιλία τῶν ἀκουόντων ὄχλων ἀναιρεῖ τὰς ψυχάς. (CLIX) Ὅθεν ἐγώ, κύριέ μου Ἰάκωβε, αὐτοῦ ταῦτα εἰπόντος, ὑποσχόμενος οὐκ ὤκνησα, ὡς ἐκελεύσθην, τὸ πολὺ τῶν κατὰ πόλιν λόγων τῶν ἤδη σοι προγραφέντων καὶ ὑπ' αὐτοῦ διαπεμφθέντων ἐν βίβλοις ἐπὶ κεφαλαίων ποιῆσαι
235 ὥσπερ σημείου χάριν, καὶ οὕτως διαπέμψαι σοι, ἐπιγράψας · Κλήμεντος τῶν Πέτρου ἐπιδημίων κηρυγμάτων ἐπιτομή.

211 cod. μὲν εἶ, Dr : μὲν ἢ dans le texte, μένει en note — 213 Dr : συνὼν ὑμῖν καὶ — 214 Dr : πολλῷ χείρων — 217 cod : αὐτοῦ — 223 Dr : ἐπακούων — 232 Dr : ἐκελεύθην

236 *bis* (Τέλος τῶν τοῦ ἁγίου Κλήμεντος λόγων).

(CLX) Ἀλλ' αὕτη μὲν ἡ πλήρης οὐρανίου καὶ πνευματικῆς σοφίας διήγησις,
τῶν τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων Πέτρου ἐπιδημίων διδαγμάτων ἐπιτομὴν περιέχουσα, τοῦ παναοιδίμου τὸν βίον Κλήμεν-
240 τος ὡς ἐν πίνακι διαζωγραφοῦσα τῷ λόγῳ, πᾶσι προτίθησι
τό τε ἄπλαστον ἦθος αὐτοῦ καὶ τὸ τῆς γνώμης ἀκέραιον, καὶ τὸν πρὸς πάντα συμπαθῆ τρόπον τοῦ ἀληθῶς ἀγαθοῦ ποιμένος ἐπισημαίνεται. Δείκνυσι δὲ τὸν διάπυρον πρὸς Θεὸν ἔρωτα καὶ τὸν ζῆλον τῆς εὐσεβείας τὸ διὰ μαρτυρίου τέλος.

245 (CLXI) Τρίτος γὰρ ἀπὸ Πέτρου τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων
verso τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἀριθμούμενος πρόεδρος,
τὴν τοῦ διδασκάλου ἐπιστήμην ἀκριβωσάμενος καὶ τοῖς αὐτοῦ ἴχνεσιν ἀπαρατρέπτως ἑπόμενος, πεπληρωμένος τε θείας σοφίας καὶ χάριτος, οὕτω τοῖς τρο-
250 ποις ἐκεκόσμητο καὶ διέλαμπεν ὥστε πᾶσι πάντα
γίνεσθαι, τοῦ σώζεσθαι πάντας ἕνεκα, Ἰουδαίοις καὶ Ἕλλησι καὶ τοῖς Χριστιανῶν λαοῖς, ὑπὸ πάντων τε ἀγαπώμενος, πάντας τῇ εἰς Χριστὸν ἀγάπῃ συνδεῖν ἐποιεῖτο σπουδήν. Ἠγάπων μὲν γὰρ αὐτὸν οἱ Ἕλληνες, ἐπειδὴ οὐ
255 βδελυττόμενος ἀλλ' ἀπολογούμενος ἐκ τῶν παρ' αὐτοῖς βίβλων τε καὶ τελετῶν ἀπεδείκνυεν ποῦ τε γεγένηνται καὶ πόθεν ὥρμηντο οἱ παρ' αὐτῶν νομιζόμενοι θεοί, ἅ τε πεπράχασι πῶς τε αὖθις κατέληξαν φανωτάταις ἀποδείξεσι παρίστη, αὐτούς τε τοὺς Ἕλλη-
260 νας ἐδίδασκε συγχωρήσεως παρὰ τοῦ Θεοῦ τυχεῖν, εἴπερ τῆς ἐκείνων λατρείας ἀπόσχοιντο. (CLXII) Παρὰ δὲ Ἰουδαίοις τοιούτῳ τρόπῳ χάριν ἐπορίζετο· ἐπειδὴ τοὺς πατέρας αὐτῶν φίλους τοῦ Θεοῦ ἀπεδείκνυεν, τόν τε νόμον ἅγιον καὶ ἱερώτατον ἀπέφαινε· καὶ πρῶτον τόν τε τόπον τῆς
265 Παλαιστίνης παρὰ τοῦ Θεοῦ κληροῦσθαι, εἴπερ τοῦ ἰδί-

236 *bis* cod., en marge (d'une autre main ?). — 251 Dr : γενόμενος — ib. Dr . Ἰουδαίοις τε — 252 Dr : λαοῖς πᾶσιν εὐαρεστεῖν — 254-5 Dr : οὐδὲ λυττόμενος — 256 cod. τελεῶν — 257 Dr : νομιζόμενοι καὶ λατρευόμενοι (les deux derniers mots manquent dans O) — 264-5 Dr : πρῶτον τὸν τόπον τούτους παρὰ τῷ Θεῷ κληροῦσθαι. Les mots τῆς Παλαιστίνης sont dans O et V.

ου νόμου τὰ μυστήρια τηρήσοιεν ἐν τῷ τὴν ἐπαγγελί-
αν πρὸς Ἀβραὰμ μὴ ἀρνεῖσθαι εἰς τὸν Χριστὸν πεπληρῶσθαι,
διότι ἐν τῷ σπέρματι Ἀβραὰμ κληροδοτεῖν ὁ Θεὸς κα-
θυπέσχετο πάντα τὰ ἔθνη · καὶ ὅπερ εἶπε πρὸς Δαβίδ,
270 ἐκ καρποῦ τῆς κοιλίας σου θήσομαι ἐπὶ τοῦ θρόνου
σου · καὶ αὖθις διὰ Ἠσαΐου προφήτου τὸ ὅτι ἡ παρ-
θένος ἐν γαστρὶ λήψεται καὶ τέξεται υἱὸν καὶ κληθήσεται
[τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἐμμανουήλ]

266 τηρήσοιεν ἐν τῷ cod. avec V; Dr : τηρήσαιεν τῷ τε.

NOTES ET OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR LA CHRONOGRAPHIE DE PSELLOS

La *Chronographie* de Psellos a été publiée à deux reprises par M. Sathas, d'abord dans le tome IV de la Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη (Paris, 1874), ensuite dans la collection des textes byzantins édités sous la direction de M. Bury (Londres, 1899). Bien que M. Sathas ait pu, dans l'établissement du texte, profiter des critiques faites sur la 1re édition par Miller (*Journal des Savants*, janvier 1875), Pantazidès (Ἀθήναιον, t. 3, 7, 8, 1874-1879, et Διορθώσεις εἰς Μ. Ψελλοῦ χρονογραφίαν, 1879 et 1883) et K. S. K<ontos> (Ἀθηνᾶ, t. 1, 1889), la 2e édition de la *Chronographie*, meilleure que la précédente, est cependant imparfaite encore sur certains points, comme l'a montré M. My dans un compte rendu de la *Revue critique* (18 juin 1900).

J'ai eu l'occasion, au cours d'un travail sur la langue de l'auteur, d'étudier de près ce texte. Il m'a paru susceptible d'être corrigé en de nombreux passages. J'ai pensé être utile à ceux qui s'occupent d'études byzantines en leur soumettant quelques-unes de mes notes et observations critiques. Pour leur en faciliter la lecture, j'ai reproduit in extenso le texte des passages visés. Les chiffres indiquent la page et la ligne de la 2e édition (1).

(1) Que M. Mondry Beaudouin, professeur à l'Université de Toulouse, dont les conseils m'ont été très précieux au cours de ce travail, me permette de lui adresser ici l'hommage de ma respectueuse gratitude.

7, 2, sq. Le rebelle Sclèros, battu par Bardas Phocas, s'est réfugié auprès du roi des « Assyriens », Chosroès, qui l'a retenu prisonnier; mais il parvint à tromper la surveillance des « barbares » et à s'échapper avec une poignée de fidèles. Κοινῇ γοῦν ἀνὰ κράτος φεύγοντες, ἐπειδὴ πλεῖστον τῆς Ἀσσυρίων ἀπεληλύθεισαν γῆς, καὶ ἡ φυγὴ καταφανὴς τῷ βαρβάρῳ ἐγένετο, τοῖς ἐπιτυχοῦσι τότε τοῦ συνηθροισμένου στρατεύματος τὴν ἐπιδίωξιν αὐτῶν ἐγκελεύεται · <οἵ> καὶ πολλῷ τῷ πλήθει κατὰ νώτου τούτοις συνεισπεσόντες, ἔγνωσαν ὅσῳ τῷ μέτρῳ τῆς τῶν Ῥωμαίων ὑστεροῦσι χειρός. M. Sathas avait, dans la 1re édition (9, 17, sq.), écrit, avec le manuscrit, ἐγκελεύεται · καὶ πολύ τι πλῆθος κατὰ..... Pour rendre acceptable sa correction, l'éditeur est obligé d'ajouter οἵ que ne donne pas le manuscrit. J'estime que toute correction est inutile. Au point de vue du sens comme de la grammaire, la leçon du manuscrit est bonne; il faut, avec la 1re édition, la conserver. « ... il ordonne qu'on les poursuive; et une foule nombreuse (de barbares) étant tombée sur le dos des fugitifs, reconnut à ses dépens [πολύ τι πλῆθος *sujet;* συνεισπεσόντες *accord sylleptique;* ἔγνωσαν *verbe*] de combien elle est inférieure à une troupe de soldats romains. » Cette construction d'un verbe au pluriel après un sujet collectif au singulier comme πλῆθος, πληθύς, γένος etc., le participe attribut prenant lui-même l'accord logique, est fréquente dans Psellos. Je rappellerai par exemple : 87, 32 ὁμοῦ δὲ καὶ πολύ τι πλῆθος συνερρύησαν, τοῦ ἀλιτηρίου καταβοῶντες...; 91, 2 ἡ γὰρ πληθὺς προσπαίξαντες τούτοις ...ἐξάγουσιν...; 188, 18 ἣν τὸ πολιτικὸν γένος τούτους κατευφημήσωσιν ...; etc.

11, 3, sq. Il est question des réformes de Basile II. Il alla, dit Psellos, jusqu'à démanteler le splendide monastère qu'avait élevé son chambellan Basile, faisant ainsi d'un μοναστήριον un φροντιστήριον, un « lieu de réflexion », pour que les moines fussent désormais obligés de « réfléchir sérieusement sur la manière de gagner les choses nécessaires à la vie. » Οὐκ ἀνήει ἄχρις οὗ φροντιστήριον ἰδεῖν χαριεντισάμενος εἰπεῖν, τὸ μοναστήριον δέδρακε, διὰ φροντίδος τιθεμένων τῶν ἐν αὐτῷ, ὅπως ἂν ἑαυτοῖς τὰ

ἀναγκαῖα πορίσαιντο. La construction ἄχρις οὗ δέδρακε τὸ μοναστήριον φροντιστήριον ἰδεῖν est claire et régulière; mais εἰπεῖν est inexplicable. Je corrigerais : ...φροντιστήριον ἰδεῖν, χ. εἰπὼν, τὸ μ. etc., en expliquant : « comme il le dit en plaisantant. » En effet, le jeu de mots sur μοναστήριον... φροντιστήριον... φροντίδος, qui serait surprenant de la part de l'historien, car rien dans le contexte ne le justifie, est au contraire très admissible dans la bouche de Basile II, l'ennemi bien connu de la grande propriété. La lecture εἰπών, au lieu de εἰπεῖν, pourrait même se justifier par la confusion, fréquente dans certains manuscrits, de ει-ω.

15, 23, sq. Psellos parle de la politique de Basile II, qui consistait à abaisser les hautes classes de la société, et à préférer aux nobles les hommes de condition obscure. Ἀλλὰ τὰ προὔχοντα τῶν γενῶν καθελὼν καὶ εἰς ἴσον τοῖς ἄλλοις καταστήσας, κατὰ πολλὴν εὐπέττειαν τὸ κράτος διακυβεύων ἐτύγχανε. Dans la 1re édition, M. Sathas avait écrit, avec le manuscrit, κατὰ πολλὴν εὐπέτειαν. C'est sans doute le voisinage de διακυβεύων qui lui a suggéré la lecture κ. π. εὐπέττειαν. Cette correction est inutile; elle n'ajoute rien à l'idée; au contraire, la leçon du manuscrit : « avec beaucoup de facilité », marque avec force le blâme que l'historien inflige à cette politique; il faut la conserver.

19, 20, sq. Ὁ δὲ γέλως αὐτῷ καὶ χασμὸν εἶχε καὶ τῷ παντὶ συνεβράσσετο σώματι. Telle est la leçon du manuscrit. Le mot χασμόν n'a pas de sens. Il faut lire, avec Pantazidès : ὁ δὲ γέλως αὐτῷ καγχασμὸν εἶχε. D'ailleurs l'éditeur, à l'article καγχασμός de son *Index graecitatis*, renvoie, sans explication, à ce passage.

23,27, sq. Constantin VII, dit l'historien, était fou de théâtre, de courses de chevaux, etc. Μάλιστα δὲ ἐμεμήνει περί τε τὰ θέατρα καὶ ἱπποδρομίας, καὶ ἐσπούδαζε περὶ ταῦτα ... ὅθεν ἀμεληθείσης πάλαι τῆς γυμνοποδίας (*sic*) οὗτος αὖθις ἐφρόντισε καὶ ἐπανήγαγεν εἰς τὸ θέατρον ... etc. Cette affection pour le théâtre, les courses et autres divertissements du même genre, constituait un des traits du caractère du personnage; aussi Psellos emploie-t-il à dessein l'imparfait (ou le plus-que-parfait) pour exprimer ces

goûts de l'empereur. Mais l'aoriste ἐφρόντισε ne saurait marquer un fait habituel; il signifierait que Constantin VIII, amoureux de théâtre et de courses, eut *à un moment donné* le goût de la gymnopédie. N'est-il pas étrange que ce goût n'ait pas eu, comme les autres, une durée dans le passé? Or, le manuscrit donne ἐφρόντιζε, qui indique, comme ἐμημήνει, ἐσπούδαζε, ἥττητο, qu'il s'agit d'un fait habituel. Je conserverais la leçon du manuscrit, en expliquant : « voilà pourquoi il *s'occupait* avec intérêt de la gymnopédie, depuis longtemps tenue à l'écart, et il l'*introduisit* de nouveau au théâtre. »

25,22, sq. Ὁ δὲ ἔμελλεν ἄρα οὐ μόνον ἑαυτῷ περιγράψειν τὸ κράτος, ἀλλὰ καὶ βραχύν τινα ἐπιβιώσας χρόνον, καὶ τοῦτον νοσερὸν, ἀθρόον τὴν ψυχὴν ἀπορρεύξασθαι ... Le verbe *ἀπορρεύγομαι ne figure pas dans les lexiques de Sophoclès et de Koumanoudis. On ne peut l'expliquer qu'en le rapprochant de ἀπορρέω. Donc, ἔμελλεν ἀθρόον τὴν ψυχὴν ἀπορρεύξασθαι = il devait laisser écouler tout d'un trait son souffle de vie. Au lieu de se déterminer pour la forme conjecturale ἀπορρεύξασθαι, il est plus simple de lire ἀπορρήξασθαι. L'expression ἀπορρήξασθαι τὴν ψυχὴν (ou τὸν βίον) est connue et signifie mourir; Psellos même l'emploie, à l'actif il est vrai, 11,13 ἀπέρρηξε τὴν ψυχήν. Une autre correction ἀπερεύξασθαι (de ἀπερεύγομαι) [*m. à m.* il vomit sa vie] peut encore être tentée. Elle s'expliquerait par le récit qui est fait pp. 40-42 de la mort du personnage, Romain III, empoisonné par sa femme, la trop célèbre Zoé : εἶτα δὴ ἀθρόον ἀναρραγέντος <τοῦ πνεύματος>, ὑπεχχεῖται διὰ τοῦ στόματος μελάντερόν τι τὴν χρόαν καὶ πεπηγὸς, ἐφ' ᾧ δὴ δὶς καὶ τρὶς ἀσθμάνας τὴν ζωὴν ἀπολείπει. Mais cette seconde correction est plus éloignée du manuscrit.

28, 12. Ἐμεμήνει. Le manuscrit porte μεμήνει que M. Sathas aurait dû conserver. Sans doute, la forme sans augment ne se retrouve pas pour ce verbe dans le reste de la *Chronographie* [cf. 23, 27; 24, 9; 34, 25; 39, 19; 76, 35; 134, 33]; mais les plus-que-parfaits sans augment, même pour les verbes simples, ainsi que l'a remarqué M. My, ne sont pas inconnus à Psellos. Voyez, par exemple, μεμαθήκει 23, 4; 67, 31; 133, 18; βεβασι-

λεύκει 98, 30; 99, 29; 186,21; 201, 23; βεβούληντο 190, 22; δεδώρητο 218, 6; δεδύνηντο 185, 10; κεκόσμητο 48, 25; 159, 7; κεκάλυπτο 50, 8; etc.

37,5, sq. Psellos raconte l'intrigue de l'impératrice Zoé avec le jeune Michel (le futur Michel IV). L'historien nous dit que si cette femme, déjà sur le retour, aimait d'un amour vrai le jeune homme, celui-ci cherchait moins, et pour cause, à satisfaire un caprice qu'à se ménager l'accès au trône. Ἡ μὲν καὶ ὡς ἀληθῶς ἐρῶσα, ὁ δὲ οὐ πάνυ μέν.τοι ταύτης παρηκμακυίας ἐπιθυμῶν, τὸν δὲ τῆς βασιλείας ὄγκον εἰς νοῦν βαλλόμενος, καὶ διὰ ταύτην πᾶν ὁτιοῦν ποιεῖν τολμῶν τε καὶ ἀνεχόμενος. Dans ce texte, μέν τοι est une correction de M. Sathas; le manuscrit porte μέν τι. Évidemment, μέν τοι donne un sens acceptable; mais la leçon du manuscrit est bonne : *m. à m.* : « il n'aimait pas précisément la princesse », et μέν, dans οὐ μέν τι ταύτης..., s'oppose à δέ qui suit : τὸν δὲ τῆς βασιλείας...; la correction de l'éditeur a le tort de supprimer cette correspondance μέν — δέ, légitimée par le contexte. D'autre part, Psellos aime à dire οὐ πάνυ τι. Cf. par exemple 88, 3; 56, 5, etc. Donc il faut conserver la leçon du manuscrit.

38, 10, sq. Καὶ ἐξεπίτηδες, ἵνα τοῦτο ποιεῖ, τὴν γυναῖκα τούτῳ κατεμνηστεύετο. Telle est la leçon du manuscrit, conservée par M. Sathas. Sans doute, on rencontre assez fréquemment dans Psellos l'indicatif après ἵνα (cf. par ex. l'indic. futur 108, 18); mais ici le présent indicatif est suspect, d'autant que le verbe principal est à l'imparfait. Quand Psellos n'emploie pas l'optatif oblique après un verbe principal au passé, il use du subjonctif, quelquefois même de l'optatif et du subjonctif simultanément, comme dans 166,23; 186,14, etc. Par suite, je lirais, au lieu de ποιεῖ, le subjonctif ποιῇ, la confusion entre ces formes étant fréquente dans les manuscrits.

Pour des considérations du même genre, je proposerais à 44,25 une correction analogue. Dans ce passage en effet : τὸ δὲ δεδιέναι περὶ ταύτῃ μὴ τοῖς ἴσοις καὶ τοῦτον περιβάλλει κακοῖς οὐκ ἔχω μὴ ἐπαινεῖν, le présent indicatif περιβάλλει est incorrect. Il faut lire soit περιβάλλῃ, soit περιβάλλοι, peut-être même περι-

βαλεῖ, car la construction δείδω..μή + futur indicatif est fréquente dans notre auteur. Cf. 87,12 δείσας μὴ... διαχειρίσονται ...; 79,27 δέδοικα μὴ ...προθήσουσιν ...; etc.

47,29, sq. Ἃ μὲν οὖν ἄν τις αὐτοῦ ἐπαινεῖν ἔχει τοιαῦτα. Cette syntaxe est incorrecte. Il faut lire ἔχοι. « Voilà donc ce qu'on aurait à louer de lui... » Il s'agit des actes du préfet Jean, dont la vigilance peut paraître digne d'éloges, mais dont le caractère mérite tous les reproches.

56,3, sq. Εἰ δέ τις αὐτὸν καὶ μητρόθεν γενεαλογεῖν βούλοιτο, εἶτα ὑπερβαίη τὸν θεῖον, οὐ πάνυ τι τοῦ πατρικοῦ διαστήσειε γένους · ἀλλὰ τοιοῦτοι μὲν ἀφ' ὧν γεγένοιτο. Tel est le texte des deux éditions. Déjà Miller (p. 25, n. 1) avait vu dans γεγένοιτο une mauvaise lecture de M. Sathas, et il avait proposé γε γένοιτο. A son tour M. My écrit que « γεγένοιτο ne peut se défendre comme optatif ni pour la forme ni pour la syntaxe », et il lit γεγένητο. La correction de M. My s'impose. Mais le reste de la phrase aussi est altéré. Comment expliquer διαστήσειε? On peut interpréter : « Si l'on voulait examiner sa généalogie maternelle — il est question des origines obscures de Michel Calaphate — et qu'on laissât de côté son oncle, on n'aurait pas précisément de différence à établir avec la lignée paternelle. » Mais alors il faudrait un ἄν dans la proposition conséquente. Cette particule est souvent tombée dans les manuscrits. Mais à quel endroit faudrait-il opérer cette restitution? Si le texte portait διαστήσειεν, je lirais sans hésitation διαστήσειε ἄν. Il est plus sûr de lire le futur διαστήσει : « On n'aura pas précisément de différence à établir. » Ces périodes εἰ + opt. suivi d'un futur sont innombrables dans les écrivains byzantins. Dans Psellos même on peut rapprocher, par exemple, les passages : 44,28 εἴ τις αὐτὸν... ἐξέλοι... τετάξεται ...; 257,31 ἀλλ' εἴ μου φείσειας ...καὶ. ..ἀπαγάγοις ... ἐμπλήσει σοι δώρων τὴν δεξιάν ...; etc.

59,22, sq. Ἀμέλει οὐκ ἐλάχιστον μέρος τῶν βασιλικῶν θησαυρῶν εἰς πᾶσαν ἐδωρήσατο ἤπειρον, τὰ μὲν <ἐς> μοναστῶν, τὰ δὲ καὶ μοναζουσῶν καταγώγια. Le manuscrit porte ἠδρύσατο. Il est difficile d'admettre une corruption comme celle de ἐδωρ- en ἠδρ-. Au

contraire, la correction ἱδρύσατο s'impose d'elle-même et pour la forme et pour le sens : « il constitue dans tout le continent une bonne part des trésors royaux comme mise de fonds pour la construction de monastères. »

63,25, sq. Νυκτὸς γὰρ <ἦν> νοσοκομούμενος καὶ παρ' ἐνίαις ἀναπνοαῖς ζῶν, ἐπεὶ δὲ ἡ ἡμέρα ἐπέφαινεν ἀνίστατο, etc.. Ἦν est une addition de M. Sathas, qui ne figure pas dans le texte de la première édition. Elle n'est pas seulement inutile; elle brise l'allure de la phrase. Les deux membres νυκτὸς γάρ... ἀνίστατο.. constituent non pas deux propositions distinctes mais une seule; il faut écarter ce ἦν, et lire ἐπειδή au lieu de ἐπεὶ δέ, en mettant une virgule après ἐπέφαινεν. « Cet homme qui, la nuit, était obligé de se faire soigner et n'avait plus qu'un souffle de vie, dès que le jour paraissait, se levait... »

75, 9, sq. Michel V, décidé à se défaire de son oncle Jean, lui a enjoint de venir au palais; mais, au lieu de le recevoir, et sans lui donner aucune explication, il se rend au théâtre. Ὁ δὲ (l'empereur), ἐπειδὴ περὶ ἡμέραν θεάτρου ὁ καιρὸς ἦν, οὐκ ἀναμείνας τὸν θεῖον ἰδεῖν, πρωϊαίτερον ἀνεληλύθει, οὐδέν τι σύνθημα ἐκείνῳ λιπών · ὁ δὲ (c'est-à-dire ὁ Ἰωάννης), ὡς τοῦτο μεμαθήκοι, ἔτι μᾶλλον ὑβρίσθαι δόξας..., σὺν πολλῷ τῷ θυμῷ εὐθὺς ἐπαναστρέφει. L'optatif μεμαθήκοι semble peu à sa place. Il est préférable de lire, comme dans la phrase précédente, le plus-que-parfait μεμαθήκει, en expliquant : « mais lui, dès qu'il apprit cette conduite..., il s'en retourne furieux. »

83,14, sq. Psellos nous fait une pittoresque description de la révolution où périt Michel V. La populace ameutée démolit les maisons des parents de l'empereur et n'en laisse plus pierre sur pierre. Καὶ τῶν οἰκοδομημάτων τὰ μὲν ἐπικεκάλυπτο, τὰ δ' ἀνακεκάλυπτο · ἐκαλύπτοντο μὲν ὀροφαὶ εἰς γῆν πίπτουσαι, ἀνεκαλύπτοντο δὲ κρηπῖδες γῆθεν ἀναρρηγνύμεναι... L'auteur vise manifestement à un effet de rhétorique. Il caractérise d'abord par deux mots l'opération de démolition : τὰ μὲν ἐπικεκάλυπτο, τὰ δε ἀνακεκάλυπτο; puis, il reprend ces mots et en développe le contenu : ἐκαλύπτοντο μὲν... ἀνεκαλύπτοντο δὲ. Le tour de cette phrase, les antithèses à

effet, les répétitions de mots me conduisent à lire : ἐπεκαλύπτοντο μέν...

85, 32, sq. Καὶ φθόνος τὰς ἀδελφὰς [les deux sœurs, Zoé et Théodora] διελὼν, τὴν μὲν ἐν μείζονι, τὴν δὲ ἐλάττονι μὲν, σεμνοτέρῳ δ' ὅμως κατέσχε προσχήματι. Ce texte serait, à la rigueur, admissible ; mais le second membre de l'antithèse τὴν δὲ ἐλάττονι μὲν, σεμνοτέρῳ δέ, étant constitué par un groupe de mots, l'équilibre de la phrase exige la répétition de la préposition devant le second membre. Je lirais par conséquent : τὴν δ' ἐν ἐλάττονι.

87, 12 sq. Psellos fait l'histoire de la révolution qui abattit Michel V et son oncle, le Nobilissime. A la nouvelle de la proclamation de Théodora par la foule ameutée, l'empereur épouvanté, échangeant sa robe de pourpre contre l'habit de suppliant, s'est réfugié avec son oncle au couvent de Stoudion : πρὸς τὴν ἱερὰν τῶν Δίου (*sic*) καταίρει μονήν (ligne 15). L'auteur s'arrête à nous montrer la populace répandue dans la ville, acclamant la nouvelle impératrice et poussant des cris de mort contre l'empereur fugitif, le *tyran* déchu : οἱ δέ γε πλείους ἐπ' αὐτὸν δὴ τὸν τύραννον ἀκαθέκτῳ δρόμῳ συνέθεον, ὡς κατακόψοντες, ὡς σφάξοντες (l. 22-23). Sur ces entrefaites, l'entourage de Théodora décide d'envoyer une troupe de garde sous la conduite d'un capitaine (il s'agit du préfet de la ville, Campanaris), que Psellos lui-même va accompagner. Vers qui enverra-t-on cette troupe ? Je cite intégralement le texte. Οἱ δὲ περὶ τὴν βασιλίδα Θεοδώραν φρουράν τινα ἐπ' αὐτὴν ἀφίασι (*leg.* ἀφιᾶσι) καὶ φρούραρχόν τινα τῶν γενναίων, ᾧ κἀγὼ συνειπόμην ἐγγύθεν... Que signifie ἐπ' αὐτὴν? On ne peut l'expliquer qu'en le rapportant à τὴν ἱερὰν τῶν Δίου μονήν qui est *dix* lignes plus haut! Donc : « on envoie une garde vers le monastère ». N'est-il pas plus simple et plus rationnel de lire avec le manuscrit : ἐπ' αὐτὸν ἀφιᾶσι, le mot αὐτόν rappelant τὸν τύραννον exprimé *trois* lignes plus haut ? Car en somme c'est bien le tyran qu'on a le dessein de garder à vue.

89, 13, sq. Ὁ δὲ τυραννεύσας ἠρέμα τὴν κεφαλὴν ἐπισείσας καὶ μογισμὸν καὶ δάκρυον τῶν ὀφθαλμῶν ἐπαφείς... Que signifie le mot

μογισμόν? Aucun lexique ne le donne. Or, le manuscrit porte μόγισμου. Au lieu d'attribuer gratuitement à Psellos un mot inconnu, n'est-il pas d'une ecdotique plus sûre de lire, avec Pantazidès, μόγις που? La confusion de π et de μ est fréquente, en effet, dans les manuscrits. Cette locution se retrouve dans Psellos, par exemple Sathas, *Bibl. gr.*, IV, 449, 21, etc.

108, 10, sq. Psellos nous parle de ses études; il nous apprend comment, à l'école des Plotin, des Porphyre, des Jamblique et surtout de Proclus, μεθ' οὓς ὁδῷ προβαίνων εἰς τὸν θαυμασιώτατον Πρόκλον ὡς ἐπὶ λιμένα μέγιστον κατασχών, il parvint à la connaissance de la vraie philosophie et comment, en passant par l'étude des substances, qui sont du domaine de l'intelligence, il s'efforça d'atteindre à ce qui dépasse l'intelligence et est supérieur à la substance : καὶ αὐτῶν δὴ τῶν οὐσιῶν, αἷς ἡ καθαρὰ συμβαίνει νόησις, ἵν' ἐντεῦθεν εἴ τι καὶ ὑπὲρ ταῦτα ὑπὲρ νοῦν ἢ ὑπερούσιον καταλήψομαι. Il faut lire en un seul mot ὑπέρνουν, adjectif emprunté par Psellos à Proclus, *Inst. théol.*, c. 115, p. 168, comme ὑπερούσιον *ibid.*, qui, du reste fournit le même sens que ὑπὲρ νοῦν : supérieur à l'intelligence, qui dépasse l'intelligence.

114, 23. Ἵνα δὴ μεγαλοπρεπὴς γένηται. Le manuscrit porte γένοιτε. Certes, la correction de M. Sathas s'appuie sur l'autorité du manuscrit, les deux formes γένηται et γένοιτε se prononçant de la même manière. Mais le sens exige l'optatif γένοιτο. Je cite toute la phrase. Ἵνα δὲ πρόφασις εἴη τῷ βασιλεῖ ἐκεῖσε φοιτᾶν, οἶκον ἑαυτοῦ πεποίηται τὴν σκηνήν, καὶ ἵνα δὴ μεγαλοπρεπὴς γένηται καὶ πρὸς βασιλικὴν ὑποδοχὴν ἐπιτήδειος, θεμελίους τε ἔξωθεν μείζονας καταβάλλεται καὶ πρὸς λαμπροτέρας ἑτοιμάζει τοῦτον οἰκοδομίας. L'emploi de εἴη dans le premier membre et l'allure générale du style exigent l'optatif dans le second membre de la phrase. Psellos, dans la narration au présent indicatif (présent historique) de faits passés, a l'habitude d'employer, après ἵνα, l'optatif dans la proposition secondaire. Voir, par exemple, 64, 20 : Καὶ, ἵνα μηδὲν γνωσθείη, μηδὲ τοῖς ἐν τῇ πόλει κατάδηλος γένοιτο, μεταμφιέννυσι ἑαυτόν ... « Et, pour ne pas être reconnu, pour que personne dans la cité ne s'aperçût de son absence, il se

déguise... » Donc, dans la phrase précitée, je lirais γένοιτο, en traduisant : « Pour avoir un prétexte d'aller souvent de ce côté, — il est question des relations de Constantin IX avec sa maîtresse Sklèraïna — il fit de cette habitation sa maison particulière, et, pour lui donner grand air et la rendre digne de sa royale visite, il la fait agrandir... »

117, 9, sq. Καὶ ἵνα γε αὐτῇ οἵ τε ἄλλοι καὶ αἱ βασιλίδες συμπνείωσι μάλιστα. Le manuscrit donne la leçon συμπνίωσι que l'éditeur a corrigée en συμπνείωσι. Je ne crois pas, avec Pantazidès, que cette forme συμπνείωσι, qui est poétique, soit autorisée dans Psellos. Pantazidès propose σύμπνοι ὦσι. Je lirais συμπνέωσι, qui s'expliquerait par la confusion fréquente de ε-ι dans les manuscrits.

140, 26, sq. Οἱ δὲ (les soldats de l'armée de Tornikios qui font le siège de Constantinople) παρορθρευσάμενοι, ὥς μοι εἴρηται, μέχρις αὐτῆς μεσημβρίας, τὰ μὲν εἰπόντες, τὰ δ'ἀκούσαντες, καὶ νῦν μὲν θωπεύσαντες ἡμᾶς, νῦν δ'ἀπειλήσαντες, τοὺς ἵππους παραγαγόντες ἐπὶ τὸν χάρακα ἵεσαν, μηχανάς τε παρασκευάσαντες καὶ τὴν πάλην παρασκευάσαντες, καὶ τὴν πόλιν πάλιν πολιορκήσαντες ἄντικρυς. Cette phrase présente une double difficulté. D'abord, au commencement, παρορθρευσάμενοι est une correction de l'éditeur; le manuscrit porte πορθρευσάμενοι. Dans la 1re édition, M. Sathas avait corrigé en περιορθρευσάμενοι, et M. Miller (*J. des Sav.* 1871, p. 28), approuvant cette lecture, écrivait : « Parmi les mots nouveaux que fournit le texte de Psellos, on peut citer aussi le verbe περιορθρεύομαι qui était inconnu, et que l'on doit à une conjecture de M. Sathas. Le manuscrit porte πορθρευσάμενοι que l'éditeur corrige en περιορθρευσάμενοι, correction qui semble justifiée par κατ' αὐτὸ τὸ περίορθρον p. 154, 17. » (2e éd. 138, 32). Si περιορθρεύομαι ne figure pas dans les lexiques, on en peut dire autant de la forme παρορθρεύομαι que M. Sathas a adoptée pour la 2e édition. Mais, pourquoi corriger? En réalité, la leçon du manuscrit est de la dernière clarté. Il faut lire οἱ δ'ἐπορθρευσάμενοι... « et eux, s'étant levés de bon matin, comme je l'ai dit, jusqu'à l'heure de midi... lancèrent etc... » D'autre

part, la dernière partie de la phrase est notoirement altérée. Le manuscrit porte (ligne 30) καὶ τὴν πόλιν παρασκευάσαντες καὶ τὴν πόλιν πόλιν. J'avoue ne rien comprendre à la correction de M. Sathas. M. Bury écrit en note : « sed fort. καὶ-παρασκ. omittenda. » N'est-il pas bizarre, en effet, que Psellos ait répété deux fois le même verbe παρασκευάσαντες, et cela sans nécessité? Quant au mot πάλην, il ne signifie pas grand chose ici, et il n'a pas, pour s'appuyer, l'autorité du manuscrit. Il y a certainement dans ce texte une dittographie que j'explique ainsi : le scribe a écrit μηχανάς τε παρασκευάσαντες καὶ τὴν πόλιν πα; arrivé ici, il a continué par erreur ρασκευάσαντες καὶ τὴν πόλιν et a poursuivi πόλιν (pour πάλιν) πολιορκήσαντες. Cela étant donné, je lirais : μηχανάς τε παρασκευάσαντες καὶ τὴν πόλιν πάλιν πολιορκήσαντες ἄντικρυς. Somme toute, j'arrive à la même conclusion que M. Bury. Pantazidès, qui explique, lui aussi, l'erreur par une dittographie, rejette même πάλιν, et lit : μ. τε παρασκευάσοντες καὶ τὴν πόλιν πολιορκήσοντες ἄ. Mais cette correction ne me paraît pas nécessaire, l'aoriste s'expliquant très bien ici.

144, 5, sq. Τηνικαῦτα γοῦν εἴ τινες αὐτοῖς ἑκκαίδεκα ἢ πλείοσιν ὀλίγοι ἱππόται ἐφάνησαν κατὰ νώτου γενόμενοι <ἔφευγον>, οὐδὲ πυρφόρος ἂν ὑπελείφθη τῷ διεσπαρμένῳ ἐκείνῳ στρατοπέδῳ καὶ ἀσυντάκτῳ. Ainsi, l'éditeur supplée ἔφευγον. Le manuscrit porte πλείους ὀλίγω... πυρφόρους, et M. Sathas avait conservé ces leçons dans la 1re édition, tout en proposant en note (p. 160, n° 5) les corrections qu'il a introduites dans la 2e, « parce que, dit-il, la phrase telle qu'elle est, est boîteuse et corrompue. » En réalité, la leçon du manuscrit n'est ni boîteuse ni corrompue, et toute correction, en dehors de celle de πυρφόρους en πυρφόρος qu'il faut accepter, la défigure inutilement. Je conserve πλείους ὀλίγῳ et j'explique, en écartant formellement ἔφευγον : « Si une poignée de cavaliers (*m. à m.* seize ou un peu plus) eût paru sur leurs dos, pas même un pyrphoros n'eut été laissé à cette armée en déroute. » Sans doute, αὐτοῖς eût suffi comme régime indirect aux deux propositions; mais l'au-

teur a voulu par διεσπαρμένῳ ἐκείνῳ στ... ajouter à la pensée une idée explicative, nécessaire d'ailleurs.

144, 17. Πλουσίους καὶ ἐμπαρασκεύους. Le manuscrit porte πλησίως καὶ ἐμπαρασκεύως. Les adverbes doivent être conservés — lire seulement πλουσίως —, d'autant plus que la correction grammaticale exigerait le nominatif et non l'accusatif. La leçon du manuscrit s'explique d'elle-même : πλείονα ποιούμενοι λόγον ὅπως ἂν λάθοιεν ἐκεῖθεν ὑποχωρήσαντες, ἢ τοῦ πλουσίως καὶ ἐμπαρασκεύως ποιήσασθαι τὴν φυγήν; elle signifie *m. à m.* : « d'une façon riche et bien préparée », c'est-à-dire « avec tout ce qu'il faut. » L'adverbe ἐμπαρασκεύως se retrouve dans Psellos, par ex. 193, 22.

149, 5, sq. Καὶ οἱ λίθοι τῶν ἐδαφῶν ἀπεστρώννυντο ἵνα δὴ μὴ ὀλισθαίνοι περὶ ταῖς πλαξὶν ὁ ἵππος αὐτῷ. L'empereur Constantin IX était devenu presque impotent. Pour éviter les accidents quand il sortait dans la ville, il était obligé de prendre de multiples précautions. Cela dit, comment expliquer ἀπεστρώννυντο? Ce verbe signifie : jeter à bas, *d'où* : décharger un fardeau, cf. Hésychius (éd. Schmidt) ἀπέσαξεν, ἀπέστρωσεν. Ce sens ne convient pas ici. Si l'on conserve le mot, on ne peut que l'interpréter ainsi : « les pavés avaient été étendus au dehors », ce qui signifierait que, pour rendre les rues moins glissantes, on les avait dépavées. Ce serait un procédé bien anormal. Il faut, je crois, corriger cette leçon en ὑπεστρώννυντο *m. à m.* : « les pierres des rues, étaient, sous ses pas, recouvertes de tapis, afin d'empêcher son cheval de glisser. » Ce verbe se retrouve dans Psellos avec le sens de : étendre sous, 12, 9 et 34.

150, 17, sq. Οὐδεὶς μὲν οὖν τούτων, ἔφασκον, τῶν πρὸς θεὸν ἐλπίδων ἔρημος τὸ οἰκεῖον ἔργον μεταχειρίζεται, ἀλλ' ὅμως ὁ μὲν πρὸς κανόνα ἰσάζοι τὸ οἰκοδόμημα, ὁ δὲ τοῖς πηδαλίοις ἰθύνοι τὴν ναῦν... Les deux optatifs ἰσάζοι et ἰθύνοι sont des fautes, dues à l'itacisme, qu'il faut corriger en ἰσάζει et ἰθύνει. Cf. μεταχειρίζεται et la suite du récit, où tous les verbes sont au présent indicatif. « Aucun d'eux, disais-je, n'entreprend son travail sans être soutenu d'espérances en Dieu; et pourtant, l'architecte

égalise, la règle à la main, le bâtiment qu'il construit, et le pilote, avec le gouvernail, dirige son vaisseau. »

160, 12, sq. Psellos nous conte l'histoire de Boïlas, ce bouffon de cour qui, comblé par Constantin IX de biens et d'honneurs, osa convoiter la maîtresse de l'empereur et l'empire même. Les tentatives de Boïlas auprès de la « Sébasté » furent-elles suivies de succès? Psellos ne le dit pas positivement, mais son récit, 155, 36 sq., le donne à entendre. Quant au complot dirigé contre l'empereur, il échoua. Psellos, reprenant ces événements, 160, 12 sq., écrit : Ταύτης τοιγαροῦν ὁ ὑποκριτὴς ἐκεῖνος ἀνήρ... καὶ πρότερον ἤρα, καὶ μὴ τυχών, καὶ διὰ ταῦτα ἐπιβεβουλευκὼς καὶ τυχών... Ce texte est en contradiction avec le récit précédent. M. Sathas propose (p. x) de corriger 160, 14 τυχών en ἀποτυχών. Cette correction, d'une part, manque de clarté : les deux mots τυχών se trouvant à la ligne 14, on se demande en vain lequel des deux est à changer; d'autre part, elle détruit l'antithèse que Psellos a certainement cherchée en écrivant τυχών une fois avec négation, une fois sans négation. Je lirais, en transportant la négation devant le second τυχών : ἤρα καὶ τυχών, καὶ διὰ ταῦτα ἐ. καὶ μὴ τυχών... « Devenu amoureux de la princesse et ayant réussi, et pour cette raison ayant comploté contre l'empereur et n'ayant pas réussi... »

169, 29. Λογικώτατά τε καὶ εὐφυέστατα. Le ms. porte λογικώτατός τε καὶ εὐφυέστατος. La correction par l'adverbe étant ici nécessaire, les désinences -τατος du ms. permettent de restituer, de préférence au pluriel neutre, les formes λογικωτάτως τε καὶ εὐφυεστάτως, adverbes de composition régulière et qui n'ont rien d'insolite pour l'époque.

175, 9, sq. Ἐκείνω μὲν ἐρασταὶ τῆς φιλοσοφίας ἐτύγχανον ὄντε... « Ces deux hommes étant pleins d'amour pour la philosophie... » Telle est la leçon du ms., que M. Sathas a conservée. Mais ἐρασταί au pluriel est peu admissible. Le groupement ἐκείνω ἐραστὰ ὄντες ne serait pas choquant; mais ἐκείνω ἐρασταὶ ὄντε est choquant; c'est un accord qu'on ne saurait justifier. Ainsi, on trouve, par exemple, dans Psellos 2, 5, αὐτοκράτορε ἄμφω οὐκ

ἐδοκιμασάτην εἶναι, tous les mots au duel; 175, 4, δύο τινὲ ἄνδρε τὴν Ῥώμην οἰκήσαντε ἐν μέσαις αὐτῶν ἡρπάκασι ταῖς ψυχαῖς, le sujet et le participe attribut au duel, le verbe au pluriel; 175, 7, ἐκείνω ἤστην πρεσβυτέρω, l'attribut encore au duel. D'après cela, je corrigerais : ἐκείνω μὲν ἐραστὰ τῆς φ... Pour la même raison, je lirais à 240, 6 : τὼ δὲ ἄλλω, ὡς πρὸ τῆς βασιλείας γεγενημένω,... ἰδιώτα ἤστην, au lieu de ἰδιῶται ἤστην. Comparez dans Psellos (Sathas, Μεσ. βιβλ., t. IV, p. 393, 12, *Eloge de Const. Lichoudis*) : Τῷ μὲν γὰρ ... ὁ Ἕκτωρ ἐμάχετο · ἐκείνῳ δὲ δύω ἄνδρε ἄμφω γενναίω καὶ αἰχμητὰ ἐπὶ τοὺς αὐτοὺς ἀφεικότε λόγους, μετὰ γενναίου τοῦ λήμματος ἀφῄρουν τε τὸ κατὰ πάντων θαρρεῖν, ὁμοῦ δὲ καὶ ἥττηντο τῆς ἐκείνου καὶ γλώττης καὶ γνώμης, τοσοῦτον τῶν ἄλλων κρατοῦντες καὶ ὑπερφέροντες, où l'on voit que les sujets et leurs attributs sont au duel, puis, le verbe étant exprimé deux fois au pluriel, les participes attributs du verbe sont mis au pluriel.

175, 29, sq. Ἱκανῶς διεπτόησε μή πως ἐπὶ μάλιστα διασείσας τὴν νήτην καὶ ἡμᾶς ἀπορρήξοι ἐκεῖθεν... Le ms. porte ἀπορράξει; cette leçon et la syntaxe de Psellos autorisent plutôt la lecture ἀπορρήξει. Dans Psellos, en effet, on trouve fréquemment le futur indicatif après μή dans la proposition secondaire dépendant d'un verbe principal signifiant craindre, prendre garde, etc. employé à l'imparfait ou à l'aoriste indicatif. Ainsi, par exemple, 87, 12, δείσας μὴ διαχειρίσονται...; 86, 16, ὁ δῆμος... στασιάσας καὶ δεδιὼς μή τε ἄλλως τὰ πράγματα ἕξουσι, καὶ ἡ τυραννικὴ αὐτοῦ κατισχύσει χεὶρ, καὶ οὐδέν τι πλέον τοῦ θορύβου γενήσεται... etc.

180, 20, sq. Ἐωρᾶτο γοῦν ἀρχαιρεσιάζουσα καὶ ἀπὸ τῶν σκήπτρων σοβαρᾷ τῇ φωνῇ θεμιστεύουσα. ψηφηφοροῦσά τε καὶ διαιτῶσα, καὶ τὰ μὲν ἐν ἐπιστολαῖς, τὰ δὲ ἐξ ἐπιπέδου θεσπίζουσα, καὶ τὰ μὲν εὖ ἱεῖσα, τὰ δὲ ἀποτομώτερον προαγγέλλουσα. Il est question de l'impératrice Théodora, une femme résolue, qui tout d'abord règna par elle-même. La leçon du ms. εὖφ' ἱεισα et le contexte prouvent que la lecture εὖ ἱεῖσα est à repousser. Psellos ne veut pas nous dire que les sentences rendues par l'impératrice fussent bonnes ou mauvaises [τὰ μὲν εὖ ἱεῖσα.., etc., *m. à m.* : « rendant

les unes (ses sentences) d'une façon heureuse, les autres d'une façon tranchante »]; il veut nous peindre dans cette femme un esprit d'indépendance et de décision qui ressemblait presque à de la dureté. La correction de Pantazidès τὰ μὲν ὑφιεῖσα ne me paraît pas s'accorder avec la pensée. Je lirais τὰ μὲν ἐφιεῖσα : « tantôt lançant des prescriptions, tantôt donnant des ordres d'une façon tranchante ».

181, 9, sq. Ἔθνος τε οὐδὲν τῶν πάντων οὔτε λαθὸν τὰ Ῥωμαίων ἐληΐσατο καὶ ἐλῃστευσεν οὔτε προηρήκει τὸν πόλεμον. Le v. προηρήκει *m. à m.* « ni ne proféra la guerre », ne fournit pas un sens satisfaisant. La leçon du ms. autorise la lecture προειρήκει. « Aucune nation étrangère — par le mot ἔθνος, Psellos désigne les Barbares — ne ravagea à la dérobée le territoire romain ni ne se livra au brigandage, ni ne nous déclara (ouvertement) la guerre. » La locution προλέγειν τὸν πόλεμον est connue; cf. par exemple, Polybe, 13, 3, 5, etc.

182, 1. Καὶ ἦν ἐντεῦθεν μόνος σοφός. Telle est la leçon du manuscrit, conservée par l'éditeur. Mais M. Sathas propose (p. x) de corriger μόνος en μόνως, car ici le mot a une valeur adverbiale. La leçon du manuscrit autorise plutôt la conjecture μόνον; la faute du *cod.*, μόνος, au lieu de μόνον, s'expliquerait par l'homœotéleute -ος -ος.

182, 1, sq. Psellos parle du ministre de l'impératrice Théodora, Léon Strabospondylès, un homme qui n'avait pas le don de la répartie, ni la facilité de la parole. Il était si négligent ou si maladroit quand il s'exprimait verbalement qu'il faisait souvent comprendre à ses auditeurs tout le contraire de ce qu'il voulait dire. Εἰ γὰρ ἐπιχειρήσειε καὶ τῇ γλώττῃ τὴν ἐπιστήμην ἐνδείξασθαι, τοὐναντίον ἐδίδου νοεῖν τοῖς ἀκούουσιν· οὕτω πάνυ ἀσόφως καὶ ἀγλευκῶς εἶχε τῆς διαλέξεως. Le contexte et la leçon σαφῶς du manuscrit me déterminent à écarter la correction ἀσόφως de l'éditeur, et à lire ἀσαφῶς : « il manquait de clarté et de douceur dans la conversation. »

182, 21, sq. Τρεῖς γὰρ μερίδας ταῖς τῶν ψυχῶν προσαρμόζω κατανοῶν καταστάσεσι, τὴν μὲν ὅταν αὐτὴ βιῴη καθ' ἑαυτὴν, ἀπολυθεῖσα

τοῦ σώματος, ἀτενῆ τε καὶ οὐ πάνυ τό ἐνδόσιμον ἔχουσα, τὰς δέ γε λοιπὰς μερίδας... Le manuscrit porte ἔχουσαν. En corrigeant ἔχουσαν en ἔχουσα, l'éditeur devait nécessairement écrire en même temps ἀτενής τε..., sinon la phrase n'a pas de sens. Mais, en réalité, la leçon du manuscrit est bonne, et il faut la conserver, car ἀτενῆ τε καὶ... ἔχουσαν se rapporte à τὴν μὲν qui précède. Je lis par conséquent : τὴν μὲν, ὅταν αὐτὴ βιῴη... ἀ. σώματος, ἀτενῆ τε καὶ... ἔχουσαν, τὰς δέ γε λοιπάς... etc.

183, 14, sq. Εἰ δέ τις τούτῳ συνεστιώμενος, ἱλαρὸν ἐδείκνυ τὸ πρόσωπον καὶ ἐπ' ὀνείαθ' ἕτοιμα χεῖρας ἴαλλε, ... τῶν τε παρακειμένων ἀπληστότερον ἅψοιτο, στωμύλλοιτό τε καὶ πᾶσαν ἐπιδεικνύοιτο χάριν, πρὸς τρόπου ἐκείνῳ ἐτύγχανεν ὤν... Comment expliquer cet optatif futur ἅψοιτο accouplé à des optatifs présents, alors que la fonction du verbe dans ce membre est la même que celle des verbes des propositions qui suivent? Je lirais soit ἅπτοιτο, marquant comme στωμύλλοιτο et ἐπιδεικνύοιτο une simple possibilité (avec idée de répétition) dans le passé, soit ἅψαιτο (idée d'action accomplie). Aussi bien, la forme ἅψοιτο n'est-elle peut-être qu'une faute d'orthographe pour ἅψαιτο.

184, 33, sq. Ἐτύγχανον μὲν οὖν οὐ πρὸ πολλοῦ τῆς βασιλεύοντος τελευτῆς ἀποταξάμενος τῇ φαύλῃ ζωῇ. Il est question d'un prince à qui Psellos vient de consacrer de longues pages, le βασιλεύς Constantin IX. Je lirais par conséquent τῆς τοῦ βασιλεύοντος : « un peu avant la mort de ce prince. »

186, 25, sq. Ἴσως μὲν οὖν καὶ μετέθετ' ἂν τὴν ἀρχὴν, εἴ τινες αὐτῇ μακροὶ αἰῶνες τῆς ἐπικήρου ταύτης ζωῆς ἐχαρίζοντο. Dans ce texte, εἴ τινες est une correction de l'éditeur; le manuscrit porte εἰ μή τινες que M. Sathas avait conservé dans la première édition. Psellos nous parle des démêlés de l'impératrice Théodora avec le patriarche Michel Cérularius. Tout d'abord, dit l'historien, elle lui témoigna beaucoup de familiarité et de vénération; mais l'ambitieux patriarche ayant voulu lui faire la loi, elle l'écarta de sa personne; « peut-être même elle l'eût déposé de sa dignité si de longues années d'existence lui avaient été accordées. » Évidemment, εἰ μή τινες ...μακροί n'est pas admis-

sible au point de vue du sens, puisque Théodora n'a régné qu'un an, et c'est cette raison qui a conduit M. Sathas à supprimer μή dans la deuxième édition. Mais il est difficile d'admettre qu'un μή se soit introduit sans raison dans le manuscrit. Je lirais εἰ μή τινες... μικροί, ce qui revient au même, au point de vue du sens, que la conjecture de M. Sathas, mais ce qui respecte davantage la leçon du manuscrit.

191, 19, sq. Ἔπειτα... τὰς δημοσίους εἰσπράττει συνεισφορὰς οὐ φύρδην, οὐδὲ συγκεχυμένως, ἀλλ' ἀρχεῖα τάξας... Le manuscrit porte οὐ συγκεχυμένος. La correction συγκεχυμένως est bonne, mais celle de οὐδέ est à rejeter. Il faut conserver la leçon οὐ du manuscrit, et lire οὐ φύρδην, οὐ συγκεχυμένως. Le sens est : « non pas pêle-mêle, non pas confusément... » L'adverbe φύρδην n'ayant pas paru exprimer l'action d'une façon suffisamment explicite, Psellos a achevé de la préciser par l'emploi d'un second adverbe συγκεχυμένως, qui doit être nettement détaché du premier par la négation simple οὐ. Les exemples d'asyndètes de ce genre ne sont pas rares dans Psellos.

192, 8, sq. Ἐπεὶ δὲ πολλὰ εἴωθε προσπίπτειν τοῖς στρατοπέδοις, ...οὐδενὶ μὲν τὸ ξίφος ἐπανετείνατο, οὐδ' εὐθὺς ἐπὶ τοὺς ἡμαρτηκότας κεχώρηκε, κατέπληττε δὲ ἅπαξ ἰδών, καὶ ἡ ὀφρὺς αὐτῷ συναχθεῖσα ἀντὶ πάσης ἤρκει πληγῆς. Psellos nous montre comment le général Isaac Comnène parvint, par une discipline à la fois paternelle et sévère, à se préparer une armée invincible. Les divers actes du personnage sont rendus par l'imparfait. Dans cette concordance des temps, le parfait κεχώρηκε détone; la suite des idées exige κεχωρήκει : « Comme, d'ordinaire, beaucoup d'événements arrivent dans les camps, ... il ne levait son épée sur personne, il ne marchait pas contre ceux qui étaient en faute, mais il les terrifiait d'un seul regard, et un simple froncement de sourcils le dispensait de recourir aux coups. »

194, 20, sq. Ἦσαν δὲ τῶν περὶ τὸν Ταῦρον Σκυθῶν τῶν τεττάρων οὐ πλείους, τὰ δόρατα κατευθύναντες ἐπ' αὐτὸν ἐξ ἑκατέρας πλευρᾶς ὤσαντο, καὶ τόν γε σίδηρον τοῖς ἐκείνου ὅπλοις ἐφηρμοκότες διαμαρτάνουσι μὲν αὐτῷ τοῦ σώματος, ἀλλ' οὔτε δὲ ἐπὶ θάτερον παρατρέ-

πουσι μέρος, ἀλλ' ἀντωθήσαντές τε τὸν ἄνδρα ἐς ἴσον αὖθις ἀντικατέστησαν, ἰσοβαρῆ πεποιηκότες καὶ ἐπὶ τοῦ κέντρου τηρήσαντες · τοῦτο δὴ ἐκεῖνος οἰωνὸν λαβὼν αἴσιον, ὡς εἴη ἀνίκητος βαλλόμενος ἑκατέρωθεν... Le héros de ce récit est Isaac Comnène. Il est assailli par des Scythes de la région du Taurus, « au nombre de quatre, pas davantage, qui dirigeaient droit contre lui leurs lances, le pressaient sur les flancs de part et d'autre, ajustaient leur fer à ses armes; ils manquent son corps, mais leurs coups ne peuvent le faire chanceler ni d'un côté ni de l'autre; et comme chacun le poussait devant soi, il contribuait chaque fois à le replacer debout et à lui conserver son centre de gravité. Isaac donc, considérant comme un heureux présage d'être resté *invincible* alors qu'il était poussé de part et d'autre par ces quatre ennemis... » Ἀνίκητος est une correction de l'éditeur que j'écarte formellement. Le manuscrit porte ἀκίνητος, qu'il faut conserver; ce qui a frappé le personnage, n'est-ce pas le fait d'être resté debout, *inébranlable*, quand ces quatre soldats le poussaient de part et d'autre? Le luxe de détails fournis par l'auteur pour expliquer cet événement amène nécessairement le terme ἀκίνητος.

196, 17, sq. Ἀλλ' ἤν γε βούλει, ἔφησα, ὑπηρετηκέναι σου τῷ προστάγματι, καὶ ἕτερόν μοί τινα τῶν ἐκ τῆς πρώτης βουλῆς συμπρόπεμψον... « Si tu veux, lui répondis-je, que j'obéisse à ton ordre, envoie en ambassade avec moi un des premiers dignitaires du sénat. » Le verbe de la proposition infinitive n'a pas de sujet. Au lieu de γε il faut lire με. D'autre part, le manuscrit porte βούλη que l'éditeur a corrigé en βούλει. Sans doute, Psellos emploie parfois ἤν avec l'indicatif présent; je rappellerai, par exemple, 203,33 ἤν δέ μοι ταῦτα κατεπαγγέλλεται... ἀφίξομαι. Mais le subjonctif est beaucoup plus fréquent; cf., par exemple, 92,3 ἤν ἴδῃς..; 188,18 ἤν κατευφημήσωσιν..; 223,21 ἤν μὴ λάβωσι ..., etc. Donc, la leçon βούλη du manuscrit et la syntaxe de Psellos autorisent, plutôt que βούλει, la conjecture βούλῃ.

197,6, sq. Καὶ διαβεβαιούμεθα ὡς οὐκ ἂν ἄλλως εἰς ὁμιλίαν ἐκείνῳ

γενοίμεθα, εἰ μὴ πρότερον ὅρκους ἡμῖν ἀπορρήτους δοίη, ὡς οὔτε κατάσχῃ τὴν πρεσβείαν τελέσαντας, οὔτ' ἄλλο τι δεινὸν ἐπενέγκοι, ἀλλὰ τὰ εἰκότα τιμήσας συγχωρήσειε τὴν ἐπάνοδον. « Et nous affirmons avec énergie que nous n'entrerions en conférence avec lui que s'il nous faisait le serment solennel que, notre ambassade terminée, il ne nous retiendrait pas, qu'il ne nous ferait aucun mal, mais qu'après nous avoir rendu les honneurs dûs à notre qualité, il nous permettrait de rentrer à Constantinople ». Tous les verbes, sauf κατάσχῃ, sont à l'optatif. Il est difficile d'accepter cette différence de modalité dans une série de verbes exprimant des manières identiques d'envisager l'action. Je lirais κατάσχοι. La faute du manuscrit s'expliquerait par la confusion fréquente ῃ — οι.

202,13, sq. Εἰ δὲ βασιλεύων αὐτὸς,... ἐπιχολώτατος γένοιο, κἂν εἰ βουληθῶμεν τὸν πρῶτον εἶναι τοῦτον ... Dans ce texte, κἂν εἰ est une correction de l'éditeur; le manuscrit porte καὶ ἢν. Cette correction est inutile. Sans doute κἂν εἰ se retrouve ailleurs dans Psellos; cf., par exemple, 104,24; 106,32; 142,12, etc. Mais on rencontre aussi fréquemment ἤν, par exemple 92, 3; 122, 27, etc.; même, on le trouve en antithèse à εἰ, ainsi 223, 19 : εἰ δὲ μαχόμενοι ἕλωσι ... ἢν δὲ μὴ λάβωσι. Par conséquent, la leçon du manuscrit καὶ ἢν βουληθῶμεν peut être conservée : « et au cas où nous voudrions qu'il fût le premier. »

203,30, sq. Ἵν' ἔχω, ἂν βούλωμαι, τοῖς ἐλάττοσι τῶν πολιτικῶν ἀξιωμάτων τιμᾶν, τοὺς δὲ καὶ εἰς ἀρχὰς ἀνάγειν στρατηγίας. Telle est la leçon du manuscrit, adoptée par M. Sathas. Dans cette phrase, τιμᾶν n'a pas de complément direct exprimé, et τοὺς δέ n'est préparé par rien. Je crois qu'un τοὺς μέν a dû tomber dans le manuscrit devant ἐλάττοσι, et je lirais : ἂν βούλωμαι, τοὺς μὲν τοῖς ἐλ... « afin que je puisse, au cas où je le voudrais, honorer les uns de dignités civiles subalternes, et porter les autres même aux commandements militaires. » Le scribe, aprés avoir écrit τοῖς au lieu de τούς, aurait continué sa transcription, laissant par conséquent τοὺς μέν de côté.

205, 7, sq. Δέδοικα γὰρ τό τε δημοτικὸν πλῆθος καὶ τὴν συγκλητι-

κὴν τάξιν, καὶ οὐ πάνυ τι πιστεύω ὅτι κοινωνήσειεν τοῦ βουλεύματος. L'éditeur a reproduit la leçon du manuscrit κοινωνήσειεν. Mais, si l'on remarque, d'une part, que ce verbe a pour sujet deux idées collectives : τό τε δημοτικὸν πλῆθος καὶ ἡ συγκλητικὴ τάξις, et, d'autre part, que Psellos a l'habitude, même après une seule idée collective de mettre le verbe au pluriel, on est conduit à préférer la lecture : κοινωνήσαιεν. On peut comparer par exemple : 188,18 ἦν τὸ πολιτικὸν γένος τούτους κατευφημήσωσιν..; 143,10 τὸ δέ γε πλῆθος ἠξίουν μὴ καταφρονῆσαι..; 211,36 ἐπεὶ ... ἡ συγκλητικὴ τάξις διέστησαν ...; etc.

206,2, sq. Ἀλλ' ἡμᾶς αὖθις ἐπέστελλε πρὸς αὐτὸν ἐξιέναι καὶ ἐν μέσοις διειληφότας πρὸς τὸν κρατοῦντα δορυφορήσειν. Le manuscrit porte ἡμῖν que l'éditeur a corrigé, je crois, inutilement. En effet, la construction ἐπιστέλλω τινὶ ποιεῖν τι est autorisée. Cf. par exemple, Eur., *Ph.* 863 ἐμοὶ δ' ἐπέσταλκ' ἐκμαθεῖν σέθεν...; Hérodote, 6, 3, etc.. D'autre part, ἡμῖν ne s'oppose pas à l'accusatif de l'attribut διειληφότας, qui se trouve devant l'infinitif qui suit. Ces tours sont fréquents, même dans la langue classique. Je conserverais la leçon du manuscrit.

208, 1, sq. Ὡς δ' οὕτω με λαθὸν τὸ πολὺ τῆς νυκτὸς παρελήλυθεν, καὶ βαθὺς ἐγεγόνει ὄρθρος, ἀνέπνευσά τι βραχὺ, τὸ ἐν ἡμέρᾳ διολεῖσθαι ἔλαττόν τε κακὸν ἡγούμενος. Dans ce texte, ἔλαττόν τε n'a aucun sens. Il faut nécessairement repousser cette correction de l'éditeur, et lire, avec le manuscrit, ἔλαττόν τι. Le sens est alors très clair : « Quand l'aube fut venue, je respirai un peu, regardant comme un malheur moins terrible de mourir en plein jour. »

212,17. Τὸν Λυσίαν, φημὶ δὲ τὸν τοῦ Κεφάλου τὸν ῥήτορα .. Je lirais ici δὴ. On sait que dans les manuscrits les formes δέ et δή se trouvent souvent confondues; φημὶ δὴ est fréquent dans Psellos. Cf., par exemple, 107,2; 142,23; etc.

215, 14, sq. Psellos raconte que l'empereur Michel IV, sujet à de terribles attaques, était obligé de surveiller avec soin son alimentation. Ἀλλὰ καὶ οὗτος, εἰ καὶ γλίσχρως, προσέθετο γοῦν τῇ ποιότητι · καὶ γὰρ οὗτος θνήσκει αὐτίκα, μηδὲ κατὰ βραχὺ τοὺς προη-

γησαμένους μιμησάμενος αὐτοκράτορας. La première partie de cette phrase s'explique aisément ; encore faut-il lire, avec Pantazidès, πιότητι au lieu de ποιότητι ; quant à la suite, depuis καὶ γὰρ οὗτος.., elle est peu intelligible. Quelle relation d'idées unit ce membre de phrase au précédent? Pourquoi d'ailleurs cette répétition oiseuse de οὗτος? Il faut dire que καὶ γὰρ οὗτος θνήσκει est une correction de l'éditeur. Le manuscrit porte ἢ γὰρ ἂν ἐτεθνήκει, et M. Sathas avait conservé cette leçon dans la première édition, tout en ajoutant en note : *leg.* καὶ γάρ. Il faut ici, de toute nécessité, rester fidèle au manuscrit, et lire ἢ γὰρ ἂν ἐτεθνήκει : « car certes il serait mort tout de suite [après son élévation au trône] (*suppl.* s'il n'avait pas pris ces ménagements), sans avoir pu imiter même pendant un court laps de temps ses prédécesseurs. » Et l'historien ajoute que si Michel, dont le règne dura sept années, était resté plus longtemps sur le trône, ses sujets auraient pu apprendre de lui la manière de vivre avec sagesse : ἀλλ' εἰ μὲν διεβίω πλείω οὗτος ἔτη τῷ κράτει, ἐμεμαθήκεσαν ἄν ποτε τὸ ὑπήκοον τὴν φιλόσοφον δίαιταν. La pureté du manuscrit, la suite des idées, la correction grammaticale, la vérité historique, s'accordent ici à nous faire rejeter toute correction.

219, 15, sq. Εἰ γάρ τις αὐτὸν οὐκ ἤρτυε χαλινὸς, πᾶσαν... τὴν οἰκουμένην διέδραμε... καὶ οὐδεὶς ἂν αὐτῷ τῶν ἀνέκαθεν αὐτοκρατόρων ἀντείρισεν (*leg.* ἀντήρισεν, cf. M. My). Le manuscrit donne : αὐτὸν κατήρτυε, qu'il faut conserver. Le sens, en effet, est celui-ci : « si un frein l'eût discipliné [Psellos reproche justement à Isaac Comnène d'avoir compromis l'Empire par son aveugle précipitation] il eût conquis toute la terre... et aucun des princes ses prédécesseurs n'eût pu rivaliser avec lui. Cette expression χαλινῷ καταρτύειν τινά est sans doute un souvenir de Sophocle, *Ant.* 478 (1), et on la retrouve dans Psellos, 216, 29, appliquée encore au même Isaac : ἠρέμα χαλινῷ καταρτύσαι (*leg.* καταρτῦσαι) τὸ ὄχημα... J'ajouterai que, dans la phrase supposi-

(1) Σμικρῷ χαλινῷ δ' οἶδα τοὺς θυμουμένους
ἵππους καταρτυθέντας.

tive εἰ ἤρτυε.., Psellos aurait employé comme négation non pas οὐ, mais μή. La grammaire et le sens s'accordent ici encore à exclure toute correction.

223, 16, sq. Διὰ ταῦτα ῥᾷστά τε σπένδονται, καὶ πολεμεῖν δεῆσαν, εὐθὺς ἠθετήκασι τὰς σπονδάς · κἂν ἑλοῖεν τῷ πολέμῳ, οἱ δὲ πάλιν δευτέρας ἐπικαλοῦνται φιλίας, εἰ δὲ μαχόμενοί<τινας> ἕλωσι, τοὺς μὲν ἀναιροῦσι, τῶν δὲ λαμπρὰν πεποίηνται ἀγορὰν, καὶ τιμῶσι πολλοῦ τοὺς εὐδαίμονας <τοῖς λύτροις>, ἢν δὲ μὴ ταῦτα λάβωσιν, ἀποκτείνουσι. Il est question des Patzinaces, nation fourbe et cruelle par excellence. Déjà M. My a montré l'imprudence de la correction κἂν ἑλοῖεν τῷ π. Il faut, dit-il, suivre le manuscrit ελης ἐν et lire κἂν ἕλῃς ἐν τῷ π. La lecture de M. My est excellente, et il faut s'y rallier. On retrouve assez souvent, en effet, dans Psellos le parallélisme κἂν + subjc.,... εἰ δέ + subjc. Cf., par exemple, 222, 25, κἂν μὲν ἀπώσωσιν.. εἰ δὲ ἡ φάλαγξ ἀντίσχῃ... Pourtant, comme notre auteur emploie fréquemment aussi le tour κἂν + opt.,.. εἰ δέ + subjc. (cf., par exemple, 221, 18, κἂν μέν τις αὐτὸν ἐξετάσειε... εἰ δὲ ... προσίῃ...), on pourrait aussi, dans le texte qui nous occupe, lire κἂν ἕλοις ἐν τῷ π. Quoi qu'il en soit, c'est la leçon du manuscrit qui fait loi ici. Quant aux additions τινάς et τοῖς λύτροις introduites par l'éditeur, elles sont, la première incorrecte, la seconde superflue. Ἕλῃς (ἕλοις) n'a pas de complément direct exprimé et ne doit pas en avoir ; il en est de même de μαχόμενοι ἕλωσι ; en effet, ici et là le verbe αἱρέω est employé au sens neutre et signifie : « être le plus fort » (cf. la locution connue ὁ αἱρῶν λόγος) ; μαχόμενοι ἕλωσι est absolument la même chose que ἕλῃς (ἕλοις) ἐν τῷ πολέμῳ : *m. à m.* : « si on est le plus fort à la guerre... s'ils sont les plus forts en combattant ». Quant à τοῖς λύτροις, il faut également en repousser l'intrusion, ces mots n'ajoutant rien à l'idée, suffisamment claire par elle-même, τιμῶσι πολλοῦ = ils les estiment à un haut prix, reprise ensuite par le pluriel neutre ταῦτα = ces choses, *càd.* le prix demandé. La phrase entière, ainsi conservée conformément à la leçon du manuscrit, se traduirait ainsi. « C'est pourquoi, ils concluent facilement la paix ; mais s'il leur faut faire

la guerre, ils violent immédiatement leurs conventions. Si l'on est vainqueur à la guerre, les voici derechef qui invoquent une seconde amitié ; si ce sont eux qui l'emportent dans le combat, ils massacrent un certain nombre de prisonniers ; pour les autres ils constituent un marché brillant et mettent à l'encan les *heureux* (*càd.* les riches) à un prix élevé : s'ils ne l'obtiennent pas, ils les mettent à mort. »

224, 28, sq. Psellos nous conte que l'empereur Isaac Comnène était passionné pour la chasse. Et il nous le montre ardent à la poursuite du gibier ἐποκλάζων τε καὶ ἐπιθωύζων ἑπτέρου μὲν τὸν κύνα... Comment expliquer ἐποκλάζων? Ce verbe signifie s'agenouiller sur, s'abattre sur, = ὀκλάζω ἐπί, dit Sophoclès, qui renvoie à Grég. Nyss., I, 341 C et à Héliod., 4. 17. Ce sens ne s'accorde guère avec le contexte. Or, le manuscrit porte ἐπικλάζων; il faut conserver cette leçon, qui est bonne. Ἐπικλάζω, en effet, signifie crier sur ; c'est le sens qu'il a, par exemple, dans Oppien, *Hal.* 5, 295, et ce verbe, accouplé à ἐπιθωύζω = crier sur, pousser, marque bien l'action du chasseur qui pousse ses chiens et les encourage de la voix. C'est d'ailleurs un des traits caractéristiques de Psellos d'accoupler au moyen de τέ — καί deux expressions de sens à peu près identique, qui se renforcent mutuellement. Je citerai par exemple, 37,14, ἠσχύνετό τε καὶ ἠρυθρία...; 40,5, δυσπρόσιτός τε ὁμοῦ καὶ δυσπρόσοδος ἐγεγόνει...; 67,25, ἔχαιρέ τε καὶ ἠγαλλιᾶτο...; etc. L'usage de Psellos et la précision de la pensée me déterminent donc à écarter toute correction, et à conserver la leçon du manuscrit. Plus loin, dans la même phrase, l. 31, l'éditeur a introduit dans le texte une autre correction que je repousse également. Le manuscrit porte : περὶ δὲ τὴν τῶν γεράνων θήραν καὶ μᾶλλον ἐστρέφετο. « Il se tournait avec plus d'ardeur encore vers la chasse aux grues ». Sans raison plausible, M. Sathas écrit ἐτέρπετο = il se réjouissait. Pourquoi corriger, lorsque la leçon du manuscrit est bonne?

Un autre exemple de correction intempestive est à signaler 226, 10, sq. Le ms. porte ἄστροφον que l'éditeur change en

ἄτροφον. Voici la phrase. Τὸν μὲν οὖν Κάτωνά φασι πυρέττοντα... ἄτροφόν τε μέχρι παντὸς διαμένειν καὶ ἄτρεπτον ἕς τ' ἂν (*leg.* ἔστ' ἂν) ἡ περίοδος λήξῃ... Ἄτρεπτον s'expliquerait ainsi : « Quand Caton avait la fièvre, il restait, dit-on, sans manger ni bouger jusqu'à ce que l'accès prît fin ». Mais il faut conserver la leçon du manuscrit ἄστροφον = sans remuer. Nous venons de voir que Psellos aime à réunir par τέ — καί deux idées de sens à peu près équivalent. D'autre part, la suite du récit nécessite ἄστροφον, et Psellos ne dédaigne pas les assonances, voire les jeux de mots. A Caton, en effet, l'historien oppose Isaac Comnène, qui agissait tout différemment : ὁ δὲ ἐξ ἐναντίας ἐκείνῳ διεποικίλλετο τῷ σώματι καὶ ἐστρέφετο.

232, 10, sq. Τὰ δέ γε μετὰ ταῦτα οὐχ ἁπλῆν ἔχει τοῦ λόγου τὴν πρόοδον, ἀλλὰ τὰ μὲν αὐτῷ εὐθύτατα συμβεβήκοι, τὰ δὲ πλάγια ἢ ἀντίρροπα. L'optatif συμβεβήκοι n'a pas de raison d'être. Il faut lire συμβεβήκει. « Quant aux événements qui suivirent,... les uns arrivèrent suivant la droite voie... ». Mais peut-être n'y a-t-il dans le texte qu'une faute d'orthographe.

233, 2. Περὶ τίνος γὰρ ἄλλου τῶν βασιλέων μακρότερον διηγήσομαι; « De quel autre prince pourrai-je parler avec de plus longs détails? » La leçon du manuscrit nécessite ici la correction διεγήσωμαι. Le subjonctif est en effet le mode employé par Psellos à la 1re personne du singulier ou du pluriel dans les cas d'interrogation délibérative. Ainsi, par exemple, 53, 5 πῶς δὲ καὶ τὰς τῶν πολλῶν γλώττας ἐπίσχωμεν;... 102, 35 πῶς... ἐργάσωμαι; etc. Nulle part on ne rencontre le futur. Pour la même raison, je corrige dans 246, 11 : ἀλλ' εἰς καλὸν τοῦ υἱέος μοι μέμνησαι, ἀναβησόμεθα κοινῇ πρὸς αὐτὸν καὶ τὸ πρᾶγμα διηγησόμεθα. Il faut lire ἀναβησώμεθα... διηγησώμεθα, parce que, d'une part, le subjonctif est, dans Psellos, le mode de l'exhortation; (voyez par exemple : 53, 24 μητέρα γοῦν αὐτὴν τῷ ἀνεψιῷ ἀναπλάσωμεν... κἀκείνην προάξωμεν...; 120, 2 ἐπανακαλέσωμεν αὖθις εἰς τὴν Σεβαστήν...; 217, 5 τῷ δὲ δευτέρῳ πλατύτερον ἐμφιλοχωρήσωμεν..., etc.) et que, d'autre part, l'asyndète avec ἀναβησόμεθα empêche le futur.

238, 35. Ἔστιν οὖν καὶ ἡμάρτανε τοῦ... σκοποῦ. Il faut lire ἔστιν

οὗ καὶ ἡμ... « Il y avait des cas où il manquait aussi son but ». La leçon du manuscrit conservée par l'éditeur est en effet inintelligible. La locution ἔστιν οὗ est connue de Psellos ; je rapprocherai par exemple, 47, 18 καὶ χαρίτων ἔστιν οὗ πληρούμενος ... ; cf. encore 109, 20 ; 116, 11 ; etc.

241, 17, sq. Τὸ δὲ περὶ τὴν τοῦ θείου δόξαν καὶ μάλιστα τὸ περὶ τῆς ἀρρήτου οἰκονομίας τοῦ θεοῦ λόγου μυστήριον... Telle est la leçon du manuscrit, conservée par l'éditeur. Dans cette phrase, τοῦ θείου s'explique ; mais τοῦ θεοῦ est de beaucoup plus difficile à comprendre, à cause des deux génitifs de suite θεοῦ et λόγου, dont l'un des deux seulement a un article. Il est possible que le scribe ait confondu θεοῦ et θείου et les ait transposés ; je lirais : τὴν τοῦ θεοῦ δόξαν = la gloire de Dieu, locution bien connue ; et τοῦ θείου λόγου = le Verbe divin. L'expression τὸ τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου μυστήριον, où λόγου est expliqué par καθ' ἡμᾶς, se retrouve dans Psellos, 109, 27 ; elle rend très intelligible τὸ τοῦ θείου λόγου μυστήριον, où λόγου est expliqué par θείου : « le mystère de la parole divine ».

245, 16, sq. L'impératrice Eudocie songeait à se remarier. Elle fait part de son projet à Psellos et lui demande son avis ; mais Psellos se dérobe : Ὅθεν μοι προσιόντες τῶν τὰ χείρω μυσταγωγούντων αὐτῇ, προὔτρεπον εἰπεῖν αὐτῇ καὶ παρρησιάσασθαι, ὥστε βασιλέα γενναῖον ἐπιστῆσαι τοῖς πράγμασιν. Ἐγὼ δὲ τοσοῦτον πρὸς αὐτῶν εἰρήκειν, ὡς οὔτ' ἂν εἴποιμι τοῦτο, οὔτε πείσαιμι εἰρηκώς... Le manuscrit porte (l. 19) πρὸς αὐτόν, que M. Sathas a corrigé en αὐτῶν. La présence de αὐτόν, au singulier, dans le manuscrit donne à réfléchir. En effet, dans la phrase telle qu'elle est, τῶν... μυσταγωγούντων au pluriel ne dépend de rien ; Psellos n'use pas, que je sache, de constructions aussi lâches. Je crois que προσιόντες est une faute de lecture, ou plutôt une faute du scribe pour προσιών τις, ce qui a entraîné προὔτρεπον pour προὔτρεπεν, alors que πρὸς αὐτόν, qui est deux lignes plus bas, n'a pas subi le contre-coup de cette erreur. L'éditeur, en imprimant προσιόντες, a bien vu que αὐτόν n'était plus possible, et qu'il fallait un pluriel ; aussi a-t-il écrit αὐτῶν. Mais cette correction n'est pas

bonne; elle ne donne aucun sens acceptable. Je lis donc : προσιών τις τῶν... μυσταγωγούντων αὐτῇ, προὔτρεπεν... πρὸς αὐτὸν. Alors le génitif τῶν μυστ. est correct, et la leçon du manuscrit πρὸς αὐτὸν, la seule bonne pour le sens, est conservée : « L'un de ceux qui la dirigeaient dans le mauvais chemin étant venu me trouver, il m'engagea à lui donner, en toute franchise, le conseil de placer un *Basileus* à la tête des affaires. Mais moi je lui répondis tout juste ceci, que je ne dirais pas cela, que je ne chercherais pas à la persuader par mes paroles... »

246, 16, sq. Ἐγὼ δὲ ἐτεταράγμην καί μοί τις κλῶνος ἐξαπιναίως διέσεισε τὰ ὀστᾶ. La leçon κλῶνος du manuscrit, conservée par l'éditeur, est fautive. Il faut lire κλόνος, dont le sens est bien connu : « Je fus rempli de trouble, et un tremblement convulsif et soudain ébranla mes os ».

258, 15. Μεθ' ὅσης ἂν εἴποι τις τῆς περιχαρίας. Dans les assimilations de ce genre, l'adj. relatif ὅσος se joint au substantif sans article. Comparez, par exemple, dans Psellos même : 252, 28 μεθ' ὅσης ἂν εἴποι τις προπομπῆς καὶ δορυφορίας. Il faut donc ici supprimer l'article τῆς qui s'est introduit par dittographie à côté de τις.

260, 16, sq. Οὔτε γὰρ ἡδοναῖς ἐδεδώκει, οὔτε γαστρὸς ἥττηται, οὔτε κωμάζειν... εἵλετο · ἐρώτων δὲ... ἀπέσχετο. La leçon ἥττηται du manuscrit, conservée par l'éditeur, est suspecte. Psellos nous trace le portrait de Michel VII quand il était jeune; tous les traits du portrait sont donc, suivant l'usage, mis à un temps passé : plus que parfait, aoriste ou imparfait. Le parfait ἥττηται ne saurait être accepté. Est-il admissible que l'auteur ait écrit : « Le prince ne s'adonnait pas aux plaisirs, *il n'est pas* l'esclave de son ventre, il n'aimait pas banqueter, il s'abstenait des plaisirs de l'amour... » Ce présent détone; il faut corriger ἥττηται en ἥττητο. De même, quelques lignes plus bas, 260, 19, sq. la suite du discours exige une correction du même genre. Voici le texte : Τοσοῦτον δὲ αὐτῷ τὸ περιὸν τῆς αἰδοῦς, ὡς καὶ εἴ τις ἐξενέγκοι ῥῆμα φαῦλον τοῦ στόματος ἢ γυμνὸν ἔρωτος ὄνομα, ἐρυθήματος εὐθὺς γέμον δεικνύει τὸ πρόσωπον. Le présent indic.

δεικνύει est anormal dans cette suite d'idées, où tous les verbes sont au passé. Comme, d'autre part, Psellos construit le plus souvent τοσοῦτον ...ὡς avec un infinitif (voir, par exemple, 247, 28 ἐσέβετο τοσοῦτον, ὡς... χαρίσασθαι...; 168, 16 τοσοῦτον ἦν αὐτῷ τὸ περιὸν τῆς συνέσεως ὡς καταμερίζειν τὸν βίον... etc.), la conjecture δεικνύειν apparaît tout indiquée; la suite des idées est ainsi satisfaite : « Et chez lui l'excès de pudeur était tel, que lorsque l'on prononçait devant lui quelque parole impudique, il montrait aussitôt un visage plein de rougeur. »

262, 12, sq. Psellos porte sur la politique de l'empereur Michel VII le jugement suivant : Ἄλλος μὲν ἄν τις καὶ τῶν λίαν ἰσχυρογνωμόνων τῆς τῶν κακῶν ἐγεγόνει φορᾶς καὶ ἐνεδεδώκει τοῖς πράγμασιν, εἴτε τι διερράγη ἂν ὁ τῆς βασιλείας κάλως, καὶ κατερράγη μὲν ἡ ὀροφή, ἀνέσπαστο δὲ ὁ θεμέλιος... Dans cette phrase, εἴτε τι est une correction de M. Sathas; le manuscrit porte εἶτα τι. Cette conjecture de l'editeur est peu heureuse; il en propose d'ailleurs une autre (p. X), εἴτε τε. En réalité, la leçon du manuscrit est bonne; il faut la conserver en lisant simplement εἶτά τι. Le sens est des plus satisfaisants : « et, après cela, le câble de l'empire eût été rompu ... » Les actions marquées par les verbes διερράγη ἂν, κατερράγη, ἀνέσπαστο, seraient en effet la conséquence de la débâcle qui eût suivi une autre politique que celle de Michel VII.

264, 11, sq. Καὶ τὼ χείλη λεπτὼ τούτῳ, καὶ <τὸ ὄμμα> βλέπον ἡδὺ καὶ ἀττάλον ἡδύτερον ... Comment expliquer ἀττάλον? M. Sathas à son *Index Graecitatis*, fait venir ce mot d'un v. ἀττάλω, que ne porte aucun lexique. Quel en serait le sens? M. Bury (en note) propose ἀτάλλον; ce serait le participe présent d'un v. ἀτάλλω qui signifie sauter, bondir comme un enfant (cf. par ex. Hom., *N.* 13, 27; Hés., *O.* 131); nourrir avec tendresse, caresser (cf. Soph., *Aj.* 559.). Mais ce sens n'est pas satisfaisant. Le comparatif ἡδύτερον appelle un complément au génitif. Or, le manuscrit porte ἀττάλων (1). Si l'on se rappelle

(1) Cette graphie rend peu vraisemblable la correction ἁπαλόν (en supprimant ἡδύτερον) que me propose M. Th. Reinach.

que dans les manuscrits le double γ et le double τ se confondent souvent (ΤΤ — ΓΓ), que, d'autre part, la confusion ε-α est fréquente, elle aussi, on est amené à la conjecture ἀγγέλων. « Il avait un œil doux, et plus doux que les anges. » N'oublions pas que le courtisan Psellos fait ici le portrait de son disciple bien aimé, l'empereur Michel VII; plus loin, il parle de son âme... θείῳ διεγηγερμένην κινήματι. Une louange hyperbolique comme ἀγγέλων ἡδύτερον n'a rien qui doive surprendre.

265, 13, sq. Ἐγρηγορεῖ δὲ τὰ πολλὰ, καὶ εἰπεῖν οἷς ἂν τὴν γλῶτταν ὀξύτερος. Ce texte est inintelligible; οἷς ἂν est d'ailleurs une correction de l'éditeur. Le manuscrit porte ἦσαν. Il faut lire, avec le manuscrit, καὶ εἰπεῖν εἰσάντην (ou : εἰς ἄντην) τὴν γλ. « il a la langue un peu vive à parler aux gens en face », et ce sens est confirmé par ce qui suit : εἴκει δὲ οὐ ταχέως τοῖς ἀντιπίπτουσιν, ἀλλὰ λόγοις ἀντεμβάλλει λόγους καὶ πείθειν ἐπιχειρεῖ.., où l'auteur nous montre le personnage opposant ses raisons à celles de l'adversaire (ἀντεμβάλλει) comme un général fait pour ses troupes en face de l'ennemi (cf. Xén., *Hell.* 3, 5, 4). D'autre part, dans cette même phrase, ἐγρηγορεῖ est encore une correction de M. Sathas. Le manuscrit porte ἐγρήγορε, et cette leçon doit être conservée. Psellos en effet nous trace ici le portrait d'un contemporain (Constantin, le père de Michel VII); le parfait ἐγρήγορε est d'un emploi légitime, et il est inutile de corriger par le présent indicattf ἐγρηγορεῖ. D'ailleurs la forme ἐγρήγορα est assez fréquente dans Psellos (cf., par ex., 111, 32; 132, 29; etc.), alors que le présent ἐγρηγορεῖ ne se retrouve pas ailleurs dans la *Chronographie*. Il est difficile d'admettre que la finale -ε ait pu, dans le manuscrit, être prise pour -ει.

266, 21. Ἐπιθωάζει τε κυσὶ καὶ καταδιώκει βαλιὰν ἔλαφον. Cette forme ἐπιθωάζω, que M. Sathas donne conformément au manuscrit, ne se rencontre pas ailleurs. Il faut lire, comme dans 224, 29 ἐπιθωΰζει : « il pousse avec des chiens et il poursuit la biche rapide... »

267, 4, sq. Καὶ τοῦ ῥυπῶντος χιτῶνος καὶ τῶν διερρηγμένων περιβολέων μιμνήσκει. Le mot * περιβολεύς d'où serait issu περιβο-

λέων n'existe pas. Il faut ici corriger la leçon du manuscrit et lire περιβολαίων, de περιβόλαιον, mot bien connu (cf. Eur., *H. f.* 549, etc.); αι et ε, en effet, se trouvent souvent confondus dans les manuscrits.

268, 10, sq. Ὥσπερ γὰρ τὰ ἔσχατα ἠδικημένον καὶ τεταπεινωμένον ὑπ' ἐμοῦ, οὕτω τὰς κατ' ἐμοῦ τιμωρίας ὁπλίζεσθαί σέ φασι... Dans ce texte, τεταπεινωμένον est une correction de l'éditeur. Le manuscrit porte τεταραγμένον. La correction s'écarte démesurément de la leçon du manuscrit; cette leçon est la bonne, et elle doit être conservée. Τεταραγμένον, « comme un homme bouleversé du fond en comble (*c. à. d.* abattu, brisé) par moi » n'est-il pas autrement expressif que τεταπεινωμένον = humilié? On voit par là, une fois de plus, le danger des corrections prématurées.

Émile Renauld.

LA DISSIMILATION DU Σ INTERVOCALIQUE

DANS LES DIALECTES NÉO-GRECS

Il y a quelques années, la dissimilation des consonnes était encore un mystère pour les linguistes. On n'en niait pas l'existence, mais on ne l'admettait que le plus rarement possible, lorsque toute autre explication faisait défaut; c'était, avec la métathèse, un phénomène étrange, capricieux, dont les manifestations paraissaient amenées par le seul hasard et auquel les partisans les plus convaincus de la rigueur des lois phonétiques renonçaient à trouver des limites et des règles précises. Un livre bien connu de M. Maurice Grammont (1) est venu depuis modifier cet état de choses et maintenant, parmi les linguistes, les uns admettent que la dissimilation est soumise à des lois, au même titre que tous les phénomènes phonétiques, les autres, tout en lui déniant un caractère aussi absolu, reconnaissent volontiers pourtant qu'on possède aujourd'hui sur elle des données plus nombreuses et plus claires; l'étude de la métathèse elle-même semble devoir bientôt suivre une voie parallèle (2).

Dans le domaine du grec moderne, la dissimilation n'a été l'objet que de quelques observations clairsemées dues pour la

(1) *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon, 1895.

(2) M. Grammont, *La métathèse dans le parler de Bagnères-de-Luchon*, *Mém. Soc. Ling.*, XIII, 73-90; C. Nigra, *Metatesi*, *Zeitschr. f. roman. philol.*, XXVIII (1904), p. 1-10.

plupart à M. Hatzidakis (1). Comme cas les plus courants on peut citer : πρῶρα >> πλώρη, τὰ τεσσαράκοντα >> τὰ σαράκοντα, τὴν τεσσαρακοστήν >> τὴν σαρακοστήν, μετὰ τὰ πρόβατα >> μὲ τὰ πρόβατα, ἀφτέντης >> ἀφέντης (2), πεντήντα >> πενήντα (3), ξυσπάζω >> ξυπάζω (4). En somme, les exemples sont relativement assez rares. Mais, si du grec commun on passe aux dialectes, ils se présentent alors en foule à l'observateur prévenu et l'on acquiert vite la conviction que la dissimilation, tant par sa fréquence que par l'étendue de sa sphère d'action, se classe parmi les phénomènes les plus importants de la grammaire néo-grecque. J'ajouterai que l'étude à laquelle je me suis livré m'a conduit, moi aussi, à la conclusion que ce phénomène est régi par des règles, complexes il est vrai, et souvent difficiles à dégager, mais tout aussi rigoureuses, tout aussi mathématiques que n'importe quelles autres règles phonétiques.

De cette étude j'extrairai aujourd'hui la partie relative à la dissimilation du σ intervocalique, et, à ce propos, j'examinerai la disparition de ce même σ en tsaconien.

I

Règle fondamentale de la dissimilation des consonnes intervocaliques en néo-grec.

Avant d'aborder la question du σ, il ne sera pas inutile

(1) Voir notamment *Einleit.*, 86, 150, 153, 275, 287, 291, 336, 352, 403, 405. *KZ.*, XXXIV, 105, *Ikarisches*, 397-398, *Études*, 117; et pour la période ancienne, *Meisterhans*³, p. 82, Dieterich, *Untersuch.*, 122. [Sur la dissimilation des sons ρ et λ, J. Psichari, dans *Recueil de Mémoires orientaux*, Paris, 1905, p. 294 et suiv.]

(2) Explication due à M. Thumb.

(3) Πεντήντα est attesté au moyen âge; *Gloss. Laod.*, 211; Coraï, Ἄτ., II, 292; Mondry Beaudouin, *Dial. chypr.*, 59; on le trouve encore aujourd'hui à Bova, Morosi, *Bova*, § 82.

(4) Étymologie déjà proposée par Coraï, Ἄτ., I, 166; cf. Lambros, *Romans gr.*, 354. La forme primitive n'a pas complètement disparu : ξυσπαίννου = ξυπάζω, ξυσπαστῆριν = φόδητρον, à Livision, Mousèos, Βατταρισμοί, 100; ἐξισπάσθην à Castellorizo, Δελτίον, IV, 720, l. 1 de la fin; ἐξισπάστη à Symi, *Conc. Zographos*, 1891, 242, 1, 36; ἐξισπάστην, *ibid.*, 25; ἔσπάστηκα et ἔπάστηκα à Naxos, *ibid.*, 442. En revanche, ξήπασί με, *Belle Bergère*, 325, ἐξηπᾶτο, *ibid.*, 369.

d'attirer l'attention du lecteur sur une règle générale de la dissimilation consonantique en néo-grec. Ce n'est pas la seule, mais c'est de beaucoup la plus importante; elle ne s'applique pas uniquement au σ, mais à toutes les consonnes sans exception. On peut la formuler ainsi : *Quand deux consonnes intervocaliques, séparées par une voyelle unique, se dissimilent, la dissimilation porte sur la première, si la voyelle intermédiaire est atone; elle porte sur la seconde, si la voyelle intermédiaire est accentuée*. Aucun des exemples précédemment cités ne rentre dans cette règle; ce sont tous des cas de dissimilation syllabique ou de dissimilation de consonnes dont l'une au moins fait partie d'un groupe; mais il est facile d'en trouver ailleurs: comparer, dans certains villages de Chio, ἀπο πάνω >> ἀο πάνω (1), ἀπο ποῦ >> ἀο ποῦ et πούπετι >> πούετι; σῦκα πατητά >> σῦκα παητά et ἐτότες >> ἐτόες; ἐκείνην >> ἐκήν, à Chypre (2), et Νένητα >> Νέητα, à Chio. Cette règle semble panhellénique. Assurément, il peut y avoir, et il y a en effet, des contrées où la dissimilation de certaines consonnes ne se présente pas; il y en a d'autres aussi où c'est le premier type de dissimilation qu'on rencontre et non le second; mais c'est là le sort de toutes les évolutions phonétiques et la règle que nous venons de poser ne signifie pas autre chose que ceci : partout où le phénomène se produira, en grec, ce sera dans les conditions énoncées plus haut.

L'exemple suivant, emprunté au grec commun et aux dialectes de Chio, va nous en fournir une autre preuve. On sait que le pronom-adjectif indéfini qui signifie « quelqu'un, personne », possède un double aspect (3). Comme pronom, il reste intact : Ξέρεις κανένα ἐκεῖ; — Κανένα. « Connais-tu quelqu'un là? — Personne. » En tant qu'adjectif, il prend la forme κανένα ou κάνα :

(1) On trouve des formes analogues à Castellorizo, à Symi, à Scyros, à Livision, à Carpathos; M. Hatzidakis (*KZ.*, XXXIV, 105) cite aussi ἀουπίσ' ἀουπάν' = ἀπὸ πίσω, ἀπὸ πάνω, en Macédoine.

(2) Sakellarios, Κυπριακά, II, 538.

(3) Pernot, *Gram. gr.*, § 217 et § 219 Rem.

κανένα, si la prononciation n'est pas rapide et si l'on veut garder au mot toute sa valeur, κάνα, ou plus exactement κανα (au nom. κανας), lorsque le débit est plus vif et plus relâché : Ἔχεις κανα φίλο ἐκεῖ; « As-tu quelque ami là? » En d'autres termes, κανένα, accentué sur ε, demeure indemne, mais κανενα enclitique perd son premier ν, puis contracte, comme il est naturel, αε en α (1). La dissimilation ici n'est pas niable. Seulement la langue commune n'a pas encore été plus loin que ce premier pas; elle ignore la seconde étape, qui serait κανένας pronom >> κανέας. En bonne phonétique, nous devrions la rencontrer à Chio, puisque nous y avons déjà vu Νέητα pour Νένητα; nous l'y trouvons en effet; κανέας est courant dans la région même où l'on dit Νέητα.

II

La dissimilation du σ intervocalique en Épire, en Macédoine, dans le Pont et a Chio.

Dans les dialectes grecs que j'ai étudiés, je n'ai pu observer aucun cas de dissimilation du σ correspondant au type Νέητα, mais il n'en était pas moins nécessaire de signaler l'existence de celui-ci, pour faire mieux comprendre le maintien du σ dans certaines formes qu'on verra tout à l'heure. Les seuls types que nous aurons à envisager dans ce chapitre seront 1° στοχάζεσαι, 2° χάσης, 3° ἔχασες.

Du premier je ne dirai que peu de chose, puisque aussi bien la question du ζ ne rentre qu'indirectement dans le cadre de cette étude. On trouve chez Vilaras, par conséquent en Épire, ainsi qu'à Velvento et dans le Pont, des prononciations comme πουθε το λογαριαης = ποῦθε τὸ λογαριάζεις, στοχαεσαι = στοχάζεσαι (2), ἀγουράιζ = ἀγοράζεις, τινάιζ = τινάζεις, Τουπούιζ = Του-

(1) Καένα φλουράκι à Castellorizo, Δελτίον, IV, 708, 2; μὲ καέναν τρόπο à Symi, *Conc. Zographos*, 226, 1, 44; καεναλ λόσε = κανένας λόγος à Pyrghi (Chio).

(2) Βηλαρᾶ Ἅπαντα, Zante, 1870, p. 34, l. 25, p. 44, l. 7.

πούζης (1), στοιβάjς = στοιβάζεις, ὑλάjς = ὑλάζεις, μιφλίjς = μιφλίζης = turc *muflis* = gr. mod. μουφλούζης, ἀρσούjς = ἀρσούζης = turc *ârsez*, à Théra ἀρσίζης (2) (3). Il s'agit manifestement ici d'une dissimilation ; elle est conforme à la règle énoncée plus haut, mais elle offre cette particularité, au moins pour l'Épire et le Pont qu'elle se produit entre un ζ et un σ, c'est-à-dire entre une sonore et la sourde correspondante.

Les deux types χάσης et ἔχασες diffèrent par l'accentuation ; dans un cas le premier σ est posttonique, il ne l'est pas dans l'autre. Pour tous deux le résultat de la dissimilation sera identique : χάης, ἔχαες, et cependant il importe de ne pas les confondre, car certains dialectes connaissent le premier type mais ignorent le second ; je ne sais pas si la réciproque est vraie, en tout cas il ne m'a pas été donné de la constater.

La disparition d'un σ par dissimilation dans γυρίσης ⟶ γυρίης, θερίσης ⟶ θερίης et par conséquent χάσης ⟶ χάης a été relevée par M. Hatzidakis (4) dans les patois grecs occidentaux, de Missolonghi à Argyrocastro, dans la Macédoine méridionale, à Pyrghi (Chio) (5) et à Icaria (6). Vilaras (Épire) en a de fréquents exemples (7) : αν θεληης, να τον γλητροης, θελα τ' απαριαης, να κατηγορηης (8), etc. ; en revanche on trouvera chez lui εξυπνησες, ηθελησες (9), etc., et à plus forte raison encore να φκιασή, να τα λογαριασομε, να χαλασή (10). J'ai moi-même constaté l'existence de cette dissimilation, toujours à la posttonique, à Volo, dans la classe cultivée ; cf. νὰ συγκεράης, *Valach.* 24 (11).

(1) Bountonas, *Velvento* (Syll. Coraï, Archives I), p. 20.
(2) Pétalas, *Théra*, 33.
(3) Oekonomides, Lautlehre des Pontischen, Leipzig, 1888, p. 57 sqq.
(4) *Einleit.*, 352, note.
(5) Cf. Psichari, Ταξίδι, 137.
(6) Hatzidakis, *Ikarisches*, 386 ; *ibid.* aussi Προσεσπέρα ⟶ Προϊσπέρα (déjà dans un document de 1640, Stamatiadis, Ἰκαριακά, p. 155).
(7) *Einleit.*, 352, note.
(8) Vilaras, *op. cit.*, 36, 22 ; 36, 26 ; 36, 32 ; 43, 32.
(9) Vilaras, *op. cit.*, 34, 31 ; 35, 13.
(10) Vilaras, *op. cit.*, 35, 23 ; 38, 1 ; 39, 28.
(11) Legrand, *Bibl. gr. vulg.*, II, 238 ; texte de 1618, édition de 1672.

On la trouve encore à Velvento, où les mots terminés en -άσις, -έσις, -όσις, -ούσις, -ίσις font leur finale en -άις (diphtongue), -έις, -ούς, -ούις, -ίις, et où ἐφύσησα, ἐμάσσησα, ἐκλώσσησα, etc., deviennent respectivement φύισα, μάισα, κλώισα, etc., tandis que les deux σ restent intacts dans φσήσου = φυσήσω, μασσήσου = μασσήσω, κλουσσήσου = κλωσσήσω, etc. (1). L'auteur de cette étude sur le patois de Velvento n'a pas discerné la vraie raison du phénomène, mais son caractère ne lui a pas échappé, car il le qualifie de « φωνητικῶς ὁμαλὸν καὶ ἀνεξαίρετον ». Enfin, le même type s'offre aussi à nous dans les dialectes du Pont : « Ἀναστάσης, ὁ (ἀνθ' οὗ καὶ Ἀναστά(j)ης μετὰ τὴν τοῦ σ ἔκπτωσιν μόνον ἐν τῇ ἑν. ὀνομ.) » écrit M. Valavanis (2). Et M. Oekonomides, en confirmant cette forme Ἀναστάjς, ajoute Θανάjς = Ἀθανάσης, πίjς = πίσης (turc *pis*), Θοδόjς = Θοδόσης, κοντοφώjς = κοντοφώσης (3). Mais dans ces mêmes dialectes Μωϋσῆς devient Μojσῆς et non Μojς, parce que les deux σ sont séparés par une voyelle accentuée.

Le type ἔχασες >> ἔχαες est fréquent à Chio; on le rencontre à côté de χάσης >> χάης. Je n'ai jamais entendu dans cette île στοχάζεσαι >> στοχάεσαι; ἀλλάεις qu'on y recueille parfois et qu'on pourrait être tenté de comparer au pontique στοιβάjς = στοιβάζεις, provient de ἀλλάγεις et non de ἀλλάζεις (4). Mais la forme ἔχαες, ou plutôt ἤχαες, n'est pas l'unique particularité qu'offrent les patois chiotes par rapport à ceux que nous avons envisagés jusqu'ici. Dans ces patois, par une série d'actions analogiques, les formes sans σ se sont étendues et ont envahi des temps tout entiers, à tel point que, lorsqu'on pénètre dans une localité où s'est produit ce phénomène, on songe immé-

(1) Bountonas, *Velvento*, p. 20-21. Il semble que dans ce dialecte la nature des voyelles joue un rôle dans la production de la dissimilation, car, d'après l'auteur, le σ ne disparaît pas lorsqu'il est suivi d'un ε devenu récemment ι; ex. οἱ βρύσις pour οἱ βρύσες, οἱ κάσσις pour οἱ κάσσες. Ce serait là un cas particulièrement intéressant et que nous aurons l'occasion de rappeler plus loin.

(2) Valavanis, *Pont* (Syll. Coraï, Archives III), p. 83.

(3) Oekonomides, *Lautlehre des Pontischen*, pp. 57, 58, 59.

(4) Ἀλλάγουν, *Dig. III* (Lambros, *Rom. gr.*), 1383, texte de Chio; ἀλλάει = ἀλλάγει = ἀλλάσσει, Hatzidakis, *Ikarisches*, 384.

diatement à une disparition pure et simple du σ intervocalique; mais l'étude des parlers environnants, où l'évolution est moins avancée, remet les choses au point; c'est bien d'une dissimilation qu'il s'agit, et le lecteur va pouvoir s'en convaincre lui-même.

On n'envisagera ici que les trois bourgs de Pyrghi, d'Elymbi et de Mesta, les plus méridionaux de l'île; à eux seuls ils donnent une idée complète de la dissimilation du σ intervocalique à Chio; les renseignements que je pourrais fournir sur d'autres villages seraient purement documentaires et n'apporteraient dans la question aucun élément nouveau.

A Pyrghi, la conjugaison ordinaire du subjonctif aoriste de χάνω est

Sing. 1. (ν)ὰ χάσω (1)
2. (ν)ὰ χάῃς
3. (ν)ὰ χάσῃ
Plur. 1. (ν)ὰ χάσω(μ)εν
2. (ν)ὰ χάσετε
3. (ν)ὰ χάσου.

On dira de même δώῃς pour δώσῃς, γυρίῃς pour γυρίσῃς, ζῇς pour ζήσῃς, μερώῃς pour μερώσῃς, etc., la disparition du σ restant localisée à la deuxième personne du singulier. Une seule exception courante : συχχωρέῃ σας pour συγχωρέσῃ σας, et elle confirme la règle, puisque, ici encore, nous sommes en présence du type : σ posttonique + voyelle atone + σ; quand le pronom est τους, on dit συχχωρέσῃ τους (2). Le phénomène n'est pas particulier aux verbes : ὁ Πυργούσης « l'habitant de Pyrghi » se prononce ὁ Πυρκούης; gén. sing. τοῦ Πυρκούσῃ, nom. plur. οἱ

(1) Je mets entre parenthèses les sons susceptibles d'être supprimés dans la prononciation courante.

(2) J'ai noté, sans indiquer le contexte, ξεχάῃ pour ξεχάσῃ, νὰ ψήω pour νὰ ψήσω. Ces deux formes étaient peut-être suivies d'un mot commençant par σ; peut-être aussi doivent-elles être considérées comme les symptômes avant-coureurs du phénomène analogique que nous trouverons tout à l'heure; cf. dans une chanson dite à Pyrghi, πκιάτε, disyllabique et faussant le vers, pour πιάσετε.

Πυρκοῦσοι. Pareillement πόσες devient πόες, mais πόσο, πόση restent intacts.

Dans le même village, l'indicatif aoriste de χάνω prend la forme que voici :

Sing. 1. ἤχασα
2. ἤχαες
3. ἤχασε
Plur. 1. ἐχάσα(μ)εν
2. ἐχάσετε
3. ἐχάσα.

Il en est de même pour tous les aoristes en -σα et notamment pour la phrase de bienvenue καλῶς ὅρισες, qui se prononce toujours καλῶς ὅριες (1).

L'état d'Elymbi ne diffère de celui de Pyrghi que par quelques points de détail. Subj. aor. :

Sing. 1. (ν)ὰ χάσω
2. (ν)ὰ χάῃς et (ν)ὰ χάσῃς
3. (ν)ὰ χάσῃ
Plur. 1. (ν)ὰ χάσωμε(νε)
2. (ν)ὰ χάσετε(νε)
3. (ν)ὰ χάσου.

Ce paradigme a été pris dans le parler d'un enfant d'une douzaine d'années, qui allait à l'école, mais qui pourtant connaissait bien son patois et que j'ai cru pouvoir choisir comme sujet type. On remarquera sing. 2 (ν)ὰ χάῃς et (ν)ὰ χάσῃς. Il y a là une anomalie, et la première explication qui se présente à l'esprit est celle d'une influence de la langue commune; ce n'est pourtant pas la bonne; car pourquoi cette influence serait-elle

(1) J'ai entendu une fois à Pyrghi ὅριε = ὅρισε « plaît-il ? », seul dans la phrase. C'est une forme sporadique, de nature analogique, comme πκιάτε de la note précédente.

sensible à Elymbi, mais non à Pyrghi? C'est le parler des personnes d'âge moyen qui renferme la solution du problème. Chez celles-là, on trouve aussi une double série de formes, les unes en -ης, les autres en -σ̌ης (1); ex. νὰ τἀλατίης = νὰ τἀλατίσης, νὰ τὸ χάης = νὰ τὸ χάσης; νὰ ντjήσ̌ης (3) = νὰ ζήσης, νὰ χάσ̌ης = νὰ χάσης, πέσ̌ης = πέσης, φανερώσ̌ης = φανερώσης, etc. Les formes en -σ̌ης sont les plus récentes; elles proviennent d'une analogie avec la troisième personne, où le σ s'était changé en σ̌, devant *i*, conformément à la phonétique de ce dialecte (χάση >> χάσ̌η; de là χάσ̌ης, au lieu de χάης), et elles sont loin d'avoir évincé les formes en -ης. Mais, soit sous l'influence des patois environnants, soit qu'à Elymbi même l'évolution σι >> σ̌ι n'ait pas atteint toute sa plénitude, on constate chez la jeune génération une tendance à se soustraire à la prononciation σ̌ι, pour revenir à la prononciation σι. L'enfant qui m'a fourni le paradigme précédent disait χάση, νὰ μαρμαρώση, etc., et évitait χάσ̌η, νὰ μαρμαρώσ̌η, etc., qu'il considérait comme des formes archaïques. Dans son propre système phonétique, χάσ̌ης avait donc pour correspondant χάσης, et il s'ensuit que l'identité de cette seconde personne avec celle de la langue commune était, chez lui, purement accidentelle ou tout au moins que leur point de contact était des plus éloignés, puisque, pour le découvrir il faut passer par la troisième personne et par un phénomène analogique. Il est bon d'ajouter que χάσης n'était pas sa forme préférée; elle lui était familière, mais il employait plus volontiers χάης. En somme, nous nous trouvons en présence d'une sorte d'excroissance causée par le traitement σι >> σ̌ι; il se peut que χάης triomphe encore de son concurrent occasionnel, χάσης, mais comme l'existence de ce χάσης dans le parler de la jeune génération d'Elymbi prouve que, chez cette dernière, la dissimilation du σ n'appartient plus à la phonétique vivante, il n'est pas impossible non plus que ce soit lui qui l'emporte. Ce

(1) La lettre σ̌ correspond ici au *ch* français.
(2) La lettre *j* a ici la même valeur qu'en français.

jour-là, le paradigme aura repris l'uniformité qu'il a dans la langue commune et si quelque linguiste, se basant sur la rigueur des lois phonétiques, essaie alors de restituer les étapes parcourues, il rencontrera sans doute plus d'un incrédule.

A l'indicatif aoriste, le même sujet conjuguait :

Sing. 1. ἤχασα
2. ἤχαες
3. ἤχασε
Plur. 1. ἐχάσαμε(νε)
2. ἐχάσετε(νε)
3. ἐχάσα(νε).

L'absence de ἤχασες à sing. 2 est une preuve de plus qu'au subjonctif χάσῃς ne provient de l'influence ni de l'école ni de la langue commune. D'autre part, on voit que pour la dissimilation, ce paradigme est le même à Elymbi et à Pyrghi. Ici encore, comme à Pyrghi (1), j'ai recueilli quelques formes sporadiques qui font prévoir de prochaines actions analogiques : τοὺς ἔπτιαε = τοὺς ἔπιασε, ἐξέραε ἀὸ κάτω = ἐξέρασε ἀπὸ κάτω, σερκιανίαμε = σεριανίσαμε, ντjύγιαέ το = ζύγιασέ το (2).

Le patois de Mesta est à la fois en retard et en avance sur les précédents. Comme ceux de la Grèce continentale, il ne dissimile qu'à la posttonique, c'est-à-dire dans le type χάσῃς ; le type ἔχαες lui est inconnu ; je veux dire que, pendant mes séjours assez longs dans ce village, je ne l'ai jamais constaté. En revanche, l'analogie dont nous n'avons encore entrevu que des traces va nous y apparaître en plein épanouissement, puisqu'elle s'étendra à toutes les personnes du subjonctif aoriste :

Sing. 1. (ν)ὰ χάω
2. (ν)ὰ χάῃς
3. (ν)ὰ χάῃ

(1) Voir les notes 24 et 25.

(2) Comparer, à Symi, ἔπιαες, *Conc. Zographos*, 244, 2, 48 ; ἐπιάαν το, *ibid.*, 231, 1, 48 ; σὰν ἐπιάαν, *ibid.*, 239, 2, 7.

Plur. 1. (ν)ὰ χάωμε(ν)
2. (ν)ὰ χάετε
3. (ν)ὰ χάου(ν).

On entendra aussi θὰ πιάω, θὰ πιάῃς, θὰ πιάῃ, θὰ πιάωμε, θὰ πιάετε, θὰ πιάου = θὰ πιάσω, θὰ πιάσῃς, etc., νὰ περάουν = νὰ περάσουν, νὰ γελάουν = νὰ γελάσουν, νὰ πσήω = νὰ ψήσω, κάες = κάσσες, etc. (1). En fait d'exceptions, la règle ne comporte que celles qu'on entend dans la bouche des villageois qui ont voyagé et par conséquent désappris leur dialecte.

Pour en finir avec la dissimilation du σ à Chio, il ne me reste plus qu'à dire un mot du type χανόστε, ind. prés. pass. plur. 2. C'est la forme la plus courante dans l'île ; on y trouve aussi χανούστε, qui d'ailleurs s'explique de la même façon (2), c'est-à-dire par une dissimilation du σ : χανόσεστε >> *χανόεστε >> χανόστε ; χανούσεστε >> *χανούεστε >> χανούστε. Le cas ne diffère de ceux qu'on a vus jusqu'ici que par la position du second σ, qui fait partie d'un groupe, mais le résultat de la dissimilation est le même, c'est le premier σ qui disparaît.

III

La dissimilation du σ intervocalique dans l'Italie méridionale.

Les exemples de dissimilation du σ que nous avons constatés jusqu'ici sont si nombreux et se rencontrent dans des régions si éloignées les unes des autres qu'il serait bien étrange de n'en trouver aucun dans l'Italie méridionale. Ils s'y présentent en effet abondamment, mais diverses actions phonétiques et analogiques ont voilé jusqu'ici leur origine et les ont fait classer

(1) Une seule fois δριε = δρισε, dans la bouche d'un enfant ; voir page 260, note 1.
(2) *Dig. III* (Lambros, *Rom. gr.*), 862, 'δρισκούστενε ; *ibid.*, 1422, καθοῦστεν, impér. prés. Portius, *Gram.*, p. 35, 22, γραφοῦσθε vel γράφεσθε ; cf. p. 197 ; Thomas, *Nouvelle Méthode* (1709), p. 138, γραφούστε et γράφεστε.

sous la simple rubrique de disparition du σ. Nous les examinerons à part pour les raisons suivantes : ils seront comme la contre-épreuve de ce que nous avons avancé précédemment; sur quelques points ils se distinguent des exemples recueillis en Grèce et en Turquie; enfin, ils ont une importance particulière pour la disparition du σ intervocalique en tsaconien.

C'est à Bova que nous trouverons les faits les plus nombreux et les plus convaincants. Dans le pays d'Otrante, Morosi (1) cite : *iane* pour ἦσαν (2); *plao* pour *plàoso* (3), impér. aor. d'un verbe *plonno* « dormir », qui fait à l'imparfait *eblàonne* ou *eblònne* et à l'aoriste *eblàosa* ou *eblòsa; agapùamo*, *agapùato*, *agapùane* (4), pour ἀγαπούσαμε, ἀγαπούσατε, ἀγαπούσανε. Mais le premier exemple n'est pas ici à sa place : *iane* est pour ἦταν et non pour ἦσαν, comme le prouve le singulier *ione, iane* = ἦτον, ἦταν (5). J'hésite aussi à voir dans le dernier une disparition du σ, à cause de l'existence dans les mêmes contrées des formes *agapón(n)amo*, *agapón(n)ato, agapón(n)ane* (6); il est possible que nous ayons affaire à une dissimilation de *n*. Quant à *plao* pour *plàoso*, on peut l'expliquer par la présence d'un second σ dans des phrases comme *plàoso* στὸ κρεββάτι σου; cf. plus haut συχχωρέη σου. Si l'on ajoute à ces formes le verbe *caìzo* = καθίζω (7), qui se présente à Sternatia sous l'aspect *catìzo*, ce qui nous autorise à rétablir pour les autres localités une étape antérieure * *casizo* (8) et un aoriste *ecàsisa,* devenu réguliè-

(1) *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto,* Lecce, 1870, p. 121, 1.
(2) Dans les villages de Martano, Calimera et Zollino.
(3) Dans le village de Sternatia.
(4) Seulement à Corigliano, Zollino et Soleto.
(5) Morosi, *Otrante,* 149, 1.
(6) *Ibid.*, 148, 1.
(7) *Ibid.*, 112, 2.
(8) Dans le pays d'Otrante, sans doute par suite d'une influence italienne dont on a beaucoup d'exemples pour ces dialectes, le θ a suivi deux voies; cf. Morosi, *Otrante,* 107. Il est devenu *s* au milieu d'un mot : *òrnisa* = ὄρνιθα, *spasì* = σπαθί, *rusùgnia* = ῥουθούνια, *culusò* = ἀκολουθῶ. Il est devenu *t*, 1° à l'initiale : *tànato* = θάνατος, *telo* = θέλω, *tàlassa* = θάλασσα, *toro* = θεωρῶ, etc., 2° au milieu d'un mot, dans les cas où, à cause d'une assimilation du ν au θ, il y avait eu production d'un double θ : *grotto* = γρόνθος, *petterò* = πενθερός, *agàtti* = ἀκάνθιον, *mat-*

rement *ecàisa*, d'où *caìzo*, on aura, je crois, épuisé tous les exemples de disparition du σ intervocalique fournis par Morosi pour la région d'Otrante.

Voici, en ce qui concerne Bova, les résultats qui me paraissent découler des formes citées par ce même savant (1). Tout d'abord le σ intervocalique se maintient dans les noms, les adjectifs, etc., en un mot partout, sauf dans les verbes; exemples : *pasána*, *pasamía* = πασάνας, πασαμία, *krasí* = κρασί, *argasía* = ἐργασία, *khrisáfi* = χρυσάφι, *artisía* = ἄρτυμα, *mesakó* = μεσιακός, *éerási* = κεράσι, *prásino* = πράσινος, *nésimo* = γνέμα, γνέσιμο, *esú*, *esí* = ἐσύ, ἐσεῖς, *rúso* = ῥοῦσος, *plúso* = πλούσιος, etc. Il y a là une situation particulière qui exclut immédiatement l'hypothèse d'une simple disparition du σ entre deux voyelles.

Pour les verbes, tous les exemples de disparition du σ intervocalique (2) supposent une dissimilation. Nous distinguerons quatre cas.

Premier cas. — Le verbe bovésien *kaθínno* gr. mod. καθίζω, pour prendre un exemple de Morosi, fait à l'indicatif aoriste :

Sing. 1. *ekáθia* = ἐκάθισα
2. *ekáθie* = ἐκάθισες
3. *ekáθie* = ἐκάθισε
Plur. 1. *ekaθíamo* = ἐκαθίσαμε
2. *ekaθíete* = ἐκαθίσετε
3. *ekaθíai* = ἐκαθίσασι.

C'est, à peu de chose près, l'état du patois d'Elymbi. La dissi-

tènno = κανθάνω, etc. Mais le dialecte de Sternatia, tranchant sur tous les autres, a changé θ en *t*, et quelquefois en *d*, même au milieu d'un mot : *òrnita*, *spati*, *rutìgnia*, *culudò*, etc. La forme d'Otrante * *casìzo* correspondant a *catizo* de Sternatia est donc pour ainsi dire certaine.

(1) Morosi, *Dialetti romaici del Mandamento di Bova in Calabria* (*Archiv. glottol.*, vol. IV, part. I), 1874, § 142.

(2) Je laisse à dessein de côté la disparition du ς final, que je ne me propose pas d'examiner ici; elle est constante à Bova; on en a déjà vu des exemples dans quelques formes citées tout à l'heure et on en trouvera d'autres encore dans les verbes.

milation s'est produite à sing. 2 : ἐκάθισες >> ἐκάθιες; puis, avec la disparition du ς final, générale à Bova, >> ἐκάθιε. On a eu ensuite analogiquement : sing. 1. ἐκάθια, sing. 3 ἐκάθιε. Les seules différences avec Elymbi consistent en ceci : l'analogie, hésitante encore dans ce village, a terminé son œuvre à Bova, et, d'autre part, la désinence -σασι nous met en présence d'un phénomène nouveau que nous ne pouvions pas constater à Elymbi où plur. 3 se termine en -σα(νε). Ce phénomène, d'ailleurs, ne nous arrêtera pas : ἐκαθίσασι devait aboutir à *ἐκαθίασι (de là sans doute ἐκαθίαμο, ἐκαθίετε) et nous verrons plus loin pourquoi le deuxième σ a, lui aussi, disparu.

Deuxième cas. — Examinons maintenant le subjonctif aoriste bovésien. J'emprunte le paradigme à un autre verbe que *kaθínno*, afin de simplifier cet exposé, et ce verbe est *zeráo* (pron. *tseráo*), gr. mod. ξερνῶ.

Sing. 1. *na zeráo* = νὰ ξεράσω
2. *na zeráí* = νὰ ξεφάσῃς
3. *na zeráí* = νὰ ξεράσῃ
Plur. 1. *na zeráome* = νά ξεράσωμε
2. *na zeráete* = νά ξεράσετε
3. *na zeráusi* = νὰ ξεράσουσι.

Ce paradigme est identique à celui de Mesta, sauf pour la troisième personne du pluriel, qui nous fournit ici un nouvel exemple de dissimilation.

Troisième cas. — Que reste-t-il encore pour que toutes les formes verbales chiotes atteintes par la loi de dissimilation ou par ses conséquences se retrouvent à Bova? Les impératifs comme ὅριε, πκιάτε, ντjύγιαέ το. Or, non seulement ils s'y rencontrent, mais ils y sont de règle : on y dit *kúe me* = κοῦσε με = ἄκουσέ με, *kúete* = ἀκούσετε ; *líe*, *líete* = λῦσε, λύσετε ; *gápie*, *gapíete* = ἀγάπησε, ἀγαπήσετε ; *móe*, *móete* = ὄμωσε, ὀμώσετε, etc. On peut se demander si ces impératifs sont dus à une ana-

logie avec les formes dissimilées de l'aoriste ou ont eux-mêmes dissimilé leur σ en syntaxe, dans un contexte comme κοῦσε μας, κοῦσε τους (1), mais l'influence de la dissimilation me paraît ici hors de doute.

Quatrième cas. — Nous avons eu l'occasion de mentionner plus haut, à Bova, un quatrième cas de disparition du σ intervocalique, dans la désinence -ασι >> -αι, c'est-à-dire à l'indic. aor. et à l'indic. imparf., plur. 3. : *elégai* = ἐλέγασι, *ípai* = εἶπασι, *ekaθíai* = ἐκαθίσασι, *efisíai* = ἐφυσήσασι (2). On a vu que dans *ekaθíai*, pour ἐκαθίσασι, la disparition du premier σ était normale, il s'agit maintenant d'expliquer celle du second σ et même du σ unique dans les imparfaits et les aoristes asigmatiques tels que *elégai*, *ípai*. Ce sont, je crois, les troisièmes personnes comme *erízzai* (pron. *erítsai*) = ἐρρίξασι, *espázzai* = ἐσφάξασι, *evázzai* = ἐβάψασι, qui cachent la solution cherchée. On remarquera que, dans ces mots, le premier σ n'est pas intervocalique, mais forme le dernier élément d'un groupe ; son union avec une autre consonne le maintient et c'est, cette fois, la dissimilation du second σ qui devient la règle. Comparer ἀπόψε >> ἀόψε (Chio), à cause du groupe ψ et contrairement à la loi qui exige la dissimilation de la seconde des consonnes, lorsque celles-ci sont séparées par une voyelle accentuée; τί εἶν' τα >> τεῖντα >> εἶντα (3); le chypriote πενήντα >>

(1) Il y a des exemples de formes ainsi dissimilées et l'observation de Morosi, *Bova* § 142, « *kúeme* ódimi (allato a *kúse* odi) » rend cette hypothèse assez vraisemblable.

(2) Cf. *etheliai* = ἐθελήσασι, Pellegrini, *Bova*, p. 1, v. 7 ; *ípai* = εἶπασι, *ibid.*, 9, 7; *ívrai* = ἤῦρασι, 55, 1 et 2, 57, 7, 91, 15; *esónnai* = ἐσώνασι, 93, 9 ; *férrain* = φέρασιν, 94, 1 ; *elégai* = ἐλέγασι, 94, 16 ; *ejinnóai* = ἐγυμνώσασι, 95, 1 ; *epiásai* = ἐπιάσασι, 95, 4 ; *erízzai* = ἐρρίξασι, 95, 4 ; *ecathíai* = ἐκαθίσασι, 95, 6 ; *esicóai* = ἐσηκώσασι, 95, 6 ; *epígai* = ἐπήγασι, 95, 9 ; *epulíai* = ἐπουλήσασι, 95, 18 ; *esprízzai* = ἐσφάξασι, 95, 24 ; *evázzai* = ἐβάψασι, 95, 25 ; etc.

(3) Τῆντα se trouve déjà dans les *Assises du royaume de Jérusalem et de Chypre* (Mondry Beaudouin, *Dial. chypr.*, 76) ; *Alph. am.*, 56, 1. On considère souvent εἶντα comme propre au dialecte chiote, mais en réalité on le trouve dans tout l'Archipel et même ailleurs : W. Meyer, *Portius*, 174 ; Hatzidakis, *Einleit.* 445 ; εἶντα *Sachlikis*, II, 327 ; *Belle Bergère*, 50 ; Jeannaraki, *Chans, crét.*, 335 ; Sakellarios, Κυπριακά, II, 538 ; à Castellorizo (ἴντα), Δελτίον, IV, 345, 58 et 722, γ' v. 3 ; à

πεήντα (1); etc. Sortie du type ἐρρίξασι, la désinence *-ai* s'est ensuite étendue aux autres aoristes, *ἐκαθίασι >> *kaθíai*, εἴπασι >> *ípai*, et a même gagné l'imparfait ἐλέγασι >> *elégai*; le nivellement ne semble pas encore complet, puisqu'on trouve chez Pellegrini *me cámasi* = μ' ἐκάμασι, *na fási* = νὰ φάσι (2).

Tels sont les cas où le σ intervocalique disparaît à Bova. Nous arrivons à la seconde partie des exemples cités par Morosi, ceux où le σ s'est maintenu dans les désinences verbales. On les aura vite passés en revue, car ils se réduisent à deux types :

1° Un σ placé entre deux voyelles semblables n'est pas sujet à dissimilation. Ainsi, le subjonctif aoriste de *kaθínno* sera :

Sing. 1. *na kaθío* = νὰ καθίσω
2. *na kaθísi* = νά καθίσῃς
3. *na kaθísi* = νὰ καθίσῃ.
Plur. 1. *na kaθíome* = νὰ καθίσωμε
2. *na kaθíete* = νὰ καθίσετε
3. *na kaθíusi* = νὰ καθίσουσι.

Dissimilé à plur. 3, le σ a disparu par analogie à plur. 1, plur. 2 et sing. 1, mais il s'est maintenu à sing. 2 et 3, parce qu'il se trouvait entre deux *i*. De même : *álasa* de *alánno*, *eδángasa* de *δangánno; na fisísi*, *na lísi*, subj. aor. sing. 2 et 3 de

Symi (ἤττ' ἀφορμή), *Conc. Zographos*, 281, 2; à Nisyros, *ibid.*, 395, 2; à Santorin, Deffner, *Archiv*, 126, 4 de la fin, Pétalas, *Théra*, 11; à Patmos, Δελτίον, III, 344, 6; à Icaria, Hatzidakis, *Ikarisches*, 398; à Naxos, *Neohell. Anal.*, II, 2, 9; en Eubée, Trimis, *Kymi*, 74; à Égine (ντά καμες) Thumb, *Égine*, 111-112; en Épire, *Conc. Zographos*, p. 112, n° 150, p. 113, n° 152, etc. L'étymologie de εἶντα n'a jamais fait de doute pour personne. *Patrol. gr.*, vol. 98, p. 1352 B-C, on lit dans un texte d'époque récente (cf. Lambros, *Rom. gr.* 341-342) : « Καὶ Κρῆτες · ἶντα θές · ἀντὶ τοῦ τί θέλεις · καὶ τί λὲς ἕτεροι · ἀντὶ τοῦ τί λέγεις. Ἅπερ κατὰ ἀφαίρεσιν, ἢ ἀποκοπήν τε καὶ συγκοπὴν τῶν συλλαβῶν οὕτω φέρεται · ἤτοι ἀπὸ τοῦ οὐδὲν Ἀττικοῦ δὲν, ἀντὶ τοῦ, οὔ · καὶ ἀπὸ τοῦ τί ἔνι τὰ, τίντο καὶ τίντα, ὡς παρὰ Λεσβίοις. Ἐξ οὗ παρὰ Κρησὶ καὶ ἄλλοις ῥαθύμοις τὸ ἶντα. » Coraï Ἄτ. II, 150, avec la perspicacité qui le caractérise, a rapproché εἶντα de πενήντα et par là même admis une dissimilation, sans toutefois prononcer le mot.

(1) Mondry Beaudoin, *Dial. chypr.*, 54, Sakellarios, Κυπριακά, II, 724.

(2) Pellegrini, *Bova*, 16, 8; 95, 6; n° 1, 2.

fisáo, *línno ; álese* et *alésete*, *máθese* et *maθésete*, impér. aor. de *aléθo*, *maθénno ; na móso*, *na sóso*, *na sikóso*, etc., subj. aor. sing. 1 de *mónno*, *sónno*, *sikónno*, etc. ; *na kúsume* et *na kúsu*, subj. aor. plur. 1 et 3 de *kúnno ;* etc. C'est là un phénomène d'autant plus intéressant que rien jusqu'ici, sauf peut-être une brève observation de M. Bountonas à propos du dialecte de Velvento (1), ne nous a permis d'admettre une influence des voyelles dans la dissimilation ; on peut en rapprocher le maintien du γ, sous l'action de deux voyelles semblables, signalé par M. Krumbacher, *Irr. Spir.*, 409.

Rentrent dans cette catégorie les ind. aor. sing. 1 *álesa* de *aléθo* (mais *n' aléo*, *n' aléi*, etc.), *emáθesa* de *maθénno*, *éδesa* de *δénno*, *éppesa* de *pétto* (mais *na péo*, *na péi*, etc.), etc. En effet, si le σ s'est conservé dans ces premières personnes, c'est que les deux ε avaient empêché la dissimilation à sing. 2 (*álese* = ἄλεσες, *emáθese* = *ἐμάθεσες) et que par conséquent les éléments faisaient défaut pour une analogie comme celle qui a créé *ekáθia* = ἐκάθισα. On ne peut trouver de meilleur argument en faveur de la thèse que nous soutenons.

2° Le σ s'est maintenu aussi dans les désinences *-úsi* et *-usi*, plur. 3. Que ces désinences soient restées intactes dans les types *agapúsi* = ἀγαποῦσι (ind. et subj. prés.), *kaθínnusi* = καθίνουσι = καθίζουσι (ind. et subj. prés.), *na liθúsi* = νὰ λυθοῦσι (subj. aor. pass.), ce n'est là qu'un phénomène attendu. Mais il est plus surprenant de trouver au subj. aor. act. *na kaθíusi* = νὰ καθίουσι. Il semble que les mêmes actions qui, à l'indicatif aoriste, ont changé -ασι en -αϊ (2) devaient aussi, au subj. aor. actif, réduire -ουσι à -ουι, c'est-à-dire amener phonétiquement νὰ ῥίξουσι >> **na rízzui*, puis analogiquement νὰ καθίουσι >> *na kaθíui*. Cette apparente contradiction s'explique par l'influence de l'indicatif présent ; καθίννουσι a maintenu νὰ καθίνουσι, et ce dernier à son tour a empêché νὰ καθίουσι de devenir

(1) Voir plus haut, p. 258, note 1.
(2) *erízzai*, phonétiquement ; puis analogiquement *ekaθíai*, *elégai* ; voir page 267.

νά καθίουι. Disons même toute notre pensée, au risque de faire taxer notre raisonnement de fantaisiste par ceux qui ne croient pas à la constance des lois phonétiques. La dissimilation n'est pas un phénomène dont une simple analogie peut entraver l'apparition. On ne trouve plus, il est vrai, à Bova, à en juger du moins par le livre de Morosi, les formes **na rízzui* = νὰ ῥίξουσι, **na spázzui* = νὰ σφάξουσι, **na vázzui* = νὰ βάψουσι, mais elles ont existé dans ce dialecte et, si l'on y entend aujourd'hui *na delézzusi* = νὰ διαλέξουσι (1), c'est par suite d'une analogie comme celle qui, en grec ancien, a remis en usage λύσω, ἔλυσα, au lieu de *λύω, *ἔλυα (2). La seule conclusion à tirer de l'existence actuelle de *na delézzusi* c'est qu'à Bova la loi de dissimilation *delézzusi* ⋗ *delézzui* a cessé d'être en vigueur.

Mentionnons encore, pour terminer cette nomenclature, la conservation du σ dans *íse* = εἶσαι (3), dans *ćumáse* = κοιμᾶσαι (4) et dans les formes congénères. Pas de second σ ici pour donner lieu à une dissimilation, donc pas de disparition.

IV

La dissimilation du σ intervocalique en tsaconien. Prétendu vestige laconien.

Nous venons d'examiner tous les exemples de disparition du σ intervocalique signalés à Bova par Morosi et notre conclusion est que tous, sans exception, sont le résultat d'une dissimilation. Comparons ce qui se passe en tsaconien. La question a son importance, car on sait que la disparition du σ intervoca-

(1) Pellegrini, *Bova*, p. 104, note 4; à côté de *na delézzu*. D'après Pellegrini, ces formes en -ου (sans doute pour -ουν, comme dans la langue commune) seraient même assez fréquentes : *na spàzzu* = νὰ σφάξουν, 94, 19; *na válu* = νὰ βάλουν, 100, 17; etc.; cf. *na kúsu* = νὰκούσουν, Morosi, *Bova*, § 142.

(2) V. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, § 69.

(3) Morosi, *Bova*, § 282.

(4) *Ibid.*, § 280.

lique est un des phénomènes sur lesquels on s'appuie pour rattacher le tsaconien à l'ancien laconien. Or, si nous reprenons les faits dans l'ordre où nous les avons rangés pour Bova, voici ce que nous constatons.

En Tsaconie, comme à Bova, le σ se maintient dans les noms, les adjectifs, etc. et ne disparaît que dans les formes verbales. Ex. : πᾶσα μέρα (1), κρασί (2), ἐργασία (3), μεσαμέρι (4), ἀσήνι (5), = ἀσήμι, βάσανε = βάσανο, καωσύνα = καλωσύνη, κίσου = πίσω, κιάσιμο = πιάσιμο, ὅσε ὅσα ὅσ̣ου = ὅσος ὅση ὅσο, πόσε πόσα πόσ̣ου = πόσος πόση πόσο, τάσου = τὰ ἔσω = μέσα, φουσατέ = φυσητός, tous les mots où le σ est initial, etc. (6). Les deux seuls exemples invoqués par M. Deffner (7), *tseraïa* et *maraïa* (8), ne remontent certainement pas à *ξηρασίλα et à *μαρασίλα; le premier existe dans la langue commune sous la forme ξεραΐλα et il suffit de songer à καΐλα, également commun, pour voir que le second non plus n'a jamais eu de σ. Dans les verbes eux-mêmes, toujours comme à Bova, le σ ne disparaît que dans des cas déterminés; ainsi εἶσαι, μισῶ, φυσῶ, se prononcent ἔσι, μισοῦ, φυσοῦ (Bova *ise*, *fisáo*), mais jamais ἔι, μιοῦ, φυοῦ.

Premier cas. — Nous ne pouvons trouver en tsaconien aucun exemple qui rentre dans ce cas, attendu que le dialecte n'a plus d'aoristes en -σα. Les aoristes tsaconiens actuels sont ordinairement en -κα : ἐμποίκα = ἐποίησα, ἐθύκα = ἔθυσα dans le sens de ἔσφαξα, ἀλέκα = ἄλεσα, ἐφορρέκα = ἐφόρεσα, ἐλυοῦκα = ἔλυσα, ἐμαζοῦκα = ἐμάζωξα et ἐμάζωσα ; ou en -βα : ἐγράβα = ἔγραψα, ἐπαύα = ἔπαυσα, ἐβάβα = ἔβαψα, etc. ; ou en -α : ἐλιχνία = ἐλίχνισα, ἐνυρία = ἐμύρισα, ἐβρά = ἔβρασα, ἀναγκά = ἀνάγκασα,

(1) Iconomos, Γραμματικὴ τῆς τσακωνικῆς διαλέκτου, Athènes, 1870, p. 86.
(2) *Ibid.*, 51, 21.
(3) *Ibid.*, 71.
(4) *Ibid.*, 81.
(5) Il s'agit ici d'un ν mouillé.
(6) *Ibid.*, au lexique.
(7) Deffner, *Zakonische Grammatik*, Berlin, 1881, p. 125.
(8) A Castanitsa *tseraïla* et *maraïla*, les deux mots ordinairement unis.

ἐψειρία = ἐψείρισα, ἐμαΐα = ἐμάδησα. etc. (1). Comme l'a déjà fait observer M. Deffner (2), il n'est pas probable que ἐλιχνία, ἐνυρία, etc. reposent sur ἐλίχνισα, ἐνύρισα, etc.; les formes correspondantes ἐγράβα, ἐπαύα supposent tout autre chose, et cette constatation suffit ici.

Deuxième cas. — En tsaconien, comme à Bova, nous sommes en présence d'un subjonctif aoriste sans σ qui est, pour le verbe ποιῶ par exemple :

Sing. 1. νὰ ποίου = νὰ ποίσω
2. νὰ ποίερε = νὰ ποίσῃς
3. νὰ ποί = νὰ ποίσῃ
Plur. 1. νὰ ποίωμε = νὰ ποίσωμε
2. νὰ ποίετε = νὰ ποίσετε
3. νὰ ποίωϊ = νὰ ποίσωσι (3).

D'où les futurs comme θὰ ὁράου = θὰ ὁράσω, θὰ ὁράρε = *θὰ ὁράσερε = θὰ ὁράσῃς, θὰ ὁράῃ = θὰ ὁράσῃ, etc., θὰ φορέου = θὰ φορέσω, θὰ θύου = θὰ θύσω, θὰ χάου = θὰ χάσω et θὰ χαλάσω, etc. (4). L'identité entre le tsaconien, le bovésien et le mestousain est ici trop complète pour n'avoir pas une seule et même cause : le σ tsaconien du subjonctif aoriste a d'abord disparu par dissimilation à plur. 3, peut-être aussi à sing. 2, devant les désinences -σι et -ς, puis les autres personnes ont suivi par analogie. Notons en passant que, dans le dialecte tsaconien, deux voyelles semblables ne sont pas, comme à Bova, un obstacle à la dissimilation; ce patois se comporte à cet égard de la même façon que celui de Mesta et que les autres patois de la Grèce proprement dite.

Troisième cas. — En Tsaconie, comme à Bova et moins fréquemment à Chio, l'impératif aoriste n'a plus de σ intervo-

(1) Iconomos, *Tsac.*, 29-32.
(2) Deffner, *Zak. Gramm.*, 49.
(3) Iconomos, *Tsac.*, 41.
(4) Iconomos, *Tsac.*, 36 sqq.; Deffner, *Zak. Gramm.*, 48.

calique : ποῖε = ποῖσε, ποίετε = ποίσετε, ὄρα = *ὅρασε, ὁράτε = *ὁράσετε (1).

Quatrième cas. — En Tsaconie, comme à Bova, le σ intervocalique a disparu dans la désinence -ασι. Les seules différences qu'offrent les destinées de cette désinence en Tsaconie et à Bova proviennent de divergences dans le système morphologique des deux dialectes. Ainsi, à Bova, nous avons des imparfaits comme *elégai* = ἐλέγασι inconnus en Tsaconie, où l'imparfait se forme aujourd'hui au moyen du verbe *être* et d'un participe présent : ἔμα γράφου = ἤμην γράφων; encore semble-t-il que cette désinence -αϊ a pénétré à l'imparfait, au moins dans un cas : ἤγκιαι pour *ἤγκιασι = ἦσαν (à Bova *íane* = ἦτανε). Inversement, la désinence -αϊ s'est étendue en tsaconien à l'aoriste passif plur. 3 : ἐγράφταϊ = *ἐγράφτασι, ὡράτ'αϊ = *ὡράτ'ασι et même plur. 1. ἐγράμμαϊ, ὡράμαϊ (cf. ἔμαϊ = ἤμεθα, ἔτ'αϊ = ἦσθε (2), formes qui n'existent pas à Bova où l'aoriste passif de *línno* est *elíθina*, *elíθi*, *elíθi*, *elíθimma*, *elíθite*. *elíθissa* (3). Donc ici encore, de même qu'à Bova, nous sommes amenés à admettre une dissimilation du σ sous l'influence d'un ψ ou d'un ξ précédent. Le fait qu'aujourd'hui le tsaconien ne possède plus d'aoristes de l'indicatif de ce genre et qu'il dit par exemple ἐγράβαϊ au lieu de ἐγράψαϊ, ἐκράαϊ au lieu de ἐκράξαϊ, ne saurait constituer une grave objection, car l'existence des aoristes en question est formellement attestée par leurs subjonctifs qui, aujourd'hui encore, sont, soit en -ψου : νὰ γράψου = νὰ γράψω, νὰ πάψου = νὰ πάψω, νὰ ἀνάψου = νὰ ἀνάψω, νὰ βάψου = νὰ βάψω, soit en -ξου ou en τσου : νὰ βαυτξου, νὰ κουτξου, νὰ τρίξου, νὰ κράξου, νὰ ἀράτσου, νὰ φυάτσου, etc. (4).

Cinquième cas. — Ce cinquième cas correspond à la deuxième exception relevée par nous à Bova. Nous avons vu que, dans ce

(1) Iconomos, *Tsac.*, 41, 36.
(2) *Ibid.*, 33, 36, 37.
(3) Morosi, *Bova*, § 272.
(4) Iconomos, *Tsac.*, 30-31 ; Deffner, *Zak. Gramm.*, 117-118.

dialecte, la désinence -ουσι du subj. aor. act. plur. 3 reste intacte, et nous avons expliqué ce fait par une influence de l'indicatif présent. Cette manière de voir une fois admise, établissons par la pensée un patois connaissant la dissimilation du σ, mais qui n'aura pas d'indicatif présent, ou dans lequel l'ind. prés. plur. 3 sera en -ουσι, tandis que la même personne des subjonctifs prés. et aor. aura conservé l'ancienne désinence -ωσι, en un mot, un patois où il n'existera pas de point de contact entre l'ind. prés. plur. 3 et les subj. prés. et aor. plur. 3, puis demandons-nous ce qui s'y produira. La réponse est tout indiquée. Comme l'analogie ne rencontrera pas d'obstacle, elle s'exercera librement; nous retomberons ainsi dans les données du quatrième cas et nous devrons raisonner de la façon suivante. De même qu'à Bova ἐρρίξασι s'est dissimilé régulièrement en *erízzai* (pron. *erítsai*), pour entraîner ensuite les autres aoristes (*ἐκαθίασι >> ἐκαθίαϊ, εἴπασι >> εἴπαϊ) et enfin les imparfaits (ἐλέγασι >> ἐλέγαϊ), de même, dans le dialecte en question, si tout s'y passe normalement, un subj. aor. νὰ ῥίξωσι se dissimilera en νὰ ῥίξωϊ et nous y trouverons aussi, par analogie, d'abord νὰ καθίωσι >> νὰ καθίωϊ, puis νὰ καθίννωσι >> νὰ καθίννωϊ, si le subj. prés. est νὰ καθίννω comme à Bova. Or, le tsaconien répond point pour point à ces diverses conditions. L'ancien indic. prés. γράφω, γράφεις, etc., y a été remplacé par ἔγι γράφου = εἶμαι γράφων, ἔσι γράφου = εἶσαι γράφων, etc., et, même avant cette substitution, son plur. 3, nécessairement en -ουσι, n'a pas pu agir sur le plur. 3, du subjonctif correspondant, qui était en -ωσι et qui n'a jamais pris la désinence bovésienne -ουσι. On a donc eu, d'abord νὰ γράψωσι >> νὰ γράψωϊ (1), puis, analogiquement *νὰ βοηθήωσι >> νὰ βοηθήωϊ, enfin, toujours analogiquement, *νὰ βοηθίνωσι >> νὰ βοηθίνωϊ (2). En partant de l'état du tsaconien, il est impossible d'imaginer une concordance plus complète avec le bovésien; ici encore,

(1) Iconomos, *Tsac.*, 34.
(2) Deffner, *Zakon. Gramm.*, 48.

les différences entre les deux dialectes proviennent uniquement de divergences morphologiques.

Sixième cas. — Pour avoir épuisé les cas de disparition du σ intervocalique en Tsaconie, nous n'en avons plus qu'un seul à envisager, et il n'est pas de nature à modifier nos conclusions. On sait que le grec commun n'a gardé de l'ancien participe présent actif qu'une forme invariable -οντα ou ῶντα, à laquelle est venu s'ajouter un -ς adverbial : γράφοντας, ἀγαπῶντας. On a pu voir aussi par les exemples cités précédemment qu'il n'en est pas de même en tsaconien, où l'ancien participe présent sert à former des indicatifs et des imparfaits, ἔνι γράφου = εἶμαι γράφων, ἔμα γράφου = ἤμην γράφων. Les dialectes de l'Italie méridionale forment leur participe actif de la même façon que la langue commune, *trógonda(s)* = τρώγοντας (1); de plus, ils ont conservé un participe aoriste *spázzonda(s)* = σφάξοντας qu'on n'entend plus maintenant à Athènes, mais que connaissait encore le vieux Colocotronis (2). Dans l'emploi de ces participes le bovésien n'est pas sans offrir certaines ressemblances avec le tsaconien, cf. *den immo ívronda* = δὲν εἶχα βρεῖ, *tis íto afíconda* = τῆς εἶχε ἀφήσει, *íto fígonda* = εἶχε φύγει, *immo sicósonda* = εἶχα σηκώσει (3); mais l'analogie, si vraiment elle existe, s'arrête là et le tsaconien témoigne ici d'une morphologie spéciale, qui est, pour le type ὁρῶ :

	Masculin	Féminin	Neutre
Sing.	ὁροῦ	ὁροῦα	ὁροῦντα
Plur.	ὁροῦντε	ὁροῦντε	ὁροῦντα.

et pour le type γράφω :

Sing.	γράφου	γράφα	γράφουντα
Plur.	γράφουντε	γράφουντε	γράφουντα (4).

(1) Morosi, *Bova*, § 271 ; Morosi, *Otrante*, 138, 2.

(2) Ὁ γέρων Κολοκοτρώνης (Bibl. de la *Hestia*), Athènes, 1889, περάσοντας, I, p. 14, l. 26, p. 43, l. 15.

(3) Pellegrini, *Bova*, 6, 7; 97, 24; 97, 25; 98, 3.

(4) Iconomos, *Tsac.*, 34, 36.

Il est très vraisemblable qu'au féminin singulier ὁροῦα est pour ὁροῦσα (1) et γράφα pour *γράφουα, γράφουσα. A la place du féminin pluriel moderne, ὁροῦντε, γράφουντε = ὁροῦντες, γράφουντες, manifestement emprunté au masculin, rétablissons le féminin pluriel normal *ὁροῦσες, *γράφουσες. Nous retombons alors dans les cas ordinaires de dissimilation : *ὁροῦες, *γράφουες, et nous obtenons, par analogie, sing. ὁροῦα, *γράφουα, γράφα.

Si à cette manière de voir on faisait des objections tirées des théories actuelles relatives à la disparition du -ς final en tsaconien, je citerais les formes bovésiennes *na zerái* = νὰ ξεράσῃς, *ekáθie* = ἐκάθισες, où le -ς final a lui aussi disparu, après avoir amené la dissimilation; et j'ajouterais qu'il y a lieu de modifier ces théories.

Résumons-nous. Tous les cas de disparition du σ intervocalique jusqu'ici observés soit dans la Grèce proprement dite, soit dans le Pont, soit à Chio, sont l'effet d'une dissimilation. Il en est de même à Bova. L'état du tsaconien correspond avec une régularité mathématique à celui du bovésien, toutes les fois que la morphologie des deux dialectes le permet, et ainsi se trouve confirmée, une fois de plus, l'hypothèse de Morosi (2), qui attribue aux Tsaconiens et aux colons de Bova une origine commune. Enfin, le tsaconien ne nous a conservé ici aucune prononciation laconienne.

Hubert Pernot.

(1) ὁροῦσα, *Pap. Lup.*, 324, p. 21, d'après Dieterich, *Untersuch.*, 229.
(2) Morosi, *Bova*, p. 112.

VARIÉTÉS

A PROPOS D'UNE RÉCENTE SUPERCHERIE LITTÉRAIRE [1]

Nos lecteurs ont souvent eu l'occasion d'entendre parler des textes nombreux dont la littérature grecque s'est enrichie depuis un demi-siècle, grâce aux papyrus d'Égypte. Plaidoyers d'Hypéride, traité d'Aristote sur l'histoire de la constitution d'Athènes, odes de Bacchylide, saynètes d'Hérondas, fragments d'Euripide et de Ménandre, voilà, sans parler d'autres acquisitions très belles aussi mais moins importantes, les prémices d'une glorieuse moisson, qui pourra nous rendre, d'année en année, bien des chefs-d'œuvre considérés autrefois comme définitivement perdus.

Deux jeunes écrivains, MM. Pierre de Querlon et Charles Verrier, ont jugé que les choses marchaient trop lentement au gré de notre impatience. Et il est de fait qu'elles ne vont pas vite. Il faut du temps pour exhumer les papyrus, pour les transporter en Europe, où sont réunis les instruments de travail nécessaires à leur mise en œuvre; il faut beaucoup de temps pour les dérouler, les déchiffrer et les restituer. Il faut aussi beaucoup d'argent pour les acheter, et l'on ne trouve

(1) Notre collaborateur et ami M. Jules Nicole veut bien nous autoriser à reproduire ici l'article qu'il a publié sous ce titre dans le *Journal de Genève* du 13 mars 1905.

pas partout, comme à Genève, de généreux souscripteurs prêts à fournir les fonds. Ces Messieurs se sont donc avisés d'un moyen plus expéditif et moins coûteux d'accroître le trésor des lettres grecques. Ce moyen n'est d'ailleurs pas nouveau : il consiste à inventer des textes.

Il y avait deux façons différentes de l'employer. On peut fabriquer de toutes pièces un poème ou un traité en prose et le revêtir d'un titre d'ouvrage suivi d'un nom d'auteur. C'est ce qu'avaient imaginé dans le temps, au profit de la littérature française, deux étudiants de ma connaissance (qu'on me pardonne ce souvenir de jeunesse) : peu contents de l'accueil fait par la société dont ils étaient membres aux travaux qui portaient leur signature, ils eurent l'idée de lui offrir une tragédie de *Coriolan*, due à la plume de Pierre Delong, grand poète oublié, qui vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Une biographie complète servait d'introduction à l'analyse du drame, laquelle était illustrée de tirades et même de scènes entières, texte conforme à celui de la première et unique édition. Je me rappelle encore ce vers cornélien, tiré d'un portrait de Coriolan le Volsque, tracé par un certain Tullus Aufidius :

Son bras se lève : on tremble; il l'abaisse : on est mort,

vers dont on était invité à savourer la sublime énergie. Quelques jugements des contemporains les plus célèbres, de Boileau et de Racine entre autres, et aussi de critiques du XVIIIe siècle, dont Voltaire en personne, montraient qu'avant de plonger dans l'abîme d'une injuste obscurité, Pierre Delong avait eu des admirateurs compétents.

Cette mystification fut couronnée d'un plein succès. On avala tout : la tragédie, l'auteur et ses critiques. Parmi les membres de ladite société, plusieurs estimèrent que les deux amis n'avaient pas assez fait valoir la beauté classique de tel passage.

MM. P. de Querlon et Verrier n'ont pas été si loin. Nous ne

leur devons aucun poète grec inédit, aucune œuvre absolument nouvelle. A cette manière trop franche, partant trop dangereuse, ils en ont préféré une autre. Ils ont pris dans leur bibliothèque le roman d'Achille Tatius intitulé *les Amours de Leucippe et de Clitophon* et se sont bornés à y glisser bon nombre de suppléments de leur cru, qu'ils ont livrés, avec des parties authentiques de l'ouvrage, à l'admiration des lecteurs de la *Revue Bleue* (numéros du 28 novembre et du 5 décembre 1903).

Ils n'ont d'ailleurs donné jusqu'ici qu'un simple spécimen de leur virtuosité. Se proposant de publier une traduction intégrale du roman de Tatius, dont ils accusent tel de leurs prédécesseurs d'avoir été l'interprète « timide et fantaisiste » (*sic*), ils ont détaché de leur vaste travail quelques pages typiques et les ont distribuées en deux articles, au bas desquels on lit cette déclaration formelle : « Traduit du grec par Pierre de Querlon et Charles Verrier ».

On ne peut nier que ces Messieurs aient su choisir l'enveloppe dans laquelle ils ont tenté de passer en fraude leurs propres fantaisies. Les romans grecs ne se lisent plus. Et l'on doit bien dire qu'à part celui de *Daphnis et Chloé*, que l'on appellerait une pure merveille, s'il n'était souillé de si vilaines taches, et qui est à coup sûr une œuvre géniale, ils ne sont guère intéressants. Composés tous à une époque assez basse, sauf le roman de *Ninus*, nouvellement retrouvé, qui remonte au Ier siècle avant notre ère, tous présentent la combinaison artificielle à la fois et maladroite de deux éléments hétérogènes : une intrigue d'amour et un récit de voyages.

L'intrigue, toujours la même dans ses traits principaux, est des plus banales. Un beau jeune homme et une belle jeune fille se rencontrent par hasard et s'aiment tout de suite. Tout conspire à un prompt mariage, qui sera de convenance autant que d'inclination. On fixe le jour des noces; il arrive même qu'on les célèbre tranquillement. Tout semble fini. Mais non : pour que l'histoire continue, quelque chose va se mettre à l'encontre du bonheur des jeunes gens. Dans le roman moderne,

l'obstacle qui retarde ou interrompt ce bonheur varie infiniment. C'est une ancienne passion se réveillant dans l'un des deux cœurs, quand ce n'est pas dans tous les deux; ce sont les natures intellectuelles, morales ou sentimentales qui entrent en conflit, etc., etc. Chez les romanciers grecs, ce rôle du trouble-fête est régulièrement réservé à des pirates. Des pirates surprennent les fiancés ou arrêtent les époux en plein voyage de noces. Il les conduisent à leur bord; après quoi, ils continuent la série de leurs courses aventureuses. L'auteur a ainsi le loisir de se lancer dans une de ces descriptions de pays étranges ou simplement lointains dont, en ce temps là, le lecteur ne se lassait jamais. Sans compter que le chef de la bande tombe amoureux de l'héroïne, et que s'il a une fille ou une sœur, celle-ci de son côté s'éprend du héros. De là complication de la trop pauvre intrigue. Et puis, les pirates sont volontiers attaqués par d'autres pirates, qui enlèvent l'héroïne ou le héros et s'éloignent avec leur proie. Dès lors, aventures et descriptions en partie double : on suit les deux itinéraires, qui se croisent à un moment donné pour rapprocher les malheureux amants, et se séparent bientôt après pour les désespérer une fois de plus. Et le récit se prolonge jusqu'à ce qu'un hasard extraordinaire réunisse définitivement notre couple.

Tel est, à certaines variations près, le thème uniforme qu'ont traité ces écrivains. MM. de Querlon et Verrier relèvent dans leur préface la naïveté avec laquelle sont racontées les aventures de Leucippe et de Clitophon. Si l'on doit entendre par naïveté l'extrême puérilité de l'invention, le mot est juste; dans le sens de l'éloge, il exprimerait le contraire du vrai, aussi bien pour le roman d'Achille Tatius que pour tous les autres. Rien de naïf dans ces produits échauffés et froids tout ensemble d'une époque saturée de littérature; rien de naïf dans ces analyses de l'amour, où s'étale trop souvent une physiologie déplaisante, et qui sont pourtant les seuls passages remarquables tranchant sur la plate insignifiance du récit; rien de naïf dans le style fardé, maniéré, prétentieux de ces rhéteurs

fatigués. Si Racine, à Port-Royal, apprit réellement par cœur, contre le gré de ses maîtres, le roman de Théagène et Chariclée, c'est que l'enseignement des jansénistes était bien austère, ou que le futur poète avait beaucoup d'attrait pour le fruit défendu.

Je reviens au procédé de MM. de Querlon et Verrier. Il rappelle à s'y méprendre celui de certains archéologues qui enterrent secrètement dans une tombe ancienne des objets de récente fabrication, pour en faire des documents vénérables et précieux. Ils la « salent », comme on dit familièrement. MM. de Querlon et Verrier ont répandu leur sel dans les Amours de Leucippe et de Clitophon. Ils en ont mis partout. Il n'est pas de phrase si petite qui n'en ait son grain : affaire de donner plus de montant à l'expression. Mais c'est aussi par poignées ou même par couches entières qu'ils y sont allés. Je me contenterai de peu d'exemples.

Au commencement du livre cinquième — l'ouvrage en a huit — Leucippe et Clitophon arrivent près d'Alexandrie avec leurs compagnons, et l'auteur, à ce propos, esquisse un tableau de la grande capitale. Voici la *traduction* française de ce morceau. C'est Clitophon qui parle :

« Nous descendîmes avant d'avoir atteint la ville. La route d'Alexandrie était encombrée d'une foule de gens, de troupeaux, de chariots et d'ânes qui faisaient une grande poussière et qui allaient du côté de la Porte du Soleil, où ils s'engouffraient en tumulte. Nous les suivîmes. On nous dit que cette affluence avait pour cause la fête de Sérapis, qu'on devait célébrer le lendemain.

Je tenais Leucippe par le bras, Menelaüs et Satyre marchaient devant nous pour nous ouvrir le chemin. Des marchands et des portefaix s'interpellaient. Des nègres, qui portaient une litière en courant, nous heurtèrent pour nous dépasser; la sueur coulait sur leurs muscles courts et épais. Les gens de la Haute-Égypte et ceux qui font le trafic de l'encens, des confins du désert aux rives du Delta, étaient venus

à dos de chameau ; sur les flancs de leurs bêtes étaient fixés des paniers recouverts de bâches éclatantes que le vent soulevait par instants. Nous vîmes des jeunes gens sur quelques-uns de ces chars légers dont les Égyptiens se servent à la guerre. Un dromadaire qui portait des outres pleines s'étant agenouillé sous la porte, nous dûmes nous arrêter longtemps, afin qu'on le soulageât d'une partie du fardeau dont il était accablé. Enfin, nous parvînmes à passer, et lorsque nous eûmes franchi le rempart, nous fûmes éblouis par la magnificence de la ville.

Devant nous s'étalait une longue rue pavée de grandes dalles blanches : elle était bordée de chaque côté par une double rangée de colonnes couronnées de feuillages et formant des portiques, et s'élargissait en son milieu devant le temple de Jupiter Milichius. Et elle finissait à une sorte d'arc de triomphe, beau comme un palais et qui s'appelait la porte de la Lune. De là on apercevait le phare, les bateaux du port et la mer.

Entre les colonnes pendaient des tendelets de toile bariolée qui portaient sur les murs des ombres pourpres. Là, les marchands défaisaient leurs ballots. Des porteurs d'eau criaient. Des négresses vendaient des citrons doux et des melons.

La foule était si compacte et si agitée qu'elle nous avait plusieurs fois séparés et que nous avions peine à ne pas nous perdre de vue.

Près de nous passaient des pâtres syriens à demi nus, avec un bouquet de jasmin à la tempe.

Des marchands de galette nous offraient avec insistance des pâtisseries au miel et à l'huile. Parmi les femmes qui se promenaient et qui achetaient des fruits, les unes étaient égyptiennes : elles étaient vêtues d'une manière de chemise qui leur laissait les seins découverts, et se collait à leurs jambes jusqu'aux chevilles ; leurs grands pieds nus chargés d'anneaux faisaient un bruit mat sur les dalles. Les femmes grecques avaient de grands chapeaux de paille comme les femmes de l'Archipel : quelques-unes portaient des tuniques flottantes, les autres,.. tenaient leurs vêtements à la main. »

Le tableau ne manque pas de charme, et l'on me saura gré de l'avoir copié en entier. « C'est tout à fait moderne! » s'écriera plus d'un lecteur. Tout à fait; car le tableau date de l'an 1903 après J.-C. A part l'alinéa commençant par « Devant nous s'étendait une longue rue pavée », lequel se retrouve en partie dans le texte grec, tout est de la façon de ces messieurs.

Autre exemple. Dans le livre quatrième (et non pas dans le livre troisième, comme l'indiquent les traducteurs), Leucippe et Clitophon descendent le Nil en barque :

« Le voyage était fort agréable... Sur le ciel uni, glissaient des vols de grues; et parfois un hippopotame venait crever de son naseau soufflant la surface calme de l'eau verte et nous regardait passer aussi longtemps qu'il pouvait nous suivre des yeux.

Malheureusement un des esclaves qui nous menaient eut l'idée de frapper du bout de sa perche un de ces monstres qui, soudain, assaillit la barque. Nous eûmes grand peur et gagnâmes rapidement le rivage.

Infortunés, nous n'échappions à un danger que pour tomber dans un plus grand encore.

A peine avions-nous abordé que Leucippe, poussant un cri, me montra du doigt une affreuse tête d'homme noir qui s'élevait au-dessus des roseaux. Avant que nous eussions pu faire un mouvement, une autre tête surgit tout près de nous, puis une autre, et bientôt nous fûmes environnés par une foule d'hommes effrayants et sauvages qui poussaient des cris barbares et s'agitaient suivant une espèce de danse qui nous étonna fort. Ils étaient nus, petits, poilus et laids; leurs jambes étaient torses, leurs pieds plats; ils étaient armés de mauvais couteaux. »

Rien de tout cela chez Achille Tatius. Il y est bien question, au livre troisième, d'une attaque de la barque par des brigands de haute stature, à la peau noire, aux cheveux ras, aux petits pieds. On voit ce qu'ils sont devenus dans le texte français, auquel Stanley et ses voyages en Afrique ont probablement collaboré.

Mais le passage le plus curieux est celui que nous lisons aussi dans les extraits du quatrième livre.

Il s'agit des éléphants et de l'action curative qu'exercent sur eux les parfums de l'Inde :

« D'où vient, dit Clitophon, qu'un si vilain animal semble goûter les odeurs agréables?

— C'est, dit Charmide, qu'il en fait sa nourriture habituelle. Dans l'Inde, qui est de beaucoup la contrée la plus voisine du soleil, les éléphants mangent la feuille du thé. »

Suit une description de cette feuille.

Achille Tatius ne connaissait pas le thé. Comment les traducteurs ont-ils eu l'idée d'en parler? Le mot θεός figure, comme épithète du soleil, dans le texte qu'ils ont suivi ou plutôt qu'ils n'ont pas suivi en cet endroit. En ont-ils fait leur *thé?* Nous pourrions en conclure qu'à la différence de beaucoup d'autres interprètes, qui ne traduisent le grec que sur des versions latines, ils ont eu vraiment sous les yeux le texte original de leur auteur.

Il serait indiscret de se demander les raisons qui ont poussé MM. de Querlon et Verrier à ces étonnantes manipulations. En accommodant au goût moderne, dans des pages choisies, la manière du romancier ancien, en ornant son récit d'amplifications ingénieuses, ont-ils voulu amorcer les lecteurs et préparer le succès d'une entreprise littéraire plus considérable? Si c'est le cas, ils se flattent sans doute, à l'heure qu'il est, d'avoir réussi, car leurs deux articles font prime. Ou bien est-ce une gageure? Aux compliments directs dus à leur talent personnel, ont-ils préféré ceux qu'ils recevraient, en riant sous cape, par l'entremise d'Achille Tatius? Nous ne le savons. Ce qui est certain, c'est qu'ils se sont moqués du monde et de la *Revue Bleue*. Il était peut-être bon de le constater.

Jules NICOLE.

ACTES DE L'ASSOCIATION

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ

5 janvier 1905. — Présidence de M. P. Guiraud, vice-président.

Membres nouveaux : MM. Paul Collard, Lagonico (Théodore) et Boucouvala (Georges).

M. Babelon examine la théorie émise par M. Th. Reinach, selon laquelle la mine, dans le système éginétique, se divisait en 70 drachmes, et non en 100. Il conteste cette théorie, et, choisissant parmi les documents sur lesquels M. Reinach la fonde ceux qu'il considère comme les plus topiques, il étudie successivement une inscription d'Orchomène et certaines inscriptions delphiques. D'après lui, dans l'inscription d'Orchomène, les 8 statères + 9 oboles du second acte d'affranchissement représentent la même somme que la 1/2 mine du premier acte, et non une somme inférieure; ce ne sont pas des statères éginétiques, mais des statères attico-macédoniens. Dans les comptes des naopes étudiés par M. Bourguet, M. Babelon ne retrouve pas davantage la mine de 70 drachmes. Il définit, d'après les exemplaires conservés, la différence qui existait entre la monnaie delphique *ancienne* et la monnaie *nouvelle* ou amphictionique, et fixe le poids de la drachme à 6 gr. 03 dans le système ancien, 6 gr. 12 dans le nouveau. Passant ensuite à une inscription des Labyades qui mentionne une valeur de 14 mines 1/2 + 56 drachmes, il interprète le chiffre extraordinaire de 56 drachmes en admettant que le compte est fait à la fois selon le système éginétique et selon le système attique : les 14 mines 1/2 sont éginétiques, les 56 drachmes, attiques. Il termine par quelques remarques sur les inscriptions d'époque romaine d'où M. Reinach a tiré les mêmes conclusions.

M. Th. Reinach maintient son opinion, à laquelle ont adhéré MM. Bruno Keil, Dittenberger, Bourguet, etc... La différence entre la monnaie delphique dite *ancienne* et la *nouvelle* n'était pas une différence de système ; il s'agit seulement, d'une part, de pièces usées qui ont perdu de leur poids, et, de l'autre, de pièces neuves qui font prime. Le statère ancien ne peut être un tridrachme, comme le veut M. Babelon. Il est bien du système éginétique. M. Reinach apporte à l'appui de sa thèse le témoignage d'un certain nombre d'inscriptions récemment découvertes, notamment celle qui est relative au salaire de l'architecte Euphorbos (B. C. H. 1902, p. 8). Il ajoute que la division de la mine en 70 drachmes

paraît remonter, à Delphes, au ve siècle au moins, et a persisté jusqu'au i^er. Quant à l'inscription d'Orchomène, il faut y distinguer la mention de la taxe légale, extraite d'une ancienne loi, et celle de la rançon payée par l'esclave. Le tarif réduit du second affranchissement s'explique peut-être parce qu'il s'agissait d'un enfant. M. Reinach montre ensuite quelle fut la relation du système attique avec le système éginétique, et conclut en examinant à nouveau le texte d'Aristote que M. Babelon avait commenté dans sa première communication.

2 février 1905. — Présidence de M. P. Guiraud.

Membre décédé : M. le commandant Dumontier.

Membres nouveaux : MM. l'abbé d'Alès, Autran, Franel, Olivier, Rodocanachi (E.) et Vatelot.

M. Th. Reinach présente un objet de terre cuite dont il s'est rendu récemment acquéreur : c'est un vase en forme de serpent, d'un travail assez délicat, et d'un certain intérêt historique, parce qu'on peut avec vraisemblance le rapporter au céramiste béotien Polon, connu par d'autres objets analogues. On lit sur les replis du serpent une dédicace à une femme. M. Reinach en conclut qu'il s'agit d'un cadeau d'amour, et que le vase était destiné à contenir des parfums.

M. Pottier fait une communication sur la célèbre statuette en bronze du Musée de Naples qu'on interprète comme un Alexandre à cheval. Il montre, par des comparaisons avec divers monuments, bas-reliefs, vases, mosaïques, que cette dénomination est fausse. Dans ces monuments non seulement l'attitude du roi est différente, mais de plus on remarque derrière lui ou à ses côtés un cavalier dans une attitude toute semblable à celle du bronze de Naples, se détournant vers la droite et achevant un ennemi d'un coup d'épée ou de lance. Le cavalier d'Herculanum rentre donc dans une série bien caractérisée ; c'est un motif qui s'est perpétué pour représenter un des cavaliers de la *Turma Alexandri*, peut-être un ἑταῖρος. — Sur la question de savoir si la statuette a pu appartenir à une réduction de l'ex-voto de Lysippe, commandé par Alexandre pour commémorer le souvenir des cavaliers tués au passage du Granique, peut-être pourrait-on tirer argument du support en forme de rame qui soutient le cheval. La bataille du Granique n'a pas été une charge de cavalerie ordinaire ; le passage du fleuve rendait l'opération particulièrement périlleuse. Le sculpteur a pu faire allusion à ces circonstances par la forme de cet accessoire. Malheureusement nous ne savons pas exactement quelles restaurations le bronze a subies au xviiie siècle, et il faudrait vérifier sur l'original si cette partie est bien antique.

M. Ch.-Em. Ruelle propose une correction au v. 219 des *Lithica* orphiques. A la place de la leçon manuscrite σύν, absolument dénuée de sens, et corrigée par Schneider en σήν, correction adoptée par tous les éditeurs de ce texte, il voudrait lire τόν (pour αὐτόν) et rapporter ce mot à la pierre décrite, ὁ λίθος γαλακτίτης.

2 mars 1905. — Présidence de M. P. Guiraud.

Membres décédés : MM. Constas (Lysandre) et Guillaume.

M. Eug. d'Eichthal rappelle que l'Association doit à M. Guillaume le précieux privilège de tenir ses séances à l'École des Beaux-arts. C'est le 23 avril 1870 que, pour la première fois, la séance générale de l'Association eut lieu, non plus dans le modeste local de la rue Hautefeuille, mais, grâce au libéral et bien-

veillant patronage de M. Guillaume, alors directeur de l'École des Beaux-Arts, dans la magnifique salle où nous siégeons aujourd'hui.

Membre nouveau : M. Bézanos (Eliade).

MM. Decharme et Th. Reinach sont désignés comme délégués de l'Association au Congrès archéologique d'Athènes.

La Commission des prix, pour l'examen des ouvrages présentés au concours de 1905, sera composée de la manière suivante : MM. Bikélas, Bréal, Collignon, Croiset (Maurice), Dareste, Decharme, Diehl, Foucart, Fougères, P. Girard, Houssaye, Omont, Perrot, Pottier, Psichari, Reinach (Th.), Ruelle et Weil.

M. Ruelle lit une note sur « l'authenticité probable de la *Division du canon* attribuée à Euclide le géomètre ». M. Paul Tannery, dans une communication faite à l'Académie des Inscriptions en juillet 1904, avait conclu à l'inauthenticité de ce texte. M. Ruelle cherche à démontrer : 1° que le préambule prépare les théorèmes qui constituent le corps du traité ; 2° que ces théorèmes se partagent en deux séries : la première (nos 1 à 9) considère les rapports numériques pris absolument ; la deuxième (nos 10-20) applique à la théorie musicale les propositions de la première. Le traité de la *Division du Canon* formerait donc un tout homogène et serait l'œuvre d'Euclide. Du reste, cette conclusion est présentée sous la forme d'une simple présomption.

M. Et. Michon énumère et étudie une série de monuments antiques, offerts au Musée du Louvre par M. Gaudin, ingénieur à Smyrne : il fait ressortir l'intérêt artistique et historique de plusieurs de ces monuments.

6 avril 1905. — Présidence de M. P. Guiraud.

Membres nouveaux : MM. Magne (Lucien), le Dr Rouire, Serefas (Athanase D.), le Dr Siotis, et le Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles.

Le Président expose au Comité comment l'Association a été amenée, depuis sa séance du mois de mars, à accepter le patronage d'une conférence de M. Lucien Magne sur la *Conservation du Parthénon*. M. Magne, ne pouvant assister au Congrès archéologique d'Athènes, a désiré faire connaître publiquement son opinion sur l'un des problèmes posés devant le Congrès. Le Bureau de l'Association, après s'être entendu avec M. Magne, a pris les mesures nécessaires pour organiser cette conférence, qui a eu lieu à la Sorbonne le vendredi 31 mars. Une nombreuse assistance a accueilli par de vifs applaudissements les photographies présentées par M. Magne et aussi les solutions, aussi fermes que modérées, proposées par le savant architecte.

M. Maurice Croiset donne lecture de quelques pages détachées d'un travail sur Aristophane. Il s'applique à déterminer la situation du poète comique à l'égard des divers partis qui divisaient alors la société athénienne, et met notamment en lumière l'existence d'une sorte de démocratie rurale qui se distinguait à la fois des *hétæries* aristocratiques et des politiciens démocrates de la ville.

M. Ruelle rappelle que l'on connaît un grand nombre de copies du commentaire de Psellos sur les *Oracles chaldaïques*, à la Vaticane, à la Bibliothèque Nationale et ailleurs, mais que les éditions de ce texte sont tout à fait incorrectes. M. Kroll a utilisé les manuscrits de la Vaticane dans un mémoire *De oraculis chaldaïcis ;* mais il ne semble pas avoir connu les nombreux manuscrits

que possède la Bibliothèque Nationale. Parmi ces derniers, M. Ruelle a examiné le n° 1039, du XIIIe ou du début du XIVe siècle ; il y a relevé un grand nombre de bonnes variantes et quelques additions. Il est à souhaiter que le traité de Psellos soit l'objet d'une nouvelle édition. Le *Parisinus* 1039 y apportera une contribution utile, bien qu'il soit incomplet à la fin.

Séance générale du 11 mai 1905. — Présidence de M. P. Guiraud.

Le Président rappelle d'abord la perte cruelle qu'a faite l'Association dans la personne de M. Paul Tannery, dont il retrace en quelques mots la belle carrière scientifique; puis il rend hommage aux autres membres qu'a perdus l'Association, aux anciens comme MM. Wallon et Guillaume, aux jeunes comme MM. Paul Glachant et Stickney, sans oublier MM. Wescher, de Chantepie, d'autres encore, qui tous, en France, en Grèce, ou même en Angleterre, comme le P. Antrobus de l'Oratoire, apportaient à l'Association un appui précieux. M. Guiraud affirme ensuite sa confiance dans la vitalité des études grecques : la Grèce apparaît plus que jamais aujourd'hui comme la mère des sciences et des arts ; l'histoire grecque demeure une source abondante d'incomparables leçons.

Le secrétaire présente, au nom de la Commission des prix, le rapport sur les travaux et les concours de l'année. Le prix Zographos a été partagé entre MM. Glotz et Laloy, pour leurs ouvrages sur *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, et *Aristoxène de Tarente et la musique de l'antiquité*. Le prix Zappas a été attribué à l'*Iliade* de M. Pallis; un prix exceptionnel, à l'occasion du legs Pélicier, à M. Vendryes, pour son *Traité d'accentuation grecque ;* enfin, une médaille d'argent à M. V. Chapot, pour son livre intitulé *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

Le secrétaire adjoint donne lecture du rapport sur le concours de typographie grecque, qui a eu lieu cette année. Les diplômes sont distribués aux lauréats.

M. Egger donne lecture, au nom de la Commission administrative, du rapport sur l'état des finances de l'Association.

Le scrutin est ouvert pour le renouvellement du Bureau et du tiers sortant des membres du Comité. M. Paul Guiraud, 1er vice-président pour l'année 1904-1905, devient de droit président pour 1905-1906. Sont élus : 1er vice-président, M. Babelon ; 2e vice-président, M. Th. Reinach ; secrétaire, M. Am. Hauvette ; secrétaire adjoint, M. A. Puech ; trésorier, M. Max Egger.

Membres du Comité : MM. Homolle, Bréal, Dareste, d'Eichthal, de Ridder, Houssaye, Ruelle.

8 juin 1905. — Présidence de M. P. Guiraud.

Membres décédés : MM. le baron A. de Rothschild et Savvas-pacha.

Membres nouveaux : M. Willems, professeur à l'Université de Bruxelles, et Mlle Wuhrer.

M. Bodin compare les trois récits que nous ont laissés de l'arrivée de Thémistocle à la cour de Perse Thucydide, Éphore (dans Diodore) et le péripatéticien Phanias d'Érésos dans Plutarque. Seul le récit de Thucydide a une valeur historique : c'est une apologie discrète de Thémistocle. Les deux autres sont des œuvres de fantaisie dans lesquelles sont venues se combiner des anecdotes d'origines diverses. Ce qui fait en grande partie leur intérêt, c'est qu'ils marquent

l'un et l'autre une étape dans le développement de l'historiographie en Grèce. Éphore, préoccupé d'innocenter Thémistocle, sacrifie la vérité à des vraisemblances purement extérieures et représente dans ce qu'elle eut de plus néfaste l'influence de la rhétorique. Phanias est surtout moraliste. Il compose avec art une scène destinée à mettre en relief le caractère de son personnage. On sent qu'il a été fortement marqué à l'empreinte d'Aristote. Avec lui l'histoire s'enrichit du trésor d'observations morales recueillies par le Péripatétisme et s'oriente vers la forme biographique. Peut-être même Phanias avait-il écrit un βίος de Thémistocle. M. Bodin n'ose l'affirmer, mais il considère l'hypothèse comme très vraisemblable.

M. Th. Reinach étudie le texte d'une inscription bilingue (grecque et araméenne) de Cappadoce, gravée sur un rocher près de la ville moderne de Sivas. Ce document a été déjà commenté par M. Cumont, dans une séance de l'Académie des Inscriptions. M. Th. Reinach propose quelques restitutions nouvelles, d'où il résulte que l'inscription rappelle la fondation d'une citadelle appelée Aranda et d'un palais « aux murs bigarrés ». La date du monument est encore indéterminée.

M. S. de Ricci présente une tête de marbre, trouvée dans le Delta d'Égypte; elle est d'un assez bon travail et se rattache au style de l'Apollon du Belvédère.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier-avril 1905.

PONTREMOLI et HAUSSOULLIER, **Didymes,** 1904.

SCHLUMBERGER, **L'épopée byzantine à la fin du xe siècle : Les Porphyrogénètes Zoé et Théodora,** 1904.

DECHARME, **La critique des traditions religieuses chez les Grecs,** 1904.

DARESTE, HAUSSOULLIER, Th. REINACH, **Recueil des inscriptions juridiques grecques,** 2e série, fasc. II et III, 1904.

CARRA DE VAUX, **Etrusca** (2 fascicules).

LABASTE (H.), **Une comédie crétoise du** XVIIe **siècle** (Extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*).

BLASTO (S. K.), Σύμμικτα, 1904.

BEIS, Λατινικαὶ ἐπιγραφαὶ Ναυπλίου καὶ Μονεμβασίας, 1904.

XANTHOUDIDIS, Ὁ Κρητικὸς πολιτισμός, 1904.

KOSTIS, Τὸ ἐν Σμύρνῃ Ῥεμπέλλιον τοῦ ἔτους 1797 (extrait).

LALOY (Louis), **Aristoxène de Tarente et la musique de l'antiquité**, Paris, 1904.

De RIDDER, **Collection de Clercq**, t. III, *Les Bronzes*, fasc. II, Paris, 1905.

VENDRYES, **Un petit problème d'accentuation homérique**, 1904 (extrait).

BEIS, Ἑλληνίδες βιβλιογράφοι καὶ κύριαι κωδίκων κατὰ τοὺς μέσους αἰῶνας καὶ ἐπὶ Τουρκοκρατίας, Athènes, 1905.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, t. Β', Γ', Δ'.

— Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. Β', Γ', Δ', Ε'.

— **Fontes historiae imperii Trapezuntini**, I, Petropoli, 1897.

— Nombreuses brochures, en grec et en russe.

HAUVETTE (Am.), **Archiloque**, 1905.

FLAVIUS JOSÈPHE, **Œuvres complètes**, trad. en français sous la direction de Th. Reinach. T. III, *Antiquités judaïques*, liv. XI-XV, Paris, 1904.

PHILADELPHEUS (Th. N.), Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν ἐπὶ Τουρκοκρατίας, 1400-1800, t. I et II, Athènes, 1902.

STRAZZULLA, **I Persiani di Eschilo ed il nomo di Timoteo**, Messine, 1904.

HUDE (Karl), **De formentlige modsigelser mellem Herodot og Thukydid**, 1904 (extrait).

BEIS, Βυζαντιναὶ ἐπιγραφαὶ Γορτυνίας, 1904 (extrait).

POTTIER (Edm.), **Douris et les peintres de vases grecs**, Paris, 1905.

LAMBERT (Charles), **Étude sur le dialecte éolien**, 1903.

— **De dialecto aeolica quaestiones selectae ad grammaticam pertinentes**, 1903.

GHIKA (Io. A.), « Τῆς ἐξοχῆς », εἰκόνες καὶ διηγήματα, t. Α', Alexandrie, 1905.

D. PLACIDO DE MEESTER, **L'inno acatisto** (Extrait de *Bessarione*. Rome, 1905).

PSICHARI, **Essai de grammaire historique sur le changement de λ en ρ devant consonnes** (Extrait des Mémoires orientaux, congrès de 1905), Paris, 1905.

PSICHARI, Ζωὴ καὶ ἀγάπη στὴ μοναξιά, Athènes, 1904.

OMONT, **Portrait de Guarino de Vérone** (Extrait).

Bulletin de la Société orientale (publié par l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth), I, 1904-1905.

Archiv für Religionswissenschaft, VIII, 1.

Périodiques divers.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

6. *APOPHORETON* (Überreicht von der Graeca Halensis. XLVII Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner). Berlin, Weidmann, 1903, 8°, 161 p.

Cet élégant recueil contient neuf articles de savants allemands, dont cinq intéressent les lecteurs de notre revue.

Les latinistes trouveront plaisir à lire l'article de M. Wissowa sur le calendrier des paysans romains, et celui de M. E. Meyer sur la bataille de l'Allia. Le linguistique a sa part avec les articles de M. B. Erdmann sur les bases psychologiques de la philolosophie du langage, et celui de M. R. Pischel qui publie quatre chansons de tsiganes allemands.

Dans le premier article, p. 1-28, M. W. Dittenberger étudie à quelle date a été composé le *Banquet* d'Athénée. Il montre tout d'abord que Suidas a placé l'ἀκμή de l'auteur sous le règne de Marc-Aurèle (161-180). C'est l'ouvrage même qui doit servir à fixer la date de la composition. XII, 537 prouve qu'il n'a pas pu être écrit avant la mort de Commode en 193. Mais si sur ce point tous les savants sont d'accord, ils discutent sur la limite la plus basse à adopter. Les uns croient que le livre n'a pas été écrit avant 228, les autres le font remonter jusqu'à 193. M. D. essaye de démontrer qu'il fut écrit de 193 à 197. Il fait remarquer que le livre ne contient aucune allusion littéraire ni politique aux années 193-228. La grosse difficulté, c'est le personnage d'Ulpien, qu'on assimile au grand juriste, mort de mort violente en 228. Mais M. D. pense que c'est à tort; le caractère d'Ulpien dans l'ouvrage d'A. ne s'accorde pas du tout avec celui que le rôle politique et scientifique du juriste Ulpien fait supposer. Finalement M. O. admet que c'est au père d'Ulpien, qui fut sophiste à Tyr, qu'Athénée a pensé.

Pp. 52-66. M. Blass essaye de fixer la date à laquelle les derniers ouvrages de Platon furent rédigés. M. Gomperz a admis qu'ils avaient été écrits dans l'or-

dre suivant : Sophiste, Politique, Philèbe, Timée, Critias et Lois. M. W. Jannell, dans ses Questions littéraires en 1901, a modifié cet ordre en étudiant l'hiatus dans ces différents ouvrages. M. B. montre que c'est un critérium insuffisant. Il se sert du témoignage des lettres, qu'il considère presque toutes comme authentiques, et trouve dans la troisième lettre de 360 une allusion aux προοίμια des *Lois*, que Platon aurait écrits lors de son deuxième voyage auprès de Denys le Jeune. C'est dans les événements historiques de la Sicile et les relations de Platon avec Denys que M. B. cherche des motifs pour fixer un peu vaguement la rédaction des *Lois* elles-mêmes. En passant, il déclare fausse la tradition d'après laquelle Philippe d'Oponte aurait publié les *Lois*. Il fut plutôt un simple transcripteur. M. B. examine aussi qu'elles ont dû être les occupations de Platon dans les derniers temps de sa vie. Il finit par quelques mots sur l'épigramme d'Eudémos.

66-84. M. Bechtel étudie les mots qui ont désigné, en grec, l'*estomac*. C'est une étude curieuse des différents mots, γαστήρ, καρδία, κοιλία, στόμαχος, qui, à des époques diverses et sous des influences variées, ont successivement désigné cette partie de notre organisme. Un choix abondant de citations précise le sens de ces différents mots, et montre comment le sens a glissé de l'un à l'autre. Naturellement, la langue de la médecine joue le rôle principal, dans les citations comme aussi dans l'histoire du mot.

84-96. M. Wilcken publie un article ingénieux sur les passages de l'Ἀθηναίων πολιτεία qui traitent de Dracon et de sa constitution (1) (chapitres 4 et 41). M. W. y fait des corrections ingénieuses, et essaye d'établir que ces deux passages sont interpolés. Qui est l'interpolateur, sur ce point on ne peut faire que des raisonnements. Tout ceci ne visant pas le problème de l'authenticité de la constitution de Dracon, mais M. W. lui enlève au moins l'autorité d'Aristote.

99-115. M. C. Robert dégage le sens exact des vers 800-814 d'*Œdipe-Roi* et montre que, dans la rencontre de Laïos avec Œdipe, Laïos était sur un char, précédé d'un héraut, et que le τροχηλάτην du v. 806 n'a pas de sens et doit être corrigé en τῆς τροχηλάτου. M. R. publie un fragment de vase qui représente la scène, et compare les différentes formes de la légende. Il fait voir que la légende primitive devait être différente, et que c'est Sophocle qui a imaginé les doutes d'Œdipe sur sa naissance, sur l'oracle de Delphes et le meurtre de Laïos au retour.

Oscar Bloch.

(1) La plupart des résultats de cet article ont été déjà énoncés il y a 14 ans (à l'insu de l'auteur) dans ma traduction de la *République athénienne*. — T. R.

7. *BELLOS*. Ἀλβανικά, ἢ αἱ τρεῖς ζῶσαι διάλεκτοι τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης, ὑπὸ Λουκᾶ Γ. Μπέλλου. Athènes, 1903.

Il suffit, à la rigueur, de lire la préface. L'auteur a découvert que les trois anciens dialectes de la Grèce sont représentés dans les parlers de la Grèce actuelle, et que l'albanais actuel n'est autre que l'ancien éolien. De la page 1 à la p. 70 se trouvent les preuves historiques et phonétiques. Les pp. 72 à 112 contiennent le lexique étymologique. Rien d'utile.

O. B.

8. *BODRERO* (*Emilio*). *Il principio fondamentale del sistema di Empedocle*, Roma, Lœscher, in-8° de 175 p.

L'ouvrage s'ouvre par un éloge enthousiaste d'Empédocle, « personnalité mystérieuse chez qui se combinent dans un rare équilibre la science la plus vaste et l'art le plus exquis, l'intuition profonde et la transparente expression du vrai ». Sa philosophie

n'est pas moins compréhensive que celle de Platon ou d'Aristote, et il aurait mis sa coquetterie à jouer simultanément ou successivement les rôles les plus variés. Multiplicité des dons intellectuels et universalité du génie, voilà pour M. Bodrero, aussi bien que pour M. Gomperz, la caractéristique la plus manifeste du penseur d'Agrigente.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer et de discuter en détail les hypothèses à tout le moins ingénieuses et originales qui ont permis à M. B. de reconstruire sur des bases toutes nouvelles le système d'Empédocle, à ses yeux d'une cohésion logique inattaquable. Je préfère insister sur l'impression de grandeur que lui a laissée la pensée antique et dont témoigne éloquemment le passage suivant de sa *Conclusion :* « Il n'y a rien à mon sens de comparable au *miracle grec*, à l'étude du siècle qui eut le secret et le talent de tout revêtir de grâce, pour inspirer à l'âme tout à la fois une plus singulière admiration et une plus mélancolique nostalgie d'une vie lointaine finie pour toujours, d'une beauté que nous serons désormais impuissants à ressusciter tout entière, d'un monde spirituel qui nous demeure inaccessible, et pour ainsi parler, d'une faculté de sentir atrophiée et comme éteinte dans l'humanité ».

Pareil jugement ne va pas sans quelque exagération, mais pour tout lettré convaincu il contient une large part de vérité.

C. Huit.

Brochures, extraits et tirages à part.

9. *Typikon de Grégoire PACOURIANOS* pour le monastère de Pétritzos (Bačkovo) en Bulgarie. Texte original publié par le R. P. Louis des Augustins de l'Assomption (Extr. de la *Rev. byz. russe,* XI, 1.) Saint-Pétersbourg, Imprimerie de l'Acad. des sciences, 1904, xxxiii et 63 pages, in-8°.

Grégoire Pacourianos était géorgien. Il joua un rôle important sous le règne de Michel VII Ducas et sous celui d'Alexis Comnène, qui l'éleva aux fonctions de μέγας δομέστικος, et il fonda en 1083 le monastère de Pétritzos, aujourd'hui Bočkovo, tout près de Philippopoli. La règle de ce monastère fut rédigée en trois langues, grec, géorgien, arménien; en cas de controverses, le texte grec devait seul faire foi, seul il était revêtu de la signature du fondateur. Une copie de ce typikon fut exécutée sur l'ordre de Pacourianos pour être conservée comme témoin aux archives du monastère de Panagios à Constantinople, mais de ces deux documents celui de Bračkovo paraît seul avoir subsisté ; en 1884, il était encore entre les mains des moines qui se refusaient si obstinément à le communiquer que G. Mousacos, après de nombreux déboires, dut se borner à en publier une adaptation néo-grecque exécutée en 1782 (1).

Un hasard inespéré a permis au P. Petit de découvrir dans un manuscrit de Bucarest, non plus cette fois une adaptation, mais une véritable copie du typikon grec. Cette copie date elle aussi du xviiie siècle; elle n'est pas parfaite, mais enfin, sauf pour quelques points de détail et pour quelques passages omis qu'il a fallu reproduire d'après l'adaptation, c'est bien le texte original que nous avons sous les yeux. Il est des plus intéressants et contient notamment, p. 52 et suivantes, un curieux inventaire des objets d'art, des livres et des pièces administratives, chrysobulles ou autres, légués par Pacourianos au monastère qu'il avait fondé. Une excellente introduction précède ce texte grec.

P. 28, l. 28, la correction σβεσθήσον-

(1) Γρηγόριος Πακουριανὸς μέγας δομέστικος τῆς Δύσεως καὶ τὸ ὑπ' αὐτοῦ τυπικὸν τῆς μονῆς τῆς Θεοτόκου τῆς Πετριτζονιτίσσης, *Dissertationes Ienenses*, t. II (Leipzig, 1888), p. 135-210.

ται, pour σβησθήσονται, ne s'impose pas, cf. gr. mod. σβήστηκε. P. 29, l. 27, j'aurais hésité à changer ἀλλήλων (dépendant de προσομιλῶ) en ἀλλήλους; p. 35, l. 14, j'aurais laissé τοῦ; de même pour συνδράμη (éd. συνδρομῇ), p. 38, l. 15; pour γινομένης (éd. γενομένης) p. 40, l. 30; pour ἐγχειρισμένους (éd. ἐγκεχειρισμένους), p. 46, l. 1, et pour ἐμπλησμένος (éd. ἐμπεπλησμένος), p. 21, l. 28. Pages XVI et 60, δρακοντάριον est traduit par σημαία, « bannière », peut-être à cause de ce que dit Ducange au mot δρακονάριος; mais je crois qu'il s'agit ici de « chandeliers » : δρακοντάριον est dérivé de δρακόντι, qui désigne un gros cierge d'après C. Vlachos, Ἡ χερσόνησος τοῦ ἁγίου Ὄρους Ἄθω, Volo, 1903, p. 162, note 2.

Hubert PERNOT.

10. *BEN* (*A.*). Δημωδὴ Ἄισματα Φιγαλίας ...ἐκδιδόμενα ὑπὸ Νικολ. Α. Βεν. Athènes, 1903.

Cette brochure, extraite du bulletin de la Société historique et ethnologique de la Grèce, nous offre un recueil de trente chansons populaires, recueillies sans doute par l'auteur dans le territoire de Phigalie. Presque toutes chantent les exploits ou la mort de klephtes, qui se sont illustrés dans leurs pays pendant les luttes de l'Indépendance. Le commentaire historique et parfois philologique, qui suit chaque chanson, paraît fait avec beaucoup de soin et de compétence. En particulier l'auteur semble être très au courant des nombreuses publications de chansons populaires de la Grèce et des études auxquelles elles ont donné lieu.

O. B.

11. *APOSTOLIDIS*. B. Ἀποστολίδου Γλωσσικαὶ Μελέται ἐξ ἀφορμῆς τῶν Ἀκαδημεικῶν Ἀναγνωσμάτων τοῦ κ. Γ. Ν. Χατζηδάκι. (Extrait de l'Ἑλληνικόν). Le Caire, 1903.

L'auteur ne partage pas les idées de M. H. et de tous les linguistes occidentaux sur la formation de la κοινή. Ses raisonnements sont d'ailleurs sans rigueur. Il s'agit, on le devine, de trouver le grec moderne dans le grec homérique, etc. M. A. paraît ne pas manquer de connaissances linguistiques, mais comment le suivre dans la démonstration impossible de ses idées?

O. B.

12. *MENANDROS*. Περὶ τῶν ὀνομάτων τῶν Κυπρίων — ὑπὸ Σ. Μενάνδρου. (Extr. du t. XVI du Bulletin Périodique de la société scientifique d'Athènes, pp. 257-294, Athènes, 1904).

C'est une étude des noms propres des habitants de l'île de Chypre (en laissant de côté les éponymes ou surnoms). L'auteur divise les noms d'après les différentes époques historiques, dont ils rappellent les personnages :

1° L'époque de l'indépendance (noms de saints proprement grecs et noms de personnages de la Bible). 2° L'époque franque. 3° L'époque vénitienne. 4° L'époque turque. 5° L'époque qui part de l'indépendance (nouvelle).

Après avoir examiné les noms qui doivent venir de ces différentes époques, M. M. étudie leurs changements phonétiques, et en particulier quelques suffixes hypocoristiques ou autres. C'est une bonne étude clairement composée. On pourrait toutefois objecter que la première époque est mal définie et que la Bible a pu fournir ses noms à tout moment. Il faudrait donc, pour ces noms, une étude plus approfondie, avec des textes à l'appui.

O. B.

Bon à tirer donné le 11 août 1905.

Le rédacteur en chef-gérant, Théodore REINACH.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28 RUE BONAPARTE, PARIS

Pour paraître prochainement :

PAPYRUS Th. REINACH

Papyrus grecs et démotiques recueillis en Égypte
et publiés par Théodore REINACH
avec le concours de MM. W. SPIEGELBERG et S. DE RICCI.
Grand in-8°, 17 planches.

PUBLICATIONS DE M. THÉODORE REINACH

L'HISTOIRE PAR LES MONNAIES

ESSAIS DE NUMISMATIQUE ANCIENNE

Grand in-8°, fig. et planches..... 10 fr.

LES MONNAIES JUIVES

Un vol. in-18, fig..... 2 fr. 50

TEXTES D'AUTEURS GRECS ET ROMAINS

Relatifs au judaïsme, réunis, traduits et annotés.

Un volume in-8°..... 10 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE JOSÈPHE

Traduites en français sous la direction de **Th. REINACH**

Tome I. ANTIQUITÉS JUDAÏQUES. Livres I à V, in-8°..... 7 fr. 50
Tome III. ANTIQUITÉS JUDAÏQUES. Livres XI à XV, in-8°..... 7 fr. 50
Tome VII, fasc. I. DE L'ANCIENNETÉ DU PEUPLE JUIF (contre Apion), in-8°. 3 fr. 50

UNE NÉCROPOLE ROYALE A SIDON

FOUILLES DE HAMDY-BEY

Publiées par **HAMDY-BEY**, directeur du Musée impérial à Constantinople, et **Théodore REINACH.**

Un beau volume grand in-folio avec planches en héliogravure et héliochromie, publié en 4 livraisons. En un carton..... 200 fr.

RECUEIL DES INSCRIPTIONS JURIDIQUES GRECQUES

Publié par MM. **DARESTE**, de l'Institut, **B. HAUSSOULLIER** et **Théodore REINACH.**

Première série, en 3 fascicules in-8°..... 22 fr. 50
Deuxième série, en 3 fascicules in-8°..... 17 fr. 50

RECUEIL GÉNÉRAL DES MONNAIES GRECQUES

D'ASIE MINEURE

Commencé par W. H. WADDINGTON
et achevé par **E. BABELON** et **Théodore REINACH**

Tome I, fasc. I. PONT ET PAPHLAGONIE, in-4°, 28 planches..... 40 fr.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE LITTÉRAIRE

Pages.

Michel Clerc. — La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences 143
Théodore Reinach. — Villes méconnues. — III. Aranda.. 159
H. de la Ville de Mirmont. — Théophane de Mitylène... 165
Paul Tannery. — Notes sur trois manuscrits grecs mathématiques de Turin 207
Adhémar d'Alès. — Un fragment pseudoclémentin..... 211
Émile Renauld. — Notes et observations critiques sur la Chronographie de Psellos 224
Hubert Pernot. — La dissimilation du Σ intervocalique dans les dialectes néo-grecs 253

VARIÉTÉS

Jules Nicole. — A propos d'une récente supercherie littéraire 277

CHRONIQUE

Actes de l'Association. Ouvrages offerts..... 285

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques 291

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée quatre ou cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris	10 »
Départements et étranger.....	11 »
Un numéro séparé.....	2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyrilier, Rouchon et Gamon, suc^rs.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVIII

N° 81

Juillet-Octobre 1905

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI°

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux. Toutes celles qui concernent l'*Administration* doivent l'être à M. Henri Lebègue, agent de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

MANUSCRITS GRECS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MANUSCRITS GRECS

Par **Henri OMONT**, de l'Institut.

4 volumes in-8. Prix de chaque volume. (Le tome I est épuisé)..... 15 fr.

CATALOGUE DES MANUSCRITS GRECS, LATINS, ETC.

RECUEILLIS PAR FEU EMMANUEL MILLER

Publié par **Henri OMONT**, de l'Institut.

Un volume in-8, avec fac-similés..... 5 fr.

FAC-SIMILÉS DES MANUSCRITS GRECS DATÉS

Publiés par **Henri OMONT**, de l'Institut.

Un volume grand in-folio, 100 planches avec texte explicatif (*Épuisé*)..... 60 fr.

FAC-SIMILÉS DES PLUS ANCIENS MANUSCRITS

GRECS EN ONCIALE ET EN MINUSCULE DU IVe AU XIe SIÈCLE

Publiés par **Henri OMONT**, de l'Institut.

Un volume grand in-folio, 50 planches avec texte explicatif..... 32 fr.

FAC-SIMILÉS DES MINIATURES
DES PLUS ANCIENS MANUSCRITS GRECS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, DU VIe AU XIe SIÈCLE

(le *Psautier*, le *Saint-Grégoire de Nazianze*, le *Saint-Jean Chrysostome* et le *Nicandre*).

Publiés par **Henri OMONT**, de l'Institut.

Un volume grand in-folio, 76 planches avec texte explicatif..... 15 fr.

FAC-SIMILÉS DE MANUSCRITS GRECS

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Publiés par **Henri OMONT**, de l'Institut.

Un vol. petit in-4, 50 planches, avec texte explicatif, en un carton ..... 15 fr.

UN FRAGMENT NOUVEAU D'ALCÉE

M. Seymour de Ricci m'a communiqué, voici plusieurs mois, la copie prise par un de ses amis (M. Eric Winstedt) (1) de deux lambeaux de papyrus, appartenant à un même feuillet, qui sont conservés au musée de l'Université d'Aberdeen (collection Grant-Bey) (2). La copie renferme des fautes évidentes (l. 6 et 8) dont je ne sais qui rendre responsable. Quoi qu'il en soit, je la reproduis telle quelle, en transcription et en fac-similé, en attendant une photographie de l'original.

(1) Nous croyons devoir reproduire ici la lettre de M. Winstedt accompagnant l'envoi de la copie à M. de Ricci : elle atteste sa priorité en ce qui concerne l'attribution du fragment à Alcée :

« Saint-Andrews, Écosse, 1er mars 1905.

Mon cher de Ricci,

Je viens de faire, comme tu me l'avais conseillé, le voyage d'Aberdeen et je t'envoie la copie de quelques-uns des papyrus grecs dont tu m'avais signalé l'existence au musée de cette ville.

Je te prie de soumettre à la sagacité de tes maîtres le petit fragment ci-joint, dont Grenfell a reconnu le caractère lyrique. La mention de Myrsilos rend l'attribution à Alcée à peu près certaine.

Bien à toi.

Eric O. Winstedt.
Professeur adjoint de littérature latine
à l'Université de Saint-Andrews. »

(2) Le lot de papyrus légué par le Dr. Grant-Bey au musée d'Aberdeen a été trouvé au Fayoum et acquis au Caire vers 1887 par son ancien possesseur, sur les indications de M. Sayce.

	τοδεησι		
	σγαρταδεσ.		
	.φοσμακα		
	αροιθενβαρυδ	νω	
5	.σουτονεπευ	μαι	
	ισθαελινφ	οσ	
	ιγεκλεαναχ	ιδαν	λ τ' μυρσι
	ἠαχεαναχ	ιδαν	τ' φηταχ
	τονμελιάδ	ε	
10	..ικλοσωλ	ν	
	fr. 1	fr. 2.	

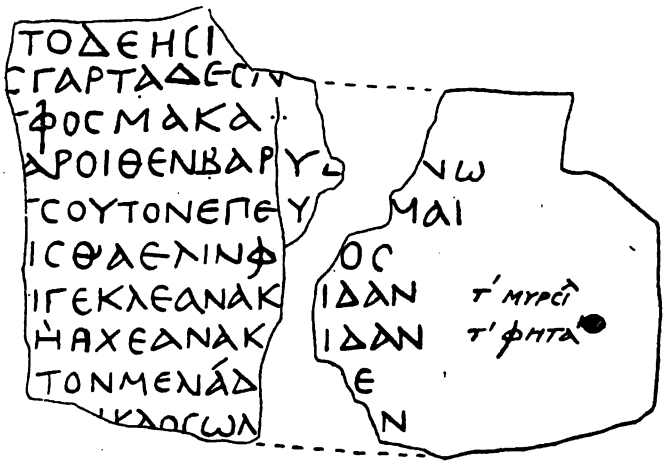

Il n'est guère douteux que ces maigres débris n'appartiennent à un poème d'Alcée accompagné de courtes gloses marginales : au vers 7 la glose τὸν Μυρσίλ(ον) désigne le fameux tyran dont la mort inspira l'original du *Nunc est bibendum* d'Horace (Alcée, fr. 20); au vers 8 le glose doit, comme l'a vu M. Maurice Croiset, se corriger en τὸν Φιτταχ(όν) : c'est la forme éolienne du nom de Pittacus.

Au v. 7 on restitue sans peine Κλεαναχ[τ]ίδαν, nom d'une famille mitylénienne du parti opposé à celui d'Alcée, qui nous

était connue par Strabon (XIII, 617) : la glose τὸν Μυρσίλον nous apprend — ce que nous ignorions — que Myrsilos appartenait à cette famille, du moins d'après l'annotateur (1).

Au vers suivant, figure un autre nom de *gens,* qui, d'après le papyrus, serait Αχεαναχ[τ]ιδαν. Cette forme est inconnue et invraisemblable; on doit probablement la corriger en 'Αρχεαναχτίδαν (2). Nous connaissons une famille de ce nom qui gouvernait Panticapée au ve siècle (Diodore, XII, 31); mais cette famille était probablement, comme la colonie tout entière, d'origine milésienne. D'autre part, un certain Archéanax *de Mitylène* passait pour avoir bâti les murs de Sigée avec les débris de ceux de Troie (Strabon, XIII, 599); enfin le scholiaste des *Theriaca* de Nicandre nous apprend qu'Alcée racontait ἐν τοῖς περὶ 'Αρχεαναχτίδην (*sic*) une apparition d'Apollon (Alcée, fr. 119). Bœckh (CIG. II, p. 91 *b*) et M. Busolt (*Griech. Geschichte,* I[1], p. 515) (3) ont conclu de ce dernier texte que parmi les « autres tyrans » de Mitylène que vise Strabon (XIII, 617) figuraient peut-être les Archéanactides : cette conjecture est brillamment confirmée par notre fragment et nous apprenons du même coup, par la glose, que Pittacus appartenait ou était censé appartenir à cette famille.

Les restitutions assurées des v. 7 et 8 nous montrent qu'il ne s'est perdu qu'une ou deux lettres dans la déchirure qui sépare nos deux fragments. D'après cela on restituera avec certitude :

5 ..το?]σοῦτον ἐπεύ[χο]μαι
6 ...]ισθ' ἀελί(ω) φ[ά]ος

(la leçon ΔΕΛΙΝ est sûrement fautive; cf. φάος ἀλίω, Sappho fr. 69).

(1) Strabon paraît l'avoir ignoré, sans quoi il n'aurait pas écrit ἐλοιδορεῖτο καὶ τούτῳ (Pittacus) καὶ τοῖς ἄλλοις, Μυρσίλῳ καὶ Μελάγχρῳ καὶ τοῖς Κλεαναχτίδαις καὶ ἄλλοις τισίν.

(2) La forme de l'A donnée par la copie est insolite, non moins par l'accent grave sur le H qui précède. Le groupe 'HA pourrait donc n'être qu'une mauvaise lecture de ΔΡ.

(3) Je ne retrouve pas cette note dans le passage correspondant de la 2e édition (II, 473, suiv.)

Au v. 9 les restes τον μελιαδ..ε conduisent à restituer μελιάδ[εο](ς) adjectif dont il y a deux exemples chez Alcée (fr. 45 et 47) (1) ; le substantif οἶνος est sous-entendu.

Pour entreprendre une restitution plus complète, il faudrait être à la fois plus sûr du texte et fixé sur l'étendue de la lacune vers la gauche. La forme métrique ne suffit pas à nous la faire connaître. Les vers 5-8 se terminent tous par le schéma

⏑̆ – ⏑ ⏑ – ⏑ –

mais plusieurs types de vers usités par Alcée ont cette terminaison :

1° le vers alcaïque par excellence (ἐνδεκασύλλαβον Ἀλκαϊκόν) :

οὐ χρὴ κάκοισι θῡμόν ἐπιτρέπην (fr. 35)

2° l'asclépiade

ἦλθες ἐκ περάτων γᾶς ἐλεφαντίναν (fr. 33)

(dans ce vers et le suivant la syllabe qui précède le dernier dactyle est toujours longue, ce qui semblerait exclure notre vers 5 το]σοῦ τον ἐπευχόμαι, mais il n'est pas certain qu'Alcée n'ait pas employé la forme homérique τοσσοῦτον)

3° le grand asclépiade

μηδὲν ἄλλο φυτεύσῃς πρότερον δένδριον ἀμπέλω (fr. 44).

A quoi il faut ajouter (bien qu'on n'en trouve pas d'exemples *isolés* dans les fragments d'Alcée) le « glyconique » second d'Anacréon et du fragment berlinois de Sappho

τεθνάκην δ' ἀδόλως θέλω

Selon que l'on choisira l'un ou l'autre de ces types métriques on sera conduit à des compléments bien différents.

(1) Le Є final paraît être un C mal lu. On notera l'accentuation éolienne μελιάδεος, expressement indiquée dans le papyrus, et qui m'a servi de modèle pour le reste.

En faveur du type le plus court (le glyconique), on peut faire valoir le v. 4 dont la restitution la plus naturelle est

π]ἄροιθεν βάρυ δ' [οἶ]νω(ι) (1)

c'est-à-dire le phérécratien qui, si souvent, sert de clausule à un couplet glyconique.

Tentons donc la restitution suivante :

⏑̄ ⏑̄ – τοδ' εησι –
⏑̄ ⏑̄ γαρ ταδε σ – ⏑ –
– σκ]υφος μακάρ[ων θέων ?
π]άροιθεν βάρυ δ' [οἶ]νω(ι).
Καὶ το]σοῦτον ἐπεύ[χο]μαι
δέρκ](ε)σθ' (2) ἀελί(ω) φ[ά]ος
ἃς τῶ]ι γε Κλεανακ[τ]ίδαν
φόνωι κ] (Ἀρ)χεανακτ[ί]δαν
εὔκρα]τον μελιάδ[εο]ς
[ἦι κράτηρ' ἐπικέρναν (3) ?]

Ai-je besoin de dire combien tout cela est conjectural ? Je n'ai voulu fournir aux savants qui s'occuperont de notre texte qu'un premier canevas, trop heureux si leurs efforts peuvent l'amender et adoucir le caractère féroce que j'ai attribué provisoirement à ce petit poème d'un « buveur de sang » génial.

Théodore Reinach.

(1) Le fragment 39 paraît avoir Foίνῳ, mais ailleurs (fr. 34, 50, 53, 57) les mss. ont οἶνος. Pour πάροιθεν, cf. fr. 9.

(2) Pour l'élision de αι cf. fr. 15,7 : τῶν οὐκ ἔστι λάθεσθ', ἐπειδή, etc.

(3) Cf. fr. 45 ἐν δὲ κίρνατε τῶ μελιάδεος ὅττι τάχιστα κρατῆρα. et pour l'infinitif κέρναν le traité de Mitylène et de Phocée, Collitz 1, 213, l. 13. — εὔκρα]τον peut évidemment être remplacé par tout autre adjectif équivalent (ὕστατον, etc.).

CORRESPONDANCE GRECQUE

Athènes, le 30 septembre 1905.

Les travaux de la Chambre Hellénique, brusquement interrompus par l'assassinat de M. Théodore Délyannis et la dislocation de son parti, se sont terminés sous d'heureux auspices. M. Rhallys a réussi, tant bien que mal, à grouper une majorité qui comprend la plupart des éléments de l'ancienne majorité délyanniste; ce qui mieux est, il a obtenu d'elle le vote d'un grand nombre de lois, dont les plus importantes sont celles sur les pensions et sur l'enseignement. Ces lois ont un caractère économique marqué; elles visent à alléger les charges de l'État en supprimant certains abus, mais d'autre part elles veulent aussi dégager l'administration de la politique. A ce point de vue elles méritent qu'on en dise quelques mots. On sait l'influence néfaste qu'exerce en Grèce la politique sur l'administration. En ce pays où tout le monde est d'accord sur les questions essentielles, où, grâce à la division de la propriété, il n'existe pas de problème agraire et où il ne saurait encore exister de question sociale, les partis politiques sont vite devenus des partis de personnes. Fatalement aussi les chefs de ces partis ont été amenés à se créer des clientèles, destinées à jouer le rôle de cadres politiques. Dès lors les partis ayant en mains le pouvoir ont été conduits à user de cette puissance temporaire pour augmenter leur clientèle. L'administration était devenue l'esclave de la politique. Depuis quelques années des efforts méritoires ont été faits en vue de son affranchissement. Ils ont pris la forme de lois décentralisatrices. La première en date est la loi de 1896 sur l'instruction primaire; elle a débarrassé les instituteurs des interventions des députés en les soumettant au contrôle des inspecteurs généraux, fonctionnaires que le ministre ne peut révoquer ni déplacer. La loi de 1900 sur le commandement général de l'armée, votée par une Chambre théotokiste, a eu un but analogue à la loi précédente, œuvre d'un cabinet Délyannis. La loi votée il y a deux mois met également l'enseignement secondaire à l'abri d'interventions extérieures. Enfin, la loi sur les pensions édicte que les fonctionnaires ayant quinze ans de service ne pourront être révoqués que pour des raisons déterminées et sur la décision d'un conseil supérieur indépendant de l'exécutif.

Toutes ces lois auraient sans doute été inutiles avec d'autres mœurs politiques; présentement elles restent nécessaires et donnent de bons résultats. Il est à croire

que des lois analogues seront décretées, dans un temps plus ou moins éloigné pour les autres branches de l'administration.

Indépendamment de la confection de ces lois, la Chambre s'est montrée très laborieuse; elle a voté, après de longs débats, la convention relative au raisin de Corinthe et a eu le rare courage de réduire le nombre de ses membres de 234 à 175.

Tous ces travaux n'auraient pu, il est vrai, être accomplis, sans l'attitude patriotique de l'opposition. M. Rhallys, président du conseil, avant de lire le décret de clôture, a prononcé une allocution où il a rendu hommage à l'attitude de ses adversaires. « Je dois, a-t-il dit, attester avec reconnaissance que grâce à la direction de l'honorable député de Corfou (M. Théotokis), l'opposition a exercé ses droits avec la plus grande modération. Je lui en exprime ici toute ma gratitude et j'espère que cette session ouvrira une ère parlementaire nouvelle. »

M. Rhallys a également exprimé le vœu que la session prochaine s'ouvre dans des circonstances heureuses pour la patrie. En effet, aux soucis des affaires de Macédoine s'ajoutent aujourd'hui pour le public les inquiétudes que provoque la crise crétoise. Il n'est pas inutile, croyons-nous, de marquer ici les raisons réelles et profondes de cette crise.

La cause du peuple crétois a été souvent plaidée devant le public européen. On a fait valoir les liens de race, de langue et de religion qui l'unissaient aux habitants du royaume grec; on a décrit les luttes constantes, remontant au XIIIe siècle, par lesquelles il a essayé de s'affranchir des Vénitiens, puis des Turcs; on a montré que les puissances en accordant aux Crétois un prince de la famille de Grèce et un drapeau qui différait peu du drapeau hellénique avaient elles-mêmes reconnu que l'autonomie ne pouvait être qu'un état transitoire, enfin on a rappelé que la Roumélie-Orientale avait été très rapidement autorisée à s'unir à la Bulgarie, encore qu'elle contînt, à la différence de la Crète, de très fortes minorités — les Grecs et les Turcs — appelées à souffrir de cette union.

Le fait qu'on n'a jamais avancé contre ces arguments quelque considération sérieuse constitue lui-même en faveur de l'union un argument puissant. Rappelerai-je encore que les musulmans de l'île, Grecs de race et de langue, sentent qu'ils ont plutôt à gagner qu'à perdre au change? L'exemple des musulmans de Thessalie les rassure; d'autre part, ils ne nourrissent pas contre les Grecs du royaume les sentiments de haine que des luttes séculaires ont laissés dans leurs cœurs contre leurs frères ennemis de l'île. Ajoutons les raisons économiques qui rendent la vie impossible à l' « état autonome » de Crète.

Tout d'abord, l'île reste soumise, en vertu des capitulations, au régime douanier turc. Le gouvernement crétois ne peut frapper les entrées que d'un droit *ad valorem* de 8 0/0. Cette taxe est également insuffisante à garnir le trésor et à protéger l'industrie embryonnaire de l'île. Il y a plus, la Crète n'a nullement bénéficié des emprunts que le gouvernement d'Abdul-Aziz a jadis contractés en Europe; pourtant les puissances ont mis à sa charge une partie de la dette ottomane, et cette partie, pour petite qu'elle soit, absorbe les revenus du seul monopole existant : celui du sel. Notez que les autres provinces détachées de l'Empire n'ont jamais payé la quote part de la dette ottomane qui leur incombait théoriquement.

Ainsi voilà une île à laquelle on impose toutes les charges d'un gouvernement central et qu'on prive, en fait, des revenus des douanes et des monopoles. Il ne faut pas s'étonner si dans ces conditions les budgets se soldent en déficit. J'ai sous les yeux un document officiel sur les finances crétoises de 1899 à 1903. La moyenne annuelle des dépenses ordinaires est de 4,178,274 dr., celle des recettes 3,754,691 ; déficit annuel 423,583 dr. par an. Les quatre puissances ont, il est vrai, avancé, en 1901, quatre millions sans exiger d'intérêt *pendant cinq ans*. Mais cette somme a été vite absorbée par les déficits et par les secours en aliments et bois de construction distribués aux victimes des évènements de 1898. D'ici deux ans, le budget crétois se trouvera grevé d'une nouvelle charge : l'intérêt et l'amortissement de cet emprunt.

Prêchera-t-on des économies? Mais comment gouverner une île de 300,000 âmes avec moins de quatre millions par an ? Voudra-t-on developper les richesses très réelles de l'île, construire au moins un port, tracer quelques routes, dessécher les marais qui infestent les quelques plaines fertiles de l'île, notamment celle de Messaria? Mais pour ces travaux il faut de l'argent, et qui est assez imprudent pour en prêter à un état dépourvu de tout? Quand on étudie les documents précités on s'aperçoit que la sagesse n'a pas manqué aux conseillers financiers du prince Georges. En cinq années ils n'ont pourtant pu consacrer aux travaux publics que 2,074,767 dr. Le budget crétois ne contient pas de dépenses inutiles ; ses deux chapitres les plus importants sont ceux de la Sûreté et de l'Instruction publiques ; ils sont représentés respectivement par 1,150,000 et 657,032 dr. par an. Les progrès réalisés dans ces deux branches de l'administration ont été remarquables. Dans ce pays, bouleversé par vingt révolutions et en proie à la vendetta, le niveau de la criminalité est aussi bas qu'en France. Les écoles, presque toutes récentes, sont fréquentées par 35,077 élèves, soit 11 0/0 de la population totale ; cette proportion égale celle qui existe en Belgique.

Mais que peut la science ou la sagesse devant un être né non viable? J'ai pris à dessein les cinq années 1899-1903, pendant lesquelles une tranquillité absolue régnait dans l'île, le mirage de l'union suffisant à calmer les Crétois. Rien mieux que cette période ne montre, à mon sens, l'impossibilité de maintenir un état de choses factice. Aujourd'hui, les Crétois, énervés de voir l'accomplissement de leur rêve toujours ajourné et les voyages annuels du prince Georges n'aboutir à rien, irrités par la présence de troupes étrangères dont ils s'expliquent mal l'objet, se sont soulevés. Le sang a coulé, l'île est sens dessus dessous ; ce qui pis est, on ne voit pas poindre une solution dans un sens ou dans l'autre.

A. ANDRÉADÈS.

BULLETIN PAPYROLOGIQUE III

Il s'est écoulé deux ans depuis la publication de mon deuxième *Bulletin papyrologique*. Le résultat est que je me trouve devant une telle masse de travaux à examiner et à analyser, qu'il m'est encore plus difficile que les autres années d'en donner des comptes rendus un peu détaillés. J'ai dû aussi, et je le regrette beaucoup, restreindre la place que j'avais donnée jusqu'ici aux appréciations ; cela m'est d'autant plus pénible que la valeur scientifique des travaux papyrologiques ne cesse d'augmenter avec l'expérience que les années donnent à leurs auteurs.

Comme par le passé, M. Wilcken a bien voulu relire les épreuves de ce *Bulletin* et les enrichir de ses précieuses observations.

Quant aux paroles trop flatteuses par lesquelles, dans son *Report*, M. Kenyon a recommandé aux travailleurs anglais le *Bulletin papyrologique*, je veux croire qu'elles se rapportent non au *Bulletin* tel qu'il est, mais au *Bulletin* tel qu'il devrait être. Je remercie également de son amabilité celui des rédacteurs de la *Wochenschrift für klassische Philologie* qui a bien voulu attirer sur mon *Bulletin* l'attention de ses lecteurs (WKP. XX, 1903, col. 640).

Aux abréviations employées l'année dernière (BPW, WKP, LC, DLZ) pour désigner les quatre grands périodiques critiques allemands relatifs à la philologie (1), j'ai cru pouvoir ajouter le sigle CR pour indiquer le mot « compte-rendu ».

NÉCROLOGIE

La papyrologie a perdu, en Théodore **Mommsen**, le plus illustre et le plus enthousiaste de ses adeptes, celui qui a dit que le XXe siècle philologique serait celui des papyrus, comme le XIXe avait été celui des inscriptions. Parmi les innombrables articles nécrologiques, il nous faut signaler celui de M. Wilcken, *Zu Mommsens Gedächtnis* dans *Archiv* III (1904), pp. 147-150 et la *Gedächtnisrede auf Theodor Mommsen* (Berlin, 1904, in-4°, 38 pp.) de son fidèle ami et collaborateur, Otto Hirschfeld : l'un et l'autre se sont attachés à rappeler, en paroles émues, tout l'intérêt que portait à la papyrologie le grand disparu.

(1) *Berliner philologische Wochenschrift*, *Wochenschrift für klassische Philologie*, *Literarisches Centralblatt*, *Deutsche Litteraturzeitung*.

ARCHIV FUR PAPYRUSFORSCHUNG

On connaît assez cet excellent périodique, à la rédaction duquel M. Wilcken, avec un désintéressement admirable, consacre presque tout son temps. Il a le droit d'être fier de son œuvre et tous les papyrologues ont chaque jour à consulter les deux et demi gros volumes que forme déjà l'*Archiv*, volumes qui leur sont d'autant plus chers, que presque tous ont considéré comme un devoir et comme un honneur d'apporter à M. Wilcken leur collaboration.

Les quatre fascicules parus depuis la publication de mon dernier *Bulletin* sont les suivants : un fascicule double, II, 2-3 (24 avril 1903) et le fascicule II, 4 (31 juillet 1903) qui terminent le deuxième volume de l'*Archiv* (Leipzig, Teubner, 1902-1903, in-8°, 586 pp.); le dernier contient les index (*Sachregister*, *Griechisches Wörterverzeichnis*, *Sonderübersicht über Crönerts Aufsätze*). Ont aussi paru (8 octobre 1903) le fasc. I (pp. 1-146) du t. III et (2 août 1904) le fasc. II (pp. 147-338) du même volume. Dans ces quatre fascicules ont continué à paraître les chroniques de MM. Crönert (*Litterarische Texte*), Schmidt (*Christliche Texte*) et Wilcken (*Papyrus-Urkunden* et *Bibliographische Notizen*) auxquelles il faut joindre les bulletins épigraphiques de Strack et S. de Ricci et celui de M. Thumb sur les études relatives à la langue hellénistique. Le seul changement à noter est le remplacement de M. Crönert par M. Blass, dans le dernier fascicule paru. Quant aux articles de fond, on en constatera avec plaisir la variété : les *verwandte Gebiete* de la papyrologie sont tous représentés dans ces fascicules où aucune branche de la papyrologie même n'est laissée au second plan. Quant aux analyses d'ouvrages récents, M. Wilcken continue à nous faire profiter des remarques souvent si pénétrantes, que lui suggèrent ses lectures. CR par P. Jouguet, *Rev. crit.*, LV (1903), 4-9 et H. G., *ibid.*, pp. 104-105.

Studien zur Palaeographie und Papyruskunde *herausgegeben von* Dr. C. Wessely. Fasc. II (Leipzig, Avenarius, 1902, in-4°), pp. 21-52 (imprimé) et pp. XXXIX-LXXIV (en autographie) et une pl. en phototypie; Fasc. III (1904), 136 pp. (en autographie). M. Wessely continue la publication de son très intéressant recueil qu'il alimente presque entièrement de ses propres travaux. Cependant M. Crönert et M. Zomarides figurent cette fois parmi ses collaborateurs. La *Litteratur der Papyruskunde* (II, pp. 43-52) a la forme d'une liste de livres et d'articles, liste très copieuse et très utile, pour laquelle M. Wessely a suivi l'ordre alphabétique des auteurs ; cette liste est complétée par un petit index des matières.

CR par P. Viereck, BPW, XXII (1902), col. 466-468 ; G. Fraccaroli, *Rivista di Filologia*, XXX (1902), p. 626; R. de Ruggiero, *La Cultura*, XXI (1902), p. 83 et XXII (1903), pp. 152-153, X..., *Athenaeum*, 10 janvier 1903, p. 54.

BIBLIOGRAPHIE

Egypt Exploration Fund. *Archaeological report 1901-1902, comprising the work of the Egypt Exploration Fund and the progress of Egyptology during the year 1901-1902 edited by* F. Ll. Griffith (London, 1902, in-4°), 64 pp. et cartes; *Arch. report 1902-1903*, etc. (London, 1903, in-4°), 73 pp. et cartes.

Aucune publication ne donne mieux la physionomie générale du travail papyrologique de ces deux dernières années que les chroniques de M. Kenyon (1901-02, pp. 38-48; 1902-03, pp. 38-52) et celles de M. Crum (1901-02, pp. 48-59; 1902-03, pp. 52-67). Cf. des comptes rendus du vol. de 1901-1902 par Chr. Belger, BPW, XXIII (1903), col. 1202-1204; A. Wiedemann, WKP, XX (1903), col. 393-395; X..., *Athenaeum*, 23 mai 1903, n. 3943, p. 652.

P. Jouguet, *Chronique des papyrus* dans *Revue des études anciennes*, V (1903), pp. 139-190 (cf. p. 100). La sœur cadette du *Bulletin papyrologique* s'annonce comme devant être d'une lecture plus agréable que son aîné. M. Jouguet s'est affranchi des cadres d'airain du classement par collections, classement dont je ne me dissimule nullement le caractère artificiel. Il se préoccupe plus, dans sa *Chronique*, de ce que contient le papyrus, que du papyrus lui-même. Son travail est donc un précieux répertoire des faits et des détails nouveaux que nous ont fait connaître les publications papyrologiques de l'année 1902 et notamment le t. I des *Tebtunis papyri*. Voici la table des matières de la *Chronique des papyrus :* Fouilles; recueils; papyrus littéraires; documents : histoire générale, géographie, institutions, religion, armée, cités, finances, justice; paléographie, grammaire, onomastique, prosopographie, métrologie, calendrier.

Nicolas **Hohlwein,** *La papyrologie grecque* (*Bibliographie raisonnée*) dans *Musée Belge*, VI (1902), pp. 388-402; VII (1903), pp. 41-82 et 168-197; VIII (1904), pp. 118-140.

Bon travail de bibliographie générale de la papyrologie, conçu sur un plan heureux et exécuté avec grand soin. Les quatre fascicules parus contiennent déjà en 110 pp. l'analyse de 433 volumes ou articles classés par ordre méthodique des matières et avec des listes des comptes-rendus dont chaque ouvrage a été l'objet. Signalons aussi le deuxième Bulletin papyrologique de M. Hohlwein : *Bulletin papyrologique*, II (1902). N°s 70-245, *ibid.*, VII (1903), pp. 278-289. C'est une simple énumération de titres de volumes ou d'articles, destinés à être étudiés en détail dans la *bibliographie raisonnée* que je viens d'analyser.

Paul **Viereck,** *Papyrusforschungen* dans *Byz. Zeitschr.*, XI (1902), pp. 678-681 et XII (1903), pp. 712-716 et XIII (1904), pp. 674-680. Excellentes listes de publications papyrologiques nouvelles avec de très courts résumés.

M. **Chvostov,** *Bulletin papyrologique*, 1902-1903, en russe, dans les *Annales de l'Université de Kasan*. C'est le premier travail de ce genre que l'on publie en Russie. Cf. du même (*ibid.*) un rapport sur une mission dans l'Europe occidentale (1901) où il est aussi beaucoup question des papyrus grecs.

[n. v.] K. Busche, *Die Papyrusschätze Aegyptens* dans *Die Grenzboten*, 1902, pp. 114-152. Je n'ai pas vu cet article de vulgarisation.

Les études classiques et les récentes découvertes de l'Hellénisme. Discours prononcé par M. Th. **Reinach**... *à la distributiou des prix du Lycée de Chambéry, le 29 juillet 1904* (Chambéry, 1904, in-8°), 21 pp.

Je crois bien que ce discours marque la première incursion de la papyrologie dans les distributions de prix. Espérons que ce ne sera pas la dernière.

Sammlungen und Cataloge griechischer Handschriften im Verein mit Fachgenossen überreicht von V. **Gardthausen** (= *Byzantinisches Archiv*, Heft 3) (Leipzig, Teubner, 1903, in-8°), VIII-96 pp.

Important index bibliographique des collections de manuscrits grecs. Les papyrus sont malheureusement exclus du dépouillement; mais les papyrologues auront souvent à consulter l'ouvrage de M. Gardthausen.

MÉLANGES

Festschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage. Beiträge zur alten Geschichte und griechisch-römischen Alterthumskunde (Berlin, Weidmann, 1903, in-8°) x-513 pp.

Rien ne saurait mieux montrer l'intérêt porté à la papyrologie par le corps tout entier des philologues, que la place de plus en plus considérable occupée dans les *Festschriften* par les articles sur l'Égypte grecque et romaine. Il y en a une dizaine dans le beau volume offert à M. Hirschfeld. J'aurai aussi l'occasion de citer plusieurs fois dans ce Bulletin l'*Album gratulatorium in honorem Henrici van Herwerden* (Trajecti ad Rhenum, Kemink 1902, in-8°), 263 pp., le « *Bormannheft* » des *Wiener Studien* qui n'est autre chose que la deuxième moitié du T. XXIV (1902) de cet estimable périodique; les *Mélanges Perrot. Recueil... dédié à Georges Perrot l'occasion du 50e anniversaire de son entrée à l'Ecole normale* (Paris, Fontemoing, 1903, in-8°), 343 pp. et 5 pl.

CORPUS PAPYRORUM

Les papyrologues seraient coupables de ne pas se préoccuper de la possibilité ou de l'impossibilité d'un *Corpus Papyrorum*. Au congrès philologique de Dresde, M. Wilcken a donné quelques indications générales sur l'économie d'une pareille œuvre. Au congrès historique de Rome, M. Vitelli a réclamé un corpus des papyrus littéraires. (Cf. γ, *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1903, t. I, p. 227 et X... *Centralblatt für Bibliothekswesen* XX. 1903, pp. 302-303). Cette demande, qui nous paraît des plus légitimes, fut accueillie de façon diverse par les membres du congrès. Depuis lors un anonyme (M. Mahaffy?) *Athenaeum*, 11 avril 1903, n° 3937, p. 467, a exprimé son approbation de ce projet, que la maison Teubner semble vouloir réaliser : l'*editio minor* du Didyme de Berlin porte en effet comme sous titre : *Volumina aegyptiaca ordinis IV. Grammaticorum pars I.*

D'autre part M. Wilcken a entrepris, en 1903 et 1904, plusieurs voyages pour collationner une dernière fois les documents devant entrer dans son recueil des *Urkunden der Ptolemäerzeit* : ce volume contiendra tous les papyrus ptolémaïques non littéraires des anciennes trouvailles, jusqu'aux papyrus Petrie exclusivement, c'est-à-dire tous les dossiers du Sarapieion, des choachytes etc. Commencé depuis 1887, il est en bonne voie d'achèvement.

On annonce (*Archiv III*, 1904, p. 338) la publication prochaine, chez Teubner, d'une *Papyrus-Chrestomathie* par MM. Wilcken et Mitteis rédigée sur le modèle de la *Sylloge inscriptionum* de M. Dittenberger. Nous saluerons avec joie la publication de ce recueil qui nous paraît appelé à rendre aux étudiants les plus grands services. Souhaitons qu'il soit accompagné d'un nombre suffisant de fac-similés.

LES CONTRATS, LES LETTRES ET LEURS FORMULES

C. **Wessely**, *Beiträge zum Formelwesen der Byzantinischen Urkunden mit Berücksichtigung ihrer orientalischen Elemente*, dans *Verhandlungen des XIII internationalen Orientalisten-Kongresses, Hamburg, September 1902* (Leiden, Brill, 1904, in-8°), pp. 378-379. C'est un résumé en quelques lignes de la communication faite au congrès par M. Wessely, et qui provoqua quelques observations de MM. P. Karolidis, A. Deissmann et Carl Schmidt. On sait que l'Académie de Munich a proposé à l'Association internationale des Académies de publier un *Corpus* des contrats et diplômes byzantins. M. Wilcken s'est, dès maintenant, chargé de la partie papyrologique du recueil qui comprendra une série de contrats types publiés et commentés, avec des listes méthodiques des documents similaires. Cf. sur ce projet *Byz. Zeitschrift* XI (1902), pp. 293-296 et XIII (1904), pp. 688 et surtout le *Plan eines Corpus der Griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit* (München, Franz, 1903, in-4°, 124 pp.) qui contient une préface de MM. Krumbacher et Jireçek et une liste bibliographique des contrats byzantins connus jusqu'à ce jour, rédigée par M. Paul Marc. (Pour les papyrus cf. pp. 6-7, 39, 91. Documents grecs médiévaux d'Alexandrie pp. 39 et 111-112). CR par A. Heisenberg, DLZ XXV (1904), col. 1605-1608.

G. A. **Gerhard.** *Untersuchungen zur Geschichte des griechischen Briefes. Erstes Heft : Die Anfangsformel* (Tübingen, Laupp, 1903, in-8°), 44 pp. (Diss. inaug.) Premier chapitre d'un grand travail sur les formules des lettres dans l'antiquité, travail qui formera un *Supplement-Heft* du *Philologus*; nous reviendrons sur ce livre à propos des fascicules suivants où la papyrologie jouera un rôle beaucoup plus important que dans celui-ci.

LANGUE DES PAPYRUS

H. van **Herwerden.** *Lexicon graecum suppletorium et dialecticum* (Lugduni Batavorum Sijthoff, 1902, in-8°), x-973 pp.

Voici enfin un dictionnaire grec où la langue des papyrus a reçu l'attention qu'elle mérite. M. van Herwerden a lu, la plume à la main, tous les grands recueils de papyrus grecs et même beaucoup des petits. Sa grande familiarité avec le vocabulaire grec lui a permis de préciser le sens de plus d'un mot que les éditeurs avaient, par prudence, omis d'expliquer. En attendant le nouveau Passow promis par M. Crönert, le *Lexicon suppletorium* de M. van Herwerden rendra service à tous les papyrologues et formera le complément indispensable des répertoires de Koumanoudis et de Sophoclès. Comptes rendus par L. Cohn, BPW XXIII (1903), coll. 468-472; R. M., LC. LIV (1903), col. 952-953; F. Blass, *Gött. gel. Anz.* 165 (1903), pp. 166-171; W. H. D. Rouse, *Class. rev.* XVII (1903), pp. 72-73. Ph. Weber, *Neue philol. Rundschau*, 1903, pp. 79-85 et 104-113.

H. van **Herwerden.** *Appendix lexici graeci suppletorii et dialectici editi Lugd. Bat, A. 1902 ap. A W, Sijthoff* (*ibid.*, 1904, in-8°), VI-262 pp.

Important supplément pour lequel ont été dépouillées les dernières publications de papyrus jusqu'à Oxyrhynchus III inclusivement.

Albert **Thumb.** *Die Forschungen über die hellenistische Sprache in den Jahren 1896-1901* dans *Archiv* II (1903), pp. 396-427. Excellent bulletin.

W. **Crönert,** *Zu den Eigennamen der Papyri und Ostraka* et *Zur Bildung der in Ægypten vorkommenden Eigennamen* dans *Studien zur Paläogr.* II (1902), pp. 36-38 et 39-43.

Aperçus intéressants sur le rôle de l'étymologie populaire dans l'onomastique gréco-égyptienne. Cf. sur ces articles Wilcken, *Archiv* II (1903), pp. 464-465 et surtout Karl Fr. W. Schmidt, BPW XXIII (1903), col. 1459-1463, 1492-1496 et 1525-1528.

Adolf **Deissmann.** ΙΑΑCΤΗΡΙΟC *und* ΙΑΑCΤΗΡΙΟΝ. *Eine lexikalische Studie* dans *Zeitschr. für die neutest. Wiss.* IV (1903), pp. 193-212. Etude où sont utilisés les papyrus et qui n'est qu'une réédition amplifiée de l'article *Mercy-seat* (par Deissmann) de l'*Encyclopaedia Biblica*.

Carl **Wessely,** *Die lateinischen Elemente in der Gräzität der ägyptischen Papyrusurkunden* dans *Wiener Studien* XXIV (1902), pp. 99-151 et XXV (1903), pp. 40-77. Précieux lexique des mots latins qu'on trouve dans les papyrus grecs d'Égypte. Ce répertoire est suivi de remarques grammaticales et d'une partie phonétique d'un très grand intérêt pour l'histoire de la prononciation du grec et du latin. Cf. quelques bonnes corrections dans Wilcken, *Archiv* II (1903), pp. 465-466 ; y ajouter πεκουλίου (BGU, 96); lire aussi au mot σκουτάριος non pas ἱππιμαύρων mais ἱππ(ε)ῖ Μαύρων.

F. **Völker.** *Syntax der griechischen Papyri. I. Der Artikel* (Münster, Coppenrath, 1903, in-4°), 20 pp. (Beilage zu dem Jahresberichte über das Realgymnasium zu Münster i. W. für das Schuljahr 1902).

James Hope **Moulton.** *Grammatical notes from the papyri* dans *Classical review* XVIII (1904, pp. 106-112 et 151-155. Compléments et additions à ses travaux antérieurs (Phonétique, morphologie, syntaxe des mots).

PALÉOGRAPHIE

Ἐγχειρίδιον ἑλληνικῆς καὶ λατινικῆς παλαιογραφίας ὑπὸ Ἐδουάρδου Θομψῶνος κατὰ μετάφρασιν Σπυριδῶνος Π. Λάμπρου (Athènes, Sakellarios, 1903, in-8°), 501 pp. et 24 pl. (= Βιβλιοθήκη Μαρασλῆ, fasc. 192, 194, 195). 4 fr. 50.

La petite paléographie de Sir Edward Maunde Thompson (car c'est ainsi que son nom doit s'écrire) étant, de beaucoup, le meilleur manuel sur la matière, on ne peut que louer M. Lambros de l'avoir traduite en grec avec de nombreuses et importantes additions, portant surtout sur la papyrologie et les points qui pouvaient intéresser plus particulièrement ses compatriotes. Parmi les planches figurent des phototypies de plusieurs papyrus littéraires célèbres. CR par C. O. Zuretti, *Boll. di filol. class.*, X (1903), p. 44 [n. v.]. Cf. sur l'histoire de cette traduction E. M. Thompson, *The Bibliotheké Maraslé* dans *The Athenaeum*, 9 mai 1903, n. 3941, p. 600 et Lambros, *The Maraslé Library, ibid.*, 20 juin 1903, n. 3947, p. 794.

J'ai annoncé, l'an dernier, la fondation d'une nouvelle *Palaeographical Society* (Cf. son *Report for 1902-3*, s. l. n. d., in-8°, 10 pp.). Elle a commencé la série de

ses publications par un fascicule de tables des 450 planches de l'ancienne *Palaeographical Society* : G. F. W(arner), *Palaeographical Society. Indices to fac-similes of manuscripts and inscriptions, series I and II, 1874-1894* (London, 1901, in-8°), 63 pp. On y trouvera classés les fac-similés par ordre chronologique, par auteurs, par pays, par écritures, par bibliothèques, par matières subjectives, etc. (Cf. DLZ, XXIV, 1903, col. 197 et [L. Delisle], *Journal des savants*, 1902, p. 342). Les deux premiers fascicules du nouveau recueil ont paru : *The New Palaeographical Society. Fac-similes of ancient manuscripts*, etc. Part I (London, 1903, fol.), 21 pl. en phototypie et 21 ff. de texte et Part II (1904), pl. 22-46 et 25 ff. de texte.

La papyrologie est représentée dans la première livraison par deux papyrus et un parchemin d'Égypte, tous les trois du British Museum, et dans le second fascicule par trois papyrus de Berlin. Cf. L. D(elisle), *Journal des savants*, 1904, pp. 129-131

[n. v.] F. G. **Kenyon** dans *Clement of Alexandria, Miscellanies Book VII*, éd. F. J. A. Hort et J. B. Mayor (London, Macmillan, 1902, in-8°, CXI-455 pp.) montre que la plupart des nombreuses fautes du manuscrit unique des Stromates (Laur. V, 3) s'expliquent par l'hypothèse d'un archétype sur papyrus avec beaucoup d'abréviations.

Eb. **Nestle**, *Zu der Abkürzung* ΧΜΓ dans *Byz. Zeitschr*, XIII (1904), p. 493. Courte note qui n'apporte rien de nouveau. Cf. sur le même sujet un travail bien documenté de P. Perdrizet, REG, XVII (1904), pp. 357-360.

A. **Brinkmann**, *Ein Schreibgebrauch und seine Bedeutung für die Textkritik* dans *Rh. Mus.*, LVII (1902), pp. 481-497. Utilise à plusieurs reprises les papyrus pour montrer de quels signes on se servait pour indiquer l'omission dans le texte d'un mot qu'on écrivait en marge.

A. **Brinkmann**, ΛΑΜΒΔΑ ΠΕΡΙΕΣΤΙΓΜΕΝΟΝ dans *Rh. Mus.*, LIX (1904), pp. 159-160. Un λ accolé de deux points (·Λ·), que l'on rencontre dans le papyrus d'Hérodas, n'est autre qu'un signe diacritique, signalé par Galien, et dont on connaît d'autres exemples. Cf. K. K(rumbacher), *Byz. Zeitschr.*, XIII (1904), p. 593.

C. **Wessely**, PH *in den tironischen Noten* dans *Studien*, II (1902), pp. LIX-LXXI. Recherches curieuses sur l'influence de la cursive des papyrus sur les notes tironiennes.

C. **Wessely**, *Ein vermeintliches Beispiel des lateinischen Nationaltypus in der griechischen Cursivschrift*, *ibid.*, pp. LXXI-LXXIV. Réfutation d'un article de Zereteli (*Archiv* I, p. 336) sur la paléographie crue *latinisante* d'un papyrus grec de Berlin.

RELIGION

U. **Wilcken**, *Sarapis und Osiris-Apis* dans *Archiv* III (1904), pp. 249-251. Montre combien il est difficile de considérer *Sarapis* comme une abréviation d'*Osiris-Apis*, mais ne propose pas d'autre étymologie ou origine pour le nom *Sarapis* qu'il ne croit pas d'origine égyptienne. Cf. aussi sur Sarapis, Bouché-Leclercq, *C. R. Acad. Inscr.*, 1902, pp. 418 et 420-421 et *La politique religieuse de Ptolémée Soter et le culte de Sérapis dans Rev. hist. relig.*. XLVI (1902), pp. 1-30.

Walter **Otto,** *Die Organisation der griechischen Priesterchaft im Hellenistischen Ægypten* (Leipzig, Teubner, 1904, in-8°), pp. 133-199. Dissertation inaugurale de Breslau, thèse de doctorat. Cette intéressante brochure n'est qu'un extrait du deuxième chapitre d'un livre sur le point de paraître et intitulé *Priester und Tempel im Hellenistischen Ægypten.*

G. A. **Gerhard,** ΙΕΡΟΣ ΠΩΛΟΣ dans *Archiv für Religionswissenschaft* VII (1904), pp. 520-523. Liste des exemples connus (tous tirés de protocoles ptolémaïques de 131-107 av.) de ce titre sacerdotal encore insuffisamment expliqué.

G. A. **Gerhard,** *ibid.*, pp. 519-520, signale, après Strack (*Archiv*, II, 1903, p. 547), les rares textes ptolémaïques relatifs au culte de la déesse syrienne en Égypte.

R. **Reitzenstein,** *Poimandres. Studien zur griechisch-ägyptischen und frühchristlichen Literatur* (Leipzig, Teubner, 1904, in-8°), VIII-382 pp. (12 MK). Cherche à démontrer la parenté étroite des papyrus magiques et des livres hermétiques. Cf. (p. 381) l'index des papyrus utilisés. Un autre article du même savant a pour titre *Hellenistische Theologie in Ægypten* dans *Neue Jarhbücher für das Klassische Altertum*, XIII (1904), pp. 177-194, CR de *Poimandres* par K. K(rumbacher), *Byz. Z.*, XIII (1904), p. 587; C. Wessely, WKP, XXI (1904), col. 561-563.

W. **Spiegelberg,** *Der Titel* ΛΕΣΩΝΙΣ dans *Recueil de travaux*, XXV (1902), pp. 187-189. Dérive de l'égyptien *mer-sen.*

E. **Kornemann.** *Zur Geschichte der antiken Herrscherkulte* dans *Beiträge zur alten Geschichte*, I (1902), pp. 51-146. Étudie (pp. 59-78) les honneurs divins rendus aux princes et aux princesses de la famille des Lagides (Cf. aussi Bouché-Leclercq, *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, pp. 428 et 435).

Giacomo **Lumbroso,** *Lettere al signor professore Wilcken*, IV, dans *Archiv*, II (1903), pp. 256-257 (avec une réponse de Wilcken) montre à l'aide des papyrus que dans Lucien, *de sacrif.* 14, il faut lire στολιστῶν (et non σοφιστῶν) καὶ γραμματέων καὶ προφητῶν.

Bouché-Leclercq, *Les reclus du Serapéum de Memphis* dans *Mélanges Perrot*, pp. 17-24, cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1902, p. 456, continue à croire que les κάτοχοι du Sarapieion de Memphis sont des reclus et non des possédés comme le croit [n. v.] M. E. Preuschen, *Mönchtum und Serapiskult, eine religionsgeschichtliche Abhandlung. Zweite vielfach berichtigte Ausgabe* (Giessen, Ricker, 1903, in-8°), 63 pp. (cf. Wilcken, *Archiv*, III (1903), p. 143) dans un mémoire où il fait un usage continuel des papyrus du Sarapieion de Memphis. Cf. encore un article en russe de V. Adamov, *Journ. Min. Instr. publ.*, 353 (1904), pp. 261-269. Pour l'Ἀσκληπιεῖον de Memphis, cité à plusieurs reprises dans les papyrus du Sérapieion il faudra désormais consulter le curieux mémoire de K. Sethe, *Imhotep, der Asklepios der Ægypter, ein vergötterter Mensch aus der Zeit des Königs Doser* dans ses *Untersuchungen zur Geschichte und Altertum..... Ægyptens*, II, 4 (Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8°), pp. 95-118 (surtout p. 99; cf. Wilcken, *Archiv*, II, 1903, pp. 467-460).

HISTOIRE

A. **Bouché-Leclercq,** *Histoire des Lagides, T. I : Les cinq premiers Ptolémées* (Paris, Leroux, 1903, in-8°), XII-404 pp. ; *T. II : Décadence et fin de la dynastie* (1904), 410 pp.

Le tome III de ce magistral ouvrage contiendra un tableau d'ensemble des institutions de l'Égypte ptolémaïque : c'est le seul qui intéressera directement la papyrologie, car les papyrus ptolémaïques nous renseignent assez peu sur les événements historiques. Cependant M. Bouché-Leclercq les a utilisés à plusieurs reprises, notamment pour des questions de chronologie et de généalogie. Tout le monde voudra lire ces deux beaux volumes sur lesquels je regrette de ne pouvoir ici insister plus longuement. CR par T. R(einach), REG XVII (1904), pp. 276-277.

B. **Haussoullier,** *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion* (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, t. 138) (Paris, Bouillon, 1902, in-8°, x-323 pp.) Important pour l'histoire des possessions ptolémaïques en Asie-Mineure.

Julius **Beloch,** *Die auswärtigen Besitzungen der Ptolemäer* dans *Archiv*, II (1903), pp. 229-236. Cf. Kenyon, *Arch. report*, 1902-1903, pp. 46-47.

Evaristo **Breccia,** *Il diritto dinastico nelle monarchie dei successori d'Alessandro Magno* (Roma, Loescher, 1903, in-8°), VIII-167 pp. (7 lire), forme le fasc. IV des *Studi di storia antica pubblicati da Giulio Beloch.*

L'excellent papyrologue qu'est M. Breccia ne pouvait manquer d'être très au courant de tout ce qui concerne le droit dynastique dans l'Égypte ptolémaïque. CR par L. Wenger, DLZ, XXIV (1903), col. 2387-2389 ; A. Solari, *La Cultura*, XXII (1903), pp. 339-340.

A. **Bouché-Leclercq,** *La question d'Orient au temps de Cicéron* dans *Revue historique*, LXXIX (1902), pp. 241-265 et LXXX (1902), pp. 1-24.

C. F. **Lehmann,** *Ptolemaios II und Rom* dans *Beiträge zur alten Geschichte*, II (1902), pp. 347-348. Note sur les résultats de l'ambassade envoyée en 273 à Rome par Philadelphe.

Umberto **Mago,** *Le spedizioni egiziane di Antioco Epifane* dans *Riv. di Filol.*, XXXII (1904, pp. 83-93.

H. **Willrich,** *Der historische Kern des III Makkabäerbuches* dans *Hermes*, XXXIX (1904), pp. 244-258. Remarques utiles sur l'avènement d'Évergète II.

G. **Lumbroso,** *Lettere al signor professore Wilcken* dans *Archiv*, III (1904), pp. 166-167. signale un passage de Cornelius Nepos, 21, 3 sur la mort de Ptolémée Soter et corrige un passage de Vopiscus (Aurélien 27) relatif à Cléopâtre.

C. **Wessely,** *Das erste Jahr des Tiberius in Ægypten* dans *Wiener Studien*, XXIV (1902), pp. 391-393. L'an I de Tibère commence le 29 août 14 (et non le 14, jour effectif de son avènement). M. Wessely ne s'est pas aperçu que la même remarque avait déjà été faite par M. Wilcken, *Archiv*, I (1900), p. 153.

Curt **Wachsmuth,** *Die Ziffer der Bevölkerung Ægyptens* dans *Beiträge zur alten Gesch.*, III (1903), pp. 272-280. Le chiffre de 7,500,000 donné par Josèphe présente peu de garanties.

Hugo **Willrich,** *Caligula. Dritter Teil, VII : Die Juden*, *ibid.*, pp. 397-419. Étude intéressante, bien que partiale, des rapports de Caligula avec les Juifs d'Alexandrie.

Alfred J. **Butler,** *The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman dominion* (Oxford, Clarendon press, 1902, in-8°), XXXIV-564 pp. et 4 cartes (16 Sh.). J'ai dit ailleurs tout le bien que je pensais de cet excellent livre, dont le seul défaut est de ne pas contenir assez de renseignements tirés des papyrus. Il semble que les nombreux contrats du Ve et du VIe siècles auraient pu compléter, sur plus d'un point, les chapitres que M. Butler a consacrés aux mœurs et aux coutumes de l'Égypte à cette époque. Cf. les comptes rendus de S. de Ricci, *Revue arch.*, III (1904), pp. 450-456; Z..., LC. LIV (1903), col. 870-871; I. Goldziher, *Byz. Zeitschr.*, XII (1903), pp. 604-608.

G. **Lumbroso,** *Documenti nuovi su l'Egitto greco a la vigilia della conquista araba* dans *Rendic. Accad. Lincei,* XII (1903), pp. 311-316. Curieuse mention d'une bibliothèque à Alexandrie, au début du VIIe siècle, dans un texte syriaque également étudié dans l'ouvrage de Butler.

Ricardus **Laqueur,** *Quaestiones epigraphicae et papyrologicae selectae* (Argentorati, Du Mont-Schauberg, 1904, in-8°), VII-109 pp. Dissertation inaugurale. L'auteur est un jeune Strasbourgeois de vingt-trois ans, élève de MM. Bruno Keil et Reitzenstein et bibliothécaire du séminaire philologique de Strasbourg. Sa thèse est une réunion d'articles soignés sur les formules de chancellerie de l'époque hellénistique. Il étudie successivement les importantes pétitions de Syène et de Philae (Dittenberger, *Or. inscr.*, I, 137-139 et 168) qu'il commente à l'aide de papyrus contemporains; la série des protocoles ptolémaïques de la fin du IIe siècle avant notre ère, qu'on trouve dans les papyrus grecs et démotiques; diverses questions relatives aux Séleucides. A noter (pp. 46-51) quelques remarques intéressantes sur les règnes d'Eupator et de Néos Philopator et (p. 13) la distinction utile entre ἔντευξις (pétition au roi ou aux chrématistes) et ὑπόμνημα (pétition aux magistrats).

CR par G. Radet, *Rev. ét. anc.*, VI (1904), pp. 337-339. Wilcken, *Archiv* III (1904), pp. 331-332.

M. **Rostowtzew,** *Geschichte der Staatspacht in der römischen Kaiserzeit bis Diokletian* (Leipzig, Dieterich, 1903, in-8°), 184 pp. (5 M. 40) extrait du *Philologus, Supplementband* IX (1902), pp. 331-512.

Nouvelle édition de cet excellent travail qui avait déjà été publié en russe et en allemand. L'index des sources (p. 512) renvoie à tous les papyrus utilisés.

CR par O. Wackermann, *Neue philol. Rundschau,* 1904, pp. 159-161.

O. **Hirschfeld,** *Der Grundbesitz der römischen Kaiser in den ersten drei Jahrhunderten* dans *Beiträge zur alten Geschichte,* II (1902), pp. 45-72 et 284-315.

Pour le chapitre sur l'Égypte (pp. 292-295) l'auteur a largement puisé aux sources papyrologiques (Cf. Wilcken, *Archiv,* II (1903, p. 470).

M. **Rostowzew,** *Kornerhebung und -transport im griechisch-römischen Ægypten* dans *Archiv,* III (1904), pp. 201-224 discute les données nouvelles apportées sur ce sujet par les dernières publications de papyrus, notamment Tebtunis I pour l'époque ptolémaïque; il étudie aussi l'époque impériale.

Friedrich **Preisigke,** *Städtisches Beamtenwesen in römischen Ægypten* (Halle, Niemeyer, 1903, in-8°), VIII-75 pp. (Dissertation inaugurale de Halle, Thèse de doctorat).

L'auteur, un des meilleurs élèves de M. P. Meyer, est actuellement directeur

des télégraphes (*sic*) à Strasbourg. Son travail est divisé en six chapitres dont chacun mériterait beaucoup plus qu'une simple mention : le développement historique des institutions municipales, la hiérarchie des fonctions, les sénateurs et le prytane, le gymnasiarque. L'auteur réserve pour une publication ultérieure d'autres chapitres, déjà rédigés, sur l'exégète, le cosmète, etc. Est-il besoin de dire qne M. Preisigke est admirablement au courant de toute la littérature papyrologique? Sous des dehors modestes, sa thèse est un des travaux les plus remarquables de l'année. CR par Paul M. Meyer, BPW, XXIV (1904), col. 493-498; J. Hardy, *Bull. bibl. du Musée belge*, VIII (1904), pp. 327-329.

Friedrich **Preisigke**, *Griechische Papyrusurkunden und Bureaudienst im griechisch-römischen Aegypten* dans *Archiv für Post und Telegraphie*, 1904, nn. 12-13 (t. à p. de 18 pp.)

Très joli article de vulgarisation, contenant d'intéressantes remarques sur la tenue des livres dans l'Égypte gréco-romaine.

Paul M. **Meyer**, ΔΙΟΙΚΗΣΙΣ *und* ΙΔΙΟΣ ΛΟΓΟΣ,, dans *Festschrift Hirschfeld*, pp. 131-163.

Étude très pénétrante où est nettement établie la distinction essentielle entre les biens de la couronne (trésor impérial, *fiscus*, διοίκησις) et la cassette privée de l'empereur (*res* ou *ratio privata*, ἴδιος λόγος). Les terres dépendant de la couronne (διοίκησις) sont la βασιλικὴ γῆ, les οὐσίαι et la γῆ προσόδου. L'adjectif δημόσιος qualifie les institutions rattachées à la διοίκησις. Ἴδιος λόγος était à la fois le nom d'une administration et le titre du magistrat qui la dirigeait; outre une certaine compétence juridico-financière, il avait l'administration des ἀδέσποτα (*bona vacantia*), mais non des biens confisqués. M. P. Meyer étudie ensuite les fonctions de l'ἀρχιερεύς, donne une liste des variantes du titre d'ἴδιος λόγος, une liste des idiologues et une liste des ἀρχιερεῖς connus jusqu'à ce jour. Sur l'ἴδιος λόγος à l'époque ptolémaïque, cf. Bouché-Leclercq, *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, pp. 474-475.

H. **Steinacker**, *Zum Zusammenhang zwischen antikem und frühmittelalterlichem Registerwesen* dans *Wiener Studien*, XXIV (1902), pp. 301-308. Remarques sur les ὑπομνηματισμοί des préfets d'Égypte, fondées sur l'excellent article *Commentarii* de A. von Premerstein dans *Pauly-Wissowa*, IV (1901), col. 734.

Otto **Gradenwitz**, *Vom Bank- und Geschäftswesen der Papyri der Römerzeit* dans *Festgabe der juristischen Gesellschaft zu Berlin zum 50 jährigen Dienstjubiläum ihres vorsitzenden des wirklichen geheimen Rats Dr. Richard Koch* (Berlin, O. Liebmann, 1903, in-8°, 452 pp.), pp. 254-274.

Aperçus sur les contrats entre particuliers dans l'Égypte romaine et l'intervention de l'administration dans leur rédaction et leur enregistrement. Nombreux exemples transcrits et traduits.

J. **Fürst**, *Untersuchungen zur Ephemeris des Diktys von Kreta*. VII : *Die Personalbeschreibungen im Diktysberichte* dans *Philologus*, LXI (1902), pp. 374-440. Étudie très minutieusement les signalements, si fréquents dans les papyrus grecs de toute époque.

G. **Lumbroso**, *Sull'orazione di Dione Crisostomo* Πρὸς Ἀλεξανδρεῖς dans *Festschrift Hirschfeld*, pp. 108-112. Intéressante réunion de textes classiques sur Alexandrie et les Alexandrins.

J. **Krall,** *Zum makedonischen Kalender in Ægypten, ibid.*, pp. 113-122.

Malgré tous ses efforts, M. Krall n'a pas plus réussi que M. Smyly à retrouver les lois de concordance des calendriers égyptien et macédonien. Attendons de nouveaux documents, telle est sa conclusion, qui est aussi celle, croyons-nous, de tous les papyrologues.

P. **Perdrizet,** *Rev. des ét. anc.*, VI (1904), pp. 157-160 réunit et commente tous les textes papyrologiques et épigraphiques relatifs à des Thraces en Égypte.

GÉOGRAPHIE

Carl **Wessely,** *Topographie des Faiûm (Arsinoites nomus) in griechischer Zeit* (Wien, Gerold, 1904, in-4°), 182 pp., forme le fasc. I du t. L des *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien (Philosophisch-historische Klasse)*.

M. Wessely continue à nous donner, sous la forme de volumineux répertoires, le contenu de ses immenses collections de fiches. Le présent ouvrage contient, classés par ordre alphabétique, tous les passages de papyrus grecs intéressant la géographie ou la topographie du Fayoum. L'auteur a dépouillé non seulement tous les papyrus grecs publiés jusqu'en 1903, mais encore tous les papyrus grecs inédits de la collection Rainer; il y a joint de nombreux renseignements tirés des papyrus coptes et arabes, renseignements qui auraient sans doute été plus complets si l'auteur avait été coptisant ou arabisant de profession. M. Wessely s'efforce toujours de déterminer, au moins approximativement, l'emplacement moderne des localités antiques. Une série de trois cartes du Fayoum, aux époques gréco-romaine, byzantine et arabe, résume les conclusions de l'auteur. La préface magistrale des *Fayûm towns* de MM. Grenfell et Hunt est confirmée presque dans tous ses détails par les recherches de M. Wessely. Les deux savants anglais nous promettent d'apporter dans un des appendices de *Tebtunis II*, quelques retouches et additions à cet important répertoire.

CR par G. Vitelli, *Atene e Roma*, VII (1904), col. 248-249.

Carl **Wessely,** *Die Stadt Arsinoë (Krokodilopolis) in griechischer Zeit* (Wien, 1902, in-8°), 58 pp. = *Sitzungsber der Kais. Akad. der Wiss. in Wien, philos.-hist. Classe*, CXLV (1902), fasc. IV.

Cet intéressant mémoire est le complément de celui que l'auteur a publié, l'année précédente, sur Soknopaiou Nêsos. La principale différence est que, pour la ville d'Arsinoé, nous avons une série fort curieuse de listes de rues et de listes d'habitants de chaque rue. C'est ainsi que pour une rue, M. Wessely a pu nous donner le dénombrement des maisons, de leurs propriétaires et de tous leurs habitants. Il a pu aussi reconstituer la liste des places publiques, des édifices, des églises et des couvents de la ville, des métiers qu'on y exerçait et des fonctionnaires municipaux que mentionnent les papyrus.

CR par U. Wilcken, *Archiv*, II (1903), p. 472; E. Breccia, *La Cultura*, XXII (1903), pp. 311-312.

W. **Max Müller,** *Die altägyptische Bezeichnung der Trogodyten bei den Klassikern* dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* XVII (1903), pp. 271-276. Le nom hiéroglyphe *Antiou* des Trogodytes se retrouve non seule-

ment dans Pline (*Auteï*) et dans Ptolémée (Ἀδαῖοι), mais encore, sans doute, dans le nom de la ville d'Antaeopolis.

Richard **Kiepert**. *Der Sirbonis-See* dans *Beiträge zur alten Geschichte* IV (1904), pp. 98-100. Il faut corriger dans Strabon le chiffre de 200 stades donné comme longueur du lac Sirbonis. Cf. sur le même sujet Fr. von Bissing, Σιρβωνὶς λίμνη dans *Festschrift Hirschfeld*, pp. 164-166.

DROIT

Roberto de **Ruggiero**. *Studi papirologici sul matrimonio e sul divorzio nell' Egitto greco-romano* dans *Bullettino dell' Istituto di Diritto Romano* XV (1902), pp. 179-282 et t.-à-p. (Roma, 1903, in-8°), 104 pp. (1).

Excellent travail où sont reproduits et commentés les principaux actes de mariage ou de divorce que nous ont conservés les papyrus grecs. L'auteur a pu ainsi passer, successivement, en revue, les diverses formes des actes et suivre de siècle en siècle l'évolution des formules depuis l'époque des Ptolémées jusqu'à la période byzantine. La monographie est divisée en quatre parties : les contrats de mariage, leur caractère dotal, le mariage écrit et non écrit (ἄγραφος et ἔγγραφος γάμος), le divorce et la restitution de la dot. Comme on pouvait s'y attendre l'auteur se reporte, à chaque instant, aux textes du droit romain, pour y trouver l'explication des contrats grecs. Ce n'est qu'après avoir terminé l'impression de son ouvrage que M. de Ruggiero a eu connaissance d'un autre travail sur le même sujet, celui de Johannes **Nietzold**, *Die Ehe in Ægypten zur ptolemäisch-römischen Zeit nach den griechischen Heiratskontrakten und verwandten Urkunden* (Leipzig, Veit, 1903, in-8°), VI-108 pp., monographie sérieusement étudiée; conçue sur un plan plus ample, on y trouvera, outre ce que nous avons vu dans le livre de M. Ruggiero (c'est-à-dire l'étude des contrats), l'étude des institutions matrimoniales, d'intéressants aperçus sur la polygamie et les mariages entre frère et sœur, ainsi qu'un bon chapitre sur la question si souvent traitée du mariage chez les soldats romains.

CR. par J. P. Waltzing. *Bull. bibl. du Musée Belge* VIII (1904), pp. 230-232; G. Maspero, *Rev. crit.* LVIII (1904), pp. 116-117.

St. **Brassloff**. *Zur Kenntniss des Volksrechtes in den romanisierten Ostprovinzen des römischen Kaiserreiches* (Weimar, Böhlau, 1902, in-8°), IV-92 pp.

L'auteur utilise à chaque instant les papyrus dans ce mémoire qui n'a pas d'index. CR par L. Wenger, DLZ. XXIV (1903), col. 612-614; U. Wilcken; *Archiv* II, (1903), p. 468.

E. **Rabel**, *Die Haftung des Verkäufers wegen Mangels im Rechte, I Teil : Geschichtliche Studien über den Haftungserfolg* (Leipzig, Veit, 1902, in-8°), VIII-356 pp.

L'auteur est un élève de Mitteis; cf. p. 352-353 la liste des papyrus utilisés dans le volume.

(1) Dans la suite de ce *Bulletin* je renvoie au t.-à-p. qui forme un véritable volume, et non au périodique dont il est extrait; CR. par J. P. Waltzing. *Bull. bibl. du Musée Belge* VIII (1904), pp. 230-232 ; A. H(eisenberg), *Byz. Z.* XIII (1904), p. 671 ; N. Tamassia, *La Cultura*, XXIII (1904), pp. 237-338.

Otto **Gradenwitz.** *Das Gericht der Chrematisten* dans *Archiv* III (1903), pp. 22-43. La jurisdiction des chrématistes, la plus importante à l'époque Ptolémaïque, n'a pas survécu à la conquête romaine. Ce ne sont pas des fonctionnaires de carrière mais des particuliers nommés pour un temps défini. Le tribunal paraît avoir été composé de trois membres auxquels s'adjoignait un εἰσαγωγεύς. Ils se déplaçaient, semble-t-il, pour rendre la justice dans les différentes villes d'un district. Leur compétence pourrait bien avoir été limitée aux questions pécuniaires. Le manque de documents empêche de préciser encore ces divers points. Aussi M. Gradenwitz est-il très prudent et ne devient-il plus affirmatif que quand, à l'aide des papyrus de Turin, il explique la procédure suivie devant le tribunal.

Leopold **Wenger.** *Papyrusforschung und Rechtswissenschaft. Ein Vortrag gehalten im Grazer Juristenverein am 31 januar 1902* (Graz, Leuschner et Lubensky, 1903, in-8°), 56 pp.

Conférence très attachante et bien faite pour faire comprendre à une assemblée de jurisconsultes, quelle intime connaissance du droit antique, tant public que privé, nous pouvons attendre des découvertes papyrologiques. M. Wenger insiste sur un certain nombre de points, par lesquels le droit gréco-égyptien se distingue du droit romain.

CR par P. M. Meyer, BPW XXIV (1902), col. 1362-1365; R. de Ruggiero, *La Cultura*, XXII (1903), pp. 168-169; E. Rabel, DLZ XXIV (1903), col. 1913; [n. v.] *Wiener Abendpost*, 1903, n° 125; λ, *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, I, p. 495.

Leopold **Wenger.** *Römische und antike Rechtsgeschichte, akademische Antrittsvorlesung an der Universität Wien gehalten am 26 Oktober 1904* (Graz, Leuschner et Lubensky, 1905, in-8°, 31 pp.).

Plus de la moitié de cette leçon d'ouverture est consacrée à l'éloge de la papyrologie et à l'énumération des services qu'elle rend et peut rendre aux jurisconsultes.

L. **Wenger.** *Der Eid in den griechischen Papyrusurkunden* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* XXIII (1902), pp. 158-274.

Travail copieusement documenté et dans lequel on peut suivre de siècle en siècle l'évolution des formules de serment (près de 60 exemples) que l'on rencontre dans les papyrus.

J. C. **Naber.** *Observatiunculae de iure romano.* XC : *de lege commissoria* dans *Mnemosyne* XXXII (1904), pp. 81-94. Utilise les papyrus.

P. **Jouguet.** *Revue critique* LV (1903), pp. 7-8 analyse et discute plusieurs points des *Observatiunculae* antérieures de M. Naber.

B. **Brugi.** *I papiri greci d'Egitto e la storia del diritto romano* dans *Atti del Reale Istituto Veneto di scienze lettere ed arti* LXI (1901-1902), pp. 807-814.

Article de vulgarisation dans lequel l'auteur envisage surtout les travaux des jurisconsultes italiens.

L. **Mitteis,** *Romanistiche Papyrusstudien. I.* Ἐξαγωγή *und deductio quae moribus fit;* II *P. Fir. 1*; III *D. 34, 9, 16 pr.* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* XXIII (1902), pp. 274-314.

Etude minutieuse de deux papyrus grecs d'une grande importance pour l'histoire du droit romain.

Paul Frédéric **Girard.** *Textes de droit romain publiés et annotés.* Troisième édition, revue et augmentée (Paris, Rousseau, 1903, in-16°). xv-851 pp. L'auteur y a introduit bon nombre de textes papyrologiques qui ne figuraient pas dans les éditions antérieures de ce livre dont l'éloge n'est plus à faire. A noter (pp. 159-160) une liste des édits de préfets d'Égypte. Cf. les comptes rendus de X..., LC. LIV (1903), col. 1677; Emile Dubois, REG. XVII (1904), p. 129.

PRÉFETS D'ÉGYPTE

C. **Cichorius.** *Zur Familiengeschichte Seians* dans Hermes XXXIX (1904), pp. 461-471.

L. **Cantarelli,** *Miscellanea epigrafica : un prefetto di Egitto in una lapide di Bolsena* dans *Bulletino comunale* XXXII (1904). pp. 147-149.

L. **Cantarelli.** *Un prefetto di Egitto zio di Seneca* dans *Römische Mitteillungen* XIX (1904), pp. 15-22.

A. **Bauer.** *Zur Liste der praefecti Augustales* dans *Wiener Studien* XXIV (1902), pp. 347-351.

B. P. **Grenfell** et A. S. **Hunt.** *The Oxyrhynchus papyri* t. IV, pp. 147, 175-176, 181, 281, 282, 187-287, 289-290.

E. **Schwartz.** *Zur Geschichte des Athanasius* dans *Nachr. Götting.* 1904, pp. 333-356. Très important pour les préfets du IVe siècle.

ARMÉE

Jean **Lesquier.** *Le recrutement de l'armée romaine d'Égypte au* Ier *et au* IIe *siècle* dans *Revue de philologie* XXVIII (1904), pp. 5-32.

Bon travail où la question de l'ἐπίκρισις revient encore une fois sur le tapis. L'auteur recherche aussi la patrie d'origine des légionnaires servant en Egypte.

Anton von **Premerstein.** *Römische Soldaten als Landpächter* dans *Wiener Studien* XXIV (1902), pp. 373-380.

Utilise à plusieurs reprises les papyrus pour étudier la condition des garnisons romaines en Égypte. Cf. sur le même sujet, le même auteur dans *Beiträge zur alten Geschichte* III (1903), pp. 28-33.

THÉOLOGIE

F. **Mayence.** *Note papyrologique* dans *Revue d'histoire ecclésiastique* (Louvain) IV (1903), pp. 231-240 donne une liste presque complète des papyrus (et parchemins) chrétiens. P. 234, pour les papyrus de Vienne il fallait renvoyer à Gregory; p. 235, n° 32 le papyrus Uspensky est à la bibl. de S. Pétersbourg (ms. gr. n° 258); p. 238, n° 62 au lieu de C. Schmidt *lire* A. Harnack.

A. **Deissmann,** article *Papyrus und Papyri* dans *Real-Encyklopädie für protestantische Theologie und Kirche* 3e édition t. XIV (Leipzig, Hinrichs, 1094, in-8°), pp. 667-675. Réédition, fortement retravaillée, de son article *Papyri* de l'*Encyclopaedia biblica.*

On y trouve aussi une liste de papyrus chrétiens, mais moins complète que celle de M. Mayence, et des aperçus très intéressants sur le profit que la théologie peut tirer de l'étude des papyrus.

F. G. **Kenyon.** Article *Papyri* dans Hastings *A dictionary of the Bible, extra volume* (Edinburgh, T. et. T. Clark 1904, in-8°, XIV-936 pp.) pp. 352-257. Excellent article de vulgarisation contenant également une liste de papyrus grecs chrétiens et aussi une liste des *papyrus coptes*, dressée avec l'assistance de M. Crum : c'est la seule qu'on ait encore publiée.

M. Kenyon avait déjà traité le même sujet moins longuement mais avec des fac-similés dans le t. IV (1902), du même recueil (pp. 944-957). à l'article *Writing*.

S. **de Ricci.** *Rev. arch.*, III (1904), pp. 159-165 analyse assez longuement les ouvrages de Grégory et Kenyon cités l'an dernier.

A. **Harnack.** *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* (Leipzig, Hinrichs, 1902, in-8°), XII-561 pp.

Un chapitre de ce beau livre est consacré (pp. 448-459) à l'histoire des origines du christianisme en Égypte. Les papyrus y sont utilisés et l'intérêt exceptionnel des *libelli libellaticorum* mis en lumière.

Les articles de MM. Wilcken, Gunkel et Wendland sur la circoncision dans les papyrus (*Archiv* II, pp. 5-31) sont analysés par E. **Schürer,** *Theologische Literaturzeitung* XXVII (1902), col. 518-519. Cf. sur le même sujet :

A. **Wiedemann.** *Beschneidung im alten Ægypten* dans *Orientalische Litteratur-Zeitung* VI (1903), pp. 213-234 [n. v.].

H. **Hausschildt,** Πρεσβύτεροι *in Ægypten im 1-3 jahrh. nach Chr.* dans *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft* IV (1903), pp. 235-242. Cf. *ibid.* 213-233 un article sur les *presbyteri* par Max L. **Strack,** *Die Müllerinnung in Alexandrien.*

MÉTROLOGIE

Friedrich **Hultsch,** *Beiträge zur ägyptischen Metrologie* : II *Die kleine ägyptische und die solonisch-ptolemäische Elle* dans *Archiv* II (1903), pp. 272-283; III *Artabe und Choinix. ibid.*, pp. 283-293 (cf. p. 579); IV *Der Medimnos von 48 Choiniken, ibid., pp.* 521-523; V *Zwei Kotylen und ihre Teilmasse. Der römische* LIBRARIVS. *Einteilung der Choinix, ibid.*, pp. 523-528. A ces importants travaux, où les problèmes les plus difficiles de la métrologie égyptienne sont discutés sinon résolus, ajoutons l'indication d'un autre mémoire du même auteur, *Die ptolemäischen Münz- und Rechnungswerte* dans *Abhandl. Sächs. Gesellsch. Wissensch.* XXII (1903), fasc. III, important travail, jugé trop sévèrement par Grenfell et Hunt (P. Oxy. IV, p. 253, note 1).

ÉPIGRAPHIE

Ce paragraphe sortant du cadre de mon Bulletin, je renverrai les épigraphistes aux chroniques de Max L. Strack, *Inschriften aus ptolemäischer Zeit* dans *Archiv*, II (1903), pp. 537-561 et III (1903), pp. 126-139 et de Seymour de Ricci, *Bulletin épigraphique de l'Égypte romaine : inscriptions grecques, ibid.*, II (1903),

pp. 427-452 et 561-571 où l'on trouvera reproduites en minuscule 221 inscriptions grecques, dont un bon nombre sont inédites. Je ne puis toutefois passer sous silence la publication du premier volume du magistral recueil de M. **Dittenberger,** *Orientis Graeci inscriptiones selectae,* t. I (Leipzig, Hirzel, 1903, in-8°, VIII-658 pp.). Plus de 180 inscriptions grecques relatives aux Ptolémées y sont éditées en minuscule et longuement commentées avec une connaissance parfaite des papyrus grecs que bien des papyrologues envieront à l'épigraphiste qu'est M. Dittenberger; les décrets de Canope et de Rosette y occupent la place d'honneur : c'est là désormais qu'il les faudra aller chercher. CR par W. Larfeld WKP, XXI (1904), col. 225-228; U. Wilcken, *Archiv,* III (1904), pp. 313-336; P. Perdrizet, *Rev. des ét. anc.,* VI (1904), pp. 155-160; L. V(almaggi), *Boll. di filol., class.,* X (1903), pp. 225-226.

PAPYRUS LITTÉRAIRES

Homeri carmina recensuit et selecta lectionis varietate instruxit Arthur **Ludwich.** *Pars prior; Ilias. Volumen prius* (Leipzig, Teubner, 1902, in-8°), XX-514 pp. (pp. IX-X, longue liste des papyrus cités). CR par A. Martin, *Rev. de philol.,* XXVII (1903), pp. 294-297; R. Peppmüller, BPW, XXIII (1903), col. 481-488; Hy, *La Cultura,* XXII (1903), pp. 19-20.

Hesiodi carmina, accedit Homeri et Hesiodi certamen recensuit Aloisius **Rzach** (Leipzig, Teubner, 1902, in-8°, XII-460 pp. et 1 pl.; pp. III-V liste des 7 papyrus utilisés). CR par A. Martin, *Rev. de philol.,* XXVIII (1903), pp. 297-298; A. Ludwich, BPW, XXIII (1903). col. 673-681 et 705-311; li LC. LIV (1903), col. 532; T. W. Allen, *Classical review,* XVII (1903), pp. 261-262.

A. **Ludwich,** *Ueber die Papyrus-Commentare zu den homerischen Gedichten* (Königsberg, Schubert et Seidel, 1902, in-4°), 24 pp. (Programme) [n. v.]

On y trouvera pour la première fois étudiés dans leur ensemble et classifiés avec le soin qu'ils méritent les nombreux fragments de commentaires sur les poèmes homériques que nous ont conservés les papyrus grecs.

CR par C. Rothe, WKP, XIX (1902), col. 1273-1278; C. Haeberlin, BPW, XXII (1902), col. 1057-1060.

COMPTES RENDUS

De **Mitteis,** *Zur Gesch. der Erbpacht,* par L. Wenger, DLZ, XXIII (1902), col. 1520-1522; P. Meyer, BPW, XXIII (1903), col. 718-727; A. H. J. Greenidge, *The English hist. review,* XVIII (1903), pp. 134-136.

De **Wenger,** *Rechtshist. Papyrusstudien,* par O. Gradenwitz, *Archiv,* II (1903), pp. 571-578; Thumser, LC. LIII (1902), col. 1684-1685; R. de Ruggiero, *Bull. inst. dir. rom.,* XV (1902), pp. 74-82; U. Wilcken, DLZ, XXIII (1902), col. 1141-1145.

De **Gradenwitz,** *Einführung,* I, par H. Erman, *Archiv,* II (1903), pp. 452-462; L. Wenger, *Göttingische gelehrte Anzeigen,* 164 (1902), pp. 515-538.

De **Crönert,** *Denkschrift* etc. par N. Hohlwein, *Bull. bibl. Mus. Belge,* VI (1902), pp. 437-438; *Boll. di filol. class.,* IX (1903), p. 189 [n. v.]

De **Mitteis,** *Aus den Papyrusurkunden,* par A. von Premerstein, *Oesterreichisches Literaturblatt,* 1902, p. 395 [n. v.]

De **Wessely,** *Schrifttafeln*, par. W. Weinberger, *Neue philol. Rundschau,* 1902, p. 251.

De **Wessely,** *Karanis*, par F. Mayence, *Bull. bibl. Mus. belge,* VII (1903), pp. 136-138; U. Wilcken, *Archiv*, II (1903), pp. 471-472; P. M. Meyer, BPW, XXIV (1904), col. 1053-1066; E. Breccia, *La Cultura,* XXII (1903), pp. 311-312.

De **Sethe,** *Dodekaschoinos,* par A. Erman, BPW, XXII (1902), col. 1420-1422; G. Maspero, *Rev. crit.*, LVIII (1904), pp. 214-216.

De **Deissmann,** *Bible Studies*, par E. J. Goodspeed, *Amer. Journ. theol.* (1902), p. 111 [n. v.]; J. A. H., *Dublin review*, 1902, pp. 458-459 [n. v.]

De R. de **Ruggiero,** *Il diritto romano e la papirologia*, par N. Hohlwein, *Bull. bibl. Mus. Belge*, VI (1902), pp. 438-439.

De **Salluzzi,** *Sui prezzi...* etc., par P. M. Meyer, BPW, XXIII (1903), col. 42-49 (très minutieux).

De **Hirschfeld,** *Die Rangtitel...* etc. par L. Cantarelli, *Boll. di filol. class.*, VIII (1901-1902), pp. 21-22 [n. v.]

PAPYRUS DU BRITISH MUSEUM

W. **Crönert,** *Die Medeia des Neophron. Londoner Bruchstücke eines griechischen Dramas* dans *Archiv*, III (1903), pp. 1-5.

Publie d'après une copie de M. Kenyon le papyrus 186 du British Museum (Haeberlin n. 62). Restes de 4 coll. d'onciale (IIe-IIIe s. apr.), environ 40 ll. à la col. Drame grec perdu relatif à Jason et à Médée et dans lequel M. Crönert reconnaît avec vraisemblance un fragment de la *Médée* de Néophron. Les vers conservés contiennent la fin du prologue et le début de la pièce; ils sont malheureusement très mutilés. CR. par X..., DLZ, XXIV (1903), col. 2818; C. Fries, *Die Medeia des Neophron* dans *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, XIII (1904), pp. 171-172; X., *Reste der « Medea » des Neophron* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, IV, p. 120.

W. **Crönert,** *Archiv*, II (1903), pp. 368-369, n. 125, publie d'après une copie de Kenyon le texte (inédit) du papyrus 184 du British Museum (Haeberlin, n. 148). Il y a là 22 lignes mutilées d'un traité de morale, sous forme de dialogue (?) (IIe-IIIe s. apr.).

H. R. **Hall,** *Greek ostraka in the British Museum including a Ptolemaic fragment of the Phoenissae* dans *Classical Review,* XVIII (1904), pp. 2-5.

L'Ostrakon 18711 du British Museum contient Euripide, *Phéniciennes*, 107-118 et 128-139 écrit par un écolier avec des fautes d'orthographe. M. Hall publie dans le même article cinq ostraka non littéraires dont deux déjà connus (Wilcken, I, p. 95 et n. 10).

Sur la Πολιτεία Ἀθηναίων je ne veux citer que quelques travaux importants : Fr. **Blass,** *Aristotelis* Πολιτεία Ἀθηναίων *quartum edidit* (Lipsiae, Teubner, 1903, in-8°), xxx-162 pp. (1 mk 80).

F. G. **Kenyon,** *Aristotelis Res publica Atheniensium* (Berlin, Reimer, 1903, in-8°), xiv-160 pp. (6 Mk, 60). Forme le 2e fasc. du t. III du *Supplementum Aristotelicum editum consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae.*

Cette nouvelle édition paraît définitive : elle réserve des surprises, même à

ceux qui sont habitués depuis longtemps à ne plus s'étonner des prodiges de déchiffrement dont M. Kenyon est capable; d'autant plus qu'il y donne, pour la première fois, le texte de quelques nouvelles miettes du papyrus entrées en 1900 au musée.

F. W. G. **Foat,** *Weist der Papyrus über den « Staat der Athener » tachygraphische Kürzungen auf?* dans *Archiv für Stenographie* (1902) [n. v.].

M. **Gitlbauer,** *Bemerkungen zu Foats Abhandlung « Weist »* etc., *ibid.*, [n. v.]

J. Arbuthnot **Nairn,** Ἡρώιδου μιμίαμβοι, *The mimes of Herodas edited with introduction, critical notes, commentary and excursus* (Oxford, Clarendon Press, 1904, in-8°), LXXXVIII-116 pp. et 11 pl (12 sh. 6 d.).

Contient un fac-similé, le seul qu'on ait encore publié, des fragments découverts en 1900. Bonne édition « récapitulative » dans laquelle se trouve résumé à peu près tout ce qui a été écrit sur Hérodas.

Sur les nouveaux fragments d'Hérodas, cf. aussi Crönert, *Archiv*, II (1903), p. 356.

Paul **Dessoulavy,** *Bacchylide et la IIIme ode* (Neuchatel, 1903, in-8°), 57 pp. et 3 pl.

Donne un fac-similé des six premières colonnes du papyrus.

J. Bidez, *Rev. de philol.*, XXVII (1903), p. 82, note 6, croit que les frr. d'un poème sur Dionysos publiés par Kenyon d'après le BM 273, sont de Sotérichos plutôt que de Dionysios. W. Crönert, *Archiv*, II (1903), p. 351, qui ne connaît pas encore le travail de Bidez, tient encore pour Dionysios. Cf. aussi quelques corrections par W. Kroll et K. Fuhr, BPW, XXIII (1903), col. 141 et *note*, et un essai de restitution de ce texte par Arthur Ludwich, *Das Papyrus-Fragment eines Dionysos-Epos*, *ibid.*, col. 27-30; cf. aussi DLZ, XXIII (1902), col. 3038.

W. **Crönert.** *Sprachliches zu griechischen Ærzten, eine Untersuchung über den Verfasser des griechischen Papyrus Lond. Nr. 155* dans *Archiv* II (1903), pp. 475-482. L'auteur de ce papyrus est certainement Heliodoros comme l'avait soupçonné son premier éditeur M. Kalbfleisch dans son travail *Papyri graecae musei Britannici et musei Berolinensis;* c'est ce que prouve l'étude du vocabulaire et de la grammaire du papyrus. Cf. sur le même texte Crönert *ibid.*, pp. 375-376; et les CR de Crönert, WKP XIX (1902), col. 999-1000; C. O. Zuretti, *Bollettino di filol. class.* IX (1902-03), p. 30 [n. v.]; J. Ilberg, BPW, XXII (1902), col. 1226-1227; O. Schulthess, *Neue philol. Rundschau* 1902, pp. 530-532; G. Fraccaroli, *Rivista di filologia* XXX (1902), pp. 626-627; O. Wackermann, *Zeitschrift für das Gymnasialwessen* 1903, pp. 25-26 [n. v.]; N. Hohlwein, *Bull. Bibl. Musée Belge* V (1903), pp. 199-200.

Papyrus non littéraires.

O. Gradenwitz, *Festgabe Richard Koch* (1903), pp. 260-261 (B. M. n. 336).

P. F. Girard, *Textes* [3] pp. 809-810 republie, d'après une copie de S. de Ricci, BM. 229.

A. von Premerstein, *Wiener Studien* XXIV (1902), pp. 378-379 analyse, d'après une copie de S. de Ricci, le papyrus latin inédit BM. 482 (130 apr.) relatif à des approvisionnements militaires. Il en publie le texte en minuscule dans *Beiträge zur alten Geschichte* III (1903), p. 32 note 4.

F. Boll, *Sphaera* (Leipzig, Teubner, 1903, in-8°), p. 389 utilise l'horoscope BM. 130.

W. Crönert, *Adnotamenta in papyros Musei Britannici graecas maximam partem lexicographica* dans *Class. rev.* XVII (1903), pp. 26-27 et 193-198. Nombreuses corrections aux deux volumes de M. Kenyon. M. Crönert paraît ne pas avoir connu un article antérieur de MM. Grenfell et Hunt, *Corrections to Kenyon's catalogue of Brit. Mus. papyri* (II) *ibid.*, XII (1898), pp. 434-436, comme le fait remarquer Wilcken, *Archiv* III (1903), p. 141.

Fr. Steffens, *Lateinische Paläographie* I (Fribourg en Suisse 1903, fol.), pl. 9 reproduit en phototypie le papyrus latin BM 229 (d'après la *Palaeographical Society*) et pl. 19 le papyrus de Ravenne. Add. Ms. 5412 (ancienne coll. Pinelli).

Selon Grenfell et Hunt, *P. Oxy.* IV, p. 163, note 1, un papyrus inédit d'Oxyrhynchus permet de lire Γενε[άρχειος] un démotique d'Antinooupolis mutilé dans BM 1164 (cité par Kenyon, *Archiv* II, p. 72).

U. **Wilcken**, *Neue Nachträge zu P. Lond. II* dans *Archiv* III (1904), pp. 232-246 publie le résultat de laborieuses collations entreprises par lui en 1903 au British Museum, sur les originaux des documents publiés dans le t. II du catalogue de M. Kenyon. Il y a joint des corrections faites d'après les photographies par un de ses élèves M. Waszyński. Un des papyrus qu'il a le mieux corrigés est BM 470 sur lequel on consultera aussi Mitteis, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* XXV (1904), pp. 375-376.

Nouveaux CR de **Deissmann**, *Ein Original-Dokument*... :

A. Dieterich, *Göttingische gelehrte Anzeigen* 165 (1903), pp. 550-555. Politikè ne serait pas une personne vivante mais une momie expédiée à une corporation de fossoyeurs.

A. Deissmann, *Der Brief des Psenosiris* dans *Die Studierstube* I (1903), pp. 532-540. Défend son interprétation première contre les attaques spirituelles de M. Dieterich.

A. Deissmann, *Der Artikel vor Personennamen in der spätgriechischen Umgangssprache* dans BPW XXII (1902), col. 1467-1468 en réponse à l'article de Eb. Nestle, *ibid.*, col. 1286-1288.

S. Petridès, *La lettre de Psénosiris* dans *Revue de l'Orient chrétien* VII (1904), pp. 17-21, cf. R. Bousquet, *ibid.*, p. 59.

P. Lejay, *Revue critique*, LV (1903), pp. 10-12.

G. Kr(üger), LC, LIII (1902), col. 897-898 et 932.

N. Hohlwein, *Bull. bibl. du Musée Belge* VII. (1903), pp. 67-69.

Ficker, *Archiv für Religionswissenschaft* VI (1903), pp. 74-75.

O. von Gebhart, DLZ XXIII (1902), col. 3026-3027.

X..., *Athenaeum* 31 janvier 1903, n. 3927, p. 142.

Pio Franchi de Cavalieri, *Una lettera del tempo della persecuzione Diocleziana* dans *Nuovo bull. di arch. crist.* VII (1902), pp. 15-25, cf. p. 264 : *Un' ultima parola sulla lettera di Psenosiris.*

Kropatschek, *Theologisches Literaturblatt* XXIV, p. 17 [n. v.]

V., *Der Brief des Psenosiris* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung* 1903, IV, p. 510.

G. Pfeilschrifter, *Literarische Rundschau für das Katholische Deutschland* XXIX (1903), col. 10 suiv. [n. v.]

R. **Reitzenstein**, *Poimandres*, *passim* (cf. p. 381 index) cite les papyrus (magiques) 46, 121 et 122 du British Museum.

F. Ll. **Griffith**, *A sale of land in the reign of Philopator* dans *Proc. soc. bibl. arch.* XXIII (1901), pp. 294-302.

Publication en fac-similé avec traduction anglaise d'un beau contrat démotique du British Museum avec une longue souscription grecque, déjà connu par un article de M. E. Revillout, *Un papyrus bilingue du temps de Philopator*, *ibid.* XIV (1891-92), pp. 60-98, 120-132 et 226-255· M. Griffith ne reproduit le texte grec qu'en imprimé, un beau fac-similé ayant été donné dans la Palaeographical Society (II, pl. 143); cf. aussi Wilcken, *Ostraka* I, pp. 362, 403, 65 et 718, note 1; Grenfell, *Rev. pap.* p. 201.

P. Jouguet, *Revue critique* LV (1904), p. 8 discute un passage de BM. 216.

P. M. Meyer, *Archiv* III (1903), pp. 92-93 et suiv. commente et reproduit en partie BM 196 qui a évidemment trait à la même affaire que le célèbre papyrus Cattaoui.

Karl Fr. W. Schmidt, BPW XXIII (1903), col. 1495 note, corrige Kenyon I, p. 157 (126).

F. G. Kenyon publie en phototypie dans le premier fascicule de *The New Palaeographical Society* (1003), pl. I deux contrats ptolémaiques (BM. 655 et 658 = P. Grenf. II, 18 et 24) et pl. II, un fragment de Démosthène sur parchemin BM. Add. ms. 34473 (1) publié dans *Journal of philology* XXII (1893), pp. 247-261.

Grenfell-Hunt, P. Oxy. IV, pp. 265-271 donnent une liste de 128 papyrus d'Oxyrhynchus et du Fayoum donnés au British Museum par l'Egypt Exploration Fund et portant aujourd'hui les n^os^ BM, 739-834 et 1180-1199.

PAPYRUS D'OXFORD

La bibliothèque Bodléienne a été explorée récemment par M. Wilcken qui y a trouvé, paraît-il, un troisième fragment du contrat de mariage Ptolémaïque dont Munich et Genève possèdent chacun un morceau.

Le papyrus Bodl. Ms. gr. class. *C* 47 (P) sommairement décrit sous le n. 166 des P. Oxy. I vient d'être publié *in-extenso* dans P. Oxy. IV, pp. 221-223 sous le n° 501.

Le fragment de planchette latine de l'an 147 apr. décrit REG XV (1902), p. 432 a été depuis lors publié avec un fac-similé par Seymour de Ricci, *Proc. soc. bibl. arch.* XXXVI (1904), pp. 195-196 et pl. IV.

W. Crönert, *Archiv* II (1903), pp. 373-374, n. 130 publie, d'après une copie de S. de Ricci et une collation de Grenfell, un fragment littéraire (Bodl. ms. gr. class. f 1 p), mélange curieux de prose et de vers, où se trouve sous une forme nouvelle un vers déjà connu d'un comique anonyme (Meineke IV, n. 340 = Kock III, n. 1255).

P. F. Girard, *Textes* [3] p. 435 republie d'après une copie de S. de Ricci le fragment latin *de societate* (de Paul?). Cf. la bibliographie dans REG XV, p. 432, n. 32242.

Grenfell-Hunt, P. Oxy. IV, pp. 265-271. Liste de 46 papyrus attribués à la Bodléienne par l'*Egypt Exploration Fund.*

PAPYRUS DE CAMBRIDGE

Grenfell-Hunt, P. Oxy. IV, pp. 264-271. Liste de 46 papyrus attribués à Cambridge dans les répartitions du *Fund* (auj. Cambr. Additions 4027-4072).

F. C. **Burkitt**, *Fragments of some early Greek mss. written on papyrus* dans *Proceedings of the Society of Biblical Archaeotogy* XXIV (1902), pp. 299-291.

Publie onze fragments de papyrus trouvés à Thèbes et donnés par M. Walter Nash à la bibliothèque de l'Université de Cambridge. Les deux premiers (Cambr. Add. 4075) contiennent 9 lignes mutilées d'un texte littéraire. Les neuf autres (Cambr. Add. 4074) contiennent, avec des lacunes, Odyssée XII, 250-304 dans une belle onciale des environs de l'ère chrétienne. Plus curieux encore est un papyrus hébraïque également donné à Cambridge par M. Nash et publié par Stanley A. Cook, *A premassoretic biblical papyrus* dans *Proc. soc. bibl. arch.* XXV (1903), pp. 34-56 pl. I-III. Il contient une version remarquable du décalogue qui a déjà provoqué de nombreux commentaires; je citerai seulement :

A. Cowley, *Jewish quarterly review* XVI (1903), pp. 1-8. (Cf. Burkitt, *ibid.*, xv, p. 392.)

X., *Ein wichtiger hebräischer Papyrus* dans *Beil. zur Allgem Zeitung*, 1902, IV, p. 567.

The Jewish Encyclopedia IV (1903), p. 493.

I. Lévi, *Un papyrus biblique* dans *Rev. des ét. juives*, XLVI (1903), pp. 212-217.

FOUILLES DE MM. GRENFELL ET HUNT

Le dieu des papyrologues continue à sourire aux deux vaillants fouilleurs anglais dont les dernières campagnes (1902-1903 et 1903-1904) ne le cèdent en rien aux précédentes.

En 1902-1903 ils ont d'abord continué l'exploration de la nécropole ptolémaïque de Hibeh où les cartonnages de momie en papyrus sont nombreux et bien conservés; ils y ont trouvé aussi deux beaux portraits sur bois, d'époque romaine (Cf. DLZ, XXIV, 1903, col. 965).

Après des sondages rapides et peu fructueux dans la nécropole byzantine de Karara, dans les tombes de la IIIe dynastie à Sharôna et dans la nécropole ptolémaïque de Kynônpolis (Sheikh-Fadl) ils se rendirent, vers la fin de février, à Oxyrhynchus, où ils n'étaient pas retournés depuis 1897. Les six semaines qu'ils y passèrent furent employés à l'exploration « exhaustive » de deux grands tertres qui leur livrèrent de véritables trésors papyrologiques, publiés depuis dans *Oxyrhynchus* IV.

Cf. sur cette campagne et sur ses résultats, outre de nombreuses notes sans importance, B. P. Grenfell et A. S. Hunt, *Englische Ausgrabungen in Hibeh und Oxyrhynchos* dans *Archiv* III (1903). pp. 139-140 et [n. v.] *The Times* 26 juin 1903 (reproduit dans *Amer. Journ. of arch.* VII, 1903, p. 362) et *Recent literary discoveries in the Soudan* dans *The Oxford review*, 16 nov. 1903, p. 3.

La campagne de 1903-1904 fut exclusivement consacrée aux fouilles d'Oxyrhynchus, qui recommencèrent dès le 4 décembre 1903 et qui durèrent jusqu'au

25 février 1904. MM. Grenfell et Hunt continuèrent la destruction méthodique d'une série de tertres de décombres et ils n'eurent pas à regretter le temps qu'ils y employèrent : ici c'était un véritable nid de documents de l'époque augustéenne, plus loin, c'étaient des contrats byzantins mêlés à d'assez nombreux fragments théologiques, grecs et coptes et qui nous réservent peut-être des surprises. En janvier ils ont trouvé une manumission intacte de l'époque de Commode (Cf. P. Oxy. IV, p. 199). Comme hors d'œuvre, signalons 70 ostraka, 3 incantations sur plomb, un cahier de six tablettes en bois enduit de cire, un bracelet en or, un grand médaillon en bois et de remarquables mosaïques en pâte de verre. La campagne de 1904-1905 a de nouveau pour objectif Oxyrhynchus. Cf. B. P. Grenfell et A. S. Hunt, *Englische Ausgrabungen in Oxyrhynchos* dans *Archiv* III (1904), pp. 337-338.

Il n'est pas vrai que l'Egypt Exploration Fund ait invité MM. Grenfell et Hunt à consacrer huit ou dix ans à l'exhumation intégrale de l'antique Oxyrhynchus. Les deux savants anglais espèrent terminer en 1905-1906 l'exploration de ce site. Cela fera *six* campagnes de fouilles pour un seul emplacement.

Les papyrus d'époque romaine découverts dans les fouilles de Tebtynis seront publiés par M. Goodspeed. MM. Grenfell et Hunt P. Oxy. IV, pp. 161-162 décrivent un de ces papyrus, de l'époque de Trajan, qui nous apprend qu'à Alexandrie les éphèbes étaient répartis en συμμορίαι numérotées.

On prépare dans l'atelier d'Oxford la publication de *Tebtunis* II qui contiendra d'importants appendices sur la topographie du Fayoum, sur les prêtres et sur les impôts. *Hibeh* I est également en préparation.

Articles sur les **Greek papyri,** t. I et II.

R. de Ruggiero, *Studi papirologici,* etc., pp. 83-84 [GP II, 76].

L. Mitteis, *Ἐξαγωγή und Deductio quae moribus fit* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung,* XXIII (1902), pp. 274-300 [GP I, 11].

S. de Ricci, *Archiv,* II (1903), p. 517 [Amherst 39 est le début de GP I, 30].

U. Wilcken, *ibid.,* p. 579 [GP I, 41].

J. C. Naber, *Observatiunculae ad papyros juridicae, ibid.,* III (1903), pp. 6-20.

U. Wilcken, *Zu P. Grenfell I und II, ibid.,* pp. 119-126 [Collations sur les originaux de GP. I, 45, 47, 48, 50, 51, 54, 57-60, 62, 64, 65, 67, 69; II, 40, 42-47, 49, 53, 54, 56, 60-63, 67, 68, 70, 71, 73-78, 80-82, 86, 88-90, 93, 99].

C. von Holtzinger, *Jahresber. Bursian,* CXVI (1903), pp. 303-304 [GP II, 12].

C. Wessely, *Studien,* t. III, nn. 128, 258, 259, 301, 317, 318, 320, 468 et 506, republie GP I, 67-68 et II, 95-97, 101, 104-106.

Articles sur les t. I et II des **Oxyrhynchus papyri.**

Grenfell-Hunt, P. Oxy. IV, pp. 260-263 corrections aux P. Oxy. T. II.

Γ. Παππαδόπουλος, Κριτικαὶ παρατηρήσεις εἰς τοὺς Ἑλληνικοὺς παπύρους dans Ἀθηνᾶ, XIV (1902), pp. 138-147 [Oxy. 211-212].

A. Hilgenfeld, *Zeitschr. für wiss. Theol.,* XLVII (1904), p. 571-573 [Oxy. 1].

R. de Ruggiero, *Studi papirologici,* etc., pp. 38-46 [Oxy. 267] et pp. 82-83 [Oxy. 266] et pp. 97-100 [Oxy. 265, 281, 282].

C. von. Holtzinger, *Jahresber. Bursian,* CXVI (1903), pp. 304-305 [Oxy. 212] et pp. 318-321 [Oxy. 211].

C. Wessely, *Studien,* III, nn. 279-287 *b* republie Oxy. 143, 145-148, 150-153, 205.

T. W. Allen, *The Euripidean catalogue of ships* dans *Classical review*, XV, (1901), pp. 346-350 [Oxy. 20].

C. Wessely, *Studien*, II (1902), p. 25 [Oxy. 105 et 319].

U. Wilcken, *Ein* NOMOC ΤΕΛΩΝΙΚΟC *aus der Kaiserzeit* dans *Archiv*, III (1904), pp. 185-200. Édition d'après l'original des trois colonnes (la 1re inédite) d'Oxy. 36 où M. Wilcken a reconnu les restes d'un remarquable tarif douanier du IIe-IIIe s. apr. analogue aux tarifs de Koptos, de Palmyre et de Zarai. A noter [μ]ύρου ἐκ Μεινάλας, μύρου ἐκ Τρωγωδυτικῆς. Suit une étude sur la τετάρτη perçue à Leukê Kômê sur la mer Rouge. Cf. aussi, p. 185, note 1, quelques corrections à Oxy. 62.

J. C. Naber, Ἐπικαταβολή dans *Album... van Herwerden*, pp. 155-157 [Oxy. 274].

R. Reitzenstein, *Poimandres*, pp, 236, 239 et 240 utilise les *Logia* [Oxy. 1].

O. Gradenwitz, *Festgabe Richard Koch* (1903), pp. 266-267 [Oxy. 34].

A. Olivieri, *Papiro medicinale* dans *Bollettino di filol. class.*, VIII (1901-1902), pp. 229-231 [n. v.].

A. Willem, *Un jugement de Salomon en l'an 47 après J.-Ch.* dans *Bull. bibl. du Mus. belge*, VIII (1904), pp. 158-160 [Oxy. 37-38].

S. Eitrem, *Varia* dans *Philologus*, LXI (1902), pp. 631-633 [Oxy. 214].

P. F. Girard, *Textes*², pp. 162-165 [Oxy. 237].

Costanzi, *Boll. di filol. class*, VIII (1901-02), pp. 250-252 [Oxy, 237], n. v.

A. Sogliano, *Dionysoplaton* dans *Rendiconti Accad. Napoli* (1902), 38 pp. [Oxy. 105] [n. v.] (cf. Crönert, *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, I, p. 368) et S. E. Mariotti, *Atene e Roma*, V, 1902, col. 766-768 et E. Gabrici, *Riv. di filol.*, XXXI, 1903, pp. 369-371.

Frank Granger, *An emendation in Logia Jesu III*, dans *Classical review*, XVII (1903), p. 251 [Oxy. 1].

H. Omont, *C. R. Acad. Inscr.*, 1903, p. 188.

Articles et comptes rendus sur **Fayûm towns.**

Grenfell-Hunt, P. Oxy. IV, pp. 263-264, corrections diverses.

W. Crönert, *Archiv*, II (1903), pp. 340-344, 347, 357-358, 360-361, 364-369, 372, 380-381. Analyse et description de Fay. 1-9, 19, 141, 157, 160, 204, 209-211, 309-313, 337.

R. de Ruggiero, *Studi papirologici*, etc., p. 46 [Fay. 22].

O. Gradenwitz, *Festgabe Richard Koch* (1903), pp. 263-264 [Fay. 100].

Fr. Groh, *Listy filologicke* (1902), pp. 166-168 [n. v.].

J. L. Heiberg, *Paralipomena zu Euklid* dans *Hermes*, XXXVIII (1903), pp. 46, 74, 161-201 et 321-356 étudie (pp. 47-48) Oxy. 29 et surtout (pp. 48-58) Fay. 9 dont il entreprend la restitution (Cf. aussi W. Schmidt, *Bursian Jahresber.*, CVIII, 1901, p. 83).

C. Wessely, *Studien*, III, p. 120, n. 556 republie Fay. 143.

PAPYRUS DE TEBTYNIS

B. P. **Grenfell**, A. S. **Hunt** et J. G. **Smyly**, *The Tebtunis papyri, Part I* (*University of California publications, Graeco-Roman archaeology, volume I*). London, Frowde, 1902, in-4°, XIX-674 pp. et IX pl. en phototypie (1).

(1) Les souscripteurs de l'*Egypt Exploration Fund* ont reçu ce volume avec un sous-titre légèrement différent.

J'ai déjà, l'année dernière (XV, p. 434), donné quelques indications sur ce magnifique ouvrage où sont édités 124 papyrus grecs d'époque ptolémaïque. Bornons-nous à dire que ce volume est sur tous les points à la hauteur des précédents. Les fac-similés sont excellents et nous montrent combien a dû être difficile la tâche des déchiffreurs.

NN. 1 (IIe s. av.). Fragment d'anthologie. D'abord quatre vers adressés par Hélène à Ménélas après leur retour de Troie, puis sept autres vers décrivant un bois rempli d'oiseaux, et enfin quatre sentences sur l'amour, la dernière en prose. Apparemment une page d'écriture. Étudié par Wilamowitz, *Timotheos*, pp. 82-83.

2 (env. 100 av.). Autre copie des mêmes textes et d'autres analogues mais extrêmement mutilés.

3 (Ier s. av.). Restes de quatre épigrammes d'époque alexandrine. La deuxième est déjà connue (Alcée de Messène, *Anth. Pal.*, IX, 588); l'auteur de la troisième était un certain ...*ppos* (*Poseidippos*?) et celui de la quatrième s'appelait [*Asklep*]*iadès*. La première moitié des vers a péri.

4, pl. II (fin du IIe s. av.). *Iliade*, II, 95-115, 121-157, 172-187, 197-210. Le v. 206 est omis. Plusieurs signes diacritiques. Au v. 132 variante nouvelle.

5 (118 av.). Très long papyrus (264 lignes) contenant 46 édits de Ptolémée Évergète II et des deux Cléopâtres. Ces édits sont, en grande majorité, des amnisties ou des prohibitions qui nous renseignent sur de nombreux abus de l'époque ; notons particulièrement (l. 207-220) un édit fort intéressant sur la compétence juridique respective des χρηματισταί et des λαοκρίται.

6 (140 av.). Édit d'Évergète II sur les revenus des temples.

7 (114 av.). Édit de Soter II sur les plaintes contre les employés de la διοίκησις.

8 (201 av.?). Lettres relatives aux tributs payés à l'Égypte par Lesbos, la Thrace et la Lycie. Important pour l'histoire des possessions extérieures des Ptolémées.

Nos 9 et suiv. Correspondance de Menchès :

9 (119 av.). Il demande à redevenir κωμογραμματεύς de Kerkeosiris.

10, pl. V (119 av.). Il est nommé à ce poste.

11 (119 av.). Il reçoit du blé de Dorion.

12 (118). Deux lettres de Menchès à ses frères.

13 (114 av.). Lettre de Menchès à Ptolémée (stratège?) concernant une digue endommagée.

14 (114 av.). Lettre de Menchès à Horos (basilicogrammate?) sur un procès en cours d'instruction.

15-16 (114 av,). Trois lettres de Menchès à Horos sur des voies de fait et un vol, dont avait été victime l'épistatès.

17-20 (114 et 118). Quatre lettres de Polémon à Menchès sur la rentrée des impôts.

21 (115 av.). Lettre de Polémon à Polémon sur le même sujet.

22 (112 av.). Ταῶς κωμάρχης καὶ οἱ πρεσβύτεροι écrivent à Menchès au sujet d'une distribution de grain.

23 (119 ou 114 av.?). Plainte adressée à Menchès par le topogrammateus Marrès.

24 (117 av.). Plusieurs fonctionnaires sont accusés de concussion.

25 (117 av.). Restes de correspondance officielle.

26 (114 av.). Lettres échangées entre Menchès et le basilicogrammate Horos dont l'une relative à une grève de cultivateurs.

27 (113 av.). Lettres du dioecète relatives à la perception des impôts.

28 (env. 114 av.). Pétition adressée par Kouridès et Amenneus à un certain Ptolémée sur la perception des impôts.

29 (env. 110 av.). Lettre du basilicogrammate Polémon aux chrématistes, leur demandant un sursis pour répondre à une plainte dirigée contre lui.

30 (115 av.). Correspondance officielle relative à un changement de propriétaire.

31 (112 (av.). Correspondance analogue.

32 (145 av. ?). Correspondance relative à un ἔφοδος (gendarme) qui devient τῶν κατοίκων ἱππέων.

33 (112 av.). Curieuse lettre annonçant l'arrivée prochaine de Lucius Memmius sénateur romain, qui va visiter le Fayoum en touriste; il désire voir le labyrinthe et les crocodiles sacrés : on devra tout préparer pour le recevoir dignement.

34 (env. 100 av.). Lettre demandant la mise en liberté d'un individu arrêté pour dette.

35 (111 av.). Circulaire fixant le prix de la myrrhe (ζμύρνη) à 40 drachmes d'argent la mine.

36 (env. 110 av.). Lettre relative à des impôts sur les terres cultivées.

37 (73 av.). Lettre relative à une somme à percevoir de force.

38 (113 av.). Lettre de Menchès relative à un Thrace qui faisait la contrebande de l'huile à Kerkeosiris.

39 (114 av.). Pétition à Menchès contre Sisois, contrebandier d'huile, coupable de voies de fait sur la personne du concessionnaire officiel de la vente de cette denrée.

40 (117). Un percepteur des contributions demande à Menchès de le prendre sous sa protection.

41 (env. 119 av.). Pétition à l'ἀρχιφυλακίτης contre un topogrammate qui extorquait par la violence de l'argent aux femmes de Kerkeosiris.

42 (env. 114 av.). Pétition au stratège par un prêtre de Soknobtynis contre un notaire qui avait volontairement commis une erreur de chiffres dans un bail.

43 (118 av.). Pétition de Menchès aux souverains, demandant à ne plus être inquiété au sujet d'une affaire d'empoisonnement pour laquelle il a déjà été acquitté. Mention d'un certain *Simon*, peut-être un Juif.

44 (114 av.). Pétition à Menchès, sur des voies de fait.

45-47 (113 av.). Pétitions à Menchès au sujet d'un maraudage considérable.

48 (113 av.). Pétition à Menchès, sur des voies de fait.

49 (113 av.). Autre, sur un champ qu'on avait noyé à dessein.

50 (112 av.). Autre, sur un champ qu'on avait empêché d'être inondé.

51 (113 av.). Autre relative à une clause d'une espèce de contrat de mariage.

52 (114 av.). Pétition à Polémon sur un cambriolage.

53 (110 av.). Pétition à Petesuchos sur le vol de 40 moutons sacrés.

54 (86 av.). Pétition sur un champ trop inondé.

55-59 (fin IIe s. av.). Lettres diverses.

60 (118 av.). Rapport d'ensemble sur les récoltes à Kerkeosiris (126 lignes).

61 (118-117 av.). Le même rapport beaucoup plus minutieux, avec le détail de toutes les espèces de terres cultivées. Très long et très important document (651 lignes).

62 (119-118 av.). Liste des possesseurs de ἱερὰ γῆ et de κληρουχικὴ γῆ à Kerkeosiris (340 lignes).

63 (116-115 av.). Autre liste, semblable à la précédente (227 lignes).

64 (116-115 av.). Fragment d'un rapport analogue au n. 61 (182 lignes).

65 (env. 112 av.). Partie d'une liste analogue aux nn. 62 et 63.

66-70 (120-110 av.). Cinq des rapports annuels de Menchès concernant les récoltes faites à Kerkeosiris sur la terre royale.

71 (114 av.). Rapport de Menchès sur la quantité de terre inondée et ensemencée.

72 (114-113 av.). Rapport analogue au n. 61 (473 lignes).

73 (113-111 av.). Rapport de Menchès sur des concessions irrégulièrement enregistrées.

74 (114-113 av.) et n. 75 (112 av.). Rapports de Menchès sur les terres en jachère.

76-78 (112-108 av.). Quatre rapports sur la terre réservée dite κεχωρισμένη πρόσοδος.

79 (env. 148 av.). Liste de κληροῦχοι dans le nord-est du Fayoum.

80-83 (env. 115 av.). Listes de cultivateurs à Magdola. Mention d'un Ἡρῶον.

84 (118 av.). 85 (113 av. ?). Listes de terres à Kerkeosiris (227 et 155 lignes).

86 (fin IIe s. av.). Liste de terres à Arsinoé; n. 87, autre liste de même époque (113 ll.).

88 (115-114 av.). Liste de 13 sanctuaires à Kerkeosiris, avec leurs prêtres, leurs terres et leurs revenus.

89 (113 av.). Comptes de paiements en nature surtout en blé (77 ll.).

90 et 91 (env. 100 av.). Comptes analogues aux précédents.

92 (fin IIe s. av.). Règlements sur la perception et le transport des paiements en blé. Mention de Ptolemaïs Euergetis comme métropole du nome.

93-95 et 98 (env. 112). Rôles d'impôts.

96 (95 ou 62 av.). Rôle d'impôts non payés.

97 (118 av.). Comptes de paiements en nature.

99 (env. 148 av.). Rapport sur la perception des impôts.

100 (117-116 av.). Cinq reçus de contributions.

101 (120 av.). Reçu d'un paiement fait à une banque pour une « couronne d'or ».

102 (77 av.?). Reçu de contribution pour le λειτουργικόν.

103 (94 ou 61 av.). Rôle d'impôts contenant la plus ancienne mention connue de la λαογραφία (cf. aussi n. 121).

104 (92 av.). Contrat de mariage, plus complet que celui de Genève-Munich-Oxford qui était jusqu'ici le seul connu de l'époque ptolémaïque.

105, pl. VIII (103 av.). Sous-location d'un κλῆρος à Kerkeosiris.

106 (101 av.). Autre location du même (?) terrain. La plus ancienne mention connue de Bérénice associée à Ptolémée Alexandre.

107 (112 av.) et n. 108 (93 ou 60 av.). Locations de terrains.

109 (93 av.). Vente de trois artabes de blé à 2,000 drachmes de cuivre par artabe.

110 (92 ou 59 av.) et n. 111 (116 av.). Prêts de blé.

112-116 (115-111 av.). Comptes divers des dossiers de Menchès.

117 (99 av.). Longs comptes relatifs à des tisserands.

118 (fin IIe s. av.). Comptes des repas en commun des membres d'un collège funéraire.

119-123 (Ier s. av.). Comptes divers.

124 (env. 118 av.). Pétition aux souverains suivie de six décrets royaux d'amnistie, relatifs aux concessionnaires de terres.

Viennent ensuite (pp. 516-537) les descriptions et analyses des papyrus non publiés in extenso au nombre de 140 (nn. 125-264). J'y relève un curieux protocole de l'époque d'Épiphane (n. 176).

Toute la fin du volume est occupée par de longs et très remarquables appendices. MM. Grenfell et Hunt y montrent que les travaux de synthèse ne sont pas pour les effrayer. Le premier, intitulé modestement : « La propriété foncière à Kerkeosiris » est une véritable monographie sur le régime agricole à l'époque ptolémaïque. Quand au second appendice, il est consacré à l'examen approfondi des documents relatifs à la valeur relative de la drachme d'argent et de la drachme de cuivre, sous les Ptolémées. Les auteurs montrent que le rapport 120/1 n'a *jamais existé* et que le rapport varie de 375/1 à 500/1.

Comptes rendus et articles sur *Tebtunis*, I.

Julius Beloch, *Archiv*, II (1903), p. 256 [Tebt. 8].

U. Wilcken, *ibid.*, pp. 394-396.

L. Wenger, *Rechtsurkunden aus Tebtynis*, *ibid.*, pp. 483-514 [Tebt. 5, 7, 14-16, 24, 27, 28, 29, 34, 35, 38, 39, 42-47, 49-53, 156, 183].

W. Crönert, WKP, XX (1903), coll. 449-460 et 483-489.

R. de Ruggiero, *Studi papirologici*, etc., pp. 20-23 [reproduit Tebt. 104].

F. Kenyon, *Arch. report*, 1902-1903, pp. 41-42.

P. Foucart, *Un sénateur romain en Égypte sous le règne de Ptolémée X* dans *Mélanges Boissier* (Paris, 1903, in-8°), pp. 197-207 [Tebt. 33].

S. de R(icci), *Découvertes de papyrus* dans *Rev. arch.*, I (1903), p. 80.

F. Blass, *Archiv* III (1904), pp. 275-276, nn. 198-199 [Tebt. 1-4].

G. Fraccaroli, *Rivista di filologia*, XXXI (1903), pp. 147-149 [Tebt. 104].

F. B(lass), LC. LIV (1903), col. 20-23.

P. Viereck, BPW, XXIII (1903), col. 1048-1053.

Fr. Groh, *Listy filologicke*, XXXI (1904), pp. 38-43 [n. v.].

D. C. Hesseling, *Museum*, X (1903), col. 241 [n. v.].

T. W. Allen, *P. Tebtunis 4* dans *Classical review*, XVII (1903), pp. 4-5.

A. Ludwich, *Ein angeblich Aristarchischer Iliastext* dans BPW, XXIII (1903), col. 1340-1342 [Tebt. 3].

V. *Homer-Papyri mit aristarchischen Zeichen* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, III, p. 15.

T. Reinach, REG., XVII (1904), pp. 129-131.

X..., DLZ, XXIV (1903), col. 83 [Tebt. 104].

J. P. Waltzing, *Bull. bibl. du Musée Belge*, VII (1903), p.. 129-136.

X..., *Athenaeum*, 17 janvier 1903, n. 3925, pp. 75-76.

P. Meyer, *Beitr. zur alten Gesch*, II (1902), pp. 477-478 [Tebt. 5, 43, 106].

Γ., *Eine griechische Heiratsurkunde aus ptolemäischer Zeit* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1902, IV, pp. 535-536 [Tebt., 104].

G. Lumbroso, *I papiri di Tebtunis editi dai signori Grenfell, Hunt e Smyly* dans *Rendic. Accad. Lincei*, XI (1902), pp. 569-586.

X., *Journ. of hell. studies*, XXIII (1903), pp. 206-207.

M. Chvostov, Documents nouveaux pour servir à l'histoire de l'Égypte hellénistique (en russe) dans *Journ. minist. instr. publ. S. Pétersb.*, 1904, IX, pp. 182-222.

PAPYRUS D'OXYRHYNCHUS III

Bernard P. **Grenfell** et Arthur S. **Hunt**, *The Oxyrhynchus papyri*, part III (London, Egypt Exploration Fund, 1903, in-4°), XII-338 pp. et VI planches en phototypie.

Oxyrhynchus III contient le texte de 133 papyrus avec la description de 120 autres, tous du second siècle de notre ère, sauf les papyrus littéraires et théologiques. Le nombre des papyrus d'Oxyrhynchus publiés ou décrits par les éditeurs est ainsi porté à 653.

401 (V^e-VIe s. apr.). Ev. de Matthieu I, 22-II, 2. Texte neutre apparenté à ℵ. Parchemin.

402 (IVe-Ve s. apr.). Ire Ep. de Jean IV, 11-12 et 14-17. Plusieurs fautes de copie. Codex sur papyrus.

403 (IVe-Ve s. apr.). Apocalypse de Baruch XII-XIV. Était connue par une traduction syriaque, mais le texte grec était perdu. Codex sur papyrus.

404 (IIIe-IVe s. apr.). Pasteur d'Hermas, *Sim.*, X, 3, 3-4, 3. Identifié par M. V. Bartlet. Le texte grec de ce passage était perdu. Variantes notables avec les versions latine et éthiopienne.

405 (IIe-IIIe s. apr.). Tout petit fragment théologique dont les éditeurs avaient reconnu l'importance, sans avoir le temps de l'identifier, et où M. Armitage Robinson a reconnu un fragment d'Irénée conservé seulement dans une traduction latine. Le manuscrit est peut-être contemporain de l'auteur et emploie déjà les abréviations d'usage (ιη̅ν̅, χ̅σ̅, θ̅σ̅) ainsi que le signe > placé en marge des citations de l'Écriture qui, détail remarquable, présentent un texte nettement *occidental*.

406 (IIIe s. apr.). Fragment chrétien citant Isaïe, VI, soit d'après Matthieu, XIII, 15, soit d'après Actes XXVIII, 27. Codex sur papyrus.

407 (IIIe-IVe s. apr.). Courte prière chrétienne (προσευχή) citant le Psaume CXLVI, 6.

408 (Ier-IIe s. apr.). Quatre petits fragments (restes de 70 vers très mutilés) d'un poème perdu de Pindare où M. Blass a reconnu le fragment 235 de Christ.

409 (IIe s. apr.). Long fragment (100 vers) du Κόλαξ de Ménandre imité par Térence dans son *Eunuque*. Ces vers ne permettent pas de reconstituer l'action de la pièce. Les fragments 294 et 731 de Kock se sont retrouvés sur le papyrus; c'est le premier d'entre eux deux qui assure l'identification du texte. Une note en bas de la dernière colonne contient une citation des Ὀλυμπιονῖκαι d'Ératosthène.

410 (IIe s. apr.). Quatre colonnes d'un traité sur la rhétorique en dialecte dorien,

rédigé peut-être par un pythagoricien. Maximes générales sur la composition et le style.

411 (ve s. apr.). Fragment d'une vie d'Alcibiade dont l'auteur a utilisé Thucydide sans connaître Plutarque. Restes de 4 coll. sur un feuillet de parchemin à 2 coll. par page.

412 (IIIe s. apr.). Long fragment (70 ll. 2 coll.) contenant la fin du livre XVIII des Κεστοί de Julius Africanus, ouvrage dont on avait discuté et l'auteur et l'étendue. Le papyrus prouve qu'il est bien du chronographe et qu'il contenait sans doute 24 livres. Le nouveau fragment contient une incantation de 15 vers qu'Africanus voulait intercaler dans le chant XI de l'Odyssée, s'appuyant pour cela sur des manuscrits conservés ἐν τε τοῖς ἀρχε[ί]οις τῆς ἀρχαίας π[α]τρίδος κολων[εί]ας [Α]ἰλίας Καπιτωλεινῆς τῆς Παλαιστείνη[ς] κἀν Νύσῃ τῆς Καρίας μέχρι δὲ τοῦ τρισκαιδεκάτου ἐν Ῥώμῃ πρὸς ταῖς Ἀλεξάνδρου θερμαῖς ἐν τῇ ἐν Πανθείῳ βιβλιοθήκῃ τῇ καλῇ ἣν αὐτὸς ἠρχιτεκτόνησα τῷ Σεβαστῷ. On ne connaissait ni l'existence de ces bibliothèques, ni l'origine Palestinienne d'Africanus.

413 (IIe s. apr.). Recto, trois coll. d'une farce extrêmement curieuse où un certain nombre des personnages ne parlent qu'un idiome étrange, peut-être un dialecte indien plus ou moins défiguré (πανουμβρητικατεμανουαμβρητουουενι), etc.). Verso, restes d'un mime d'époque romaine analogue à la ζηλότυπος d'Hérodas : il s'agit apparemment d'une femme « doublement maîtresse d'un de ses esclaves ».

414 (IIe s. apr.). Fragments philosophiques sur la poésie.

415 (IIe s. apr.). Fragment oratoire où M. Smyly propose de reconnaître un fragment du discours perdu d'Isée contre Elpagoras et Démophanès.

416 (IIIe-IVe s. apr.). Recto, petit fragment lexicographique. Verso, 22 lignes d'un roman.

417 (IIIe s. apr.). Restes de 50 ll. d'un roman (?).

418 (Ier-IIe s. apr.). Scholies sur l'Iliade, chant I.

419 (IIe-IIIe s. apr.). 16 vers mutilés de l'*Archelaos*, pièce perdue d'Euripide. Identifié par Blass qui y a reconnu le fragment 275 de Nauck.

420 (IIIe s. apr.). Fr. d'un argument perdu de l'Electre d'Euripide.

421-434. Fragments en vers tous très mutilés; à noter les nn. 424 (Sappho ?), 426 (Pindare) et 427 (contenant, le titre [Ἀντιφ]άνους [Ἀνθρω]πογονία confirmant ainsi l'existence, révoquée en doute par Meineke, d'une Θεογονία d'Antiphane, citée par Irénée).

435-444. Petits fr. en prose historiques, philosophiques et oratoires. A noter les nn. 434 (mention des Κερκυραῖοι) 437 (traité chirurgical ?) 444 (mention de Philippe et des Macédoniens).

445 (IIe s. apr.). Iliade VI, 128, 134-137, 148, 173-194, 199, 445-529. Texte très intéressant avec signes diacritiques et notes marginales. Aucun ms. connu ne ressemble plus au *Venetus* A.

446 (IIe s. apr.). Iliade XIII, 58-99.

447 (IIe s. apr). Iliade XXIII, 81-91.

448 (IIIe s. apr.) Odyssée XXII, 31-47, 80-93, 111-196, 230-317; XXIII, 185-194 et 230-242. Texte intéressant, contenant des lectures particulières à X (Vindobonensis 133) et à U (Monacensis 519 B).

449 (IIIe s. apr.). Euripide, *Andromaque* 5-48. Codex sur papyrus.

450 (IIIe s. apr.) Euripide, *Médée* 710-715.

451 (IIIe s. ap.). Thucydide II, 73-74 (restes de 10 ll.)

452 (IIe, IIIe s. apr.). Thucydide IV, 87.

453 (Ier, IIe s. apr.). Thucydide VI, 32.

454 (IIe s. apr.) Recto, comptes en latin; verso Platon, *Gorgias*, pp. 507-508. Confirme en deux endroits le texte du *Vindobonensis* et ailleurs supporte contre les mss. le témoignage de Jamblique et Stobée.

455, pl. VI (IIIe s. ap.). Platon, *République*. p. 406. Texte de la vulgate.

456 (IIe, IIIe s. ap.). Platon, *République*, IV, p. 422 D. Texte de la vulgate.

457 (IIe s. apr). Eschine, *contra Ctesiphontem*, § 167. Variantes intéressantes.

458 (IIIe s. apr.). Eschine, *de falsa legatione* §§ 21, 26-27, 29-30.

459 (IIIe s. apr.). Démosthène, *contra Aristocratem*, pp. 657-657 § 110-219. Codex sur papyrus.

460 (IIIe s. apr.). Démosthène, *de pace*, pp. 62-63, §§ 21 et 23.

461 et 462 (IIIe s. apr.). Démosthène, *de corona*, p. 227, §§ 7-8 et pp. 233-234, §§ 25-28.

463 (IIe, IIIe s.). Xénophon, *Anabase* VI, §§ 9-24. Important pour la classification en familles des mss. de Xénophon.

464 (IIIe s. apr.). Epigrammes astrologiques médiocres et mutilées.

465 (IIe s. apr.). Très long (250 ll.) et très intéressant calendrier astrologique de l'année égyptienne où M. Boll a reconnu les Σαλμενιχιακά ou une œuvre en dérivant.

466 (IIe s. apr.). Manuel de lutte expliquant un certain nombre de prises.

467 (env. 100 apr.). Fr. alchimique. L. 16 l. [χρυσ]ουν?

468 (IIIe s. apr.). Fr. médical sur la dysurie.

469 (IIIe s. apr.). Fr. grammatical sur la conjugaison des verbes contractes.

470 (IIIe s. apr.). Description d'instruments astronomiques, notamment d'un πεσσευτήριον, et calcul du volume d'un ὡρολόγιον tronconique.

471 (IIe s. apr.). Curieux plaidoyer contre un préfet d'Egypte accusé de faveurs indues accordées à un mignon. Le nom du préfet paraît être Maximus; ce serait alors Vibius Maximus dont le nom est martelé sur deux inscriptions, et le plaidoyer qui est postérieur à l'an 9 de l'empereur (cf. ll. 30-40) est de l'an 106 ou 107. Le papyrus n'en est qu'une copie postérieure (l. 18 σπουδήν ferait mieux que δούλην). A noter que, selon ce texte (ll. 30-40), les gymnasiarques sont désignés longtemps d'avance et nommés pour dix ans.

472 (env. 130 ap.) Péroraison d'un plaidoyer pour une femme accusée d'empoisonnement et de fraude au sujet d'une hypothèque.

473 (138-160 apr.), Décret honorifique de la ville d'Oxyrhynchus en faveur d'un gymnasiarque.

474 (184 apr. ?). Copie de trois circulaires de Plautius Italus, apparemment l'idiologue en fonction et que je crois être le même personnage que *L. Plautius Ita[lus] proc. Aug.* d'une inscr. de Zaghouan (CIL. VIII, p. 1279, n. 12428). Ces circulaires sont toutes des avertissements de ne pas commettre de concussion et sont adressées à divers stratèges et basilicogrammates.

475 (182 apr.). Le stratège fait constater par un δημόσιος ἰατρός la mort accidentelle d'un jeune esclave tombé par une fenêtre.

476 (IIe s. apr.). Rapport au stratège par deux embaumeurs (ἐνταφιασταί) chargés d'une autopsie.

477 (132-133 apr.). Un père demande l'inscription de son fils parmi les éphèbes d'Alexandrie. Le titre nouveau ἀρχιγεωργός rappelle l'existence à Alexandrie d'un σύνοδος γεωργῶν Καίσαρος (de Ricci, *Archiv* II, p. 432, n. 14).

478 (132-132 apr.). Une femme demande que son fils bénéficie de l'ἐπίκρισις τῶν τρισκαιδεκαετῶν et profite ainsi d'une réduction d'impôt. Papyrus important déjà cité par les éditeurs (P. Oxy. II, p. 217 suiv.) et qui donnerait raison, selon eux, plutôt à M. Wessely qu'à M. Paul Meyer; ce dernier a d'ailleurs modifié plusieurs points de sa théorie.

479 (157 apr.). Déclaration de changement de résidence en vue d'un recensement à venir.

480 (132 apr.). Fin d'une κατ' οἰκίαν ἀπογραφή, contenant le serment par l'empereur.

481 et 482 (99 et 109 apr.). Déclarations de maisons (ἀπογραφαί).

483 (108) Achillas demande au βιβλιοφύλαξ d'enregistrer une hypothèque et jure par l'empereur être propriétaire de la terre à hypothéquer.

484 (138 apr.). Pausiris demande au stratège de faire comparaître devant le préfet un certain Didymus qu'il aurait trompé dans une transaction. Important pour la chronologie des préfets d'Égypte.

485 (178 apr.). Tentative de recouvrement d'une créance par l'entremise du stratège et avec l'autorisation de l'archidicaste.

486 (131 apr.). Pétitions à l'épistratège et au préfet au sujet d'une propriété discutée. Même dossier que le n. 472.

487 (156 apr.). Nicias demande à l'épistratège de le dispenser d'être tuteur de deux mineurs.

488 (IIe, IIIe s. apr.). Pétition à l'épistratège au sujet d'une terre enregistrée au cadastre pour une superficie trop forte.

489-495 (117, 124, 126, 130, IIe s., 156, 181-189 apr.). Série intéressante de testaments dont plusieurs bien conservés.

496, 497 (127 et IIe s. apr.). Deux contrats de mariage.

498 (IIe s. apr.). Deux carriers s'engagent à fournir les pierres pour construire une maison. Intéressant pour la terminologie technique.

499 (121 apr.). Location d'un champ par un Πέρσης τῆς ἐπιγονῆς (cf. n. 639).

500 (130 apr.). Demande de location de δημοσία γῆ dans le nome Athribite. Mention de]α[. ι]ουδαίω[ν] εἰρη[μ]ένων καὶ Ἑλλήνων .[..]ηρονομιτων.

501 (187 apr.) (= P. Oxy, 166). Location d'un terrain.

502 (164 apr.). Location d'une maison pour 280 drachmes par an.

503 (118 apr.). Partage d'une maison.

504 (IIe s. apr.). Vente de κατοικικὴ γῆ.

505 (IIe s. apr). Vente d'une cour.

506 et 507 (143 et 169 apr.). Prêts d'argent sur garantie.

508 (102 apr.). Cautionnement.

509 (IIe s. apr.). Modification d'une procuration (écrite au verso de 507).

510 (101 apr.). Remboursement d'un prêt.

511 (193 aprr.). Prêt temporaire de 16 drachmes à un δημόσιος ἀφροδ(ισιαστής).

512 (173 apr.). Reçu d'un paiement pour fourrage.

513 (184 apr.). Diogène avait acheté au gouvernement une maison confisquée; deux ans plus tard, sur surenchère du triple, la maison est adjugée à Serenus qui rembourse Diogène de la somme payée par lui et verse la différence dans les caisses publiques. Renseignements importants sur la ferme des banques à l'époque romaine.

514 (190-191 apr.). Reçu d'un ὀψώνιον de 490 drachmes.

515 (134 apr.). Reçus de rôles d'impôts déposés chez les βιβλιοφύλακες δημοσίων λόγων.

516 (160 apr.). Ordre d'effectuer un paiement en blé.

517 et 518 (130 et 179-180 apr.). Reçus de paiements en blé.

519 (IIe s. apr.). Comptes des jeux publics.

520 (143 apr.). Procès-verbal de la vente aux enchères du fonds d'un certain Charès.

521 (IIe s. apr.). Inventaires d'objets appartenant à un sanctuaire. Plusieurs mots nouveaux ou rares comme ξυλοναίσκιον et βάδιλλος.

522 (IIe s. apr.). Comptes d'un transport de blé par eau.

523 (IIe s. apr.). Invitation à dîner.

524 (IIe s. apr.). Invitation à un repas de noces.

525-533 (IIe s. apr.). Lettres privées, toutes intéressantes.

534-653. Papyrus décrits mais non publiés in extenso.

562-573. Fragments de l'Iliade I, II, III, IV, VII, IX, XI, XIV, XVII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV.

562-573. Fragments de l'Odyssée I, II, IV, XI, XIV, XVI, XVIII, XIX.

574. Petit récit en prose tiré du chant XI de l'Iliade.

585. Fragment d'horoscope.

589. Mention d'un ἐπισκέπτης τῶν παρὰ ποταμὸν ἐδαφῶν (titre nouveau).

596. Horoscope de deux personnes.

635. Nomme un certain Sanctus, préfet d'Égypte (inconnu) entre 177 et 180.

653. Compte-rendu d'un procès devant Volusius Maecianus; il en résulte qu'il était déjà préfet d'Égypte en mai 161.

Comptes rendus et articles sur **Oxyrhynchus III.**

J. Armitage-Robinson, *A papyrus fragment of Irenaeus* dans *Athenaeum*, 24 octobre 1903, n. 3965, p. 548 [Oxy. 405].

B. P. Grenfell et A. S. Hunt, *The Oxyrhynchus papyri*, *ibid.*, 7 novembre 1903, n. 3967, p. 616 et P. Oxy. IV, pp. 264-265 [Oxy. 405].

J. Rendel Harris, *The Oxyrhynchus fragments of Irenaeus*, *ibid.*, 14 novembre 1903, n. 3968, p. 652 [Oxy. 405].

Eb. Nestle, *Irenäus und die Gänsefüszchen* dans *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1903, IV, pp. 222-223 [Oxy. 405]; M., *Das älteste christliche Papyrus-Fragment*, *ibid.*, p. 191 [Oxy. 405].

X., *Ein Papyrusfragment des Irenaeus* dans WKP, XX (1903), col. 1270-1272, cf. col. 1377 [Oxy. 405].

F. Blass, *Archiv*, III (1904), pp. 258-268; 276-284, 293-299, nn. 144-184, 186-192, 194-196, 200-215, 217-224, 226-230, 232-248, 250-253, 255-256 [tous les papyrus littéraires].

O. Gradenwitz, *Festgabe Richard Koch* (1903), p. 271, note 2 [Oxy. 485].

Neue Funde zur griechischen Litteratur dans BPW, XXIII (1903), col. 926.

O. Schröder, *ibid.*, col. 1441-1448 et K. Fuhr, *ibid.*, col. 1473-1484 [les textes littéraires].

A. Ludwich, *Julius Africanus und die Peisistratos-Legende über Homer*, *ibid.*, col. 1467-1470 et 1502-1504 [Oxy. 412].

H. Weil, *Textes grecs trouvés récemment en Égypte* dans *Journal des savants*, 1904, pp. 105-109 [textes littéraires].

G. Lumbroso, *Lettera al signor Professore Wilcken* dans *Archiv*, III (1904), pp. 163-164 [Oxy. 51, 52, 475, 476].

E. Hultzsch, *Zum Papyros 413 aus Oxyrhynchos* dans *Hermes*, XXXIX (1904), pp. 307-311.

G. Fraccaroli, *Rivista di filologia*, XXXII (1904), pp. 136-139.

G. Vitelli, *Atene e Roma*, VI (1903), col. 340.

Fr. Groh, *Listy filologicke*, XXXI (1904), pp. 38-43 [n. v.].

J. P. Waltzing, *Bull. bibl. du Musée belge*, VIII (1904), pp. 12-14.

J. P. Waltzing, *Nouvelles curiosités papyrologiques*, *ibid.*, pp. 5-6 [Oxy. 523, 524, 528, 532].

A. E. Housman, *Oxyrhynchus papyri, Vol. III, N° 464* dans *Classical review*, XVII (1903), p. 385.

W. Rhys Roberts, *The new rhetorical fragment* (Oxy. 410) *in relation to the Sicilian rhetoric of Corax and Tisias* dans *Classical Review*, XVIII (1904), pp. 18-21.

T. W. Allen, *New Homeric papyri*, *ibid.*, pp. 147-150, cf. p. 307 [Oxy. 410, 412, 418, 445].

A. Ludwich, *Die neuen Papyrus-Kommentare zu den Homerischen Gedichten* dans BPW, XXIV (1904), col. 317-320 [Oxy. 418] et col. 380-382 [Oxy. 445].

F. B(lass), LC. LIV (1903), col. 1476-1479.

O. Schulthess, WKP, XXI (1904), col. 1025-1037.

X..., *Bruchstück der* κεστοί *des Julius Africanus*, *ibid.*, col. 928-929 [Oxy. 412].

T. R(einach), REG, XVII (1904), pp. 131-132.

H. Reich, DLZ, XXIV (1903), col. 2677-2689.

U. Wilcken, *Archiv*, III (1903), pp. 116-119 [Oxy. 471, etc.].

J. H. Moulton, *The Oxyrhynchus papyri* dans *Athenaeum*, 7 novembre 1903, n. 3967, pp. 616-617.

X..., *ibid.*, 24 octobre 1903, n. 3965, pp. 540-541.

E. Deltay, *Oxyrhynchus papyri*, *ibid.*, 28 novembre 1903, n. 3970, p. 720.

X..., *Rev. instr. publ. Belg.*, XLVI (1903), p. 216.

Ad. Deissmann, *Altchristliches aus dem dritten Bande der Oxyrhynchos-Papyri* dans *Theologische Literaturzeitung*, XXVIII (1906), col. 592-595.

A. Ludwich, *Das elegische Lehrgedicht des Astrologen und die Manethoniana* dans *Philologus*, LXIII (1904), pp. 116-134 et W. Kroll, *Ein astrologischer Dichterling*, *ibid.*, pp. 135-138 [Oxy. 464 et 465].

Fr. Leo, *Menanders Kolax* dans *Nachr. Gött.*, 1903, pp. 673-692 [Oxy. 409].

S. de Ricci, *Découvertes de papyrus* dans *Revue arch.*, I (1903), p. 80.

X., *Der Inhalt des neuen Bandes der Oxyrhynchus Papyri und weitere Funde* dans WKP, XX (1903), col. 669.

PAPYRUS D'OXYRHYNCHUS IV

B. P. **Grenfell** et A. S. **Hunt**, *The Oxyrhynchus papyri, Part. IV* (London, Egypt Exploration Fund [10 juin] 1904, in-4°), XII-306 pp. et VIII pl. en phototypie.

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis la publication du t. III des Oxyrhynchus papyri et voici que l'infatigable activité de l'atelier d'Oxford nous vaut un nouveau volume aussi intéressant, plus intéressant même que les précédents. Les papyrus littéraires occupent plus de la moitié de ce volume qui contient les nos 654 à 839 de la collection d'Oxyrhynchus. La plupart des textes proviennent des nouvelles fouilles d'Oxyrhynchus dont nous avons parlé plus haut. Les fac-similés ont perdu cette netteté un peu artificielle qu'ils avaient jusqu'ici, mais y ont gagné en minutie et en profondeur : c'est le papyrus même que l'on a sous les yeux. Le commentaire des documents est peut-être plus concis qu'à l'ordinaire; celui des textes littéraires ne laisse rien à désirer, et les éditeurs doivent beaucoup à la collaboration discrète et efficace de M. Blass.

654, pl. I (fin IIIe s. apr.). 42 ll. de λόγοι du Christ, évidemment le début du recueil dont faisaient partie les fameux λόγια découverts en 1897. Le nouveau fragment contient le titre et 5 λόγοι tous très mutilés. Le plus curieux est le premier qui se retrouve identique dans l'évangile des Hébreux cité par Clément d'Alexandrie. Les éditeurs commentent longuement ce texte d'une importance capitale qu'ils regardent comme un recueil très ancien (av. 140) de paroles du Christ dérivant en partie de sources autres que les 4 Évangiles. Ils ont reproduit ce papyrus ainsi que le suivant dans une publication spéciale *New sayings of Jesus and fragment of a lost Gospel from Oxyrhynchus* [n. v.] dont sept mille exemplaires se sont enlevés en moins de six mois.

655, pl. II (IIIe s. apr.). Fragment d'Évangile apocryphe contenant un discours du Christ se terminant par une sentence très remarquable : λέγουσιν αὐτῷ οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ · πότε ἡμῖν ἐμφανὴς ἔσει καὶ πότε σε ὀψόμεθα; λέγει · ὅταν ἐκδύσησθε καὶ μὴ αἰσχυνθῆτε... la suite manque mais il s'agit sûrement de l'*agraphon* célèbre de l'Évangile des Égyptiens ὅταν γένηται τὰ δύο ἕν καὶ τὸ ἄρρεν μετὰ τῆς θηλείας οὔτε ἄρρεν οὔτε θῆλυ.

656, pl. II (IIIe s. apr.). Genèse (LXX), XIV, 21-23; XV, 5-9; XIX, 32-XX, 11; XXIV, 28-47; XXVII, 32-33 et 40-41. Très important, A étant à peu près le seul autre bon manuscrit pour ces passages. Texte pré-Lucianique. Le plus ancien manuscrit connu de la LXX.

657 (début IVe s. apr.). Épître aux Hébreux, II, 14-V, 5; X, 3-XI, 13; XI, 28-XII, 17. Le plus long papyrus connu du Nouveau Testament. Texte de la famille de B, pouvant servir à combler les lacunes de ce manuscrit.

658 (250 apr.). *Libellus libellatici*, certificat de paganisme délivré à un suspect au moment de la persécution de Trajan Dèce contre les chrétiens. C'est le quatrième que l'on connaît (Berlin, Vienne, Alexandrie — ce dernier inédit).

659, pl. III-IV (fin du Ier s. av.). Restes de 140 vers inconnus de Pindare (?), parties de deux odes dont l'une est un *Parthéneion* où il y a de fort beaux vers.

660 (Ier-IIe s. apr.). Restes mutilés de 25 vers d'un péan peut-être de Simonide.

661, pl. V (IIe s. apr.). Restes de 2 coll. d'épodes (trimètres iambiques) en dialecte dorien, peut-être de Callimaque.

662 (au verso du n. 659) (ép. d'Auguste), 3 coll. d'épigrammes, au nombre de 7, les deux premières seules étant connues (*Anth. Pal*, VII, 163 et 164). Sur les 5 autres, 2 sont de Léonidas de Tarente, une d'Antipater de Sidon et 2 d'un poète inconnu Amyntas (IIe s. av.); ces 2 dernières sont les plus intéressantes : l'une est une épitaphe de la Samienne Prêxo (femme déjà connue par Anth. Pal. VII, 163 et 164 qui figurent aussi sur le papyrus) ; l'autre décrit la prise de Sparte par Philopoemen (188 av.); dans deux autres épigrammes votives (d'Antipater et de Léonidas) Glenis offre aux dieux le produit de ses chasses.

663 (IIe-IIIe s. apr.). Argument du Διονυσαλέξανδρος, pièce perdue de Cratinus écrite en 430 ou 429 av. et dont le sujet était à peu près celui de la *Belle Hélène*. Texte très intéressant et bien conservé.

664 (IIIe s. apr.). Dialogue philosophique, sans doute un περὶ βασιλείας, peut-être d'Aristote, et où l'un des interlocuteurs n'est autre que Pisistrate qui cause avec Ariphron, Adeimantos et un troisième personnage; il y est question de Solon et de Périandre.

665, pl. I (IIe s. apr.). Fragment de l'épitomé d'une histoire de Sicile peut-être celle de Timée. La période en question est le milieu du Ve s. av.

666. (IIe s. apr.). Aristote, Προτρεπτικός; long passage cité sous une forme moins exacte et surtout moins complète par Stobée, *Floril.*, III, 54.

667 (IIIe s. apr.). 30 lignes d'un texte musical sur les gammes, peut-être d'Aristoxène.

668 (au recto du n. 657) (IIIe s. apr.). Résumés, année par année, des livres XXXVII-XL et des livres perdus XLVIII-LV de Tite-Live. Long papyrus (237 l.) peut-être le plus ancien spécimen connu de l'onciale latine, d'une belle écriture, mais défiguré par d'innombrables fautes de copie et de grammaire. Les résumés du papyrus sont complètement indépendants des *Épitomés* connus. La deuxième partie (livres XLVIII-LV) est extrêmement précieuse malgré sa mutilation et jette un jour nouveau sur les événements de 150 à 139 av. ; la chronologie des guerres d'Espagne est modifiée sur quelques points ; l'accusation de Scipion l'Africain contre L. Aurelius Cotta est placée en 138 ; la Lex Scantinia est datée de l'an 149. Parmi les faits nouveaux signalons une défaite des Romains en Illyrie en 141 et une réforme militaire d'Appius Claudius en 140.

669 (env. 300 apr.). Texte métrologique sur le σχοινίον et les différentes coudées. Très important pour la métrologie gréco-égyptienne.

670-678 (ép. romaine). 9 fragments poétiques non identifiés. Le n. 675 serait selon Blass un péan de Callimaque. 671 contient une épigramme épidictique.

679-684 (ép. romaine). 6 fragments en prose non identifiés. 679 est historique et relatif aux campagnes d'Alexandre (le Grand ?); 680 également historique mentionne la Cilicie, l'Attique et les Athéniens et la ville de Soli; 681 mentionne les Triballes et les Péoniens; 682 est un fragment d'orateur attique (Hypéride ?); 685 est d'un traité περὶ βασιλείας (?).

685 (IIe s. apr.). Homère, *Iliade*, XVII, 725-732 avec curieuses scholies marginales.

686-688, pl. VII (ép. d'Auguste), *Iliade*, II, 50-58 ; III, 185-189 et 207-216; XI, 172-183.

689 (IIIe s. apr.). Hésiode, *Scutum*, 466-480. Deux nouvelles variantes.

690 (IIIe s. apr.). Apollonius de Rhodes, *Argonautiques*, III, 727-745 (779 est omis).

691 (IIIe s. apr.). *Id.*, III, 908-912; n. 692 (IIe s. apr.). *Id.*, IV, 77-90.

693 (IIIe s. apr.). Sophocle, *Électre*, 993-1007. Une variante rare.

694 (IIe s. apr.). Théocrite, *Idylles*, XIII, 19-34 (34 [σ]φ[ι]ν παρέκειτο).

695 (IIIe s. apr.). Hérodote, V, 104-105. Pas de variantes avec Stein.

696 (Ier s. apr.). Six nouvelles colonnes de P. Oxy. 16 (Thucydide, IV, 28-35 (avec des lacunes). Texte très intéressant.

697 (IIIe s. apr.). Xénophon, *Cyropédie*, I, 6, 3-11 et II, 1, 30. Texte intéressant.

698 (IIIe s. apr.). *Id.* Fin du l. I.

699 (IIIe s. apr.). Théophraste, *Caractères*, 25-26. Texte écourté.

700 (IIe s. apr.). Démosthène, *De Corona*, pp. 230-231.

701 (IIe-IIIe s. apr.). Démosthène, *contre Timocrate*, pp. 720-721.

702 (IIe s. apr.). Démosthène, *contre Bœotus*, pp. 1023-24.

703 (IIIe s. apr.). Eschine *contre Ctésiphon*, § 94-96. Trois bonnes variantes.

704 (IIIe s. apr.). Isocrate, *contre les Sophistes*, § 16-18. Texte ordinaire.

705 (200-202 apr.). Deux pétitions à Sévère et Caracalla avec les réponses. Un riche bienfaiteur d'Oxyrhynchus demande aux princes de confirmer ses donations. Mention de la loyauté des Oxyrhynchites κατὰ τὸν πρὸς Ἰουδαίους πόλεμον (laquelle ?). Mention du préfet d'Égypte Laetus.

706 (115 apr.). Compte rendu d'un procès devant le préfet Lupus. Distinction significative de οἱ ἀστικοὶ νόμοι et de οἱ τῶν Αἰγυπτίων νόμοι.

707 (136 apr.). Compte rendu de procès sur une location de terrain.

708 (188 apr.). Un haut fonctionnaire, Antonius Aelianus se plaint que deux cargaisons de froment destiné aux troupes aient été frauduleusement mélangées de 2 0/0 d'orge et de 1/2 0/0 de terre. Les sitologues devront payer la différence de leur poche.

709 (env. 50 apr.). Programme d'un voyage administratif à travers l'Égypte. La phrase Θηβαΐδαν, Ἑπτὰ Νομοὺς, Ἀρσινοίτην prouve que ce dernier nome ne faisait pas partie de l'Heptanomide et que cette province existait déjà vers 50 apr.

710 (111 av.). Ordre de payer en espèces 44 βυβλιαφόροι ἄνδρες, 1 ὡρογράφος, 1 ἔφοδος et 1 καμηλίτης. Un des rares papyrus Ptolémaïques d'Oxyrhynchus.

711 (14 av.). Fragment relatif à l'inscription d'ἐφηβευκότες sur les listes de la λαογραφία.

712 (IIe s. apr.). Demande le recouvrement de créances adressée aux ἐπιτηρηταὶ ξενικῶν πρακτορείας, fonctionnaires chargés de ces recouvrements *en dehors du nome* d'où, selon Gr. et H., leur titre.

713 (97 apr.). Demande d'enregistrement (παράθεσις) d'un droit futur de propriété sur des terrains appartenant pour le moment à la mère du demandeur.

714 (122 apr.). Ἐπίκρισις, montrant que les esclaves de δωδεκάδραχμοι pouvaient dans certains cas obtenir à 13 ans la même réduction d'impôts que leurs maîtres.

715 (131 apr.). Ἀπογραφή d'une portion de maison.

716 (186 apr.). Demande de mise en vente aux enchères d'un esclave appartenant en commun à diverses personnes sous un régime qui n'était pas celui du droit romain.

717 (fin du Ier s. av.). Pétition relative à une cargaison de froment.

718 (180-192 apr.). Un gros bonnet d'Oxyrhynchus se plaint à l'épistratège T. Claudius Xénophon d'avoir à payer des taxes sur de la βασιλικὴ γῆ, alors qu'il n'en possède pas.

719 (193 apr.). Document relatif à la transcription d'un contrat dans les archives à Alexandrie (coût : 12 drachmes).

720, pl. VII (247 apr.). Pétition en latin au préfet d'Égypte [*C*]*l. Valerius Firmus* par laquelle une femme lui demande un tuteur en vertu de la loi *Iulia* et *Titia*. Signatures en grec de la femme et du tuteur proposé. Réponse du préfet en latin, restituée depuis par Wilcken (*cf. infra*).

721 (13-14 apr.). Demande à l'idiologue (?) Gaius Seppius Rufus d'une concession (par emphyteusis) de terre ὑπόλογος βασιλικὴ.

722 (91 ou 107 apr.) et 723 (138-161). Manumissions.

724 (155 apr.). Contrat de mise en apprentissage d'un élève sténographe (σημιογράφος).

725 (183 apr.). Contrat de mise en apprentissage d'un élève tisserand.

726 (135 apr.). Procuration par laquelle un accusé malade se fait remplacer le jour du procès devant le préfet d'Égypte.

727 (154 apr.). Procuration donnée par deux tuteurs à une tierce personne; le document est adressé à l'ἀρχιδικαστής.

728 (142 apr.). Vente d'une moisson sur pied (καρπωνεία).

729 (137 apr.). Sous location d'un vignoble; formules très développées.

730 (130 apr.). Sous-location de βασιλικὴ γῆ.

731 (8-9 apr.). Engagement (nature indéterminée) pour certaines dates fixes.

732 (150 apr.). Reçu de la taxe des bacs (ὠνὴ πορθμίδων).

733 (147 apr.), n. 734 (165 apr.). Reçus de contributions.

735, pl. V (205 apr.). Comptes militaires en grec et en latin avec noms sémitiques. Je corrige d'après ma copie de l'original : l. 8, αριθμω $\bar{\nu}$; l. 14, *ad cogn*(*itionem*) *lega*(*ti*); l. 15, *Serraeus*; l. 16, *Gaddius*; l. 19, *Alex*(*andriae*); l. 27, *cum epist*(*ratego*); l. 29, *Eponuchus*.

736 (env. 1 apr.). Comptes de ménage intéressants. Noter le mot nouveau καταν-θρωπισμός.

737 (env. 1 apr.). Comptes de salaires de tisserands en latin pour les différents jours de juillet.

738 et 739 (env. 1 apr.). Comptes de ménage. Noter 738, 9 le mot ὄρνις σιδυτή.

740 (env. 200 apr.). Comptes de blé.

741 (IIe s. apr.). Inventaire avec mots rares (γεργαθός, σόλια ἀρσενικά, σανδάλια ὀνικ(ά), βάτελλα:, σκουτλία, etc.).

742-745 (2 av. — 1 apr.). Lettres privées. Noter 745, 4 le titre πολειτάρχης.

746 (16 apr.). Lettre de recommandation adressée à un basilicogrammate des nomes Oxyrhynchite et Cynopolite.

747 (env. 200 apr.). Invitation à diner de la part d'un décurion.

748-772. Fragments de l'Iliade décrits et collationnés mais non publiés *in extenso* (I, 107-116, 160-176; II, 57-73; III, 30-55; IV, 87-96, 364-398, 532-539; V, 130-173, 324-334, 379-390, 578-586, 583-596, 662-682, 715-718, 720-729; VI, 147-149;

VII, 1-35, 68-134; VIII, 109-122; IX, 320-333; X, 542-547; XI, 555-561, 736-764; XIII, 308-317, 342-347, 372-377, 405-413; XV, 736-746; XVII, 353-373).

773-783. Fragments de l'Odyssée, décrits de même (II, 304-312, 339-357, 362-374, 386-410; III, 226-231; IV, 388-400, 520-529; V, 7-17, 34-44; X, 26-50, 124-130; XI, 471-493, 523-545; XVI, 243-256, 288-301; XVII, 137-148, 182-193, 410-428).

784-839. Documents décrits mais non publiés. Sont Ptolémaïques les 784, 797, 798 (183 av.?), 802, 803, 824, 828, 830, 831, 836. Le n. 804 est un horoscope de l'an 4 apr.

Les trois appendices contiennent (I) une liste de corrections au t. II des *Oxyrhynchus papyri* et au volume des *Fayûm Towns*, une réédition (II) du fragment d'Irénée (*Oxy.*, 405) et surtout (III) une *List of Oxyrhynchus and Fayûm Papyri distributed* avec l'indication exacte de l'emplacement actuel de plus de 900 papyrus, répartis entre 38 musées ou bibliothèques. Dans le Royaume-Uni, outre le British Museum, Oxford et Cambridge, nous devons noter comme ayant reçu des papyrus les collections suivantes (les chiffres indiquent le nombre de papyrus donnés) : Dublin, Trinity college (19); musée de Belfast (2); musée de Bristol (2); Chadwick museum, Bolton, Lancashire (2); Owen's college museum, Manchester (8); Liverpool, Free public museum (2); les bibliothèques de Bradfield college, Berkshire (2); Clifton college, Bristol (3); University college, Dundee (1); Edinburgh University (9); Eton college, Windsor (2); Glasgow University (9); Haileybury college, Hertford (1); Harrow school (2); Holloway college, Egham (3); Repton school, Burton-on-Trent (1); Rugby school (2); Winchester college (2); St. Andrew's University (6). En tout 78 papyrus répartis entre 19 collections. On peut se demander si cette dispersion, évidemment favorable à la diffusion des études papyrologiques, ne constituera pas un jour une gêne sérieuse pour les recherches érudites.

Articles sur **Oxyrhynchus IV**.

L. Mitteis, *Uber die Freilassung durch den Teileigentümer eines Sklaven* dans *Archiv*, III (1904), pp 252-256 [Oxy. 716 et 722].

A. Körte, *Die Hypothesis zu Kratinos' Dionysalexandros* dans *Hermes*, XXXIX (1904), pp. 481-498 [Oxy. 663].

J. S. Reid, *On the fragments of an Epitome of Livy discovered at Oxyrhynchus* dans *Class. rev.*, XVIII (1904), pp. 290-300.

Ernst Kornemann, *Die neue Livius-Epitome aus Oxyrhynchus. Text und Untersuchungen* (Leipzig, Dieterich, 1904, in-8°), 131 pp. et 1 pl. en photogravure. Forme le *Zweites Beiheft* des *Beiträge zur alten Geschichte* (6 mark). Travail important qui mérite plus qu'une simple mention, l'auteur ayant collationné le texte sur des photographies et ayant ainsi rectifié plusieurs lectures de MM. Grenfell et Hunt. Le commentaire est très considérable.

Otto Rossbach, *Die neuen Periochae des Livius aus Oxyrhynchos*, BPW, XXIV (1904), col. 1020-1022.

E. Kornemann, *Die neue Liviusepitome aus Oxyrhynchos, ibid.*, col. 1182-1183.

K. Fuhr, *Zu der neuen Liviusepitome, ibid.*, col. 1183.

K. Fuhr, *Zu den kleinen Prosastücken in den Oxyrhynchus Papyri Band. IV, ibid.*, col. 1437-1439.

W. Crönert, WKP, XXI (1904), col. 1122 [Oxy. 654].

C. Wessely, *ibid.*, col. 817-821.

Maurice Croiset, *Le* Dionysalexandros *de Cratinos* dans REG., XVII (1904), pp. 299-310; cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, p. 407.

T. R(einach), REG., XVII (1904), pp. 390-392.

X..., JHS., XXIV (1904), p. 339.

O. Schroeder, BPW., XXIV (1904), col. 1473-1479 et K. Fuhr, XXIV (1904), ibid., col. 1505-1513.

U. von Wilamowitz-Möllendorff, *Gött. Gel. Anz.*, 166 (1904), pp. 169-678 [les pap. littéraires].

C. O. Zuretti, *Boll. di filol. class.*, XI (1904), pp. 97-100.

N. Hohlwein, *Bull. bibl. du Musée belge*, VIII (1904), pp. 325-326.

Kirsopp Lake, *The new sayings of Jesus* dans *The Hibbert Journal*, III (1905), pp. 332-341 [Oxy. 654].

U. Wilcken, *Archiv*, III (1904), pp. 311-411 (brillante restitution de Oxy. 720 et corrections à d'autres textes).

W. G. Rutherford, *The date of the Dionysalexander* dans *Class rev.*, XVIII (1904), p. 440.

K. K(rumbacher), *Byz. Zeitschr.*, XI (1902), pp. 595-598.

S. Reinach, *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, pp. 373-376.

G. Vitelli, *Il IV volume dei Papiri di Oxyrhynchos* dans *Atene e Roma* VII (1904), col. 229-232, cf. 302 et 307.

H. Hilgenfeld, *Neue Logia Jesu* dans *Zeitschr. für wiss. Theol.*, XLVII (1904), pp. 414-418 et *Neue gnostische Logia Jesu*, *ibid.*, pp. 567-573 (Nouvelles restitutions de Oxy. 654 et 655).

L. Mitteis, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, XXV (1904), pp. 374-375.

H. Weil, *Papyrus récemment découverts* dans *Journ. des savants*, II (1904), pp. 569-574.

PAPYRUS PETRIE

MM. Mahaffy et Smyly terminent l'impression du nouveau volume des Papyrus Petrie dont la publication ne se fera guère attendre [paru en août 1905].

G. Lumbroso, *Lettera al signor professore Wilcken* dans *Archiv* III (1904), p. 165, restitue quelques lignes du P. Petrie, I, n. IX [Haeberlin, n. 112].

S. Mekler, *Zu den* νόμιμα *der Flinders Petrie Papyri* dans *Wiener Studien*, XXIV (1902), pp. 457-461 [Haeberlin, n. 112].

W. Crönert, *Archiv*, II (1983), pp, 365-366 commente le fragment du roman réédité en 1901 par Smyly [Haeberlin, n. 135].

P. Foucart, *Un papyrus de Ptolémée III* dans *Rev. arch.*, IV (1904), pp. 157-171 restitue brillamment et commente avec le plus grand soin le P. Petrie II, n. VIII, (republié *Archiv*, I, p. 285).

Sur le fragment de roman republié l'an dernier par Smyly, cf. G. Lumbroso, *Nuovi studii sopra un frammento di romanzo greco* dans *Rendiconti Accad. Lincei*, XII (1903), pp. 175-176 (Haeberlin, n. 135).

Sur le fragment du *Kolax* de Ménandre (Haeberlin, n. 105) identifié en 1898 par Blass, cf. von Holzinger, *Jahresber. Bursian*, CXVI (1903), pp. 311-312.

PAPYRUS AMHERST

Seymour de Ricci, *A latin deed of manumission of a slave (A. D. 221) belonging to the Right Hon. Lord Amherst of Hackney F. S. A.* dans *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XXVI (1904), pp. 145-152 et 185-196 et pl. I-IV, fac similés dessinés et zincogravés (t. à p., in-4°, 21 pp.). Publication commentée d'un acte d'affranchissement en latin, le seul connu jusqu'à ce jour, d'après un diptyque en bois provenant d'Hermoupolis Magna. Les signatures sont en grec, le document est bien conservé, mais les cachets en cire ont disparu. Le texte est reproduit dans P. F. Girard, *Textes* (3e éd.), pp. 849-850 d'après la copie de S. de Ricci. Cf. Wilcken, *Archiv* III (1904), p. 309, qui restitue avec raison l. 2 *ex m[atr]e Terheutae*, correction qu'ont aussi trouvée de leur côté MM. Hunt, Vitelli et Crönert. Cf. aussi Mitteis, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, XXV (1904), p. 377.

O. Plasberg, *Archiv*, II (1903), pp. 206-208 a reconnu que le pap. gr. 162 de Strasbourg était un fragment du P. Amherst, n. 18, où il s'intercalait entre les coll. 18 et 19.

Grenfell et Hunt, P. Oxy. IV, p. 235, discutent P. Amh. 95, 4 et p. 269 corrigent P. Amh., 135, 21.

W. Crönert, *Archiv*, II (1903), pp. 341, 343-349, 354-364, 366-367, 369, 374-375, 381, décrit et analyse les P. Amh. 10-26, 159 et 160.

C. Schmidt, *ibid.*, pp. 381-382 décrit et analyse les P. Amh. 190-201 et p. 384, parle du P. Amh. 2.

S. de Ricci, *Un papyrus latin d'Égypte* dans *Revue arch.*, II (1903), pp. 257-261 [Amh. 27].

Robinson Ellis, *De latina metaphrasi Babrii fabularum* dans *Album... van Herwerden*, pp. 39-44 [Amh. 26].

D. C. Hesseling, *Ad papyrum Amherstianum CLIII*, *ibid.*, pp. 99-106 : γαιδάριον est le mot pour *âne* en grec moderne. Cf. aussi Wessely, ΓΑΙΔΑΡΟΣ dans *Studien*, II (1902), p. 35.

P. Jouguet, *Revue critique*, LV (1903), p. 8, corrige Amh. 30.

F. Mayence, *Bull. bibl. du Musée belge*. VII (1903), pp. 5-10.

W. Heraeus, *Aus einer lateinischen Babriosübersetzung* dans *Archiv für lateinische Lexicographie*, XIII (1904), p. 129 [Amh. 26].

G. Fraccaroli, *Rivista di filologia*, XXX (1902), pp. 346-352.

K. Krumbacher, *Byz. Z.*, XI (1902), pp. 595-597.

X..., *The Athenaeum*, 30 août 1902, n. 3905, pp. 281-282.

O. Gradenwitz, *Rescripte auf Papyrus* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, XXIII (1902), pp. 356-379 [Amh. 27].

S. de Ricci, *Archiv* II (1903), p. 517 [Amh. 39 est le début de *Greek papyri*, I, 30].

G. Lumbroso, *Osservazioni papirologiche* dans *Rendic. Accad. Lincei*, XI (1902), pp. 80-81 [Amh. 95, 96, 114].

G. Schmid, *De antiquissimi Argonautorum codicis particula nuper reperta* dans *Journ. Min. Instr. Publ. S. Petersb.* 341 (1902), pp. 246-247 [Amh. 16].

C. Wessely, *Studien*, III, nn. 277-278 *b*, republie Amh. 157, 158 et 186.

COLLECTION SAYCE

Sur les ostraka grecs de la collection Sayce cf. une note additionnelle : *Corrigenda to paper on Greek Ostraka from Egypt* dans *Proc. soc. bibl. arch.*, XXIII (1901), p. 302 (cf. *supra*, pp. 211-217).

PAPYRUS DE PARIS

Henri **Weil**, *Nouvelles tablettes grecques provenant d'Égypte* dans *Mélanges Perrot*, pp. 331-332.

Publie cinq distiques (trimètres iambiques) sur divers héros de la fable déchiffrés par S. de Ricci sur des tablettes de bois enduit de cire (IVe s. apr.) envoyés en 1856 de Memphis au Louvre par Auguste Mariette. Ces tablettes sont citées par Edélestand du Méril, *De l'usage non interrompu jusqu'à nos jours de tablettes en cire* (2e *édition*) dans *Études sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire* (Paris, 1862 in-8°) *erratum*, p. 506 et par de Nieuwerkerke, *Rapport sur les travaux de remaniement et d'accroissement réalisés depuis 1849 dans les Musées impériaux* (Paris, 1863, in-8°), p. 50 (cf. REG., XV, 1902, p. 453, note 2). M. Weil n'a publié qu'une partie de ces vers. Je compte en donner une édition complète ainsi que des autres textes que contient ce curieux cahier d'écolier.

C. **Wessely**, *Studien*, III, nn. 98-111, 119-127, 135-139, 239, 240, 254, 257, 260-262, 276, 321-328, 450, 451, 470-472, 490-492, 501, 502, 504, 505, 507-510, 544, 555, 579, 581-583, 608, 609, 611, 612, publie le texte de 73 documents byzantins du Louvre, presque tous déjà contenus dans son recueil de 1889, *Die Pariser Papyri des Fundes von El-Faijûm*. Si je ne me trompe ne sont inédits que les nn. 102, 107, 109, 111, 125, 136, 138, 240, 268 et 327, c'est-à-dire une dizaine de textes, d'ailleurs sans importance.

C. **Wessely**, *Byzantinische Stempelschrift auf Papyrus* dans *Studien*, II (1902), pp. XXXIX-XLI, Publication en fac-similé du papyrus 7346 du Louvre. C'est une grande signature administrative en gros traits qui semble avoir conféré au papyrus qu'elle ornait, la valeur officielle de notre papier timbré.

Eine Mithraslitургie erläutert von Albrecht **Dieterich** (Leipzig, Teubner, 1903, in-8°), x-230 pp.

D'une conférence faite à Strasbourg le 4 octobre 1901, M. Dieterich a tiré un beau livre, dont le point de départ est le grand papyrus magique de Paris collationné pour lui par W. Kroll. Il a cru retrouver dans ce texte énigmatique les restes, encore reconnaissables, d'une liturgie du culte mithriaque. Je ne suis pas compétent pour discuter le bien-fondé de cette hypothèse que M. Cumont, le meilleur spécialiste en le matière, refuse formellement d'admettre.

CR par F. Cumont, *Un livre nouveau sur la liturgie païenne* dans *Rev. instr. publ. Belg.*, XLVII (1904), pp. 1-10 ; K. K(rumbacher), *Byz. Z.*, XIII (1904), p. 230, cf. p. 588 ; P. Perdrizet, REG, XVII (1904), p. 356 (très sceptique) ; S. Reinach, *Revue arch.*, II (1903), pp. 377-378 ; X., LC. LV (1904), col. 303-304 : Rudolf Asmus, WKP, XXI (1904), col. 233-239 ; E. Remy, *Rev. d'hist. eccl.*, V (1904), pp. 290-298 ; H. Holtzmann, DLZ, XXIV (1903), col. 2729-2731 ; G. Tropea, *Riv.*

di storia antica, VIII (1904), pp. 319-321 ; A. Roussel, *Bull. crit.*, XXV (1904), pp. 285-286 ; A. B., *Revue critique*, LVII (1904), p. 319.

Seymour de Ricci, *Papyrus de Pathyris au musée du Louvre* dans *Archiv*, II (1903), pp. 515-520. Réédition de 4 papyrus ptolémaïques (Louvre 10593, 10594, 10628, 10632) inexactement publiés par M. Revillout dans ses *Mélanges sur la Métrologie*.

Seymour de Ricci, *Deux papyrus grecs de Soknopaiou Nêsos au musée du Louvre* dans *Festschrift O. Hirschfeld*, pp. 104-107.

Publication de deux papyrus inédits :

Louvre 10356. Même texte que BGU, 322.

Louvre 10365 (216 apr.). Prêt de 72 drachmes.

Le papyrus 63 de Paris, traduit jadis par M. Lumbroso, commenté et réédité depuis par M. Revillout sera republié plus correctement par MM. Mahaffy et Smyly en tête du t. III des *Petrie papyri* ; en attendant il est souvent cité et discuté par Grenfell et Hunt P. Tebt. I (cf. p. 673) qui utilisent aussi parfois d'autres papyrus de Paris.

Un passage du papyrus astronomique d'Eudoxe (Haeberlin, n. 77) est étudié par F. Boll, *Sphaera, neue griechische Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Sternbilder* (Leipzig, Teubner, 1903 in-8°), pp. 312-314.

Le papyrus 5 de Paris est commenté par J. C. Naber, *Archiv*, III (1903), pp. 20-21.

Reitzenstein, *Poimandres* passim (cf. p. 381 index), cite des papyrus de Paris, surtout le grand papyrus magique de la Bibliothèque Nationale, et le papyrus Mimaut (Louvre) qu'il republie d'après sa copie et qu'il étudie aussi dans un article *Zum Asclepius des Pseudo-Apuleius* dans *Archiv für Religionswissenschaft* VII, (1904), pp. 393-411.

P. F. Girard, *Textes* [3], pp. 353-354 réédite les fragments de Papinien conservés au Louvre. Nous croyons, après examen de l'original, que les textes publiés laissent beaucoup à désirer.

Fr. Steffens, *Lateinische Paläographie* II, pl. 52 donne une phototypie partielle d'un document pontifical sur papyrus de l'an 876 conservé à la Bibliothèque Nationale.

L. Delisle, *Un feuillet de papyrus retrouvé* dans *Journ. des savants*, 1903, pp. 523-527 et L. Traube et L. Delisle *Un feuillet retrouvé du recueil écrit sur papyrus de lettres et de sermons de Saint Augustin* dans *Bibl. de l'École des Chartes* LXIV (1903), pp. 453-480 et pl. montrent qu'un feuillet de papyrus latin conservé à la Bibliothèque Impériale de S. Pétersbourg, publié jadis par E. Muralt, *Bull. Ac. S. Pet.* III, 1847, pp. 347-350 (cf. Miller, *Journ. des sav.* 1876, p. 107) a été détaché, il y a un siècle, du célèbre ms. sur papyrus des Sermons de S. Augustin partagé entre Paris et Genève et dont la plus ancienne mention se trouve dans deux lettres de Nicolas le Fèvre (musée Condé, Chantilly) publiées par L. Delisle dans une plaquette offerte le 15 août 1903 à M. Boissier et intitulée *Deux lettres de Nicolas le Fèvre au P. Sirmond*.

FOUILLES FRANÇAISES EN ÉGYPTE

« En déblayant la pyramide d'Ounas à Sakkarah, M. Maspero a rencontré dans

un des souterrains qui en dépendent tout un lot de momies d'époque romaine et presque byzantine qui y avaient été déposées. Les Coptes les avaient bouleversées et dépouillées, mais M. Maspero a recueilli beaucoup de fragments de vieux papiers qui avaient servi à les bourrer. Il y avait beaucoup d'hiératique, un peu de démotique, un peu de grec et trois fragments araméens ». (De Vogüé, *C. R. Acad.*, *Inscr.* 1902, pp. 247-248).

M. Clermont-Ganneau a longuement étudié les fragments araméens : il a réussi à les déchiffrer et il y a reconnu notamment la mention de l'an 29 d'Artaxerxès (Longuemain? 436 av.). Ces papyrus ainsi que celui de Strasbourg (cf. *infra*) montrent que les papyrus araméens d'Égypte ne sont pas d'époque Ptolémaïque mais, comme l'avait toujours soutenu M. Clermont-Ganneau, d'époque persane (*ibid,*, 1904, pp. 212-213; cf. pp. 436 et 445-446. Cf. aussi de Vogüé, *Inscription araméenne trouvée en Égypte, ibid.*, 1903, pp. 269-276 et planche).

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, a écrit à l'Académie des Inscriptions une lettre dans laquelle il l'assurait de tout l'intérêt qu'il portait à la papyrologie, et M. Bayet en a écrit une autre dans laquelle il lui promettait d'attirer sur l'achat de papyrus grecs l'attention de tous les savants français envoyés en mission en Égypte. Ce sont là pour les papyrologues français de précieux encouragements (*C. R. Acad. Inscr.* 1903, pp. 633-635 et 648-649).

FOUILLES DE MM. JOUGUET ET LEFEBVRE

J'ai rendu compte l'an dernier (REG XV, 1902, pp. 450-451) des deux premières campagnes de fouilles de MM. Jouguet et Lefebvre à Ghorân (1900-01) et à Medinet-en-Nahas (1901-02) (1). Cette année-ci encore l'amabilité de M. Jouguet me permet de donner aux lecteurs de mon *Bulletin* des détails précis sur ses deux nouveaux voyages en Égypte, en 1902 et en 1904. Je lui laisserai donc la parole :

« En janvier 1903 nous sommes revenus, Lefebvre et moi, à Medinet-en-Nahas (Magdola) avec l'intention : 1° d'achever la nécropole; 2° d'explorer la région entre Magdola et *Talit* où Grenfell et Hunt avaient fouillé l'année précédente. La première partie de cette besogne était facile; elle n'a pas donné de grands résultats. Encore quelques cartonnages, mais très peu; la plupart des belles tombes profondes, pour des raisons qui nous échappent, étaient gâtées par l'humidité.

Nous n'avons rien trouvé dans le voisinage de Magdola qu'un petit couvent (?) Copte, avec une inscription peinte dans une niche couverte de stuc, qui malheureusement s'effritait à mesure qu'elle venait au jour. Nous en avons pris une copie qui a été remise à M. Pierre Lacau.

Au bout d'un mois nous quittions le Fayoum. Sur les conseils de M. Maspero nous nous sommes résolus à tenter l'exploration de la grotte des crocodiles de Maabdeh, en face de Manfalout et, après dix jours d'examens et de sondages, nous avons pu constater, non seulement que ce travail présentait de grands dangers, mais encore qu'il était vain. Le fond de la grotte, où Harris aurait vu des

(1) Cf. P. Jouguet, *Rapport sur deux missions au Fayoûm* dans *C.-R. Acad. Inscr.*, 1902, pp. 345-359. Il y publie même (pp. 350-352) deux passages d'un papyrus de Nahas (registre d'une association religieuse).

momies humaines et des momies de crocodiles, en bel état de conservation, n'est plus rempli que d'un amas gluant de bandelettes, de débris humains et d'ossements de crocodiles. D'ailleurs des débris du même genre répandus sur tout le parcours, dans les étroits boyaux qui mènent à la cachette, attestent un va et vient de pillards. Cette caverne a fourni d'antiquités tous les voleurs du pays. Sans doute bien des monuments anonymes de nos musées viennent de là. Et comment en eût-il été autrement ? l'entrée de la caverne est ouverte à tous ; il n'est pas de gamin dans le village voisin qui n'en connaisse tous les détours.

De Maabdeh nous sommes allés à Tehneh où nos recherches ont porté sur la nécropole et sur le kôm. Nous avons vainement cherché la nécropole grecque, mais nous avons trouvé un cimetière romain et un cimetière chrétien, tous les deux contenant un grand nombre de stèles funéraires intéressantes pour l'onomastique (publiées par G. Lefebvre, *Inscriptions grecques de Tehneh* dans *Bull. de corr. hell.* XXVII, 1903, pp. 341-390 et *Inscriptions chrétiennes du musée du Caire* dans *Bull. de l'Inst. Fr. d'Arch. Or.*, III, 1903, pp. 69-95). Non loin des tombes romaines, autour d'un rocher creusé et qui a du contenir une tombe pillée depuis longtemps, nous avons trouvé, à moins d'un mètre de profondeur dans le sol, une collection de petits sarcophages en calcaire ou en terre cuite contenant de petits cercueils en bois peint, anthropoides, à tête d'épervier, où se trouvait une pseudo-momie d'Osiris ; le masque, les mains, les attributs etc. sont en cire. Un petit rouleau de papyrus copte magique du Ier ou du IIe siècle de notre ère, qui fut trouvé dans l'un des tombeaux, sur le couvercle d'un sarcophage, prendra place dans les collections de la Bibliothèque Nationale, quand M. Pierre Lacau l'aura publié. Cf. sur ces fouilles G. Lefebvre, *Sarcophages égyptiens trouvés dans une nécropole gréco-romaine à Tehneh* dans *Annales du service des antiquités* IV (1903), pp. 227-231.

Dans le *kom*, un sondage nous a livré une base inscrite (dédicace à Ammon et Souchos) datée de l'an 174, des restes d'architecture romaine et quelques fragments de papyrus.

En 1904, Gustave Lefebvre a repris les fouilles de Tehneh et il a fait porter son effort sur le *kom* (1). Il a déblayé d'abord quelques ruines de maisons byzantines, dans les environs de la base ci-dessus mentionnée (IVe. Ve s.). Il y a trouvé des monnaies et des papyrus : beaucoup de fragments et une trentaine de rouleaux complets, la plupart coptes, d'autres grecs ou arabes ; quelques débris de parchemins coptes et syriaques.

Au dessous de ces maisons byzantines il a découvert le monument dont provenait la base inscrite. C'est un temple dédié à Souchos, Ammon, Hermès, Hera et autres σύνναοι. Le temple, qui a dû être construit, sous Néron, se compose d'une voie sacrée ornée de statues dont nous avons les bases et d'une salle hypostyle précédant un sanctuaire creusé dans le roc. On y a trouvé bon nombre d'inscriptions gravées ou peintes ; les unes sont des dédicaces mentionnant des marins de la flotte impériale ; d'autres sont relatives à des crues du Nil ; le nom d'Akoris paraît dans ces textes.

Dans les grottes funéraires de l'Ouest on a aussi trouvé des antiquités intéres-

(1) Cf. Th. Homolle, *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, pp. 338-339.

santes, ainsi que des papyrus. Lefebvre était accompagné de M. Barry, membre de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire ».

Quant aux publications que préparent MM. Jouguet et Lefebvre, signalons un travail d'ensemble sur *Magdola* qu'ils nous promettent pour les premiers mois de 1906 et un article dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* sur les papyrus littéraires de Ghorân : on y trouvera sept fragments de l'*Hypobolimaios* et un de l'*Apistos* de Ménandre (Cf. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1904, p. 424).

Pierre **Jouguet** et Gustave **Lefebvre**, *Papyrus de Magdôla* dans *Bull. de corr. hell.*, XXVI (1902), pp. 95-128 (nn. 1-22) et XXVII (1903), pp. 174-205 (nn. 23-41). Série très curieuse de quarante et une pétitions ptolémaïques (222-218 av.) retirées par MM. Jouguet et Lefebvre de cartonnages en papyrus de cercueils de Magdola. Ce sont les premiers spécimens du produit de leurs fouilles de Medinet-en-Nahas (janvier-avril 1902). Toutes ces pétitions, adressées pour la forme au roi, portent la réponse du stratège généralement sous la forme d'un ordre bref à l'épistate. Elles sont intéressantes pour les renseignements qu'elles fournissent sur la vie de l'époque, la compétence judiciaire des stratèges, les σταθμοί, les κλῆροι etc.

1. Un Macédonien des troupes de Pythangelos, exerçant la fonction nouvelle d'ἐπιλάρχης, réclame le paiement du loyer de son κλῆρος, loyer que deux locataires refusent de payer.

2. Une femme se plaint qu'on l'empêche de bâtir un mur sur un terrain où se trouve un ἱερὸν Συρίας Θεοῦ καὶ Ἀφροδίτης Βερενίκης.

3. Trois Juifs (?) Theodotos, Gaddaios et Phanias se plaignent de l'inexécution d'une clause d'un bail.

4. Un clérouque réclame le prix de ses cochons qu'on lui a tués.

5. Fragment relatif à des difficultés dans l'application d'un bail.

6. Deuxième plainte contre des bergers, la première n'ayant pas abouti.

7. Fragment mentionnant Κροκοδίλων πόλις.

8. Plainte au sujet du vol d'une serpe, d'une hache et d'autres outils.

9. Une Ἰσιονόμος se plaint que son Ἰσιεῖον menace ruine.

10. Tryphon se plaint de Teôs son associé (agricole?).

11. Un patron de barque chargé de la καταγωγὴ τοῦ σίτου a été obligé par une bourrasque d'aller se réfugier au port du nome Arsinoïte. Il désire y trouver du blé pour charger son bateau.

12. Plainte au sujet d'un bail où manquaient les sceaux des parties et des témoins.

13. Plainte en détournement de meubles faisant partie d'une succession, et plainte en non-restitution de gages. Curieuse liste d'effets d'équipement militaire.

14. Plainte d'un père de famille contre la courtisane Dêmô qui a extorqué mille drachmes au jeune Sopolis, son fils.

15. Plainte d'un coiffeur qui réclame son salaire.

16. Théodotos se plaint de Nicias qni ne veut pas lui rendre son ânesse.

17. Dioclès réclame 30 choinices de vin.

18. Plainte au sujet d'un vol de froment. L'enquête est commencée.

19. Pétition d'un ibiobosque.

20. Plainte au sujet d'une maison indûment occupée.

21. Pétition relative à des voies de fait et à un animal dévoré (?) par des bêtes.

22. Pétition mutilée.

23. Plainte contre une femme qui refuse de rendre 24 drachmes de cuivre.

24. Amusant récit du scandale causé sur la voie publique par une courtisane injuriant et maltraitant un passant qui avait, semble-t-il, dédaigné les œillades qu'elle lui décochait d'une fenêtre. Pour le village de Ψυα cf. P. Petrie, II, 28, VI.

25. Plainte contre Seuthès (un Thrace?) qui ne veut pas rendre 15 artabes d'orge.

26. Plainte contre un marchand de vin qui non seulement vendait à des conditions usuraires mais encore trompait sur la quantité.

27. Plainte d'une propriétaire sur le terrain de qui on veut bâtir.

28. Plainte d'un fermier d'une terre ἐν δωρεᾷ contre deux Égyptiens qui ont détruit ses semences en inondant son champ.

29. Plainte au sujet du partage d'un terrain loué en commun.

30. Plainte au sujet d'un contrat.

31. Plainte au sujet d'une succession grevée de charges.

32. Pétition au sujet d'une tutelle.

33. Plainte d'une femme qui, aux bains publics, a eu la cuisse gauche et le ventre brûlés par un παραχύτης maladroit.

34. Plainte au sujet d'un prêt non remboursé.

35. Plainte d'une femme au sujet d'un manteau volé par un juif et caché (?) ἐν τῇ προσευχῇ τῶν Ἰουδαίων.

36. Les propriétaires d'un tissage de lin (λινυφαντεῖον) demandent qu'après enquête il leur soit permis de remplacer leur matériel en mauvais état.

37. Plainte d'un batelier.

58. Plainte d'un garde maltraité par des bergers.

39. Sosigénès réclame 12 drachmes et un vase de cuivre (ποτήριον χαλκοῦν).

40-41. Fragments de pétitions.

Articles parus sur les papyrus de Magdôla :

U. Wilcken, *Archiv*, II (1903), pp. 384-385 et III (1904), pp. 308-309.

W. Crönert, *Remarques sur les papyrus de Magdola* dans REG, XVI (1903), pp. 193-197.

X.... WKP, XX (1903), col. 1189-1190.

X..., DLZ, XXIV (1903), col. 472.

γ., *Die französische Papyrusgrabung in Fajum* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1902, IV, p. 287; γ., *Die letzte französische Papyrusgrabung*, *ibid.*, 1903, II, p. 360.

X., *Amer. journ. of arch.*. VII (1903), pp. 361-362.

P. Perdrizet, *Rev. des ét. anc.*, VI (1904), pp. 159-160 se déclare, avec raison, peu convaincu de l'identité du dieu Herôn de Magdôla et de la divinité thrace du même nom.

P. **Jouguet** et G. **Lefebvre**, *Deux ostraka de Thèbes* dans *Bull. de corr. hell.*, XXVIII (1904), pp. 201-209 et pl. X, photogravure. Publication de deux ostraka achetés à Louqsor par les auteurs. Le premier contient une anecdote *en vers* (c'est M. Théodore Reinach qui l'a reconnu le premier) relative à une réponse du philosophe scythe Anacharsis. Le deuxième contient un texte chrétien liturgique très mutilé dont les éditeurs ont publié depuis une deuxième restitution :

Note sur un ostrakon de Thèbes (Égypte), *ibid.*, XXIX (1905), p. 104 (lire μεταλαβουμεν?) et de l'autre côté un portrait de S. Pierre avec la légende inattendue ο αγιος Πετρος ο ευαγελτ (εὐαγγελίστης!)

G. **Lefebvre,** *Un temple du Fayoûm consacré à des divinités helléniques.* Ce mémoire, demeuré manuscrit, est un « travail de première année » de l'École française d'Athènes. Il est analysé et discuté par Collignon et Pottier *C. R. Acad. Inscr.*, 1903, pp. 446-450. Rappelons que les recherches de M. Lefebvre lui ont valu une médaille de la Société centrale des architectes (*ibid.*, 1904, p. 222) et que son recueil des inscriptions grecques chrétiennes de l'Égypte est prêt pour l'impression (*ibid.*, pp. 534-536).

PAPYRUS D'ANTINOOUPOLIS

Les deux dernières campagnes de M. Gayet à Antinoou ne paraissent pas avoir fait trouver beaucoup de papyrus. Celle de 1902-1903 n'en a pas donné du tout : cf. la *Notice relative aux objets recueillis à Antinoé pendant les fouilles exécutées en 1902-1903 et exposées au Musée Guimet du 7 juin au 7 juillet 1903 par* Al. Gayet (Paris. Leroux, 1903 in-16), 44 pp.

Quant à la campagne de 1903-1904, entreprise aux frais de la *Société française des fouilles archéologiques,* les objets rapportés n'ont pas été encore exposés et je ne les connais que par un article de M. Gayet, *Les Acteurs des Jeux olympiques d'Antinoë* dans *La Renaissance latine,* III (1904), pp. 151-164.

R. de Ruggiero, *Due papiri giuridici di Antinoe* dans *Bull. dell' Ist. di Dir. Rom.*, XIV (1901), pp. 285-293, republie d'après une des copies nouvelles de S. de Ricci le testament de Kollouthos et le certificat médical d'Antinoou. Cf. uue note additionnelle du même : *Correzioni al papiro di Antinoe dell' a. 454, ibid.,* XV (1902), p. 73.

Un gros fascicule des *Annales du Musée Guimet,* t. XXX, 3 (1903), 159 pp. et XXIV pl. est consacré aux fouilles d'Antinoou ; il contient les mémoires suivants : F. Nau, *Histoire de Thaïs, publication des textes grecs inédits et de divers autres textes et versions*; Al. Gayet, *L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoë* (*fouilles exécutées en 1901-1902*) ; Seymour de Ricci, *Inscriptions grecques et coptes*; E. Guimet, *Symboles asiatiques trouvés à Antinoë* (*Égypte*) ; Ed. Bonnet, *Plantes antiques des nécropoles d'Antinoë.*

W. E. **Crum,** *Two Coptic Papyri from Antinoe* dans *Proceedings of the society of biblical archaeology,* XXVI (1904), pp. 174-178, publie d'après des copies de S. de Ricci les deux papyrus coptes découverts il y a deux ans par M. Gayet. Le deuxième n'est qu'une homélie sur la Vierge, mais le premier consiste en douze fragments d'un codex sahidique sur papyrus de l'Évangile de S. Jean avec, en bas de chaque page, une ἑρμηνεία bilingue, grecque et copte, c'est-à-dire une sentence quelconque, généralement sans rapport apparent avec le texte qu'elle accompagne. On a trouvé parmi les manuscrits de la *Koubbeh* de Damas un fragment analogue.

Il a paru dans la *Beilage zur Allgemeinen Zeitung* plusieurs articles sur les fouilles d'Antinoou : 1901, n. 191, p. 8; X., *Neue Funde in Aegypten,* 1902, I, pp. 551-552; γ., *Antinoe ist in Frankreich Mode geworden,* 1903, III, p. 95 ; X.,

Gayet und die koptische Kunst, *ibid.*, pp. 221-222 (sévère); J. Strzygowski, *Antinoë = Bawit und die deutsche Wissenschaft*, *ibid.*, pp. 493-495.

X..., *Les fouilles de M. Gayet à Antinoë* dans *Rev. de l'hist. des rel.*, XLVII (1903), pp. 433-435.

PAPYRUS THÉODORE REINACH

Théodore **Reinach**, *Un ostrakon littéraire de Thèbes* dans *Mélanges Perrot* (Paris, 1903, in-8°), pp. 291-296 (cf. *CR. Acad. Inscr.*, 1902, p. 277).

Le *roi des ostraka* est un grand tesson acheté à Louqsor par M. Théodore Reinach et qui porte 14 lignes, malheureusement mutilées (IIe-Ier s. av.) d'un texte grec littéraire en prose rythmée. C'est un dialogue entre un ivrogne et son ami, curieux spécimen de la littérature alexandrine, d'un style analogue à celui de l'*Alexandrian Erotic Fragment*. CR par Blass, *Archiv*, III (1904), pp. 280-281, n. 216.

M. Théodore Reinach a communiqué à l'Académie des Inscriptions un papyrus ptolémaïque de sa collection donnant le texte d'une pétition datée de 141 av. (*C. R. Acad. Inscr.*, 1904, p. 363).

L'impression du volume des *papyrus Reinach* est presque terminée. [Le volume a paru en juillet 1905.]

PAPYRUS DE BRUXELLES

Fernand **Mayence** et Seymour **de Ricci**, *Papyrus Bruxellensis I. Papyrus inédit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (recto), publié et expliqué* dans *Musée belge*, VIII (1904), pp. 101-117 et 1 pl. en photogravure. Nous avons publié dans cet article le recto du papyrus cadastral décrit par moi REG, XIV (1901), p. 190. C'est une liste (env. 200 apr.) de divisions cadastrales (σφραγῖδες) avec le détail des terres qu'elles renferment, leur nature, leurs produits et leurs propriétaires. Il s'agit apparemment du rôle d'établissement d'un impôt foncier. Les comptes du verso, un peu plus récents, et que nous publierons ultérieurement, semblent avoir fait partie du dossier d'Herôninos, réparti entre Paris, Leipzig, le Caire et surtout Florence.

Cf. R. de Ruggiero, *Frammenti di un libro catastale scoperti in un papiro greco d'Egitto* dans *Bull. dell' Ist. di Dir. Rom.*, XVI (1903).

M. Capart a signalé à M. Philippe Berger, qui les a communiqués à l'Académie des Inscriptions, plusieurs fragments de papyrus couverts d'une écriture inconnue et conservés au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles. Malgré leur apparence séduisante, je ne puis croire à l'authenticité de ces textes que j'ai examinés sur les originaux (Cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1903, pp. 43-44).

Grenfell-Hunt, P. Oxy. IV, pp. 265-271, énumèrent les 20 papyrus d'Oxyrhynchus et du Fayoum donnés par l'*Egypt Exploration Fund* au Musée de Bruxelles. On les trouvera également décrits dans un spirituel article de Jean de Mot, *Papyrus grecs* dans *Bull. des Musées Royaux*, III (1904), pp. 92-94.

PAPYRUS DE LEYDE

P. Jouguet lit Φιλώ[κα]στρα en un mot dans le papyrus Z, l. 8 (*Revue critique*, LV, 1903, p. 5).

R. Laqueur, *Quaest. epigr. et papyrol. selectae*, pp. 57-60, étudie le protocole du papyrus N.

M. Wilcken a de nouveau collationné, en août 1904, les papyrus ptolémaïques de Leyde ainsi que le papyrus Z.

Les papyrus magiques Leyde V et W sont à plusieurs reprises utilisés par Reitzenstein, *Poimandres* (cf. l'index, p. 381) et par A. Brinkmann, *Rh. Mus.*, LVII (1902), pp. 481-497 (cf. notamment, p. 496, note importante).

Un fragment du papyrus latin de Leyde (rescrit impérial) est reproduit d'après la planche de la *Paleographical Society*, par Fr. Steffens, *Lateinische Paläographie*, I (Fribourg en Suisse 1903, fol.), pl. 18.

PAPYRUS DE STRASBOURG

O. **Plasberg,** *Strassburger Anekdota* dans *Archiv*, II (1903), pp. 185-228 et pl. I (phototypie). Excellent article où sont commentés avec beaucoup de soin une série de papyrus littéraires inédits de la collection de Strasbourg. M. Plasberg a profité de l'assistance de MM. Reitzenstein et Bruno Keil. (C. R. par Kenyon, *Arch. report*, 1902-1903, p. 40, et par γ, *Neue Strassburger Papyri*, dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, II, p. 472.)

Pap. gr. 1016 (pp. 185-196 et pl. 1), (IIe s. apr.). Restes de près de 50 vers iambiques où l'éditeur a retrouvé plusieurs monostiques de Ménandre (Meineke, 334, 353, 361, 700). Le tout forme une série de distiques sur les femmes que M. Plasberg veut qu'on appelle les *Disticha Argentinensia*.

Pap. gr. 1015 (pp. 196-206), (Ier-IIe s. apr.), 6 coll. de scholies sur l'Iliade, chant V; cf. A. Ludwich, *Die neuen Papyrus-Kommentare zu den Homerischen Gedichten* dans BPW, XXIV (1904), col. 348-350.

Pap. gr. 162 (206-208), (Ier-IIe s. apr.), 2 coll. de scholies sur l'Odyssée chant XV détachées du P. Amherst, n. 18 ou elles s'intercalent entre les coll. 18 et 19; cf. Ludwich, *l. c.*, col. 316-317.

Pap. gr. 1179 (pp. 208-217), (IIe s. apr.). Au verso d'un compte, 23 vers mutilés d'un hymne à Hermès analogue et par endroits identique à celui des papyrus 46 et 121 du British Museum.

Pap. gr. 1017 (pp. 217-224 et pl. I). Trois fragments très énigmatiques d'un texte juif ou chrétien contenant des sentences morales et où sont mentionnés Παῦλο[ς?] (l'apôtre ou le personnage mentionné dans P. Paris, 68?) et Ἰουδαΐ[οι?]

Pap. gr. 748 (pp. 224-227). Parchemin (Ve s.). Genèse, XXV, 19-22 et XXVI, 3-4 dans une version remarquable s'éloignant sensiblement de la LXX (cf. infra, *Genève*).

Pap. gr 911 (pp. 227-228). Codex sur papyrus (IVe s.) II Rois (II Samuel), XV, 36-XVI, et 3-4, dans la LXX.

C. R. de **Keil,** *Anonymus Argentinensis*, par A. Martin, *Rev. crit.*, LIV (1902),

p. 45; Fr. Cauer BPW, XXII (1902), col. 1441-1449 et 1473-1479; O. Schulthess, WKP, XXI (1904), col. 1217-1225; X., *Zu der Ausgabe des Anonymus Argentorensis* (sic) dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1902, III, p. 392; Macan, *Class. rev.*, XVI (1902), p. 235; P. Foucart, *Les constructions de l'Acropole d'après l'Anonymus Argentinensis* dans *Rev. de philol.*, XXVII (1903), pp. 5-12. Corrections aux suppléments de Keil. E. Cavaignac, *Le § 7 du papyrus de Strasbourg*, *ibid.*, pp. 158-163.

J. Bidez, *Fragments nouveaux de Sotérichos* dans *Rev. de philol.*, XXVII (1903), pp. 81-85. Attribue à Sotérichos les fragments épique et cosmogonique de Strasbourg (Pap. gr., 480 et 481), publiés par Reitzenstein.

W. Crönert, *Archiv* II (1903), analyse et commente plusieurs papyrus littéraires de Strasbourg récemment publiés : pp. 350-351 (fr. épiques et cosmogoniques, éd. Reitzenstein); pp. 362-363 (Anon. Argent.); pp. 377-379 (fr. médicaux, éd. Kalbfleisch).

C. Schmidt, *Archiv* II (1903), pp. 383-384, étudie l'ostrakon chrétien publié en 1901 par Reitzenstein.

O. Schulthess, *Neue philol. Rundschau*, 1902, pp. 530-532, analyse les *Pap. Argentoratenses* de Kalbfleisch.

H. **Bresslau,** *Ein lateinischer Empfehlungsbrief* (*Pap. lat. Argent. 1*), dans *Archiv*, III (1904), pp. 168-172 et pl. I phototypie.

Très beau papyrus latin du milieu du IVe s. apr. Lettre par laquelle Vitalis recommande à Achillius ἡγεμ(ὼν) Φοινείκης un rhéteur (?) nommé *Theophanes* originaire d'Hermoupolis magna.

R. **Laqueur,** *Quaestiones epigraphicae et papyrologicae selectae*, p. 33, note 1, publie d'après ses copies et celles de M. Bruno Keil les protocoles de quatre contrats ptolémaïques (115-111 av.) de Strasbourg (gr. 56, 57, 59 et 62).

O. **Lenel,** *Zwei neue Bruchstücke aus Ulpians Disputationen* dans *Sitz. Berl. Akad.*, 1903, pp. 922-936, pl. III-IV et *Nachtrag*, pp. 1034-1035; *Neue Ulpianfragmente*, *ibid.*, 1904, pp. 1156-1172, pl. XIII-XIV. Publication avec d'excellentes phototypies d'une série fort intéressante de fragments de parchemins juridiques latins (Ve s. apr.) achetés en plusieurs fois par la bibliothèque de Strasbourg. L'identification de deux passages de ces parchemins avec deux citations de *Disputationes* d'Ulpien, conservées par le Digeste, a permis à M. Lenel de reconnaître que les fragments de Strasbourg provenaient des livres II et III de cet ouvrage. Un de ces deux passages avait été considéré, à tort, comme interpolé par Lusignani, Erman et Ferrini. M. Lenel a aussi reproduit ces fragments dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, XXIV (1903), pp. 416 suiv. et *Weitere Bruchstücke aus Ulpians Disputationen*, *ibid.*, XXV (1904), pp. 368-374.

J. **Euting,** *Notice sur un papyrus égypto-araméen de la bibliothèque impériale de Strasbourg* dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, XI, 2 (1904), pp. 297-311 et pl. en héliogravure.

Papyrus en langue araméenne, acheté à Louxor, et daté de l'an 14 de Darius (II?). Il contient, comme l'a montré M. Clermont-Ganneau, une pétition au satrape contre les prêtres égyptiens du Serapéum coupables, paraît-il, d'avoir corrompu le sous-gouverneur d'Éléphantine et d'avoir fait boucher (?) un puits servant aux besoins de la garnison de la forteresse d'Éléphantine. Cf. sur ce papyrus Clermont-Ganneau, *C. R. Acad. Inscr.*, 1903, p. 364 (cf. *ibid.*, p. 76); Ph. Virey, *Bull. cri-*

tique, XXV (1904), pp. 556-558; O. H. Lange, DLZ, XXIV (1903), col. 3123-3124; I. G(uidi), *La Cultura*, XXIII (1904), p. 237, etc.

Sur l'édition des papyrus démotiques de Strasbourg par W. Spiegelberg, cf. un CR., élogieux de Maspero, *Rev. crit.*, LIV (1902), pp. 144-145.

W. **Spiegelberg**, *Eine sahidische Version der Dormitio Mariae* dans *Recueil de travaux*, XXV (1903), pp. 1-4 publie deux ff. de parchemin (Kopt., 413-414) achetés par Borchardt en Égypte. Le texte présente de notables différences avec la version Boheirique publiée par Lagarde.

PAPYRUS D'HEIDELBERG

Gustav Adolf **Gerhard** et Otto **Gradenwitz**, *Glossierte Paulusreste im Zuge der Digesten. Ein Heidelberger Papyruscodex* dans *Philologus* LXII (1903), pp. 95-124 et 2 pl. en phototypie.

Publication très soignée avec commentaire exhaustif d'un papyrus latin très mutilé (VIe et VIIe s.) dont M. Gradenwitz venait de donner le texte *Gl. P. im Z. der Dig.* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* XXIII (1902), pp. 458-459. Il ne reste que quelques lettres d'un texte latin avec des gloses marginales en grec qui, elles, sont mieux conservées. M. Gerhard est parvenu à reconnaître, dans ce papyrus, Digeste 5, 2 *de inofficioso testamento*, 17-19. Il fournit, malgré son état de mutilation, la preuve d'une interpolation soupçonnée par Lenel.

CR par V., *Ein juristischer Papyrus in Heidelberg* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, I, pp. 351-352; E. Blass, *Archiv* III (1904), p. 299, n. 259.

G. A. **Gerhard** et O. **Gradenwitz**, *Ein neuer juristischer Papyrus der Heidelberger Uuiversitätsbibliothek* dans *Neue Heidelberger Jahrbücher* XII (1903), pp. 141-183, phototypie.

Édition avec commentaire minutieux d'un deuxième papyrus latin (P. Heid., 1000), également juridique, mais beaucoup plus ancien (IIIe s.), contenant 9 ll. d'un texte juridique encore inconnu relatif aux héritages.

CR dans DLZ XXV (1904), col. 1158; W. Weinberger, BPW (1904), col. 1107-1109; F. Blass., *Archiv* III (1904), p. 299, n. 258.

On nous promet toujours une édition des papyrus littéraires de Heidelberg par M. Crusius et des documents par M. Gerhard (DLZ XXIV, 1903, col. 720). On attend toujours aussi le volume de textes chrétiens que doit nous donner M. Deissmann et qui paraîtra incessamment. Les *Acta Pauli* (en copte) ont paru mais je ne les ai pas vus. Cf. en attendant des articles de P. Corssen, *Die Urgestalt der Paulusakten* dans *Zeitschr. für die neutestamentliche Wissenschaft* IV (1903), pp. 22-47 et de Carl Clemen, *Miszellen zu den Paulusakten*; *ibid.*, V (1904), pp. 228-247 et des CR par P. Corssen, *Gœtt. gel. Anz.* 166 (1904), pp. 702-724 (sévère) et E. von Dobschütz, DLZ XXV (1904), col. 458-462 (très élogieux).

Le président de la chambre de commerce badoise, M. Schott, vient de donner à la bibliothèque de Heidelberg la précieuse collection papyrologique de feu le consul Reinhardt. Elle comprend plus de 1000 documents recueillis à Ashmouneïn et dans le Fayoum. Les papyrus arabes sont les plus nombreux et les plus importants, mais il y a aussi des papyrus grecs, coptes, syriaques et pehlvis. M. C. H. Becker y a reconnu une biographie des prophètes (codex arabe sur

papyrus) et une importante série de documents arabes officiels du Ier siècle de l'hégire (Cf. DLZ XXV, 1904, col. 1622 et 1687-1688).

PAPYRUS DE MUNICH

Les cinq papyrus littéraires de Munich publiés dans le T. I de l'*Archiv* par Wilcken et Boll sont analysés et commentés par W. Crönert, *Archiv* II (1903), pp. 358, 359, 367 et 375.

PAPYRUS DE BERLIN

Timothée : Ulrich von Wilamowitz-Möllendorff, *Timotheos, die Perser, aus einem Papyrus von Abusir im Auftrage der Deutschen Orientgesellschaft herausgegeben* (Leipzig, Hinrichs, 1903, in-8°), 126 pp. et une pl. en phototypie (la col. II), 3 mark.

Ulrich von Wilamowitz-Möllendorff, *Der Timotheos-Papyrus gefunden bei Abusir am 1 Februar 1902 Lichtdruckausgabe... mit Einleitung und Textergänzung.*

(Leipzig, Hinrichs, 1903, petit in-fol.) 15 pp. avec 2 gravures et 7 pl. en phototypie forme le *Heft* 3 des *Wissenschaftliche Veröffentlichungen der Deutschen Orient-Gesellschaft* (12 mark) (1).

C'est la plus belle découverte de l'année en fait de papyrus littéraires. Trouvé par M. Borchardt, déchiffré par Schubart et publié par M. von Wilamowitz, le papyrus de Timothée se présente comme une des plus importantes conquêtes de la papyrologie allemande.

Découvert à Abousir dans un cercueil en bois, le papyrus compte 6 coll. dont la 1re est presque entièrement perdue et la 2e très mutilée. L'écriture est une *capitale* épigraphique du milieu ou de la fin du IVe siècle avant notre ère. C'est donc *le plus ancien papyrus grec connu.* Il en reste 112 lignes (col. II-VI) très longues dont chacune compte jusqu'à une cinquantaine de lettres.

Le texte est un poème, ou plus exactement un nome citharodique, *les Perses*, par Timothée de Milet (vers 360 av.) qui passait pour avoir renouvelé par ses audaces la musique grecque. Le sujet est la bataille de Salamine; le début manque.

Le style est d'une virtuosité « qui prend la place laissée vide par l'émotion » ; les métaphores sublimes ou bizarres, les mots composés longs, très longs, rendent une traduction si difficile que M. von Wilamowitz a eu la piquante idée d'en donner une paraphrase en grec byzantin. En France, M. Mazon a traduit le texte en entier et M. T. Reinach des parties seulement. Le commentaire de M. von Wilamowitz a laissé bien peu de chose à faire à ceux qui viendront après lui : c'est un mérite que n'a pas toujours une édition *princeps*.

Articles et CR sur les Perses de Timothée (j'omets une vingtaine de renvois sans intérêt) :

(1) Il existe des deux éditions une réimpression américaine (New York, Lemcke et Buechner) qui n'a d'autre mérite que de coûter plus cher que l'édition originale (20 fr. et 6 fr.)

T. R(einach), *Les Perses de Timothée* dans REG XVI (1903), pp. 62-83.

M. Croiset, *Observations sur* les Perses *de Timothée de Milet, ibid.*, pp. 323-348.

T. Reinach, *Musique grecque : les Perses de Timothée* dans *La Revue Musicale* III (1903), pp. 174-177 (cf. *C.-R. Acad. Inscr.*, 1903, pp. 136-137).

Paul Mazon, *Timothée de Milet : les Perses* dans *Revue de philologie* XXVII (1903), pp. 209-214. Traduction française intégrale.

M. Fuochi, I « *Persiani* » *di Timoteo* dans *Atene e Roma* VI (1903), pp. 56-58.

F. Blass, *Göttingische gelehrte Anzeigen* 165 (1903), pp. 653-670 et Archiv III (1904). pp. 268-275, n. 197.

S. Sudhaus, *Zu den Persern des Timotheos* dans *Rh. Mus.* LVIII (1903), pp. 481-499.

H(ae)b(e)rl(i)n, LC. LIV (1903), col. 1015-1017.

O. J., *Das älteste griechische Buch* dans *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum* XI (1903), pp. 65-66.

J. van Leeuwen, *Ad Timothei Persarum carminis lyrici fragmentum nuper repertum* dans *Mnemosyne* XXXI (1903), pp. 337-340.

E. Bethe, DLZ XXIV (1903), col. 1404-1406 et X... *ibid.*, col. 597 (d'après la Neue Zürcher Zeitung).

J. Melber, *Der neuaufgefundene kitharodische Nomos des Timotheos von Milet « Die Perser »* dans *Blätter fur das (bayr.) Gymnasialschulwesen* XXXIX (1903), pp. 409-427.

O. Schroeder, BPW XXIII (1903), col. 897-906.

S. Mekler, WKP XX (1903), col. 649-654.

C. F. L(ehmann), *Die Perser* dans *Beitr. zur alten Gesch.* III (1903), p. 171.

H. Jurenka, *Der neuaufgefundene Timotheos Papyrus und die Editio princeps* dans *Zeitschrift für die österr. Gymn.* LIV (1903), pp. 577-587.

H. Röhl, *Zeitschrift für das Gymnasialwesen* VII (1903). pp. 452-455 [n. v.]

H. van Herwerden, *Timotheos' Perser* 105, dans BPW XXIII (1903), col. 896.

Lionello Levi, *Intorno Timoteo* dans *Rivista di storia antica* IX (1904), pp. 54-68.

F. G. Kenyon, *The New Palaeographical Society*, fasc. II (1904), pl. XXII (phototypie d'une col.)

G. Zereteli, *Les « Perses » de Timothée de Milet* (en russe) dans *Journ. Min. Instr. Publ.* 347 (1903), pp. 270-286.

Didymos. — *Didymos Kommentar zu Demosthenes (Papyrus 9780) nebst Wörterbuch zu Demosthenes Aristokratea (Papyrus 5008) bearbeitet von H.* **Diels** *und W.* **Schubart** (= *Berliner Klassikertexte herausgegeben von der Generalverwaltung der Kgl. Museen zu Berlin. Heft I*) (Berlin, Weidmann, 1904, in-4°), LIII-93 pp. et 2 pl. en phototypie (9 Mk.).

— *Didymi de Demosthene commenta cum anonymi in Aristocrateam lexico, post editionem Berolinensem recognoverunt* H. Diels *et* W. Schubart (= *Volumina Aegyptiaca ordinis IV, grammaticorum pars I*) (Leipzig, Teubner, 1904 in-8°), VIII-56 pp. (1 Mk. 20).

En annonçant l'année dernière la découverte de ce texte je le croyais, comme à peu près tout le monde, d'un intérêt assez médiocre. Ce qu'on connaissait par Harpocration des commentaires sur Démosthène de Didyme aux entrailles de

fer ne nous faisait guère prévoir que ce papyrus nous donnerait, outre une dizaine de nouveaux fragments de l'historien Philochore : un vers des Ἐλευσίνιοι d'Eschyle ; sept vers du Αἰθογλύφος, comédie inconnue de Philémon ; un vers inédit des Ποιμένες de Sophocle ; un vers de l'*Hekalé* de Callimaque ; trois vers d'Homère ; une épigramme de Théocrite de Chio déjà connue par Eusèbe ; deux citations connues d'Aristophane et cette *ode à Hermias* d'Aristote que nous ont conservée Athénée et Diogène Laerce.

Mentionnons encore des renvois à Marsyas et à Douris, au discours de Démosthène κατὰ Μέδοντος, six citations des ouvrages d'Anaximène sur Philippe et Alexandre, quatre citations de Théopompe, deux de Timoklès, un long morceau de Callisthène et des fragments isolés plus ou moins courts de Timosthène, περὶ λιμένων ι, de Démon, περὶ παροιμιῶν, d'Aristote, νόμιμα βαρβ., l. III et d'un discours inconnu de Dinarque.

Tous ces trésors sont publiés avec un soin extrême par M. Schubart et mis en valeur par M. von Wilamowitz. Les éditeurs ont insisté aussi sur l'importance de ce papyrus pour la critique textuelle de Démosthène. Regrettons seulement l'emploi du nouveau caractère grec de l'Académie de Berlin. Cette épigraphie de convention fatigue beaucoup les yeux du lecteur.

L'*editio minor* est nécessaire, à côté de la grande, car elle contient toute une gerbe de corrections de la dernière heure dues à de nombreux érudits. Dans l'une et l'autre est reproduit le texte d'un lexique de Démosthène sur papyrus (Haeberlin n. 91) publié autrefois par M. Blass et dont l'auteur paraît avoir suivi Didyme de très près.

Articles parus sur le Didymos de Berlin.

K. Fuhr, BPW, XXIV (1904), col. 1121-1131.

C. Wessely, WKP, XXI (1904), col. 889-893.

X..., JHS, XXIV (1904), pp. 338-339.

C. O. Zuretti, *Boll. di filol. class.*, XI (1904), pp. 77-79.

F. Blass, *Archiv*, III (1904), pp. 284-292, n. 231.

Fr. Leo, *Didymos* περὶ Δημοσθένους dans *Nachrichten Kg. Gesellsch. Göttingen*, 1904, pp. 254-261.

P. Wendland, *Die Schriftstellerei des Anaximenes von Lampsakos* dans *Hermes*, XXXIX (1904), pp. 419-443 et 499-542.

Carl Fries, *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, XIII (1904), pp. 542-543.

L. Radermacher, DLZ, XXV (1904), col. 2356-2358.

Articles parus sur des papyrus **littéraires** de Berlin :

W. Crönert, *Archiv*, II (1903), analyse et commente divers papyrus de Berlin récemment publiés : pp. 349-350 (Cosmogonie, éd. Kroll) ; p. 362 (Polybe, éd. Wilcken) ; pp. 378-380 (frr. médical et métrologique, éd. Kalbfleisch).

Reitzenstein, *Poimandres*, pp. 78, 143, 226 suiv. utilise le papyrus magique de Berlin publié par Parthey en 1865.

Sur les fragments de Sappho et d'Alcée publiés en 1902 par M. Schubart cf. : [n. v.] G. Fraccaroli, *I nuovi frammenti di Saffo nei papiri berlinesi* dans *Boll. di filol. class.*, VIII (1901-1902), pp. 252-259 ; G. Wörpel, *Zu Sappho* dans WKP, XIX (1902), col. 588-589 ; W. Crönert, *Archiv*, II (1903), pp. 351-354 ; Kenyon, *Arch. report*, 1901-1902, p. 38 ; X., DLZ, XXIII (1902), col. 150 ; H. Jurenka, *Die*

neuen Bruchstücke der Sappho und des Alkaios dans *Zeitschr. für die österr. Gymn.*, LIV (1903). pp. 481-491 ; [n. v.] V. Hahn, *Die neugefundenen Sappho-Verse* dans *Eos*, VIII, pp. 38-53 ; X., *Class. rev.*, XVI (1902), pp. 193-194 et 240.

Selon la DLZ, XXIV (1903), col. 2818 on aurait trouvé dans les papyrus de Berlin des fragments de l'Ἀχαιῶν σύλλογος de Sophocle.

Papyrus **non littéraires :**

Ulrich **Wilcken,** *Ein dunkles Blatt aus der inneren Geschichte Aegyptens* dans *Festschrift Otto Hirschfeld*, pp. 123-130.

Réédition de BGU 902 et 903 d'après les originaux. Ce sont deux papyrus carbonisés de Mendès dans le Delta, ou plutôt deux fragments d'un grand papyrus. M. Wilcken publie un troisième fragment du même texte d'après un papyrus dont lui avait jadis fait cadeau M. Froehner, qui le tenait lui-même, comme je l'ai su plus tard, de la bienveillance de Daninos-Pacha à qui l'avait vendu un marchand grec nommé Makri. On me pardonnera de donner ici quelques indications sur la bibliographie de ces papyrus carbonisés dont tout le monde parle et sur lesquels peu de gens ont consulté les articles de Petrie, *The Academy*, 24 déc. 1892, t. XLII, p. 593 ; Naville, *ibid.*, 28 janv. 1893, XLIII, n. 1082, p. 89 ; Sayce, *ibid.*, 25 févr. n. 1086, p. 181 et surtout un livre d'E. Naville, *Ahnas el Medineh* (London, 1894, in-4°), p. 21.

Aux premiers fragments publiés à Berlin (BGU, 902-903), j'ai pu ajouter six morceaux encore assez lisibles que j'ai rachetés à M. Tano, marchand à Paris, et cédés au Musée de Berlin (BGU, 977-980).

Le musée d'Alexandrie possède deux de ces papyrus (Botti, *Notice mus. Alex.*, p. 49, n. 2868) ; mais le gros lot est échu à Florence qui a acheté plusieurs centaines de ces feuillets, ainsi que je le dirai plus bas.

Les trois papyrus publiés par M. Wilcken sont très curieux pour l'histoire d'Égypte car ils datent de l'an 168-169 apr. et se rapportent à des villages du Delta qui demandent l'exemption de l'impôt parce qu'ils sont complètement dépeuplés. M. Wilcken croit que cette dépopulation avait pour cause la grande peste qui ravagea l'Orient et Rome même pendant les années 165-167.

A. von **Premerstein,** *Beiträge zur alten Geschichte*, III (1903), pp. 4-5, note et p. 7, note 4, analyse d'après une copie de S. de Ricci le papyrus latin inédit 6866 de Berlin (180 apr.) renfermant des comptes militaires.

[n. v.] M. **Gitlbauer,** *Studien zur griechischen Tachygraphie.* III. *Die tachygraphische Unterschrift des Papyrus M. 107.* IV. *Die tach. Unt. im Berliner Papyrus Nr. 364.* V. *Eine tachygraphische Notiz im Berliner Papyrus Nr. 304* dans *Archiv für Stenographie*, LIV (1902), pp. 193-204 et 235-242 et 2 pl.

Cf. Wilcken, *Archiv*, II (1903), p. 466.

[n. v.] W. **Schubart,** *Die tachygraphischen Papyri in der Urkundensammlung der Kgl. Museum zu Berlin* (avec une note de C. Dewischeit) dans *Archiv für Stenographie*, LIV (1902), pp. 253 ss.

Je regrette de n'avoir pu consulter ces deux travaux.

Il a paru depuis mon dernier *Bulletin* cinq fascicules des **B. G. U.** (III, 10-12 ; IV, 1-2). Le dernier fascicule du t. III (44 pp.) contient, outre des corrections nombreuses à divers papyrus de la collection, d'excellents index du volume et deux belles planches en phototypie de BGU, 913, 970 et 1002.

Le t. IV commence au n. 1013. Notons comme nouveaux collaborateurs Partsch et Jean Lesquier.

969 (142 apr.). Copie d'un registre judiciaire (ὑπομνηματισμός). Près de 50 ll.

970 (177 apr.). Légalisation d'une copie d'une décision du préfet T. Pactumeius Magnus datée de Juliopolis.

971 (195-6 apr.). Déclaration pour l'ἐπίκρισις.

972 (VI-VIIe s. apr.). Prêt (papyrus de Latopolis).

973 (194-196 apr.). Ἀπογραφή.

974 (380 apr.). Quittance (ἀντάποχον) de fournitures militaires (Antaeopolis).

975 (45 apr.). Acte de divorce (Soknopaiou nêsos).

976 (152-153 apr.). Comptes de versements au θησαυρός.

977-980 (160-162 apr.). Papyrus carbonisés de Mendès (cf. supra). Correspondance officielle.

981 (79 apr.). Longue correspondance officielle.

982 (108 apr.) et 986 (env. 110?) Achat par l'intermédiaire d'une banque.

983 (IIe s. apr.). Pétition à l'épistratège.

984 (IVe s. apr.). Lettre privée.

985 (124-125 apr.). Reçu de blé. 986 (Hadrien). Achat par l'entremise d'une banque.

987 (= BGU 864) (44-45 apr.). Contrat de vente mutilé.

988 (101 apr.). Reçu de versements faits au θησαυρός.

989 (226 apr.). Prêt d'argent.

990 (212 apr.). Prêt de blé (sans intérêt) en paiement (τειμή) de travaux agricoles (contrat bizarre).

991 (151 apr.). Reçu délivré par un πράκτωρ ἀργυρικῶν.

992 (160 av.). Pathyris. Enregistrement à la banque d'Hermonthis.

993 (127 av.). Pathyris. Longue donation de terrains mentionnant τοῦ ἐν Παθύρει Ἰσιείωι λεγομένης Ἴσιδος Νεμῆτος Θεᾶς μεγίστης et plus loin τοῦ ἐν Τμοντμενιδιτεῖ Ἰσιείου et dans le protocole ἐφ' ἱερέως τοῦ ὄντος ἐν τῶι τοῦ βασιλέως στρατοπέδωι.

994 (113 av.). Pathyris. Vente d'un terrain.

995 (109 av.). Pathyris. Vente d'un terrain par Arkonnêsis à Naomsêsis (déjà connus).

996 (107 av.). Pathyris. Vente d'une maison.

997 (103 av.). Pathyris. Vente d'une maison dans la μέση ταινία de Pathyris.

998 (101 av.) et 999 (99 av.). Pathyris. Ventes de maisons.

1000 (98 av.). Pathyris. Vente d'un terrain.

1001-1002 (55 av.). Hermoupolis. Vente d'une maison, précédée d'une pétition mutilée. Important tant à cause de la date que des formules et des renseignements fournis sur le rôle de l'ἀρχιδικαστής à l'époque ptolémaïque (Cf. le fac simile, pl. II).

1003 (IIIe s. av.). Restes de correspondance officielle.

1004 (IIIe s. av.). Fragment de pétition, suivi d'un autre document mutilé.

1005 (IIIe s. av.). Fragment de prêt de blé.

1006-1007 (IIIe s. av.). Fragments de pétitions.

1008 (IIIe s. av.). Restes de comptes. Noter le nom Μικκαλίων.

1009 (IIe s. av.). Restes d'une lettre privée.

1010-1011 (IIIe s. av.). Restes de correspondance officielle.

1012 (IIe s. av.). Pétition à Ἀνταίῳ ἐπισ[τ]άτει Φιλαδελφείας.

1013 (Claude ou Néron). Acte de partage.

1014 (138 apr.). Papyrus de Tebtynis. Prêt de 180 drachmes.

1015 (222-3 apr.). Prêt de légumes. Mention de l'εποικιον Τερτον Ψακη.

1016 (166 apr.). Opération faite par l'entremise d'une banque.

1017 et 1018 (IIIe s. ap.). Locations de terrains.

1019 (IIe s. apr.). Fragment relatif au procès de Drusilla, mais un peu plus récent que le papyrus Cattaoui, comme l'a montré P. M. Meyer, *Zum Drusilla Prozess* (BGU 1019) dans *Archiv* III (1904), pp. 247-248.

1020 (VIe s. apr.) Location.

1021 (IIIe s. apr.). Oxyrhynchus. Un vétéran ἀπὸ δουπλικιαρίων met son esclave en apprentissage pendant trois ans chez le cardeur Théon.

1022 (196 apr.). Pétition adressée τῇ κρατίστῃ βουλῇ τῶν Ἀντινοέων Νέων Ἑλλήνων par deux citoyens d'Antinoou (démotiques Ματιδείου τοῦ καὶ Πλωτινίου et Παυλεινίου τοῦ καὶ Μεγαλεισίου) qu'on a contraints à une liturgie dans le nome Arsinoïte contrairement à une constitution d'Hadrien. Ils demandent que le sénat s'en plaigne à l'épistratège Calpurnius Concessus.

1023 (185-6 apr.). Tebtynis. Début d'une γραφή envoyée par deux θεαχοὶ (*lire* θεαγοὶ) Σοκοπιχόνσεως θεο(ῦ) μεγίστ(ου).

1024-1027 (fin IVe s. apr.). Cahier sur papyrus d'au moins 27 pages (Hermoupolis) contenant outre beaucoup de comptes une collection de sentences rendues par l'ἡγεμών, des quittances, des textes magiques et une lettre sévère de Φλ(άυιος) Δομίτιος [Ἀσ]κληπιάδη[ς ὁ λ]αμπρότατος κόμις καὶ φλαουιάλ[ιος] καὶ ἡγεμών, aux ἐξάκτορσι καὶ προέδρ[ο]ις Ἑρμουπόλεως coupables d'avoir très mal traité les troupes de la garnison.

1028 (IIe s. apr.). Comptes relatifs à des matériaux du construction.

1029 (IIe s. apr.). Reçu d'un paiement en blé.

1030 (IIIe s. apr.) et 1031 (IIe s. apr.). Lettres privées.

1032 (173 apr.) et n. 1033 (105 apr.). Documents relatifs à l'*épikrisis*.

1034 (IIIe s. apr.). Apographè de biens fonciers.

1035 (400-450 apr.). Rapport de l'archihypérète au comes, au sujet d'une rixe entre pêcheurs.

1036 (108 apr.). Pétition au stratège au sujet d'un héritage.

1037 (47 apr.). Acte de partage.

1038 (IIe s. apr.). Document relatif à une pétition.

1039 (ép. byz.). Rapport d'un intendant, relatif à du vin.

1040 et 1041 (IIe s. apr.), 1042 et 1043 (IIIe s. apr.), 1044 (IVe s. apr.). Lettres privées.

1045 (154 apr.). Contrat de mariage.

1046 (IIe s.). Longue liste d'employés des finances. Mention de l'épistratège Lucceius Ofellianus.

1047 (env. 120 apr.). Correspondance officielle (4 colonnes).

1048 (Ier s. apr.) et n. 1049 (342 apr.). Ventes de terres.

Articles divers sur les **B. G. U.**

Grenfell et Hunt, P. Oxy. IV, p. 166 modifient BGU 618, 13; p. 179 ils corrigent plusieurs lectures de BGU 888; p. 248 ils expliquent un point difficile de BGU 18.

R. de Ruggiero, *Studi papirologici* etc., pp. 5, note 1 et pp. 26-27 [BGU 717], pp. 58-61 [BGU 183], pp. 77-79 [BGU 251 et 252], pp. 86-88 [BGU 975].

Th. Mommsen, *Hermes* XXXVII (1902), pp. 445, note 1, étudie la date consulaire de BGU 939.

P. Jouguet, *Revue critique* LV (1903), p. 8 corrige BGU 904 et 909.

F. Kenyon, *Arch. report*, 1901-1902, pp. 41-42 (BGU, T. III fasc. 8 et 9) et 1902-1903, pp. 42-43 [fasc. 10 et 11].

C. Wessely, *Studien* I, (1902), p. 45 corrige BGU 156, p. 25 explique BGU 896 et 185.

O. Gradenwitz, *Festgabe Richard Koch* (1903), pp. 256-274 transcrit et traduit de portions de BGU 667, 578, 581 et 629.

L. Radermacher, εἰς νεων dans *Rh. Mus.* LVII (1902), pp. 479-480. Dans BGU 958 εἰς νεων (pour νεον adverbe) signifie « auf ein Neues »,

U. Wilcken, *Archiv* II (1903), pp. 385-390 (analyse des fasc. III, 7-11); *ibid.*, III (1904), pp. 300-304 (fasc. III, 12 et IV, 1).

Cichorius, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie* IV (1901), col. 237 corrige BGU 241.

P. F. Girard, *Textes* [3] reproduit BGU 611 (pp. 125-128); 140 (pp. 176-177); 267 (pp. 187-188); 628 (pp. 190-192); 326 (pp. 771-775); 19 (pp. 841-844) et enfin (pp. 351-353 et 469) il réédite les fragments de Papinien et le fragment d'Ulpien (?) *de iudiciis*.

L. Wenger, *Strafprozesse vor dem römischen Statthalter in Ägypten* dans *Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik* XVI (1904), pp. 304-323. Étude minutieuse sur BGU 1024.

Γ. Παππαδασίλειος, Ἀθηνᾶ XIV (1902), p. 147 corrige BGU 401, 405 et 759.

F. G. Kenyon, *The New Palaeographical Society*, fasc. II (1904). pl. 23 phototypies de BGU 609 et 305.

P. Meyer, *Neue Inschriften und Papyrus zur Geschichte und Chronologie der Ptolemäer* dans *Beiträge zur alten Geschichte* II (1902), pp. 477-479 [BGU 993, 998, 1002].

C. Wessely, *Studien* III, nn. 112-116, 118, 129-131, 216-232, 241, 265, 319, 487, 493, 580, 610, 615 republie BGU. 29, 47, 548, 550, 677, 678, 795-7, 799, 808 et 828; Magirus nn. 46, 50, 51, 101-117; Wilcken, *Tafeln* XIX *c* et XX *b*.

A côté des *Griechische Urkunden* paraît une série de *Koptische Urkunden* qui comprend déjà un volume de six fascicules (l'index est sous presse) et le premier fascicule d'un second volume. Le 1er fasc. du T. I (1895) contenait une série de papyrus magiques publiés par Erman (nn. 8, 19 et 20 : listes en grec des 42 martyrs, listes dont la valeur prophylactique est bien connue); le fasc. 2 (1902) par Georg Möller renferme un récit de l'invasion de Cambyse et un recueil d'une centaine de petits poèmes moraux et religieux. Une grande série d'ostraka coptes édités par Erman, Crum ou Turajeff occupent les fasc. 3 (1902) 4 (1903) et II, 1 (1904) (nos 27, 28, 33-163, 256-318) (sont grecs les nos 55 et 270). Enfin les fasc. 5 et 6 publiés en 1904 par **M. Leipoldt** sont consacrés à une intéressante série de textes chrétiens fayoumiques, akhmimiques et surtout sahidiques, déchiffrés, pour la plupart, sur des parchemins de Deir Amba Shenoudah. A signaler aux hellénistes les fragments de parchemin n. 168 (Mathieu XIII, 20-21

en grec et 10-11 en fayoumique; c'est le seul ms. omettant αὐτόν après λαμβάνων) et 169 (fragment d'un lectionnaire : Luc XII, 8-10 et 12 en grec et 4-12 en sahidique). Cf. aussi sur les fragments du Nouveau Testament. J. Leipoldt, *Bruchstücke von zwei griechisch-koptischen Handschriften des Neuen Testaments* dans *Zeitschrift der neutestamentlichen Wissenschaft* IV (1903), pp. 350-351.

Des *Arabische Urkunden* de Berlin, ont paru en 1896 et 1900 deux fascicules par Abel n'intéressant pas directement la papyrologie grecque.

H. **Junker** et W. **Schubart,** *Ein griechisch-koptisches Kirchengebet* dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* XL (1903), pp. 1-31.

Dix ff. de parchemin du musée de Berlin (xe s.) contiennent une série de prières en grec barbare avec des titres en copte. Le manuscrit est palimpseste : le texte ancien paraît contenir les actes de S. Colluthus.

Le magnifique ouvrage de M. **Spiegelberg** sur les papyrus démotiques de Berlin contient plusieurs documents avec enregistrements grecs, etc. Cf. notamment nn. 3099 et 7058 (inédits) et n. 308 (= Wilcken, *Aktenstücke*, p. 64). Mais le principal intérêt que présente ce volume pour le papyrologue classique, consiste en la traduction et le commentaire des documents publiés. Une importante série de contrats démotiques sont ainsi mis à la portée de la masse des travailleurs : W. Spiegelberg, *Demotische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin herausgegeben von der Generalverwaltung* (Leipzig et Berlin, Giesecke et Devrient, 1902, fol.) 36 pp. et 99 pl. en phototypie (100 Mk). CR par W. Schubart, LC. LIII (1902), col. 410-412; J. Krall, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes,* XVIII (1904), pp. 113-122; U. Wilcken, *Archiv,* II (1903), pp. 473-474; X., *Aus der grossen Papyrussammlung der Kgl. Museen zu Berlin* dans *Beil. zur Allgemeinen Zeitung*, 1902, III, p. 167.

FOUILLES ALLEMANDES

Ulrich **Wilcken,** *Die Berliner Papyrusgrabungen in Herakleopolis Magna* dans *Archiv,* II (1903), pp. 294-336 et pl. II. Récit très détaillé des fouilles de M. Wilcken à Ahnas au printemps de 1899. M. Wilcken a fait de cet article un véritable manuel du fouilleur pour papyrus, rempli de remarques intéressantes et qui vient contrôler et compléter les nombreuses indications données à plusieurs reprises par MM. Grenfell et Hunt. A propos des chercheurs de *sebach*, il montre à l'aide des papyrus qu'à l'époque romaine on utilisait déjà ce précieux engrais qui portait le nom de κόπρος.

Il avait trouvé en tout de quoi remplir 80 boîtes de papyrus, tous d'époque romaine et byzantine. Deux de ces boîtes contenaient les meilleurs fragments ou du moins ceux qui au premier abord avaient paru tels savoir ; Littéraires, 25 fragments; actes officiels, 4; pièces adressées aux autorités, 6; contrats, 13; lettres, 16; amulettes, 2; quittances, 3; comptes etc., 20; fragments arabes, 36; coptes, 11; latins, 5; hébreux, 6; démotique, 1; tachygraphique, 1.

Toute la collection périt par le feu en rade de Hambourg à l'exception d'une de ces tessères dites à tort *théâtrales* et d'un attirail de faux-monnayeur avec moules en terre cuite. CR par γ., *Die deutsche Papyrusgrabung in Herakleopolis* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, II, p. 431.

PAPYRUS DE BRÈME

On lit dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXI (1904), pp. 77, la note suivante qui confirme et précise les indications que j'avais données REG, XV (1902), p. 460 : « La bibliothèque de la ville de Brème a reçu en présent de M. Hermann Melchers 30 papyrus grecs provenant d'Ashmouneïn : ce sont des lettres, présentant apparemment un caractère administratif ».

PAPYRUS DE LEIPZIG

Un centre intellectuel aussi important que Leipzig ne pouvait rester étranger aux progrès de la papyrologie. Grâce à l'activité de M. Mitteis et aux subventions généreuses du Ministère saxon de l'Instruction publique, de l'Académie des Sciences de Saxe et du comité de l'*Albrechtstiftung* de Leipzig, il a été possible de constituer dans cette ville une collection importante de papyrus grecs qui dès maintenant, à ce que m'annonce M. Mitteis, ne contiendrait pas moins de 500 documents publiables. Les spécimens qui en sont déjà publiés nous donnent une haute idée du discernement heureux avec lequel ont été réunis les précieux matériaux qu'auront à mettre en œuvre M. Mitteis et ses élèves.

M. Mitteis avait commencé par publier un article dans l'*Archiv* (cf. ci-dessous), puis un grand fascicule de l'édition définitive des papyrus de Leipzig : *Griechische Urkunden der Papyrussammlung zu Leipzig. Erster Band. Im Auftrage der Verwaltungskommission herausgegeben von Ludwig* **Mitteis**. *Erste Lieferung* (Leipzig, Teubner, 1903, in-4°), 4 ff. prél. et 91 ff. de texte autographié et 1 pl. en phototypie (46 numéros).

M. Wilcken ayant entrepris de collationner sur les originaux ces 46 papyrus, il y découvrit tant de nouvelles lectures que M. Mitteis fit mettre le volume au pilon avant qu'un seul exemplaire n'eût été mis en vente, mais après en avoir fait cadeau à quelques amis. C'est ce qui explique que M. Vitelli en ait publié un compte rendu dans *Atene e Roma* VI (1903), col. 249-256. A la demande de M. Mitteis, je n'analyserai pas ici en détail ce volume, me bornant à le citer avec l'initiale L, dans la suite de cet article, pour les papyrus dont le texte a paru ailleurs. Du reste M. Mitteis en prépare activement une nouvelle édition très augmentée, cette fois avec la collaboration de M. Wilcken pour un certain nombre de textes. Voici maintenant les articles déjà parus sur des papyrus de cette collection :

Ludwig **Mitteis**, *Griechische Papyri zu Leipzig* dans *Archiv*, II (1903), pp. 259-272, publie cinq papyrus très intéressants pour la chronologie des préfets d'Égypte.

Pp. 260-262 (P. Lips. 5 = L. 1) 385 apr. (et non 384). Reçu par un χρυσώνης citoyen d'Antinoopolis du χρυσὸς τιρώνων. Mention du préfet Flavius Ulpius Erythrius. Ce ne sont que 12 l. d'un document qui en compte 69.

Pp. 262-264 (P. Lips. 44 = L. 37) 390 apr. Nomination d'un individu pour une liturgie (à Hermoupolis). Description d'autres papyrus du même type dont l'un avec le nom du préfet Flavius Asclepiades Eutychius (390).

Pp. 264-265 (P. Lips. 31 = L. 15) 391 apr. Reçu d'argent. Mention du même préfet.

Pp. 265-266 (P. Lips 4 = L. 22) IIe-IIIe s. apr.). Comptes de ναυβ(ια). Mention du μερισμοῦ Ἀδριανείου. N'est publié qu'en partie.

Pp. 266-272 (P. Lips. 2 = L. 16) 388 apr. Réquisition de fourrage et d'argent pour des troupes en marche vers l'Heptapole et l'Afrique, adressée à un χρυσώντης.

Ludwig **Mitteis** et Ulrich **Wilcken**, *P. Lips. 13* dans *Archiv*, III (1903), pp. 106-112. Important document dont 3 coll. sont conservées (env. 400 apr.). Compte rendu d'un procès pour vol, jugé par *Flavius Leontius Berenicianus praeses Thebaidis*. L'on ne parle que grec, mais les intitulés de chaque question et de chaque réponse sont en langue et en écriture latine. Col. III, l. 13, Στεργουρίου = *Stercorii* (cf. l. 24); l. 20, *buneuris caesus* est l'équivalent exact de βουνεύροις τυπτόμενος des passionnaires grecs. De semblables coïncidences nous montrent avec quelle fidélité les actes de certains martyrs nous ont transmis les procès-verbaux authentiques de la séance du tribunal qui les a condamnés.

Ludwig **Mitteis**, *Adoptionsurkunde vom Jahre 381 n. Chr.* dans *Archiv*, III (1904). pp. 173-184.

(381 apr.). Hermoupolis. Acte d'adoption d'un très grand intérêt juridique et longuement commenté par l'éditeur.

C. F. Georg **Heinrici**, *Die Leipziger Papyrusfragmente der Psalmen herausgegeben und untersucht* (Leipzig, Dürr, 1903, in-8e), 68 pp. et 2 pl. en phototypie (3 Mark); forme le fasc. IV des *Beiträge zu Geschichte und Erklärung des Neuen Testamentes*.

P. Lips. 39. Très long rouleau de papyrus (plus de 4 m. de long) provenant d'Ashmounein et acheté par M. Rubensohn. Restes de 34 colonnes en semi-cursive du IVe s. apr. écrites au verso d'une longue série de comptes de l'an 338, difficiles à déchiffrer mais contenant de nombreux mots rares ou intéressants (ὀψωνιαστεί, ἁμαξηλάται, ὀνοτρόφοι) (1). Le texte du verso contient près de 24 psaumes (XXX, 5-4, 18-25; XXXI, 1; XXXII, 18-XXXIII, 9; XXXIII, 13-XXXIV, 2; XXXIV, 9-17; XXXIV, 24-LV, 14) dans la version des Septante. C'est le plus long papyrus connu de l'Ancien Testament. Texte intéressant à cause des nombreuses variantes qu'il présente avec les textes connus. Le seul manuscrit apparenté au papyrus de Leipzig paraît être le Psautier sur papyrus de Londres. M. Heinrici se demande si le manuscrit qu'il publie ne contient pas un texte pré-Origénien.

Dans la même brochure est publié par M. Heinrici un autre papyrus chrétien de la collection de Leipzig :

Pp. 29 30 et 67-68. P. Lips. 170. Feuillet d'un codex sur papyrus trouvé à Dimeh et acheté par Borchardt (IIIe s. apr.). Psaume CXVIII, 27-63. Variantes intéressantes. C'est avec Oxy. 656 le plus ancien manuscrit connu de la Septante.

O. Gradenwitz, *Festgabe Richard Koch* (1903), pp. 269-271 publie avec traduction un papyrus inédit de Leipzig (Inv. n. 72) déchiffré par MM. Mitteis et Wilcken et contenant une demande d'enregistrement d'un contrat (IIIe siècle. Mention de la βιβλιοθήκη Ἀδριανή et du Ναναῖον (Cf. P. Oxy. 34).

J. Nietzold, *Die Ehe in Aegypten* (cf. supra), pp. 78-81 publie d'après une copie

(1) M. Heinrici ne publie pas ces comptes.

de M. Mitteis des portions d'un papyrus de Leipzig contenant un acte de divorce de 123 apr. (= L. 14).

C. Wessely, *Studien*, III, p. 38, n. 118, republie d'après L. 4 un assez long reçu byzantin de Leipzig (Inv. n. 74).

PAPYRUS DE GENÈVE

Jules **Nicole**. *Un texte de la Genèse* (*Collection de la Ville de Genève n° 99*) dans *Revue de philologie* XXVIII (1904), pp. 65-68. Petit fragment de parchemin acheté en 1896 à Gizeh et contenant Genèse XXXVII, 3-4 et 9 dans une version qui n'est peut-être par celle des Septante. Ce texte mériterait donc l'attention des théologiens (s'agit-il peut-être de la version de Théodotion?). Ce n'est probablement pas, comme on pourrait le croire, un fragment du même manuscrit que le feuillet de Strasbourg décrit plus haut.

Jules **Nicole**. *Le domaine du roi Ptolémée* dans *Archiv* III (1904), pp. 225-226; *Le cachet du stratège et les archéphodes, ibid.*, pp. 226-231. Dans la première note M. Nicole publie un passage du P. Nicole 54 (132 apr.) mentionnant un οἶκο[υ ἁ] βασιλέως Πτολεμαίου dont le nom était alors vieux d'au moins deux siècles.

Dans la deuxième il édite le P. Genève 102, contenant un mandat d'amener très mutilé de l'époque de Domitien auquel est encore attaché son sceau en argile avec l'inscription curieuse ο στρατηγος σε καλει.

Jules **Nicole**. *Un fragment des Aetia de Callimaque; collection de la ville de Genève n° 97* dans *Rev. ét. gr.* XVII (1904), pp. 215-229. Fragment d'un feuillet double de parchemin (v°, vi° s. apr.) avec quelques lignes mutilées d'un texte poétique accompagné de gloses. La mention d'Aeètes et Arètè (roi des Colques et reine des Phéaciens) a permis à M. Nicole de reconnaître dans ces lambeaux de vers des restes des *Aetia* de Callimaque.

Fr. H. M. Blaydes, *Album... van Herwerden*, pp. 37-38 publie 45 observations ou corrections relatives au texte du fragment de Genève du Γεωργός de Ménandre, sur lequel il faut aussi consulter le bon résumé bibliographique de C. von Holzinger, *Jahresber. Bursian* CXVI (1903), pp. 312-318.

Anton von Premerstein, *Die Buchführung einer ägyptischen Legionsabteilung* dans *Beiträge zur alten Geschichte* III (1903), pp. 1-46, commentaire très détaillé du célèbre papyrus latin de Genève connu sous le nom d'Archives militaires. Quelques corrections heureuses.

PAPYRUS DE ZURICH

J. P. Postgate, *On some papyrus fragments of Isidore at Zurich* dans *Transactions of the Cambridge Philological Society* V (1902), pp. 190-193 et pl. Il s'agit d'un papyrus latin médiéval conservé à la bibliothèque de Zurich, Isidore de Séville, *Synonyma* II, 40-43. Il a été arraché en 1712 à un codex sur papyrus conservé à la bibliothèque de Saint-Gall (Ihm n. 32 f.) et dont le restant a été publié par Karl Wotke, *Sitzungsber, Wien. Akad.* CXXVII (1892), pp. 1-18 (pl.).

PAPYRUS DE VIENNE

Carl **Wessely.** *Papyrusfragment eines griechischen Historikers* dans *Festschrift Otto Hirschfeld,* pp. 100-103.

Huit lignes d'une colonne et quelques lettres d'une autre, en *cursive soignée* du IIe s. apr. Je transcris en entier la col. I : ...ἐπο]λέμει πρὸς βασιλέα καὶ συνεμβαλὼν εἰς Φρυγίαν ἐπόρθει τὴν Τιθραύστου χώραν, ἕως ἡ Ἀθήνηθεν ἦλθεν πρεσβεία κωλύουσα πολεμεῖν αὐτὸν τοῖς βασιλικοῖς σατράπαις · τότε δ'εἰρήνην ποιήσας Τιθραύστι (*sic*) πρὸς Ἀρτάβαζον ἐπὶ θάλατταν κατέβη καὶ μισθ[οῦ] ἐπ[ὶ τὸν αὐ]τ[ὸν] τρό[πον (1) ἐστρατεύετο (?)... Il s'agirait des événements de 355/354. Artabazos est le satrape nommé par Diodore XVI, 34. Seul un historien connu pouvait être ainsi transcrit en cursive (c'est-à-dire par un particulier pour son usage personnel); mais de qui sont ces lignes? M. Wessely ne propose aucun nom; M. Blass songe à Théopompe (*Archiv,* III, 1904, p. 282, n. 225).

Cf. Kenyon, *Arch. report,* 1902-1903, pp. 39-40.

C. F. Georg **Heinrici.** *Die Leipziger Papyrusfragmente der Psalmen* (cf. *supra*), pp. 30-32, publie d'après des copies de C. Wessely et E. Bormann une amulette chrétienne du IVe s. sur un papyrus de la collection Rainer (Haeberlin n. 162) déjà connue par une description dans le *Führer* p. 124. Elle débute par les premiers mots du Psaume XC dont la vertu prophylactique était bien connue (cf. Lumbroso, *Bullettino dell' Instituto* 1875, pp. 100-101).

C. **Wessely.** *Siegel-Beschreibungen* dans *Studien* II (1902), pp. 24-25 publie un extrait du P. Rainer V. N. 1576 (105 apr.), provenant de Ptolemais Euergetis et contenant la description des sceaux de chaque témoin d'un contrat (cf. Oxy. 105 et 319). A noter la déesse égyptienne Μεσθασυθμις.

C. **Wessely.** ΡΕΑΝΤΗΣ dans *Studien* II (1902). p. 25 publie un extrait du P. Rainer SN 171, l. 109 ss. ou apparait le mot ῥέανσις « Besprengung » qui explique l'énigmatique ρεαντης de BGU 185.

C. **Wessely.** *Die jüngsten Volkszählungen und die ältesten Indictionen in Ægypten* dans *Studien* II (1902), pp. 26-35 édite d'importants documents inédits de la collection Rainer, relatifs aux recensements qui avaient lieu tous les 14 ans dans l'Égypte romaine depuis l'époque d'Auguste. Les documents les plus récents publiés jusqu'à ce jour concernaient le recensement de 201/2. M. Wessely a pu faire descendre cette limite jusqu'à 257/8 grâce aux documents suivants :

Pp. 26-27. P. Rainer VN 1473 (ex. 1884) (215/6 apr.) Herakleouspolis. Déclaration de recensement. Serment par Heraklès et la Tyche de l'Empereur.

Pp. 27-28. P. Rainer SN 182 (env. 220 apr.). Deux sœurs apportent aux βιβλιοφύλακες δημοσίων λόγων du nome Herakléopolite un extrait du recensement de 215/6. Serment par la Tyché de l'Empereur et par le dieu du nome. Mention du préfet d'Égypte Valerius Datus.

Pp. 28-31. P. Rainer AN 1404 (217 apr.). Série de cinq *apographai* de prêtres de Soknopaios.

Pp. 31-32. P. Rainer VN 1430 (230 apr.) Demande de rectification d'une erreur commise dans une *apographè* de 229/230. Herakleouspolis.

(1) Combien douteux! (T. R.).

Pp. 32-33. P. Rainer NN, 27 (257/8 apr.) ἐπίκρισις. L. 19 lire Σε]χνεπτυνίου.

Les deux documents édités ensuite sont très curieux et assez difficiles à expliquer sans l'hypothèse étonnante d'une période indictionale de *quatorze* ans (cf. pourtant Wilcken, *Archiv* II, 1903, pp. 393-394).

Pp. 32-34. P. Rainer NN 44 (VN 1599) (328 apr.). Location de terrains (Hermoupolis). Mention de la 17e = 3e indiction.

P. 34. P. Rainer NN 42 (343 apr.). Reçu du paiement d'un transport de grain. Mention de la φυλὴ Σαδινα[ς] à Antinooupolis et de la 16e = 2e indiction.

M. Wilcken a analysé avec soin tous ces papyrus et proposé un certain nombre de corrections *Archiv* II (1903), pp. 392-394.

C. **Wessely**, *Einige Reste Griechischer Schulbücher* dans *Studien* II (1902), pp. XLII-LVII. Excellente publication avec fac-similés autographiés d'une curieuse série de cahiers d'écoliers de la collection Rainer. L'éditeur y a notamment reconnu, avec beaucoup de pénétration, deux phrases cabalistiques que l'on savait par Clément d'Alexandrie avoir été en usage dans les écoles alexandrines.

Cf. X., *Griechische Schulbücher* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1902, IV, p. 487.

Le troisième fascicule des *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde* de M. **Wessely** (Leipzig, Avenarius, 1904, in-4°), 136 pp. (en autographie) contient un véritable corpus de petits documents byzantins, la plupart des quittances, que M. Wessely appelle *Urkunden kleineren Formats* et qui sont reconnaissables à la brièveté de leur formule. Le premier fascicule contient 701 papyrus dont 569 inédits de la collection Rainer; les autres étant presque tous publiés et empruntés sans modification par M. Wessely à des publications antérieures. Cet amas considérable de documents administratifs et privés est une mine de renseignements topographiques. Les nombreux monogrammes et signatures, reproduits en fac-similé grâce à l'autographie, font aussi de cet ouvrage de M. Wessely une contribution des plus importantes à l'histoire de la paléographie et de la tachygraphie grecques (CR. par Wilcken, *Archiv*, 1904, pp. 310-311). J'y ai noté (p. 46, n. 148) un fragment théologique de trois lignes que je signale aux spécialistes.

Articles divers sur des papyrus de Vienne.

R. de Ruggiero, *Studi papirologici* etc., pp. 23-26 et 96 [CPR 27], pp. 47-49 [CPR 28 et 21], pp. 53-57 [CPR 24], pp. 64-66 [CPR 30], pp. 84-85 [CPR 23] et p. 89 [CPR 236].

P. M. Meyer, *Berl. philol. Woch.* XXIV (1904), col. 1053-1066 sous la forme modeste d'un compte-rendu du livre de Wessely sur *Karanis et Soknopaiu nêsos*, étudie minutieusement les nombreux passages inédits de papyrus Rainer publiés dans ce volume; il publie d'après une nouvelle copie de Wessely quelques lignes inédites du P. Rainer 139 + 150.

W. Crönert, *Archiv* II (1903), analyse et commente deux papyrus littéraires de Vienne : pp. 347-348 l'Hésiode (Wessely, *Studien* I) et pp. 369-372 le recueil de mots de Diogène (Wessely, *Festchr. Gomperz*).

P. F. Girard, *Textes* [3] pp. 432-434 republie le *Fragmentum de Formula Fabiana;* p. 481, il donne le fragment juridique latin reproduit par M. Wessely, *Schrifttafeln* n. 24 et commenté par Mommsen, *Strafrecht* p. 301, n. 2 et p. 470, n. 2; p. 827 la quittance latine de l'an 398 (Wessely. *l. c.* n. 17) et enfin (pp. 838-841) le papyrus grec, Rainer 1492 (décision de Blaesius Marianus).

A. Rzach, *Hesiodi carmina* pl. I (cf. pp. III-V) publie une jolie phototypie d'une des pages de l'Hésiode Rainer sur papyrus.

Hy. *La Cultura* XXI (1902), p. 120 analyse les *Specimina Isagogica* de Wessely.

C. von Holtzinger, *Jahresber. Bursian* CXVI (1903), p. 292 analyse un fragment de comédie en Dorien de la coll. Rainer publié jadis par M. Gomperz.

PAPYRUS D'INNSBRUCK

Le musée d'Innsbrück possède depuis longtemps un contrat démotique du Sarapieion de Memphis avec la souscription grecque Ἄρειος. Ἀνεγράφη διὰ τοῦ ἐν τῶι Ἀνουβείωι γρα(φείου) Lζ Ἀθύρ ιδ. M. Lumbroso l'avait copiée des 1892 et il semble qu'il ait été le premier à le remarquer. Depuis M. Spiegelberg a donné une belle phototypie de tout le papyrus, *Ein demotischer Papyrus in Innsbruck* dans *Recueil de travaux* XXV (1903), pp. 4-6 et planche (Cf. Wilcken, *Archiv* III. 1903, p. 146).

PAPYRUS DE GRAZ

Les vingt papyrus que la bibliothèque de l'Université de Graz a reçus de l'*Egypt Exploration Fund* sont énumérés par Grenfell-Hunt P. Oxy. IV, pp. 265-271.

PAPYRUS DE MONZA

Je me borne à énumérer quelques travaux récents sur ces curieux papyrus latins médiévaux.

Fr. Steffens, *Lateinische Paläographie*, I, pl. 22 (bonne phototypie de la liste des reliques).

Alessandro Sepulcri, *I papiri della basilica di Monza e le reliquie inviate da Roma* dans *Miscellanea di studi e documenti offerta al congresso storico internazionale dalla Societa storica Lombarda* (Milano, Castello Sforzesco, 1903 in-8°), pp. 3-24 et 2 pl. en phototypie et aussi dans *Archivio storico Lombardo*, XXX (1903), pp. 241-262 et 2 pl.

CR par H. D(elehaye), *Anal. Boll.*, XXII (1903), p. 464.

[n. v.] Giuseppe Bonavenia, *La Silloge di Verdun e il Papiro di Monza...* (Roma, Spithöver, 1903 in-8°), 82 pp.

O. Marucchi, *Il valore topografico della Silloge di Verdun e del Papiro di Monza* dans *Nuovo boll. di arch. crist.*, IX (1903), pp. 321-368.

O. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*. T. II, *Itinéraire des Catacombes*, 2e éd. (Rome, Desclée, 1903, in-8°), pp. 539-543, d'après une photographie du baron Kanzler.

PAPYRUS DE MILAN

Fr. Steffens, *Lateinische Paläographie*, I, pl. 20, 21, donne d'excellentes phototypies de deux pages du Josèphe sur papyrus de la Bibliothèque ambrosienne.

PAPYRUS DE FLORENCE

Rien n'est plus difficile à reconstituer après coup que l'histoire d'une collection : la série des papyrus de Florence étant déjà considérable, et leur provenance étant des plus variées, j'ai demandé à M. Vitelli de me faire l'historique des accroissements successifs de la collection papyrologique florentine ; c'est sous sa dictée que j'ai écrit ce qui va suivre et qu'on chercherait en vain ailleurs d'une façon aussi exacte (1).

M. Vitelli distingue six fonds successifs :

1° Papyrus achetés en 1901 en Égypte par M. Schiaparelli pour le compte de la *Società Italiana per la diffusione e l'incorraggiamento degli studi classici ;* ils sont actuellement à Florence et appartiennent au *Reale Instituto di Studi superiori*. Une dizaine de papyrus et une boîte contenant plusieurs centaines de feuillets carbonisés de Mendès ; ces derniers sont à la disposition de *quiconque voudra aller les y déchiffrer.*

2° Environ 200 papyrus dont plus de 100 lettres d'Hérôninos, achetés au printemps de 1903, en Égypte, par M. Vitelli pour l'*Istituto* de Florence avec de l'argent fourni par MM. Pasquale Villari et Giustino Fortuneto, le marquis Pietro Bargagli, M. et Mme Pietro Stromboli.

3° Environ 40 papyrus achetés à la même époque en Égypte par MM. Schiaparelli et Breccia. Même collection.

4° Papyrus trouvés par M. Breccia dans ses fouilles d'Ashmounein au cours du printemps de 1903. Plusieurs boîtes contenant environ deux mille fragments parmi lesquels beaucoup de documents intacts. Parmi les fragments littéraires, signalons des fragments homériques et un morceau d'un scholiaste d'une comédie perdue d'Aristophane. Nombreux documents de l'époque de Domitien et de l'époque byzantine. Cf. la très intéressante relation de M. Breccia, *Scavi eseguiti a Ghizeh e ad Asmunên* dans *Rendic. Accad. Lincei*, XII (1903), pp. 461-467.

5° Papyrus peu nombreux achetés en janvier 1904 par M. Vitelli à Gizeh, à Ashmounein, au Fayoum, parmi lesquels un très long acte de partage. Ces papyrus, achetés avec l'argent fourni par quelques Mécènes éclairés, restent chez M. Vitelli en attendant de recevoir une destination.

6° Fouilles d'Ashmounein en 1904 par MM. Breccia et Biondi. (Cf. Villari, *Rendic. Accad. Lincei*, XIII, 1904, p. 46 et XI, 1902, p. 347). Au 1er mai, il y avait déjà neuf boîtes de papyrus.

On apprendra peut-être avec intérêt que la somme totale dépensée pour former cette importante collection, y compris les frais des deux campagnes de fouilles, ne dépasse pas vingt-cinq mille francs.

J'ai signalé l'an dernier la publication de trois papyrus du 1er fonds :

1° Le grand prêt de l'an 153 pour lequel il faut citer depuis 1902 : L. Mitteis, *P. Fir. 1* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, XXIII (1902), pp. 300-304.

J. C. Naber, Ἐπικαταβολή, dans *Album... van Herwerden*, pp. 155-157 ; cf. aussi *Mnemosyne*, XXXII (1904), p. 82-92.

(1) Cf. par exemple DLZ, XXIV (1903), col. 2627-2628 ; WKP, XX (1903), col. 1190.

G. Vitelli, *Atene e Roma*, VI (1903), col. 338 note.

Grenfell-Hunt, P. Oxy. III, p. 172.

2° Le papyrus philosophique publié par M. Comparetti ; F. Kenyon, *Arch. report*, 1901-1902, p. 39, remarque que les suppléments de l'éditeur supposeraient des lignes d'une longueur invraisemblable. Cf. aussi W. Crönert, *Archiv*, II (1903), p. 368.

3° Une lettre à Herôninos publiée dans le même article de M. Comparetti. Depuis cette époque, M. Vitelli a continué à publier dans *Atene e Roma* et ailleurs, un certain nombre de textes, tous intéressants, dans une série d'articles dont voici l'analyse :

Girolamo **Vitelli**, *Da papiri greci dell' Egitto II* dans *Atene e Roma*, VI (1903), col. 149-158.

Feuillet double d'un codex sur papyrus (v° s. apr.) [2° fonds] contenant les restes très mutilés de 77 vers (hexamètres) d'une épopée mythologique, dont il n'est possible de déterminer le sujet ni l'auteur. M. Vitelli et M. Blass (*Archiv*, III, 1904, p. 266, n. 193), pour des raisons de métrique, l'attribuent à un successeur immédiat de Nonnus de Panopolis.

Girolamo **Vitelli**, *ibid.*, col. 255 entre dans quelques détails sur la correspondance d'Hérôninos et publie une lettre inédite d'Alypios à Hérôninos commençant par les mots τὸν Θεῷ (Cf. X..., *Eine Sammlung altägyptischer Bauernbriefe* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, IV, p. 159.

Girolamo **Vitelli**, *Da papiri greci dell' Egitto III*, *ibid.*, col. 333-338.

Papyrus du 3e fonds (103 apr.). Prêt de 500 drachmes sur hypothèque.

Papyrus du 4° fonds (86 apr.) décrit seulement. Réclamation au stratège du nome Hermopolite contre un débiteur récalcitrant.

Girolamo **Vitelli**, *Da papiri greci dell' Egitto* IV, *ibid.*, VII (1904), col. 32-42. Papyrus du 2e fonds. Restes de quatre pages (IIIe s. apr.) d'un traité de palmomancie, peut-être celui de Posidonius que cite Suidas.

Girolamo **Vitelli**, *Da papiri greci dell' Egitto* dans *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, XII (1903), pp. 433-440 (cf. Wilcken, *Archiv*, III, 1904, p. 305).

Publie trois papyrus d'Hermoupolis (3° fonds). Plusieurs lectures ont été suggérées par M. Crönert à M. Vitelli.

N. I (337 apr.). Fin d'une vente d'immeubles en double exemplaire. Intéressant pour les noms de consuls.

N. II (380 apr.). Reçu de 1,463 artabes de blé remis aux ἐπιμεληταὶ σίτου Ἀλεξανδρείας. Mêmes formules que P. Cairo 10265. Mention de l'ἀννωνέπαρχος.

N. III (505 apr.). Location d'une moitié de maison appartenant à l'Église Anastasia d'Hermoupolis.

Girolamo **Vitelli**, *Da Papiri Greci dell' Egitto V* dans *Atene e Roma*, VII (1904), col, 86-89 (cf. col. 126).

Corrige et commente les papyrus publiés dans les deux articles que je viens d'analyser. Publie un texte fort curieux acheté par lui à Gizeh (5° fonds) :

(181 apr.). Hermoupolis. Un ἀρχέροδος d'un village s'engage à prendre pour cinq jours une troupe de musiciens et de pantomimes qu'il paiera tant en argent qu'en nature.

A. **Ludwich**, *Fragment einer unbekannten Iliasrecension* dans *Philologus*.

LXIII (1904), pp. 473-475. Fragment (5e fonds) du Ier s. apr. contenant *Iliade*, I, 484-494 avec un vers additionnel, chose tout à fait exceptionnelle à l'époque romaine.

E. **Breccia**, *Da papiri greci dell' Egitto* dans *Rendic. Accad. Lincei*, XIII (1904), pp. 121-130 ; G. **Vitelli**, *id.*, *ibid.*, pp. 130-136. Publication de papyrus de divers fonds.

Pp. 121-124 (86 apr.) [4e fonds]. Pétition, demandant la restitution de sommes prêtées.

Pp. 125-126 (91 apr.) [4e fonds]. Location d'un terrain.

P. 127 (82-3 apr.) [4e fonds]. Prêt de *lachanospermon*.

Pp. 127-128 (IVe s. apr.) [3e fonds]. Décision d'un stratège du nome Oxyrhynchite.

Pp. 128-129 (366 apr.) [3e fonds]. Location d'un vignoble (?)

Pp. 130-131 (env. 100 apr.) [4e fonds]. Location d'un terrain.

Pp. 131-133 et 134-135 (env. 100 apr.) [3e et 5e fonds]. Contrats d'embauchage d'une équipe de moissonneurs.

Pp, 133-134 (128/9 apr.) [5e fonds]. Prêt d'argent.

Pp. 135-136 (84 apr.) [4e fonds]. Transfert d'un terrain.

Girolamo **Vitelli**, *Da Papiri Greci dell' Egitto VI* dans *Atene e Roma*, VII (1904), col. 120-126 (Papyrus du cinquième fonds).

Col. 120-123 (117-118 apr.). Trois papyrus d'Edfou. Ce sont des lettres adressées au stratège du nome Apollonopolite par le Kômogrammate de Ναχοωι ou les ἐπιμεληταὶ λιμνασμοῦ du même bourg.

Col. 124-126 (IIe-IIIe s. apr.). Deux lettres privées.

Cf. sur ces documents Wilcken, *Archiv*, III (1904), pp. 304-305.

Girolamo **Vitelli**, *Da Papiri Greci dell' Egitto VII* dans *Atene e Roma*, VII (1904), col. 178-180.

Curieux fragment littéraire [3e fonds] dont on a utilisé le *verso* pour y écrire une lettre privée. C'est une série d'indications stichométriques dont on comprend mal le sens, le papyrus étant très mutilé.

M. Vitelli a vu et copié à Florence dans une collection particulière un papyrus d'Arsinoé rapporté d'Égypte, il y a longtemps déjà : c'est un *compromissum* de l'année 655 apr.

L. **Galante**, *Un ostrakon calcario greco-copto del Museo di Firenze* dans *Studi italiani di filologia classica*, IX (1901), pp. 194-198 et deux gravures. Publie, avec un fac-similé dessiné, un curieux lexique bilingue (grec et copte) conservé sur les deux faces d'un ostrakon du musée égyptien de Florence (VIIe s. apr.) ; M. Galante a joint à son article quelques remarques sur les ostraka grecs de Florence publiés par M. Wilcken.

PAPYRUS DU VATICAN

N. **Festa**, *Il papiro filosofico del Museo Egizio Vaticano* dans *Archiv* III (1904), pp. 151-157. Édition très soignée d'un papyrus inédit connu depuis dix ans par quelques courts extraits de Lumbroso, *Rendic. Accad. Lincei*, II (1893), p. 830. Restes de deux colonnes (Ier s. apr.) d'un texte philosophique inconnu, sur la

déesse Athéna, dans lequel M. Festa reconnaît avec vraisemblance le début du traité περὶ Ἀθηνᾶς de Diogène de Babylonie. L'éditeur est arrivé à restituer en entier la première colonne. Dans la deuxième on rencontre des termes astrologiques, mais il faut désespérer de pouvoir compléter le texte avec quelque certitude.

Un des papyrus grecs du Serapéum, celui-là précisément dont on avait, à plusieurs reprises, depuis 1865, déploré la disparition, a été retrouvé par moi dans la salle des papyrus latins médiévaux, collé à la cloison (*sic*) juste sous le plafond. Il est sommairement décrit par H. Marucchi, *Monumenta papyracea latina bibliothecae Vaticanae* (Romae, ex typis Vaticanis, 1895, in-4°, 57 [pp.], p. 8. La bibliothèque des princes Barberini acquise en 1900 par le Vatican renfermait, entre autres trésors, un beau feuillet d'un papyrus latin en onciale, détaché d'un codex qui n'est autre que le Saint Hilaire sur papyrus de la bibliothèque de Vienne (lat. 2160) ainsi que l'a reconnu M. **Mercati** qui a publié deux belles phototypies du feuillet Barberini avec un excellent commentaire : *Un foglio dell' Ilario papiraceo di Vienna* dans *Studi e testi*, V (1901), pp. 99-112 et pl. I-III. On a, dit-on, aussi retrouvé un feuillet de ce manuscrit à S. Florian dans la Haute-Autriche (Sedlmayer, *Sitz. Akad. Wien*, CXLVI [n. v.])

PARCHEMINS DE ROME

P. J. **Balestri**, Augustin, *Sacrorum bibliorum fragmenta Copto-Sahidica Musei Borgiani*. T. III. *Novum Testamentum* (Romae, ex typographia polyglotta S. C. de propaganda fide, 1904 in-8°), LXVIII-510 pp. et atlas in-fol. de 40 pl. en phototypie (60 lire).

Magnifique édition, avec fac-similés admirables, des fragments coptes sahidiques du Nouveau Testament conservés jadis dans la collection Borgia, puis à la Propagande et transférés en 1902 à la Bibliothèque du Vatican. Les t. I et II de cette série publiés en 1885 et 1889 par le cardinal Ciasca et contenant les fragments de l'Ancien Testament n'intéressaient pas la papyrologie. Au contraire, dans le nouveau volume, figurent publiés *in extenso* plusieurs textes grecs contenus dans les parchemins Borgia et notamment tous ceux que j'ai décrits d'après Gregory et d'autres dans mon précédent Bulletin (REG XVI, 1903, p. 115) savoir Borgia 96 (xe-xie s.) (Matth. XVI, 13-20; Marc, I, 3-8 et XII, 35-37; Jean, XIX, 23-27 et XX, 30-31) publié par Balestri, pp. LVII-LIX, 40-41, 92, 123, 309 et 316; je n'avais pas remarqué que ce manuscrit était décrit par Ciasca, t. II, pp. XXIX (et pl. XXIII phototypie), qui en avait extrait un fragment grec des Psaumes (t. II, p. 147 : Psaume CXXXI, 10-12) auquel Balestri en a joint un autre (t. III, pl. LIX : Ps. CII, 19-22). Tous ces fragments étaient inédits.

Borgia 65 (vie s.) (Luc, XXII, 20-42, 45-71; XXIII, 1-20 : Jean, VI, 28-67; VII, 6-52; VIII, 12-31) publié par Balestri, pp. XXXIII-XXXV, 202-218, 234-260 et pl. XX-XXI). Les fragments de Luc étaient inédits.

Le ms. Borgia 96 avait été cru perdu par M. Gregory; il n'en est rien, comme j'ai pu m'en assurer au Vatican en mars 1904.

PAPYRUS D'HERCULANUM

L'activité de M. W. **Crönert** ne se ralentit pas un instant, et je regrette que le manque de place m'empêche d'analyser ici en détail ses derniers travaux :

— *Die Ueberlieferung des Index Academicorum* dans *Hermes*, XXXVIII (1903), pp. 357-405. Très important complément de l'édition modèle de Mekler. CR par H. Schenkl, WKP, XX (1903), col. 1053-1054 et par My, *Revue critique*, LVII (1904), p. 178.

Memoria Graeca Herculanensis (Leipzig, B. G. Teubner, 1903, in-8°), x-318 pp. (12 marks).

Étude extraordinairement minutieuse de la langue des *volumina Herculanensia*. L'auteur examine successivement les voyelles, les consonnes, sous le double point de vue de la phonétique et de la morphologie; puis vient l'étude du nom et du verbe, une liste alphabétique des formes verbales, des remarques lexicographiques et de copieux index. Il renvoie continuellement aux textes épigraphiques et aux papyrus grecs d'Égypte, en sorte que son volume a de plus intimes rapports avec la papyrologie que son titre ne le donnerait à croire.

CR par F. G. Kenyon, *Class. rev.*. XVIII (1904), pp. 402-403; S. Mekler, WKP. XXI (1904), col. 1049-1058; K. K(rumbacher), *Byz. Z.*, XIII (1904), p. 595; Paul Fournier, *Rev. ét. anc.*, VI (1904), pp. 339-340; J. P. Waltzing, *Bull. bibl. du Musée belge*, VIII (1904), p. 172.

Stoicorum veterum fragmenta collegit Ioannes ab Arnim, *Vol. II. Chrysippi fragmenta logica et physica. Vol. III. Chrysippi fragmenta moralia. Fragmenta successorum Chrysippi* (Lipsiae, Teubner, 1903, in 8°), VI-348 et IV-270 pp. (12 Mks),

Contient de nombreux fragments de *volumina Herculanensia*.

CR. par Max Pohlenz, BPW, XXIV (1904), coll. 932-938. Cf. aussi Max Pohlenz, Reste einer Schrift Chrysipps? *Ibid.*, col. 1502-1503; A. Schm., LC, LIV (1903), col. 783; γ., *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1902, IV, p. 591; A. Bonhöffer, WKP, XX (1903), col. 1049-1053 et 1108-1114; L. P., *Revue critique*, LVIII (1904), pp. 89-91.

Th. Gomperz, *Zur Chronologie des Stoikers Zenon* dans *Sitzungsber. Akad. Wien*, CXLVI (1903), fasc. VI (15 pp.).

Étude fondée sur un passage de Philodème d'interprétation assez difficile. CR par E. T(homas), *Revue critique*, LVII (1904), p. 43.

CR de Mekler, *Academicorum philosophorum index Herculanensis* par P. Bovet, *Revue de philologie*, XXVI (1902), pp. 325-326; par S. de Ricci, *Revue arch.*, I (1903), p. 435 (1903), pp. 324-325; H(ae)b(e)rl(i)n, LC, LIV (1903), col. 745-746; H. Schenkl, WKP, XX (1903), col. 113-119 et 147-150; K. Praechter, *Gött. gel. Anz.* 164 (1902), pp. 953-972; C. O. Zuretti, *Riv. di filol.*, XXX (1902), pp. 618-620.

Article sur ce papyrus par K. Praechter, *Die Zeit der Hinrichtung des Sokrates* dans *Hermes*, XXXIX (1904), pp. 473-476.

Sur Philodème II, 254 (éd. Sudhaus), cf. P. Wendland, *ibid.*, p. 503 et note, pp. 503-504.

Johannes Kirchner, *Zu den Attischen Archonten des III Jahrhunderts* dans *Hermes*, XXXVII (1902), p. 435, utilise un passage de Philodème restitué par Crö-

nert, *apud* F. Jacoby, *De Apollodori chronicis* (Berlin, 1900, in-8°), p. 18. Cf. sur ce même passage la collation de l'original par J. Beloch dans *Hermes*, XXXVIII (1902), pp. 130-131.

J. L. Heiberg, *Paralipomena zu Euklid* dans *Hermes*, XXXVIII (1903), p. 47, reparle du vol. 1061 publié par lui en 1900.

A. Schlemen, *Plutarchs Schrift* περὶ ἀοργησίας dans *Hermes*, XXXVIII (1903), p. 588, notes sur Philodème, *de ira*.

Karl Fuhr, *Zu Philodems rhetorischen Schriften* dans *Rh. Mus.*, LVII (1902), pp. 428-436, corrections à l'édition de Sudhaus.

Sur Philonidès cf. W. Schmidt, *Jahresber. Bursian*, CVIII (1901), pp. 97-98.

Sur les derniers travaux relatifs à Philodème cf. K. Praechter, *ibid.*, pp. 172-174.

Fr. Steffens, *Lateinische Paläographie*, I, pl. 4, reproduit en fac-similé d'après Hayter deux colonnes du *Carmen de bello Actiaco*.

Albert **Backström,** Le poème de Rabirius sur la guerre d'Actium dans *Journ. Minist. Instr. Publ.* 341 (1902), pp. 283-293, 342 (1902), pp. 329-349.

Etude importante (en russe) non seulement sur les fragments généralement connus, mais encore sur quelques-uns des fragments inédits du poème. L'auteur y a joint un essai de transcription des fragments latins en prose publiés dans les *Philosophical transactions*.

Un *volumen* d'Herculanum avait été confié à M. Carlo Marre, restaurateur de manuscrits à la bibliothèque vaticane : cet habile artiste voulait expérimenter un procédé de déroulement dont il était l'inventeur. Malheureusement ce *volumen* a péri dans l'incendie minuscule qui eut lieu au Vatican le 1er novembre 1903. Ajoutons que la tentative de M. Marre n'avait eu aucun succès. Cf. Fr. Ehrle, *Kölnische Volkszeitung* traduit par L. Dorez, *Revue des bibliothèques*, XIII (1903), pp. 303-304.

M. Emidio Martini a lu le 15 décembre 1903 à la R. Accademia di Archeologia e Belle Arti di Napoli une note intitulée : *Per l'officina dei papiri Ercolanesi* (Napoli, 1903, in-8°), 22 pp. [n. v.]

Cf. le compte rendu de S. Mekler, WKP, XXI (1904), coll. 491-492.

PAPYRUS DE SUÈDE

Otto **Lagercrantz,** *Griechische Ostraka im Victoria-Museum zu Upsala* dans *Sphinx*, VIII (1904), pp. 159-163 et pl. dans le t. VII (1903), fasc. 4. Édition en minuscule, avec deux fac-similés, des ostraka 2 à 12 du musée Victoria à Upsala. Ce sont des reçus de contributions (pour la λαογραφία) qui vont de Néron à Trajan et qui proviennent apparemment d'Eléphantine. Pour l'ostrakon n. 1, publié il y a deux ans, cf. les remarques de Wilcken, *Archiv*, II (1903), p. 473.

PAPYRUS DE RUSSIE

Le *papyrus prophétique* de M. Jernstedt (REG XVI, 1903, p. 121) est reproduit par C. Wessely, *Studien* II (1902), p. 47.

Albert **Backström,** Sextius Niger et un papyrus grec de la collection Golénischeff (en russe) dans *Journ. Min. Instr. Publ.* 345 (1903), pp. 56-75. Trois

colonnes d'un papyrus littéraire contenant des prescriptions médicales. L'attribution à Sextius Niger est conjecturale.

Albert **Backström**, *Demétrius d'Apamée et ses fragments* (en russe) republié en extrait : *Fragment einer medizinischen Schrift* dans *Archiv* III (1904), pp. 158-162.

Papyrus de la collection W. Golenischeff contenant les restes mutilés de cinq colonnes (IIIe s. apr.) d'un traité gynécologique sur des maladies chroniques, peut-être celui du célèbre Soranus d'Éphèse περὶ ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν.

Adolf **Bauer**, *Zur Liste der praefecti Augustales* dans *Wiener Studien* XXIV (1902), pp. 347-351; *Aus einer neuen Weltchronik* dans *Festschrift Hirschfeld*, pp. 330-335; *Die Bruchstücke einer griechischen Weltchronik auf einem Papyrus der Sammlung Golenischeff* dans *Verhandlungen der 47 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Halle* (1903), pp. 122-125 (Cf. K[rumbacher], Byz. Z. XII, 1903, p. 639 et XIII, 1904, p. 580).

Dans un papyrus à miniatures de la collection Golenischeff (ve s. apr.) M. Ad. Bauer a découvert les restes d'une chronique alexandrine en langue grecque qui paraît bien être l'archétype perdu des *excerpta barbara* connus seulement par une très singulière traduction latine dont A. Schöne a donné une édition modèle et que Frick s'est amusé à retraduire en grec. Ce papyrus remarquable, que son possesseur, avec sa libéralité habituelle, a envoyé en communication à Graz, sera publié par MM. A. Bauer et J. Strzygowski. J'en reparlerai quand on le connaîtra mieux que par les trois intéressantes, mais trop courtes notes, dont je viens de donner les titres.

Sur les fragments de Ménandre, dits de Tischendorf, cf. un bon résumé par C. von Holzinger, *Jahresber. Bursian* CXVI (1903), pp. 309-311.

M. Nicolas de Likhatschew, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, a fait l'acquisition à Paris d'une collection de papyrus byzantins (sans doute de la trouvaille de Kom-Ishgau) à laquelle le marchand avait joint deux contrats ptolémaïques que publiera M. Zereteli et qui proviennent de ce dossier de Dionysios fils de Kephalas qui est aujourd'hui dans la collection Théodore Reinach. Un de ces contrats est décrit (*de visu*) par Spiegelberg, *Recueil de travaux* XXV (1903), pp. 13-14.

PAPYRUS D'ALEXANDRIE

Au mois d'octobre 1903 une douloureuse nouvelle est venue attrister tous les papyrologues : Giuseppe **Botti**, le vaillant fondateur du musée d'Alexandrie, l'infatigable conservateur de ses trésors, venait de succomber après plusieurs mois de cruelles souffrances. Ceux-là seuls qui ont connu cet homme excellent savent toute sa modestie et tout son mérite. Ceux-là seuls qui ont lu la collection introuvable de la *Rivista Egiziana*, savent à travers quelles difficultés il a contribué à doter sa patrie adoptive du merveilleux musée qui devrait porter son nom. Son successeur et compatriote M. Evaristo **Breccia**, jeune et enthousiaste papyrologue, nous a déjà montré, par plus d'un article solidement documenté, qu'il était digne de la place qu'il a eu la bonne fortune d'obtenir. Espérons qu'il lui sera possible de mener à bien les nombreux travaux que son prédécesseur a laissés sur le chantier. (Cf. Wilcken, *Archiv* III. 1904, pp. 304-305).

Giuseppe **Botti**, *Le papyrus judiciaire « Cattaoui »* dans *Bull. soc. arch. Alex.* IV (1902), pp. 108-118.

Réédition utile et plus complète d'un papyrus fort important dont j'ai indiqué les deux éditions antérieures REG XIV (1901), p. 203; (cf. aussi Revillout, Mélanges, pp. 354-360) le verso y est donné pour la fois ainsi qu'une des colonnes du recto.

Ce travail, malgré ses imperfections, a permis simultanément à M. Paul Meyer (*Beitr. zur alten Gesch.* II, 1902, p. 479) et à M. Wilcken (*Archiv* II, 1903, pp. 391-392) de reconnaître que le papyrus BGU 114 contenait les deux premières colonnes du papyrus Cattaoui : les deux fragments se rejoignent exactement. Il était urgent d'examiner de nouveau l'original ; c'est ce que firent MM. Grenfell et Hunt qui donnèrent enfin une édition définitive du texte :

Paryrus Cattaoui : I. *The Text.* dans *Archiv* III (1903), pp. 55-67 avec un long commentaire de M. Paul Meyer : II. *Kommentar ibid.*, pp. 67-105.

Le texte inédit du verso contient sous forme de pétition le compte rendu d'une longue série de procès où il est question d'une affaire d'héritage extrêmement embrouillée. Le papyrus 196 du British Museum fait partie du dossier de la même cause.

L. Mitteis, *Romanistiche Papyrusstudien* dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* XXII (1902), pp. 313-311 commente un passage du papyrus Cattaoui (cf. *ibid.*, XXV, 1904, p. 377).

W. Crönert, *De Palaephati codice Harrisiano* dans *Rh. Mus.* LVIII (1903), pp. 308-314. Considère le fragment de Paléphate publié jadis par Botti (REG XIV, 1901, p. 203) comme copié par Harris sur un ms. en parchemin du VIIIe ou du IXe siècle. Quant au démotique de Paléphate, donné pour la première fois par ce manuscrit, M. Crönert le regarde comme tout-à-fait légendaire. Ce que M. Crönert ne savait pas, c'est que Botti avait entre les mains la copie de plusieurs autres colonnes du même ms. ; il en avait envoyé à M. Vitelli une copie que celui-ci communiqua en 1902 au Congrès historique de Rome.

N. Festa, *Poscritto Palefateo* dans *Studi italiani di Filologia classica* X (1902), pp. 433-436 et S. de Ricci, REG XV (1902), pp. 461-462 croient, au contraire, que les indications du ms. Harris méritent d'être prises en considération, bien que M. Diels et M. von Wilamowitz-Möllendorff (*apud* Festa) soient tout à fait de l'avis de M. Crönert.

PAPYRUS DU CAIRE

Service des antiquités de l'Égypte. Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire. Nos 10001-10869. *Greek papyri* by B. P. **Grenfell** and A. S. **Hunt** (Oxford, University press, 1903, in-4°), VIII-116 pp. (18 fr. 15).

Contient la description, avec la bibliographie, de 869 papyrus qui se répartissent, d'après leur origine, en plusieurs fonds :

1° Un lot de fragments extraits de cartonnages de momies ptolémaïques du Fayoum, IIIe s. av. La plupart viennent de Gurob.

2° Un lot analogue mais un peu plus récent (IIe s. av.) et provenant de Panopolis. (10330-41 et 10372).

3° Une série de papyrus de Pathyris de la trouvaille de Gebelein (IIe s. av).

4° Des papyrus d'Hermoupolis (IVe s. apr.) d'un dossier dont la plus grande partie est à Vienne (10259-60 etc. cf. p. 112).

5° De nombreux papyrus d'Oxyrhynchus et du Fayoum découverts et publiés par MM. Grenfell et Hunt (Oxyrhynchus : nn. 10001-10155 et 10867; Fayoum : nn. 10217-47, 10764-10864; Tebtynis : nn. 10865-66). Ils sont aussi énumérés P. Oxy. IV, pp, 265-271 ; de même provenance quelques papyrus inédits.

6° Quelques papyrus venant de la collection Huber (entrés en 1860).

7° Quelques papyrus trouvés en 1898 à Kom-Kousoum (Ashmouneïn).

8° Papyrus divers de toute provenance et de toute nature.

Parmi les documents inédits du musée du Caire il n'en est que trois dont MM. Grenfell et Hunt publient le texte.

P. 85. n. 10696 (Ve-VIe s. apr.), 6 lignes mutilées d'une prière chrétienne où sont invoqués S. Phocas et S. Mercurius.

P. 90, n. 10735 (VIe-VIIe s. apr.). Fragment opisthographe d'un texte chrétien où étaient racontées l'Annonciation et la Fuite en Égypte.

A. Deismann, *Das angebliche Evangelien-Fragment von Cairo* dans *Archiv für Religionswissenschaft*, VII (1904), pp. 387-392, publie une excellente restitution de ce fragment où il reconnaît avec raison une homélie, bien plutôt qu'un Évangile apocryphe.

P. 90, n. 10736 (VIe-VIIe s. apr.). Fragment relatif à la correspondance d'Abgar et du Christ. Ce papyrus signalé par moi REG, XVI (1903) p. 123, serait du même manuscrit que les 4 fr. d'Oxford décrits REG, XV (1902), pp. 430-431.

Parmi les papyrus inédits, décrits sans être publiés, je me borne à noter :

10166 (IIIe s. av.). 5 fr. d'un texte littéraire en prose.

10257 (IVe s. apr.). 15 ll. d'un compte rendu de procès où parlent Juncinus et Phanias.

10268 (et 10723 ?) (IVe s. apr.]. Compte rendu bilingue (grec-latin) d'un procès devant Athenodorus, gouverneur de Thébaïde.

10395 (Ve-VIe s. apr.). Fr. d'une prière chrétienne.

10434 (VIe s.) † Αγιος Κυριος Ζαβαωτ et rien d'autre.

10443 (IIe s. apr.). Homère, *Iliade*, IV, 191-219. Un seul vers entre 194 et 197 :]..λαον Αχαιω[ν (= Haeberlin n. 9).

10466 (IVe s. apr.). Mention du préfet Valerius Victorinianus.

10467. Reçu daté du consulat de Vettius Pruci[?

10472 (323 apr.). Rapport d'un δημόσιος γεωμέτρης et d'un γνωστὴρ κώμης sur un arpentage.

10474 et 10475 (362 apr.). Pétition aux deux ριπαριοι du nome Hermopolite.

10517 (333-4 apr.). Reçu de grain à transporter par eau (cf. 10544 et 10560).

10530 (315 apr.). Un ἐπιμελητὴς οἴνου reçoit 3.500 setiers de vin pour l'usage d'un corps de troupes.

10531 (IIIe-IVe s. apr.). Pétition à un certain Diogenes, peut-être un préfet.

10563 (IIe-IIIe s. apr.). Papyrus magique (= Haeberlin 210 ?)

10567 (320 apr.). Pétition à l'*exactor* du nome Hermopolite.

10586 (IVe s. apr.). Mention du consulat de *x* et *Iulius Salot* [ ].

10592 (IVe s. apr.). Comptes d'un *catholicus*.

10622 (323 apr.). Compte rendu d'une séance du sénat d'Hermoupolis (?)

10645 et 10691 (IVe s. apr.). Pétitions au préfet.

10652 (IIe-IIIe s. apr.). Compte rendu d'un procès devant l'archidicaste.

10703 (VI-VIIe s. apr.). Mention d'un οἰνοχειριστής.

10706 (IIIe-IVe s.). Rapport d'un médecin public.

10730 (Ve-VIe s.) Fragment théologique opisthographe.

Les index sont au nombre de trois : index bibliographique, index des provenances, index par matières sur le plan du *Generalregister* de M. Wilcken.

CR par U. Wilcken, *Archiv*, III (1903), p. 119.

Le papyrus 10520 du Caire (315 apr.) cité par Wilcken, *Archiv*, II (1903), pp. 135-136 d'après sa propre copie, n'est pas sans importance pour l'histoire de l'indiction.

Edgar J. **Goodspeed**, *Greek papyri from the Cairo Museum together with papyri of Roman Egypt from American collections* (Chicago, *The University of Chicago press*, 1902 [ed réalité 1er janvier 1903], in-4°), 78 pp. Extrait du t. V (non encore paru) de *The Decennial Publications* de l'Université de Chicago, *First Series*.

Dans ce coquet volume M. Goodspeed publie, traduit et commente trente papyrus dont les quinze premiers, copiés par lui en 1899, appartiennent au Musée du Caire. L'auteur a cherché à imiter la disposition matérielle des volumes de MM. Grenfell et Hunt : le fonds n'est pas moins recommandable que la forme et l'érudition de M. Goodspeed fait grand honneur à la jeune école papyrologique d'outre-mer.

P. 3, n. I (= Caire 10397))IIe s. apr.). Odyssée, XV, 216-253. Signes aristarchiques dans la marge. Cf. Blass, *Archiv*, III (1904), p. 264, n. 185 et γ., *Homer-Papyri mit aristarchischen Zeichen* dans *Beil. zur Allgem. Zeitung*, 1903, III, p. 15.

P. 6, n. II = 10160 (IIe s, apr.). Court fragment médical sur l'alimentation. Cf. Blass, *l. c.*., p. 298, n. 254.

P. 7, n. III = 10313 et 10328 (IIIe s. av.). Fayoum. Début d'une lettre contenant un récit de songe.

P. 8, n. IV = 10248 (IIe s. av.). Lettre d'introduction.

P. 9, n. V = 10375 (IIe s. av.). Pathyris. Un certain Peteuris promet de payer 5 talents de cuivre à une personne si grâce à elle il obtient son affranchissement (διεθέντος μου). Expliqué correctement par U. Wilcken, *Ein Bestechungsversuch* dans *Archiv*, II (1903), pp. 578-579.

P. 9, n. VI = 10369 (129 av.). Pathyris. Ὁμολογία relative à un don (?) de terre.

P. 10, n. VII = 10256 (119-118 av.). Fayoum. Comptes d'un sitologue.

P. 11, n. VIII — 10366 (111 av.). Pathyris. Prêt de dix talents.

P. 12, n. IX = 10376 (99-98 av. ?). Pathyris. Patês reconnaît avoir pris à bail l'île de Perchmassinêit pour 45 artabes de blé et 10 oiseaux.

P. 12, n. X = 10429 (180 apr.) Memphis. Reçu pour un homme et sa famille 400 drachmes de λαογραφία et de φύλακτρον.

P. 13, n. XI = 10486 (IVe s. apr.). Hermoupolis, dossier d'Aurelia Charitê. Lettre relative au transport par eau en Thébaïde de 104 ξεστοὶ ἰταλικοί de vin εἰς εὐθένειαν τῶν γεννεοτάτων στρατιωτῶν.

P. 14, n. XII = 10267 (340 apr.). Hermoupolis. Liste de contribuables certifiée exacte par le *praepositus* du 15e *pagus* du nome.

P. 16, n. XIII = 10259 et 10260 (341 apr.). Hermoupolis. Vente de terrain en double exemplaire.

P. 18, n. XIV = 10265 (343 apr.). Hermoupolis (?). Promesse de transport de blé à Alexandrie. D'après un pap. de Florence cité *supra*, lire l. 9 [Ἀλεξάνδρειαν] et l. 10 [ὑμῶν τὰ γράμ]ματα.

P. 20, n. XV = 10269 et 10270 (362 apr.). Hermoupolis. Pétition aux deux *riparii* du nome Hermopolite sur une question discutée de propriété foncière.

Girolamo **Vitelli**, *Da Papiri Greci dell' Egitto V* dans *Atene e Roma*, VII (1904), col. 86-87 corrige d'après ses copies des originaux les nn. XIII et XIV de la publication de M. Goodspeed.

Autres CR par Hans Raeder, *Nordisk Tidskrift for filologi*, XII (1903), p. 80 ss. ; W. Schubart, BPW, XXIII (1903), col. 853-855 ; W. Crönert, WKP, XX (1903), col. 729-736 ; U. Wilcken, *Archiv*, III (1903), pp. 113-116 ; X., *Athenaeum*, 19 sept. 1903, n. 3960, p. 387 ; C. O. Zuretti, *Riv. di filol.*, XXXII (1904), pp. 127-128 ; O. Schulthess, *Neue philol. Rundschau*, 1903, pp. 509-514 ; P. Jouguet, *Revue critique*, LVIII (1904), pp. 34-37 (corrections aux papyrus du Caire d'après ses propres copies).

Évangile et Apocalypse de Pierre : S. Reinach, *Revue arch.*, I, 1903, pp. 195-196 commente le châtiment des pêcheurs qui ont cédé à des amours contre nature ; *Kleine Texte für theologische Vorlesungen und Uebungen herausgegeben von* H. Lietzmann : *Apocrypha I, Reste des Petrusevangeliums, der Petrusapokalypse und des Kerygma Petri, herausgegeben von* E. Klostermann (Bonn, Marcus et Weber, 1903 in-8°), 16 pp. (30 pf.).

C. Wessely, *Studien*, III, pp. 42-43, nn. 132-134, republie d'après Krall et Baillet les parchemins nubiens de Gebeleïn (Caire 10760-62).

P. Jouguet et G. Lefebvre, BCH, XXVIII (1904), pp. 208-209 publient un vers de Philémon (Kock, n. 233, 1) et sept vers épiques prononcés par l'ombre d'Achille. Ces vers sont conservés sur une planchette en bois du Musée du Caire (*Catal. Virey*, 346-347).

Fr. Hultsch, *Archiv*, II (1903), p. 272, commente un passage du papyrus mathématique d'Akhmîm.

Pierre **Jouguet**, *Ostraka du Fayoum* dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, II (1902), pp. 91-105 (1).

Série intéressante de 26 ostraka grecs achetés par M. Jouguet à un marchand de Medinet et déposés à l'Institut français d'archéologie orientale au Caire. Ils proviennent tous de Théadelphie et sont relatifs à des transports de blé à dos d'âne. On y trouve chaque fois nommé un Ἀππιανὸς ἐξηγητὴς Ἀλεξανδρείας qui est peut-être l'historien Appien. Le libellé de ces petits textes est assez énigmatique et M. Jouguet hésite entre plusieurs interprétations.

Friedrich **Preisigke**, *Kornfrachten im Fayum* dans *Archiv*, III (1903), pp. 44-54 explique ces ostraka comme des quittances délivrées par un entrepreneur de transports. Cette solution ingénieuse rend compte de bien des difficultés et paraît devoir être adoptée (Cf. cependant M. Rostowzew, *ibid.*, p, 223). Les ostraka de

(1) CR dans DLZ, XXIV (1903), col. 846.

Sedment (Wilcken, nn. 1091-1125) rentreront dans la même catégorie malgré la différence de formule.

Un cahier d'écolier de 10 ff. de papyrus, acquis par Bouriant pour l'Institut français du Caire débute par une liste de mots dont la plupart sont des noms mythologiques ou héroïques souvent peu connus. Il contient aussi une collection de 20 monostiques, des mots de Diogène, et, sur le dernier feuillet, un prologue de Babrius que M. Jouguet a communiqué à la Société des Humanistes. Le tout sera publié par MM. Jouguet et Perdrizet. Cf. Jouguet et Lefebvre, BCH, XXVIII (1904), pp. 203 et 207, qui publient aussi (pp. 207 208), *Iliade*, IX, 1-7, d'après une tablette en bois conservée également à l'Institut français.

M. Vitelli a copié au Caire dans la collection Adolphe Cattaoui un beau papyrus de Soknopaiounêsos relatif à des taxes dont des prêtres demandent à être exemptés.

FOUILLES DIVERSES

J. E. Quibell, *Kom Ishgau* dans *Annales du service des antiquités*, III (1902), pp. 85-88 raconte la lamentable histoire d'une trouvaille de près de deux mètres cubes de papyrus byzantins, faite au printemps de 1901 à Kom Ishgau à 7 kilom. au S. O. de Tema. Déjà deux fois des fouilleurs avaient fait des découvertes semblables; la première fois ils brûlèrent les papyrus, la deuxième fois ils les enterrèrent, la troisième ils les vendirent aux marchands après que le gouvernement eut en vain essayé de confisquer la trouvaille. Il s'agissait de longs contrats byzantins du VIe et du VIIe siècle. M. Quibell alla fouiller 18 jours sur les lieux : il ne trouva que trois papyrus, mais un certain nombre d'ostraka grecs et coptes que M. Grenfell déclare être du VIe ou du VIIe siècle.

Les papyrus byzantins de la collection Likhatschew me paraissent provenir de la trouvaille de Kom Ishgau.

SINAI

Les *Fragmenta Sinaitica* sont reproduits dans P. F. Girard, *Textes* [3], pp. 578-589 avec une traduction latine.

Cf. aussi pour le fr. 9 R. de Ruggiero, *Studi papirologici* etc., p. 89, note 1.

PAPYRUS DE NEW WILMINGTON

Encore un nouveau nom géographique que les papyrologues auront à apprendre. Le Révérend J. R. Alexander ayant constitué, au cours d'un long séjour à Assiout, une collection de papyrus grecs l'a donnée au musée de Westminster College à New Wilmington, Pennsylvania U. S. A.

Dans son ouvrage sur les papyrus du Caire, cité plus haut, M. Goodspeed publie douze de ces papyrus (*Greek pupyri from the Cairo Museum*, etc. pp. 23-28 nn. XVI-XXVII). Les huit premiers sont des reçus de blé qui viennent grossir la série à laquelle l'an dernier M. Goodspeed consacrait un intéressant mémoire. Des trois autres, le premier est relatif aux travaux des digues, la deuxième ne renferme qu'une date, et le dernier est un reçu d'argent.

PAPYRUS DE CHICAGO

Toujours dans le même volume (pp. 28-73, nn. XXVIII-XXX). M. **Goodspeed** publie trois papyrus très intéressants de sa propre collection :

P. 28, n. XXXVIII (IIe s. apr.). Karanis. Billet donnant droit à un trajet en barque, analogue à celui de la collection Amherst. L'interprétation est-elle définitive ?

P. 29, n. XXIX (IIe s. apr.) Karanis. Restes de 3 col. d'un compte-rendu de procès relatif à l'héritage d'un soldat romain Amatius Priscus. Col. M, l. 4 lire θε[ο]ῦ.

P. 29, n. XXX (191-192 apr.) Karanis. Très long papyrus (47 colonnes, 1189 lignes) des comptes d'un fermier ou d'un propriétaire d'établissement agricole. Beaucoup plus intéressant que ne le sont d'ordinaire ces documents; bien que l'excellent commentaire de l'éditeur soit loin de tout expliquer, il a réussi à élucider presque toutes les difficultés. M. Preisigke s'y est aussi attaqué : *Griechische Papyruskunden und Bureaudienst*, etc, p. 16.

E. J. **Goodspeed**, *A medical papyrus fragment* dans *American journal of philology* XXIV (1903) pp. 327-329 et pl. en photogravure. Publication d'un papyrus de Karanis de la collection Goodspeed (IIe s. apr.). Restes très mutilés de 18 ll. en demi-onciales d'un recueil de prescriptions médicales relatives, semble-t-il, à des maladies de la peau.

E. J. **Goodspeed**, *Alexandrian hexameter fragments* dans *Journal of hellenic studies* XXIII (1903), pp. 237-247 et pl. X phototypie [des coll. VI-VII]. Neuf fragments d'un papyrus d'Ashmounein (coll. Goodspeed n. 101) contenant, très mal conservés et séparés par des lacunes, 13 coll. d'hexamètres Alexandrins en onciale du IIe, IIIe s. apr. Restes de 266 vers trop mutilés pour être compris. Col. I, v. 5 les mots αρσινοα πτολεμαιου γυναι[nous reportent à l'époque de Philadelphe. Le principal intérêt des fragments est leur orthographe : redoublement de ι (ιερος) du σ dans les groupes σσθ, σσμ, σσπ, σστ (κοσσμον = κοσμον); du κ (κκτ) et du π(ππτ) de plus κξ pour ξ, πφ pour φ, κχ pour χ. L'auteur pouvait remarquer que l'orthographe σσθ pour σθ apparaît plusieurs fois dans le papyrus Cattaoui.

Selon une note de P. Tannery, *Journ. des sav.* 1903, p. 210, note 1, le papyrus mathématique d'Ayer publié en 1898 par M. Goodspeed n'est *pas* la copie d'un texte ptolémaïque.

COLLECTIONS AMÉRICAINES DIVERSES

Dans le T. IV des *Oxyrhynchus papyri*, pp. 265-271, MM. Grenfell et Hunt énurent 388 papyrus d'Oxyrhynchus et du Fayoum distribués dans les États-Unis et dans l'espèce aux établissements suivants : Haskell Museum (University of Chicago) (16 papyrus); Library of Colombia University (New-York) (16); Hamilton College (5); Semitic Museum of Harvard University (Massachusets) (19); Library of Johns Hopkins University (Maryland) (16); Museum of Science and Art, University of Pennsylvania (29); Library of Princeton University (14); Smithsonian

Institution, Washington (9); Library of Vassar College, Poughkeepsie (4); Library of Yale University (16), plus 243 papyrus non encore définitivement attribués et le P. Fay. 5 donné à M. W. C. Winslow à Boston.

PAPYRUS DU CANADA

Au *Museum of Victoria University* à Toronto (Canada) se trouvent 15 papyrus et à *Toronto University* 4 autres, Tous donnés par l'*Egypt Exploration Fund*; ce sont les premiers papyrus que l'on ait signalés au Canada (Grenfell-Hunt *l. c.*

PAPYRUS D'AUSTRALIE

C'est encore aux répartitions du *Fund* que nous devons de pouvoir mentionner cinq papyrus grecs à la bibliothèoue de l'Université de Melbourne, Victoria (Grenfell-Hunt, *l. c.*).

Paris, 1er janvier 1905.

SEYMOUR DE RICCI.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

13. *ALCIPHRONIS rhetoris Epistularum libri IV*, edidit *M. A. Schapers*, Lipsiae, Teubner 1905 (Bibl. Teubneriana). In-12°, XXVI-225 p. 2 pl.

Parmi les sophistes de la décadence, Alciphron est un des moins insipides, grâce à la brièveté de ses *Lettres*, et aux emprunts fréquents, mais cachés que sa prose « nombreuse » fait à la Comédie nouvelle. Les lettrés doivent donc se réjouir qu'un jeune savant hollandais nous en apporte enfin l'édition critique dont le besoin se faisait sentir, car malgré les progrès de détail qu'ont fait réaliser au texte les éditeurs depuis Bergler (1715) jusqu'à Hercher (1873), le fondement paléographique en était resté fort incertain. M. S. n'a pas de peine à montrer dans la Préface (au besoin les 2 facsimilés qu'il donne le montreraient sans lui) à quel point les collations du Vindob. par Bast, des mss. de Paris par Dœhner ont été superficielles et fautives. Il nous fournit cette fois des collations sérieuses des Parisini 1696 (Γ), 3021 (Π), 3050 (Δ), 3054 (Φ), supp. 352 (N), du Vindobonensis 342 (B) et de plusieurs mss. italiens dont le principal est le Venetus VIII, 2, proche parent du Harleianus (Londres) qu'a examiné pour lui Gilson. Ces collations ont servi de base à la constitution du texte, mais de base seulement, car les archétypes mêmes que révèle le *stemma* étaient fort défectueux et dans bien des cas il faut recourir à la conjecture. M. S. donne dans l'apparat critique toutes celles de quelque valeur; lui-même, mais discrètement, en a risqué quelques unes qui témoignent d'une connaissance approfondie de la langue d'Alciphron (IV, 2, 2 : ἐπιδημεῖν; IV, 3, 1 τυγχάνουσαι deleto αἱ etc.). On différera pourtant parfois d'avis avec lui, par exemple quand il écrit IV, 2 tit. Σαλαχωνίδι avec Reiske au lieu de Σαλμωνίδι (Bergl). — L'examen attentif des mss. a obligé l'éditeur de remanier le numérotage des Lettres qui sont maintenant groupées en 4 livres

(piscatoriae, rusticae, parasiticae, amatoriae), au lieu de 3. C'est regrettable, mais un *conspectus numerorum* permet de retrouver rapidement une lettre dont on ne connaîtrait que l'ancien numéro. L'index, qui ne compte pas moins de 66 pages, répond à tous les besoins.

H. G.

14. *ARISTOPHANE. La Paix*, texte grec publié avec une introduction, des notes critiques et explicatives, par *Paul Mazon*. Paris, Hachette, 1904. In-8°, 119 p.

M. Mazon s'est révélé si bon aristophanisant dans ses *Extraits* publiés en collaboration avec M. Bodin qu'on aborde avec confiance l'édition de la *Paix* qui lui a servi de « petite thèse ». L'édition est, en effet, comme on pouvait s'y attendre, un travail solide et excellent. Le texte, constitué avec sagesse, sans recherches paléographiques nouvelles, n'admet qu'un très petit nombre de conjectures originales (1); mais dans la distribution des vers entre les personnages, l'éditeur ne s'est pas considéré comme lié par les indications des mss. ou des scholiastes; il a fait ici preuve d'indépendance, et même, comme il le dit, de hardiesse, mais toujours de discernement. Le commentaire, sobre parfois à l'excès (2), n'en porte pas moins à chaque ligne la marque du bon helléniste et du fin connaisseur d'Aristophane, pour qui, notamment, l'emploi des particules « élégantes et légères... sorte de notation mélodique de la voix » n'a guère de secrets. L'absence d'une analyse et de divisions marquées est regrettable. L'exécution matérielle, tout en présentant la correction habituelle des presses de Lahure (1), n'est pas entièrement satisfaisante; le joli caractère adopté pour le grec est d'un corps trop petit; le texte a l'air de nager dans la page à moitié vide, et la lecture en est assez fatigante pour les yeux.

T. R.

(1) M. M. est d'avis que la strophe 385-399 n'est pas la similaire exacte de 346-360 et de 582-600 et il a constitué le texte en conséquence. Au v. 582 il écrit χαῖρε χαῖρ' ὡς ἀσμένοισιν ἦλθες ἡμῖν ὦ φίλη. 452 ἑλκοῖτο (mss. ἕλκοιτο). 742 « seclusi »; à tort, il suffit de transporter ce vers après 743. 831 ἐνδιαπεριαερινηχέτους. 834 καὶ τίς <γ'> ἐστιν. 939 θεοὶ θέλωσι.

(2) 266. Rapprocher notre locution « gagner dans un fauteuil ». 289. Citer Wilamowitz sur Timothée. 303. κακός a-t-il ici le sens de « lâche »? 446. Il est difficile de voir dans Κλεώνυμος un sobriquet, à plus forte raison une allusion (?) à l'épithète ῥίψασπις. 605 suiv. ressemble si étroitement à Phérécrate fr. 145 Kock qu'un des deux poètes a dû imiter l'autre. 699. Dans ἐπὶ ῥιπὸς il semble y avoir une allusion à Euripide : Sophocle vieillissant imite son rival. — 1280-1, d'où sont tirés ces vers ? 1300. Ordure inutile.

(1) J'ai noté une seule coquille dans le grec : note 876 προκτοπεντετηρίδα. P. 118, note 939 : *trochaïque* est un lapsus pour *iambique*.

15. *L. BARBAGALLO La fine della Grecia antica*. Bari, Laterza, 1905, in-8°, XVI + 530 p.

L'objet de l'auteur paraît avoir été de réunir en un tableau d'ensemble toutes les données dispersées dans les histoires générales et les travaux particuliers, qui peuvent nous instruire sur les causes de la décadence de la Grèce antique d'Alexandre à Auguste : esclavage, manque de concurrence, absence ou médiocrité du travail libre, abandon des champs, concentration de la richesse mobilière et immobilière, émigration dans les grands centres de l'hellénisme oriental, guerres incessantes et piraterie, dépopulation, ruine de la navigation, du commerce et de l'industrie, etc., sans oublier les causes morales, courtisanerie, servilité, licence effrénée, dissolution de la reli-

gion, conséquences fatales des monarchies macédoniennes. Dans tout cela rien de bien original, sinon l'importance attribuée à l'impérialisme helléno-macédonien, dont l'auteur fait le principal facteur dans cette crise économique, comme son compatriote Ferrero l'a fait pour la crise romaine contemporaine. Dans de pareilles théories on ne peut s'empêcher de reconnaître l'influence excessive d'analogies actuelles. D'ailleurs le tableau de M. B. nous paraît trop poussé au noir : sans doute la période hellénistique a vu la ruine de la Grèce propre; mais il aurait fallu montrer en regard le magnifique essor pris par l'Orient hellénisé, Égypte et Asie-Mineure, dont la prospérité est l'œuvre incontestable de l'époque hellénistique.

A. R.

16. *E. BOURGUET. L'administration financière du sanctuaire Pythique au* IVe *siècle.* Paris, Fontemoing, 1905, in-8° de 186 p. (Bibl. des écoles d'Athènes et de Rome, 95).

— *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis capitula duo.* Montpellier, 1905, grand in-8° de 102 p.

Dans sa thèse de doctorat, M. B. nous donne le résultat définitif des patientes et minutieuses recherches dont le *Bulletin de correspondance hellénique*, depuis dix ans, enregistre les progrès; tous les textes publiés l'y ont été par ses soins ou par ceux de M. Homolle; tous ceux qui ne l'ont pas encore été ont passé entre ses mains. Aussi nul mieux que lui ne pouvait nous faire connaître cette partie de l'histoire de Delphes dont il est devenu le spécialiste : l'administration financière du sanctuaire de Delphes au IVe s. ou, plus exactement, de 369 à 339 et de 339 à 326. — Dans la première période, les naopes sont les seuls intermédiaires entre les entrepreneurs et le conseil de Delphes; leur collège, variant de 29 à 45 membres, tenait séance aux deux pylées; dans l'intervalle, il était représenté par le naope Delphien (deux à partir de 337) et un naope étranger changé tous les mois, l'ἐπιμήνιος. C'est eux qui recevaient les souscriptions envoyées de tous les coins du monde grec (ne dépassant guère 10,000 dr. par pylée) pour la reconstruction du temple détruit en 373, les remettaient à la commission des 8 prytanes tirés du sein du conseil delphique pour diriger toutes les opérations financières et répartissaient les commandes entre les entrepreneurs. Ils pouvaient puiser d'ailleurs à d'autres sources de revenus, avec l'agrément et sous le contrôle des amphictions. En 343, une nouvelle ressource, l'amende Phocidienne, qui permit de reprendre les travaux interrompus ou ruinés par la Guerre Sacrée, devenant le fond d'une caisse spéciale, nécessita l'institution d'un nouveau collège, celui des trésoriers. Pendant les 13 ans de son existence, ce collège tendit à l'unité de caisse et à la constitution d'un bureau international à la fois receveur et payeur; créé sous l'influence de Philippe qui, avec ses deux représentants et les 16 des peuples du nord des Thermopyles, était assuré d'y faire la loi, le conseil des 24 trésoriers put émettre avec son appui une monnaie amphictionique, dont le système, conforme à celui que Delphes pratiquait au moins depuis la fin du Ve siècle, comportait une mine divisée en 35 statères, et conciliait ainsi en théorie les 2 principaux systèmes usités dans le monde hellénique (4200 dr. égin = 6000 dr. att.). Les ἱερὰ χρήματα versés par les Phocidiens étaient ainsi remonnayés en statères amphictioniques à l'effigie de Déméter Pylienne. Après 10 versements de 30 talents et 12 de 10, vers 326, les paiements semblent s'être arrêtés; devenus par là inutiles, les trésoriers disparaissent; avec eux s'arrête l'étude de M. B. — Œuvre de logique solide,

fondée sur un examen approfondi de tous les textes, elle restera sans doute, dans ses grandes lignes, le livre fondamental sur la question, offrant pour Delphes, sur un sujet plus limité et plus spécial, ce qu'ont été pour Délos les admirables *Archives de l'Intendance sacrée* de M. Homolle. On regrettera que l'auteur n'ait donné en appendice qu'un seul des nombreux textes inédits dont il s'est servi (celui de la fondation du collège des trésoriers) et qu'il n'ait pas pris soin d'indiquer, au moins sommairement, les raisons qui l'ont amené à fixer comme il l'a fait les dates des archontes de 364 à 308.

*
* *

Dans sa thèse latine, M. B. publie, avec un bref commentaire, une cinquantaine de textes épigraphiques inédits de la Delphes impériale, répartis en deux chapitres. Le premier a pour but de fixer la date d'un groupe de prêtres, d'archontes, de démiurges et d'épimélètes de l'Amphictionie. Le deuxième, plus important, donne dans son ensemble le contingent apporté par Delphes au *Corpusculum* des Lettres des empereurs romains que Lafoscade a publié en 1902, à savoir une missive de Claude (an 52), 2 de Domitien, 2 de Trajan (98-9), 7 d'Hadrien (118-20-25-29), 1 d'Antonin, 1 de Commode, 1 de Septime Sévère (207). Ces textes, la plupart irréparablement mutilés, quand ils ne sont pas trop douteux, présentent surtout un intérêt local.

A. J. R.

17. *Georg BUSOLT. Griechische Geschichte bis zur Schlacht von Chaeroneia*. III, 2 : *Der Peloponnesische Krieg*. Gotha, Perthes 1904. XXXVI p. et p. 589-1640.

On peut ne pas aimer le « genre » de M. Busolt : le texte, clair et précis, nettement divisé, mais un peu sec, les énormes notes qui mangent les trois quarts de la page et représentent parfois de véritables mémoires sur les points controversés. Mais quelle somme colossale de travail, d'information utile, d'érudition minutieuse, de critique sagace! Sous tous ces rapports ce nouveau volume l'emporte encore sur les précédents. Il est consacré tout entier à la guerre du Péloponnèse, étudiée uniquement sous l'aspect militaire et politique; on pourra trouver que 1050 pages c'est beaucoup pour un sujet en somme aussi restreint (tout Thucydide tient en 500 pages), mais il n'y a pourtant pas une ligne de bavardage dans tout cela, et malgré l'abondance des renseignements bibliographiques, l'auteur n'est jamais étouffé par son érudition, il n'abdique jamais la liberté de son jugement. A cet égard on lira comme particulièrement caractéristiques ses « résumés » sur la question de la composition de l'ouvrage de Thucycide (p. 632 suiv.), sur le rôle de Périclès dans la déclaration de guerre (p. 853), sur le caractère de Cléon (p. 988 suiv.), sur la topographie de Sphactérie (p. 1092), sur les mobiles de l'expédition de Sicile (p. 1272 suiv.)(1), sur l'affaire des Hermocopides (p. 1284), sur le procès des Arginuses (p. 1600 suiv.). Sans être toujours de l'avis de M. Busolt — c'est ainsi que je crois avec Boerner qu'en 406 il n'y a pas eu d'offres de paix de la part des Lacédémoniens (2) — on sera partout frappé du calme bon sens de ses jugements, de la bonne foi avec laquelle il expose les opinions divergentes.

T. R.

(1) P. 1275, 3e alinéa, lire : die Gesandten liessen *sich* gründlich täuschen. L'impression du livre laisse à désirer comme correction.

(2) En revanche on doit approuver son explication (p. 1636) de la manière dont la πάτριος πολιτεία fut rétablie à Athènes en 404 : c'était une conséquence du traité d'alliance qui faisait entrer Athènes dans la symmachie lacédémonienne.

18. *CHARON. Les saintes et divines liturgies de nos saints pères Jean Chrysostome, Basile le Grand et Grégoire le Grand, en usage dans l'Église grecque catholique orientale. Traduction française* par le P. Cyrille Charon, prêtre du rite grec. — Beyrouth, A. Coury; Paris, A. Picard. 1904. In-18 de 300 p.

La traduction du livre des *Liturgies* (messes) grecques avait été donnée déjà, soit en français soit en italien, par des prêtres melchites placés à la tête des principales communautés grecques établies en Europe, à Paris, à Marseille, à Livourne par exemple; mais celle que le P. Charon vient de publier est de beaucoup la meilleure et la plus complète. Elle est la meilleure, parce que seul un ecclésiastique de nationalité française, ayant passé au rite grec, pouvait reproduire avec autant d'exactitude dans notre langue et le sens et la beauté des prières du *liturgicon* oriental. Elle est la plus complète, parce qu'elle contient des textes qu'on chercherait vainement dans les livres similaires, par exemple la *Liturgie pontificale*. Tel qu'il est, ce petit volume contribuera certainement à faire connaître l'Orient chrétien en France, où il est si profondément ignoré, même par le clergé. Il serait à souhaiter que, pour ceux qui, dans notre pays, veulent étudier de plus près le rite grec, on publiât une collection de livres ecclésiastiques semblable à celle que le P. Alexis de Maltzew vient de terminer à Berlin, à l'usage des Allemands.

L. Clugnet.

19. *Maxime COLLIGNON. Lysippe* (Collection des grands artistes). Paris, Laurens s. d. (!). In 12° 128 p. 24 ill. hors texte.

Le talent sobre, élégant et nerveux de Lysippe offrait, comme disent les Anglais, une matière *congéniale* à la plume de M. Collignon; c'est assez dire que ce petit volume tiendra une place d'honneur dans la collection qu'il vient enrichir. L'auteur, après un bref chapitre biographique, passe en revue les œuvres certaines ou présumées du maître de Sicyone classées par catégories : figures athlétiques, cycle d'Alexandre, types mythologiques divers (Kairos, Zeus, Héraclès, etc.), portraits, animaux. Il jette un coup d'œil sur l'école de Lysippe, puis termine par une *caractéristique* développée où il cherche à démêler ce que l'artiste doit à ses précurseurs, à ses contemporains, à lui-même, à la peinture, et ce qu'il a légué à l'art hellénistique. On sera presque toujours d'accord avec les résultats de la critique de M. Collignon, fondés sur une connaissance étendue des monuments et des textes, un jugement pondéré, un goût sûr. Il est toutefois un point et un point important où je me sépare de lui. La curieuse découverte de M. Preuner a si bien ébloui les archéologues qu'ils ont accepté pour la plupart comme un fait avéré que l'Agias de Delphes est une copie d'une statue de Lysippe; ils en ont tiré toutes sortes de conséquences sur la manière de ce maître. Mais en réalité, comme l'a montré récemment M. Tarbell (*Am. j. of. arch.* 1904, 456), tout ce que nous apprend cette découverte c'est que Daochos avait commandé à Lysippe pour la Thessalie une statue en bronze de son ancêtre, et que l'épigramme de cette statue a servi également au marbre consacré par lui à cet ancêtre dans le sanctuaire delphique. De quel droit conclure que ce marbre fût une copie, « une copie très fidèle » du bronze? En réalité rien de moins vraisemblable. La statue de Delphes, de l'aveu même de M. Collignon (p. 27), ne porte aucune trace de l'imitation du bronze (notamment dans le traitement de la chevelure) — à la différence, par exemple, de l'Alexandre Azara et de l'Apoxyomène du Vatican — et pour qui la regarde sans parti pris, elle diffère

profondément par le rythme et l'expression des œuvres certaines du maître de Sicyone ; il en est ainsi, à plus forte raison, des autres statues de l'ex-voto de Daochos. A une époque où Sicyone avait la spécialité des bronziers et Athènes celle des marbriers, il est naturel de croire que Daochos ait commandé le bronze de Pharsale à Lysippe, les marbres de Delphes à des sculpteurs d'Athènes parmi lesquels dominait alors l'influence de Scopas, et c'est en effet au style de Scopas que fait penser l'Agias.

T. R.

20. *E. DE MARCHI. L'Ontologia e la Fenomenologia di Parmenide Eleate.* Studio critico-espositivo. Turin, Clausen, 1905, in-8° de 51 p.

Cette brochure renferme moins une thèse originale qu'une discussion très bien informée des vues singulièrement divergentes émises par les critiques contemporains (E. Zeller, Bernays, Diels, Dœring, Tannery, etc.). Définir Parménide un « métaphysicien idéaliste » paraît à l'auteur un contresens chronologique puisqu'à cette époque le domaine de l'esprit se confondait encore avec celui de la nature. Lui-même paraît hésiter sur le véritable rôle à assigner au philosophe d'Élée, qu'il nous présente comme une sorte de Kant antique (p. 47), tandis qu'ailleurs il réserve à Héraclite l'honneur d'avoir le premier proclamé l'autorité souveraine de la raison. Le Περὶ φύσεως de Parménide se divise, comme chacun le sait, en deux parties, l'une expression de la vérité absolue, l'autre des préjugés de la foule : pourquoi, se demande-t-on, celle-ci après celle-là ? parce que — répond M. M., — même arrivé à se convaincre que la perception du mobile et du multiple est le résultat d'une illusion, le philosophe a cru mieux répondre à la curiosité générale en proposant l'explication de l'univers à laquelle l'avaient conduit ses premières méditations. En ce qui touche le célèbre préambule du poème, M. M. se rapproche beaucoup plus du jugement dédaigneux de M. Diels que de l'appréciation admirative de M. A. Croiset. Sur la disposition et la nature des sphères concentriques dont la terre occupe la partie centrale, les commentateurs de Parménide sont loin d'être d'accord ; pour les concilier M. M. hasarde une tentative nouvelle, fondée en grande partie sur un remaniement du texte de Stobée (I, 482) : il y aurait d'autant plus de témérité à se prononcer dès maintenant sur les additions ou suppressions dont il s'agit que l'auteur en ajourne la justification à une publication subséquente. — Simple question typographique : pourquoi le *p* majuscule grec, au lieu de sa forme habituelle, se confond-il régulièrement (voir pages 36 et 41) avec le *p* majuscule latin ?

C. Huit.

21. (*Mélanges GILDERSLEEVE*). *Studies in honor of Basil L. Gildersleeve.* Baltimore, Hopkins, 1902. In-8°, x-517 p.

A l'occasion du 70e anniversaire du professeur américain, ses élèves lui ont dédié ce gros volume, superbement imprimé. Sur les 42 études qu'il renferme, 21 sont relatives à l'antiquité grecque : en voici l'analyse sommaire. 2) W. P. Mustard recherche les réminiscences et les imitations d'Homère qu'on trouve dans le fameux poème de Matthew Arnold, « Balder dead » et s'étonne qu'avec son sens si fin de l'antiquité il ne se soit pas rendu compte du véritable contre-sens qu'était ce mélange d'une histoire Norse avec des éléments homériques. 4) M. Bloomfield énumère les différents modes de formation des divinités symboliques : qualités morales ou matérielles qui se présentent comme des entités à vie indépendante ; noms qui prennent

une valeur propre, une force magique, *nomina numina*, etc., 6). W. L. Johnson essaye de prouver que l'arsis et la thesis ne résident pas, comme l'enseignent les métriciens anciens, dans le pied, mais dans le mot lui-même et peuvent par conséquent exister dans la prose. 8) Ch. A. Savage consacre 10 pages à développer cette idée (peu nouvelle) qu'à Athènes la toute puissance de l'État sur l'individu, sa perpétuelle ingérence dans les affaires de la famille a puissamment contribué à affaiblir celle-ci et, par suite, tout le corps social et la morale publique. 13) E. H. Spicker s'occupe de la pentapodie dans la poésie grecque. Son point de vue métrique est celui de Schmidt, c'est-à-dire arriéré ; mais son travail pourra servir comme statistique. 15). W. J. Alexander veut montrer, à la suite de Zeller et de Jowett, que le *Théétète* marque un moment décisif dans la carrière de Platon ; tandis que la forme y est encore celle des premiers dialogues, que Socrate y est encore le protagoniste et le porte-parole, que sa méthode y règne encore en apparence, les théories propres à Platon, avec sa dialectique personnelle et sa critique des doctrines contemporaines, paraissent déjà, pour s'affirmer bientôt dans le *Sophiste* et le *Timée* où Socrate ne sera plus qu'un des interlocuteurs, presque un des auditeurs de son disciple qui a pris pleine possession de sa pensée. 16) A. S. Haggett donne sur les emplois des prépositions chez Homère une statistique sommaire plutôt qu'une étude approfondie. 18) H. L. Ebeling donne une semblable étude statistique sur l'arrangement du sujet, du complément et du verbe principalement dans l'*Anabase* et dans le *Protagoras* : l'ordre s(ujet) o(bjet) v(erbe) y domine, bien que moins impérieusement que dans le *Gorgias* et dans Isocrate. 19) Mitchell Carroll réunit les précieuses données que fournit Aristophane sur la topographie d'Athènes. 21) J. W. Kern étudie la construction des verbes signifiant voir et entendre. 25) Morris C. Sutphen compare la magie dans la 2e idylle de Théocrite et dans l'églogue correspondante de Virgile en faisant usage des papyrus magiques qui ont permis de renouveler le sujet ; il ignore l'ouvrage de M. Cartault sur les Bucoliques de Virgile comparées à celles de Théocrite où cette question est traitée. (26) A. T. Murray présente son interprétation de l'*Alceste* d'Euripide, qui n'a rien de très original : pièce éminemment réaliste, qui veut nous montrer comment se comportent en présence de la mort ces trois types de l'humanité : le vieillard décrépit qui préfère conserver sa vie au prix de la mort des siens ; l'homme dans la force de l'âge qui préfère la vie à la mort mais hésite à se sauver par le sacrifice de sa femme ; la jeune femme amoureuse qui consent au sacrifice de sa vie pour sauver celui qu'elle aime plus que sa vie même. 31) D. A. Penick apporte quelques confirmations précises à ce qu'écrivait en 1892 M. Croiset dans son *Lucien* à propos du *De Dea Syria* « je le considère comme une habile et plaisante contrefaçon d'Hérodote, dont l'écrivain imite non seulement le langage, mais toutes les habitudes d'esprit jusque dans leur moindres particularités. » M. P. soutient que cet écrivain contrefacteur d'Hérodote ne peut être que Lucien. 33) W. H. Montgomery analyse le discours (XI) Τρωϊκός de Dion Chrysostome en y joignant quelques références et quelques indications de sources. 35) J. E. Harry montre que ἄρα μή que certaines grammaires donnent comme l'interrogation directe à réponse négative ne se rencontre que trois fois dans Xénophon et dix dans Platon, jamais chez les autres attiques ni chez les atticisants comme Dion ou Lucien. 37) H. N. Sanders présente quelques mots de commentaire sur les termes cynégétiques dans Euripide, surtout *Hipp.*, 1276. 38) G. Melville Bolling, dans une étude approfondie sur le participe chez Apollonius de Rhodes, apporte une utile et durable contribution à la syntaxe,

encore si peu étudiée, de ce poète. 39) E. L. Green reprend, en les examinant dans leur ordre chronologique, de Polybe à Lucien, les exemples de l'emploi de μή pour οὐ déjà étudiés par Gildersleeve dans le premier numéro de l'*American Journal of Philol.* 40) J. A. Scott propose avec raison de restituer à Ion un vers qu'a réemployé Ménandre et que nous a conservé Plutarque (I, p. 458, l. 21, Teubner) sous sa forme prosaïque. Voici quelle serait la sentence du vieux tragique sous sa forme originale : ὀργῇ χαρίζου μηδαμῶς παρ' ἧς χάριν οὐδεὶς ἀπέλαβε. 41) J. T. Lees recueille et classe par ordre de sujets les métaphores d'Eschyle.

La plupart de ces mémoires, on le voit, font preuve de plus de facilité que de recherches et d'originalité. Peut-être l'éminent savant auquel ils sont dédiés aurait-il préféré moins de matière et plus de pensée.

A. J. Reinach.

22. *Adolf GROSS. Die Stichomythie in der griechischen Tragödie und Komödie.* Berlin, Weidmann 1905. In-8°, 108 p.

On appelle, on le sait, *stichomythie* le dialogue dramatique où les deux interlocuteurs se donnent la réplique vers par vers, ou plus rarement distique par distique, hémistiche par hémistiche (ἀντιλαβαί). C'est abusivement que quelques savants ont étendu le même terme aux *responsiones* plus étendues, que M. Gross étudie d'ailleurs aussi en passant (p. 52 suiv.). La stichomythie proprement dite paraît, à l'origine, avoir été la forme unique et obligatoire du dialogue tragique, l'un des trois éléments de la tragédie primitive (les deux autres sont les chants du chœur et les récits ou ῥήσεις, qui remplissent d'ordinaire un épisode entier). M. G. cherche avec vraisemblance l'origine de ce type littéraire dans les chansons dialoguées de la poésie populaire ionienne, dont nous avons conservé quelques échantillons; la stichomythie mélodisée a dû précéder la stichomythie simplement récitée. Notre auteur analyse avec soin les formes extérieures de la stichomythie chez les trois tragiques : vers d'introduction et de conclusion encadrant le dialogue stichomytique, interruption de la *responsio* régulière par un distique, pour marquer un changement de sujet ou un mouvement pathétique, vers de remplissage, anaphore, emploi des particules pour établir la continuité du dialogue, etc. Il cherche aussi à classer les occasions d'emploi de cette forme : invocations aux dieux et aux mânes d'un héros, scènes de dispute, questions et réponses. Très fréquente et sévèrement bâtie chez Eschyle, la stichomythie se raréfie et se relâche de son ancienne rigueur chez Sophocle (et Aristophane) qui cherche à donner au dialogue plus de naturel. Euripide l'a suivi dans ses premières pièces, mais dans les œuvres de sa vieillesse il revient, par archaïsme, au système d'Eschyle, encouragé par le goût de ses contemporains pour la rhétorique et les discussions animées; ces stichomythies prolongées, intervenant à tout propos ou même hors de propos, ne sont pas exemptes de maniérisme.

La dissertation de M. G. est l'œuvre d'un débutant; on s'en aperçoit sans peine à son ignorance du théâtre français et espagnol qui lui aurait fourni des parallèles intéressants, à quelques formules naïvement redondantes et à l'abus d'épithètes triviales comme *évident* et *kolossal* (1). Mais elle témoigne d'une bonne méthode, d'une véritable finesse d'analyse, et nous n'avions rien d'aussi approfondi sur ce sujet. Chemin faisant, l'auteur a discuté nombre de

(1) Les bizarreries de style ne sont pas rares : p. 40 on nous dit que les *Suppliantes* ne sont certainement pas *postérieures* à Salamine et en note on lit : *Vielleicht sind sie noch älter* (!) — Je pense que c'est par un *lapsus* que le *Rhésus* est placé *à la fin* du IVe siècle (p. 52).

passages des tragiques et proposé quelques corrections heureuses ; mais sa critique est en général fort conservatrice (un peu trop parfois), en tout cas très éloignée des extravagances d'Œri et autres qui ont discrédité, par l'abus des lacunes et interpolations supposées, toute la théorie de la *responsio*.

T. R.

23. *Paul GUIRAUD. Études économiques sur l'antiquité.* Paris, Hachette, 1905, in-12°, 297 p.

Les essais réunis dans ce volume ont tous, sauf un (le dernier, *L'impérialisme romain*), paru d'abord sous forme d'articles dans diverses revues. Les sujets en sont aussi variés qu'importants : l'évolution du travail en Grèce, l'impôt sur le capital à Athènes et dans la République romaine, la population en Grèce, histoire d'un financier romain (Rabirius Postumus). L'appareil savant est banni, à part les renvois aux textes les plus indispensables ; mais, sous la forme élégante, on sent partout le fond solide, la critique sagace : à ce titre l'étude sur l'*eisphora*, où le système de Boeckh est définitivement réfuté, est particulièrement remarquable. Le chapitre introductoire traite de l'importance des questions économiques dans l'antiquité ; rien n'est plus certain que cette importance, quoiqu'il faille se garder de l'exagérer. M. G. lui-même sacrifie quelquefois (1) à la tentation d'expliquer *tous* les grands faits de l'histoire ancienne par des raisons économiques, mode ou marotte qui menace de fausser également l'histoire moderne, notamment celle de la Révolution française. — Il n'en est pas moins vrai que les questions économiques méritent l'attention de tous les lettrés qu'intéresse l'histoire ancienne ; si elles ne l'ont pas suffisamment obtenue jusqu'à présent, la faute en est à ceux qui les ont présentées soit sans compétence, soit sous un aspect aride et rebutant ; avec des livres comme ceux de M. Guiraud, cet écueil n'est pas à craindre : la matière a trouvé le *vir doctus dicendi peritus* qu'il lui fallait.

T. R.

(1) P. 52. « *Toute* la politique extérieure d'Athènes fut dominée par le souci de chercher en dehors des matières premières (?) et de s'y ménager des débouchés » (même l'expédition de Sicile ?) — M. Guiraud exagère aussi beaucoup (p. 62 suiv.) l'influence néfaste des institutions démocratiques sur le goût du travail ; les Athéniens n'étaient pas des fainéants. Il n'est pas non plus vrai que les Athéniens aient altéré leur monnaie (p. 83).

24. *Georges HATZIDAKIS* Ἀπάντησις εἰς τὸν κ. Krumbacher. Extrait de la Bibl. Marasly. Athènes, Sakellarios, 1905, in-8°, p. 303-860.

Les éditeurs de la bibliothèque Marasly ont eu l'heureuse et piquante idée de réunir dans un même volume la traduction du mémoire de Krumbacher sur la question de la langue grecque moderne et une réponse très nourrie de Hatzidakis à ce travail : le poison et le contre-poison. Inutile de dire que M. H. est sévère pour la doctrine de Krumbacher, quoique ses coups les plus rudes soient assénés sur la tête de « l'hérésiarque » lui-même (on ne dira plus bientôt tête de turc, mais tête de grec) et du malheureux Pallis qui se voit accuser de mishellénisme parce qu'il lui est arrivé un jour de souhaiter (en vers) d'être un pacha pour pouvoir pendre à un platane certains snobs de Kephissia ! On n'entend pas la plaisanterie sur ce chapitre à Athènes, et un juge impartial aura de l'indulgence pour la susceptibilité d'un patriotisme qui a suscité tant de vertus. Les titres des chapitres du volumineux mémoire de M. H. donneront une idée suffisante du plan et du ton de cet ouvrage : « Méconnaissance des principes linguistiques ; — connaissance défectueuse de la langue étudiée ; — examen détaillé

du problème; — injustices, contradictions, erreurs; — la langue écrite de l'avenir. » Quant au fond de la doctrine de M. H., nos lecteurs le connaissent par son article publié dans la *Revue* de 1903 et qu'il reproduit en appendice à son mémoire. Enfin il est inutile de louer une fois de plus l'érudition et le talent du solide linguiste qu'est M. H., même lorsqu'il se laisse aller à une polémique un peu vive, d'où les personnalités et le pédantisme ne sont pas suffisamment bannis.

T. R.

25. *Amédée HAUVETTE. Un poète ionien du* VII*e siècle. Archiloque, sa vie et ses poésies.* Paris, Fontemoing, 1905. In-8°, x-302 p.

Il n'y a pas de plus grande perte dans la littérature universelle que celle d'Archiloque, et si la découverte récente du monument de Paros, avec des extraits de la chronique de Déméas encadrant des citations du poète, est venue plutôt aviver notre curiosité que la satisfaire, il faut se féliciter qu'elle ait donné au livre de M. H. une actualité qui s'ajoute à tous ses autres mérites. La franchise étant la loi de l'amitié, l'auteur ne m'en voudra pas de lui dire que son 1er chapitre (questions chronologiques et biographiques) est le moins convaincant de son beau travail. Sans doute il a raison d'écarter comme trop hasardées les conclusions qu'on a voulu tirer de deux allusions d'Archiloque, l'une à Gygès, l'autre aux malheurs des Magnètes; sans doute il a raison de rejeter les fantaisies de Jurenka qui faisaient d'Archiloque une sorte de doublet d'Alcée; mais son scepticisme aurait dû s'arrêter devant le fragment 74 qui n'a aucun sens s'il n'a été écrit sous l'impression immédiate d'une éclipse totale de soleil, visible à Paros; quiconque a assisté (comme j'en ai eu la chance) au merveilleux phénomène de cette année comprendra l'émotion profonde que les compatriotes d'Archiloque durent éprouver et qui vibre encore dans les vers du poète. La date du 6 avril 648 pour l'ἀκμή d'Archiloque est donc un jalon certain qu'il ne faut pas ébranler.

Le ch. II s'occupe de l'histoire du texte et des innovations d'Archiloque en matière de dialecte, de mètre, de musique. Parmi les réminiscences d'Archiloque chez des poètes postérieurs, l'auteur a oublié le nouveau fr. de Cratinus (REG, V, 323) où se retrouve l'expression μάντιν ἀψευδέστατον du fr. 101. M. Hauvette combat par de bonnes raisons la théorie de Fick et d'Hoffmann qui ont cherché à rétablir chez Archiloque un ionisme pur : le poète, tout en écartant les formes épiques trop démodées, écrivait un dialecte composite. Dans l'analyse des mètres, les derniers éditeurs du *De Musica* seront reconnaissants à M. H. de l'attention soutenue avec laquelle il les a lus. Je dois cependant faire deux observations : l'une que notre note 278, d'une rédaction un peu timide d'ailleurs, aurait dû convaincre M. H. que le προσοδιακός d'Archiloque est tout simplement le mètre anapestique (qui, on le sait, avait pour unité la dipodie); l'autre qu'il n'a pas échappé à la confusion où sont tombés tous ses prédécesseurs au sujet de la prétendue invention de l'iambe par Archiloque. Cette phrase stéréotypée n'a pas le sens qu'on lui a souvent attribué (et cela dès l'antiquité). Elle signifie qu'Archiloque a introduit dans la littérature, non le « pied » iambique, mais le genre de poème connu sous le nom de ἴαμβος et qui a donné ultérieurement son nom au pied où ces poèmes étaient d'ordinaire composés. Que tel fût le sens *primitif* du mot ἴαμβος, c'est ce que démontrent à la fois l'étymologie (ἰάπτω) et des textes comme Archil. fr. 22 (les iambes opposés aux τερπωλαί); Platon, *Ion*, 534 *c*; Strabon, p. 354; Cicéron, *ad Att.*, 16, 11 (d'après Aris-

tophane de Byzance (1) les meilleurs iambes d'Arch. sont les plus longs); Hérodote, I. 12 où les mots (interpolés??) ἐν τριμέτρῳ ἰάμβῳ doivent se traduire « dans un iambe (satire) écrit en trimètres » (par opposition aux « iambes » en tétramètres *trochaïques*). C'est donc bien à tort que M. H. assure (p. 104, cf. p. 171) qu'Aristote appelle iambe « tantôt le trimètre, tantôt le tétramètre *iambique* »; il n'y a rien de tel nul part; ἴαμβος n'a même jamais désigné un *vers* iambique, c'est ἰαμβεῖον qui a ce sens (2).

On goûtera tout particulièrement les chapitres III (les idées et les mœurs) et IV (l'art). Ici M. H. est sur son véritable terrain, la critique littéraire, la fine psychologie. Rien de plus ingénieux que le morceau (p. 205 suiv.) où il montre le lien entre les invectives épisodiques de l'épopée et la satire personnelle d'Archiloque; rien de plus sage que les pages sur le vocabulaire (elles seraient mieux à leur place dans le ch. II) où les statistiques de Bahntje sont ramenées à leur véritable valeur. Riche d'idées et de faits, agréable et sensé, cet ouvrage, le plus important sans contredit qui ait encore été consacré à Archiloque, ne laisse qu'un regret : celui que l'auteur se soit arrêté trop tôt, qu'il ne nous ait pas donné à la fois une nouvelle édition des fragments et un tableau d'ensemble de la société ionienne au VIIe siècle d'après Archiloque, les auteurs contemporains (Hymne à Apollon délien) et les monuments figurés. Mais ce qui est différé n'est peut-être pas perdu.

T. R.

(1) Je relève en passant une perle de la traduction Nisard : la note sur ce passage nous apprend qu'Ar. de Byzance était un « grammairien latin ».

(2) A propos des césures du pentamètre on s'étonne de rencontrer l'expression équivoque « syllabes accentuées » (p. 136). Puisque j'en suis aux vétilles, notons deux *errata*. P. 146 au bas lire *douteuse*; p. 184, 10 lire : le *bonheur* insolent.

26. *HERONDAE Mimiambi* — quartum edidit *Otto Crusius*. Ed. minor. Lipsiae, Teubner, 1905, 12°, 132 p.

Cette nouvelle édition, pour laquelle l'éditeur a profité des fragments récemment déchiffrés par M. Kenyon, présente un texte beaucoup plus complet du Mime VIII (ἐνύπνιον), auquel M. Crusius rattache maintenant, comme une conclusion, les vers où Hérondas se compare à Hipponax, vers dont il faisait autrefois un Προοίμιον. Les fragments du mime IX (ἀπονηστιζόμεναι) sont aussi un peu augmentés. Mais l'intérêt principal de ce volume est dans la réimpression des deux grands mimes d'Oxyrhynchus (Oxy. III, 41 sq.), de la *Plainte de l'abandonnée* (I Grenfell), de deux autres fr. de mimes sur papyrus (Oxy. II, 39 et I Tebt., 8) et de l' « ostracon Reinach ». Pour le moment, on a là, réunis dans un petit volume commode, tout ce qui subsiste du mime antique; la collection est *up to date* : souhaitons — bien que cela soit peu charitable — qu'elle ne le reste pas longtemps.

T. R.

27. *Josef HOROVITZ. Spuren griechischer Mimen im Orient.* Berlin, Mayer et Müller, 1905, 8°, 105 p.

Opuscule un peu diffus, mais qui complète à certains égards l'ouvrage capital de Reich, devenu vite classique. L'auteur a cherché des traces du *souvenir* laissé par le mime gréco-romain dans les littératures syriaque, juive, arabe. Elles se réduisent en somme à peu de chose; encore faut-il, pour les trouver, élargir la notion du mime et y comprendre les parades de la foire, les facéties de bouffons individuels, etc. : *la* mime des sources arabes (*mūmisa*) n'est le plus souvent qu'une simple prostituée; et dans les sources talmudiques il n'est pas bien certain que *momos* représente μῖμος et non μῶμος. On lira surtout

avec intérêt le ch. IV où l'auteur reproduit *in extenso* le ch. XV du livre syriaque de Barhébréus publié en 1897 par Wallis Budge (*Le Livre des histoires amusantes*); ce chapitre est un recueil de facéties attribuées à des « mimes et comiques » et M. H. y voit, à tort ou à raison, des « mots » extraits de mimes véritables, comme dans le φιλόγελως grec publié par Eberhard (1869). Dans le ch. III M. H. a traduit un autre curieux texte syriaque, extrait des Vies des Saints de l'évêque Jean d'Éphèse, et racontant l'histoire bizarre d'un couple chrétien, Théophile et Marie d'Antioche, qui ont contracté un mariage blanc et se font passer pour des mimes afin de mieux cacher leur existence véritable. — Quant au sujet de la *persistance* du mime comme genre littéraire dans les littératures orientales, l'auteur ne l'effleure que dans le ch. II où il s'occupe surtout du *hākiya* arabe. Un appendice, dû à F. Kern, analyse quelques pièces du « théâtre des ombres » du Caire. — Les illustrations semées çà et là dans le texte ne sont guère là que pour l'ornement (1).

T. R.

28. *Walther JUDEICH. Topographie von Athen* (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, III, 2, 2). Munich, Beck, 1905. 8°, XII-416 p.

Le manuel de M. Judeich, fruit d'un travail de dix années, vient remplacer dans la collection Iwan Müller la brève esquisse du même sujet qu'avait autrefois tracée Lolling. Même après les ouvrages, recommandables à divers titres, de Curtius, Wachsmuth, E. Gardner, Frazer, il y avait là, dans la littérature archéologique, une lacune à combler. M. Judeich l'a comblée très consciencieusement. Son livre n'est pas d'une lecture facile ni d'un aspect attrayant, mais il est bien informé et, comme disent nos voisins, très objectif, qualité fort appréciable dans un domaine où la fantaisie érudite s'est trop souvent donné carrière. C'est ainsi que M. J. n'accorde pas à Dœrpfeld que l'ancien temple de l'Acropole ait subsisté après 406, à Furtwängler que le théâtre soit du Ve siècle, à Curtius que la Pnyx soit « l'autel de Zeus Hypsistos ». Il maintient au « Theseion » le nom d'Hephaisteion contre de récentes et aventureuses hypothèses, et place avec raison l'orchestre du VIe siècle au S. O. de l'Agora. Même d'anciennes thèses, consacrées par un psittacisme demi-séculaire, ne trouvent pas grâce devant son doute méthodique, par exemple la théorie de Rhousopoulos que l'ensablement des tombes du Dipylon soit dû aux travaux de siège (imaginaires) de Sylla. — La division du manuel est la suivante : Introduction (sources, littérature). I. Histoire de la ville. II. Fortifications, quartiers, rues, aqueducs. (Le titre *Stadteinteilung* n'est pas heureux). III. Description régionale : Acropole, pentes de l'Acropole, ville basse, faubourgs, ports. Une quarantaine de croquis ou de photographies éclaircissent le texte. La pochette renferme trois plans : Athènes ancienne au 5000e, le Pirée au 15000e, l'Acropole au 1000e. Ce dernier, réduction d'un plan encore inédit de Kawerau (au 200e), est d'une clarté très méritoire.

T. R.

29. *JUSTIN, Apologies.* Texte grec, traduction, etc... par *Louis Pautigny* (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, I). Paris, Picard, 1904. In-12°, XXXVI-199 p.

Deux prêtres savants et libéraux, les abbés Hemmer et Lejay, ont conçu le dessin d'une collection de textes et de documents pour l'étude historique du christianisme, destinée principalement

(1) Sélim Ier n'était pas « *der Eroberer von Konstantinopel* » (p. 29), mais bien le conquérant de l'Égypte.

aux membres studieux du clergé. On ne saurait qu'applaudir à une entreprise qui peut contribuer à réveiller l'esprit scientifique et critique dans des milieux où il a tant de peine à pénétrer. Le premier volume de la série, celui que nous annonçons, fait augurer favorablement de la collection tout entière. D'abord, le choix en est heureux, car Justin, malgré la pauvreté de sa méthode apologétique qui n'a dû faire aucune impression sur l'empereur Antonin, malgré une ignorance qui fait douter parfois de sa sincérité (1) (par exemple quand il fait de Ptolémée Philadelphe un contemporain d'Hérode ou qu'il prend pour une statue érigée au mage Simon une vieille base dédiée au dieu Semo Sancus) n'en est pas moins un auteur représentatif du christianisme au milieu du IIe siècle, dont il nous fait connaître, dans ses grandes lignes, le Canon, la doctrine et même la liturgie. L'éditeur, dans une préface d'une trentaine de pages, sobre et précise (un peu sèche parfois), dit l'essentiel qu'il est nécessaire de savoir sur l'auteur et son livre et fournit aux lecteurs, curieux d'une information plus étendue, une excellente bibliographie. Le texte est conforme en principe à celui de la dernière édition de Krueger (Teubner); un choix de notes critiques groupées à la suite de la préface aurait été plus commodément disposé au bas du texte, et peut être aussi quelques notes explicatives n'auraient-elles pas été de trop. La traduction, placée en regard, est trop libre (2), mais a l'avantage de se lire facilement ; les citations de l'Écriture, nombreuses dans l'*Apologie*, sont immédiatement accompagnées d'un renvoi au passage visé. Enfin, un index intelligent et pratique facilite les recherches et donne parfois quelques indications destinées à suppléer à l'absence d'un commentaire explicatif. Tout serait donc pour le mieux si l'incorrection, parfois scandaleuse, du texte grec ne laissait des doutes sérieux sur la capacité de l'imprimeur et l'œil typographique des éditeurs (1). Je signale instamment à

(1) La mauvaise foi est manifeste quand, à la fin d'une longue citation du Ps. 95., Justin ajoute, comme faisant partie du texte, les mots ἀπὸ τοῦ ξύλου qu'on n'y lit pas; ou encore lorsqu'il raconte (LX) que Moïse fit une *croix* d'airain contre les serpents.

(2) Ch. I ἐραστὴς παιδείας est mal rendu par « ami de la science » ; παιδεία est l'éducation, la culture de l'esprit. — « Syrie de Palestine » traduit mal Συρίᾳ Παλαιστίνῃ. XII, 5 lire : *raisonnables*. — XIII. Louer Dieu « dans tout ce que nous mangeons » n'est guère français. XVIII, 4. Πυθοῦς (Πυθώ) est Pytho (Delphes), non « la Pythie ». — XXI, 2. Le « maître universel » en parlant d'Hermès est équivoque ; il faudrait dire « l'instructeur » (διδάσκαλον). — XXVI, 1. καί n'est pas rendu (*même* après l'ascension du Christ). — XXIX, 1. ἐπὶ παίδων ἀνατροφῇ signifie pour élever *des* enfants, et non « nos enfants ». — XXIX, 2. Félix n'était point « gouverneur d'Alexandrie » (poste inexistant) mais préfet d'Égypte (ἡγεμονεύοντι). Les mots ἐν' Ἀλεξανδρείᾳ désignent l'endroit où la supplique fut présentée. XXXIV, 2 et XLVI, 1. Cyrénius (*sic*, mieux vaudrait écrire *Quirinius*) n'était pas « gouverneur en Judée », mais procurateur (ἐπίτροπος). — XXXVIII. 1. « Lorsque l'Esprit prophétique fait parler le Christ » est obscur. C'est le prophète qui parle en s'identifiant (ἀπὸ προσώπου) au Christ. — LII, 2. « Un homme passible » ne me paraît pas intelligible. — LIII, 9. « Les Gentils ne sont incirconcis *que* du prépuce » fausse ou exagère le sens. — LVII, 3. φιλοδόξους n'est pas « sophiste », mais celui qui s'attache à une opinion (erronée), ici la croyance que la mort finit tout. — LXVI, 1. τροφή n'est pas un *aliment*, mais un *repas*. Parmi les interprétations, il faut relever comme erronée la note sur VI, 2 : le Christ est bien positivement appelé ἄγγελος par Justin, l'éditeur cite lui-même les passages parallèles.

(1) Il serait trop long de relever des coquilles qui se comptent par centaines. Dès les premières lignes (p. 2) nous trouvons ἐραστῇ (avec l'esprit rude) Ἡμεῖς (sans esprit). A la seule p. 4 j'ai marqué 6 fautes : ὑπάρχετε, ἀποκτεῖναι, ἀποδεικνύωνται, μόνην, οἵ, γὰρ που. Je note encore çà et là au hasard de ma lecture : IV, 4 πατηγοροῦντας. IV, 6 κολάξετε. LXVII, 7 προνικῆς. Même dans l'index, qui devrait être particulièrement surveillé, on trouve Ἀδριάνος, ἀναλύεσθαι, ἀνίστασθαι, γενομέναι (s. v.

MM. Lejay et Hemmer ce grave *desideratum*, qui pourrait compromettre l'utilité et le succès de leur louable entreprise.

La lecture de ce petit volume m'a suggéré quelques observations critiques sur le texte, que je demande la permission de présenter à cette occasion. II, 2 les mots ὅτι λέγεσθε me paraissent une glose de ἀκούετε. — VII, 3 γενομένων καὶ δοξάντων σοφῶν. J'aimerais mieux ἢ. — VII, 4 ὡς χριστιανὸς οὐδὲν ἀδικῶν. Le mot χριστιανός doit être supprimé, il est né « par influence verticale » de la ligne précédente. (Je note en passant que VII, 2 la correction certaine de Maran προελεχθέντας [ms. προλεχθέντας] aurait dû être insérée dans le texte; de même LIV, 6 ὄνον (Otto) et XII, 3 οἱ γάρ de Veil [ms. οὐ γάρ], mais ici un participe s'est perdu.) — XII, 7. Lire βασιλικώτερον καὶ δικαιότερον [ms. βασιλικώτατον, δικαιότατον]. — XV, 12. La seconde citation de Mathieu paraît être un doublet; elle a déjà été faite au § 11. — XXIII, 3. Les mots διὰ τῶν ποιητῶν sont une glose. — XXIV. Le chapitre paraît avoir été dérangé par un déplacement de phrases qui rend la suite des idées insaisissable. On pourrait la rétablir ainsi : πρῶτον μὲν — ἀναιρούμεθα. Ὅπερ <γὰρ> μόνον — φέρομεν, ὅτι (*dele* γὰρ οὖν) τὰ αὐτὰ — ἐπίστασθε, ἄλλων ἀλλαχοῦ — σέβειν.

T. R.

30. *Léon LAFOSCADE. De epistulis... imperatorum magistratuumque romanorum quas... græce scriptas lapides papyrive servaverunt.* Thèse. Lille, Le Bigot, 1902. In-8°, 141 p.

J'ai été plus pressé de lire et de mettre à profit l'utile et consciencieuse thèse de M. L. que d'en rendre compte. Elle est divisée en 3 chapitres : 1° recueil des lettres impériales, proconsulaires, etc. (les documents trop mutilés sont simplement signalés); 2° caractère et rédaction de ces documents; 3° langue et style (orthographe, syntaxe, déclinaison, verbes, mots indéclinables, mots techniques). Ce travail, au moins au point de vue grammatical, peut être considéré comme le complément du *Sermo græcus* de Viereck, auquel il fait suite. Outre les inscriptions, les recueils de papyrus ont été mis à contribution; mais dès à présent cette dernière source, qui s'augmente chaque année, pourrait fournir d'importants suppléments. Il y a trop de fautes d'impression (1) et le latin est parfois bien défectueux (2).

H. G.

31. *Henri LECHAT. La sculpture attique avant Phidias*, Paris, Fontemoing, 1905 (Bibl. des écoles d'Athènes et de Rome, 92). In-8°, VIII-510 p., 48 figures.

Ce beau livre, qui fut la thèse doctorale de M. Lechat, est comme la synthèse des fines études analytiques réunies dans *Au Musée de l'Acropole* : c'est l'histoire de la sculpture attique depuis ses origines jusqu'à son complet épanouissement au siècle de Périclès. L'auteur croit et nous fait croire à l'existence d'une école attique, autochthone,

ἀπογραφαί), etc., etc. Et dire qu'il y a un *Erratum !*

(1) P. IX Bœckius, P. X Blass grammatik des NT *griechisch*. n° 64. Παρτικοῦ. L'accentuation du grec pullule de fautes. Le mot τύχῃι est régulièrement écrit τύχῆι ou τυχῆι.

(2) N° 1 « abhinc » dans le sens de « d'après cela? ». n° 4 « intra 27 et 25 » pour « entre 27 et 25 ». n° 5 *Edidit* Paton and Hicks... et *apud* (!) hunc librum. n° 15 « in intervallo ». n° 17 « in margina » (!). n° 78. Retractivit.

Il y a aussi pas mal de mauvaises restitutions, p. ex. n° 12, *b* où il faut sûrement lire avec Perrot Νερούας [Τραϊανός]. Au n° 39, le texte porte πρὸ ἱ [καλανδῶν] Ὀκτω- (non οκτων!) [βρίων], ce que M. L. traduit par a. d. IX... octobres. Au n° 120 M. de Ricci a restitué avec raison Λούσιος [Γέτας].

ayant une esthétique personnelle, mais très ouverte aux influences du dehors et qui, par suite, n'a cessé d'évoluer et de s'élargir. Il admet pourtant une période d'isolement qui se prolongerait jusque vers 560 : la technique, née du travail du bois, s'y exerce d'abord sur la pierre tendre, puis, avec des instruments et des procédés nouveaux, s'attaque au marbre; le terme d'aboutissement de cette période est le *Moschophore*. De 560 à 510 survient un nouveau facteur: l'art ionien. Son influence, d'abord limitée à quelques détails (costume, coiffure, sourire), devient tyrannique sous les Pisistratides : c'est un véritable « ionisme » comparable à l'italianisme de la Renaissance française. On peut en étudier les caractères d'habileté, de raffinement technique, de douceur et d'élégance dans les *Korai* et dans les frontons du second Hécatompédon. Pourtant, même au milieu de la mièvrerie envahissante, quelques artistes d'élite surent conserver à leurs œuvres une grandeur simple, une exécution franche et hardie (Anténor). Cet élément viril, un peu submergé au VIe siècle par le féminisme ionien, reprend force et vigueur à partir de 500, sous l'influx de l'art « dorien » (Péloponnèse, Sicile, Grande Grèce). Le « boudeur », la « boudeuse » d'Euthydicos attestent l'énergie de la réaction : le sourire factice disparaît, les coins de la bouche s'abaissent, l'œil se modèle, le costume se simplifie, les leçons des bronziers et l'étude des types athlétiques enrichissent le répertoire et précisent le dessin. Le courant ionien n'en continue pas moins à couler, mais il produit des œuvres plus sobres et comme atticisées (*Korai* nos 684 et 674, tête de bronze du Musée national, relief au char). Le développement parallèle des deux séries se poursuit même après la catastrophe de 480, bien qu'elles tendent à se rapprocher : Phidias est un « attico-dorien »; Calamis, Callimaque, les auteurs des *Danseuses* de Delphes et de l'Aphrodite dite de Fréjus sont des « attico-ioniens »; bien plus, M. Lechat en examinant le dos d'une des caryatides d'Erechtheion (vers 415), y a découvert — le mot n'est pas trop fort — un système de draperies et de plis schématiques digne d'un fabricant de *Korai* ionisantes du temps d'Hippias. La gloire de l'école attique est donc d'avoir, sur le *substratum* solide mais un peu étroit de sa propre originalité, su cultiver successivement puis simultanément les deux tendances qui se partageaient le génie grec, les porter à leur plus haute perfection et les fondre enfin dans une harmonieuse unité.

T. R.

32. *Richard MEISTER. Dorer und Achäer.* Erster Theil. (*Abhandlungen* de l'Acad. de Saxe, XXIV, 3). Leipzig, Teubner, 1904, 4°, 100 p.

M. Meister admet cinq particularités caractéristiques du dialecte spartiate (d'après les inscriptions et *Lysistrata*) : 1° σ intervocalique remplacé par *h* (ποhοιδᾶνι), 2° σ pour θ (ἀνίσηκε), 3° δδ pour ζ (γυμνάδδομαι), 4° β pour F devant une voyelle (βοικέτας), 5° ι pour ε devant α et ο (σιός = θεός). Ces particularités se retrouvent à Argos-Mycènes et (sauf la première) dans la Crète centrale (Cnosse, Gortyne), mais non pas dans les villes provinciales de Laconie ou d'Argolide ni à Tarente-Héraclée, ni aux deux extrémités de la Crète. M. Meister en conclut que le véritable dorien ne se parlait que là où on les constate, et que partout ailleurs nous avons à faire au dialecte *achéen* plus ou moins influencé par le dorien. Ces conclusions sont contraires aux témoignages des grammairiens, qui nous parlent à ce propos d'une évolution historique du dorien lui-même dans certaines régions; elles seront difficilement admises. On n'en sera pas moins reconnaissant à M. M. d'avoir posé le problème et groupé très complètement les éléments de la solution. Au sujet du prétendu rhotacisme laconien, qu'il croit récent

et d'origine éléenne, on notera la discussion très intéressante (p. 50) du vers 988 de *Lysistrata* où M. M. lit πάλαι γα (mss. παλαι οργα, edd. παλαιόρ γα). Je crois cette leçon très plausible.

T. R.

33. *Eduard MEYER. Ægyptische Chronologie* (Abhandlungen de l'Ac. de Berlin 1904). Berlin, Reimer 1904. In-4°, 212 p., 7 planches.

M. Meyer, comme tous ses prédécesseurs, prend pour point de départ de son système chronologique les données astronomiques, en d'autres termes les dates sothiaques, dont le nombre s'est quelque peu accru depuis Lepsius. Celle du papyrus Ebers fixe l'an IX d'Aménophis Ier (18e dynastie) entre 1550 et 1547; le calendrier d'Éléphantine permet de placer Touthmosis III entre 1501 et 1447; en descendant de là, avec Manéthon, on trouve pour la mort de Ramsès III l'an 1179 environ, pour la fin de la XXe dynastie et de la période thébaine 1100 av. J.-C. Quant au commencement de cette période (XIe dynastie), M. Meyer l'obtient ainsi : un papyrus de Kahoun nous apprend que l'an VII d'un *certain roi* (Ousertesen III selon Borchardt) de la 12e dynastie, l'étoile Sothis (Sirius) reparut le 16 Pharmouthi à l'aurore. Les tables astronomiques ne permettent d'hésiter, pour la solution de cette équation (1), qu'entre 1882 av. et 3342 av. J.-C. (deux dates séparées par une « période sothiaque » de 1460 ans). M. M. rejette comme absurde *a priori* (p. 61) cette dernière date, quoique plusieurs savants aient précisément placé la XIIe dynastie vers cette époque. Il en conclut que la XIIe dynastie a commencé vers 2000, la XIe vers 2100. Donc la période thébaine n'aurait duré que 10 siècles au lieu de 20 comme l'indique Manéthon, ou plutôt les abréviateurs « infidèles » qui nous ont transmis ses listes. Partant de là, M. M. termine la XIIe dynastie vers 1788 et place la « restauration » thébaine vers 1578 : ainsi la XIIIe et la XIVe, auxquelles le papyrus de Turin attribue *au moins* 150 rois, et la période des Hycsos n'auraient donné ensemble que 210 ans. Cela paraît bien court, malgré la pénurie des monuments de cette époque.

On peut avec M. Maspero (*Revue critique*, 1905, II, 203) conserver des doutes sur la solidité du système de M. Meyer, ainsi que sur sa brillante reconstruction des colonnes mutilées du Canon de Turin (p. 105 suiv.), que paraissent démentir en partie de récentes trouvailles. Mais avec la même savant, il faut saluer dans ce livre un précieux et durable instrument de travail, qui représentera pour les générations nouvelles l'équivalent de ce que furent, il y a 60 ans, les deux grands ouvrages chronologiques de Lepsius. La chronologie des plus anciens temps helléniques est si étroitement liée à celle des dynasties thébaines que nos lecteurs nous saurons gré de leur avoir signalé un travail aussi indispensable aux hellénistes qu'aux égyptisants, ne fût-ce que par son lucide exposé du calendrier égyptien (1) et par un remarquable chapitre sur le Manéthon de Josèphe et la prétendue liste d'Erathosthène.

T. R.

(1) La réapparition matinale de Sothis retarde tous les 4 ans d'un jour d'après le calendrier vague égyptien qui ne compte que 365 jours à l'année. La date sothiaque et la date solaire ne coïncident donc à nouveau qu'au bout de 365 × 4 = 1460 ans. Entre 4000 et 1000 avant J.-C. la réapparition matinale (à Memphis) de Sirius tombe le 19 juillet julien.

(1) M. M. me paraît trop affirmatif quand il assure que le calendrier a dû être introduit à une époque où le lever de Sirius tombait le 1er Thot, c'est-à-dire au commencement d'une période sothiaque (celle de 4241 avant J.-C.) Cette introduction serait même « la première date certaine de l'histoire universelle. » Il est tout naturel que les astronomes aient pris pour origine des périodes sothiaques les années répondant à cette équation, mais cela a pu se faire après coup.

34. *Walter OTTO. Priester und Tempel im hellenistischen Ægypten* Vol Ier. Leipzig, Teubner 1905. In-8° XIV-418 p.

L'ouvrage dont M. O. nous donne aujourd'hui le premier volume sera pour les travailleurs d'une incontestable utilité, surtout lorsqu'aura paru le second volume pourvu, espérons-le, des divers *indices* qui seuls en rendront l'usage commode. Il nous offre un dépouillement complet et un classement méthodique de toutes les données contenues dans les inscriptions, ostraka et papyrus, relatives à l'organisation des temples, des cultes et des corps sacerdotaux dans l'Egypte hellénistique (entendez Ptolémaïque et Romaine). Ce n'est pas une étude d'histoire religieuse, mais un chapitre de l'histoire politique, économique et sociale de l'Egypte. Aussi n'y doit-on pas chercher des théories d'ensemble, dont le temps n'est pas encore venu, mais le recueil des faits actuellement connus avec les conclusions qui s'en dégagent. Comme la source où sont puisés ces faits n'est heureusement pas épuisée, qu'il reste beaucoup à publier et à découvrir, les conclusions d'un livre comme celui de M. O. sont sujettes à se modifier au gré des nouvelles découvertes. L'auteur a su se rendre compte que son œuvre n'échappait pas au sort commun de tous les travaux consacrés aux institutions de l'Egypte et se garder en conséquence des conclusions prématurées. L'enquête qu'a menée M. O. a été répartie en 6 chapitres dont les 4 premiers occupent son 1er volume. Le 1er contient un exposé, qu'on voudrait plus développé, des dieux adorés dans l'Egypte hellénistique; M. O. n'a un peu insisté que sur la question de Sarapis, il croit à l'origine et à l'étymologie égyptienne du dieu avec lequel il y aurait eu tout au plus fusion d'une divinité orientale. 2e chapitre : les classes et les groupes des prêtres (M. O. a soin de montrer pourquoi il ne faut pas les considérer comme des castes), les tribus, synodes et associations qu'ils forment avec la signification de leurs différents titres, προφήτης, ἐξηγητής, λεσώνης, στολιστής, παστοφόρος, πτεροφόρος, etc.; en appendice les listes des prêtres d'Alexandrie, d'Alexandre, de Ptolémaïs, du Mouseion, des canéphores d'Arsinoé Philadelphe, des athlophores de Bérénikè Evergétis (1). 3e chapitre : les prérogatives attachées aux différents degrés de la hiérarchie des prêtres et leur cursus (2). 4e : les possessions et revenus tant en nature qu'en terres et qu'en argent des temples, dons extraordinaires faits par l'État, offrandes des fidèles, enfin leurs entreprises industrielles, commerciales et financières. Restent à voir les dépenses et impôts qui leur incombent, l'administration des biens mobiliers et immobiliers du dieu, l'organisation même du culte. Ce sera l'objet du second volume.

Il va sans dire que dans un recueil aussi imposant de faits, la plupart mal connus, les interprétations de l'auteur ne paraîtront pas toutes également heureuses ni son information toujours complète. Ainsi les choachytes dont l'occupation consiste à κονίαν καταστρωνύειν devant les processions, qui semblent à M. O. remplir en ce faisant « une prescription mystico-religieuse dont l'origine et le sens ne se laissent plus péné-

(1) Les *Papyrus Reinach* permettent déjà de compléter sur quelques points ces différentes catégories et d'y ajouter des phosphores de Kléopatra Philométor Soter Δικαιοσύνη et Νικηφόρος selon les deux vocables nouveaux qu'ils nous donnent pour la reine assimilée à Isis. C'est ce titre de φωσφόρος qu'il faudra désormais restituer dans les P. Boulaq 1 et 2 (cf. Otto p. 158) où Revillout suivi par tous les auteurs (R. Egypt. III p. 26) restitue un [σκηπτρο]φόρος jusqu'ici inconnu parmi les prêtres des souverains divinisés.

(2) Ils sont distingués comme au 1er chapitre en Egyptiens et en Grecs. On voudrait trouver une 3e catégorie : celle des prêtres de ces cultes étrangers non Grecs dont plusieurs s'étaient sans doute introduits en Egypte bien avant les Ptolémées ; Baal, Astarté, Aziz, Adonis, etc. sur lesquels on regrette le silence complet de M. O.

trer », pourront paraître à d'aucuns remplir une simple besogne de voirie qui s'accomplit encore de nos jours dans les occasions semblables. — Parmi les titres sacerdotaux étudiés, on s'étonne de ne pas trouver mention des ἱεροστόλοι σινδονοφόροι d'Isis. Il est vrai que je ne les connais qu'à Pergame (Fraenkel p. 248), mais comme les σινδόνες sont une étoffe égyptienne, il serait étonnant que leurs porteuses ne se retrouvent point en Égypte. — Je ne crois pas qu'on puisse attribuer à Euphranor, Libyen de l'Epigoné (en 237), un legs portant la possession d'un sanctuaire de Bérénikè (probablement Evergétis) et d'Arsinoé Philadelphe ; le texte redonné dans le nouveau volume des Flinders-Petrie Papyri (1905, p. 46, l. 6-8) se prête à une restitution de ce genre : καταλειπω το υπαρχον μοι ι[ερον παρα το.... εν....] η [ταμι]ειον (1) Βερενικης και Αφροδιτης Αρσινοης [και τη]ν υπαρχουσαν μοι?) αυλην [κατ]α προσωπον του ιερου. — Mention aurait du être faite des culles consacrés par Philadelphe à ses favorites Blistichè et Kleinô connus jusqu'ici par Athénée (X, 425 E, XIII 576 F) et Plutarque (Amat. 9) et récemment confirmés pour la première par une inscription de Délos (B. C. H. 1905 p. 218). — Mention et discussion du culte d'A. Philadelphe comme Isis (à côté de son culte comme Aphrodite) qu'implique la restitution de Dittenberger, *Oriens Graec.* 31. — M. O. a longuement étudié l'ἀπόμοιρα du 6e (réduite à 1/10 pour les tenanciers militaires) levée à partir de 264 au nom d'Arsinoé Aphrodite, mais n'en n'a pas, je crois, marqué le véritable caractère de sécularisation habilement déguisée : l'impôt antérieurement perçu au profit des temples devait l'être désormais pour le compte d'une nouvelle divinité, la reine déifiée, femme du roi chef de l'Église et souvent pontife lui-même d'Alexandrie, d'Alexandre et des cultes dynastiques : façon ingénieuse de les confisquer au profit de la couronne. — Les spécialistes pourront multiplier les *corrigenda* ou *addenda* de ce genre ; l'utilité et le mérite — il faut presque dire le courage — de ce grand et difficile travail n'en seront pas diminués.

A. J. Reinach.

(1) Bureau d'enregistrement ou trésorerie, rien de plus probable, si l'on songe à toute l'organisation fiscale comportant l' 'απόμοιρα. S'il s'agissait d'un sanctuaire il faudrait restituer 'Αφροδισιειον qui parait trop long ou 'Ισιειον qui n'est pas suffisamment établi.

35. *Pierre PARIS. Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive.* Paris, Leroux, 1903-4, 2 vol. grand in-8°, xv-357 et 327 p. illustrés.

L'art ibérique a eu longtemps une mauvaise presse : ses bronzes sont hideux, sa céramique était inconnue, ses sculptures en pierre, presque toutes d'une seule provenance, mêlées de quantité de morceaux suspects, déroutaient les archéologues et les invitaient au silence, le seul moyen sûr de ne pas se tromper. Il a fallu les études pénétrantes de M. Heuzey, la mission de M. Engel, pour réhabiliter un peu les trouvailles du *Cerro de los santos* en y faisant un commencement de triage ; il a fallu la *Dame d'Elche* pour conquérir l'intérêt général à cette province nouvelle de l'art antique. M. Paris l'a, depuis plusieurs années, explorée dans tous ses recoins, tant sur les lieux que dans les livres et les périodiques locaux, souvent plus inaccessibles que les monuments eux-mêmes : il nous apporte le résultat de sa vaste enquête dans un ouvrage justement récompensé du prix Martorell, qui constitue un véritable inventaire, agréablement présenté, richement illustré, de tous les débris de l'art et de l'industrie espagnols depuis les temps les plus anciens juqu'à l'époque romaine. Cet inventaire, où il y a beaucoup à louer (notamment le chapitre si nouveau sur la céramique où M. P. a trouvé des motifs mycéniens mais

qu'il fait remonter trop haut) et quelque peu à critiquer (les pages consacrées au préhistorique, le chapitre sur les monnaies) côtoie le domaine des études grecques sans y appartenir : nous devons donc nous contenter de le signaler et de le recommander. Les amateurs de l'art grec et les historiens de l'expansion hellénique ne sauraient désormais se désintéresser d'un territoire où les marchands et les colons ioniens ont apporté tant de modèles et formé tant d'élèves. Il est même quelquefois difficile de discerner si une œuvre déterminée est grecque de facture ou simplement grécisante. La question se pose notamment pour le buste d'Elche. M. Paris, qui a contribué à l'acquisition de ce précieux monument, en discute longuement le caractère. J'ai soutenu ici même que ce buste n'est ibérique — ou plutôt *tartessien* — que par le modèle, comme il n'est phénicien que par la bijouterie. M. Paris, à la suite de M. Heuzey, est d'un avis contraire et le développe; c'est son droit, bien qu'on souhaitât parfois un peu moins de sentiment hiérarchique dans sa courtoisie (1). Je ne suis d'ailleurs nullement ébranlé par ses arguments, mais *sub judice lis est.*

T. R.

(1) Il est positivement inexact, comme peuvent s'en assurer nos lecteurs, que j'aie jamais soutenu mon opinion « en termes tranchants » (I, 284). Puisque j'en suis au chapitre de la forme, je recommanderai à M. Paris de ne pas écrire (II, 307) « des copies simiesques *auxquelles se sont plu et attardés* les ateliers phéniciens » et de ne pas oublier le mot de Mérimée sur les gros livres dépourvus d'Index. Le sien n'a pas même de table des matières ; car on ne peut donner ce nom à une table des chapitres *en 8 lignes!*

36. *Georges PERROT* et *Charles CHIPIEZ. Histoire de l'art dans l'antiquité.* Tome VIII. *La Grèce archaïque: la Sculpture,* par Georges Perrot. Paris, Hachette, 1904. In-8° jésus, xv-756 p. 14 planches.

Privé du vaillant collaborateur de vingt années auquel il adresse dans son *Avis au lecteur* un adieu touchant, M. Perrot vient de parcourir, avec une énergie toute juvénile, une nouvelle étape de son voyage à travers l'art antique. Ce huitième volume, consacré à la Grèce archaïque, s'occupe principalement de la sculpture grecque depuis 776 environ jusqu'aux guerres médiques : l'architecture n'est représentée que par deux chapitres, l'un sur les fortifications et les villes, l'autre sur les tombes, les temples ayant déjà été traités complètement dans le volume précédent. L'étude de la sculpture archaïque est très développée; même après MM. Collignon et Lechat, dont il s'inspire volontiers, M. Perrot a trouvé du nouveau à dire sur ce vaste et difficile sujet. Après un chapitre d'ensemble sur les thèmes et les matériaux de la sculpture, la polychromie naturelle et artificielle, l'auteur passe successivement en revue la Grèce asiatique et insulaire (Assos, Milet, Samos, Chios), autrement dit l'art ionien, les écoles doriennes et leurs imitateurs (Crète, Péloponnèse, Delphes, Sicile, Grande Grèce, Béotie), enfin l'école attique. On pourra contester cette classification que les anciens ont ignorée ; on pourra même émettre (avec M. Joubin) des doutes sur la réalité d'un certain nombre de prétendues « écoles », qui ont été des foyers d'art, où les sculpteurs trouvaient des commandes ou des matériaux, plutôt que des écoles proprement dites; mais au point de vue didactique, cette distribution géographique des artistes et des œuvres offre de tels avantages qu'il est bon de s'y tenir. L'essentiel est d'ailleurs de bien saisir et de bien marquer les ca-

ractères de chaque œuvre ou groupe d'œuvres, d'en fixer la date et le rang dans l'évolution admirable qui, des métopes de Sélinonte et des frontons d'Assos, conduit, à travers le siècle de Pisistrate, au seuil du Parthénon. C'est ce que n'a pas manqué de faire M. Perrot, en utilisant habilement les découvertes les plus récentes, notamment celles de Crète et de Delphes. Il ne se contente pas de décrire, il place sous nos yeux toutes les œuvres importantes, parfois dans des reproductions très soignées — comme les Caryatides des trésors de Cnide et de Siphnos, la statue delphique de Polymédès d'Argos, le bronze de Piombino (Apollon de Canachos?) et toute une série de marbres attiques de l'Acropole — plus souvent dans des vignettes ou des *similis* d'une exécution généralement suffisante. Il est presqne inutile de signaler les fortes qualités littéraires, l'ampleur de la conception historique qui recommandent la lecture de ce livre à tous ceux qu'intéresse non seulement l'art, mais la vie antique. A cet égard, on devra regretter pourtant l'espèce d'isolement où la sculpture grecque est condamnée par le plan adopté. Les changements progressifs du dessin, de la forme humaine, de la composition, sont en réalité, communs à la plastique, à la peinture, à la gravure en monnaies; il eût été intéressant de les poursuivre parallèlement dans ces trois domaines au lieu de les séparer par des cloisons étanches. En un mot, une classification chronologique plus fine et plus serrée eût été préférable à la division par genres, qui n'a d'autre avantage que la commodité.

T. R.

37. *François PICAVET. Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales.* Paris, Alcan, 1905. In-8°, XXXII-367 p.

Grâce à la définition très large que M. Picavet donne de la philosophie médiévale — elle partirait du Ier siècle pour finir au XVIIe, — son « esquisse » fortement documentée fait une large place aux écoles philosophiques grecques : Philon, les néo-Pythagoriciens et les néo-Platoniciens, Plotin, Ammonius, Porphyre, les Pères philosophes sont brièvement, mais nettement caractérisés (ch. III). L'histoire de l'aristotélisme après Aristote et du « plotinisme » après Plotin obtient un chapitre intéressant (ch. V). On sait que M. Picavet attribue à Plotin une part beaucoup plus grande qu'on ne le croyait dans l'éducation des philosophes médiévaux; il a consacré à cette thèse un Mémoire (*Plotin et les mystères d'Éleusis*) dont on retrouve ici les conclusions. Pourtant, à part les livres du pseudo-Denys (l'Aréopagite), on n'aperçoit pas très nettement les canaux qui auraient servi à transmettre le plotinisme en Occident, et peut-être le mysticisme y est-il né spontanément sur la base des épîtres de saint Paul. C'est, en tous cas, un point, entre beaucoup, que M. Picavet devra développer et préciser dans cette *Histoire* qu'il nous promet, et dont nous n'avons encore que l'esquisse; elle comblera certainement une lacune de notre littérature historique. Nous lui recommandons instamment à cette occasion de surveiller l'impression de ses citations grecques, qui donnent parfois le frisson (p. 121).

T. R.

38. *N. G. POLITIS. Études sur la Vie et la langue du peuple grec.* — I. Παροιμίαι (*Proverbes*). Tome III (Athènes, Sakellarios, 1901). In-8°, 686 p. Tome IV (1902), 886 p. [Bibliothèque Marasly, fascicules 146-149, 184-187].

II. Παραδόσεις (*Traditions populaires*). Tome I (Sakellarios, 1904). In-8°, p. 1 à 628. Tome II (ibid.), p. 629 à 1348 avec 6 planches de

vignettes [Bibl. Marasly, nos 255 à 262].

Le troisième volume de l'admirable recueil de *Proverbes* de M. Politis comprend les lemmes βαλλελισμός à γλύφω; le quatrième nous mène de γλῶσσα à ἑλεῶ. L'auteur a pu profiter pour ces volumes de nouveaux secours imprimés ou manuscrits, provenant en particulier de Corfou et de Céphallénie. La richesse d'information, le soin, la critique sont les mêmes que dans les deux premiers tomes; ils font le plus grand honneur à l'auteur et à la collection. La publication est momentanément suspendue, nous dit-il, par suite du déménagement de la Bibliothèque nationale (1) et de l'interruption du prêt de livres; espérons que l'arrêt ne se prolongera pas outre mesure. Comme Rodrigue se reposait d'une bataille par un duel, M. Politis a profité de ce répit forcé pour nous donner deux volumes de *Traditions populaires* qui ne le cèdent ni en intérêt ni en mérite à ses *Proverbes*. Le tome Ier de ce nouvel ouvrage comprend le texte des récits, au nombre de 1013, classés par ordre de matières sous 38 rubriques : histoires antiques, Constantinople et Sainte-Sophie;.. saints;... églises;... néréides, lamies;.. Charon, causes (αἴτια), le tout rédigé en langue vulgaire (parfois dialectale), d'une lecture généralement facile. Le tome II contient le commencement des notes (en langue savante) jusqu'au no 644. Le tome III et dernier nous apportera la fin du Commentaire et la Préface; nous l'attendons pour apprécier plus longuement les résultats nouveaux de cet important travail; mais dès à présent nous n'hésitons pas à y saluer la contribution la plus remarquable qui ait été faite à la connaissance du folklore néohellénique depuis le livre classique de B. Schmidt et, en même temps, un précieux modèle de folklore comparé. A une époque où l'étude scientifique du folklore est en train de renouveler l'histoire des religions, on ne saurait exagérer la valeur du nouveau titre que M. Politis s'est acquis par là à la reconnaissance de tous les historiens des croyances et de la civilisation. Mais les poètes et les amis de la poésie ne sauront pas un moindre gré à l'auteur et au Mécène pour avoir si libéralement mis à leur disposition (les trois tomes ne coûteront ensemble que 20 francs) un trésor de récits souvent charmants, les uns disséminés jusqu'à présent dans une foule de livres et de périodiques peu accessibles, les autres entièrement inédits et que M. Politis a recueillis de la bouche d'informateurs compétents.

T. R.

(1) Voir *Revue critique*, 1905, II, p. 89, où il est question à tort de la *Bibl. de l'Université*; c'est bien de la *Bibl. Nationale* qu'il s'agit.

39. *POLYBII Historiae*. Retractavit *Th. Büttner-Wobst*. Lipsiae, Teubner, 12°. Vol. I (editio altera), 1905, L-362 p. (Bibl. Teubneriana). Vol. IV, 1904, LVI-552 p. Vol. V (Appendix), 1904, 252 p.

La première « retractatio » du Polybe de Dindorf par Büttner-Wobst a commencé a paraître en 1882; de l'aveu de l'éditeur, les trois premiers volumes ont pour base l'édition critique de Hultsch, à laquelle ils apportent seulement quelques suppléments. Tel est encore le caractère de cette nouvelle édition du tome Ier (livres 1 à 3). Dans l'intervalle des deux impressions, le classement des manuscrits a cependant cependant fait quelques progrès, sans modifier en rien la primauté du Vaticanus 124 (A) et de l'Urbinas (F); quelques manuscrits des Excerpta ont été collationnés à nouveau soit par l'éditeur lui-même (P_1 = Turonensis 980) soit par ses amis (M, U, X, Y), et ces collations n'ont pas été sans influence sur la constitution du texte.

C'est ainsi que dans I, 4, 1 où les manuscrits donnent l'inintelligible οὕτως καὶ διὰ τῆς ἱστορίας ὑπὸ μίαν σύνοψιν ἀγαγεῖν (sans verbe personnel), Heyse avait fourni comme leçon de M (Vat. 73) ὑπὸ δὲ μίαν d'où Büttner-Wobst avait tiré ὑπὸ μίαν <δεῖ>. Mais Boissevain ayant constaté que δέ n'existe pas dans le ms. V, B-W. modifie cette conjecture et écrit maintenant avec raison οὕτως καὶ <δεῖ> διὰ τῆς, etc. Il va sans dire que B. W. a recueilli soigneusement toutes les conjectures proposées dans des livres ou articles de Revue depuis vingt ans; mais c'est en général dans l'*adnotatio critica* (à la suite de la préface) qu'il faut les chercher et non dans le texte, où il s'est montré très sobre de corrections : on ne peut compter comme telles des émendations aussi certaines que βοδμίλκου (mss. βοαμίλκου) III, 42, 6 ou l'élimination de παρὰ après γὰρ dans III, 9, 2; même dans bon nombre de cas des « améliorations » admises dans la première édition ont été écartées dans celle-ci parce qu'une étude plus approfondie du langage de Polybe, éclairé par les inscriptions et les papyrus contemporains, en a fait reconnaître l'inanité. Ces études comparatives ont, on le comprend, encore plus d'importance pour l'établissement du texte des fragments des livres XX à XL où les *Excerpta* de Constantin Porphyrogénète sont de beaucoup notre source principale. Ici d'ailleurs M. B.-W. nous donne une véritable édition critique, avec un « apparat » développé au bas des pages, reposant pour le *De legationibus* sur les collations de De Boor, pour le *De virtutibus et vitiis* sur celle de l'éditeur lui-même, pour le célèbre palimpseste du *De sententiis* sur une nouvelle lecture de Boissevain. On ne s'étonnera pas que, munie de pareils secours, l'édition nouvelle marque un progrès sérieux sur celle de Hultsch; M. B. W. en a encore augmenté la valeur par des arguments détaillés, un Index très complet de 250 pages, et un résumé chronologique qui sert de *Conspectus* à l'ouvrage entier.

T. R.

40. *PROCOPII Caesariensis opera omnia recognovit Jacobus Haury* (Bibl. Teubneriana, Lipsiae, Teubner, 1905. In-12°). Vol. I, De bellis I-IV, LXIV-552 p. Vol. II, libri V-VIII, 678 p.

M. H. consacre d'abord quelques pages aux sources présumées de Procope pour la partie non contemporaine de ses *Histoires* (proèmes de I et III). Par la comparaison avec Théophane, Evagrius, etc., il est amené à conclure que Procope s'est beaucop servi d'Eustathe (Evagr. V, 24) à travers lequel il a utilisé Priscus. Le proème du livre VIII n'est qu'une mosaïque tirée d'Arrien, Hérodote, etc.; Procope n'a jamais visité le Caucase. — Suit un essai de classement des manuscrits. Ils appartiennent à deux familles, d'ailleurs apparentées, entre lesquelles l'éditeur doit choisir les leçons d'après des raisons intrinsèques et leur accord avec les *Excerpta* de Constantin. M. H. a collationné pour les quatre premiers livres deux manuscrits de la première famille ou *z* (Vat. 152 = V, 1001 = G) et deux de la seconde ou *y* (Par. 1702 = P, Ottobon. 82 = O), pour les quatre suivants, trois de la première (V, A = Ambros. A 182 sup., K = Vat. 1690) et un de la seconde (L = Laurent 69, 8); certaines parties de V appartiennent d'ailleurs à la deuxième famille comme certaines de L à la première. Il a aussi collationné deux manuscrits des Excerpta (H = Monac. 267, W = Ambros. N 135 sup.). Les manuscrits non collationnés sont soigneusement décrits et appréciés. — La nouvelle édition remplacera non seulement celle de Dindorf (qui n'a guère fait que reproduire celle du jésuite Maltret de 1661), mais encore l'édition des livres 5-8 donnée en 1895 suiv. par Comparetti et Rostagno. Le travail consciencieux de M. H.,

récompensé par l'Académie de Bavière (prix Zographos), sera accueilli avec d'autant plus de reconnaissance que l'édition de Dindorf était, depuis longtemps, devenue introuvable. Nous apprenons avec plaisir qu'il se propose de nous donner également les autres ouvrages de Procope, le *De aedificiis* et l'*Histoire secrète*. M. H. aura eu le mérite de combler ainsi une lacune signalée depuis longtemps par Krumbacher et tous les maîtres des études byzantines.

H. G.

41. *Salomon REINACH. Apollo, histoire générale des arts plastiques.* Paris, Hachette, 1904, in-12°, XI-335 p.

Le succès éclatant de ce petit volume, né d'un cours professé au Louvre, dispense presque de le recommander à nos lecteurs. Il est devenu, en peu de mois, le *vademecum* de tous les débutants dans l'histoire de l'art et l'aide-mémoire de beaucoup de savants : il doit cet accueil à la précision élégante et suggestive du texte, à l'heureux choix de l'illustration et à l'abondance des indications bibliographiques. Les 53 pages consacrées à l'art grec (mycénien compris) n'en présentent naturellement qu'une très brève esquisse, mais qui se distingue des résumés analogues par le soin d'éviter les banalités et les nomenclatures stériles, et de caractériser tout ce qui est mentionné. Aussi reprocherons-nous moins à l'auteur quelques omissions même d'œuvres importantes (Diadumène, Hercule Farnèse, etc.), ou de faits essentiels (par exemple l'absence de base dans l'ordre dorique) qu'une tendance à présenter des hypothèses très récentes et parfois très contestables comme des vérités démontrées (exemples : la consécration du temple d'Égine à Aphaia, la Vénus de Milo transformée en Amphitrite, l'Hagias de Delphes considéré comme une copie « libre » de Lysippe, le caractère Lysippien de l' « Herculanaise » de Dresde, etc.). Quant aux erreurs matérielles, il suffira de les signaler à l'auteur pour qu'elles disparaissent des nouvelles éditions qui se succèderont sans doute à bref intervalle (1).

A. L.

42. *N. K. SKOVGAARD. Apollon-Gaulgruppen fra Zeustemplet o Olympia.* Copenhague, Lehmann et Stage (fondation Carlsberg). In-4°, 1905, 32 p. et 1 planche (texte danois, traduct. allemande).

L'auteur s'occupe du fronton occidental d'Olympie (centauromachie). Il conserve, de l'arrangement de Treu, les 3 figures centrales et les 5 figures extrêmes de chaque angle, mais, revenant au dispositif de Curtius, il intervertit les deux groupes de Centaures enlevant les femmes (NO passe à gauche, HI à droite) et de même ceux des ravisseurs d'enfants (FG, PQ). Il serait trop long et, en l'absence de figures, peu clair de discuter les arguments de M. S., qui, nous le savons, n'ont pas convaincu M. Treu. Il y en a pourtant un qui m'a frappé : c'est que le geste protecteur d'Apollon se comprend mal s'il s'adresse à une figure d'attaque (Pirithoüs); M. S. fait, au contraire, étendre le bras au dieu sur la tête d'une femme enlevée par le centaure N. On le voit, il y a encore de beaux jours pour le Dresdener Puppenspiel.

H. G.

(1) P. 47, *Calliclès* est un lapsus pour *Callistrate*. En 408, Périclès était mort depuis 20 ans, non 10 (p. 48). Le mausolée était couronné par un quadrige et non par deux statues (p. 61).

43. *Felix STAEHELIN. 1. Der Eintritt der Germanen in die Geschichte* (extrait de la *Festschrift Th. Plüss*). In-8°, 30 p., Bâle, 1905. 2. *Der Antisemitismus des Altertums in seiner Entstehung und Entwicklung*. Bâle, Lendorff, 1905, in-8° 55 p.

1. M. S. reprend l'étude de la phrase du décret de Protogène où il est question de l'alliance des *Galates* et des *Skires*, et de la férocité redoutée des Galates. Il se rallie à l'opinion de Zeuss, Müllenhoff, etc., qui ont vu dans ces « Galates » des Bastarnes, mais, contrairement à Polybe, il croit que les Bastarnes étaient des Germains (comme les Skires) et que nous avons ici par conséquent la plus ancienne mention d'un peuple germanique dans le monde gréco-romain (vers 184 av. J.-C.). Même si l'on conteste ces conclusions, on sera reconnaissant à M. S. d'avoir groupé et discuté tous les témoignages anciens relatifs aux Bastarnes.

2. Dans sa seconde brochure, M. S. passe en revue, suivant l'ordre chronologique, les principaux témoignages concernant l'antisémitisme (*sit venia verbo*) grec et romain, soit en paroles, soit en actes. Il a suivi de près mes *Textes*, et ses analyses, ses appréciations, sans grande originalité, sont généralement exactes (1) et toujours impartiales. On désirerait pourtant qu'il fût resté moins à la surface des choses et eût précisé d'un trait plus ferme les véritables caractères et les raisons profondes de ce qu'il appelle « un instinct païen qui se déchaîne de nouveau de temps à autre. »

T. R.

(1) P. 2. La propagande juive à l'époque perse est en grande partie légendaire. P. 3. Confiance injustifiée dans le récit de Cléarque de Soles. P. 12. L'auteur n'a pas fait la part assez large aux interpolations dans le texte de Manéthon. P. 17. La comparaison d'Antiochus Epiphane avec Joseph II est de Mommsen. P. 36. Strabon, 800, ne prouve nullement que les Juifs eussent en Égypte accaparé le commerce du papyrus ; il n'y a là qu'une comparaison. P. 41. A propos d'Avillius Flaccus il fallait citer le papyrus Nicole. P. 50. Sabazios n'a rien à faire avec Sebaoth.

44. *Hans VOLLMER. Jesus und das Sacaeenopfer*. Giessen, Töpelmann, 1905, in-8°, 32 p.

Déjà Wetstein, en 1751, a rapproché le traitement infligé à Jésus par les soldats romains d'un texte de Dion Chrysostome sur la fête perse des Sakaia où un condamné à mort jouissait pendant quelques jours d'une royauté dérisoire. M. V. pousse le rapprochement jusqu'à l'identification et explique la scène par l'origine orientale (prétendue) de la légion romaine de Jérusalem. Le texte des actes de saint Dasius, exhumé par Cumont, comporterait la même explication. En passant, l'auteur combat la théorie divergente de Reich qui voyait ici un souvenir du mime alexandrin. La thèse de M. V., qui n'est ni neuve ni bien solide, aurait gagné à être présentée avec moins d'assurance et sous une forme moins oratoire. Il ne manque pas d'erreurs de détail. P. 18 : *Amasa* devrait être *Amaseia*. P. 21 : il n'est pas exact qu'Aristophane parle dans les *Grenouilles* de pièces de cuivre dorées : les πονηρὰ χαλκία sont tout bonnement du cuivre. P. 25 : la mention des Scythes à propos des Sakaia (Strabon) n'est sans doute que le résultat d'un calembour. P. 31 : même le récit (partial) des Evangiles n'attribue pas la mort du Christ à un « jugement » juif.

T. R.

Extraits et tirages à part.

45. *Edmond GOHL. Szarmata érmek a Római czászarság korából* (t. à p. du tome III de la *Revue numismatique hongroise*). Budapest, Hornyanszky, 1904, in-8°, 12 p.

Les monnaies consu aires étaient si abondantes en Pannonie, etc., que l'on continua à les imiter au Ier siècle de l'empire ou à combiner un « revers » consulaire avec une tête impériale. L'imitation des impériales ne devient abondante que depuis Trajan; les pièces sont parfois coulées. L'auteur s'occupe spécialement des émissions qu'on peut localiser entre Danube et Theiss et qu'il attribue aux Iazyges et autres peuples sarmatiques. Les premières pièces certaines de cette région copient un type qui n'apparaît dans la numismatique romaine que depuis Tetricus. Ensuite apparaissent les têtes casquées; les inscriptions dénuées de sens associent des signes en forme de I, de O, etc. Un groupe curieux de pièces en bronze (percées d'un trou) ou en laiton (munies d'une oreillette) combine avec des têtes impériales ou casquées le croissant de la lune et une ou plusieurs étoiles; l'auteur y voit des amulettes « solaires » (?), non des monnaies.

T. R.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 294. Au lieu de *Ben* et de Βεν, lire Béïs et Βεις. (Cf. p. 289 au bas). Cet auteur écrit d'ordinaire son nom en grec Βέης et M. Krumbacher me propose d'y voir la transcription néo-hellénique de l'allemand *Weiss*. — T. R.

Bon à tirer donné le 30 novembre 1905.

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

DEMOSTHENIS CODEX Σ

FAC-SIMILÉ DU MANUSCRIT GREC 2934 (Bib. Nat.)

CONTENANT

LES ŒUVRES COMPLÈTES DE DÉMOSTHÈNE

Publié par **Henri OMONT**, de l'Institut.

Deux volumes grand in-folio, contenant 1,100 planches en phototypie.... 500 fr.

MANUSCRITS LATINS

CONCORDANCES DES NUMÉROS ANCIENS ET DES NUMÉROS ACTUELS DES MANUSCRITS LATINS

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE SUR LES ANCIENS CATALOGUES

Par **Henri OMONT**, de l'Institut.

In-8, 7 planches..... 8 fr.
Le même, sur papier de Hollande..... 10 fr.

ANTHOLOGIE DE POÈTES LATINS

DITE DE SAUMAISE

Reproduction du Ms. latin 10318. In-18..... 25 fr.

GRÉGOIRE DE TOURS

HISTOIRE DES FRANCS (Ms. de Beauvais)

Reproduction du Ms. latin 17654. In-18..... 20 fr.

LE PSAUTIER DE SAINT-LOUIS

Reproductions des miniatures du manuscrit latin 10525. In-18..... 10 fr.

LE LIVRE D'HEURES DE HENRI II

Reproduction des 17 miniatures du manuscrit. In-18..... 3 fr.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association	I
La Médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour l'illustration de la Revue.	V
Assemblée générale du 11 mai 1905	VI
Allocution de M. Paul GUIRAUD, vice-président	VI
Rapport de M. Am. HAUVETTE, secrétaire	XIII
Rapport de la Commission administrative	XXIX
Concours de typographie grecque (1903 et 1905)	XXXVI

PARTIE LITTÉRAIRE

Théodore REINACH. — Un fragment nouveau d'Alcée	295

CHRONIQUE

Correspondance grecque (A. ANDRÉADÈS)	300
Bulletin papyrologique (S. DE RICCI)	303

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques	383
Additions et corrections	408

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée quatre ou cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris	10	»
Départements et étranger	11	»
Un numéro séparé	2	50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, sucrs.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVIII

N° 82

Novembre-Décembre 1905

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux. Toutes celles qui concernent l'*Administration* doivent l'être à M. Henri Lebègue, agent de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

CATALOGUE DE LA COLLECTION DE CLERCQ

Publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

sous la direction de **MM. de Vogüé, E. Babelon, E. Pottier.**

TOME IV. **LES MARBRES, LES VASES PEINTS, LES IVOIRES**

Par **A. de RIDDER**

Un volume in-4, accompagné de 41 planches..... 40 fr.

Le même ouvrage. Première série. In-folio, tomes I et II, 2 vol.... 100 fr.
Deuxième série. In-4, tome III. Les Bronzes... 40 fr.
(Sous presse), tome V, **Antiquités chypriotes.**

DICTIONNAIRE DES BIJOUX

DE L'AFRIQUE DU NORD

MAROC, ALGÉRIE, TUNISIE, TRIPOLITAINE

Par **Paul EUDEL.**

Un volume in-8, illustré de nombreuses figures..... 10 fr.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DE MADAGASCAR

Par **Etienne de FLACOURT**

D'après l'édition de 1658 et l'Histoire de la Grande Isle Madagascar de 1661.

Par **Gabriel FERRAND.**

Un volume in-8, avec un frontispice fac-simile..... 12 fr.

L'ENÉIDE DE VIRGILE

Traduction nouvelle en vers français, avec le texte latin et un commentaire en tête de chaque livre.

Par **Auguste POIRIER.**

Deux volumes in-8..... 10 fr.

CONTRIBUTION AU DICTIONNAIRE SUMÉRIEN-ASSYRIEN

SUPPLÉMENT A LA CLASSIFIED LIST DE BRÜNNOW

Par **Charles FOSSEY,**

Professeur au Collège de France.

Un volume in-4, en 2 fascicules. Chaque fascicule..... 25 fr.

NOTES SUR L'*AGAMEMNON* D'ESCHYLE

1. *Agamemnon,* 1617-1624.

Σὺ ταῦτα φωνεῖς νερτέρᾳ προσήμενος
κώπῃ, κρατούντων τῶν ἐπὶ ζυγῷ δορός;
γνώσει, γέρων ὢν ὡς διδάσκεσθαι βαρὺ
1620 τῷ τηλικούτῳ, σωφρονεῖν εἰρημένον,
δεσμὸν δὲ καὶ τὸ γῆρας αἵ τε νήστιδες
δύαι διδάσκειν ἐξοχώτατοι φρενῶν
ἰατρομάντεις. οὐχ ὁρᾶς ὁρῶν τάδε;
πρὸς κέντρα μὴ λάκτιζε, μὴ παίσας μογῇς.

Ces vers sont assignés à Egisthe dans le manuscrit. Je crois avec Blomfield que c'est Clytemestre qui les prononce. σωφρονεῖν εἰρημένον (v. 1620) ne peut signifier que « tandis qu'on vous a dit d'être sages » ou « tandis que je vous ai dit d'être sages » ; or, c'est Clytemestre elle-même qui a dit (v. 1425) au coryphée γνώσει διδαχθεὶς ὁψὲ γοῦν τὸ σωφρονεῖν. Egisthe n'a rien dit de pareil, et il ne peut pas savoir que Clytemestre avait tenu ce langage, vu qu'alors il n'était pas encore entré en scène.

Mais les vers conviennent-ils dramatiquement au personnage de Clytemestre, et à la réponse du chœur? Il paraît au premier abord peu vraisemblable que Clytemestre parle de la sorte. A la fin de son entretien avec le chœur (1566-76), la reine se croit au moins réconciliée avec les vieillards. Elle leur donne raison en attribuant son forfait au mauvais génie de la maison ; elle se déclare prête à mettre fin à la série de crimes que ce génie

a inspirée, et à vivre en paix et même dans la pauvreté. A la fin du drame, ses sentiments à l'égard du chœur n'ont pas changé. Même après que le chœur l'a qualifiée de χώρας μίασμα καὶ θεῶν ἐγχωρίων, elle les appelle αἰδοῖοι γέροντες (v. 1657 selon la belle correction d'Ahrens). On ne s'attend donc pas à ce qu'ici elle les menace et se moque de leur vieillesse.

Mais ces vers ne sont-ils pas, surtout avec un léger changement du texte que je proposerai, plutôt admonitoires que comminatoires? Clytemestre prévoit le courroux d'Egisthe et elle dit au chœur : « vous menacez de mort Egisthe, mais c'est lui qui est votre maître, c'est lui qui a le pouvoir de vous condamner. Songez qu'à votre âge il vous sera excessivement pénible de supporter les désagréments de la prison et du manque de nourriture. J'avais cru que vous compreniez, que vous acceptiez le fait accompli, mais je vois qu'il n'en est rien. Ne résistez pas, car mal vous en adviendra. » Ajoutons que si c'est Egisthe qui menace ici de faire incarcérer les vieillards et de les faire dompter par la faim, on ne voit pas trop pourquoi plus bas (v. 1640-42) Eschyle met les mêmes menaces dans sa bouche.

Le changement que je propose est dans le texte du vers 1261. Voici la leçon du manuscrit : δεσμὸν δὲ καὶ τὸ γῆρας, αἵ τε νήστιδες | δύαι διδάσκειν ἐξοχώταται φρενῶν | ἰατρομάντεις. On a changé δεσμὸν en δεσμὸς ou δεσμοί; mais, comme dit M. Verrall, la corruption ne s'explique pas facilement, et dans le vers ainsi reconstitué, τὸ γῆρας, qui est certainement régi par διδάσκειν, a tout l'air d'être un nominatif : διδάσκειν καὶ τὸ γῆρας « enseigner la sagesse aux fous, même si ce sont des vieux fous » a certainement une nuance très blessante, qui s'accorde mal avec l'intention purement admonitoire des paroles de la reine, sur laquelle j'insiste. Je propose δεσμῶν δ'ἄσαι. On obtient ainsi une paire de locutions pareilles, δεσμῶν ἄσαι et νήστιδες δύαι, ἄση étant l'équivalent ou peu s'en faut de δύη. La note injurieuse disparaît presque, et on peut traduire « les ennuis de la prison et les douleurs de la faim sont pour la

vieillesse d'excellents médecins qui savent guérir ses égarements ». Ce n'est qu'une autre façon d'exprimer ce que Clytemestre avait déjà dit : « Songez à votre vieillesse, qui n'est guère en état de supporter les châtiments qui vous seront infligés. »

Considérons maintenant la réponse du coryphée. Il commence ainsi : γύναι, σὺ τοῦδ' ἥκοντος (la correction est de Stanley ; τοὺς ἥκοντας ms.) ἐκ μάχης νέον

οἰκουρὸς, εὐνὴν ἀνδρὸς αἰσχύνουσ' ἅμα.

Jusqu'à ce point on croit qu'il répond à Clytemestre, εὐνὴν ἀνδρὸς ayant l'air de signifier « le lit de ton époux », mais en ajoutant ἀνδρὶ στρατηγῷ τόνδ' ἐβούλευσας μόρον, il montre qu'il s'adresse à Egisthe, la vraie femme, ἀνδρὸς εὐνὴν prenant la signification de « le lit d'un homme ». Si je ne me trompe pas, les paroles acquièrent ainsi une finesse dramatique qui leur fait défaut, si elles sont adressées tout simplement et sans équivoque à Egisthe ; et, comme beaucoup de critiques l'ont senti, si le chœur se fût adressé directement à Egisthe en l'appellant γύναι, il n'aurait pas mis le participe αἰσχύνουσα au féminin. Dans ce cas il est presque obligatoire d'accepter avec Wecklein et Sidgwick la correction αἰσχύνων ou αἰσχύνας.

C'est dans les vers qui suivent qu'Egisthe, en menaçant de faire incarcérer les vieillards, s'annonce pour la première fois comme détenteur du pouvoir absolu et s'attire la réponse du chœur : ὡς δὴ σύ μοι τύραννος Ἀργείων ἔσει, réponse qu'ils n'auraient pas manqué, ce me semble, de faire tout de suite, s'il avait prononcé les vers 1617-24.

2. *Agamemnon*. 1168-71 (Wecklein).

. . . . . ἄκος δ'
οὐδὲν ἐπήρκεσαν
τὸ μὴ πόλιν μὲν ὥσπερ οὖν ἔχει παθεῖν ·
ἐγὼ δὲ θερμόνους τάχ' ἐμ πέδῳ βαλῶ.

La difficulté du dernier vers est bien connue. Je crois que βαλῶ ne doit pas être contesté, parce que Eschyle l'a évidemment emprunté à la phrase homérique βάλλον ἀποθνήσκων περὶ φασγάνῳ, employée par Agamemnon en décrivant sa mort. βάλλον signifie là « je m'agitais », et βαλῶ ici a le même sens.

Cassandre dit : « les offrandes de mon père n'ont empêché ni le sort de Troie ni le sort qui me menace moi aussi à ce moment » ; ἐγὼ δέ τε serait donc parfaitement en règle.

Je propose d'écrire ἐγὼ δὲ θ'αἱμόπνους τάχ' ἐμ πέδῳ βαλῶ, c'est-à-dire : « Et moi aussi je me tordrai bientôt par terre, respirant le sang. » θ'αἱμόπνους écrit ainsi ΘΕΜΟΠΝΟΥϹ est devenu ΘΕΡΜΟΝΟΥϹ.

W. R. Paton.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE SUR LE PAPYRUS D'ALCÉE

Quelques jours après que j'eus donné le bon à tirer de mon article sur le fragment d'Aberdeen, j'en ai enfin reçu, de Miss Nora Macdonald, par l'obligeante entremise de M. S. de Ricci, une bonne photographie, que je place sous les yeux de nos lecteurs.

Voici la transcription qui en résulte et que je fais suivre de quelques observations critiques :

1	τοδεησι...	
2	σγαρταδεσα (?)..	
3	φοσμακα...	
4	αροιθενβαρυδ .νωι	
5	σσουτονεπευ.. μαι	
6	ισθ'αελιωφ.ος	
7	γεκλεανακ.. δαν	τ' μυρσι λ
8	ηρχεανακ.ιδαν	τ' φιττα κ
9	τονμελιάδ.. σ	
10	... δοσωλ... ν	

NOTES CRITIQUES

1. L'*epsilon*, peu visible sur la photographie, paraît cependant certain.

3. Avant le *phi* on aperçoit la pointe d'une lettre, mais il est impossible de savoir laquelle. La lecture *upsilon* de mon premier essai est peu probable.

4. Le *iota* final que j'avais restitué par conjecture est certain; le ν lui-même *pourrait* être αι. L'intervalle entre δ et ν (ou αι) semble, au premier abord, supérieur à celui que j'ai supposé, mais ce n'est peut-être là qu'une apparence, due au déchirement du papyrus. En tout cas le phérécratien.. ϭαρυ δ'[οι]νωι (ou δ'[οκ]νωι? ou δ'[υπ]νωι?) ne peut pas être considéré comme certain, et dès lors la restitution en glyconiques ne s'impose pas.

5. Le premier *sigma*, dont on aperçoit les pointes, n'est pas douteux. Dès lors la forme homérique το]σσοῦτον est assurée.

6. La première lettre est très incertaine, mais ε est *impossible* et par conséquent ma restitution δερκ]εσθ' doit être écartée. L'apostrophe après θ est sûre, de même le ω de αελιω, que j'avais restitué par conjecture.

7. On ne peut pas lire le *iota* que M. Winstedt avait marqué avant le *gamma* initial.

8. Il n'y a ni η αχεανακ[τ]ιδαν comme l'avait transcrit M. Winstedt, ni αρχεανακ[τ]ιδαν comme je l'avais supposé, mais ἠρχεανακ[τ]ιδαν c'est-à-dire ἦ '(Α)ρχεανακ-[τ]ίδαν. La glose est bien τ(ὸν) φιτταακ(όν), comme l'avait « corrigée » M. Maurice Croiset, et non φηταακ(όν).

9. La lettre finale peut être C ou Є; la plus grande partie en a été enlevée par un trou.

10. Les lettres sûrement lues excluent la restitution conjecturale que j'avais proposée de ce vers.

On voit que le nouveau document, tout en fixant certains points douteux, ne facilite pas la tâche des restaurateurs; il leur laisse le choix entre une restitution en glyconiques, asclépiades ou grands asclépiades. Un peu moins de liberté ferait sans doute mieux leur affaire.

Théodore Reinach.

DAMON A-T-IL ÉTÉ OSTRACISÉ ?

On est aujourd'hui d'accord pour admettre que le musicien-philosophe Damon, maître et ami de Périclès, a été banni d'Athènes par ostracisme. Depuis que la Πολιτεία Ἀθηναίων semble être venue les confirmer, les affirmations de Plutarque sur ce point, accueillies d'abord avec scepticisme (1), inspirent aux historiens une confiance générale (2). Il nous est impossible de la partager : le fait en lui-même est étrange, et il ressortira, j'espère, d'un examen attentif du texte d'Aristote, qu'au lieu de corroborer les récits de Plutarque, il en révèle la source frelatée et en démontre l'inexactitude.

I

Toutes les fois qu'on cherche à localiser dans le temps l'ostracisme de Damon, on se heurte à des difficultés insurmontables : aucune des dates proposées n'est satisfaisante. Grote et Curtius (3), qui n'ont pas voulu croire à un vote d'ostra-

(1) Cf. Grote (trad. de Sadous), VIII, 127. « *On dit que Damon fut frappé d'ostracisme* ».

(2) Duncker, *Geschichte des Alterthums*, IX, 185; Beloch, *Griechische Geschichte*, I, 515 ; Busolt, *Griechische Geschichte*, III, 515. De même les plus récents historiens de l'ostracisme, M. Valeton, *De Ostracismo* (*Mnemosyne*, 1888, XVI, p. 164); et M. Albert Martin, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, fasc. 37, p. 260.

(3) Grote, *loc. cit.* Curtius, *Histoire des Grecs* (trad. Bouché-Leclercq), III, 47.

cisme contre un personnage politique aussi effacé que Damon, ont tenté de réconcilier la vraisemblance avec l'assertion de Plutarque, en englobant Damon dans la disgrâce générale des amis de Périclès, et en assignant à son exil, prononcé sous un prétexte et sous une forme analogues, la même date qu'à celui d'Anaxagore, soit l'année 433/432. Mais la durée du bannissement par ostracisme était de dix ans (1). Or, dans le dialogue du *Premier Alcibiade* dont l'action est censée se passer vers 431, Damon est présent à Athènes, où il reste auprès de Périclès alors privé des leçons de Pythoclide et d'Anaxagore. « Périclès, dit Alcibiade à Socrate, n'est pas devenu philosophe tout seul; il a vécu avec nombre de savants et entre autres avec Pythoclide et Anaxagore, et encore maintenant, à l'âge qu'il a, il suit pour cela les leçons de Damon », « Λέγεται δὲ, ὦ Σωκράτες, οὐκ ἀπὸ ταὐτομάτου σοφὸς γεγονέναι ἀλλὰ πολλοῖς καὶ σοφοῖς συγγεγονέναι καὶ Πυθοκλείδῃ καὶ Ἀναξαγόρᾳ · καὶ νῦν ἔτι τηλικοῦτος ὢν Δάμωνι ξύνεστιν αὐτοῦ τούτου ἕνεκα » (2). La phrase de Platon oppose clairement le sort de Damon à celui d'Anaxagore, et elle exclut non seulement la thèse d'un ostracisme de Damon à cette date, mais la thèse plus timide d'un simple et ordinaire bannissement.

Duncker et après lui Busolt ont opté pour la date de 444/443, et M. Albert Martin cite leur opinion sans la réformer (3). Placer l'exil de Damon au milieu des quinze années de la toute-puissance de Périclès (4), il n'y fallait pas songer. L'attribuer à la première phase de l'activité politique de Périclès et à sa lutte contre Cimon, on ne pouvait pas y penser davantage : c'eût été se mettre en contradiction trop ouverte avec les textes mêmes sur lesquels on s'appuyait ; quand donc en effet Damon aurait-il pu jouer ce rôle d'inspirateur politique que lui prêtent

(1) Cf. sur ce point Platon, *Gorgias* 516 D, Philochore, *F. H. G.* (*Mueller*), I, 396 fr. 79 b. Plut., *Nicias*, XI; [Andoc], IV, 4; Schol. Aristoph. in Vesp. 941.

(2) Platon, *Alcib.*, I, 118 C.

(3) Martin, *art. cit.*, p. 260, n. 2 ; Duncker et Busolt, *op. cit.*, *loc. cit.*

(4) Cf. Plut., *Périclès*, XVI.

auprès de Périclès Plutarque et la Πολιτεία Ἀθηναίων? Il ne restait plus qu'une période disponible, celle de la lutte, contre Périclès et les démocrates, du parti de Thucydide fils de Mélésias; et c'est ainsi qu'on fut amené à supposer que le bannissement de Damon avait été voté par les conservateurs, soit à la veille, soit au lendemain de l'ostracisme de leur chef (1), comme une revanche, ou comme un avertissement. Qu'on place l'ostracisme de Thucydide après celui de Damon, comme Busolt et M. Martin, il n'y a toujours qu'un an entre les deux faits, et qui donc expliquera cette volte-face surprenante : en 443 Thucydide assez fort pour atteindre Périclès en la personne de Damon; en 442 Thucydide trop faible pour se sauver lui-même? Qu'on le place avant, comme le veut le témoignage précis de Plutarque, le revirement (2) est encore plus extraordinaire : les conservateurs étaient sous le coup de leur humiliation et de leur échec, et quand, par un retour soudain de la fortune, ils reconquéraient la faveur populaire et redevenaient maîtres des scrutins, ils se seraient contentés d'une mesure anodine, d'une menace détournée et peureuse! Cette attitude est bien peu naturelle; elle apparaît impossible dès qu'on la rapproche des conditions de l'ostracisme et de sa procédure.

Celle-ci se déroule en deux parties : d'abord les prytanes

(1) L'ostracisme de Thucydide, fils de Mélésias, attesté par Philochore (fr. 95 *F. H. G.*, I, 399) et par Plutarque (*Nic.* VI et *Per.* XVI) est de l'année 445/4 (Cf. Beloch, *op. cit.* I, 492). On lit en effet dans Plutarque (*Per.* XVI) : « Après l'ostracisme de Thucydide, Périclès reste en possession du grade de stratège pendant 15 ans sans interruption ». Or, la première année où Périclès ne fut pas stratège fut l'année civile 430/429. C'est donc 15 ans auparavant, dans l'année civile 445/444, soit au printemps de 444, que Thucydide fut ostracisé. Malgré la clarté du texte, Busolt (*op. cit.* I, 496) et M. Martin (*loc. cit.*) optent pour la date de 442.

(2) Est-ce même bien revirement qu'il faut dire? et n'y a-t-il pas là une véritable contradiction? C'est vers la fin de l'année civile, c'est-à-dire au printemps, qu'avait lieu le choix des stratèges (Πολιτεία Ἀθηναίων, 44, 4 et Busolt, *Griechische Staatsalterthümer* (Iwan von Müller, IV), 2e éd. Munich, 1892, § 178, p. 221.) C'est au printemps aussi qu'a lieu l'ostracophorie. Donc le peuple athénien aurait presque à la même date choisi Périclès pour stratège (printemps de 443) et combattu Périclès par l'ostracisme de Damon (printemps de 443). Cette chronologie pousse vraiment à l'absurde l'inconstance des assemblées populaires.

mettent à l'ordre du jour de l'ἐκκλησία κυρία de la sixième prytanie, et cela conformément à la loi qui les y oblige, la question de savoir s'il y aura lieu cette année d'ostraciser ou non; le peuple y répond par un vote à mains levées sans discussion préalable (1). Ce n'est que si cette première consultation du peuple a donné un résultat affirmatif, qu'on passe, avant la huitième prytanie (2), au vote proprement dit, à l'ostracophorie. Le scrutin était secret; chaque citoyen apportait son suffrage rédigé sur un morceau de poterie, en ayant soin de le retourner de peur des indiscrétions (3). Enfin l'ostracophorie n'aboutissait pas toujours. Il n'y avait de banni par ostracisme que le citoyen sur le nom duquel six mille suffrages avaient été exprimés (4). Grâce à ces dispositions de la loi, qui excluait

(1) Πολιτεία Ἀθηναίων, 43, 5; Philochore fr. 79 b. M. Martin écrit au contraire (*loc. cit.*, p. 261) : « Y avait-il délibération dans cette assemblée, c'est probable ». Il semble pourtant très malaisé de revenir sur les arguments donnés par M. Valeton (*Mnemosyne*, XV, 338) : α) Philochore et, depuis, la Πολιτεία Ἀθηναίων ne parlent que d'un vote : προχειροτονεῖ ὁ δῆμος — ἐπιχειροτονίαν διδόασιν. β) Le discours « d'ostracisme » apocryphe, publié avec les œuvres d'Andocide, mais qui émane sans doute d'un sophiste du IVe siècle (cf. Blass, *die Attische Beredsamkeit*, 2e éd. Leipzig, 1892, I, 337-338) nous avertit lui-même de l'invraisemblance de son canevas. Phaeax est censé s'écrier devant le peuple : « Ailleurs vous jurez de n'exiler personne, de ne tuer personne sans jugement; et dans ce cas vous privez un citoyen de sa patrie, sans qu'une accusation ait été produite, sans qu'une défense ait été présentée : οὔτε κατηγορίας γενομένης, οὔτε ἀπολογίας ἀποδοθείσης (IV, 3). » Pour que l'auteur du *Contre-Alcibiade* ait introduit dans son discours fictif cette phrase qui en dénonce l'irréalité, ne faut-il pas qu'elle soit l'expression même de la vérité historique? L'absurdité de la contradiction entre cette affirmation et le reste du discours est la meilleure preuve qu'il n'y a jamais eu de débats relatifs à l'ostracisme.

(2) Sur la date de l'ostracophorie, cf. Martin, *op. cit.*, p. 260.

(3) Philochore fr. 79 b : ἐτίθεσαν τὰ ὄστρακα στρέφοντες τὴν ἐπιγραφήν.

(4) Il y a sur ce point deux versions différentes (cf. Martin, *op. cit.*, p. 261) : celle de Plutarque (Arist. VII), suivant laquelle il suffit qu'il y ait 6,000 suffrages exprimés; celle de Philochore (fr. 79 b), suivant laquelle il est nécessaire que les 6,000 suffrages exprimés le soient sur le même nom. Sans prendre nettement parti, M. Martin semble incliner plutôt du côté de Plutarque. A notre avis c'est Philochore qui mérite le plus d'être suivi. En effet, 1° la version de Plutarque est incohérente; si l'on s'en tient à son récit de la vie d'Aristide, les archontes auraient commencé par compter s'il y avait 6,000 ostraka sans se préoccuper des noms gravés sur ces ostraka. Une fois assurés de la présence de ce chiffre, ils auraient recommencé le calcul, mais cette fois en tenant compte des noms, ce qui complique étrangement l'opération du dépouillement; 2° Plutarque est seul de son avis. Au

toute discussion publique et exigeait une majorité exceptionnellement forte, l'ostracisme ne pouvait résulter que de l'accord spontané de la plus grande partie de la cité, et cet accord n'était possible que sur des personnalités très puissantes, dont l'ambition se faisait lourde à la plupart, dont le nom, au moment du vote, était présent à l'esprit de tous. Xanthippe, Aristide, Thémistocle, Cimon, Thucydide, ostracisés, étaient des chefs de parti. Mais Damon? Comment, à moins d'admettre que dès la première moitié du ve siècle le parti conservateur ait été aussi fortement organisé qu'il le sera à la fin de la seconde, grâce au développement des hétairies, et à moins de supposer un mot d'ordre passé par les chefs du parti et fidèlement obéi par les troupes, comment 6,000 citoyens appartenant non seulement à la ville proprement dite, mais venus de tous les dèmes de l'Attique, auraient-ils pu s'unir sur son nom? et ostraciser, non Périclès, qui devant la foule était seul à vouloir et agir, mais Damon, dont l'influence n'était connue sans doute que d'un certain nombre d'initiés? Et si le parti conservateur a eu, du temps de Périclès, cette force et cette cohésion, alors on ne s'explique plus pourquoi il s'est borné à lui faire une guerre d'escarmouches et de vexations personnelles, on ne voit pas pourquoi il lui a laissé le champ libre pendant quinze ans de suite. Cette fois ce n'est plus seulement la date que l'on assigne d'ordinaire à l'ostracisme de Damon, c'est le fait même de cet ostracisme qui devient invraisemblable. L'examen des textes sera-t-il plus probant?

contraire l'opinion de Philochore est confirmée par Pollux (VIII, 20) et le scholiaste d'Aristophane (*Eq.* 855); 3° l'analogie invoquée par M. Martin, en faveur de la version de Plutarque, entre l'ostracisme et les νόμοι ἐπ' ἀνδρί (concession du droit de cité, réhabilitation des citoyens frappés d'atimie) qui n'exigent en tout que 6,000 suffrages exprimés, se retourne contre elle. Car dans ces νόμοι ἐπ' ἀνδρί il ne s'agit jamais que d'*un seul* citoyen sur le sort duquel le peuple doit statuer par oui ou par non; au contraire dans l'ostracisme le peuple doit choisir entre *plusieurs* citoyens.

II

De tous les auteurs qui nous parlent de Damon (1) deux seulement disent qu'il a été ostracisé : Plutarque, dont Wilamowitz fit admettre le témoignage en le rapportant à Aristote bien avant la publication de la Πολιτεία Ἀθηναίων, et, depuis 1891, la Πολιτεία. Examinons les deux textes en tenant compte de l'ordre même où ils ont été connus, et aussi des commentaires auxquels ils ont donné lieu. Nous pourrons nous rendre compte plus facilement du sens et de la mesure où la découverte du second texte doit influer sur l'interprétation du premier ; et finalement nous saurons mieux apprécier la valeur de chacun d'eux.

Plutarque a affirmé à trois reprises que Damon a été frappé par l'ostracisme, mais chaque fois pour de nouvelles raisons : une première fois dans la Vie d'Aristide pour prouver qu'on pouvait être ostracisé sans être riche (2) ; une seconde fois dans la Vie de Nicias (3), pour expliquer par la crainte d'une condamnation, comme celle qui frappa Périclès, ou d'un ostracisme comme celui dont Damon fut victime, la réserve cauteleuse de ce stratège timoré. Enfin au chapitre IV de la Vie de Périclès. Cette fois Plutarque ne se contente pas d'enregistrer le fait. Il esquisse un portrait de Damon. Ce « Chiron » de Périclès était une sorte de mégalomane, un prétendant à la tyrannie. Un aussi gros grief n'aurait pu être invoqué si Damon n'avait été qu'un musicien. Aussi Plutarque, en veine de sens critique, établit-il que Damon cachait autant que possible ses visées politiques, et « s'était servi de sa lyre comme d'un voile », « ... τῇ λύρᾳ παρακαλύμματι χρώμενος ». C'était un sophiste

(1) Cf. notamment Isocrate XV, 235 et Platon, *Alcib.*, I, 118 C ; *Lachès*, 180 D ; *République*, III, 400 B, et IV, 424 C ; aussi l'*Axiochus*, 314 A. Partout Damon n'est qu'un musicien philosophe.

(2) Plut., *Arist.*, I.

(3) Plut., *Nic.*, VI.

supérieur, maître de Périclès en l'art de gouverner les hommes, le façonnant et l'assouplissant à la vie publique, comme le masseur assouplit et façonne l'athlète à la lutte : τῷ Περικλεῖ συνῆν καθάπερ ἀθλητῇ τῶν πολιτικῶν ἀλείπτης καὶ διδάσκαλος. Or dans un autre passage de cette même Vie de Périclès, au chapitre IX, Plutarque parle d'un certain « Damonidès d'Oiè » qui, au dire d'Aristote, avait conseillé à Périclès d'instituer le salaire des juges et d'opposer aux libéralités de Cimon la munificence du trésor : τούτοις ὁ Περικλῆς καταδημαγωγούμενος τρέπεται πρὸς τὴν τῶν δημοσίων διανομήν, συμβουλεύσαντος αὐτῷ Δαμωνίδου τοῦ Οἰήθεν ὡς Ἀριστοτέλης ἱστόρηκε (1). Wilamowitz, dans un article de l'*Hermes* déjà ancien (2), fit entre le chapitre IV et le chapitre IX de la Vie de Périclès un rapprochement dont voici l'analyse. Il relève dans Étienne de Byzance (auteur auquel on peut d'autant plus se fier qu'il a puisé à la collection de Cratéros) l'exemple suivant : Δάμων Δαμωνίδου Ὄαθεν (3). Il en infère que Plutarque a, au chapitre IX de sa Vie de Périclès, raccourci et déformé ce nom, probablement parce que ce nom se trouvait déjà déformé et raccourci chez Aristote. Il corrige le Οἴηθεν du texte de Plutarque en Ὄαθεν et rétablit en toute certitude Δάμωνος avant Δαμωνίδου : au chapitre IX comme au chapitre IV de la Vie de Périclès, c'est de Damon qu'il s'agit.

D'où Wilamowitz tire les conséquences suivantes : 1° d'une manière générale, Périclès disparaît derrière Ephialte et Damon. Il n'a pas été un homme d'état original ou créateur; il a simplement recueilli le bénéfice de leur génie; et cependant Ephialte périssait assassiné, et Damon, frappé d'ostracisme, prenait le chemin de l'exil; 2° en ce qui concerne le point plus spécial qui nous intéresse, l'ostracisme de Damon est d'autant mieux prouvé que, dans toute cette histoire, Plutarque a suivi Aristote pas à pas, car s'il ne parle point de

(1) Plut., *Périclès*, IX.

(2) Von Wilamowitz-Moellendorff, *Damon* dans l'*Hermes*, année 1879, XIV, 318-320.

(3) Étienne de Byzance v° Ὄα, ed. Meineke, Berlin, 1849, p. 482.

l'ostracisme de Damon dans le chapitre IX, où il invoque l'autorité d'Aristote pour faire de Damon l'inspirateur qui suggéra à Périclès l'institution du salaire des juges, Plutarque, dans le chapitre IV, où il rapporte cet ostracisme, fait appel à l'autorité d'Aristote pour démontrer que le maître de musique de Périclès était non pas Damon mais Pythoclide : Ἀριστοτέλης δὲ παρὰ Πυθοκλείδῃ μουσικὴν διαπονηθῆναι τὸν ἄνδρα φησίν. Bien qu'il ne connût pas alors le texte de la Πολιτεία Ἀθηναίων Wilamowitz croyait pouvoir affirmer qu'Aristote avait signalé le rôle politique et l'ostracisme de Damon au même endroit où il avait attribué à Pythoclide l'éducation musicale de Périclès. Aristote est ainsi la source à laquelle remontent le chapitre IV et le chapitre IX de la Vie de Périclès. Révélateur de l'insignifiance de Périclès, Aristote, cité par Plutarque, nous est en même temps garant de l'ostracisme de Damon. Telle est la thèse que Wilamowitz défendait dans l'*Hermès* en 1879.

Depuis a paru la Πολιτεία Ἀθηναίων. On peut y lire le passage suivant : « Alors sur le conseil de [Damon fils de] (1) Damonidès du dème d'Oiè (qui paraît avoir été son instituteur politique, et fut plus tard ostracisé de ce fait), il imagina, à défaut de largesses tirées de sa bourse, de faire aux Athéniens des cadeaux avec leur propre argent. C'est ainsi qu'il créa le salaire des juges ». « πρὸς δὲ ταύτην τὴν χορηγίαν ἐπιλειπόμενος ὁ Περικλῆς τῇ οὐσίᾳ, συμβουλεύσάντος αὐτῷ Δαμωνίδου τοῦ Οἴηθεν (ὃς ἐδόκει τῶν πολλῶν εἰσηγητὴς εἶναι τῷ Περικλεῖ διὸ καὶ ὠστράκισαν αὐτὸν ὕστερον), ἐπεὶ τοῖς ἰδίοις ἡττᾶτο, διδόναι τοῖς πολλοῖς τὰ αὑτῶν, κατεσκεύασε μισθοφορὰν τοῖς δικαστηρίοις » (2). Ce texte ne confirmait-il pas toutes les hypothèses de Wilamowitz? Il avait fait de Périclès un homme politique sans vues originales, à qui Damon souffle sa leçon. Que dit la Πολιτεία Ἀθηναίων?

(1) J'ajoute des crochets au texte de la traduction de M. Th. Reinach (p. 49). M. Th. Reinach qui adopte les conclusions de Wilamowitz a cru devoir traduire comme s'il y avait Δάμωνος avant Δαμωνίδου. A mon avis il n'y a nul besoin de sous-entendre ce mot ou de le rétablir.

(2) Πολιτεία Ἀθηναίων, 27, 4.

Damon fut l'inspirateur de la plupart des mesures de Périclès : ὃς ἐδόκει τῶν πολλῶν εἰσηγητὴς εἶναι τῷ Περικλεῖ. Il avait affirmé l'ostracisme de Damon, et Aristote l'affirme à son tour : καὶ ὠστράκισαν αὐτὸν ὕστερον. Enfin il avait supposé que Plutarque avait trouvé chez Aristote le nom de Damon mutilé, et le texte de la Πολιτεία présentait les mêmes altérations : Οἴηθεν pour Ὅαθεν, omission de Δάμωνος devant Δαμωνίδου. Ceux là même qui avaient contesté les dires de Plutarque s'inclinèrent devant l'autorité d'Aristote et se demandèrent seulement avec perplexité à quelle époque ils pourraient situer l'ostracisme à la réalité duquel ils venaient de se convertir (1).

C'est au contraire ce passage même de la Πολιτεία Ἀθηναίων qui va nous permettre d'en finir avec la légende d'un Damon ostracisé. Car il ne fortifie l'argumentation de Wilamowitz qu'en apparence ; en réalité il la détruit (2).

Certes le Damon du chapitre IV est le même personnage que le Damonidès du chapitre IX de la vie de Périclès, et c'est le mérite de Wilamowitz de l'avoir admis. Mais il suffisait pour

(1) C'est le cas de M. Beloch, qui d'abord (*die Attische Politik seit Perikles*, Leipzig, 1884, p. 55, n. 2) déclarait le témoignage de Plutarque insuffisant pour faire acepter que Damon ait été banni par ostracisme, et qui maintenant (*Griechische Geschichte*, Strasbourg, 1903, I, 515, n. 2) écrit « Zu welcher Zeit Perikles Freund Damon aus Oa durch den Ostrakismos verbannt worden ist, weiss ich nicht zu sagen ».

(2) Il n'est que juste de reconnaître que Wilamowitz, avec sa pénétration habituelle, ne s'y est pas mépris. Il s'est évertué à démontrer (*Aristoteles und Athen*, Berlin, 1893, I, p. 299-303) que Plutarque n'avait jamais vu (*er hat sie nie gesehen*) la Πολιτεία Ἀθηναίων ; il fait valoir comme argument le passage où il est question de Damonidès sans que Pythoclide y soit mentionné (p. 300). La théorie de Wilamowitz vient à l'appui de notre thèse en s'y opposant aussi brutalement. De deux choses l'une, en effet : ou il faut admettre que Plutarque a totalement ignoré la Πολιτεία Ἀθηναίων; ou bien le passage de la Πολιτεία que nous étudions a été interpolé. Or, aussi bien les nombreux passages de la Πολιτεία qu'on retrouve dans Plutarque plus ou moins intelligemment cités ou reproduits, et qui ont servi à identifier l'ouvrage d'Aristote lors de sa découverte, que la place d'honneur que Plutarque lui assigne expressément, dans sa bibliothèque, entre Hérodote, Xénophon et la géographie d'Edoxos (*Non poss. suav.*, 10, 4) écartent le premier terme du dilemme (sur l'abondance de la documentation de Plutarque cf. Christ, *Gesch. der griech. Litteratur* (Iwan von Mueller, VII) 2e éd. Munich, 1898, p. 653-654.

s'en convaincre de se rappeler l'existence des noms patronymiques : Damon (Per. IV) et Damonidès (Per. IX et Πολιτεία Ἀθηναίων 27, 4) sont identiques comme Archestratos (Plut., *Alcib.*, XVI) et Archestratidès (Lysias, XIV, 3), Phidippos (Phidippus dans Cornélius Népos *Miltiade*, IV) et Phidippidès (Herod., VI, 105), Xanthippos (Diod., XI, 27) et Xanthippidès (Plut., *Arist.*, V), Nicomachos (Lysias XXX, *passim*) et Nicomachidès (Lysias, XXX, 11) (1). Il n'était donc pas nécessaire de recourir à la méthode de Wilamowitz pour aboutir au même résultat. Il n'était pas indispensable d'alléguer deux fautes de texte que Plutarque aurait prises de l'exemplaire de la Πολιτεία Ἀθηναίων qu'il avait entre les mains et que nous aurions effectivement retrouvées dans notre exemplaire à nous de l'ouvrage d'Aristote. Heureusement, du reste, car aucune des corrections proposées n'est admissible : il faut lire Οἴηθεν non Ὄαθεν — Δαμωνίδου non Δάμωνος Δαμωνίδου.

1° La correction Ὄαθεν ne se fût imposée que si Ὄα seul avait existé. Or Ὄα est un dème, mais Οἴη ou Ὄη en est un autre, comme Étienne de Byzance nous l'apprend dans le passage même auquel se référait Wilamowitz. « Ὄα δῆμος τῆς Ἀττίκης τῆς Πανδιονίδος φυλῆς. Λέγεται καὶ Ὄη. Ἔστι δ' Ὄη τῆς Οἰνηίδος φυλῆς. Ὁ δημότης Ὄηθεν » (2). Et la confusion entre Oa et Oè dut être constante chez les historiens et les lexicographes : Harpocration, par exemple, au mot Οἴηθεν, intervertit les rôles, et à la suite de Diodore inscrit le dème d'Oiè à la tribu Pandionide : δῆμος τῆς Πανδιονίδος ἡ Οἴη ὡς Διόδωρος (3). Si l'erreur était facile, pourquoi l'attribuer plutôt à Aristote qu'à Étienne de Byzance (4) ?

(1) Voir une liste plus complète dressée par M. Valeton, *Mnemosyne*, XVI, 165.

(2) Etienne de Byzance v° Ὄα. Ed. Dindorf, Leipsig, 1825, I, p. 321.

(3) Harpocration. Ed. Dindorf, Oxford, 1853, I, p. 218.

(4) Si l'on s'en fie aux probabilités, c'est Aristote qui a raison ; car le dème d'Οἴη semble avoir été beaucoup plus important et peuplé que celui d'Ὄα. La *Sylloge* de Dittenberger (2e éd.) ne donne qu'une inscription Ὤαθεν (57,2) contre onze inscriptions Οἴηθεν ou Ὄηθεν. Le Thesaurus d'Estienne ne cite aucun texte où se trouvent les mots Ὄα, Ὄαθεν. On trouve au contraire dans les orateurs des noms de citoyens appartenant au dème d'Οἴη. Harpocration, dans le passage

2° Nous avons encore moins le droit de restituer Δάμωνος avant Δαμωνίδου. Tout d'abord cette apposition de deux génitifs, se subordonnant l'un à l'autre, aurait quelque lourdeur. Et puis il y a une autre raison, et plus forte à mon sens, qui écarte la conjecture de Wilamowitz. Aristote, dans tout le cours de la Πολιτεία Ἀθηναίων, emploie toujours les mêmes procédés d'appellation. Or, quand il écrit le nom complet (nom — nom du père — nom du dème) il n'intercale pas d'article entre les trois termes : Ἵππαρχος Χάρμου Κολλυτεύς et non ὁ Κολλυτεύς (1), Μεγακλῆς Ἱπποκράτους Ἀλωπεκῆθεν et non ὁ Ἀλωπεκῆθεν (2). Faut-il donc supposer, au contraire, que dans Δαμωνίδου τοῦ Οἴηθεν, τοῦ est une troisième faute de texte? Il est plus simple de conclure qu'Aristote a écrit Δαμωνίδου τοῦ Οἴηθεν comme il a écrit Εὐμελίδης ὁ Ἀλωπεκῆθεν (3) et ἐπὶ Καλλίου τοῦ Ἀγγελῆθεν (4) c'est-à-dire le nom, l'article et le nom du dème, et que Δαμωνίδου, au lieu du père du personnage, désigne le personnage lui-même.

De cette discussion que devons-nous retenir? C'est que le texte d'Aristote que nous connaissons et le texte que Plutarque a entre les mains sont tous les deux corrects à cet endroit. Défaillant tous les deux à cette place, ils appartenaient à la même famille et il devenait plus difficile d'établir que l'un des deux manuscrits — celui de Plutarque — ne présentait pas la parenthèse (ὃς ἐδόκει τῶν πολλῶν εἰσηγητὴς εἶναι τῷ Περικλεῖ · διὸ καὶ ὠστράκισαν αὐτὸν ὕστερον) que l'autre — le papyrus de Londres — contient telle quelle. Affranchis des fautes qui semblaient les river l'un à l'autre, les deux textes *peuvent* différer l'un de l'autre. Il reste à prouver qu'ils diffèrent *en réalité,* en d'autres termes, que les mots ὃς ἐδόκει... ὕστερον du papyrus de Londres sont une interpolation.

précité, nous apprend que le mot Οἴηθεν se trouve dans le Κατ' Ἐπαγόρου d'Isée. Nous le rencontrons dans Lysias I, 16 et Démosthène Πρὸς Ἀπατούριον, 18.

(1) Πολιτεία Ἀθηναίων 22, 4.

(2) Πολιτεία Ἀθηναίων 22, 5.

(3) Πολιτεία Ἀθηναίων 45, 1.

(4) Πολιτεία Ἀθηναίων 34, 1.

Le Damon de la Vie de Périclès (chapitre IV) et le Damonidès de la Vie de Périclès (chapitre IX) ne font pour nous qu'un seul et même homme. Mais rien ne nous autorise plus à penser qu'ils ne faisaient déjà qu'un pour Plutarque. La preuve pour Wilamowitz que Plutarque avait procédé à leur identification, c'est qu'au chapitre IX comme au chapitre IV Plutarque avait utilisé la même source : le même passage d'Aristote. Au chapitre IX, il avait emprunté à Aristote ce renseignement que Damonidès avait conseillé à Périclès de puiser au trésor pour payer le peuple; au chapitre IV, il avait emprunté à Aristote ce renseignement que le maître de musique de Périclès s'appelait Pythoclide. Or, il était bien évident qu'Aristote avait parlé au même endroit de Pythoclide et de Damonidès. Avec la découverte du traité d'Aristote, cette évidence a fait place à l'évidence contraire. On peut supposer que Plutarque a fait une confusion dans ses références, cité par exemple Aristote pour Platon, ou bien encore qu'il est question de Pythoclide dans un des écrits d'Aristote qui ne nous sont pas parvenus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Pythoclide n'est pas même nommé dans la Πολιτεία Ἀθηναίων, ni au chapitre 27 ni ailleurs. D'où il suit que Plutarque a écrit le chapitre IV de sa Vie de Périclès avec une source et le chapitre IX de la même Vie avec une autre source : en l'espèce la Πολιτεία Ἀθηναίων d'Aristote. D'où il suit encore que nous n'avons aucun motif de raisonner comme si Plutarque avait identifié Damon et Damonidès. A le lire sans parti-pris, on est au contraire forcé de reconnaître qu'il en a fait deux personnages distincts (1).

Mais alors une énigme se pose. Si le texte de la Πολιτεία Ἀθηναίων, que Plutarque a certainement, et de son propre aveu,

(1) C'est ainsi que M. Jacob écrit dans son édition de la Vie de Périclès (Paris, 1893, p. 30, n. 1) « Δαμωνίδου : il n'a pas encore été question de ce personnage. Peut être s'agit-il du père de ce Damon dont notre auteur a parlé au chapitre IV, comme on peut le conjecturer d'après un passage d'Étienne de Byzance où on lit Δάμων Δαμωνίδου Ὄαθεν ». M. Jacob, lui aussi, s'appuyait sur Étienne de Byzance, mais pour faire, sans modification au texte et avec toutes les apparences de la raison, de Damonidès le père de Damon.

utilisé au chapitre IX de sa Vie de Périclès, portait les mots ὃς ἐδόκει.... ὕστερον, comment se fait-il que Plutarque n'ait point remarqué que Damon et Damonidès tous deux ostracisés (ἐξωστρακίσθη (1) — ὠστράκισαν αὐτὸν ὕστερον (2), tous deux inspirateurs habituels de Périclès (τῷ δὲ Περικλεῖ συνῆν καθάπερ ἀθλητῇ τῶν πολιτικῶν ἀλείπτης (3) — τῶν πολλῶν εἰσηγητὴς εἶναι τῷ Περικλεῖ) (4), comment se fait-il qu'il n'ait point remarqué que ces deux hommes n'en faisaient qu'un? Et puisque Plutarque a distingué Damonidès de Damon, comment se fait-il que racontant d'après Aristote que ce Damonidès, dont il ne nous avait pas encore parlé, avait inspiré à Périclès la résolution de faire des largesses au peuple avec l'argent du trésor public (5), il n'ait pas ajouté — toujours d'après Aristote — que ce Damonidès n'en était plus à son premier conseil, et qu'il avait été plus tard ostracisé ? C'étaient là pourtant des faits d'une certaine importance, et il était de toute nécessité pour Plutarque de donner à ses lecteurs quelques indications sur cet ἅπαξ des Vies Parallèles. Une seule hypothèse peut résoudre toutes ces contradictions : les mots ὃς ἐδόκει... ὕστερον sont interpolés. On comprend alors que connaissant la Πολιτεία Ἀθηναίων et s'en étant directement inspiré au chapitre IX de sa vie de Périclès, Plutarque n'ait pas néanmoins identifié Damon et Damonidès, Damon dont il croyait savoir qu'il avait été le plus constant inspirateur politique de Périclès et ostracisé, Damonidès dont Aristote lui apprenait seulement qu'il avait donné *un* conseil à Périclès.

La suspicion dont est frappée la phrase ὃς ἐδόκει..... ὕστερον se précisera encore davantage si l'on observe qu'écrite avec une négligence et une imprécision tout à fait insolites, formant comme deux gloses qui se subordonnent tant bien que mal l'une

(1) Plut. *Per.* IV.
(2) Πολιτεία Ἀθηναίων 27, 4.
(3) Plut. *Per.* IV.
(4) Πολιτεία Ἀθηναίων 27, 4.
(5) Πολιτεία *ibid.*, et Plut. *Per.* IX.

à l'autre, elle n'a pas encore eu le temps de se fondre dans le contexte d'Aristote (1).

Le soupçon deviendra certitude pour peu qu'on remarque combien est tendancieuse la courte phrase incriminée. En deux lignes la valeur originale de Périclès est mise en doute, et l'ostracisme de Damonidès est présenté à la fois comme la juste récompense d'une mesure impie (le salaire des juges) et comme une preuve de l'ingratitude du peuple à l'égard de ceux qui servent sa cause. Or la mémoire de Périclès était particulièrement odieuse aux oligarques : ils ne pouvaient pardonner à son génie d'avoir assuré le développement de la démocratie athénienne, et en même temps d'avoir su la faire aimer. Il ne faut pas oublier non plus la haine des oligarques pour les μισθοί, la hâte avec laquelle les Quatre cents abolirent le salaire des juges. N'avons-nous pas là autant de preuves de la nécessité où nous sommes d'envoyer la parenthèse du chapitre 27, § 4 rejoindre parmi les « scories » (2) oligarchiques de la Πολιτεία Ἀθηναίων l'histoire de Thémistocle abattant l'Aréopage et les fausses lois de Dracon? Ne sommes-nous point convaincus maintenant que le témoignage d'Aristote, rétabli sous sa forme véritable, est un démenti à celui de Plutarque dans sa Vie de Périclès, et que l'ostracisme de Damon n'est que la légende d'une faction?

S'il est en effet peu vraisemblable que Plutarque et l'interpolateur d'Aristote aient suivi le même auteur — puisque le guide de Plutarque nommait Damon, et celui de l'interpolateur Damonidès, probablement, — il n'en reste pas moins sûr que leurs sources, différentes par certains détails, appartenaient au même cycle de littérature aristocratique, étaient inspirées des mêmes passions, répondaient aux mêmes desseins, répandaient les mêmes mensonges. La vérité, c'est, contrairement à Plutarque et à l'interpolateur d'Aristote, contrairement à la tradi-

(1) Blass l'a mise entre parenthèses dans son édition.

(2) Théodore Reinach, *Aristote ou Critias?* dans la *Revue des Études grecques*, 1891, IV, p. 158.

tion d'usage chez les oligarques, que Périclès a été capable de penser et de vouloir par lui-même, et que son maître et ami Damon, appelé aussi Damonidès, musicien et philosophe de profession, homme politique, une fois par aventure, n'a jamais été banni d'Athènes par ostracisme, — ni autrement.

Jérôme CARCOPINO.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1902-1903-1904)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1903.*

ABRÉVIATIONS

A. f. Pap. Archiv für Papyrusforschung.
'Αθ. 'Αθηνᾶ.
At. e R. Atene e Roma.
A. G. Ph. Archiv f. Geschichte der Philosophie. Neue Folge.
'Αρ. 'Αρμονία.
B. C. H. Bulletin de correspondance hellénique.
Byz. Z. Byzantinische Zeitschrift.
Cl. R. The classical Review.
f. für.
H. Hermes.
J. Journal.
J. H. St. Journal of Hellenic studies.
M. A. I. Mitteilungen des deutschen archäol. Institutes. Athenische Abteilung.
M. R. I. Mitteilungen, etc. Römische Abteilung.
Mn. Mnemosyne. N. S.
N. J. Alt. Neue Jahrbücher für das classische Altertum.
Ph. Philologus, N. F.
R. Revue.
R. Arch. Revue Archéologique.
R. E. G. Revue des études grecques.
R. Ph. Revue de Philologie.
Rh. M. Rheinisches Museum. N. F.
S. Ac. I. Séances de l'Acad. des Inscr. et B.-L.
S. M. Ak. Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der Bayrischen Akademie der Wissenschaften, zu München.
S. Pr. Ak. Sitzungsb. d. K. Preuss. Ak. der W.
S. W. Ak. Sitzungsb. der Wiener Ak. d. W.
W. St. Wiener Studien.
Z. Zeitschrift.

I. — Généralités. — Enseignement du grec. — Mélanges. Biographies de savants.

APOPHORETON überreicht von der Graeca Halensis. Berlin, Weidmann, 161 p.; 1 karte. 4 M.

(Recueil offert par les savants de Halle au 47e Congrès des philologues allemands.)

COMMENTATIONES philologae Ienenses. Ediderunt Seminarii philologorum Ienensis professores. Vol. VII, fasc. 1.

FESTSCHRIFT zu Otto Hirschfeld's 60. Geburtstage. (Beiträge zur alten Geschichte und griech.-röm. Alterthumskunde.) Berlin, Weidmann, x, 513 p., mit Abbildgn und 1 Bildn.

— der Stadtgymnasium zu Halle.

GEFFCKEN, J., Griechische Kultur in der modernen. (Die Grenzboten, 1902, nr. 52, p. 713-720.)

HANDBUCH der klassischen Altertums-Wissenschaft, etc. Hrsg. von *I. von Müller*, 27. Halbbd. V. Bd. 2. Abtlg. 2. Hälfte. 2. Lieferung. — Voir SECTION XI, GRUPPE.

TANNERY, P., Discours [sur l'hellénisme] prononcé au banquet de Genève. (R. E. G., 1904, Nr. 78, p. 396-398.)

Enseignement du grec.

AGAHD, R., Homer als Grundlage des griechischen Elementarunterrichts. (Monatschr. f. höh. Schulwesen, 1903, 8, p. 433-445.)

BEGEMANN, H., Die Uebersetzung aus dem Griechischen in der Reifeprüfung (Z. f. d. Gymnasialwesen, 1904, 2-3, p. 75-82.)

BRAND, E., Ueber den Bildungswert des Griechischen.

CAUER, P., Grammatica militans. Erfahrungen und Wünsche im Gebiete des lateinischen und griechischen Unterrichts. 2. Auflage. Berlin, Weidmann, VII, 182 p. 3 M. 60 Pf.

COLLARD, F., Méthodologie de l'enseignement moyen. Méthodologie générale et m. spéciale de la langue maternelle, du latin, du grec, des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie. Bruxelles, Castoine, 480 p. 5 fr.

HARTMANN, P., Ueber den griechischen Anfangsunterricht in den Reformschulen. (Z. f. d. Gymnasialw., 1904, 2-3, p. 82-87.)

HORNEMANN, F., Der griech. Unterricht im neuen Gymnasium. (N. J. Alt., 2. Abteilg., 7, p., 353-364.)

MALLINGER, L., Le choix des versions grecques et latines. (Bull. bibliogr. du Musée Belge, 1904, 1, p. 55-64; 2, p. 95-104.)

RAGON, E., Deux cents versions grecques pour la seconde et la rhétorique. Textes revus et annotés. Paris, Poussielgue, in-16, 208 p.

RISSINGER, K., Griechische Schreibübungen (Extemporalien) im Anschluss an die Lektüre f. obere Klassen. Progr. Pforzheim, 18 p.

SANDYS, J. E., History of classical scholarship from the sixth century bef. C. to the end of the middle ages. Cambridge, Univ. Press, XXIV, 672 p. 10 sh. 6 d.

SOBOTA, A., Griechisches Schätzkästlein, vorzugsweise f. Maturanten. Wien, Fromm, 1904, VIII, 116 p. 1 M.

WESSELY, R., Wie kann der griechische Unterricht auf einfachere Weise sein Ziel erreichen? (Z. f. d. Gymnasialwesen, 1903, 8-9, p. 505-525.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Letture greche ridotte ad uso delle scuole italiane, per cura di *C. O. Zuretti.*, vol. I, II. Palermo, Sandron, IV, 320 et 374 p.

Biographies de savants.

CHAVANNES, Ed., Notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Bertrand, (S. Ac. I., 1904, p. 245-273.)

GUIRAUD, Paul, Discours prononcé aux obsèques de Paul Tannery. (R. E. G., 1904, nr. 78, p. 393-395.)

WALLON, H., Notice sur la vie et les travaux de Charles Marie Wladimir Brunet de Presle. (S. Ac. Inscr., 1904, p. 617-666.)

II. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BURGES, K., Studien zur Geschichte des griechischen Romans. I. Progr., Blanckenburg.

CAPPS, E., The Introduction of comedy into the city Dionysia at Athens. A chronological study in Greek literary history. (The Decennial Publications of the University of Chicago. First Series, vol. VI.) Chicago, Univ. Press, 1903, in-4°. 50 cts.

CESAREO, P., In difesa di Zoilo. (Riv. di stor. ant., N. S., VII, 2-3, p. 321-332.)

EVANGELIDIS, E., Un dicton grec non relevé : ὁ πέπερι ἔχων καὶ εἰς φακὸν βάλλει. (Ἀρ., 1902, p. 121-266.)

FAGUET, Em., Propos de théâtre. (La morale au théâtre; Aristophane; Sophocle, etc.) Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 378 p.

GEFFCKEN, J., Aus dem litterarischen Kampfe zwischen Heidentum und Christentum. (Preuss. Jahrbb., CXIV, 2, p. 225-253.)

GERCKE, A., Griechische Litteraturgeschichte mit Berücksichtigung der Geschichte der Wiss. 2. Umgearb. Aufl. Leipzig, Göschen, 1903, in-16, 190 p.

GERHARD, G. A., Untersuchungen zur Geschichte des griechischen Briefes. I : Die Anfangsformel. Diss. Heidelberg, 1903, 43 p.

HAAS, H., De Comoediae Atticae antiquae fabularum nominibus. I. Progr. Melk, 54 p.

HARRIES, H., Naturalistische Darstellung seelischer Affekte in der tragischen Kunst der Griechen. Progr. Ratzeburg, 23 p.

HOLZINGER, C. von, Bericht über die Literatur zur griechischen Komödie aus den Jahren 1892-1901. (Bursians Jahresb. 1903, 2-4, 1. Abt., p. 159-328.)

IMMISCH, O., Die innere Entwicklung des griechischen Epos. Ein Baustein z. einer historischen Poetik. Leipzig. Teubner, 1904, VI, 31 p. 1 M.

LEGRAND, Ph. E., Pour l'histoire de la comédie nouvelle. (R. E. G., 1904, nr. 76-77, p. 311-328.)

MUELLER, R. — Voir SECTION XI.

NORTON, Ch. E., The founding of the School at Athens. (Amer. J. of arch., VII, 3, p. 351-356.)

PERDRIZET, P., Isopséphie. (R. E. G., 1904, nr. 76-77, p. 350-360.)

PUECH, Aimé, Précis de la littérature grecque. Paris, Paclot, in-18, 88 p.

REISCH, E., Zur Urgeschichte der attischen Tragödie.

SEIPPEL, R., De veterum scriptorum graecorum ratione auctores laudandi. Diss. Greifswald, 62 p.

STICKNEY, T., Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide. Thèse. Paris, Bellais, 1903, 266 p.

TEZA, E., Un verso nell' Ἰούδας greco. (Riv. d. stor. ant., N. S., VII, 2-3, p. 488.)

TOSI, T., Nietzsche, R. Wagner e la tragedia greca. (At. e R., nr. 61-62, p. 1-11.)

WECKLEIN. — Voir SECTION V, EURIPIDE.

III. — PHILOSOPHIE.

BODRERO, E., Le partizioni del λόγος fatte da Protagora e il suo insegnamento retorico. (Boll. d. filol. classica, X, 4, p. 23-88.)

— Le opere di Protagora. (Ibid., p. 558-595.)

BOS, C., Le pessimisme dans l'antiquité. Les origines chrétiennes du pessimisme. (Rev. de synthèse historique, juin 1903.)

DESSOIR, M. und **P. MENZER**, Philosophisches Lesebuch. Stuttgart, Encke, VIII, 258 p. 4 M. 80 Pf.

DOERING, A., Geschichte der griechischen Philosophie. Gemeinverständlich nach den Quellen. Leipzig, Reisland, 1903, 2 vol. 20 M.

DYROFF, A., Jahresbericht über die deutsche Litteratur zur nacharistotelischen Philosophie (1887-1903). (A. G. Ph., X, 1, p. 144-157.

JIRANI, O., Sallustiova básen Empedoclea. (Listy filol., 1904, 1, p. 42-54.)

ESPINAS, A., L'organisation ou la machine vivante en Grèce au IVe siècle av. J.-C. (R. de métaph. et de morale, nov. 1903, p. 703-715.)

EYMIN, A, Médecins et philosophes. Notes historiques sur les rapports des sciences médicales avec la philosophie depuis le VIe siècle av. J.-C. jusqu'aux premières années du XIXe siècle. Lyon, Storck, 1904, 264 p. 5 fr.

HARRISON, J. S., Platonism in English poetry of the sixteenth und seventeenth centuries. New York, Macmillan, XI, 235 p.

KOERBEL, A., Beiträge zur Geschichte der ionischen Naturphilosophie mit besonderer Betonung der Quellen in den Werken des Aristoteles. Progr. Brüx, 20 p.

LORTZING, F., Bericht uber die griechischen Philosophen vor Sokrates für die Jahre 1876-1897. (Fortsetzg.) Bursians Jahresb. 1903, 2-4, 1 Abt. p. 65-158.

LÜDEMANN. — Voir SECTION V, PATROLOGIE.

MIKOLAJCZAK, J., De septem sapientium fabulis quaestiones selectae. Accedit epimetrum de Maeandrio sive Leandro rerum scriptore. (Breslauer philol. Abhandlungen, IX. Bd. 1. Heft.) T. à p. Breslau, Marcus, V, 75 p. 3 M.

PAWLICKI, St., Histoire de la philosophie grecque de Thalès à la mort d'Aristote. II, 1. (En polonais.)

PEITMANN, E. C. H., Anaxagoras. (Biographia Antiqua. Ser. II, Heft 4.)

POHLENZ, M., Das Lebenziel der Skeptiker. (H., 1904, 1, p. 15-29.)

PRAT, L., L'art et la beauté (Kalliklès.) Paris, Alcan, 1903, 285 p. 5 fr.

RAUSCH, A., Die Stoa. Ein Beitrag zur philosophischen Propädeutik. (N. J. Alt., 1903, 5; 2. Abt., p. 241-265.)

THUMSER, V., Sokrates als Vorbild der studierenden Jugend. Vortrag. Progr. Wien, 1902, 8 p.

TURNER, W., History of philosophy. London, Gun, 1903. 12 sh. 6 d.

WADDINGTON, Ch., La philosophie ancienne et la critique historique. Paris, Hachette, 1904, in-16, XVI, 388 p. 3 fr. 50 c.

WIESENTHAL, M. Fr., Nietzsche und die griechische Sophistik. (Das human. Gymnasium, 1903, 4-5, p. 153-172.)

ZUCCANTE, G., La donna nella dottrina di Socrate. (Estr. d. Riv. filosof., 1903.) Pavia, 43 p.

IV. — SCIENCES. — MÉDECINE.

DARMSTAEDTER, L. und **R. DU BOIS-REYMOND**, 4000 Jahre Pionierarbeit der exacten Wissenschaften. Berlin, Stargart, 1904, V, 389 p.

EGGER, P. J. B., Begriff der Gymnastik bei den alten Philosophen und Medizinern. Ihr Verhältnis zur Iatrik, Diätetik, Hygieine, Paidotribik und Athletik, nach den Quellen dargestellt. Diss. Freiburg, 103 p.

EYMIN. — Voir SECTION III.

GERCKE, A. — Voir SECTION II.

GOODSPEED, E. J., A medical papyrus fragment. (Amer. J. of philol., XXIV, 3, p. 327-329.)

RID. — Voir SECTION V, STRABON.

V. — Auteurs grecs (y compris les Byzantins).

ALCÉE.

Jurenka, H., Die neuen Bruchstüke der Sappho und des Alkaios. (Z. f. d. österr. Gymnasien, 1903, 6, p. 481-491.)

ALCIPHRON.

Bücheler, F., Ueber Alkiphron. (Rh. M. 1903, 3, p. 453-458.)

ANASTASIUS Sinaita.

Schoene. — Voir Lydus.

ANONYMES.

Meiser, K., Zu dem Anonymus περὶ κομῳδίας. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulw., 1904, 1, p. 31.)

ANTIPHON.

Reuter, A., Beobachtungen zur Technik des Antiphon. (H., 1903, 4, p. 481-497.)

Schneider, S., Die Ethik des Demokritos und der Redner Antiphon. (Eos, VIII, p. 54-64.)

ANTONINUS LIBERALIS.

Bethe, E., Die Quellenangaben zu Parthenius und Antoninus Liberalis. (H., 1903, 4, p. 608-617.)

ANTONIN le Martyr.

Grisar, H., Zur Palästinareise des sog. Antoninus Martyr. (Z. f. kathol. Theol., XXV.)

ANUBION.

Ludwich, A., Das elegische Lehrgedicht des Astrologen Anubion und die Manethoniana. (Ph. XVII, 1, p. 116-134.)

ANYTÉ, poétesse.

Baab, J., Studia in Anytes poetriae vitam et carminum reliquias.

APOLLINAIRE de Laodicée.

Dræsecke, J., Zu Apollinarios von Laodicea « Ermunterungsschrift an die Hellenen ». (Z. f. wiss. theol., XLVI, 3, p. 407-433.)

Pohlenz, M., Zur Schriftstellerei des Apollinarius. (Z. f. wissenschaft. Theol., N. F., XII, p. 115-120.)

Voisin, S., L'Apollinarisme. Diss. Louvain, 1901, 429 p.

APOLLODORE.

Baeumer. — Voir Posidonius.

— (Les deux comiques).

Krause, E. F., De Apollodoris comicis. — De fabulis Apollodororum comicorum.

APOLLONIUS de Rhodes.

Miller, C. W. E., The vocative in Apollonios Rhodios. (Am. J. of philol., XXIV, 2, p. 197-199.)

Steinberger, A., Die Lebensbeschreibungen des Apollonius Rhodius. Progr. Regensburg, 23 p.

APOLLONIUS DYSCOLE.

Vendryès, J., Notes grecques. I : sur une phrase d'Apollonius Dyscole (Mém. de la Soc. de ling., XIII, 1, p. 56-57.)

APONIUS.

Witte, J., Der Kommentar des Aponius zum Hohenliede [Canticum canticorum]. Untersuchung über die Zeit und den Ort seiner Abfassung, etc.. Diss. Erlangen, 95 p.

APPIEN. Appianus, civil wars. Book I. Ed. with notes, by *J. L. Strachan-Davidsohn*. Oxford, Clarendon Press. 3 sh. 6 d.

ARÉTHAS.

Rabe, H., Die Lukianstudien des Arethas. (Nachricht v. d. K. Gesellsch. d. Wiss. zu Goettingen. 1903. 6, p. 643-656.)

ARISTARQUE.

Ludwich, A., ein angeblicher Aristarcher Iliastext. (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 42, p. 1340-1342.)

ARISTOPHANE. Aristophanis comoediae XI cum scholiis. Codex Ravennas, 137, 4, A. phototypice editus. Praefatus est *J. van Leeuwen*. Leiden. Sijthoff, 1904, XXVIII, 192 feuillets. (*Scatone de Vries*, Codices graeci et latini photographice depicti duce Biblioth. Tom. IX, in-folio.)

Aristophane. Extraits. Texte grec annoté et accompagné de notices par *M. Planchette*. Paris, Poussielgue, p. in-16, 192 p.

— Lysistrata. Cum prolegomenis et commentariis ed. *J. van Leeuwen*. Leiden, Sijthoff, 1904, XIV, 178 p. 5 M.

— La Paix. Texte grec publié avec une introduction, des notes critiques et explicatives, par *Paul Mazon*. Paris, Hachette, 1904, 119 p.

— Thesmophoriazusae. Cum prolegomenis et commentariis ed. *J. van Leeuwen*. Leiden, Sijthoff, 1904, XVI, 156 p. 5 M.

— — Greek text revised, with a free translation, by *B. B. Rogers*. London, Bell, 1904. 7 sh. 6 d.

Faguet. — Voir SECTION II.

Hartman, J. J., Ad Aristophanis Equitum v. 526. (Mn. XXXI, 4, p. 452.

Krause, F., Quaestiones Aristophaneae scaenicae. Diss. Rostock, 47 p.

Leeuwen, J. van, Origine et exposé du Plutus d'Aristophane. (En hollandais.) (Verslagen en med. d. Kgl. Akad., V, 3, p. 265-288.)

Mazon, P., Essai sur la composition des comédies d'Aristophane. Paris, 1904, 181 p.

Müller, A., Zu Aristophanes [Acharn., 988.] (Ph., XVI, 4, p, 639.)

Nicole, J., L'égorgement d'une cigale. (R. Ph., 1904, 1, p. 61.)

— Aristophane, Chevaliers, vers 1179. (Ibid., p. 62.)

Rangel-Nielsen, G., Supplerende bemaerkninger om Aristophanes' « Ekklesiazusai ». (Nord. Tidskr. filol., XII, 2, p. 71-77.)

Shilleto, W. F. R., Aristophanes Wasps 565. (Cl. R. 1904, 1, p. 49.)

White, R. E., Two notes on the Birds of Aristophanes. [Aves 15-16; 857-861.] (Ibid., 4, p. 100-101.)

ARISTOTE. Ethica Nicomachea. Recogn. *Fr. Susemihl*. Ed. II, Curavit *O. Apelt*. Leipzig, Teubner, XXIX, 280 p. 2 M. 40 Pf.

— Πολιτεία Ἀθηναίων, IV. ed. *Fr. Blass*. Leipzig, Teubner, XXX, 162 p. 1 M. 80 Pf.

— Res publica Atheniensium. Ed. *Fr. G. Kenyon*. (Supplementum Aristotelicum; vol. III pars 2.) Berlin, Reimer, 1903, gr. in-8, XIV, 160 p. 6 M. 60 Pf.

— Aristoteles on education. Extracts from the Ethics and Politics. Transl. and ed. by *J. Burnet*. London, Clay, 148 p. 2 sh. 6 d.

Beare, J. B., The meaning of Aristotle, Nicomachean Ethics 1905 a 2; (Hermathena, XXVIII, p. 40-43.)

Braeuning, B., Ueber das Gebiet der aristotelischen Poetik. (Festschrift des Stadtgymnasiums zu Halle a S., 1904, 29 p.)

Bury, R. G., Aristotle Ethics, I, 6. (Cl. R., 1904, 1, p. 17.)

Commentaria in Aristotelem graeca. Berlin, Reimer, gr, in-8.

— Vol. V pars 5 : Themistii in Aristotelis Metaphysicorum librum A paraphrasis hebraice et latine. Edid. Sam. Landauer. 3 M. 40 Pf.

— Vol. V pars 6 : Themistii (Sophoniae) in Parva naturalia commentarium. Edid. *P. Wendland*. 2 M. 40 Pf.

— Vol. XIV pars 3 : Joannis Philoponi (Michaelis Ephesii) in libros de generatione animalium commentaria. Ed. Mich. Hayduck. 11 M.

— Vol. XXII, pars 1 ; Michaelis Ephesii in parva naturalia commentaria. Ed. *Paul Wendland*. 7 M. 20 Pf.

Consbruch, M., Die Erkenntnis der Principien (ἀρχαί) bei Aristoteles. (Festschrift des Stadtgymnasiums zu Halle, 23 p.

Diels, H., Bericht über die Aristoteleskommentare. (S. Pr. Ak., 1904, 1, p. 7-13.)

Dyroff, A., Ueber die Abhängigkeit des Aristoteles von Demokritos. (Ph. XVII, 1, p. 41-53.

Golligher, W. A., Butlers indebtedness to Aristotle. (Hermathena, XXVIII, p. 111-127.)

Greenwood, G. G., An agreement between Shakespeare and Aristotle. (Cl. R., 1903, 9, p. 463-464.)

Groh, Fr., Prisperky k aristotelevo Ustave athenske. (Listy filol., 1904, 1, p. 7-13.)

Hebler, C., Ueber die Aristotelische Definition der Tragödie. (A. G. Ph., X, 1, p. 1-27.)

Jackson, H., On some passages in Aristotle's Metaphysics A. (J. of philol., nr. 57, p. 139-144.)

Joachim, H. H., Aristotle's conception of chemical combination. (J. of philol. nr. 57, p. 72-86.)

Koepp, F., Aristoteles und Alexander. (Preuss. Jahrbücher, Bd. 113, Heft 1, p. 83-100.)

Lehning, R., Geschichte der strafrechtlichen Zurechnungslehre. I. Bd. : Die Zurechnungslehre des Aristoteles. Jena, G. Fischer, 1903, xx, 359 p. 9 M.

— Zur Aristotelischen Schrift vom Staatswesen der Athener. (Festschrift f. O. Hirschfeld, p. 61-68.)

Photiadis, P. S., Περὶ τῆς τῶν ἡλιαστῶν μισθοφορᾶς καὶ τῶν δικαστικῶν συμβόλων κατὰ τὴν Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων πολιτείαν. (Ἀθ., XV, 1, p. 3-32.)

Piat, C., Le naturalisme aristotélicien. (A. G. Ph., IX, 4, p. 530-544.)

Ruelle, C. E., Aristote, Probl. XIX, 3. (πίεσιν, non ἄνεσιν) (R. Ph., XXVIII, 4, p. 272.)

Wilson, J. C., Aristotle, Nicom. Ethics. V. VIII, 7, 1135 b 19. (Cl. R., 1903, 8, p. 384-385.)

Witten, R., Die Kategorien des Aristoteles. (A. G. Ph. N. F., X, 1, p. 52-59.)

ASCLÉPIADE.

Mueller, B. A., De Asclepiade Myrleano. Diss. Leipzig, 62 p.

Vilas, H., Der Arzt und Philosoph Asclepiades von Bithynien. Historich-kritische Studie. Wien, Braumüller, 82 p.

ATHÉNAGORE.

Bauer, K. F., Die Lehre des Athenagoras von Gottes Einheit und Dreieinigkeit. Diss. Leipzig, 60 p.

ATHÉNÉE.

Solari. — Voir Théopompe.

BACCHYLIDE.

Fowler, H. H., Le séjour de Simonide, de Pindare et de Bacchylide à la cour d'Hiéron. (En anglais.) (Proceed. of Amer. Assoc. of philol., XXXII, p. xxx.)

Mrose, H., De Syntaxi Bacchylidea. Diss. Leipzig, 1903, 58 p.

Preuse, H., De fabulis apud Bacchylidem. Diss. Königsberg, 1902, 47 p.

Priewasser. — Voir Section VIII.

Reynolds, B., Bacchylides. (Proceed. of Am. philol. Assoc., XXXII, p. lv.)

Riess. — Voir Section XI.

Rossi, S., La composizione tecnica delle odi di Bacchilide. (Riv. d. stor. ant., N. S., VII, 2-3, p. 472-488.)

BASILE (saint).

Meiser. — Voir Euripide.

BIBLE ET APOCRYPHES.

— Codex Waldeccensis (Dw Paul). Unbekannte Fragmente einer griechisch-lateinischen Bibelhandschrift hrsg. von *Von Schultze*. München, Beck, 1904, in-4°, 23 p.; 7 Abbildgn. 2 M. 50 Pf.

— Die Evangelien eines alten Unzialcodex, nach einer Abschrift des 13. Jahrh., hrsg. von *A. Schmidtke*. Leipzig, Hinrichs, xi, 116 p. 4 M.

— The Gospel according to St. Mark. Greek text with Introd., notes and indices, by *H. B. Swete*. London, Macmillan, 1903, 554 p. 15 sh.

— The Expositor's Greek. Ed. by *W. R. Nicoll*, vol. III. London, Hoddes, 552 p. 28 sh.

Brüning, W., Die Sprachform des zweiten Thessalonicherbriefes. I. Diss. Iena, 1903, 31 p.

Dibelius, O., Vorstellungen vom Gebet und Vaterunser bei griechischen Schriftstellern der ersten Jahrhunderte nach Christus. Diss. Giessen, 32 p.

Dittmar, W., Vetus Testamentum in novo. Die alttestamentlichen Parallelen des Neuen Testaments im Wortlaut der Urtexte und der Septuaginta zusammengestellt. 2. Hälfte : Briefe und Apokalypse. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, VII, p. 169-362.

Dominik, Ed., Syntaxis graecitatis novi testamenti.

Draheim. — Voir DÉMOSTHÈNE.

Feine, P., Der Römerbrief. Eine exegetische studie. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1903, IV, 159 p. 5 M.

Grill, J., Untersuchungen über die Entstehung des vierten Evangeliums, 1. Tl. Tübingen, Mohr, 1902, XII, 408 p. 8 M.

Guerrier, L., Le testament de N. S. J. C. Essai sur la partie apocalyptique. Thèse. Lyon impr. Vitte, 1903, 108 p.

Gutjahr, C. L. W., Die Glaubwürdigkeit des irenäischen Zeugnisses über die Abfassung des 4. kanonischen Evangeliums aufs neue untersucht. (Festschrift d. k. k. Karl Franzens Universität in Graz aus Anlass der Jahresfeier am 15. XI, 1903.) Graz, Leuchner und Lubensky, 1904, VII, 198 p.

Halévy, J., Études évangéliques. 1er fasc. Paris, Leroux, 243 p.

Harnack, A., Ueber einige Worte Jesu, die nicht in den kanonischen Evangelien stehen, nebst einem Anhang über die ursprüngliche Gestalt des Vater-Unsers. (S. Pr. Ak., 1904, 5, p. 170-208.)

Haussleiter, J., Zwei apostolische Zeugen für das Johannes Evangelium. Ein Beitrag zur Lösung der Johanneischen Frage. München, Beck, 1904, VI, 58 p. 1 M. 20 Pf.

— Die Geschichtlichkeit des Johannesevangeliums. Ein Vortrag. (Beihefte zum « Alten Glauben » 7. Hft. Leipzig, Wallmann, 20 p.) 35 Pf.

Herner, S., L'emploi du mot κύριος dans le nouveau Testament (En suédois?) Lund, 1903, 50 p.

Holah, J. P., Gospel manuscripts : Short account of results of modern research. London, Johnson, 1903. 1 sh.

Hilgenfeld, A., Die alten Acta Petri. (Z. f. wiss. Theol., N. F., XI, 3, p. 321-341.)

— Das Johannes-Evangelium und seine neuesten Kritiker. (Ibid., XII, 1, p. 21-56.)

Horn, K., Abfassungzeit, Geschichtlichkeit und Zweck vom Evangelium des Johannes Kap. 21. Ein Beitrag zur Johannischen Frage. Leipzig, Deichert, XII, 199 p. 4 M.

Jacob E., Im Namen Gottes. Eine sprachliche und religionsgeschichtliche Untersuchung zum Alten und Neuen Testament. Berlin, Calvary, 1904, VII, 176 p. 3 M.

— Voir PLATON.

Josephus a Leonissa, Der erste Clemensbrief und die Areopagitika. (Jahrb. f. Philos. und spekulat. Theol., XVII. 4, p. 419-454.)

Jülicher, A., Introduction to New Testament. Transl. by *J. P. Ward*. Preface by Mrs. *H. Ward*. London, Smith, 1904, 658 p. 16 sh.

Meyer, K., Der Prolog des Johannesevangeliums. Nach dem Evangelium erklärt. Diss. Greifswald, 1902. 37 p.

Meyboom, U., De Clemens Roman. I. Synoptische verstaling von den text.

Nestle, E., Neue Lesarten zu den Evangelien. (Z. f. neutestam. Theol., 1903, 3, p. 255-263.

— Ein Andreasbrief von N. T.? (Ibid., p. 270.)

— Sykophantia im biblischen Griechisch. (Ibid., p. 271-272.)

— Actio [Judic., 18, 21.] (Archiv f. lat. Lexicogr., XIII, 3, p. 436.)

— τρώγειν (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 24, p. 766.)

— Septuagintastudien. IV. Progr. Maulbronn, 24 p.

Nestle, E. und W. Wrede, Nochmals Stenogramme im N. T. 2. I, II. (Archiv für Stenographie, LV, 5.)

Nicole. — Voir PAPYRUS.

Preuschen. — Voir ORIGÈNE.

Rodenbusch, E., Die Komposition von Lucas, 16. (Z. f. neutestam. Theol., 1903, 3, p. 243-254.)

Schjott, P. O., Eine religionsphilosophische Stelle bei Paulus, Röm. I, 18-20 (Ibid., 1903, 1, p. 75-78.)

Schmidt, C., Die alten Petrusakten im Zusammenhang der apokryphischen Apostelliteratur, nebst einem neuentdeckten Fragment untersucht. (Texte und Untersuchen zur Gesch. d. altchristlichen Litteratur, N. F., IX. Bd., Heft 1.) Leipzig, Hinrichs, VIII, 176 p. 6 M.

Soltau, W., Die Herkunft der Reden in der Apostelgeschichte (Z. f. neutestam. Theol., 1903, 2, p. 128-154.)

Weinel, H., Die Gleichnisse Jesu. Zugleich eine Anleitung zu einem quellenmässigen Verständnis der Evangelien. (Aus Natur-und Geisteswelt, 46. Bdchn.) Leipzig, Teubner, 1904, vi, 130 p. 1 M.

Weiss, J., Das älteste Evangelium. Ein Beitrag zum Verständnis des Marcus-Evangeliums und der ältesten evangelischen Ueberlieferung. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, xii, 414 p. 10 M.

— Die Offenbarung des Johannes. Ein Beitrag zur Literatur-und Religionsgeschichte. (Forschgn. z. Relig. und Lit. d. A. and N. Testam., hrsg. von Bousset und Gunkel, 3. Heft.) 1904, iii, 164 p. Ibid. 4 M. 80 Pf.

Wellhausen, J., Das Evangelium Marci übersetzt und erklärt. Berlin, Reimer, 46 p. 4 M.

White, W., The visits of St. Paul to Corinth. (Hermathena, XXVIII, p. 79-89.)

— Note on Acts, XVI, 1-8. (Ibid., p. 128-135.)

Wildeboer. — Voir ORIGÈNE.

Wohlenberg, G., Der erste und zweite Thessalonicherbrief, ausgelegt. (Kommentar zum N. T. hrsg. von *Th. Zahn*, 12. Bd.) Leipzig, Deichert, 1903, 214 p. 4 M. 50 Pf.

Zahn, Th., Das Evangelium des Matthäus ausgelegt. (Kommentar, etc., 1. Bd. Leipzig, Deichert, viii, 714 p. 14 M. 50 Pf.

CALLIMAQUE.

Nicole, Jules, Un fragment des Actia de Callimaque. (R. E. G., 1904, nr. 75, p. 215-229.)

Priewasser. — Voir SECTION VIII.

CÉBÈS. Κέβητος πίναξ. Cebetis tabula. Rec. *I. van Wageningen*. Groningen, Wolters.

CHAERIS.

Lüdwich, A., Ueber ein Fragment des Grammatiker Chäris bei Herodian. (Berl. phil. Woch., 1903, nr. 44, p. 1404-1408.)

CHRISTOPHORUS de Mitylène. Geschichte. Hrsg. von *Ed. Kurtz*. Leipzig, Neumann, xxvi, 112 p.

Chronicle (the) of Morea, a history in political verses relating the establishment of feudalism in Greece by the Franks in the thirteenth century. Edited in two parallel texts from the manuscripts of Copenhague and Paris, with introd., critical notes and indices, by *John Schmitt*. London, Methuen, 1904, xiii, 640 p.

CHRONIQUE DE PAROS. Das Marmor Parium, hrsg. und erklärt von *Felix Jacoby*, mit drei Beilagen. [Texte épigraphique.] Berlin, Weidmann, 1904, xvi, 210 p.

Jacoby, F., Ueber das Marmor Parium. (Rh. M., 1904, 1, p. 63-107.)

CHRYSIPPE. Fragmenta moralia. — Voir PHILOSOPHES.

CLÉANTHE. — Voir EPICTÈTE.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Capitaine, W., Die Moral des Clemens von Alexandrien. (Jahrb. f. Philos. und spekulat. Theol. VII. Ergänzungsheft.) Paderborn, F. Schöningh, vi, 372 p. 7 M.

Hilgenfeld. — Voir ORIGÈNE.

Hitchcock, F. R. M., The creed of Clement of Alexandria. (Hermathena, XXVIII, p. 25-28.)

Wagner, W., Der Christ und die Welt nach Clemens von Alexandrien. Ein noch unveraltetes Problem in altchristlichen Beleuchtung. Leyden, Vandenhoeck et Ruprecht, 96 p. 2 M. 40 Pf.

CONSTANTIN MANASSÈS.

Sternbach, L., Beiträge zur Kunstgeschichte Konstantinos Manasses. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instituts, 1902, 2; Beibl. p. 65-94.)

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE. Excerpta historica jussu imp. Constantini Porphyrogeniti confecta. Edid. *U. Ph. Boissevain*, *C. de Boor*, *Th. Büttner-Wobst*. Vol. I, pars 1 et 2. Berlin, Weidmann. 20 M

Diehl, Ch., Sur la date de quelques passages du livre des *Cérémonies* (R. E. G., 1903, nr. 68-69, p. 28-41.)

CORAX.

Roberts. — Voir SECTION VIII.

CRATINUS.

Croiset, M., Le *Dionysalexandros* de Cratinos. (R. E. G., 1904, nr. 76-77, p. 297-310.)

CYRILLE de Jérusalem.

Schmitt, Val., Die Verheissung der Eucharistie (Joh. VI) bei den Antiochenern Cyrillus von Jerusalem und Johannes Chrysostomus. Würzburg, Göbel u. Scherer, VII, 102 p. 2 M. 40 Pf.

DÉMOCRITE.

Dyroff, A. — Voir ARISTOTE.

Schneider, S. — Voir ANTIPHON.

DÉMOSTHÈNE. Orationes. T. I. Ed. by *S. H. Butcher*. Oxford, Clar. Press. 4 sh. 6 d.

— On the crown. Ed. by *W. Watson Goodwin*. London, Clay, 1904, 304 p. 6 sh.

Draheim, H., Zu Demosthenis Phil. III, 44 (ἄτιμος τεθνάτω), Verg. Aen. II, 325 (Fuimus Troes), und Evang. Jo. I, 1 (θεὸς ἦν λόγος). (Wochenschr. f. Klass. Philol., 1904, nr. 6, p. 165-166.)

Horna, K., Ein neuer Demosthenes-Palimpsest. (W. St., 1903, 1. p. 143-146.)

May, J., Die Mailänder Demosthenes Handschrift D 112 sup. (Forsetzg.) (Neue philol. Rundschau, 1904, 3, p. 49-59.)

Meyer und Stürmer, Zu Demosthenes 8, 21. (Gymnasium, 1903, nr. 19, p. 667-669.)

Naber, S. A., Observationes criticae ad Demosthenem. (Contin.) (Mn. 1903, 3, p. 295-317; 4, p. 408-452; — 1904, 1, p. 1-41.)

Richards, H., Further notes on Demosthenes. (Cl. R., 1904, 1, p. 11-17.)

Stuermer, Zu Demosthenes, VIII, 21-23. (Gymnasium, 1903, nr. 12, p. 409-412.)

Wenig, K., Isokratuv a Demosthenuv pomec k Makedonii. Progr. Prag, 1902-3. 8 p.

DÉMOSTHÈNE, médecin.

Wellmann, M., Demosthenes περὶ ὀφθαλμῶν. (H., 1903, 4, p. 546-566.)

DENYS D'HALICARNASSE. Dionysii Halicarnasei opuscula. Edid. *H. Usener* et *Lud. Radermacher*. Vol. II fasc. prior. Lipsiae, Teubner, 1904. (Bibliotheca Teubneriana.)

DENYS de Milet.

Lehmann, C. F., Zur Schrift τὰ μετὰ Δαρεῖον des Dionysios von Milet. (Beitr. zur alten Gesch., III, 2, p. 330-332.)

DIDYME. Didymos' Kommentar zu Demosthenes, nebst Wörterbuch zu Demosthenes Aristocratea. Bearb. von *H. Diels* und *W. Schubart*. Berlin, Weidmann, 1904, LIII, 95 p.

DIODORE DE SICILE.

Bissing, F. W., Der Bericht des Diodor über die Pyramiden. München, 40 p.

Bloch, G., Note sur un passage de Diodore de Sicile à propos de la première Catilinaire (Mél. Boissier.) T. à p. Paris, Fontemoing, 6 p.

Hude, C., In Diodorum Siculum (XVI, 65, 3). (Nord. Tidskr. f. filol., XII, 3, p. 113.)

Hultzsch, Ph., Die erzählenden Zeitformen bei Diodor. Progr. Pasewalk.

Quinci, N., Anacronismi Diodorei nel periodo duceziano. (Riv. d. stor. ant., N. S., VII, 2-3, p. 333-354.)

Reinach, Th., Catulus ou Catilina? [Diod. de Sicile, fragm. XL, 5 a]. (R. E. G. 1904, nr. 73, p. 5-11.)

DIOGÈNE LAËRCE.

Mayor, J. E. B., Notes on Diogenes Laërtius. (J. of philol. LVII, p. 1-113.)

DION CASSIUS.

Bergmans, J., Die Quellen der Vita Tiberii (Buch 57 der Historia romana). Diss. Heidelberg, 133 p.

DION CHRYSOSTOME.

Lumbroso, G., Sull' orazione di Dione Crisostomo πρὸς Ἀλεξανδρεῖς. (Festschrift f Hirschfeld, p. 108-112.)

Praechter, K., Πρόσωπον. (Zu Dio Chrysost. or. 15, 12. (Ph. XVII, 1, p. 155-156.)

DIOSCORIDE.

Premerstein, Ant. von. — Voir SECTION VII.

Stadler, H., Deutsche Dioskuridesübersetzungen. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1903, 7-8, p. 543-549.)

— Index zum Dioskurides Longobardus. (Roman. Forschungen, XIV, p. 601-636.)

DOROTHÉE de Sidon.

Ludwich, A., Zu Dorotheos von Sidon. (Rh. M., 1904, p. 42-54.)

ÉPICTÈTE. Discourses. Transl. by *George Long*. London, Bell, 1903, 2 vol. in-12, 606 p.

— Golden sayings of Epictetus. With hymn of Cleanthes. Translated and arranged by *H. Crossley*. London, Macmillan, 1903, 232 p. 2 sh. 6 d.

Renner, R., Epiktet und seine Ideale. Progr. Amberg, 54 p.

ESCHYLE. Agamemnon, Introd., notes, etc., by *A. W. Verrall*. London, Macmillan, 1904. 12 sh.

— Prometheus vinctus. Translated by *E. S. Bouchier*. London, Simpkin. 1 sh. 6 d.

— Il Prometeo incatinato, frammenti del Prometeo liberato, proemio e traduzione in prosa da *M. Fuochi*. Palermo, Sandron, LXXVI, 146 p.

— Die Schutzflehenden. Mit Einleitg. und Anmerkung, von *N. Wecklein*. Leipzig, Teubner, III, 120 p. 1 M. 60 Pf.

Capek, J., Aischylova dramata Prosebnice, Persané, Sedm proti Thebam a theorie Dörpfeldova. (Listy filol., 1903, p. 190-199; 321-340.)

Case, J., On Prometheus desmotes, lines 930-1. (Cl. R., 1904, 2, p. 99-100.)

Ebeling. — Voir POÈTES TRAGIQUES.

Gandiglio, A., Eschilo, Πέρσαι 380-386, Wecklein. (Boll. di filol. class., X, 3, p. 64-66.)

Headlam, W., Some passages of Aeschylus and others. (Cl. R., 1903, 6, p. 285-295.)

Notes and emendations to Aeschylus, Sophocles and Euripides, by a Graduate of Cambridge. London, Nutt, XXIV, 268 p.

Pistelli, E., Una traduzione del Prometeo. (At. e Roma, nr. 54-55, p. 170-175.)

Robert, C., Zu Aeschylos' Orestie. (H., 1903, 4, p. 629-637.)

Rogers, J. D., On the νομίσματα πύργινα of Aesch. Pers., 859. (Am. J. of arch., 1903, 1, p. 95-96.)

Shilleto, W. F. R., St. Luke illustrated by Aeschylus. (Cl. R., 1903, 7, p. 351.)

Ubaldi, P., Osservazioni sulla collocazione del nome Ζεύς in Eschilo. (Atti d. r. Accad. di Torino, XXXIX, 4, p. 294-300.)

ESOPE.

Keidel, G. C., The editio princeps of the Greek Aesop. (Amer. J. of philol., XXIV, 3, p. 304-317.)

EUCLIDE. Euclid, books 5, 6, 11. By *R. Deakin*. London, Clive, 152 p. 1 sh. 6 d.

Smith, T., Euclid, his life and system. London, Clark, 234 p. 3 sh.

Tannery, P., Inauthenticité de la « Division du canon » attribuée à Euclide. (S. Ac. I., 1904, p. 439-445.)

EUPHORION.

Gandiglio, A., La morte di Calcante in Euphorione. (Boll. di filol. class., X, 5, p. 108-111.)

EURIPIDE. Alcestis. Literally translated according to new Oxford text, by *St. G. Stock*. London, Simpkin. 1 sh.

— — Ed. by *A. J. Tate*. London, Blackie. 2 sh.

— Die Bakchen. Tragödie. Deutsch von *H. von Arnim*. Wien, Hölder, 80 p. 1 M. 40 Pf.

— — Uebersetzt von *H. Fugger*. Progr. Hof, 1902, 39 p.

— Electre. Texte grec, avec un commentaire critique et explicatif et une notice, par *H. Weil*, 3e éd. revue et corrigée. Paris, Hachette, 115 p. 2 fr. 50

— Hippolyt, für den Schulgebrauch hrsg. von *O. Altenburg*, Leipzig, G. Freytag, XXIV, 56 p., mit 4 Abbildgn. 1 M.

— Iphigenie in Aulis. Hrsg. und erklärt von *Karl Busche*. Textheft und Einleitung und Kommentar. (Meisterwerke der Gr. und Römer in kommentierten Ausgaben, VII.) 2 Hefte. Leipzig, Teubner, XII, 24 et 55 p. 1 M.

— Iphigenia in Tauris ; a vocabulary and test papers. By Tutors of the U. C. Colledge. London, Clive, 24 p. 1 sh.

— — Ed. by *J. Thompson* and *A. F. Watt*, Clive, 116 p. 3 sh. 6 d.

— — Introd., text, notes, vocabulary and translation ; ed by *J. Thompson, A. F. Watt* and *G. F. H. Sykes*. London, Clive, 184 p. 5 sh. 6 d.

— Iphigenie bei den Taurern, zum Gebrauch f. Schüler hrsg. von *Ch. Muff*. Text. Bielefeld, Velhagen und Klasing, 1904, XXXII, 86 p. 1 M. 10 Pf.

— Kyklops. Hrsg. und erkl. von *N. Wecklein*. (Meisterw., etc., VII. 2 Hefte. Leipzig, Teubner, X, 24 et 55 p. 1 M.

Bersanetti, F., In Euripidis Iphigeniam Aulidensem adnotationes. I. (Riv. di filol., 1903, 3, p. 418-430.)

Brugnola, V., Una nuova Alcesti, (At. e R., nr. 60-61, p. 42-48.)

— Due ipotesi sulla composizione delle « Fenicie » di Euripide. (Riv. di filol., 1903, 3, p. 401-411.)

Frank, T., A stichometric scholium to the Media of Euripides, with remarks on the text of Didymus. (Reprint from the University of Chicago Decennial Publications, vol. VI.) Chicago, Univ. Press, 1903, in-4, 8 p. 25 cents.

Girard, P., La trilogie chez Euripide. (R. E. G., 1904, nr. 75, p. 149-195.)

Hall, H. R., Greek Ostraka in the British Museum, including a Ptolemaic fragment of the Phœnissae. (Cl. R., 1904, 1, p. 2-5.)

Harry, J. E., The meaning of ὄμμα τέτραπται. Eurip. Hippol., 246. (Cl. R., 1903, 9, p. 430-432.)

Herwerden, H. van, Novae curae euripideae. (Mn., 1903, 3, p. 261-294.)

Masqueray, P., Euripide et les femmes. (Suite :) (R. d. ét.. anc., 1903, 3, p. 234-246.)

Meiser, K., Zu Euripides (Rhesos, n. 84; Basilius Magnus de legendis libris gentilium c. 7.), (Blätter f. Bayr. Gymnasialschulw., 1904, 1-2, p. 30.)

Nestle, W., Euripides, der Dichter der griechischen Aufklärung. Stuttgart, Kohlhammer, 1901, XIV, 595 p.

Notes and emendations, etc. — Voir ESCHYLE.

Radermacher, L., Euripides als litterarischer Kritiker. (Rh. M., LVIII, 4, p. 546-551.)

Schmitt, H., Präparation zu Euripides' Iphigenie in Taurien. Hannover, Norddte, 1903, 32 p. 60 Pf.

— Präparation zu Euripides' Medea. Ibid. 60 Pf.

Siesbye, O., Ströbemoer-Kninger. [Eurip., Ion, 611 ss.] (Nord. Tidskr. f. filol., XI, 4, p. 145 ss.)

Wecklein, N., Zwei Bemerkungen über textkritische Methode. I. (Eurip. Kykl. 390 und 411.) (Ph., XVII, 1, p. 154-155.)

EUSÈBE. Preparation for the Gospel. Greek text, with translation and notes, by *C. H. Gifford*. Oxford, Clarendon Press, 1903, 4 vol. 105 sh.

Lichtenstein, Ad., Eusebius von Nikomedien. Versuch einer Darstellung seiner Persönlichkeit und seines Lebens unter besond. Berücksichtung seiner Führerschaft im arianischen Streite. Halle, Niemeyer, VIII, 104 p.

Thomsen, P., Palästina nach dem Onomasticum des Eusebius. II. (Z. d. deutschen Palästina-Vereins, XXVI, 4.)

EUSTATHE.

Heisenberg, A., Eustathios. (Rh. M., 1903, 3, p. 427-435.)

EVAGORAS.

Jirka, J. E., Evagoras' Helene, ins Böhmische übertragen. Progr. Königinhof, 1901, 19 p.

FAVORINUS d'Arles.

Colardeau, T., De Favorini Arelatensis studiis et scriptis. Thèse. Grenoble, impr. Allier. IX, 118 p.

FRONTON.

Hauler, E., Frontonianum. (Mél. Boissier.) T. à p. Paris, Fontemoing, 4 p.

GALIEN. Galeni libellus de captionibus quae per dictionem fiunt, ad fidem unius qui superest codicis editus. Tradidit *Car. Gabler*. Diss. Rostock, Warkensen, XVI, 36 p. 1 M. 60 Pf.

— De temperamentis libri tres. Recens. *G. Helmreich.* Leipzig, Teubner, 1904, x, 132 p. 2 M. 40 Pf.

GEORGES l'Acropolite. Georgii Acropolitae opera. Recensuit *Aug. Heisenberg.* Vol. II, continens opera minora. Praecedit dissertatio de vita scriptoris. Leipzig, Teubner, XXVI, 120 p. 3 M. 60 Pf.

GEORGES le Moine. Georgii Monachi chronicon. Edid. *C. de Boor.* Vol. I, Leipzig, Teubner, 1904. 8 M.

GNOSTIQUES.

Biographia antiqua. IV. Serie. Gnostische Väter. Berichte über deren Leben, Lehren und Schriften. 4-6. Heft. Ditterfeld, Baumann.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Manandian, A., Die Scholien zu fünf Reden des Gregor von Nazianz. Hrsg. von A. *M.* (Z. f. armen. Philolologie.) T. à p. Marburg, Elwert, 81 p. (Voir NONNOS.) 2 M. 50 Pf.

GRÉGOIRE DE NYSSE. Gregory of Nyssa, the catethetical oration. Ed. by *J. Herbert Srawley.* London, Clay, 1903, 232 p. 5 Sh.

HEGEMONIOS.

Traube, L., Acta Archelai. Vorbemerkung zu einer neuen Ausgabe. (S. M. Ak., 1903, 4, p. 533-549.)

HÉLIODORE.

Greene, H. W., Βουλυτός. [Heliod. Aethiop. II, 19.] (Cl. R., 1904, 1, p. 49.)

HÉRODAS. — Voir HÉRONDAS.

HÉRODIEN.

Ludwich, A. — Voir CHAERIS.

HÉRODOTE. History. Translated into English by *G. C. Macaulay.* New ed. London, Macmillan, 1904. 18 sh.

Colardeau, Th., Le septième livre d'Hérodote et les « Trois cents » de V. Hugo. (Ann. de l'Univ. de Grenoble, XVI, 1, p. 79-105.)

David, E., Ὁ Ἡρόδοτος ὡς γλωσσολόγος. (Ἁρμονία, 1902, p. 1-8.)

Helbing, R., Die Präpositionen bei Herodot und andern Historikern. (Beitr. z. histor. Syntax d. gr. Spr. Hrsg. von M. von Schanz, der ganzen Reihe 16. Heft.) Würzburg, Stuber, 1904. 159 p.

Helm, F., Materialien zur Herodotlektüre mit Rücksicht auf verwandte Gebiete und im Sinne des erziehenden Unterrichts. II. Progr. Bingen, 87 p.

Hoeck, A., Herodot und sein Geschichtswerk. Mit 1 Titelbild. (Gymnasial-Bibliothek.) Hrsg. von H. *Hoffmann,* 37. Heft. Gütersloh, Bertelsmann, 144 p. 1 M. 60 Pf.

Hude, K., In Herodotum. [VII, 36.] (Nord. Tidskr. f. filol. XI, 4, p. 156 ss.)

Laird, A. G., Herodotus, VIII, 2, 1. (Cl. R. 1904, 2, p. 97-99.)

Klinger, W., Les sujets de contes dans l'œuvre historique d'Hérodote. (En russe.) Kiew, 222 p.

Moeller, G., Die Medizin im Herodot. Für Mediziner und Philologen. Berlin, S. Karger, 36 p. 1 M.

Oppert, J., L'étendue de Babylone. [Hérodote, I, 178 ss.], (S. Ac. I., 1903, p. 599-618.)

Schmitt, H., Präparation zu Herodot, Buch V, VI, IX in Auswahl. Hannovria, Goedel.

Sitzler, J., Präparation zu Herodot, Buch VII. Gotha, Perthes.

Wundt, M., De Herodoti elocutione cum Sophistarum comparata. Diss. Leipzig, 63 p.

HÉRONDAS. Herondas, Mimiamby. Prelozil *J. C. Capek.* Praze, 1900.

— The Mimes of Herodas. Edited with introd., critical notes, commentary and excursus, by *J. Arbuthnot Nairn.* Oxford, Clarendon Press, 1904, LXXXVIII, 116 p. 12 sh. 6 d.

Brinkmann, A., Λάμβδα περιεστιγμένον. (Rh. M., 1904, 1, p. 159-160.)

Priewasser. — Voir SECTION VIII.

HÉSIODE.

Herwerden, H. van, Observatiunculae. [Hesiod. Theog. 118, 222, 333, 477, 853. — Opp. 21, 37, 95, 458, 479.] (Rh. M., 1904, 1, p. 141-143.)

Lisco, E., Quaestiones Hesiodeae criticae et mythologicae. Diss. Gœttingen, 88 p.

Scott, J. A. — Voir Homère.

Valgimigli, M., Ad Hes. Theog. v. 590-612. (Boll. di filol. class., X, 2, p. 39-42.)

HÉSYCHIUS.

Fick, A., Hesychglossen. Beitr. z. Kunde d. indog. Spr.: XXVIII, 1-2, p. 84-111.)

HIPPOCRATE. Une version syriaque des aphorismes d'Hippocrate. Texte et traduction, par *H. Pognon*. 2. partie : Traduction. Leipzig, Heinrichs, xx, 67 p. 12 M.

Kassel, C., Aus der Ohrenheilkunde des Hippokrates (Festschrift dem Arztverein der Kreise Birnbaum, Bomst, etc. zu seinem 25jährigen Jubiläum gewidmet. etc. Jauer, Hellmann.) 8 p. 40 Pf.

HIPPOLYTE (St.). Drei georgisch erhaltene Schriften von Hippolytus hrsg. von *G. N. Bonwetsch*. Leipzig, Hinrichs, 1904, xvi, 98 p. (Texte und Untersuchgn, etc. N. F. XI, 1 a.) 3 M. 50 Pf.

Achelis, H., Eine neue griechische Schrift des Hippolytus. (Theol. Literaturztg., 1903, nr. 24. p. 656 et ss.)

Dræseke, J., Beiträge zu Hippolytos. (Z. f. wiss. Theol., N. F., XII, 1, p. 94-113.)

Strinopoulos, G. P., Hippolyt's philosophische Anschauungen. Diss. Leipzig, 57 p.

Violard, E., Étude sur les commentaires d'Hippolyte, sur le livre de Daniel. Thèse. Montbéliard, 104 p.

HOMÈRE. Iliad, book 1. Ed. by *L. D. Wainwright*. London, Bell. 1 sh. 6 d.

— Iliad, book 18. Ed. by *A. Platt*, with vocabulary. London, Blackie, 1903, 1 sh. 6 d.

— Odissea, commentata da *A. Corradi*. Vol. II, Canti V-VIII. Torino, Loescher, xi, 134 p.

— Odyssee, für den Schulgebrauch ausgewählt und erklärt von *Ferd. Hoffmann*. Münster, Aschendorff, 292 p. 1 M. 40 Pf.

— Odyssee, books 1-8. Transl. by *J. W. Mackail*. London, Murray, 1903, 232 p. 5 sh.

— The Homeric hymns. Edited with preface, apparatus criticus, notes and appendices, by T. W. *Allen* and E. E. Sikes. London, Macmillan, 1904, lxxviii, 330 p. 10 sh. 6 d.

— Der Froschmäusekrieg. Frei nach dem griechischen Original, von *B. Fahland*. Festschrift. Greifenberg, 1902, 12 p.

Agahd, R., Griechisches Elementarbuch aus Homer. Auf Grundlage des Elementarbuches von *H. L. Ahrens* bearbeitet. Göttingen, Vandenhoekh und Ruprecht, 1904, viii, 146 p. 2 M. 40 Pf.

Altendorf, K., Aesthetischer Kommentar zur Odyssee. Giessen, Roth, 1904. viii, 79 p. 1 M. 50 Pf.

Assemann, E., Das Floss der Odyssee, sein Bau und sein phoinikischer Ursprung. Berlin, Weidmann, 31 p. mit Abb. 60 Pf.

Bérard, V., Les Phéniciens et l'Odyssée. T. II. Paris. A. Colin, 600 p.; gravures. 25 fr.

— Voir Section X.

Bethe, E., Die trojanischen Ausgrabungen und die Homerkritik. (N. J. Alt., 1904, 1, 1. Abt., p. 1-11.) 1 karte. 80 Pf.

Boldiszar, J., Az Olympos istenei. (Egyet. philol. Közlöni, 1903, 8, p. 717-719.)

Brugnola, V., I Fenici e l'Odissea. (At. e R., nr. 54-55, p. 200-213.)

Church, A. J., Story of the Iliad. Illust. after Flaxman. People's ed. London, Seeley, 124 p. 6 d.

Dickins, G., Some points with regard to the Homeric house. (J. H. S., 1903, 2, p. 325-334.)

Drerup, E., Homer. Die Anfänge der hellenischen Kultur. (Extr. de Weltgeschichte in Charaktersbildern, hrsg. von Kampers, Merkle und M. Spahn. 1. Abteilg. Altertum.) München, Kirchheim, iv, 146 p.; 105 Abb.

Eitrem, S., Die Phaiakenepisode in der Odyssee. Christiania, 1904.

Euler, K., Ueber die angebliche Farbenblindheit Homers. Progr. Marburg, 1903, 21 p.

Fries, C., Griechisch-orientalische Untersuchungen. I : Homerische Beiträge. (Beitr. zur alten Gesch., III, 3, p. 372-396.)

Groeger, Der Einfluss des Ω auf die Composition der Odyssee. (Rh. M., 1904, 1. p. 1-33.)

Hammer. — Voir Section VIII.

Hennings, P. D. Ch., Homers Odyssee. Ein kritisches Kommentar. Berlin, Weidmann, VII, 603 p. 12 M.

Hentze, C., Das Auftreten der Iris in 2. 3. und 5. Gesange der Ilias. (Ph., XVI, 3, p. 321-338.)

— Die Monologe in den homerischen Epen. (Ibid., XVII, 1, p. 12-30.)

Homer und Mycene (Die Grenzboten, 1902, p. 15-24.)

Hornemann. — Voir Section VIII.

Kalousek, V., Kterak vykládati o Homerovi a jeho basnich v V. a VI. tride nasich gymnasii. Progr. Prag, 1900, 19 p.

Klett, Präparationen zu Homers Ilias. 2. Heft, Buch III-V. Leipzig, Teubner, 28 p. 50 Pf.

Kretzschmar, O., Beiträge zur Charakteristik des homerischen Odysseus. Progr. Neunkirchen, 30 p.

Levi, A., Gli accatoni nei poemi omerici, nota. (Atti del R. Istituto Veneto di sc., lett. ed arti, t. LXII.) T. à p. Venezia, 16 p.

Lohff, A., George Chapmans Ilias-Uebersetzung, Berlin, Mayer und Müller, IV, 113 p. 3 M.

Ludwich, A., Julius Africanus und die Peisistratos-Legende über Homer. (Berlin. philol. Woch., 1903, nr. 46 et 47.)

— Voir Aristarque.

— Textkritische Untersuchungen über die mythologischen Scholien zu Homer's Ilias. III. Progr. Königsberg, Schubert und Seidel, in-4, 24 p.

— Die neuen Papyrus-Kommentare zu den homerischen Gedichten. (Berlin. philol. Woch., 1904, nr. 10, p. 316-320.)

Ludwig, A., On the [Homeric] duals-forms εω ἄω (Extr. des Sitzungsb. d. böhm. Gesellsch. d. Wiss.) Prag, Rivnac, 6 p. 20 Pf.

— Die ursprüngliche Gestalt von Ilias B 1-454. (Extr. des mêmes c. r.) Ibid., 20 p. 30 Pf.

— Ueber das Verhältnis der peisistratischen Redaction zu dem Ganzen der Ilias. (Extr. des m. c. r.) Ibid., 27 p. 40 Pf.

Manly. — Voir Section X.

Mein, A., De optativi obliqui usu homerico. Pars I : De sententiis obliquis aliunde pendentibus, primariis. Progr. Ernskirchen ; Bonnae ; Leipzig, Fock, 28 p. 60 Pf.

Meltzer, H., Ein Nachklang von Koenigsfetischismus bei Homer ? (Ph., XVI, 1, p. 481-488.)

Menge. — Voir Section X.

Nazari, O., Dialetto omerico. Grammatica e vocabolario. Torino, Loescher, 1904, VIII, 312 p.

Noack, F., Homerische Paläste. Eine Studie zu den Denkmälern und zum Epos. Leipzig, Teubner, VI, 104 p. ; 14 Abbildgn. ; 2 Taf. 2 M. 80 Pf.

Petrozziello, L'invio di Patroclo nella Iliade (Contin.) (Riv. di stor. ant., N. S. VII, 2-3, p. 562-583.)

Prellwitz W., Hom. κεκαφηότα. (Beitr. zur Kunde der indog. Spr., XXVII, 3-4, p. 332.)

Riedy. — Voir Solon.

Romani, F., Andromacha. (At. e R., 54-55, p. 180-183.)

Rœmer, A., Homerische Studien. (Abhandlgn d. Bayer. Akad. d. Wiss.). T. à p. München, Franz, p. 387-432. 2 M.

Sanctis, S. de, L'irrazionale nell' Iliade. (Riv. di filol. class., 1904, 1, p. 41-47.)

Schmidt, K. Ed., Vokabeln und Phrasen zu Homers Odyssee, zum Auswendiglernen gruppiert, nebst kurzen Anweisgn. zum Uebersetzen. 4-5. Heft : IV. V. Gesaug. — 6. H. : VI. Gesang. à 60 Pf.

Schneidewin, M., Zur homerischen Psychologie. (N. J. Alt., 1903, 6, 1. Abt., p. 439 ss.)

Scott, J. A., The vocative iu Homer and Hesiod. (Am. J. of philol., XXIV, 2, p. 192-196.)

Setti, G., Omero nei « Pensieri » del Leopardi. (La biblioteca delle scuole italiane, 1904, 4, p. 4-5.)

Seymour, Th. D., The Homeric poems as a source of archæological knowledge. (Amer. J. of archæol., 1904, 1, p. 87.

Stolz, Fr., Beiträge zur griechischen, in besondere homerischen Wortzusammensetzung und Wortbildung. (W. St., XXV, 2, p. 218-256.)

Trueber, H., De hymno in Venerem homerico. Diss. Halle, 1903, 29 p.

Valeton, M., De thorace apud Homerum. (Mn. XXXII, 1, p. 105-128.)

Vendryes, J., Un petit problème d'accentuation homérique. (Mélanges de philologie offerts à M. Ferd. Brunot.) Paris, G. Bellais, 1904, 7 p.

Walter, G., De Lycophrone Homeri imitatore. Diss. Basel, 75 p.

Wetzel, P., Betrachtungen über Homers Odyssee als Kunstwerk. II. Progr. Breslau, 1903, 24 p.

IGNACE (Saint).

Dræseke, J., Ein Testimonium ignatianum. (Z. f. wiss. Theol., N. F., XI, 4, p. 505-512.)

IRÉNÉE (Saint).

Corssen, P., Zur Chronologie des Irenaeus. (Z. f. neutestam. Wiss., 1903, 2, p. 155-166.)

Robinson, J. A., Ein Papyrusfragment des Irenaeus. (Athenæum, nr. 3965, p. 548 ss.)

ISÉE. Isaei orationes, cum deperditarum fragmentis. Post *C. Scheible* iterum edid. *Th. Thalheim*. Leipzig, Teubner, XXXVIII, 214 p. 2 M. 40 Pf.

Nikitsky, A., Die Trierarchie des Chairestratos. [Isaios, VI, 1.] (Ph., XVI, 3, p. 339-347.)

ISOCRATE. Sur la paix. Trad. en tchèque, par *J. E. Jirka*. Progr. Koniginhof, 1900, 19 p.

Müllner, K., Isocratis oratio ad Demonicum a Nicolao Sagundino in latinum conversa. Progr. Wiener-Neustadt, 27 p.

Wenig. — Voir Démosthène.

Weniga, K., Isokratur panhellenismus. Studie. (Suite.) (Listy filol., 1903, 3-4, p. 173-181.)

JEAN D'ANTIOCHE.

Patzig, E., Die römischen Quellen des salmasischen Johannes Antiochenus. I : Eutrop. und Ammian. Mit einem Anhange zur Kritik der Scriptor. hist. Aug. (Byz. Z., XIII, 1-2, p. 13-50.)

JEAN CHRYSOSTOME (Saint).

Naegele, A., Johannes Chrysostomos und sein Verhältnis zum Hellenismus. (Byz. Z., XIII, 1-2, p. 73-113.)

Schmitt, V., — Voir Cyrille de Jérusalem.

JEAN PHILOPON. — Voir Aristote, *Commentaria*, etc.

JOSÈPHE. Œuvres complètes de Flavius Josèphe. Trad. française sous la direction de *Th. Reinach*. Tome III, Antiquités, XI-XV, trad. de *Chamonard*, avec notes de *Th. Reinach*. Paris, E. Leroux, 1904.

Bassi, D., Estratti da Flavio Giuseppe in un codice Ambrosiano. (Rendiconti d. R. Istit. Lombardo d. sc. e lett., ser. II, vol. XXXVI.)

Valeton, J. M. J., Hierosolyma capta (Mn., XXVII.) T. à p.

Wachsmuth, C., Zwei Kapitel aus der Bevölkerungsstatistik der alten Welt. I : Die Ziffer der Bevölkerung Aegyptens. [Jos. Bell. Jud., II, 18, 4, § 385.] (Beitr. z. alt. Gesch., III, 2, p. 272-280.)

JULES L'AFRICAIN.

Herwerden, H. van, Jul. Afric. Κεστῶν fragmentum vs. 23, 31. (Rh. M., 1904, 1, p. 143.)

Ludwich, A. — Voir Homère.

JULIEN (l'empereur).

Parsons, Sir Cl., Julian the Apostate. London, Heinemann, 1903, 312 p. 6 sh.

Platt, A., Emendations of Julian Misopogon. (Cl. R., 1904, 1, p. 21-22.)

LAPIDAIRES.

Tannery, Paul, Les Cyranides. (R. E. G., 1904, nr. 76-77, p. 335-349.)

LIBANIUS. Libanii opera. Recensuit *R. Foerster*. Vol. I, fasc. 1. Orationes I-V. — fasc. 2. Orationes VI-XI. Leipzig, Teubner, in-16. Vol. II. Orationes XII-XXV. Ibid., 1904. (Bibliotheca Teubneriana.)

LUCIEN. Lucian's Vera historia. Ed. by *R. E. Yates*. London, Bell, 1904, in-18. 1 sh. 6 d.

Fletcher, J. S., Lucian the dreamer. London, Methuen, 1903, 330 p. 6 sh.

Greene, H. W., πολυετής. [Luc. Hermot., § 50.] (Cl. R., 1904, 1, p. 49.)

Meiser, K., Eine merkwürdige Parallelstelle. [Lucien περὶ θυσιῶν, c. 9.] (Blätt. f. Gymnasialschulw., 1904, 1, p. 31-32.)

Rabe. — Voir Arethas.

LYCOPHRON.

Walter. — Voir Homère.

Zappulla, C. N., La data dell' Alessandra di Licofrone. (Boll. d. filol. cl,, X, 7, p. 156-16

LYDUS. Jo. Lydi de Magistratibus populi romani libri III. Ed. *R. Wuensch.*, Leipzig, Teubner.

Schoene, R., Ein fragment des Job. Laurentius Lydus bei Anastasius Sinaita. (Festschrift f. O. Hirschfeld, p. 327-329.)

LYSIAS. Präparationen nebst Uebersetzung zu Lysias' Rede gegen Eratosthenes. Düsseldorf, L. Schwann, 1903, 67 p. 50 Pf.

MANÉTHON.

Kroll, W., Ein astrologischer Dichterling [Manetho ?] (Zu den Oxyrhynchos-Papyri III.) Ph., XVII, 1, p. 135-138.)

Ludwich, A. — Voir Anubion.

MARC-AURÈLE. Antonini D. imperatoris Marci commentariorum quos sibi ipsi scripsit libri XII. Iterum recensuit *Jo. Stich.* Leipzig, Teubner xxii, 218 p. 2 M. 40 Pf.

— The meditations of the emperor Marcus Aurelius. New rendering based on the Fortis' translation of 1742, by *G. W. Chrystal.* London, Brown, in-4. 15 sh.

Ellis, R., Correspondence of Fronto and M. Aurelius. Lecture. Oxford, Clarendon Press, 1904. 1 sh.

Hoffmann, P., Notes critiques sur Marc-Aurèle. (R. de l'I. P. en Belgique, XLVII, 1, p. 11-23.)

Leopold, J. H., Ad Marci Antonini commentarios. (Mn., XXXI, 4. p. 341-364.)

MÉGASTHÈNE.

Baeumer. — Voir Posidonius.

MÉNANDRE.

Leo, F., Menander Kolax. (Nachr. v. d. K. Gesellsch. d. Wiss. zu Gött., 1903, 6, p. 672-692.)

MICHEL d'Éphèse. — Voir Aristote. *Commentaria*, etc.

MOSCHION.

Ravenna, O., Di Moschione e di Theodette, poeti tragici. Padova, Prosperini, 1903, 78 p.

MYTHOGRAPHES.

Axon, W. E. A., Ternio observatiuncularum in mythographis graecis criticarum. (Cl. R., 1903, 8, p. 387.)

NÉOPHRON.

Crœuert, W., Die Medeia des Neophron. Londoner Bruchstücke eines griechischen Dramas. (A. f. Pap. f., III, 1, p. 1-5.)

NICANDRE.

Bethe, E., Ovid und Nikander. (H., 1904, 1, p. 1-14.)

NICOLAUS MESARITAS.

Martini, E. e D. Bassi, Un codice di Nicolo Mesarita. (Rendic. d. R. Accad. di Napoli, 1903, 14 p.)

NONNOS ABBAS. Die Scholien zu fünf Reden des Gregor von Nazianz. Hrsg. von *A. Manandian.* (S.-A. aus d. Z. f. armen. Philol. I. Bd.) Marburg, Elwert, 81 p. 2 M. 50 Pf.

NONNOS DE PANOPOLIS.

Negrisoli, J., Studio critico intorno alle Dionisiache di Nonno Panopolita. Roma, xiv, 110 p.

OLYMPIODORE.

Immisch, O., Ἀττικοὶ ἐξηγηταί. (Ph., XVII, 1, p. 31-40.)

ORACULA SIBYLLINA.

Oldenburger, E., De Oraculorum Sibyllinorum elocutione. Diss. Rostock, Warkentien, 54 p. 1 M. 20 Pf.

Papageorgiou, P. N., Handschriftliches zu den Oracula Sibyllina. (Byz. Z., XIII, 1-2, p. 51-52.)

Pichon, R., Note sur un vers des oracles Sibyllins. (R. Ph., 1904, 1, p. 41.)

ORATEURS.

Radford, R. S., Personification and the use of abstract subjects in the Attic orators and Thukydides. Part I. Diss. of John Hopkins-University; Baltimore, 51 p.

ORIGÈNE. Werke. 4. Bd. : Der Johannes Kommentar. Hrsg. von *E. Preuschen*. (Die griech. christl. Schriftsteller der ersten drei Jahrh., 10. Bd.) Leipzig, Hinrichs, CVIII, 668 p. 24 M.

Hilgenfeld, A., Origenes und Pseudo-Clemens. (Z. f. wiss. Theol. N. F., XI, 3, p. 342-351.)

Nestle, Eb., Anabotadium [Tr. Orig., VI, p. 73.] (Archiv f. lat. Lexicogr. und Gramm., XIII, 3, p. 414.)

Preuschen, E., Bibelcitate bei Origenes (Fortsetzg.) (Z. f. neutestam. Wiss., 1903, 1. p. 74.)

Schwartz, E., Zur Geschichte der Hexapla. (Nachr. Gesellsch. Wiss. Gött., 1903, 6, p. 693-700.)

Wildeboer, G., Origène et le canon de l'Ancien Testament. (En hollandais.) Versl. en Mededeel. V. K. Ak. v. Wetensch., V, 2, p. 134-163.)

Winter, F. A., Ueber den Wert der direkten und indirekten Ueberlieferung von Origenes, Büchern « contra Celsum » Progr. Burghausen, 67 p.

ORPHICA.

Cornford. — Voir PLATON.

Diels, H., Ein orphischer Demeterhymnus. (Festschrift f. Th. Gomperz.) T. à p. Wien, Hölder, 1902, 15 p.

Schneider, St., Esquisse historique de l'Orphisme dans l'Antiquité et dans les temps modernes. (En polonais.) (Bull. de l'Acad. des Sc. de Cracovie, cl. de philol., 1903, 8-9, p. 124-126.)

PAPYROLOGIE. The Oxyrhynchus papyri. Part IV. Ed. by B. P. *Grenfell* and A. S. *Hunt*. (Egypt Exploration Fund). London, 1904, XII, 306 p. 25 sh.

Crœnert, G., Memoria graeca herculanensis. — Voir SECTION VII.

— Voir NÉOPHRON.

Grenfell, B. P. and **A. S. Hunt.** Papyrus Cattaoui. I. Text. (A. f. Pap., III, 1, p. 55-67.) — Voir ci-dessous MEYER.

Goodspeed, E. J., Greek papyri from the Cairo Museum together with papyri of Roman Egypt from American Collections. (T. à p. des Decennial publications University Chicago.) Chicago, 1902, in-4, 78 p.

— Alexandrian hexameter fragments. (J. H. St., 1903, 2, p. 237-247.) 1 pl.

— A medical papyrus fragment. (Amer. J. of philol., XXIV, 3, p. 327-329.)

Herwerden, H. von, Anthol. Alexandr. fragm. pap. Tebtunis, p. 3, vers 9 sqq. (Rh. M., 1904, 1, p. 143.)

Housman, A. E., Oxyrhynchus papyri, vol. II, nr. 464. (Cl. R., 1903, 8, p. 385-386.).

Jouguet, P. et **G. Lefebvre**, Papyrus de Magdola. (B. C. H., XXVI, p. 95-128.)

Meyer, P. M., Papyrus Cattaoui. II. Kommentar. (A. f. Pap., III, p. 67-105.)

Mitteis, L., Griechische Papyri zu Leipzig. (Ibid., II, 4, p. 529-536.)

Mitteis, L. und **U. Wilcken**, P. Lips. 13. (Ibid., III, 1, p. 106-112.)

Moulton. — Voir SECTION VIII.

Naber, J. C., Observatiunculae ad papyros juridicae. (Suite.) A. f. Pap., III, 1, p. 6-21).

Nicole, J., Un texte de la Genèse. (Collection [de papyrus] de la ville de Genève, nr. 99.) (R. Ph. 1904, 1, p. 65-68.)

Plasberg, O., Strassburger Anekdota. (A. f. Pap., II, 2-3, p. 189-228.) 1 Taf.

Ricci, S. de, Deux papyrus grecs de Soknopaiou Nêsos au Musée du Louvre. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 104-107.)

Roberts. — Voir SECTION VIII.

Ruggiero, R. de, I papiri greci e la « stipulatio duplae ». (Estr. d. Boll. dell' Istit. Rom., XIV, 2.) 31 p.

Schneider, A., Zu dem von Mommsen in Z. der Savignystiftung; Roman.-Abteilg., XXII, p. 195 abgedruckten Papyrus. (Z. d. Sav., Rom. Abt., XXIV, p. 414-416.)

Seipie, W. G., Nouvelles découvertes de papyrus. (John Hopkins University Circular, 1903, June, p. 77-89.)

Voelker. — Voir SECTION VIII.

Waltzing, J. P., Nouvelles curiosités papyrologiques. (Suite.) (Bull. bibliogr. du Musée belge, 1904, 1, p. 5-6)

Weil, H., Textes grecs trouvés récemment en Égypte. (J. d. Sav., 1904, 2, p. 105-109.)

Wessely, C., Die lateinischen Elemente in der Gräzität der aegyptischen Papyrusurkunden. II. (W. St., 1903, 1, p. 40-77.)

— Papyrusfragmente eines griechischen Historikers. (Festschr. f. O. Hirschfeld, p. 100-103.)

Wilcken, U., Die Berliner Papyrusgrabungen in Herakleopolis Magna im Winter 1898-1899. (A. f. Pap., II, 2-3, p. 294-336.) 1 karte.

— Papyrus-Urkunden. Besprechungen und Mitteilungen. (Ibid., III, 1, p. 113-126.)

PARTHENIUS.

Bethe. — Voir Antoninus Liberalis.

PATROLOGIE.

Bardenhewer, O., Patrologia. Versione italiana sulla seconda edizione tedesca, con aggiunte bibliografiche per il sac. dott. prof. *A. Mercati*. Vol. II : Dal principio del quarto secolo alla metà del quinto. Roma, Desclée, etc., IV, 369 p.

Lüdemann, H., Jahresbericht über die Kirchenväter und ihr Verhältnis zur Philosophie 1897-1900. (Forts.) (A. G. Ph., III, 4, p. 545-572.)

Stählin, O., Die Ausgabe der griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte. (Bl. f. Bayr. Gymn., 1904, 1-2, p. 22-28.)

PAUL LE SILENTIAIRE.

Praechter, K., Zum Bädergedichte des Paulos Silentiarios. (Byz. Z., XIII, 1-2, p. 1-12.)

PAUSANIAS. Pausaniae Graeciae descriptio. Ed. graeca. Emendavit, apparatum criticum adiecit *Herm. Hitzig*; commentarium germanice scriptum cum tabulis topographicis et numismaticis addiderunt *Herm. Hitzig* et *Hugo Blümner*. Vol. II, pars 2. Liber VI, VII. Leipzig, Reisland. 18 M.

— Graeciae descriptio. Recogn. *F. Spiro*. Vol. II, III. Leipzig, Teubner. 2 M. 40 Pf.

Boissevain, U. Ph., Die Inschrift der nach dem Perserkriege in Olympia gestifteten Zeusstatue. [Paus. V, 23, 1.] (Festschrift f. O. Hirschfeld, p. 69-74.)

Hyde, G., De Olympionicarum statuis a Pausania commemoratis. Halle, Niemeyer, 1903, VI, 80 p. 2 M.

PHILOLAUS.

Gundermann, G., Philolaos über das fünfte Element. (Rh. M., 1904, 1, p. 145-148.)

PHILON d'Alexandrie.

Cohn, L., Beiträge zur Textgeschichte und Kritik der Philonischen Schriften. (H., 1903, 4, p. 498-545.)

Treitel, L., Der Nomos, insonderheit Sabbath und Feste, in philonischer Beleuchtung an der Hand von Philos Schrift de Septenario. (Monatschrift f. Gesch. und Wiss. des Judentums, N. F., XI, 9-10.)

PHILON de Byzance, Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople et traduit par *Carra de Vaux*. Paris, C. Klincksieck, 1903, in-4°, 211 p.; figg.

PHILOSOPHES. Stoicorum veterum fragmenta. Collegit *Jo. ab Arnim*. Vol. III. Chrysippi fragmenta moralia. Fragmenta successorum Chrysippi. Leipzig, Teubner, IV, 269 p. 12 M.

PHOCYLIDE.

Lincke, K. F. A., Samaria und seine Propheten. Ein religionsgeschichtlicher Versuch. Mit einer Textbeilage : Die Weisheitslehre des Phokylides, griechisch und deutsch. Tübingen, Mohr, VIII, 179 p. 4 M.

Zanolli, A. A., Pseudophocylidea. Venedig, 1902, 59 p.

PINDARE.

Fowler. — Voir Bacchylide.

Hude, C., In scholia pindarica. (Nord. Tidskr. f. filol., XII, 3, p. 108.)

Priewasser. — Voir Section VIII.

Riess. — Voir Section XI.

PLATON. Opera, t. III. Ed. by *J. Burnet*. Oxford, Clarendon press.

— Gastmahl. Deutsch, von *R. Kassner*. Leipzig, Diederichs, 84 p.; 1 Taf.

— Criton. Transl. from Greek text of J. Adam by *W. C. Green*. London, Simpkin. 1 sh.

— — Ed. by A. S. Owen. London, Blackie. 2 sh. 6 d.

— Euthyphro. Literally translated from text in Pitt Press Series, with grammatical notes, by *E. T. Pegg*. London, Simpkin. 1 sh. 6 d.

— Laches. Für den Schulgebrauch hrsg. von *A. Th. Christ*. Leipzig, Freytag, 1904, XII, 47 p. 60 Pf.

Adamson, J. E., The theory of education in Plato's Republic. London, Sonnenschein, 270 p. 4 sh. 6 d.

Bickel, E., De Joannis Stobaei excerptis platonicis de Phaedone. (J. f. class. Philol.) T. à p. Leipzig, Teubner, p. 405-501. 3 M. 60 Pf.

Biese, R., Zu Platons « Protagoras ». Progr. Essen, in-4, 8 p.

Blass, F., Ueber die Zeitfolge von Platons letzten Schriften. In : Apophoreton.

Cornford, F. M., Plato and Orpheus. (Cl. R. 1903, 9, p. 433-445.)

Fritze, E., Zu Platons « Apologie « p. 26 D. (Neue philol. Rundschau, 1903, nr. 19, p. 433-437.)

Goebel, K., Ueber die Lektüre des Platon in der Schule, und einiges andere. (N. J. Alt., 1903, VI ; 2. Abteilung, p. 326 ss.

Goodrich, W. J., On Phaedon, 96 A-102 A, and on the δεύτερος πλοῦς 99 D. (Cl. R., 1903, 8, p. 381-384 ; 1904, 1, p. 5-11.)

Hoffmann, M., Zur Erklärung Platonischer Dialoge. 1 : Laches und Charmides. (Z. f. d. Gymnasialw., 1903, 8-9, p. 525-537.)

Jacob, L., Platon und Jesus. (Der Thürmer, VI, 3.)

Lombard, A., La poésie dans la République et dans les Lois de Platon. Nancy, impr. Berger-Levrault, 54 p.

Meyer E. et K. Linde, Zu Platon Phaedo, 62 A. (Gymnasium, 1903, 19, p. 665-667.)

Richter, A., La vérité et la poésie dans la vie de Platon (En groc.) (Ἀρ., 1902, p. 29-48.)

Ritter, C., Timaios, cap. 1. (Ph. XVI, 3, p. 410-418 ; — 4, p. 489-540.)

— Die Sprachstatistik in Anwendung auf Platon und Goethe. (Schluss.) (N. J. Alt., 1903, 5 ; 1. Abt., p. 313-325.)

— Platons Dialoge, Inhaltsdarstellungen. I : der Schriften des späteren Alters. Stuttgart, Kohlhammer, VI, 220 p.

Sabbadini, S., Epoca del Gorgia di Platone. Progr. Trieste, 91 p.

Shorey, P., The unity of Plato's thought. (Univ. Chicago Decennial publications, vol. VI, in-4, 75 p.) 1 doll. 25 c.

Switalski, B. W., Des Chalcidius Kommentar zu Platos Timaeus. (Beitr. zur Gesch. d. Philosophie des Mittelalters, III, 6. Münster, Aschendorff, 1902, VI, 114 p.

Vahlen, J., Ueber die Rede des Lysias in Plato's Phaedrus. (S. Pr. Ak., 1903, 39, p. 788-816.)

Valentiner, Th., Kant und die platonische Philosophie. Heidelberg, Winter, 1904, VII, 94 p. 2 M. 40 Pf.

Waltzing, J. B., Minucius Felix et Platon. (Mél. Boissier.) T, à p. Paris, Fontemoing, 6 p.

Webb, C. C. J., A correction (on Plato). (Cl. R., 1903, 7, p. 351.)

Zejda, J., Platonuv usudek etc. Progr. Rokycaneck, 1902-3, 23 p.

PLOTIN.

Lutosławski, W., L'esthétique de Plotin en relation avec la conception classique du beau (Acad. des Sc. de Cracovie, Anzeiger, 1903, 5, p. 79-86.)

Picavet, F., Plotin et les mystères d'Éleusis. Paris, Leroux, 19 p.

PLUTARQUE.

Eisele, Zur Dämonologie Plutarchs von Chäronea. (A. G. Ph., X, 1, p. 28-51.)

Hartmann, J. J., Ad Plutarchum (Sull. 5 [Sintenis]. (Mn. 1903, 3, p. 294.)

— Sull. 34. — Cimon 16. (Ibid., p. 317.)

— Theseus, 6. (Ibid., p. 336.)

— Solon, 30 (Ibid., p. 364.)

— Coriol. 18. (Ibid., 1904, 1, p. 80.)

— Themist., 4. (Ibid., p. 128.)

-- Voir Lévêque.

Hubert, C., De Plutarchi Amatorio. Diss. Berlin, 91 p.

Lévêque. Caroli (L.) libellum aureum de Plutarcho mentis medico denuo edendum curavit Prof. *J. J. Hartmann*. Leiden, Sijthoff, 56 p. 2 M. 50 Pf.

Richards, H., Critical notes on Plutarch's Lives. (Cl. R., 1903, 7, p. 333-339.)

Schlemm, A., Ueber die Quellen der Plutarchischen Schrift περὶ ἀοργησίας. (H., 1903, 4, p. 567-607.)

Stewart, J. A., The source of Dante's Eunoe. [Plut. De Is. et Osir., 47.] (Cl. R. 1904, 1, p. 50-51.)

Teza, E., Il Plutarco tradotto da B. A. Jagonello. (Atti del R. Istit. Veneto, LXII, 6, p. 587-581.)

POÈTES COMIQUES.

Herwerden, H. van, Collectanea critica, epicritica, exegetica, sive addenda ad Th. Kockii opus : Comicorum atticorum fragmenta. Leiden, Sijthoff, vu, 231 p. 8 M.

Hoelzer, V., De poesi amatoria a comicis Atticis exculta, ab elegiacis imitatione expressa. Pars prior. Diss. Marburg, 1904, 90 p.

POÈTES ÉLÉGIAQUES.

Hoelzer. — Voir Poètes comiques.

POÈTES TRAGIQUES.

Ebeling, R., De tragicorum poetarum graecorum canticis solutis. Pars prior quae est de Aeschylo et Sophocle. Diss. Halle, 1903, 34 p.

POLLUX.

Hartman, J. J., De lepida quadam apud Pollucem fabula in integrum restituenda. (Mn., XXXII, 1, p. 42.)

POLYBE. Polybii historiae. Editionem a L. Dindorfio curatam retractavit et instrumentum criticum addidit *Th. Büttner-Wobst*. Voll. IV et V (Appendix). Lipsiae, Teubner, 1904, in-16. (Bibliotheca Teubneriana.)

Büttner-Wobst, Th., Der Hiatus nach dem Artikel bei Polybios. (Ph., XVI, 4, p. 541-562.)

— Polyb. XXXII, 9, 9. (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 45, p. 1436.)

Fowler, W. W., Polybius' conception of Τύχη. (Cl. R., 1903, 9, p. 445-449.)

PORPHYRE.

Baertzler, F., Porphyrius' Schrift von den Götterbildern, Diss. Erlangen, 71 p.

POSIDONIUS.

Baeumer, J., De Posidonio, Apollodoro, Megasthene M. Annaei Lucani auctoribus. Diss. Münster i. W., 1902, 47 p.

PROCOPE de Césarée.

Hartmann, Fr. Jos., Untersuchungen über den Gebrauch der Modi in den Historien des Prokop von Caesarea. Progr. Regensburg, Coppenrath, 39 p. 80 Pf.

PSELLUS, Jean.

Sternbach, L., De Joanne Psello. (Eos, IX, 1, p. 5-10.)

PSELLUS, Michel. Un discours inédit de Psellos. Accusation du patriarche Michel Cérulaire devant le Synode (1059), p. p. *L. Bréhier*. [Suite, chap. 30-69 et dernier. Collation nouvelle, par *H. Lebègue*, de la partie publiée en 1903.] (R. E. G., 1904, nr. 73-74, 1, 35-76.)

Herwerden, H. van, Mich. Psell. carm. scopt. v. 210. (Rh. M., 1904, 1, p. 144.)

Ruelle, C. E., Psellos περὶ παραδόξων ἀναγνωσμάτων. (R. Ph., 1903, 4, p. 288.)

Sternbach, L., Ein Schmähgedicht des Michael Psellos. (W. St. 1, p. 10-39.)

PTOLEMÉE, Claude. Ptolemaei opera quae extant omnia. Vol. I. Syntaxis mathematica. Ed. *J. L. Heiberg*. Pars II, libros VII-XIII continens. Leipzig, Teubner, in-16, IV, 608 p. (Bibliotheca Teubneriana.) 12 M.

SAPPHO.

Hahn, V., Die neugefundenen Sappho-Verse. (Eos, VIII, p. 38-53.)

SEVERUS.

Peisker, M., Severus von Antiochien. Ein kritischer Quellenbeitrag zur Geschichte des Monophysitismus. Diss. Halle, 60 p.

SIMONIDE.

Fowler. — Voir Bacchylide.

SOLON.

Croiset, M., La morale et la cité dans les poésies de Solon. (S. Ac. I. 1903, 9-10, p. 581-596.)

Ludwich, A., Zu den Solonischen Fragmenten in der πολιτεία Ἀθηναίων. (Schluss.) (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 24, p. 765.)

Riedy, N., Solonis elocutio quatenus pendeat ab exemplo Homeri. Accedit index soloneus. Progr. München, 56 p.

SOPHOCLE. Plays and fragments, with critical notes, commentary and translation in English prose, by *R. C. Jebb*. Part. 1 : The Oedipus Tyrannus. London, Clay, 1903, 348 p, 12 sh. 6 d.

— Ausgewählte tragödien. Kœnig Oedipus. — Oedipus in Kolonos. — Antigone. — Elektra. Mit Rücksicht auf die Bühne übertr. von *Ad. Wilbrandt*. Mit der Sophoklesstatue des Lateran als Titelbild. München, Beck, VII, 343 p. 5 M.

— Electra bewerkt door *P. Groeneboom*. Groningen, Wolters, 170 p.

— Elektra. Eine Nachdichtung von *C. Josephy*. Zürich, Schulthess. 56 p.

— Electre, traduite en vers par *Ch. Chabault*. Paris, Delagrave.

— Oedipus Coloneus. With commentary abridged from the large edition of *R. C. Jebb*, by *E. S. Shuckburgh*. London, Clay, 1904, 350 p. 4 sh.

— Die Trachinierinnen von Sophokles in den Versmassen der Urschrift übersetzt von *R. Joachim*. Progr. Duisburg, 75 p.

Beyschlag, Fr., Eine Parallele zwischen Sophokles und Ovid. (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 43, p. 1371-1372.)

Bischoff, E., Erläuterungen zu Sophokles Philoktet. (Königs Erläuterungen, etc., 96. Bändchen., Leipzig, Beyer, 55 p. 40 Pf.

Blaydes, F. H. M., Spicilegium Sophocleum, commentarium perpetuum in septem Sophoclis fabulas continens. Halle, Buchh. des Waisenhauses, III, 529 p. 10 M.

Ebeling. — Voir POÈTES TRAGIQUES.

Faguet. — Voir SECTION II.

Festa, N., Note Sofoclee. Antigone. (Contin.) (At. e R., nr. 54-56, p. 225-239.)

Heindl, W., Quaestiones Sophocleae criticae. Diss. München, 1902, 36 p.

Meiser, K., Varia. I. Zu Sophokles (Antig. 317). (Blätter f. Bayr. Gymnasialschulw., 1904, 1-2, p. 29-30.)

Muff, Chr., Sophokles in der Schule. (N. J. Alt., 1904, 2; 2. Abt. p. 65-90.)

Notes and emendations, etc. — Voir ESCHYLE.

Oeri, J. J., Die sophokleische Responsio. Vertheidigung, Berichtigungen, Folgerungen. Progr. Basel, in-4, 44 p.

Simon, J., Antigone. Trauerspiel. Zur Aufführung in Schulen und Vereinen. Gelsenkirchen, Schalke, 48 p. 80 Pf.

Wagner, R., Versuch einer stilgerechten Uebersetzung der Sophokleischen Antigone, Anhang : Verzeichnis der deutschen Antigone-Uebersetzungen. Progr. Esslingen, 1902, 58 p.

Wecklein, N., Zu Soph. Oed. Tyr. 806. (Bl. f. Bayr. Gymnas., 1904, 1-2, p. 32-34.)

SORANUS d'Ephèse, Gynäkólogie. Περὶ γυναικείων παθῶν trad. en polonais avec introd. par *J. Laehs*.

SOSIPHANE.

Jacoby, E., Sosiphanes. (Rh. M., 1903, 3, p. 459-461.)

STOBÉE.

Bickel. — Voir PLATON.

STRABON. Strabo's Erdbeschreibung. Uebersetzt und durch Anmerkuugen erläutert von *A. Forbiger*. 6. Lfg. 2. Bd. p. 49-96. Berlin, Langenscheidt. 35 Pf.

Kornemann, E., Die Diözesen der Provinz Hispania Citerior. [Strabo, III, 4, 20, p. 166-7, C.] (Beitr. z. alte Geschichte, III, 2, p. 323-325.)

Rid, H., Die Klimatologie in den Geographica Strabos. Ein Beitrag zur physischen Geographie der Griechen. Diss. Erlangen, 62 p.

— Klimalehre der alten Griechen nach den Geographica Strabos. Kaiserslautern, Crusius, 1904, 62 p. 1 M.

SUIDAS.

Krause, E. T., Zu Suidas. (Byz. Z., XIII, 1-2, p. 113.)

TATIEN.

Puech, A., Recherches sur le discours aux Grecs, de Tatien, suivies d'une traduction française du discours avec notes. (Univ. de Paris, Biblioth. de la Faculté des lettres, XVII.) Paris, F. Alcan. 6 fr.

THEMISTIUS. — Voir ARISTOTE, *Commentaria*.

THÉOCRITE.

Christ, W., Die überlieferte Auswahl theokritischer Gedichte. (S. M. Ak., 1903, 3, p. 381-420.

Herwerden, H. van, Theocrit., XXII, 95 sqq. (Rh. M., 1904, 1, p. 143.)

Riess. — Voir SECTION XI.

Slolovsky, E. Ukazka idyll Theocritovych, etc. Domazlicich, 1902-3, 16 p.

THÉODECTE.

Ravenna. — Voir MOSCHION.

THÉODORE GAZA.

Gercke, A., Theodoros Gazes. Festschrift. Greifswald, 46 p.

THEODOSIUS DIACONUS.

Friedrich, J., Die Sardicensischen Aktenstücke der Sammlung des Theodosius Diaconus. (S. M. Ak., 1903, 3, p. 321-343.)

THÉODULE. Theoduli eclogam recensuit et prolegomenis instruxit *J. Osternacher*. Progr. Urfahr, 54 p.; 2 Taf.

THÉOGNIS.

Williams, T. H., A note on the mutinensis Ms. of Theognis. (Paris, Bibl. nat. Cod. Gr. Suppl. 388.) (Cl. R., 1903, 6, p. 285-286.)

THEOPISTUS., Histoire de Dioscore patriarche d'Alexandrie, écrite par son disciple Théopiste. Publiée et traduite par *F. Nau*. Paris, E. Leroux, 181 p.

THÉOPOMPE.

Solari, A., Addenda. [Teopompo apud Athenaeum, XII, 532.] (Boll. d. filol. class., X, 8. p. 183-184.)

THUCYDIDE. Historiae. Recens. *C. Hude*. vol. II. Libri V-VIII. Ed. minor. Leipzig, Teubner, 1904, in-16, 324 p. (Bibliotheca Teubneriana.) 1 M. 20 Pf.

— Peloponnesian War. Translated by *R. Crawley*. London, Dent, 2 vol. in-12. 3 sh.

Fecht, K., Präparation zu Thukydides. Buch VII. Gotha, Perthes. 1 M.

Gantzer. De Thucydidis libri III capite 84 quid sit statuendum diiudicatur. Progr. Aschersleben, 21 p.

Hammer.. — Voir SECTION VIII.

Kornemann, E., Thukydides und die römische Historiographie. (Ph. XVII, 1, p. 148-153.)

Radford. — Voir ORATEURS.

Smith, Ch. F., Characterdrawing in Thucydides. (Amer. J. of philol., XXIV, 4, p. 369-387.)

TIMON de Phlionte.

Ludwich, A., De quibusdam Timonis Phliasii fragmentis commentatio, etc. Königsberg, in-4, 8 p.

TIMOTHÉE.

Herwerden, H. van, Timotheos' Perser. (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 28, p. 896.

Inama, V., I Persiani di Timoteo da un papiro di Abusir. (Estr. d. Rendiconti d. R. Istit. Lomb. d. sc. e lett., ser. II, vol. XXXVI.)

Jurenka, H., Der neuaufgefundene Timotheos-Papyrus und die Editio princeps. (Z. f. d. österr. Gymnasien, 1903, 7, p. 577-587.)

Leeuwen, J. van. Ad Timothei Persarum carminis lyrici fragmentum nuper repertum. (Mn., 1903, 3, p. 337-340.)

Sudhaus, S., Zu den Persern des Timotheos. (Rh. M., LVIII, 4, p. 481-499.)

TISIAS.

Roberts. — Voir SECTION VIII.

TZETZÈS, Jean.

Ruelle. C. E., Sur un traité astronomique faussement attribué à Jean Tzetzès. (Ms. grec de la B. N. nr. 2162.) (S. Ac. I., 1903, 9-10, p. 413-414.)

XÉNOPHON. Apologia Socratis. Recens., apparatu critico et verborum indice instruxit *L. Tretler*. Diss. XIV, 14 p.

— Cyropædia. Book 2. Introd. notes founded on those of *H. A. Holden* and a complete vocabulary, by *E. S. Shuckburgh*. London, Clay. 2 sh.

— Κυρουπαιδείας καὶ Ἀναβάσεως ἐκλογαί. Ex Xenophontis Cyropædia et Anabasi selecta. Tours, Mame, 1904, in-16, 123 p.

— Economique. Chapitres 1-9, 11. Édition classique, annotée par *A. Julien*. Paris, Poussielgue, in-16, 80 p.

Fischer. Vocabularium op Xenophons Anabasis.

Frick. O., Xenophontis quae fertur Apologia Socratis num genuina putanda sit. Diss. Halle, 31 p.

Grundmann, M. E., Vokabeln und Präparation zu Xenophons Hellenika für den Gebrauch zu allen Ausgaben eingerichtet. 4. Heft : Buch IV. Gotha, Perthes, 1902, 49 p. 50 Pf.

Hammer. — Voir Section VIII.

Ullrich. R., Jahresbericht über Xenophon. (Jahresbb. d. philol. Vereins zu Berlin, 1904, p. 65-81.) (In Z. f. d. Gymnasialw., 1904, 2-3.)

Wecklein. N., Xen. Kyr. VII, 5, 7-4. (Zwei Bemerkgn üb. textkr. Methode, II.) (Ph. XVII, 1, p. 154-155.)

ZOSIME.

Jaakkola, K., De praepositionibus Zosimi quaestiones. Arctopoli, VIII, 126 p.

VI. — Épigraphie.

BANNIER, W., Zu attischen Urkunden des V. Jahrhunderts. (M. A. I., XXVII, 4, p. 301-304.)

BENNDORF, O., Historische Inschriften vom Stadttor zu Xanthos. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 75-86.)

BESSET, A., Inscriptions d'Asie-Mineure (B. C. H., 1901, 7-12, p. 325-336.)

BLASS. — Voir Sammlung, etc.

BOISSEVAIN. — Voir Section V, Pausanias.

BORMANN, E., Zu Denkmälerepigrammen des fünften Jahrh. v. Chr. (Jahresh. f. d. œsterr. arch. Instit., VI, 2, p. 241-247.)

BOURGUET, E., Inscriptions de Delphes. I. Les comptes de l'archontat d'Aristonymos. II. Comptes particuliers des Naopes. (B. C. H., XXVI, 1-6. p. 5-94.)

BRINKMANN, A. — Voir Section XI.

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes auctoritate... Academiae inscr. et litterarum humaniorum collectae... P. p. *Cagnat*, avec la collaboration de MM. *Clermont-Ganneau*, *Haussoullier* et *Lafaye*. T. III, fasc. 3 et 4. Paris, E. Leroux, 1904, in-4.

CHAPOT, V., Antiquités de Syrie. I : Inscriptions grecques. II : Plombs byzantins. (R. d. ét. anc., VI, 1, p. 31-36.)

CLERMONT-GANNEAU, C., Recueil d'archéologie orientale. T. VI, Livr. 1-2. Paris, Leroux, 32 p.

COMPARETTI, D., Su alcune epigrafi metriche Cretesi. II. (W. St. 1903, 1, p. 1-4.)

CONTOLÉON, A. E., Inscriptions grecques d'Europe. (R. E. G., 1904, nr. 73-74, p. 1-4.)

CONTOLÉON, S. REINACH, Th. REINACH, Inscriptions des îles. (Ibid., nr. 75, p. 196-214.)

CROENERT, G., Memoria antiqua (voir Section VII.)

— Eine attische Stoikerinschrift. (S. Pr. Ak., 1904, 11, p. 471-483.)

CUMONT, Franz, Nouvelles inscriptions du Pont. (R. E. G., 1904, nr. 76-77, p. 329-334.)

DAREŞTE, HAUSSOULLIER et **Th. REINACH**. Recueil des inscr. juridiques. 2. Série, fasc. 2 et 3 (fin). Paris, Leroux, 1904.

DELAMARRE, J. — Voir Section XI.

DEMOULIN, H. — Voir Section XIII.

DICKERMANN, S. O., Archaic inscriptions from Cleonae and Corinth. (Amer. J. of arch., VII, 2, p. 147-156.) 3 pl.

DITTENBERGER, W., Orientis graeci inscriptiones selectae. Supplementum Sylloges inscriptionum graecarum. Vol. I. Leipzig, Hirzel, VII, 658 p. 18 M.

DUNHAM, M. E., The cave at Vari. II : Inscriptions. (Amer. J. of arch., VII, 3, p. 289-300.) figg.

EVANS, A. J., Tracés pictographiques et linéaires de la Crète minoïque et leurs rapports. (En anglais.) (Athenaeum, nr. 3971, p. 757 et ss.)

FONTRIER, A., Inscriptions d'Erythrées. (R. d. ét. anc., 1903, 3, p. 231-233.)

GRAINDOR, P., Inscriptions de Céos. (Musée Belge, VI, p. 290-295; p. 471-473.)

— L'inscription du C. I. G. 2670. (Ibid., p. 296-300.)

— Notes épigraphiques. (Ibid., p. 474-475.)

GRIECHISCHE und lat. Inschriften. (Ephem. f. semit. Epigraphik, 1903, 1, p. 81-93.)

HALL. — Voir Section V, Euripide.

HANISCH. — Voir Section VIII.

HÉRON DE VILLEFOSSE, Inscription grecque trouvée à Karnak (Bull. Soc. des antiq. de Fr., 1902, 4, p. 357-360.)

HERZOG, R., Inscription grecque trouvée à Cos. Note (en latin) lue par M. *S. Reinach* dans la séance du 18 mars 1904. (S. Ac. Inscr., 1904, 3-4, p. 164-173.)

HOLLEAUX, M., Note sur une inscription de Magnésie. (H., 1904, 1, p. 78-83.)

HOMOLLE, Th., Inscriptions d'Amorgos. Lames de plomb portant des imprécations. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 412-456.)

INSCRIPTIONES GRAECAE consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae borussicae editae. Vol. XII : Inscriptiones insularum Maris Aegaei praeter Delum. Fasc. V, pars I : Inscriptiones Cycladum praeter Tenum. Ed. *Frid. Hiller de Gaertringen*. Berlin, Reimer, VI, 227 p.; Abbildgn; 1 Tafel. 24 M.

— Vol. XII, fasc. 3. Supplementum. Ibid., 1904.

JACOBY, F., Das Marmor parium hrsg. und erklärt. Mit drei Beilagen [= Texte épigraphique.] Berlin, Weidmann, 1904, XVIII, 210 p.

JARDÉ, Inscriptions de Delphes. Actes amphictyoniques de la domination étolienne. (B. C. H., XXVI, 1-6, p. 246-286.)

JOUGUET, P., Ostraka du Fayoum. (Bull. de l'Instit. fr. d'archéol. orientale, 1902, 1, p. 91-105.)

KAYSER, S., L'inscription du temple d'Asclépios à Épidaure. VII. (Fin.) (Le Musée Belge, 1904, 1, p. 5-20.)

KOLBE, W., Neue Grabinschriften aus Leukas. (M. A. I., XXVII, 4, p. 368-371.)

LAURENT, M., Inscriptions de Delphes. I. Arbitrages délimitant les territoires de quelques villes de l'Achaïe Phtiote. Décret amphictyonique en l'honneur de Callistos de Cnide. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 337-358.)

LEHMANN, C. F., Zwei griechische Inschriften römischer Zeit aus Klein-Armenien und Kommagene. (Festchr. f. Hirschfeld, p. 391-407.)

NACHMANSON, E., Laute und Formen der magnetischen Inschriften. Upsala, Akad. Bockhandeln, XVI, 200 p.

NIKITSKY, A., C. I. G. Peloponn. I, 752 et 941. (J. du minist. russe de l'I. P., t. 343, p. 445-467.)

PAPAGEORGIOU, P. N., Θεσσαλονίκης ἐπιγραφῶν ἐκδεδομένων πεντεκαίδεκα ἀνάγνωσις. ('Αθ., XV, 1, pp. 33-48.)

PAPAGEORGIOU, P. N. und **K. DIETERICH**, Metrische Inschrift aus Thessalonike. (Berlin. philol. Woch., 1903, nr. 39, g. 1246-1247.)

PARIBENI, R., Cippo terminale con iscrizione greca. (Pianura.) (Atti d. r. Accad. d. Lincei ; notizie d. scavi, 1902, 11, p. 563-564.)

POWELL, B., Greek inscriptions from Corinth. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 26-71.)

PREUNER, E., Inschriften aus Akarnanien. (M. A. I., XXVII, 4, p. 330-352.)

— Inschriften aus Leukas. (Ibid., p. 353-367.) 1 Abb.

— Inschriften aus Ithaka. (Ibid., p. 372-376.)

PROTT, H. von, Neue Inschriften aus Ithaka. (M. A. I., XXVII, 4, p. 377-378.)

REINACH, S. — Voir HERZOG.

REINACH, Th., Bulletin épigraphique. (R. E. G., 1904, nr. 75, p. 237-265.)

RICCI, S. de, Bulletin épigraphique de l'Égypte romaine. Inscriptions grecques (1896-1902). (Archiv f. Papyrusf., II, 2-3, p. 427-452; 4, p. 561.)

— Une inscr. gr. d'Égypte communiquée par M. *Dattari*. (R. Arch., juillet-août 1903, p. 50-55.)

— Inscriptions gr. et coptes. — Voir Section XIII, GAYET et S. DE RICCI.

RITTERLING, Inschrift eines Tempels des Jupiter Dolichenus. (Correspondenzbl. d. Westdeutschen Z. f. Gesch. und Kunst, 1903, 6-7, p. 46.)

RUBENSOHN, O., Ein parisch-thasischer Vertrag. (M. A. I., XXVII, 4, p. 273-288.)

SADEE. — Voir SECTION VIII.

SAMMLUNG der griechischen Dialekt-Inschriften. Hrsg. von *H. Collitz* und *E. Bechtel*. III, 2. Hälfte, 3. Heft : *Fr. Blass*, Die Kretischen Inschriften. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1904, p. 227-423. 6 M. 40 Pf.

SCHNEIDER, St., Deux hymnes anonymes à Dionysos et à Apollon. (En polonais.)

SEURE, G., Voyage en Thrace. Inscr. funéraires. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 308-324.)

SOKOLOV, Th., Recherches dans le domaine des inscr. gr. (En russe.) (J. du Min. de l'I. P., t. 341, p. 248-265.)

SOLMSEN, F., Inscriptiones graecae ad illustrandas dialectos selectae, scholarum in usum. Leipzig, Teubner, VIII, 90 p. 2 M.

SPAULDING, L. Cl., Sixcentury Attic inscriptions (Amer. J. of arch., 1904, 1, p. 73.)

STRACK, M. L., Inschriften aus ptolemäischer Zeit. II. (A. f. Papyrusf., II, 4, p. 537-561).

— III. (Ibid., III, 1, p. 126-139.)

STRUCK. A., Inschriften aus Makedonien. (M. A. I., XXVII, 4, p. 305-320.)

T., J., Zur Erklärung eines Graffito von der Insel Leukas. (J. du min. russe de l'I. P., t. 344, p. 439.)

TORP, A., Phrygisches. 1. Die Bilinguis von Dorylaion. 2. Die Inschrift von Tyraion. (Beitr. Z. Kunde d. indog. Spr. XXVII, 3-4, p. 280-290.)

VOLLGRAFF, W., Inscriptions de Béotie. Thespies, Thèbes, Livadie. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 359-378.)

WEGEHAUPT. — Voir Section XI.

WEILL, R., La question de l'écriture linéaire dans la Méditerrannée primitive. (R. Arch., 1903, 3-4, p. 213-232.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Bericht über die Sammlung der griechischen Inschriften. (S. Pr. Ak., 1904, 6, p. 226-228.)

WILHELM, A., Inschrift aus Athen. (Jahresh. f. œsterr. arch. Instit., VI, 1, p. 10-15.) 2 Abb.

WOLTERS, P., Epigramm aus Korinth. (Rh. M., 1904, 1, p. 157-158.)

VII. — Paléographie. — Collection de manuscrits.

CATALOGUS, codicum astrologorum graecorum (auctoribus *Fr. Cumont* et aliis). Bruxellis, Lamertin. III : Codices mediolanenses descripserunt *Aem. Martini* et *Dom. Bassi.* 1901. — IV : Codices italicos praeter Vaticanos descr. *Bassi, Cumont. Martini, Olivieri.* 1903. — V : Codicum Romanorum partem priorem descr. *Fr. Cumont* et *Fr. Boll.* 1904. — VI : Codices vindobonenses descr. *G. Kroll.* 1903.

CROENERT, G., Memoria graeca herculanensis. Cum titulorum Aegypti, papyrorum, codicum denique testimoniis comparatam proposuit *Guil. Crönert.* Lipsiae, Teubner, x, 318 p.

— Die Ueberlieferung des Index academicorum (H., XXXVIII, p. 357-405).

GITLBAUER, M., Studien zur griechischen Tachygraphie. Berlin, Thormaun und M. Goetsch, 151 p. 3 Marks.

GOTLOB, Ed., Verzeichnis der griechischen Handschriften in Oesterreich ausserhalb Wiens. Wien, Gerolds Sohn. Mit 11 Taf. 173 p.

KRUMBACHER, K., Les manuscrits grecs de Turin [notamment les mss. byzantins]. (R. E. G., 1904, nr. 73. p. 12-17.)

LAMBROS, Sp. P., Ἐγχειρίδιον ἑλληνικῆς καὶ λατινικῆς παλαιογραφίας (d'après Thompson). Athènes, Sakellarios. 1903. 501 p.; 24 fac-similés.

MACH, E. von, The origin of the slanderous stories concerning Phidias traced to a corrupt manuscript. (Amer. J. of. arch., 1903, 1, p. 75-76.)

NESTLE, E., Zum Verzeichnis der griechischen Handschriften der K. Universitätsbibliothek in Tübingen. (Centralbl. f. Bibliothekswesen, XX, 6.)

OMONT, M., Notice du manuscrit Nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale, contenant plusieurs anciens glossaires grecs et latins et de quelques autres manuscrits provenant de S. Maximin de Trèves. (Not. et extr. des mss. de la B. N. etc., t. XXXVIII.) T. à p. Klincksieck, in-4°, 60 p.

— Manuscrit des œuvres de S. Denys l'Aréopagite envoyé de Constantinople à Louis le Débonnaire en 827. (R. E. G., 1904, nr. 75, p. 230-236.)

— Voir Section XIII.

PREMERSTEIN, Ant. von, Anicia Juliana im Wiener Dioskurides-Kodex. Mit 1 Taf. und 6 Text illustr. (Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses, 24 Bd. 3. Heft.) Wien, Tempsky, in-fol. — Leipzig, Freytag. 15 M.

SERRUYS, D., Catalogue des manuscrits conservés au Gymnase grec de Salonique. (Rev. des bibliothèques, janvier-avril 1903.) T. à p. Paris, Bouillon, 82 p.

WILLIAMS, T. H. — Voir Section V, Théognis.

VIII. — Grammaire. — Lexicographie. — Prononciation du grec. — Rhétorique.

BECHTEL, F., Ueber die Bezeichnungen des Magens im Griechischen (extrait d'Apophoreton.)

BALLY, Ch., Les diphtongues φ, ξ, η de l'Attique. (Mém. de la Soc. de ling., XIII, 1, p. 1-25.)

BRINKMANN. — Voir SECTION V, HÉRONDAS.

CORPUS glossariorum latinorum. Vol. VII, fasc. 2 : Index graeco-latinus. Confecit *Guil. Heraeus*. Leipzig, Teubner, p. 459 ss. 12 M.

EARLE, M. L., The supplementary signs of the Greek alphabet. (Amer. J. of. arch., 1903, 4, p. 429-444.)

EULENBURG, K., Zur Vokalkontraktion im ionisch-attischen Dialekt. Diss. Leipzig, 82 p.

FLOYD, G. A., Greek syntax. London, Longmans. 3 sh.

ΓΕΡΑΣ. Abhandlungen zur indogermanischen Sprachgeschichte August Fick zum 70. Geburtstage gewidmet von Freunden und Schülern. Göttingen. Vandenhoeck und Ruprecht, IV, 272 p. 10 M.

GILDERSLEEVE, B. L., Temporal sentences of limit in Greek. (Amer. J. of philol., XXIV, 4, p. 388-407.)

GREENE, H. W., Verbals in- τος. (Cl. R., 1904, 1, p. 23.)

GROEGER. — Voir SECTION V, HOMÈRE.

HAMMER, B., De τε particulae usu Herodoteo, Thucydideo, Xenophonteo. Diss. Leipzig, Noske, 1904, 95 p.

HANISCH, E., De titulorum argolicorum dialecto. I. Goettingen, 57 p.

HATZIDAKIS, G. N., Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα. Ἑλληνική, λατινικὴ καὶ ἰνδικὴ γραμματική. Athènes, Beck, 608 p.

— Περὶ τῆς προφορᾶς τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς γλώσσης. (Ἀρ., 1902, p. 543-552.)

HEMMERICH, K., Aktionsarten im Griechischen, Lateinischen und Germanischen. Progr. Günzburg, 36 p.

HORNEMANN, F., Griechische Schulgrammatik zum Gebrauche beim griechischen Unterricht aller Stufen nach Methode von H. L. Ahrens. 1. Tl. : Homerische Formenlehre. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1904, IV, 150 p. 2 M. 40 Pf.

KEMMER, E., Die polare Ausdrucksweise in der griechischen Litteratur. (Beitr. zur histor. Syntax der gr. Spr. Hrsg. von *M. von Schanz*. Der ganze Reihe 15. Heft.) Würzburg, Stuber, VIII, 263 p. 6 M.

KRAUEZ, S., A Hellenismus. (Egyt. philol. Közlöni, 1903, 5, p. 396-405.)

KROENING, G., Was bedeutet ἄρτος ἐπιούσιος? (Gymnasium, 1904, 5, p. 165-168.)

LAMBERT, C., Etude sur le dialecte éolien. Sa place dans l'ensemble des dialectes grecs. Paris, Rousseau, 276 p.

— De dialecto aeolica quaestiones selectae ad grammaticam pertinentes. Dijon, F. Reys, 120 p.

LANGDON, St., History of use of ἐάν for ἄν in relative clauses. (Amer. J. of philol., XXIV, 4. p. 447-451.)

LATTMANN, H., Die Bedeutung der Modi im Griechischen und Lateinischen. (N. J. Alt., 1903, 6; 1. Abt., p. 410-438.)

MEILLET, A., Introduction à l'étude des langues indo-européennes. Paris, Hachette, XXIV, 434 p. 10 fr.

— Hellenica. (12 articles.) (Mém. Soc. de ling., XIII, 1, p. 26-55.)

MENGE, H., Griechisch-deutsches Schul-Wörterbuch. Mit besonderer Berucksichtigung der Etymologie. Berlin, Langenscheidt, XII, 635 p. 7 M. 50 Pf.

— Taschenwörterbuch der griechischen und deutschen Sprache. (Méthode Toussaint-Langenscheidt.) 1. Tl. : griechisch-deutsch. Berlin, Langenscheidt, in-12, VII, 450 p. 2 M.

MOULTON, J. H., Grammatical notes from the papyri. (Contin.) (Cl. R., 1904, 2, p. 106-112.)

MUTZBAUER, C., Die Grundbedeutung des Conjunctivs und Optativs und ihre Entwicklung im Griechischen. (Ph., XVI, 3, p. 388-409.)

— Das Wesen des Optativs. (Ibid., 4, p. 626-638.)

NACHMANSON, E., Rhodische Beiträge. 1 : ἀγαθᾶι τύχαι. 2 : Zur Geschichte des ει. 3 : οι>ο. 4 : Zur Liquidassimilation. 5 : Silbentrennung. (Beitr. z. Kunde d. indog. Spr., XXVII, 3-4, p. 291-297.)

— Voir Section VI.

NAZARI, O., Spizzico di etimologie latine e greche. [12 : ἄνθρωπος. 13 : Ancora di gr. Ἐυ-ς ἡυ-ς ἡυ- ἑυ-ἐυ; 14 : κεντέω, κοντός, κέντρον ecc. e Κένταυρος. 15 : Λητώ, Λανθάνω, Λήθω, lat. lateo, ant. ind. Rāhu-s. 16 : lat. racēmus, gr. ῥᾶξ, lat. fragum.] (Riv. di filol., 1904, 1, p. 94-105.)

— Voir Section V, Homère.

NECKEL, Zur Zusammensetzung der Nomina im Griechischen. Progr. Friedland, 1903, in-4, 17 p.

OMONT. — Voir Section VII.

ORSZULIK, K., Beispiele zur griechischen Syntax aus Xenophon, Demosthenes und Platon. Fortsetzung. Progr. Teschen, 1902, 32 p.

PRIEWASSER, P., Die Präpositionen bei Kallimachus und Herondas, verglichen mit denen bei Bacchylides und dem bereits für Pindar bekannten Resultate. Progr. Halle, 43 p.

QUARANTA, V., Sintassi greca, con una lettera del prof. *V. Inama*. Milano, Hoepli, 1904, xviii, 175 p.

RADERMACHER, L., Griechischer Sprachgebrauch. VII. (Ph. XVII. 1, p. 1-11.)

REGNAUD, P., Sur κόσμος. (R. de ling., 1903, 2, p. 160-162.)

RICKARDS, F. T., Query. Versions into Greek and Latin prose. (Cl. R., 1903, 7, p. 351.)

ROBERTS, W. Rh., The new rhetorical fragment (Oxyrhynchus papyri, part. iii, p. 27-30) in relation to the Sicilian rhetoric of Corax and Tisias. (Cl. R., 1904, 1, p. 18 21.)

ROCCA, V., Sul valore della parola « barbaro » in India, in Grecia, in Roma. Livorno, Giusti, 1904, 47 p.

SADEE, L., De Boeotiae titulorum dialecto. Halle, Niemeyer, 115 p.

SCHMIDT, K., Beiträge zur griechischen Namenkunde. Progr. Elberfeld, 33 p.

SNIEHOTTA, L., De vocum graecarum apud poetas latinos dactylicos ab Ennii usque ad Ovidii tempora usu. Diss. Breslau, 36 p.

SOLMSEN, Zur griechischen verbalflexion. (Z. f. vergl. Sp. XXXIX, 2, p. 205-231.)

SORMANO, P. V., en **P. VEERSMETEN**, griecksche Oefeningen. I. II. III. Deel, met afzonderlijke Woorderlijsten. Groningen. Nordhoff, 1900. 3 fr. 75 c.

SPIEGELBERG, W., Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiquetten der römischen Kaiserzeit. (Demotische Studien, Heft 1.) Leipzig, Hinrichs, in-4, vii, 72 und 58 p. ; 33 Taf. 24 M.

STOLZ, Fr., Studien zur Doppelaugmentierung der griechischen Verba. (W. St., 1903, 1, p. 127-142.)

— Voir Section V, Homère.

THORESEN, V., Megara scribendum an Megaram? (Nord. Tidskr. f. philol., XII, 1, p. 18-21.)

VENDRYES, J., Notes grecques. I : Sur une phrase d'Apollonius Dyscole. II : ἰδού impératif. III : ἡέ, ἤε. IV : à propos de σωκός. (Mém. Soc. ling., XIII, 1, p. 56-64.)

VOELKER, E., Syntax der griechischen Papyri. 1 : Der Artikel. Progr. Munster in W., 20 p.

WACKERNAGEL, J., Nochmals βλασφημεῖν. (Z. f. vergl. Sprachforschung, XXXVIII, 4, p. 496-499.)

WEINBERGER, W., Zur Lehre vom griechischen Perfektum, (Z. f. d. œsterr. Gymnasien, 1903, 10, p. 931.)

WESSELY, R., Vereinfachte griechische Schulgrammatik. 1. Tl. Leipzig, Teubner, 1904, VIII, 113 p.

IX. — MÉTRIQUE. — MUSIQUE.

DOERMANN, W., De versuum lyricorum incisionibus quaestiones selectae. (Jahrb. f. class. Philol.) T. à p. Leipzig, Teubner, p. 249-404.)

EBELING. — Voir SECTION V, POÈTES TRAGIQUES.

PREVITERA, L., Il metodo statistico nelle nuove ricerche della prosa metrica latina e greca. Giarre, 28 p.

X. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

ABBOTT, G. F., Tale of a tour in Macedonia. Ill. London, Arnold, 357 p. 14 sh.

— Macedonian folklore. Cambridge, University Press, XI, 372 p. 10 sh. 6 d.

ANDERSON, C., Studia Pontica. I. A journey of exploration in Pontus. Bruxelles, Lamertin, 104 p. 16 pl. et fig. 9 cartes. 7 fr. 50 c.

BARBAGALLO, C., La rovina della Società Ellenica a tipo Spartano. (Estr. d. Rendic. d. R. Istit. Lomb. d. sc. e lett., Ser. II, vol. XXXVI.)

BELOCH, J., Das Jahr des Archon Philippos. (Beitr. z. alte Gesch., III, 2, p. 318-323.)

— Griechische Geschichte. 3. Bd. : Die griech. Weltherrschaft. 1. Abt. Strassburg, Trübner, 1904. 9 M.

— Die auswärtigen Besitzungen der Ptolemäer. (A. f. Pap. II, 2-3, p. 229-256.)

BIOGRAPHIA ANTIQUA, Series II, Bitterfeld, F. E. Baumann.

BISSING, F. W. F. von, Σιρδωνὶς λίμνη. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 164-166.)

BUCESCUL, V., Introduction à l'histoire de la Grèce. (En russe.) Charkow, Silberburg, V, 535 p. 3 roubles.

BURY, J. B., History of Greece, for beginners. New-York, Macmillan, 472 p. 3 sh. 6 d.

BUSOLT, G., Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaeroneia. 3. Bd. 2. Tl. Der Peloponnesische Krieg. (Handb. d. alten Gesch. II. Serie, 1. Abtlg. 3. Bd. 2 Tl.) Gotha, Perthes, XXV, p. 580-1640. 18 M.

CALLEGARI, G. V., Pitea di Massilia. (Riv. di stor. ant. VII, 2-3, p. 522-532.)

CARDINALI, G., Della terza guerra Siriaca e della guerra fraterna. (Riv. di filol., 1903, 3, p. 431-449.)

CHAPOT, V., La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du Haut-Empire. Paris, Bouillon, 1904, XV, 573 p. (150e fasc. de la Biblioth. de l'Ec. des H. Études.)

— Les destinées de l'hellénisme au delà de l'Euphrate. (Mém. de la Soc. des antiquaires de France, 7. S., t. III, t. LXIII de la collection, p. 207-296.)

CHURCH, A. J., Greek story and song. 16 ill. after antique. London, Seeley, 378 p.

COSTANZI, G., L'intervallo tra la presa di Mileto e la battaglia di Maratone. (Riv. d. stor. ant., N. S. VII, 2-3, p. 357-362.)

CURTIUS, E. und **J. A. KAUPERT**, Karten von Attika. Aufgenommen durch Offiziere und Beamte d. k. preuss. grossen Generalstabes. Mit erläut. Text hrsg., 10 (Schluss) Heft. Berlin, Reimer. 4 M.

DRERUP, E., Mykenische Kultur auf Kreta. (Asien, II, 8, p. 132.)

FOX, H. B. E., Colonia Laus Julia Corinthus. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 5-16.) 1 pl.

FOUCART, P., Athènes et Thasos à la fin du ve siècle (R. Ph., 1903, 3, p. 215-222.)

GERLAND, E., Kreta. Ein Ueberblick über die neueren wissenschaftlichen Arbeiten auf der Insel. (N. J. Alt., 1902, 10, 1, Abt., p. 726-737.) 1 Abb.

GOODWIN, W. W., A recent visit to Greek lands. (Amer. J. of archeol., 1903, 1, p. 91 ss.)

GROH, Fr., ... topografie athenské. (Listy filol., 1904, 1, p. 1-6.)

HILLER von GAERTRINGEN, F., Der Verein der Bakchisten und die Ptolemäerherrschaft in Thera. (Festschrift f. Hirschfeld, p. 87-99.)

— Neue Forschungen über die Inseln des aegäischen Meeres. II. Thera, 1899-1903. (Burssians Jahresb., XXXI. Jrg., 5-7, 3. Abt., p. 149-176.)

— Ἡ νῆσος Θήρα (Ἀρ., 1902, p. 441-448; 457-468.)

JACOBY, F., Die Beisetzungen Alexanders des Grossen. (Rh. M., 1903, 3, p. 461-462.)

JULLIAN, C., La thalassocratie phocéenne à propos du buste d'Elché. (R. d. ét. anc., 1903, 4, p. 317-326.)

KAEHLER, Fr., Forschungen zu Pytheas' Nordlandreisen. (Festschrift des Stadtgymn. zu Halle). 60 p.

KERN, O., Die Landschaft Thessalien und die Geschichte Griechenlands. (N. J. Alt., 1904, 1, 1 Abt., p. 12-22.)

KOLBE, W., Zur Athenischen Archontenliste des 3. Jahrhunderts. (Festschrift f. Hirschfeld, p. 312-318.)

LAMMERT, Ed., Die neuesten Forschungen auf antiken Schlachtfeldern in Griechenland. Eine kritische Studie. (N. J. Alt., 1904, 2; 1. Abt., p. 112-134.)

LANZANI, C., Ricerche intorno a Pausania, reggente di Sparta. (Riv. d. stor. ant., N. S. VII, 2-3, p. 229-282.)

(KRETA.) Zur Vorgeschichte Kretas (Antiquitäten-Rundschau, XV, p. 182-183.)

KRAUSS, S., Neue Aufschlüsse über Timesitheus und die Perserkriege. (Rh. M., LVIII, 4, p. 627-633.)

LEFÈVRE, A., La Grèce antique. Entretiens sur les origines et les croyances. Paris, Schleicher, 1901, 461 p.

LEHMANN, C. F., Hellenistische Forschungen. I: Der erste syrische Krieg und die Weltlage um 275-272 v. Chr. (Beitr. z. alten Gesch., III, 3, p. 491-517.)

LUCAS, R. N., Creta the bridge by which the culture of Asia passed into Europe. (The imperial asiatic quarterly Review, 1903, nr. 31, p. 101-111.)

MAGO, U., Spedizioni egiziane di Antioco Epifane. (Riv. d. filol., 1904, 1, p. 83-93.)

MANLY, W. G., Ithaca or Leucas? (University of Missouri Studies, II, 1, p. 1-52.) Plates and fig.

MÉNEVEAU, F., Histoire et civilisation anciennes. Hist. anc. L'Orient et la Grèce. Paris, Delalain, in-16, 320 p. avec grav. 3 fr. 50 c.

MENGE, R., Ithaka nach eigner Anschauung geschildert. (Gymnasial-Bibliothek, 11. Heft.) Gütersloh. Bertelsmann. Mit 9 Abbildgn und 1 Karte. 2. Aufl., 54 p. 1 M.

MOTZKI, A., Eubulos von Probalinthos und seine Finanzpolitik. Diss. Königsberg, 95 p.

MURRAY'S Handy classical maps, Asia Minor edited by *J. G. C. Anderson*. London. 1 sh.

NIESE, B., Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea. 3. (Schluss-) Teil. Gotha, Perthes, XI, 468 p. 12 M.

— Chronologische und historische Beiträge zur griechischen Geschichte der Jahre 370-364 vor Christ. (H., 1904, 1. p. 84-132.)

OBERHUMMER, E., Karte der Insel Cypern im Maassstabe 1 : 500,000. München, Ackermann.

OLSEN, W., Die Schlacht bei Plataeae. Progr. Greifswald, 16 p.

PAPANDEÏS, G., Ἡ νῆσος Πρώτη ἐν τῷ νομῷ Τριφυλίᾳ (Peloponnèse). (Ἀρ., 1902, p. 238-241.)

PARTSCH, C., Der Fluss Kataibates. (Jahresh. d. œsterr. Gymn., VI, 1, Beiblatt, p. 73-76.)

PHILIPPSON, Ueber Land und See der Griechen, als Schauplatz ihrer Kultus. (Das human. Gymn., 1903, 4-5, p. 176-177.)

RADET, G., Arganthonios et le mur de Phocée. (R. d. ét. anc., 1903, 4, p. 327-328.)

RAMSAY, W. M., Cilicia, Tarsus and the great Taurus pass. (Geogr. J. oct. 1903.) T. à p. 56 p. with 1 pl.

REGLING, K., Lebedos-Ptolemais. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 173-175.)

REHM. — Voir Section XIII.

REINACH, S., Candaule et Camblès. (R. d. ét. anc., 1904, 1, p. 1-6.)

— L'attaque de Delphes par les Gaulois. (S. Ac. I., 1904, 3-4, p. 158-164.)

REUTHER, H., Pausanias, Sohn des Kleombrotos, Führer der Griechen in den Kämpfen gegen die Perser von der Schlacht bei Plataeae bis zur Eroberung von Byzanz. Diss. Münster, 1903, 71 p.

RICHARDSON, R. B., Vacation days in Greece. Illustr. London, Smith and E., 254 p.

ROHRBACH, P., Baalbek-Heliopolis. (Vom Fels zum Meer, XXII, 19, p. 1272-1277.) 9 Abb.

ROLOFF, G., Probleme aus der griechischen Kriegsgeschichte. Berlin, Ebering. 4 M. 80 Pf.

ROSTOWZEW, M., Augustus und Athen. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 303-311.) 5 Abb.

RUBENSOHN. — Voir Section VI.

SCHELLING, H. von, Was muss man von der griechischen Geschichte wissen? Berlin, H. Steinitz, 72 p. 1 M.

SCHWABE, E., Die griechische Welt. (Sammlung histor. Schulwandkarten, hrsg. von *A. Baldamus*, gezeichnet von *E. Gaebler*, 1, 4.) 22 M.

SEIGNOBOS, C., Histoire de la civilisation ancienne jusqu'au xe siècle. Orient, Grèce, Rome, les Barbares. Second cycle. (Classes de seconde et de première; progr. du 31 mars 1902.) Paris, Masson, 500 p.; grav.

SOKAL, E., Aus Alt-und Neu-Griechland. (Deutschland, 1903, 11, p. 618-625.)

SOLARI, A., Sulle relazioni diplomatiche fra la Grecia e la Persia 480-362. (Fine.) (Riv. di Stor. ant., N. S. VII, 2-3, p. 380-412.)

SOLMSEN, F., Thessaliotis und Pelasgiotis. (Rh. M., LVIII, 4, p. 598-623.)

STRAZZULLA, V., Di Kotys I e Kersobleptes, re di Tracia. (Beitr. z. alten Gesch., III, 2, p. 325-330.)

THALAMAS, A., Précis d'histoire ancienne. (Orient et Grèce.) Paris, Paclot, in-18, 148 p.; cartes.

THIELE. — Voir Section XIII.

TRAVERS, Sipontum. — Voir Section XII.

ZAHN, R., Die Insel Thera. (Westermanns illustr. deutsche Monatshefte, 1903, juin, p. 415-426.) 15 Abbildgn.

ZIMMERN, A., Greek history for young readers. With ill. and maps. London, Longmans, 398 p. 4 sh. 6 d.

XI. — Religion. — Culte. — Mythologie.

ACHELIS, Hellenentum und Christentum. I. (Protestantenbl., XXXVII, 1.)

AUSFELD, C., De Graecorum precationibus quaestiones. (Jahrbb. f. klass. Philol., 28. Supplement-Bd., 2. Heft, p. 502-547.)

BART, G., Ἡ παλαιοτάτη λατρεία τῆς Ἑλλάδος. (Ἀρ., 1902, p. 361-373.)

BASSET, R., Contes et légendes de la Grèce ancienne. (Suite.) XXV : La soif du corbeau. XXVI : L'évasion miraculeuse d'Aristoménès. XXVII : Le dragon reconnaissant. XXVIII : Les grenouilles de Sériphos. (R. des trad. populaires, XVII, 7-10, p. 411-412 et 507.)

— — XXIX : Kharila. XXX : La viande du mendiant chez les Aeniens. XXXI : Le rayon de soleil partagé. XXXII : Le bienfait récompensé. XXXIII : Les ossements d'Oreste. (Ibid., XVIII, 1, p. 1-5.)

— — XXXIV : La cigogne reconnaissante. (Ibid., XVIII, 5, p. 240.)

BISSING, Fr. W. von, Zu Useners Dreiheit. (Rh. M., 1904, 1, p. 160.)

BRINKMANN, A., Zum Orakel von Tralles. (Rh. M., LVIII, 4, p. 639-640.)

CHARENCEY, comte de, Les origines du mythe d'Orphée. 1904.

COOK, A. B., Zeus, Jupiter and the oak. (suite.) (Cl. R. 1903, 8, p. 403-421, With 17 fig. — 1904, 1, p. 75-89. With 3 fig.)

CUMONT, C., Les mystères de Mithra. 2. éd. revue. Paris, Fontemoing, XIV, 189 p.

— — Trad. anglaise. London, Paul. 6 sh. 6 d.

— Un livre nouveau sur la liturgie païenne. [Dieterich, Mithrasliturgie.] (R. de l'I. P. en Belg., XLVII, 1, p. 1-10.)

DECHARME, P., La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque. Paris, A. Picard et fils, 1904, XIV, 518 p.

DEDO, R., De antiquorum superstitione amatoria. Gryphiae. J. Abel, in-4, 40 p.

DELAMARRE, J., Décrets religieux d'Arkésiné (Amorgos). (R. E. G., 1903, p. 154 ss.)

DIETERICH, A., Eine Mithrasliturgie erläutert. Leipzig, Teubner, X, 230 p.

DUSSAUD, R., Notes de mythologie syrienne. I : Symboles et simulacres du dieu solaire. (R. Arch., 1903, 3-4, p. 124-148.) fig. — Suite (Ibid., 5-6, p. 347-382), fig. II : Une réplique perdue de Jupiter héliopolitain. (Ibid., 7-8, p. 91-95.)

EITREM, S., Die göttlichen Zwillinge bei den Griechen. (Mém. de la Soc. des Sc. de Christiania, Cl. d'hist. et de philol., 1902, 2.) T. à p. Christiania, Dybwad, 124 p.

ENGELMANN, R., Die Io-Sage. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1903, 2, p. 37-58.) 1 Taf.; 10 Abb.

FRITZE, H. von, Zum griechischen Opferritual. Αἴρεσθαι und καταστρέφειν. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1903, 2, p. 58-67.)

GEFFCKEN. — Voir Section II.

GLASENAPP, G. von, Das qualitative und das quantitative Element im Kultus. (Archiv f. Religionswiss., 1903, 3, p. 201-232.)

GRUPPE, O., Griechische Mythologie und Religionsgeschichte. (Handbuch der kl. Altertumswiss. 27 Halbbd. p. 769-1152). München, C. H. Beck. 7 M.

HARRISON, Jane E., Prolegomena to study of Greek religion. London, Clay, 702 p. 15 sh.

— « Mystica vannus Iacchi ». (Virg. Georg. I, 165.) (J. H. St., 1903, 2, p. 292-324.) 18 fig.

HAUSCHILDT, H., Πρεσβύτεροι in Aegypten im I.-III. Jahrh. n. Chr. (Z. f. neutestam. Wiss., 1903, 3, p. 235 ss.)

HEPDING, H., Attis, seine Mythen und sein Kult. (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, hrsg. von A. Dieterich und R. Wünsch, I. Bd.) Giessen, Ricker, 1904, VIII, 224 p. 5 M.

HOLLMANN, G., Urchristentum in Korinth. Eine religions- und Kulturgeschichtliche Studie. Leipzig, Hinrichs, 1903, 32 p. 50 Pf.

HUESING, G., Beiträge zur Kyros-Sage. (Orient. Litteratur-Ztg., 1903, nr. 3, 4, 5.)

KARO, G., Altkretische Kultstätten. (Archiv f. Religionswiss., VII, 1-2, p. 117-156.) 25 Abb.

KERN, O., Zum Orakel des Apollon Koropaios. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 322-326.)

KEKULA, R. C., Die angebliche Jahrtausendfeier des Dianatempels von Ephesos. (Z. f. d. österr. Gymnasien, 1904, 1, p. 1-8.)

KUPFER, G. H., Legends of Greece and Rome. Stories of long ago. (Revised and enlarged edition.) London, Heath, 1903, 182 p. 1 sh. 6 d.

LEFÈVRE. — Voir SECTION X.

LEHMANN, C. F., Babylonisch-assyrische Fluchformel in griechischem Gewande. (Beitr. z. alt. Gesch., III, 2, p. 325.)

LEHMANN, Ed., De eleusinske mysterier. (Förhandlingar vid Nordiska filologmötet, 1902, p. 46-47.)

LIZERAY, H., Ogmios ou Orphée, etc. Paris, Vigot, in-16, 48 p. 1 fr. 50 c.

LOEFF, R. van der, De ludis Eleusinensibus. Diss. Leiden, Doesburgh, VIII, 143 p. 2 fl. 25 c.

LOESCHKE, Die Religion des Apollon Pythios und das delphische Heiligtum auf Grund der französischen Ausgrabungen. Vortrag. (Das human. Gymnasium, 1903, 4-5, p. 177-179.)

MICHEL, W., Apollon und Dionysos. Dualistische Streifzüge. Stuttgart, Juncker, 1904, 80 p.

MOORE, G. F., Baetylia and other holy stones. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 82; — 2, p. 198-208.

MUELLER, R., Die Zahl 3 in Sage, Dichtung und Kunst. Progr. Teschen, 23 p.; figg.

MUELLER, W. M., Der Gott Proteus in Memphis. (Orient. Litteratur-Ztg, 1903, 3, p. 99-101.)

NEBE, A., Die Krösussage. Ein Stück von Religions-Geschichte. (Preuss. Jahrbücher, CXIII, 3, p. 459-480).

PARTSCH, C., Der « Heilgott » Medaurus. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., VI, 1, Beibl., p. 71-73.)

PERDRIZET, P., ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΛΟΜΩΝΟΣ. (R. E. G., 1903, nr. 68-69, p. 42-61. 8 fig.

PILLING, K., Pergamenische Kulte. Progr. Naumburg, 1900, 36 p.

RADERMACHER, L., Das Jenseits im Mythos der Hellenen. Untersuchgn über antiken Jenseitsglauben. Bonn, Marcus und Weber, VII, 153 p. 3 M.

RIBEZZO, F., Saggio di mitologia comparata. La discesa di Orfeo all' inferno e la liberazione di Euridice. Napoli, Giannini, 1901, 103 p.

RIESS, E., Studies in superstition. [Pindar and Bacchylides, Theocritus.] (Amer. J. of philol., XXIV, 4, p. 423-440.)

ROBERT, C., Zur Oedipussage. (Apophoreton.)

ROSCHER, W. H., Die enneadischen und hebdomadischen Fristen und Wochen der ältesten Griechen. Ein Beitrag zur vergleichenden Chronologie und Zahlenmystik. Leipzig, 92 p.

— Lexicon d. griechischen und römischen Mythologie, 49 und 50. Lfrg. Leipzig, Teubner, 1904. 2 M

RUHLAND, M., Die Eleusinischen Göttinnen. Entwicklung ihrer Typen in der attischen Plastik. Strassburg, Trübner, 1901, 3 pl. 8 illustr.

SCHMITT, Eug. H., Die Gnosis. Grundlagen der Weltanschauung einer edleren Kultur. I. Die Gnosis des Altertums. Leipzig, Diederichs, VII, 627 p. 12 M.

SCHNEIDER, St., Ueber den Ursprung des Dionysoskultes. (W. St., 1903, 1, p. 147-154.)

SCHREIBER. — Voir SECTION XIII.

STENGEL, P., βοῦς ἔδδομος. (H., 1903, 4, p. 567-574.)

SVORONOS, J. N., Τὰ μυστήρια ἐλευσίνια. (Ἀρ., 1902, p. 301-329.)

TAYLOR, Th., Die eleusinischen und bacchischen Mysterien. (Extr. de la Gnosis.) Wien, Manz, in-fol., 35 p. 85 Pf.

TIELE, C. P., Geschichte der Religion im Altertum bis auf Alexander den Grossen. Deutsche autorisierte Ausgabe. II. Bd., 2. Hälfte. Gotha, Perthes. 4 M. 40 Pf.

TOUTAIN. J., Bulletin archéologique de la religion grecque, 1898-1902. (R. de l'hist. des relig., XLVIII, 2, p. 182-209.)

USENER, H., Dreiheit. (Forts.) (Rh. M., 1903, 3, p. 321-362.)

VOENDSKY, L. F., Die solare Theorie der Mythen und die älteste griechische Kultur. (J. du Min. russe de l'I. P., vol. 341, p. 234-239.)

WAGENINGEN, J. van, De Mercurio qui ψυχοπομπός dicitur. [Ad Verg. Aen. IV, 242-246.] (Mn., XXXII, 1, p. 43-48.)

WEGEHAUPT, H., Zum Orakel vom Tralles. (Rh. M., LVIII, 4, p. 638-639.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Apollon. (H., 1903, 4, p. 575-586.)

WUENSCH, R., Ein Dankopfer an Asklepios. (Archiv f. Religionsgesch., VII, 1-2, p. 95-116.)

XII. — ANTIQUITÉS. — INSTITUTIONS.

BRECCIA, E., Storia delle banche e dei banchieri nell' età classica. (Contin.) (Riv. d. stor. ant., N. S., VII, 2-3, p. 283-309.)

— Il diritto dinastico nelle monarchie dei successori di Alessandro Magno. (Studi di storia antica, fasc. IV.) Roma, Loescher, VIII, 167 p.

CYBULSKY, Steph., Tabulae quibus antiquitates graecae et romanae illustrantur. Tab. II. Ed. III emendatior. Leipzig, Köhler, 1903, in-fol.

— Tabula XIV, a, b. Athenae. Ed. II emendatior, quam curavit *R. Loeper*. — XVI-XX; Vestitus Graecorum. — Romanorum. Gewandung der alten Gr. und Römer. 30 M.

DAREMBERG, SAGLIO et **POTTIER**, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. 35. fasc. Paris, Hachette, in-4.

— — 36. fasc. 1904. 37. fasc. 1905.

ERMAN, H., Etudes de droit classique et byzantin. (Mélanges Appleton.) [Non mis dans le commerce.] Lyon, Rey, 103 p.

FRANCOTTE, H., De la condition des étrangers dans les cités grecques. Proxènes, évergètes, métèques, isotèles et étrangers résidants. Louvain, Ch. Peeters; Paris, Em. Bouillon, 39 p.

— L'Administration financière des cités grecques. Paris, 59 p.

— Loi et décret dans le droit public des Grecs. (Extr. du Musée Belge.)

GARDINER, E. N., Notes on the Greek foot races. (J. H. S., 1903, 2, p. 261-291.)

GLOTZ, G., L'Ordalie dans la Grèce primitive. Étude de droit et de mythologie. Paris, Fontemoing, 1904, 137 p.

— La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce. Paris, Fontemoing, 1904, xx-624 p.

GRADENWITZ, O., Das Gericht der Chrematisten. (A. f. Pap., III, 1, p. 22-43.)

GRAINDOR, P., Mines anciennes en Grèce. (Le Musée Belge, VI, 4, p. 466-470.)

HENSE, J., Griechisch-römische Altertumskunde. Ein Hilfsbuch für den Unterricht. Unter Mitwirkung von *Th. Grobbel, W. Kotthoff, H. Leppermann, E. Schunck, A. Wirmer* hrsg. Paderborn, Th. Hense, xv, 234. 2 M. 40 Pf.

HOLWERDA, J. H., Zur altgriechischen Tracht. (Rh. M., LVIII, 4, p. 511-528.)

HOPPIN, J. C, The Greek colonial movement as a commercial factor. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 80-81.)

HUCH, G., Die Organisation der öffentlichen Arbeit im griechischen Altertume. I. Diss. Leipzig, 100 p.

HUDDILSTON, J. H., Ueber das Leben der Frau im alten Griechenland nach Abbildungen auf antiken Vasen. (Die Umschau, 1903, nr. 18, p. 344-347.) 5 fig.

JARDÉ. — Voir Section VI.

KROMAYER, J., Studien über Wehrkraft und Wehrverfassung der griechischen Staaten, vornehmlich im 4. Jahrh. v. Chr. II. (Beitr. z. alte Gesch., III, 2, p. 173-212.)

LEHMANN'S, A., Kulturgeschichtliche Bilder. II. Abtlg. Alte Geschichte, Festplatz von Olympia in griech. Zeit. 57 × 81 cm. Leipzig, Wachsmuth. 2 M. 80 Pf.

LEVI, A., Delitto e pena nel pensiero dei Greci. Con prefazione del *B. Brugi*. Torino, Bocca, VII, 275 p.

LOWRIE, W., Greco-roman textiles (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 76.)

MAISCH, R., Manual of Greek antiquities. London, Dent, in-12, 194 p. 1 sh.

MEYER, P. M., Διοίκησις und ἴδιος λόγος. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 131-163.)

NICCOLINI, G., Il re e gli efori a Sparta nel secoli IV e III a. C. (Riv. di stor. ant. N. S. VII, 2-3, p. 363-379.)

NIETZOLD, J., Die Ehe in Aegypten zur ptolemäisch-römischen Zeit. Nach den griechischen Heiratskontrakten und verwandten Urkunden. Leipzig, Veit, 1903, VI, 108 p. 3 M. 50 Pf.

PAULY'S, Realencyclopaedie der classischen Altertumswissenschaft. N. Bearbeitung hrsg. von G. *Wissowa*. Supplement, 1 II.

RUGGIERO, R. de. — Voir Section V.

SCHMIDT, B., Der Selbstmord der Greise von Keos. Ein kulturgeschichtliches Problem. (N. J. Alt., 1903, 9; 1. Abt. p. 617-628.)

SCHWAB, R., χεῖρες.. (R. d. ét. anc., 1903, 3, p. 247-248.)

SEIGNOBOS. — Voir Section X.

STRACK, M. L., Die Müllerinnung in Alexandrien. (Z. f. neutestam. Wiss., 1903, 3, p. 213-234.)

SWOBODA, H., Ταγός. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 319-321.)

THUMSER, V., Die Stellung der Frau bei den alten Griechen. (Eltern-Abend.) Wien, Deuticke, 98 p. 2 M.

TRAVERS, A., Sipontum (Σίπους), colonie grecque. (Étude de vie antique.) Montpellier, Firmin, Montane et Sicardi, 26 p.; 1 carte.

USTERI, P., Aechtung und Verbannung im griechischen Recht. Diss. Berlin, Weidmann, VIII, 172 p.

WILCKEN, U., Zur drakonischen Verfassung. (Apophoreton.)

WILHELM, J. H., Alkibiades, häusliche Einrichtung. (Jahresh. d. oesterr. Arch. Instit., VI, 2, p. 236-241.)

ZIEBARTH, E., Beiträge zum griechischen Recht. Nachtrag. (Z. f. vergleich. Rechtswiss., XVI, 3, p. 470-475.)

Antiquités scéniques.

CUMONT, Fr., Gladiateurs et acteurs dans le Pont. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 270-279.)

MAZON, P., Sur le Proagôn. (R. Ph., 1903, 4, p. 263-268.)

ZINGERLE, J., οἰνοποσιάρχης. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VI, 1, p. 122.)

XIII. — Art et archéologie figurée. — Fouilles.

ALBERT, S., Auf dem Meeresgrund gefundene antike Kunstschätze. (Die Umschau, 1903, nr. 28, p. 552-554). 5 Abbildgn.

AMELUNG, W., Der Asklepios des Phyromachos zu Pergamon. (M. R. I., 1903, 1, p. 1-16.) 4 Abb.

— Le Sarapis de Bryaxis. (R. Arch., sept.-oct. 1903, p. 177-204.) 1 pl.; 5 fig.

ANDERSON, W. J., et R. P. SPIERS, Architecture of Greece and Rome; a sketch of its historic developement. London, Batsford, 318 p.; 179 ill. 18 sh.

ARBANITOPOULO, A. S., Ὁ ἔφηβος τῶν Ἀντικυθήρων. Athènes, Maisner, 41 p.

ATTISCHEN Grabreliefs (die). Hrsg. im Auftrage der Kaiserl. Ak. d. Wiss. zu Wien. 12 Lfrg. Berlin, Reimer. Abbildgn. und 25 Taf. 65 M.

AUDOUIN, E., La Minerve de Poitiers. (Monuments et Mém., etc. Fondation Piot, IX, 1, p. 43-71.) 2 pl., 2 fig.

BASSETT, S. E., The Cave at Vari. VI : The terracotta lamps. (Amer. J. of arch., VII, 3, p. 338-349.) 6 fig., 3 pl.

BATES, W. N., Scenes from the Aethiopis on a blackfigured amphora from Orvieto. (Amer. J. of arch., 1904, 1, p. 87-88.)

BAUR, P. V. C., Post-Mycenaean influence in Cyprus. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 74-75.)

— The palace of Thetis on the François vase. (Ibid., 1904, 1, p. 88.)

(BELGER, Ch.), Von der deutschen Orient. Gesellschaft. (Berl. philol. Woch., (1903, nr. 25, p. 798-799.)

— Archaeologica varia. Die deutschen Ausgrabgn. in Milet. Die Demosthenesstatue im Vatican. Der Apollotempel von Phigalia. Die Oesterreicher in Ephesos, etc. (Ibid., nr. 26, p. 829-830, nr. 27, p. 860-862.

BENNDORF, O., Stele im Museum von Kandia. (Jahresh. d. österr. arch. Instit., VI, 1, p. 1-9.) 1 Taf., 8 Abbildgn.

BERGMAN, J., De Skandinaviska historisk-arkeologiska feriekurserna i Rom, Pompei, etc. (och eventuelt Grekland). (Förhandlingar vid Nordiska filologmötet, 1902, p. 107-112.)

BETHE. — Voir Section V, Homère.

BISSING, Fr. W. von, Die griechisch-römischen Altertümer im Museum zu Kairo. IV : Die Bronzen. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1903, 3; Beibl. p. 145-151.) 5 Abb.

BLANCHET, A., L'influence de l'art grec dans le nord de la Gaule Belgique. (R. Num., 1903, 2, p. 100-117.)

BRUCKMANN, Griechische und römische Porträts. 64. und 65. Lfg. München, Bruckmann. à 20 M.

BRUNSWICK, F., Die Neuordnung des Museums in Delphi. (Berl. philol, Woch., 1903, nr. 28, p. 894-896.)

BURROW, F. R., Alexander in the art. Illustr. by *E. Hope*, London, Pearson, 208 p. 5 sh.

CAGNAT, R., Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant les années 1902-1903. (S. Ac. I., 1904, p. 530-547.)

CESNOLA, P. di, Descriptive Atlas of the Cesnola Collection of Cypriote antiquities in the Metropolitain Museum of art, New-York. Vol. III. New-York, 284 p.; 150 pl.

CHAPOT, V., Antiquités de la Syrie du Nord. (B. C. H., XXVI, 1-6, p. 161-208.) 6 fig.

— Antiquités de Syrie, etc. — Voir SECTION VI.

CHASE, G. H., An Amphora with a new καλός-name in the Boston Museum of Fine Arts. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 96-97.)

— The shield devices of the Greeks. (Harvard studies, XIII, p. 61-127.)

CLARKE, J. T., Fr. H. BACON, R. KOLDEWEY, Investigations at Assos (1881-1883). Ed. with explanatory notes by *Bacon*. (Expedition of the archeol. Instit. of America.) Part. I. London; Cambridge; Leipzig, Hiersemann, 1902, in-fol. à 21 M.

CLÉDAT, J., Notes archéologiques. (Bull. de l'Instit. franç. d'archéol. orientale, 1902, 1, p. 41-70.) 5 pl., 10 fig.

CLERMONT-GANNEAU, C., Recueil d'archéologie orientale, t. V, 24e livr. Paris, Leroux, p. 369-384.

COLLIGNON, M., Sculptures grecques trouvées à Tralles. (Musée imp. ottoman de C. P.) Paris, Leroux, 27 p.; 13 fig.

— Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant les années 1901-1902 (S. Ac. I., 1903, 9-10, p. 440-456.)

— Voir DEGRAND.

— Note sur les fouilles exécutées à Aphrodisias par M. Paul Gaudin. (S. Ac. I., 1904, p. 703-711.) Nombreuses planches.

COLLIGNON et **COUVE,** Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes. Paris, Fontemoing, 1904. 52 pl. avec texte explicatif.

CONGRESSO internazionale d'archeologia in Atene. (Riv. di filol., 1904, 1, p. 108-115.)

CONZE, A., Hermes Propylaios. (S. Pr. Ak., 1904, 3, p. 69-71.) 1 Taf.

COOK. — Voir SECTION XI.

COOLEY, A. S., The bronze Hermes from Antikythera. (Records of the past, 1903, july, p. 207-213.) 2 fig.

— Discovery of the Macedonian tomb at Chaeroneia. (Amer. J. of arch. 1904, 1, p. 81-82.)

— Notes on the American excavation at Corinth. (Ibid., p. 87-88.)

CUMONT, F., Collection Raoul Warocqué. Antiquités égyptiennes, grecques et romaines, nr. 101-240. Mariemont, 1904.

DAWKINS, R. M., Pottery from Zakro. (J. H. S., 1903, 2, p. 248-260.) 37 fig.

DEGRAND, Note sur les fouilles exécutées dans le tumulus de Costiévo, en Bulgarie par *M. Degrand*, par Max. Collignon. (S. Ac. I., 1903, 11-12, p. 644-646.)

DEMARGNE, J., Les ruines de Goulas, ou l'ancienne ville de Lato, en Crète. (B. C. H. 1901, 7-12, p. 282, 2 pl., 6 fig.)

DEMOULIN, H., Fouilles et inscriptions de Tenos. (Le Musée Belge, 1904, 1, p. 65-100.)

DENKMÄLER griechischer und lateinischer Sculptur. 113. Lfg. München, Bruckmann, 1904. 20 M.

DOERPFELD, W., Die Zeit des älteren Parthenon. (M. A. I., XXVII, 4, p. 379-416.) 2 Taf., 6 Abb.

DU BOIS-REYMOND, Attische Landschaft (mit Akropolis). (Dans Künstlicher Wandschmuck, nr. 32.) 6 M.

— Am Tempel von Aegina. Leipzig, Teubner. 2 M. 50 Pf.

DUHN, F. von, Italienische Entdeckerarbeit auf Kreta. (Deutsche Rundschau, sept. et déc. 1903.)

— Sarkophag aus Hagia Triada. (Archiv f. Religionsgeschichte, VII, 1-2, p. 264-274.)

DUERRBACH, F., Bustes inédits d'Hermès aux Musées de Toulouse. (Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France, 1903, nr. 29, p. 62-65.) 2 pl.

EATON, C., The Study of Greek sculpture. (Am. J. of arch., 1903, 1, p. 78-79.)

EDGAR, C. C., Greek Moulds. (Service des Antiquités de l'Égypte, XVII, 89 p., 33 pl. 24 fr. 60 c.

— Greek Sculpture. (Catal. général des Antiquités égypt. du Musée du Caire.) Caire, XVI, 83 p. 32 pl. 40 fr.

EMERSON, A., Greek sculptures in California. (Am. J. of arch., 1903, 1, p. 97-98.)

EVANS, A. J., Ausgrabungen auf Kreta. (Berl. philol. Woch., 1903, nr. 35, p. 1115-1117.)

FAIRBANKS, A., A comparaison of the scenes on white lecythi and on grave stelae. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 84.)

FLANDREYSY, J. de, La Vénus d'Arles. Préface par *F. Mistral.* Paris, Lemerre, 27 p.; 2 grav.

— La Vénus d'Arles et le Museon Arlate. Préf. par *Fr. Mistral.* Ibid. 169 p.; 35 grav.

— — Petit in-8; 12 grav.

FOWLER, H. N., The Venus of Milo. (Am. J. of arch., 1903, 1, p. 87.)

FRIEDRICH, W., Renaissance und Antike. (Beil. z. Münchner allg. Ztg., 1903, nr. 60-61.)

FROST, K. T., The statues from Cerigotto. (J. H. S., 1903, 2, p. 217-236.) 2 pl.

FURTWAENGLER, A., Der Ostgiebel des olympischen Zeustempel. (S. M. Ak., 1903. 3, p. 421-438.)

— Zu den Skulpturen des Asklepiostempels von Epidauros. (Ibid., p. 439-446.) 2 Taf.

FURTWAENGLER und **BULLE-RIETZLER.** Ausgrabungen in Orchomenos. (Museum, X, 10, p. 380-381.)

FURTWAENGLER, A., und **K. REICHHOLD,** Griechische Vasenmalerei. Auswahl hervorrag. Vasenbilder. I. Serie, 5 et 6 Lfg. (Schluss.) München, Bruckmann, 1903, 1904. I. Serie vollständig. 300 M.

GASPAR, C., Le peintre céramiste Smikros, à propos d'un vase inédit du musée de Bruxelles. (Mon. et Mém., etc. Fondation Piot, IX, 1, p. 15-41.) 2 pl.; 10 fig.

GAUDIN, P., Note sur les fouilles exécutées à Aphrodisias. — Voir COLLIGNON.

GAYET, A. et **S. de RICCI,** L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoé. (Fouilles exécutées en 1901-1902 par *Al. Gayet.* Inscr. gr. et coptes, par *S. de Ricci.* Paris, Leroux, 33 p.; planches.

GIANNOPOULO, N. J., Ἔκθεσις ἀρχαιολογικὴ ἐκδρομῆς ἀνὰ τὸν δῆμον Σκοτούσης. (Ἀρ., 1902, p. 427-434.)

GILLIÉRON, Nachbildungen mykenischer Altertümer. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1903, 3; Beiblatt, p. 157-162, 7 Abb.)

GRAILLOT, Statuette inédite en bronze du dieu Atys. (Bull. de la Soc. arch. du midi de la Fr., 1903, nr. 30, p. 226-227.)

GRAINDOR, P., Rapport sur les fouilles de Carthaea (Ceos) et dans l'île d'Ios. (S. Ac. I., 1904, p. 438-439.)

GRENFELL und **HUNT.** Englische Ausgrabungen in Hibeh und Oxyrhynchos, 1903. (A. f. Pap., III, 1, p. 139-140.)

— — Oxyr. Pap. III, 405. (Athenæum, 3967, p. 340.)

GUIMET, E., Symboles asiatiques trouvés à Antinoé (Égypte). Paris, Leroux, in-4, 8 p. ; pl.

GULIK, Ch. B., Notes on Greek Lampstands. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 79-80.)

HADACZEK, K., Die Fibel des Odysseus, Helikes und Kalykes. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., VI, 1, p. 108-122 ; 19 Abb.

— Le Silène ivre. (J. du Minist. russe de l'I. P., 1903, 1, p. 58-62.) 2 fig.

HALBHERR, F., Resti dell' età micenea scoperti ad Hagia Triada presso Phaestos. Rapporto sulle ricerche del 1902. (Monumenti antichi, XIII, 1, p. 1-74.) 11 tav. e 57 fig.

HARTWIG, P., Zur Statue des Demosthenes. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., VI, 1, p. 25-33.) 6 Abb.

HAUSER, F., Disiecta membra neuattischer Reliefs. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VI, 1, p. 79-107.) 14 Abb., 2 Taf.

HAUSSOULLIER. — Voir Pontremoli.

HEBERDEY, R., Vorläufiger Bericht über die Grabungen in Ephesus. (Anz. d. Kais. Akad. d. Wiss. Wien, 1904, 9, p. 50-67.) 4 Taf.

HÉRON DE VILLEFOSSE, A., Stèle funéraire grecque. (Bull. de la Soc. des Antiquaires de Fr., 1902, 4, p. 305-308.)

— Patère d'argent trouvée en Syrie. (Ibid. 1902, 2, p. 150-152.) 1 pl.

HÉRON DE VILLEFOSSE, A., et **Et. MICHON**, Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année 1902. (Ibid., 4, p. 369-383.) T. à p. Paris, Klinksieck, 15 p.

HERZOG, R., Vorläufiger Bericht über die Koische Expedition im Jahre 1903. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1903, Beiblatt, 3 und 4.) 4 und 5 Abb.

HILD, J. A., La Minerve de Poitiers (Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, Série 2, t. IX, p. 278-301.) 2 pl.

HOLBACH, Fr. V. von, Felsgräber in Halikarnass. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., VI, 2, Beibl. p. 101-108.) 8 Abb.

HOLLEAUX, M., Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École française d'Athènes pendant l'année 1904. (S. Ac. I., 1904, p. 726-748.)

HOLWERDA, J. H., Zur altgriechischen Tracht. (Rh. M., LVIII, 4, p. 511-528.)

— Das epidaurische Abaton. (M. A. I., XXVII, 4, p. 289-293.)

HOMOLLE, Th., Les monuments figurés de Delphes. Les frontons du temple d'Apollon. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 457-515.) 9 pl.

— Fouilles de Delphes (1892-1901) exécutées aux frais du gouvernement français sous la direction de *Th. Homolle*. T. II : Topographie et architecture. Relevés et restaurations de M. *A. Tournaire*. Paris, Fontemoing, 1902.

HUDDILSTON. — Voir Section XII.

JAMOT, P., Fouilles de Thespies. (Suite.) Le monument des Muses dans le bois d'Hélicon et le poète Honestus. (B. C. H., XXVI, 1-6, p. 129-160.)

JOUGUET, P., Fouilles du Fayoum. Rapport sur les fouilles de Medinet-Ma'di et Medinet Ghôran. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 379-411.) 21 fig.

JULLIAN. — Voir Section X.

JUETHNER, KNOLL, PATSCH, SWOBODA, Vorläufiger Bericht über eine archäol. Expedition nach Kleinasien. Prag, Calve, 52 p.) Abbildgn und 20 Taf. 2 M.

KALB, A., Phaestos. (Blätter f. d. Bayr. Gymnasialschulw., 1904, 1-2, p. 1-22.) 1 Taf.

KARO, G., Die italienischen Ausgrabungen in Phaistos auf Kreta. (Berlin. philol. Woch., 1903, nr. 41, p. 1309-1311.)

— Voir Section XI.

KAVVADIAS. (Analyse de son) Rapport sur la restauration du Didymaion. (Wochenschr. f. klass. Philol., 1904, nr. 4, p. 109-110.)

KICK, Fr., Die Baukunst in Sizilien. I Tl. : Die griech., röm., byzant., arab. und normann. Baukunst, etc. Wien, Schroll, gr. in-fol., v, 104 p. Abbildgn und 9 [4 farb.] Taf. 24 M.

KING, L. S., The cave at Vari. IV : Vases, terracotta, statuettes, bronzes and miscellaneous objects. (Amer. J. of arch., VII, 3, p. 310-334.) 2 pl.

KIRMIS, Die Tiara des Saitaphernes und die modernen Kunstfälschungen. (Daheim, 1903, nr. 31, p. 13-14.)

LANGE, J., Die menschliche Gestalt in der Geschichte der Kunst, von der zweiten Blüte der griechischen Kunst bis zum XIX. Jahrh. Hrsg. von *P. Köbke.* Aus dem Dänischen von *M. Mann.* Strassburg, Heitz, XVIII, 451 p. et XCVIII. p. Abbildungen. 30 M.

LECHAT, H., Catalogue sommaire du Musée de moulages pour l'histoire de l'art antique. (Université de Lyon.) Lyon, Rey, in-12, XVI, 158 p.

— Athlète vainqueur en prière. Bas-relief grec. (R. Arch., sept.-oct. 1903, p. 205-210.) 1 pl.

LEHMANN, C. F., Zu den Goldbechern von Vaphio. (Beitr. z. alt. Gesch., III, 2, p. 332.)

LEONHARD, R., Paphlagonische Denkmäler. (Tumuli, Felsengräber, Befestigungen.) Ergebnisse einer Reise. Mit einem Lichtdruck und 12 Textfiguren. (S.-A. aus dem 80. Jahresb. der Schlesischen Gesellsch. f. vaterländische Kultur. Sitzung d, philol.-archäol. Sektion vom 28 Febr. 1902.) Breslau, Aderholz, 40 p.

LERMANN, W., Einige Athenadarstellungen in der graphischen Kunst. Progr. München, 74 p.

LETTRE du Ministre des affaires étrangères au Ministre de la Maison du Roi relative à l'acquisition de la Vénus de Milo. (Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris, etc., 1903, 1, p, 47-48.)

LICHTENBERG, R. von, Das Porträt an Grabdenkmälern, seine Entstehung und Entwicklung vom Altertum bis zur italienischen Renaissance. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes, Heft 11.) Strassburg, Heitz, VII, 151 p. 44 Lichtdrucktafel. 15 M.

LOESCHKE. — Voir SECTION XI.

M..., G. A., Der weibliche Körper in der antiken und modernen Kunst. (Antiquitäten-Rundschau, 1903, nr. 3, p. 31-33.) 3 Abb.

MACH, E. von, Hermes Diskobolos. (Amer. J. of arch., 1903, 4, p. 445-449.)

MENDEL, G., Fouilles de Tégée. Rapport sommaire sur la campagne de 1900-01. (B. C. H., 1901, 7-12, p. 241-281.) 6 pl.; 9 fig.

— Le Musée de Konia. (Ibid., 1903, 1-6, p. 209-246.) 8 fig.

MICHON, E., Le faune Barberini. (Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France, 1902, 4, p. 331-335.)

MOT, J. de, L'Aphrodite d'Arenberg. (R. Arch., juillet-août 1903, p. 10-20.)

— Une Athéna portant le costume ionien. (Ann. de la Soc. d'arch. de Bruxelles, 1903, 1-2, p. 63-76.) 2 pl.; 2 fig.

MUELLER, R. — Voir SECTION XI.

NOACK, F., Antike Kunst und Kultur im Lichte der grossen Ausgrabungen. III. (Deutsche Monatschrift f. d. gesammte Leben der Gegenwart, II, 11.)

— Homerische Paläste. — Voir SECTION V, HOMÈRE.

OMONT, H., Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles. (Documents inédits sur l'histoire de France, 1902, in-4, 2 vol.)

OOGE, L., New points in the history of the Acropolis at Athens. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 81-82.)

ORSI, P., Sepolcri dell' antica Naxos. (Giardini.) (Accad. d. Lincei. Nuovi Scavi, 1903, 2, p. 67-70.) 4 fig.

— L'Olympieion di Siracusa. (Scavi del 1893 e 1902.) (Monum. antichi, XIII. 2, p. 369-392.) 2 tav. e 6 fig.

PEDIADIS, P. D., Recherches archéologiques dans le fond de la mer de Salamine. (En grec.) (Ἀρ., 1902, p. 374-381.)

PELLEGRINI, G., Di alcuni vasi con rappresentazioni di Amazzoni trovati in Bologna. (Atti e Mem. d. r. Deputazione di stor. patria per le prov. di Romagna, Ser. III, vol. XXI, fasc. 1-3, p. 242-276.) 3 tav.; 4 fig.

— Tombe greche archaiche e tomba greco-sannitica a tholos della acropoli di Cuma. (Monum. antichi, XIII, 2, p. 201-204.) 65 fig.

PERDRIZET, P., L'hippalectryon. Contribution à l'étude de l'ionisme. (R. d. ét. anc., 1904, 1, p. 7-30.) 1 pl.; 7 fig.

— D'une certaine espèce de reliefs archaïsants. (R. Arch., sept.-oct. 1903, p. 211-218.) 1 pl.

— Syriaca. III, § 13 : Sur le bronze d'Antioche du Musée Ottoman. (Ibid., mai-juin 1903.)

— Le fondeur Botrys de Leucé (en Ionie ?). R. d. ét. anc., 1903, 4, p. 389-390.)

— Voir Section XI.

PERNICE, E., Ausgewählte griechische Terrakotten im Antiquarium der K. Museen zu Berlin. Hrsg. von der Generalverwaltung. Berlin, Reimer. 27 M.

PERNIER, L., Lavori eseguiti dalla missione archeologica italiana nel palazzo di Phaestos dal 10 febbr. al 28 maggio 1902. (Rendic. d. r. Accad d. Lincei, Cl. Mor., etc., 1902, 11-12, p. 513-536.) 2 cartes.

PERROT, G. et Ch. CHIPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité. T. VIII : La Grèce archaïque; la sculpture, par *G. Perrot*. Paris, Hachette, 1904, in-4, xv, 756 p.; 352 grav.; 14 pl. 30 fr.

— Les récentes fouilles de Troie. (J. d. sav., 1904, p. 13-22.)

— Praxitèle. (Les grands artistes.) Paris, H. Laurens, p. in-8° carré.

PINZA, G., I lavori della sezione IV (Archeol., numism. e storia delle arti) del congressso internaz. di sc. stor., tenuto in Roma nell' aprile del 1903. (Riv. d. stor. ant., N. S. VII, 2-3, p. 584-589.)

POGGI, G., Il supplizio di Creso nel camino Borgherini. (At. e R., nr. 57-58, p. 282-291.) 3 ill.

PONTREMOLI, E , et B. HAUSSOULLIER, Didymes. Fouilles de 1895 et 1896. Paris, E. Leroux, VIII, 185 p.; 20 pl. 63 dessins. 75 fr.

POTTIER. E., Epilykos. Étude de céramique grecque. (Mon. et Mém. etc. Fondation Piot, IX, 2, p. 135-178.) 5 pl., 21 fig.

— Douris et les peintres de vases grecs. (Les grands artistes.) Paris, H. Laurens.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1901. Ath., Sakellarios, 1903, 51 p.; 2 plans.

PREGER, Th., Troja. (Beil. z. Münchner allg. *Ztg.*, 1903, nr. 142.)

PREMERSTEIN, A. von, und N. VULIC., Antike Denkmäler in Serbien und Macedonien. (Jahresh. f. œsterr. arch. Instit., VI, 1. Beibl., p. 1-60.)

PREUNER, E., Ein falscher Nemeonike. (M. I. A., XXVII, 4, p. 327-329.)

PROCEEDINGS of the general meeting of the Archaological Institute of America; déc. 29-31, 1903. (Amer. J. of arch., 1904, 1, p. 71-92.)

PROTT, H. von, Zur griechischen Ikonographie. (M. A. I., XXVII, 4, p. 294-300.) 1 Abb.

QUAGLIATI, Q., Tomba greca con ceramiche archaiche (Leporano). (Atti d. r. Accad. d. Lincei ; Notizie d. scavi, 1903, 1, p. 33-42.) 9 fig.

— Tombe e ceramiche greco-arcaiche del R. Arsenale e del Borga orientale (città nuova, Taranto.) (Ibid., 1903, 5, p. 205-216.) 15 fig.

— Ripostigli di bronzi arcaici del circondaria di Taranto. (Terra d'Otranto.) (Boll. d. sceule italiane, 3 S., IX, 4-6, p. 108-120.) 1 tav., 4 fig.

RADET. — Voir Section X.

REHM, A., Von der Hippokrates-Insel. (Beil. z. Münchner allg. Ztg., 1903, nr. 104.)

REINACH, S., La tiare de Saïtapharnes. (Extr.) Angers, Burdin, 11 p.

— Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées. Paris, libr. de la Gaz. des Beaux-Arts, VII, 230 p., 276 pl., 18 grav. 20 fr.

— Sisyphe aux enfers et quelques autres damnés. (R. Arch. 1903, 3-4, p. p. 154-200; 4 fig.

— Vase doré à reliefs. (Musée imp. de C. P.) (Extr. des Mon. et Mém., etc. Fondation Piot.) Paris, E. Leroux, 11 p.; 1 fig. et 2 pl. en couleur.

— Aphrodite et Eros. Groupe de Myrina au musée d'Athènes. (Ibid., p. 205-212.) 1 pl.; 1 fig.

— L'Aphrodite Stuart Welles. (Ibid., p. 233-234.) 1 planche.

— Cretica (L'Anthropologie, 1903, 1, p. 110-113.)

— La tiare de Saïtaphernes. (Ibid., 1903, 2, p. 238-248; 3, p. 361-364.)

— Statuette en marbre d'Aphrodite de la collection Spink, à Londres. (R. Arch., mai-juin 1903. p. 388-391.)

REINACH, Th., Le sarcophage de Sidamaria. (Mon. et Mém. etc. Fondation Piot, IX, 2, p. 189-228.) 3 pl., 8 fig.

— Note additionnelle sur le sarcophage de Sidamaria. (Ibid.) T. à p. Paris, Leroux, 6 p.; 3 fig.

— Post-scriptum : Le bilan de l'affaire Saïtapharnès. (article du *Figaro*, nr. du 31 mai 1903.) (R. E. G., 1904, nr. 73-74, p. 111-120.)

RICHARDSON, R. B., A quarter century of Mycenology. (Amer. J. of arch., 1904, 1, p. 84-86.

RIDDER, A. de, Bulletin archéologique. (R. E. G., 1904, nr. 73, p. 77-110). Nombreux dessins.

ROBERT, C., Niobe, ein Marmorbild aus Pompeji. (Festgruss d. arch. Museums d. Univ. Halle-Wittenberg f. die 47. Versammlung deutsch. Schulm. u. Philologen.)

— — (Winckelmannsprogr.) Halle. Niemeyer, 12 p.; 1 farb. Taf. 2 M.

ROBINSON, E., Annual report of the Museum of fine arts Boston for the year 1902, p. 66-70.

ROERSCH, A.. Les fouilles de Cnossos, 1900-1903. (La Revue générale, sept. 1903.)

ROSTOWZEW. — Voir Section X.

RUHLAND, M. — Voir Section XI.

SAURE, F., Découvertes à Apt. [poteries samiennes, etc.] (Mém. de l'Acad. de Vaucluse, sér. III, t. III, 2-3, p. 155-159.)

SAVIGNONI, L., Il vaso di Haghia Triada. (Monum. antichi, XIII, 1, p. 77-132.) 9 fig.

SCHAFFER, F., Archäologische Beobachtungen auf einer Reise im östlichen Thrakien. (Jahresh. f. oesterr. arch. Instit., VI, 1. Beibl., p. 63-66.) 2 Abb.

SCHLOSSER, H., Die Minerva von Pisdorf. (Mitteilgn. der Gesellsch. f. Erhaltg. d. geschichtl. Denkmäler in Elsass, 2. F., 21. Bd., 1. Lfg, p. 3-10.) 1 Taf.

SCHMIDT, V., Die Gräberkunst im alten Griechenland. (Eos, VIII, p. 103-128.

SCHREIBER, Th., Studien über das Bildniss Alexanders des Gr., Ein Beitrag zur alexandrinischen Kunstgeschichte, mit einem Anhang über die Anfänge des Alexanderkultus. (Abhandlgn. der Kön. Sachs. Gesellsch. der Wiss. Philol.-histor. Class., 21. Bd. nr. 3.) Leipzig, Teubner, VII, x, 312 p. 13 Taf., 36 Textabb. 12 M.

SCOPERTE di Creta (Le —) e il criterio cronologico. (La civiltà cattolica, ser. XVIII, vol. XI, quad. 1277, p. 546-561.) 5 fig.

SIEVEKING, J., Portrait d'Antiochus IV Épiphane. (R. Arch., mai-juin 1903, p. 267-285.)

— La Meduse Biadelli. (Ibid., sept.-oct. 1903, p. 219-224.) 1 pl.; 1 fig.

SIX, J., Protogenes. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1903, 1, p. 34-36.)

SIX, A., Les dates et la durée de l'art mycénien. (R. Arch., 1903, 3-4, p. 149-153.)

SKULPTUREN (die) des Pergamon-Museums in Photographien. Berlin, Reimer, 1903, in-4°, 33 Bl. à 1 M. 50 Pf.

STRZYGOWSKI, J., Kleinasien. Ein Neuland der Kunstgeschichte. Leipzig, Hinrichs, VII, 245 p. Illustrations.

SVORONOS, J. N., Das Athener Nationalmuseum. Phototyp. Wiedergabe seiner Schätze, mit erläut. Text. 1. Heft. Athen, Beck et Barth, 1903, in-4°. 10 Taf. Text : p. 1-10.

— Ὁ ἀρχαιολογικὸς θησαυρὸς τῶν Ἀντικυθήρων. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 149-172.) 3 pl., 19 fig.

SWOBODA, H., Zur griechischen Künstlergeschichte. (Jahresh. f. œsterr. arch. Instit., VI, 2, p. 200-214.)

THALLON, J. C., The cave at Vari. III : Marble reliefs. (Amer. J. of arch., VII, 3, p. 301-319.) 7 pl.

THIELE, R., Philologische und archäologische Studien. Die Insel Salamis und die neueste Ansicht von der Aufstellung der Perserflotte in der Salaminischen Seeschlacht. — Horaz und der pergamenische Gigantenfries. Das antike Stillleben.) (Jahrbücher der Kgl. Akad. gemeinnütz. Wiss. zu Erfurt, 1903, p. 201-225.) 1 Karte.

— Archäologische Wünsche eines altklassischen Philologen. (Ibid., p. 17-27.)

TIARA des Saïtapharnes (zur Fälschung der —). Beil. zur Münchner allg. Ztg., 1903, nr. 69.)

TILTON, E. L., A Greek door of stone in the Argive Heraeum. (Am. J. of arch., 1903, 1, p. 94-95.)

TITTEL, K., Der Palast zu Knossos. (N. J. Alt., 1903, 6; 1. Abt., p. 385 ss.

UBELL, H., Praxiteles. (Die Kunst, XIV.) Berlin, J. Bard, VII, 69 p., 2 Photogr., 7 fig. 1 M. 25 Pf.

VOLLGRAFF, Rapport sur les fouilles d'Ithaque. (S. Ac. I., 1964, p. 436-438.)

WACE, A. J. B., Recent excavations in Asia Minor. Pergamum, Ephesus and Miletus. (J. H. St., 1903, 2, p. 335-355.) 22 fig.

WALDSTEIN, Ch., Some notes on the ancient Greek sculpture exhibited at the Burlington Fine arts Club. (Cl. R., 1904, 2, p. 133-137.)

WALTERS, H. B., Catalogue of Terracottas in the Department of Greek and Roman antiquities in the British Museum. Printed by order of the Trustees. London, in-4°, 469 p.; 44 pl.

WALTERS and **WROTH.** — Voir SECTION XIV.

WATZINGER, C., Erwerbungen der Antiken-Sammlungen in Deutschland. Berlin, Sammlung der antiken Skulpturen. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1903, 1. Beiblatt, p. 29-40.) 15 Abbildgn.

— Das Relief des Archelaos von Priene. (63. Progr. zum Winckelmannsfeste der arch. Gesellsch. zu Berlin.) 2 Taf. 9 Textabb. T. à p. Berlin, Reimer, 25 p. 5 M.

WEBER, G., Die Ausgrabungen auf dem Boden Vorderasiens während des 19. Jahrhunderts. (Beil. z. Münchner arch. Ztg., 1903, nr. 136.)

WEISSMANN, K., Beiträge zur Erklärung und Beurteilung griechischer Kunstwerke I, 1 : Das sogenannte Harpyenmonument von Xanthos. 2 : Der Ostfries des Athena-Niketempels auf der Burg von Athen. 3 : Zur Rekonstruktion des Erechtheionfrieses. Progr. Schweinfurt, Stoer, 1903, 50 p. 1 M.

WELLER, Ch. H., The Pre-Periclean Propylon of the Acropolis at Athens. (Amer. J. of arch., 1903, 1, p. 93-94; 1904, 1, p. 35-70.) 5 pl.; 4 fig.

— The cave at Vari. I. Description, account of excavation and history. (Ibid., VII, 3, p. 263-288.) 10 fig., 2 pl.

WHEELER, J. R., Heracles Alexicacus. (Amer. J. of. arch., 1903, 1, p. 85.)

WIDE, S., Om prehistorisk forskning i Grekland. (Förhandlingar vid Nordiska Filologmötet, 1902, p. 112-113.)

WIEDEMANN, A., Die Ausgrabungen zu Abusir. (Die Umschau, 1903, nr. 26, p. 501-504. 4 Abb. — nr. 27, p. 532-536; 3 Abb.)

WIEGAND, Th., Die ärchaische Poros-Architektur der Akropolis zu Athen. Cassel, Fischer, 1904, in-fol. 60 M.

— Dritter vorläufiger Bericht über die von dem Königl. Museum begonnenen Ausgrabungen in Milet. (S. Pr. Ak., 1904, 3, p. 72-91.) 7 Abb.

WINTER, F., Zu dem Silberrhyton von Tarent. (Jahresh. f. d. oesterr. arch. Instit., VI, 1. Beibl., p. 61-62.)

— Griechischer Goldschmuck. (Beil. z. Münchner allg. Ztg., 1903, nr. 213.)

Z., K., Troja nach Schliemanns Tod. (Antiquitäten-Rundschau, XXVII, p. 306.)

ZECH, M., Les fouilles de Pergame. (La R. générale, juin-juillet 1903, p. 1-55), 1 pl., 1 fig.

ZIEBARTH, E., Cyriacus von Ankona in Pergamon. (M. A. I., XXVII, 4, p. 445-446.)

XIV. — Numismatique. — Métrologie. — Calendrier.

BABELON, E., L'iconographie monétaire de Julien l'Apostat. (R. Num., 1903, 2, p. 130-163.) 4 pl.

— Variétés numismatiques. [I : Héraclès sur une monnaie primitive en électrum. II : Les noms primitifs de Phocée et de Phasélis. III : Scarabée représentant un satyre hippopode. IV : Niké ailée sur un statère archaïque de Cyzique. V : Tête de discobole sur un statère de Cyzique.] (Ibid., 1903, 4, p. 409-424.)

BALDWIN, A., The cave at Vari. V. Coins. (Amer. J. of arch., VII, 3, p. 335-337.)

BLANCHET, A. — Voir Section XIII.

CHOIX de monnaies et de médailles du Cabinet de France. Monnaies grecques. (R. num., 1903, 4, p. 397-408.)

CONSTANTOPOULOS, K. M. Βυζαντιακὰ μολυβδόβουλλα ἐν τῷ ἐθν. Νομισμ. Μουσείῳ Ἀθηνῶν. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 49-88.)

DATTARI, G., Notes inédites de V. Langlois à l'ouvrage de J. F. Tochon d'Annecy : Recherches historiques et géographiques sur les médailles des nomes ou préfectures de l' gypte. (Ἐφ. ἀρχαιολ., 1903, 1-2, p. 89-114) et J. internat. d'arch. num,, 1903, 3-4, p. 235-258.) 13 fig.

DIEUDONNÉ, A., Monnaies grecques récemment acquises par le cabinet des médailles. (R. num., 1903, 3, p. 221-238, av. 1 pl. et 3 fig.)

DRESSEL, H., Bericht über die griechischen Münzwerke. (S. Pr. Ak., 1904, 6, p. 231-233.)

— Erwerbungen des kgl. Münzcabinets in den Jahren 1898-1900 (Antike Münzen). (Jahrb. f. Num., XXIV, 1-2, p. 17-104.) 4 Tafel.

FORRER, L., Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques. (R. belge de num., 1903, 3, p. 271-302.

FRITZE, H. von, Birytis und die Kabiren auf Münzen. (Z. f. Num., XXIV, 1-2, p. 105-128.) 1 Taf.

GAEBLER, H., Zur Münzkunde Makedoniens. IV : Makedonien in der Kaiserzeit. (Z. f. Num., XXIV, 3-4, p. 245-338.) 2 Taf.

HILL, G. F., Some coins of Caria and Lycia (Num. Chron., 1903, 4, p. 399-402.)

HULTSCH, Fr., Die ptolemaïsche Münz-und Rechnungswerte. (Abhandlgn. d. Kön. Sachs. Gesellsch. d. Wiss., philol.- hist. Cl. XXII, 3.) T. à p. Leipzig, Teubner, 60 p. 2 M. 40 Pf.

KUBITSCHEK, W., Nochmals die Aera von Eleutheropolis (Jahresh. f. d. oesterr. arch. Institut., VI, 1. Beibl., p. 107-110.)

LANGTON, N., Notes on some Phocian obols. (Num. Chron., 1903, 3, p. 197-210.)

LANZA, C., Spiegazione storica delle monete di Agrigento. (Contin.) (Riv. intern. di num., 1903, 2, p. 111-156. — 3, p. 333-365.) 1 tavola.

MACDONALD, G., A new Syrian era. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 47-48.)

— The nnmeral letters of imperial coins of Syria. (Num. Chron., 1903, 2, p. 105-110.)

MAURICE, J., Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier de Nicomédie pendant la période constantinienne. (R. Num., 1903, 3, p, 211-285. 2 pl.

MOWAT, R., La découverte de médaillons grecs en or à Aboukir. (Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de Fr., 1902, 4, p. 308-318.)

PERDRIZET, P., Notes de numismatique macédonienne. (R. Num., 1903, 4, 309-325.) 1 pl.

PETROWICZ, A. R. von, Sammlung Petrowicz. Arsaciden-Münzen. Katalog. Vienna, 1904, x, 206 ; p. 25 photogr.; 7 dessins.

REGLING, K., Zur griechischen Münzkunde. III : Amyzon. — Cilicia [Aegeae?] — Datames. — Caesarea Paneas col. — Erasionen. (Z. f. Num., XXIV, 1-2, p. 129-144.)

— Jahresberichte über die numismatische Litteratur, 1901, 1902. (Ibid., XXIV, 3-4.)

REINACH, Th., Jewish coins. Traduction anglaise par Mrs. *Mary Hill*. London, Lawrence and Bullen, in-12, 77 p.

ROSCHER. — Voir Section XI.

ROUVIER, J., L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie. (Note complémentaire.) (R. Num., 1903, 3, p. 239-251.)

SVORONOS, J. N., Νομισματική συλλογή Δημητρίου Π. Μαυρομιχάλη. (J. internat. d'arch. num., 1903, 3-4, p. 177-258.) 6 pl.

TACCHELLA, D. E., Monnaies de la Mésie inférieure. (II. Supplément au Corpus.) (R. Num., 1903, 3, p. 203-220.) 3 pl.

WACE, A. J. B., An unpublished Pergamene tetradrachm. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 140-148.) 1 pl.

WADDINGTON, BABELON et **Th. REINACH**, Recueil général des monnaies grecques d'Asie-Mineure, commencé par feu W., continué et complété par E. B. et Th. R. Tome I, fasc. 1 : Pont et Paphlagonie. Paris, E. Leroux, 1904, in-4°, avec 28 pl. 40 fr.

WALTERS, H. B. and **W. WROTH**, Archæological and numismatic Summaries. (J. H. St., 1903, 2, p. 378-379.)

WROTH, W., Greek coins acquired by the British Museum in 1902. (Num. Chron., 1903, 4, p. 317-346.) 3 pl.

Métrologie.

HULTSCH, F., Beiträge zur aegyptischen Metrologie. II : Die kleine aegyptische und die solonisch-ptolemäische Elle. III : Artabe und Choinix. (A. f. Pap., II, 2-3, p. 273-293.)

— IV : Der Medimnos von 48 Choiniken. V : Zwei Kotylen und ihre Teilmasse. Der römische Librarius. Einteilung der Choinix. (Ibid., II, 4, p. 521-528.)

Chronologie.

DIELS, H., Ueber zwei milesische Kalender. (Vorläufiger Bericht). (S. Pr. Ak., 1903, 45, p. 997.)

DIELS, H. und **A. REHM**, Parapegmenfragmenten aus Milet. (S. Pr. Ak., 1904, 3, p. 92-111.)

KRALL, J., Zum Makedonischen Kalender in Aegypten. (Festschr. f. Hirschfeld, p. 113-122.)

XV. — Byzantina.

AINALOW, D., Les éléments hellénistiques de l'art byzantin. (En russe.)

BLOMFIELD, R., Byzantium or Ravenna ? (Quart. Review, 1903, april, p. 409-436.) 4 pl. 1 fig.

CHAPOT. — Voir Section VI.

CONSTANTOPOULOS. — Voir Section XIV.

DEGRAND, Le trésor d'Izgherli. (S. Ac. I., 1903, p. 390-396.) 3 fig.

DIETERICH. — Voir Section XI.

ERMAN. — Voir Section XII.

GELZER, H., Byzantinische Inschriften aus Westmakedonien. (M. A. I., XXVII, 4, p. 431-444.)

— Pergamon unter Byzantinern und Osmanen. (Abhandlgn d. preuss. Ak.; Anh.) T. à p. Berlin, Reimer, 10 p. 4 M.

GRÉGOIRE, H., Une rareté sigillographique. (Byz. Z., XIII, 1-2, p. 158-160.)

KOCH, P., Die byzantinischen Beamtentitel von 400 bis 700. Diss. Jena, Neuenhahn, 128 p. 2 M. 40 Pf.

KONSTANTOPOULOS, K. M., Βυζαντιακὰ μολυβδόβουλλα ἐν τῷ ἐθν. νομισμ. Μουσείῳ Ἀθηνῶν. (J. internat. d'arch. num., 1903, 3-4, p. 333-364.)

KRUMBACHER, K., Die Akrostichis in des griechischen Kirchenpoesie. (S. M. Ak., 1903, 4, p. 551-691.)

MILLET, G., La collection chrétienne et byzantine des Hautes-Études. Paris, E. Leroux, 94 p.

— Même titre. « Avec un Rapport sommaire sur les conférences de l'exercice 1902-3 et le progr. des conférences pour 1903-4. » Ibid., 122 p.

NEUMANN, C., Byzantinische Kultur und Renaissance-Kultur. Vortrag. Stuttgart, Spemann, 42 p. 1 M. 50 Pf.

OMONT, H., Portraits de différents membres de la famille des Comnènes peints dans le *Typicon* du monastère de N.-D.-de-Bonne-Espérance à Constantinople. (R. E. G., 1904, nr. 76-77, p. 361-373.) (Documents grecs.)

— La collection byzantine de Labbe et le projet de Suarès. [R. E. G., nr. 73, 1904, p. 18-32.]

— Du Cange et la collection byzantine du Louvre. (Ibid., p. 33-34.)

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, A., Διορθωτικὰ εἰς χριστιανικὰς ἐπιγραφάς. (J. du minist. russe de l'I. P., t. 343, p. 411-443.)

PLAN eines Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit, bestimmt zur Vorlage bei der 2. allgem. Sitz. der Association internationale der Academien. London, 1904. Hrsg. von d. Ak. d. Wiss. München, G. Franz, in-4°, 124 p. 4 M.

QUINN, D., Inscr. chrétiennes de la région du Pinde. (En grec.) (Ἀρ., 1902, p. 49-75.

— Τῶν τελευταίων αἰώνων ἐπιγραφαὶ Ζακυνθιακαί. (Ibid., p. 553-600.)

REINACH, S., M. Strzygowski et la « question byzantine ». (R. Arch., sept.-oct. 1903, p. 318-323.)

SCHLUMBERGER, G., Deux bas-reliefs byzantins de stéatite de la plus belle époque, faisant partie de la collection de Mme la comtesse R. de Béarn. (Mon. et Mém. etc. Fondation Piot, IX, 2, p. 229-236.) 1 pl. ; 1 fig.

— L'épopée byzantine à la fin du xe siècle. Troisième et dernière partie : Les Porphyrogénètes. Zoé et Théodora (1025-1057). Paris, Hachette, 1904, in-8 jésus, 294 grav. et 11 pl. 30 fr.

STRZYGOWSKI, J., Byzantinische Denkmäler, III : Ursprung und Sieg der altbyzantinischen Kunst. Beiträge. Wien, Gerold, gr. in-4, XXVIII, 126 p.; 4 Taf.; 13 Abb. 13 M.

STUDII sull' arte bizantina, (La civiltà cattolica, nr. 1273, p. 80-86.)

TACCHELLA, D. E., Une trouvaille de sous d'or byzantins. (R. Num., 1903, 4, p. 380-382.)

WUESCHER-BECCHI, E., Die griechischen Wandmalereien zu S. Saba. (Römische Quartalschrift f. christl. Altertumskunde und f. Kirchengesch., 1903, 1-2, p. 54-69.) 1 Taf.; 1 Abb.

XANTHOUDIDIS, St. A., Χριστιανικαὶ ἀρχαιότητες ἐκ Κρήτης. (J. intern. d'arch. num., 1903, 1-2, p. 115-139.) 3 pl.; 4 vign.

XVI. — Neohellenica

ΒΕΗΣ, N. A. Λατινικαὶ ἐπιγραφαὶ Ναυπλίου καὶ Μονεμβασίας τῶν χρόνων τῆς Ἐνετοκρατίας. (Ἀθηνᾶ, XVI, p. 232-242.)

BRÉAL, M., Souvenirs romains subsistant en grec moderne. (Mélanges Boissier.) T. à p. Paris, Fontemoing, 4 p.

DIETERICH, K., Neugriechisches und Romanisches. II : Neugr. und latein. Lauterscheinungen in ihrem Verhältnis zur Vulgär-κοινή und zum Vulgärlatein sowie zueinander. (Z. f. vergl. Sprachen, N. F., XIX, 1, p. 81-136.)

— Altgriechische Poesie in neugriechischen Uebertragungen. (Berlin. philol. Woch., 1903, nr. 48 et 49.)

— Die heutige griechische Sprache im Spiegel der Kulturgeschichte. (N. J. Alt., 1903, 10; 1. Abt., p. 690 ss.)

GELZER, H., Der Patriarchat von Achrida. Geschichte uud Urkunden. (Abhandlgn der philol.-hist. Kl. d. Kngl. Sachs. Gesellsch. d. Wiss., XX, 5.) T. à p. Leipzig, 1902, 231 p. 7 M. 20 Pf.

GENNADIOS, J., Κρίσεις καὶ σκέψεις περὶ τῶν ἐπιστολῶν τοῦ ἀοιδίμου Κοράη. (Extr. de Νέα ἡμέρα.) T. à p. Trieste, 77 p.

GUILLEBERT, J., Courrier de Grèce. (R. E. G., nr. 68-69, p. 126-132.)

HADZIDAKIS, G. N., Ἀκαδημεϊκὰ ἀναγνώσματα. T. II. Athènes, Beck.

— Ἀκραργήση. (Ἀθηνᾶ, XVI, p. 296.)

HAYMAN, H., The passing of Arthur in Greek verses, with a stanza in Catullian metre from Dryden's Alexander's feast. Spottisevoods, Eton. 1 sh.

HERZOG., R., Ein türkisches Werk über das ägäische aus dem Jahr 1520. (M. A. I., XXVII, 4, p. 417-430.)

HESSELING, D. C., Les mots maritimes empruntés par le grec aux langues romanes. (Verh. d. K. Akad. d. t. Wet. te Amsterdam, letterk. N. R., deel 5, nr. 2.) Amsterdam, T. Müller, 38 p.

KASDAGLI. — Voir Vlastos.

KRUMBACHER, K., Das mittelgriechische Fischbuch. (S. M. Ak., 1903, 3, p. 345-380.)

LEGRAND, Em., Bibliographie hellénique, t. V. Paris, Maisonneuve.

MENARDOS, S., Περὶ τῶν ὀνομάτων τῶν Κυπρίων. (Ἀθηνᾶ, 1904, p. 257-294.)

PAVOLINI, P. E., La questione della lingua in Grecia e l'opera di Giovanni Psichari. (At. e R., nr. 61-62, p. 19-32.)

PRELLWITZ, W., Griechisch. 1899-1902. (Krit. Jahresb. üb. d. Fortschritte d. roman. Philol., VI, 1, p. 61-73.)

SOKAL. — Voir Section X.

VLASTOS, E. A., Σύμμικτα, μετὰ Προλεγομένων ὑπὸ Ἀλ. Σ. Κασδάγλη. Ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, τύπ. Λαγουδάκη, 1904, 488 p.

ACTES DE L'ASSOCIATION

Procès-verbaux des séances du Comité.

6 juillet 1905. — Présidence de M. P. Guiraud, président de l'Association.

Membres décédés : M. Delyannis, président du Conseil des Ministres de Grèce.

Membre nouveau : M. l'archimandrite Germanos Vassilakis.

M. Ch.-Em. Ruelle donne lecture d'une étude sur le fragment musical d'Oxyrhynchus, dont il conteste l'attribution à Aristoxène.

M. Et. Michon, à propos de la tête de marbre présentée à la dernière séance par M. S. de Ricci, fait quelques observations sur une particularité qu'offrent assez souvent les têtes de provenance égyptienne à l'époque alexandrine et gréco-romaine : la partie antérieure de la tête est seule traitée sur le marbre, tandis que la partie postérieure ou fait défaut entièrement ou reste brute. On a souvent recherché la cause de cette particularité : quelques-uns l'ont attribuée à un accident; d'autres l'ont expliquée par ce fait, que la tête devait être placée dans une niche. M. Michon montre, par la comparaison de plusieurs morceaux analogues, qu'il s'agit de pièces rapportées après coup, et traitées en une matière différente, telle que le stuc, qui se prêtait bien à un travail fin et minutieux.

9 novembre 1905. — Présidence de MM. P. Guiraud.

Membres décédés : MM. Clado, Decharme, Duchataux, Fallex et Oppert.

M. Th. Reinach étudie un fragment inédit de poésie grecque, déchiffré sur deux lambeaux de papyrus, de la collection Grant, à Aberdeen. Ces papyrus, qui proviennent du Fayoum, ont été acquis au Caire en 1887. M. Th. Reinach n'hésite pas à reconnaître dans ces débris informes une poésie d'Alcée : l'allusion aux ennemis bien connus de ce poète, Myrsilos et Pittacos, ne laisse place sur ce point à aucun doute, et l'on peut même, avec beaucoup d'hypothèses, restituer quelques vers glyconiques et phérécratéens, où éclatent la haine et la soif de vengeance du poète aristocrate à l'égard de ses adversaires politiques.

M. Holleaux présente au Comité quelques restitutions au papyrus dit de Gurob, publié sous le n° 45 dans la 2e série des Papyrus Petrie. La 3e série de ces Papyrus a permis de compléter le récit historique, qui se rapporte à la 3e guerre de Syrie et qui expose l'attaque d'une flotte égyptienne sur les côtes de Syrie :

cé récit s'étend maintenant sur quatre colonnes, au lieu de trois. M. Holleaux discute quelques-unes des restitutions tentées par les éditeurs anglais, et il en propose en son propre nom quelques autres [1].

7 décembre 1905. — Présidence de M. Babelon, vice-président de l'Association.

Membres décédés : MM. Edon et Rambaud.

Membres nouveaux : MM. Ebersolt (Jean) et Tourneur (M.).

M. Am. Hauvette donne lecture d'une étude de M. Carcopino, sur le prétendu ostracisme de Damon. L'auteur y discute les textes qui ont donné naissance à cette tradition, selon lui, légendaire.

M. Ruelle propose une correction au texte d'Aristoxène, p. 40 de l'édition Meibom : il ajoute les mots <καὶ παραμέσης>.

M. Th. Reinach présente à ce sujet quelques observations.

M. Holleaux communique une inscription trouvée à Délos. C'est la base d'une offrande à Apollon, consacrée par le roi Antigone Doson et ses alliés après la bataille de Sellasie (222 av. J.-C.).

Le secrétaire,
Am. Hauvette.

1. Nous tenons à faire observer ici que la restitution de la colonne IV proposée par M. Holleaux coïncide à très peu de chose près avec celle que M. Wilhelm vient de publier dans les *Œsterreichische Jahreshefte* et dont, bien entendu, M. Holleaux n'avait pas connaissance à cette date (9 novembre), pas plus d'ailleurs que M. Wilhelm n'a eu connaissance de la communication de M. Holleaux. Les circonstances qui ont retardé la publication du travail de notre collègue (il va paraître dans le *Bull. corr. hell.*) nous font un devoir de signaler ce fait, qui est à l'honneur des deux savants et rend presque certaine l'exactitude de leur restitution commune. Nous remarquerons à la même occasion que c'est indépendamment de M. Wilhelm que MM. S. de Ricci et Th. Reinach ont restitué le 12 novembre l. 18-19 : παρατετ[ηρ]ημε[θα μετα δε]κα των ιδιωτων. — *La Rédaction.*

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de juillet à décembre 1905.

TANNERY (Paul), **Inauthenticité de la « Division du canon « attribué à Euclide** (extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1904).

— **Notes sur la Pseudo-géométrie de Boèce** (extrait de la *Bibliotheca mathematica*, III, 1).

— **Du rôle de la musique grecque dans le développement de la mathématique pure** (extrait de la *Bibliotheca mathematica*, III, 3).

— **Simplicius et la quadrature du cercle** (extrait de la *Bibliotheca mathematica*, III, 3).

BLINKENBERG et KINCH, **Exploration archéologique de Rhodes**, 3e rapport.

GUIRAUD (Paul), **Études économiques sur l'antiquité**, 1 vol. Paris, Hachette, 1905.

GASPAR, **Olympia** (extrait du *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio).

PAPYRUS TH. REINACH, publiés par M. Th. Reinach avec la collaboration de MM. Spiegelberg et S. de Ricci, 1 vol.

KRUMBACHER, **Ein Vulgärgriechischer Weiberspiegel** (extrait des *Sitzungsberichte de l'Académie de Munich*).

PAKTIKOS, Δημώδη ἑλληνικὰ ᾄσματα, *Bibl. Marasly*, fasc. 278-280.

TSAKALOTOS, Περὶ τοῦ ἔτους τῆς γεννήσεως τοῦ Ξενοφῶντος.

TRIANTAPHYLLIDIS, Ξενηλασία ἢ ἰσοτέλεια, μέρος α', τεῦχος πρῶτον.

BASSANI, **Commodo e Marcia** (extrait).

RUELLE (Ch. Em.), **Le papyrus musical d'Oxyrhynchus** (extrait de la *Revue de philologie*).

SKIAS. Ἡ ψευδογλωσσολογία ἐν παραδείγματι (extrait de l'Ἀγών).

CONSTANTOPOULOS, Τὸ λεγόμενον μολυβδόβουλλον.

MILLET, PARGOIRE et PETIT, **Recueil des inscriptions chrétiennes du mont Athos**, 1re partie, 1904 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 91).

MILLET, **La collection chrétienne et byzantine de l'École des Hautes-Études.**

APOSTOLIDÈS, Γλωσσικαὶ μελέται ἐξ ἀφορμῆς τῶν ἀκαδημεικῶν ἀναγνωσμάτων τοῦ κ. Χατζιδάκι.

ΓΙΑΝΝΟΠΟΥΛΟΣ, Οἱ δύο μεσαιωνικοὶ Ἀλμυροὶ καὶ ὁ νῦν (extrait du Παρνασσός).

DOSSIOS, **Studii greco-romani**, fasc. II et III, 1902.

— Ἐκ τοῦ κόσμου τῶν ὀνείρων.

MAURICE (Jules), **Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier de Nicomédie** (extrait du *Numismatic Chronicle*, IVe série, vol. III).

— **L'atelier monétaire d'Héraclée de Thrace pendant la période constantinienne** (*ibid.*, vol. V).

— **L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du IIIe et du IVe siècle** (extrait de la *Revue numismatique*, 2e fasc., 1904 et 1905).

COLIN (G.), **Le culte d'Apollon Pythien à Athènes**, Paris, Fontemoing, 1905.

— **Rome et la Grèce**, de 200 à 146 avant J.-C., Fontemoing, 1905.

BARON CARRA de VAUX, **Etrusca**, fasc. IV et V, Klincksieck, 1905.

SERVI (Dr A.), **Osservazioni storico-critiche su Fanodemo** (extrait de la *Rivista di Storia antica*, X, 1),

BOISACQ (Em.), **Dictionnaire étymologique de la langue grecque**, 1re livraison, Bruxelles, 1905.

HATZIDAKIS, **Die Sprachfrage in Griechenland**, Athènes, 1905.

DE MOT (J.), **Collectionneurs et collections d'antiques en Belgique** (extrait).

— **L'Obsidienne de Milo** (extrait).

— **Le récent livre de M. Dörpfeld sur Troie** (extrait).

ANDRÉ (Ch.), **Étude sur l'enseignement primaire en Grèce**, Athènes, 1905.

ARVANITOPOULOS. Τοῦ Διοκλητιανείου διαγράμματος νέον ἐκ Τεγέας ἀπόσπασμα, Athènes, 1905.

CAVALLERA (F.), **Le schisme d'Antioche** (IVe-Ve siècle). Paris, Picard, 1905,

CAVALLERA (F,), **S. Eustathii Episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia**, Paris, Picard, 1905.

BOURGUET, **De rebus delphicis imperatoriae aetatis capita duo**, Montepessulani, 1905.

JOHNSON (Dr Ch. W. L.), **The accentus of the ancient Latin grammarians** (extrait).

TSEREPIS (G. N.), Γραμματικὴ τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς γλώσσης.

Périodiques divers.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

= *Revue*, XVII (1904), 63 (Discours inédit de Psellos). Supprimer la note « Verba miserrime corrupta. » Après τίς αὕτη il faut évidemment sous-entendre κεφαλή et M. Mazon me fait observer avec raison que les mots suivants sont une citation de Gen., 22, 8. — T. R.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour l'illustration de la *Revue*	V
Assemblée générale du 11 mai 1905	VI
Allocution de M. Paul Guiraud, vice-président	VI
Rapport de M. Am. Hauvette, secrétaire	XIII
Rapport de la commission administrative	XXIX
Concours de typographie grecque (1903 et 1905)	XXXVI
Membres fondateurs de l'Association	XXXIX
Souscriptions exceptionnelles pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue*	XL
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et pour l'illustration de la *Revue*	XLI
Anciens présidents de l'Association	XLII
Bureau, Comité, Commissions	XLIII
Membres donateurs	XLIV
Liste générale des membres au 1er décembre 1905	LII
Sociétés correspondantes, périodiques échangés	LXXI
Prix décernés dans les concours de l'Association	LXXIII

PARTIE LITTÉRAIRE

Adhémar d'Alès	Un fragment pseudo-clémentin	211
Jérôme Carcopino	Damon a-t-il été ostracisé?	414
Michel Clerc	La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences	143
Paul Girard	Ajax fils de Télamon, étude de mythologie héroïque	1
H. de La Ville de Mirmont	Théophane de Mitylène	165

Etienne Michon..... Torse de femme drapée, statuette de style attique (Louvre)..... 91
J. Nicole..... A propos d'une récente supercherie littéraire... 277
W. R. Paton..... Notes sur l'Agamemnon d'Eschyle..... 408
Hubert Pernot..... La dissimilation du Σ intervocalique dans les dialectes néo-grecs..... 153
Adolphe J. Reinach.. A propos des empreintes murales de Knossos.... 76
Théodore Reinach... Villes méconnues. III Aranda..... 159
— Un fragment nouveau d'Alcée..... 295
— Note supplémentaire sur le papyrus d'Alcée..... 412

CHRONIQUE

A. de Ridder..... Bulletin archéologique..... 100
S. de Ricci..... Bulletin papyrologique..... 303
J. Guillebert..... Courrier de Grèce..... 130
A. Andréadès..... Correspondance grecque..... 300
Actes de l'Association, livres offerts..... 285, 476

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des études grecques (C.-E. Ruelle)..... 430
Comptes-rendus bibliographiques..... 135, 291, 383
Additions et corrections..... 408, 482

Bon à tirer donné le 8 mars 1906.
Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy, imp. Marhessoou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

MÉMOIRES

DE LA

DÉLÉGATION EN PERSE

Publiés sous la direction de

M. J. de **MORGAN**, Délégué général.

TOME VIII

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

3e SÉRIE

Un beau volume in-4, richement illustré de clichés dans le texte, de planches en couleur, héliogravures, cartes, etc..... 50 fr.
Le même ouvrage : Tomes I à VII..... 350 fr.

INSCRIPTIONES GRÆCÆ AD RES ROMANAS PERTINENTES

Tome III, fasc. 5. Addenda et Corrigenda. — Indices. In-8..... 2 fr.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE LA TUNISIE

Livraison 10. In-folio, 4 cartes : Aïne Djeloula, Moknine, Kairouan ; Kerker. 8 fr.

MASTERPIECES SELECTED FROM THE KÔRIN SCHOOL

Volume IV. In-folio, superbe publication d'art japonais, imprimée en couleurs..... 90 fr.

CULTES, MYTHES ET RELIGIONS

Par Salomon **REINACH**, membre de l'Institut.

Tome II. Un volume in-8, illustré de 30 gravures dans le texte..... 7 fr. 50
— Le même ouvrage. Tome I. In-8..... 7 fr. 50

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'AFRIQUE CHRÉTIENNE

Depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe,

Par Paul **MONCEAUX**.

TOME III. **LE IVe SIÈCLE. — D'ARNOBE A VICTORIN**

Un fort volume in-8..... 10 fr.
— Le même ouvrage. Tomes I et II. In-8. Chaque..... 7 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Pages.

Membres fondateurs de l'Association..... XXXIX
Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue..... XLI
Anciens présidents de l'Association..... XLII
Bureau, comité, commissions..... XLIII
Membres donateurs..... XLIV
Liste générale des membres au 1er décembre 1905..... LII
Sociétés correspondantes..... LXXI
Périodiques échangés..... LXXII
Prix décernés dans les Concours de l'Association..... LXXIII

PARTIE LITTÉRAIRE

W. R. Paton. — Notes sur l'*Agamemnon* d'Eschyle..... 409
Théodore Reinach. — Note supplémentaire sur le papyrus d'Alcée..... 413
Jérôme Carcopino. — Damon a-t-il été ostracisé ?..... 415

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des études grecques (C.-É. Ruelle). 430

CHRONIQUE

Actes de l'Association. Séances du Comité (juillet à décembre 1905). *Livres offerts*..... 478
Additions et corrections..... 482
Table des matières du tome XVIII..... 483

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée quatre ou cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris..... 10 »
Départements et étranger..... 11 »
Un numéro séparé..... 2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, succ^rs.

3 2044 025 672 684